# Maison L.-N. MATTEI

## BASTIA - CORSE

A MARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

*La Maison* **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

**"VIN DU CAP CORSE"**
**AU QUINQUINA**

*dont la réputation est devenue universelle, contre des* **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

*Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des* **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

*On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse*

*le* VIN DU CAP MATTEI, *qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.*

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MARINE

# LA CEDRATINE

## GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

**SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS**

**(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).**



TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 91 — SAMEDI 1er AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (le page), 0.75 — Diverses, 0.10 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.


LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h. 08 m. — Coucher, 5 h. 47 m.
Premier quart., le 7 — Pleine Lune, le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Macaire.
Fête de Demain : *Pascine.*

31 MARS

## UN ÉVÉNEMENT BASTIAIS

### Ouverture Prochaine DU "CYRNOS-PALACE"

Nous avons le plus vif plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'ouverture du Grand Hôtel de Bastia, autrement dit le *Cyrnos-Palace*, aura lieu dans quelques jours.

Le *Petit Bastiais* qui a lancé l'idée de la construction de cet hôtel, qui l'a préconisée, qui l'a défendue contre ses détracteurs (quelle est l'idée, si bonne soit-elle, qui n'ait pas d'ennemie), le *Petit Bastiais*, qui a fait assister ses lecteurs à l'évolution lente et progressive d'une construction aussi compliquée, devait être le premier à en saluer l'achèvement, à exprimer toute sa joie en voyant que le but poursuivi a été atteint, et que l'œuvre patriotique, à laquelle se sont voués tant de généreux efforts a été menée à bonne fin.

Combien de peines, combien de dérangements, combien de soucis n'a-t-elle pas coûtés depuis environ deux ans qu'elle a été entreprise ! ses fondateurs, ses administrateurs seuls peuvent le dire. Ils y ont donné leur temps, leur intelligence, leur argent, tout ce dont ils pouvaient disposer avec un zèle et un désintéressement inlassables que rien n'a pu rebuter.

Ils auront créé dans notre ville l'hôtel moderne qui lui manquait pour recevoir les nombreux voyageurs qui recherchent le confortable, notamment ces voyageurs de luxe appelés touristes, qui, habitués qu'ils sont aux grands hôtels de la Côte d'Azur, ne viennent pas dans notre ville de crainte d'y être mal logés, ou bien, s'ils passaient à Bastia pour aller en Italie, ne faisaient que traverser rapidement notre ville sans s'y arrêter.

Ils auront de plus, et du même coup, doté notre ville d'un superbe monument qui encadre admirablement notre magnifique et vaste place Saint-Nicolas.

Comme esthétique, la construction ne pouvait certes pas être mieux réussie. C'est un bijou d'architecture.

Comme intérieur rien n'y manque.

Une ingénieuse installation électrique fait jaillir la lumière sur tous les points de l'Hôtel.

Une eau très bonne, puisque tout le quartier du Nouveau-Port la buvait pendant la construction, surgit du sous-sol de l'Hôtel, monte dans les réservoirs disposés aux greniers, puis de là est distribuée partout, dans les chambres, dans les salles de bains, dans les cuisines, dans les water-closets, et même dans les jardins où elle arrose les jolis massifs qui y ont été aménagés.

Des meubles du dernier style, aussi solides qu'élégants, ornent les appartements des quatre étages ainsi que le rez-de-chaussée. C'est dans cette partie de l'Hôtel que se trouvent une grande et belle salle à manger et deux immenses salons de réception décorés avec le meilleur goût.

Une mention particulière est due aux deux superbes lions de marbre qui ornent de part et d'autre l'escalier d'entrée de l'Hôtel, du côté de la place Saint-Nicolas.

Mais de tous les attraits que possède le *Cyrnos-Palace*, le plus beau, incontestablement, est son merveilleux horizon. Des balcons des divers étages on a une vue superbe comme il est rare d'en trouver ailleurs : à droite, la montagne du Pigno et le village de Cardo, à gauche la grande bleue, puis au milieu de la vaste place Saint-Nicolas avec, au fond, le tableau du quartier le plus pittoresque de Bastia : la vieille ville et la citadelle ; tout cela forme un panorama vraiment saisissant, devant lequel le voyageur, qui a tant soit peu l'humeur artistique, peut donner libre cours à sa rêverie.

Mais après le rêve vient la réalité. Et celle-là, on la trouvera toute proche, dans les sous-sols de l'Hôtel, où règnera un maître queux, descendant du fameux Vatel, qui préparera les mets les plus délicats et les plus réputés.

Ainsi tout contribuera au bien-être du voyageur ou du touriste qui sera l'hôte de notre ville, et qui trouvera réuni dans un cadre admirable tout ce qui peut contribuer à rendre la vie douce et agréable.

Et maintenant souhaitons de tout cœur bonne chance et prospérité au nouvel Hôtel, au *Cyrnos-Palace*, qui marque une étape nouvelle dans la vie de notre cité tout en faisant le plus grand honneur aux hommes de cœur qui en ont eu l'initiative et qui ont réalisé une œuvre digne en tous points de la reconnaissance publique.

## POISSON D'AVRIL

Les érudits sont des gens gais. J'en sais un qui n'a point de préoccupation plus vive que de rechercher dans les textes poudreux l'origine du Poisson d'Avril. Ai-je besoin de dire qu'il a découvert plus d'une version ? Il est connu qu'en ces matières les esprits les plus exigeants trouvent toujours de quoi se satisfaire ; or, mon savant n'est point difficile, il prend ce qu'il peut, vite satisfait pourvu qu'il prenne.

Donc il hésite entre quatre hypothèses. Ou bien poisson est une corruption de passion et les courses qu'ont fait faire aux mystifiés sont des allusions aux promenades de Jésus, renvoyé d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Hérode et d'Hérode à Pilate. Ou bien le mot rappelle ironiquement le temps où la pêche ouvrait le 1er avril et était toujours infructueuse. Et de deux ; passons à la troisième ! Elle est un peu plus compliquée.

Sous Louis XIII, Charles IV, duc de Lorraine, étant enfermé au château de Nancy, s'en évada le 1er avril et traversa la Meurthe à la nage, ce qui fit dire aux Lorrains qu'on avait donné aux Français un poisson à garder.

Reste la dernière ; c'est celle-là que mon savant préfère. Jusqu'en 1564, l'année commença, en France, le 1er avril et, alors comme maintenant, on avait coutume d'échanger des étrennes. A cette époque, Charles IX décida que l'année s'ouvrirait désormais le 1er janvier, d'où déception pour les personnes qui avaient l'habitude de recevoir des cadeaux. Mais il arriva que des gens furent partagés entre le désir de donner quand même et celui de ne pas se créer une double obligation coûteuse. Ceux-là imaginèrent de tourner la chose en plaisanterie et d'offrir des objets ridicules. Les farces du 1er avril étaient trouvées.

Que valent ces quatre hypothèses ? Je me garderai bien d'émettre une opinion là-dessus. Puisque les érudits s'en contentent, nous serions difficiles en exigeant davantage. Il nous importe peu que les poissons d'avril viennent d'ici ou de là, pourvu qu'ils soient drôles et... que nous n'en soyons pas les victimes.

En effet, tous ne se bornent pas aux courses classiques des naïfs allant de boutique en boutique réclamer du fil à couper le vent, de la solution de continuité, de l'essence de ciseau. Il est des mystifications qui sont cruelles, témoin celles-ci : Il y a quelques années, un directeur de théâtre parisien reçut, dans une après-midi du 1er avril, plus de 400 hommes soigneusement vêtus qui s'offraient pour occuper un emploi faisant de 20 francs par jour, promis par une annonce à « candidats imberbes sachant bien se taire ».

Un savant bibliophile de Namur, René Chalon, qui n'était pas ennemi de la plaisanterie, imagina un jour de dresser un catalogue, anonyme bien entendu, d'une vente matrimoniale de livres scientifiques qu'il adressa à tous les amateurs connus de Belgique et des pays voisins en y joignant une invitation à cette vente qui devait avoir lieu à Bruxelles, le 1er avril. La nouvelle fit sensation chez les érudits, on se disputa et on discuta le précieux catalogue et, un jour dit, de nombreux avants, venus de tous les coins de l'Europe, se rencontrèrent à l'endroit indiqué. Ils y trouvèrent un cabaret, mais pas le moindre ouvrage et durent se souvenir, un peu tard, qu'ils avaient été mystifiés.

Un poisson d'avril célèbre est celui imaginé par un journal anglais l'*Evening Star* qui engagea ses lecteurs à venir visiter une exposition d'ânes qui devait se tenir le lendemain.

Du même genre est la farce suivante que rappelle un de nos confrères : Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, avait un médecin, excellent homme mais possédé d'une innocente monomanie, celle d'être membre de toutes les académies de la terre. Un des aides de camp du prince raconta à la table de service où se trouvait le médecin, qu'il venait, dans une jolie petite ville de Milan, une académie des plus remarquables que lui et ses camarades avaient visitée la veille et qui était une des plus savantes de l'Italie. On engagea fort le docteur à s'y faire recevoir et on lui donna, pour le guider, un aéroli Milanais qui, payé par les officiers, trimbala, pendant 2 heures, à pied, le docteur, et finit par le mener dans un établissement où l'on apprenait à danser aux ours.

En 1874, à Metz, un aide major remit, le soir du 31 mars, à un officier de la garnison, un ordre semblant émaner du gouverneur et qui informait les officiers que « S. M. le Schah de Perse passant en gare à 4 heures du matin, il y avait lieu d'aller en corps le saluer. » On se précipita à l'heure et un commandant s'indigna que la gare ne fut pas décorée et obligea les employés à la pavoiser en hâte. Vous devinez ce que put être l'indignation général quand la plaisanterie ne fut plus douteuse.

Les farceurs sont impitoyables et leur imagination est fertile. Parfois aussi des filous s'en mêlent ; ici l'exemple que nos alliés citer et qui est le plus bel échantillon de ce genre de poisson d'avril :

On pouvait lire, à la date du 30 mars 1840, dans les journaux français : « Un voyageur devenu célèbre, M. Gaimi, a découvert au cours de ses dernières explorations le chou colossal de la Nouvelle-Zélande. C'est à la fois un arbre d'agrément et une plante utile. Il atteint la hauteur d'un pommier ; ses feuilles ressemblent aux nervures saines et il prend tout son développement en six mois. La graine se vend par petites boîtes, à cinq francs l'une, au dépôt général, 7, rue de Pont-Neuf, à partir du 1er avril. »

Le sieur Gaimi reçut pour 400.000 francs de commandes et, au retour, il expédia des graines de poireau à une multitude de braves gens. Quelques-uns de ces dupes se plaignirent à la justice. Mais de Bruxelles, où le... commerçant s'était prudemment réfugié, il écrivit au procureur du roi :

« Monsieur, je m'étonne que vous n'ayez pas remarqué tout de suite que la chose s'est passée un 1er Avril. Les lois ne défendent pas de s'amuser. Alors l'affaire ne doit plus, à vos yeux, avoir de conséquence. »

Il crut prudent, toutefois, de laisser la frontière entre lui et les gendarmes. Et il fut sage.

*Robert DELYS.*

---

139e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

X

MENSONGE VRAI

— Je pourrais aller chercher d'autres vêtements chez monsieur le duc... Ce n'est pas si loin !

— Non, merci, c'est inutile !

Au dispenser des voix dans la pièce voisine, le maître de Chatelet jugea que le docteur prenait congé, et il retourna auprès de Suzanne.

— Aucun danger ! dit M. Garnier... Il ne reste plus qu'un ébranlement nerveux dont nous aurons vite raison... Si, par impossible, il survenait une complication, qu'on me prévienne... Sinon, il est inutile de me déranger... J'ai laissé une ordonnance. Le médecin partit. Ses soins avaient été très efficaces ; la jeune fille, en effet, était complètement revenue à elle.

— Remercie votre sauveur, mon enfant, dit Mme Vaucherel. Sans lui, vous dormiriez pour jamais au fond de la Seine !

Puis, selon le désir de Pierre, elle se retira discrètement. Suzanne tourna lentement son adorable visage du côté de Pierre de Rouvray.

— C'est donc vous, monsieur, qui m'avez empêchée d'accomplir mon dessein ? dit-elle faiblement.

— Oui, mon enfant... A en juger par vos premières paroles, je vois que mes présomptions étaient justes... Vous teniez bien à mourir ?

Elle murmura :

— Excusez-moi, monsieur, de ne vous avoir pas, avant tout, exprimé ma gratitude... Vous avez exposé votre existence pour préserver la mienne, et je dois vous en remercier... Mais, sous avez raison, je voulais en finir !

La jeune fille regarda celui qui lui parlait, et l'expression de sereine bonté dont les traits de M. de Rouvray étaient empreints la frappa. Elle balbutia :

— Je me croyais bien seule, pourtant, lorsque je suis descendue sur la berge de la Seine...

— J'avais remarqué de loin l'étrangeté de votre attitude, mademoiselle, et j'avais deviné ce qui allait se passer... Vous souffriez donc beaucoup ?

— Oui, monsieur.

— Pourtant, vous ne renouvellerez pas votre tentative, n'est-ce pas ?

Elle ne répondit pas. Il insista :

— Dites !... promettez-moi de ne plus donner suite à votre affreux projet !...

— Je ne peux pas vous faire cette promesse, monsieur, répondit-elle lentement.

— Pourquoi ?...

Du nouveau, elle resta silencieuse.

— Parlez, je vous en prie !... Je peux tout entendre !... Vous savez le voir à mes cheveux gris depuis longtemps déjà... Je pourrais être votre père et, dans ma vie, j'ai déjà passé à côté de bien des infortunes... Je soulagerai la vôtre, soyez-en sûre !... D'abord, parce qu'elle est immérités, j'en suis convaincu !...

— Vous ne pouvez rien pour moi, monsieur... Rien de plus que ce que vous avez tenté !

— En êtes-vous certaine ?... Mais d'abord, pour quelle cause voulez-vous mourir ?...

— Ne m'interrogez pas, je vous en conjure !

— Au contraire, mon enfant, j'ai le droit de tout savoir... Car je suis sûr d'avance, devant l'honnêteté peinte sur votre visage, que vous n'aurez pas à rougir de votre confession !

— C'est vrai, monsieur ! répondit-elle.

— Il est aussi de voir à vos manières, à votre voix, que vous êtes une honnête fille... Allons, mon enfant, ayez un peu de confiance en moi !... Voulez-vous me dire votre nom ?...

— Je m'appelle Suzanne.

— Quel âge avez-vous ?

— Dans quelques semaines, j'aurai dix-neuf ans.

— Sans doute, vous vous êtes trouvée en proie à un désespoir qui a provoqué ce moment de folie... Il ne faut point agir pas être hors service pour devenir ce qu'il a causé...

Devant tant de compassion et de paternelle douceur, l'enfant sentit son cœur se fondre. Elle éclata en sanglots.

— Voyons, mademoiselle Suzanne, M. de Rouvray, ne vous désolez pas ainsi !... Lorsqu'on a l'énergie de prendre une résolution comme celle qui nous a mis en face l'un de l'autre, on doit en avoir assez pour regarder résolument n'importe quelle situation !

— Non ! répondit-elle avec une intonation déchirante... Car il en est qui sont plus cruelles et plus douloureuses que la mort !

— Est-il possible que vous soyez si malheureuse ! fit le duc avec émotion... Ah ! parlez, parlez, mon enfant !... Je vous réconforterai !... Comptez sur moi !

Elle poursuivit :

— J'ai été forcée de renoncer à ce qui m'était le plus cher au monde, à l'espoir qui soutenait ma vie... Je n'en ai pas eu la force et j'ai supplié le Bon Dieu de me reprendre !

— Vous avez pourtant qu'il condamne le suicide !

— Il est miséricordieux... Il me pardonnera... Il sait que si j'ai voulu me tuer, c'est pour échapper à la honte de l'homme que j'aime !

— Mais comment celui-là a-t-il pu accepter un pareil sacrifice ?

Dans la fièvre qui la dominait encore, Suzanne raconta à son sauveur sa navrante histoire. Le duc de Rouvray l'écoutait, pénétré de tristesse. C'était vrai. Sans la décision qu'avait prise la jeune fille, c'est deux victimes au lieu d'une qui se seraient endormies pour jamais ! Les parents du flanc auraient-ils survécu aux mêmes aux remords qui les auraient saisis à la gorge ?...

— Pauvre enfant ! répéta Pierre. Oui votre acte de désespoir serait sublime si vous n'aviez pas oublié que, vous aussi, vous avez un père et une mère !

— Non, monsieur, dit l'enfant... Je n'en ai pas.

— Vous êtes orpheline ?

— Au moins, je ne connais pas ma famille.

Une lueur passa dans les yeux du duc de Rouvray. Il poursuivit d'une voix légèrement altérée :

— Vous vivez seule ?

— Non, monsieur, j'ai été élevée par une brave femme, une ouvrière parisienne qui m'a servi de mère.

— Où vous avait-elle recueillie ?

— Je n'en sais rien.

— Elle ne vous en a pas instruite ?

## Union Générale des Corses et Amis de la Corse

*Section Bastiaise*

Conformément à la convocation insérée à la suite de la lettre de démission de M. Cammalletti, président de la Section bastiaise, une assemblée générale de cette section a eu lieu, samedi soir, au local de l'association.

La réunion a été présidée par Me Giacomoni, conseil-général, membre d'honneur de l'Union, avocat de Me de Mari, avocat, également membre d'honneur de l'association. Après avoir exposé les raisons pour lesquelles le camarade Cammalletti a cru devoir donner sa démission, Me Giacomoni s'est fait l'interprète des sentiments d'unanimes regrets que cette détermination laisse parmi les unionistes.

Au nom des nombreux membres composant la Section bastiaise, le Président de la réunion a rendu un hommage mérité au zèle dévoué de celui qui fut, pour ainsi dire, le fondateur de l'Union générale en Corse.

L'assemblée, appelée à élire le nouveau président, désigne, à l'unanimité, M. le docteur Stefani. En remerciant les unionistes pour cette désignation, Me Giacomoni dit que l'assemblée ne pouvait faire un meilleur choix. M. le docteur Stefani, unioniste militant, a été le fondateur de la Section lyonnaise dont il reste le président d'honneur et qu'il dirigeait encore lorsque, dans le but de se rendre toujours plus utile à son pays, il est venu fonder, à Bastia, sa clinique chirurgicale. Sa compétence toute spéciale, ses relations, une connaissance approfondie de toutes les questions corses qu'il a successivement étudiées et traitées, par la parole et par la plume, désignaient M. le docteur Stefani pour prendre en mains, dans les circonstances présentes, la cause du relèvement économique, la défense des intérêts du pays.

Le nouveau président remercie, en quelques mots, les membres présents de la Section de l'avoir désigné pour diriger l'œuvre de propagande, le mouvement de progrès moral et économique qui sont le but du vaste groupement Corse qu'est l'Union générale.

Il espère que, secondé par les autres membres du bureau et fort de l'appui moral de tous les unionistes, il aura la tâche facile pour l'accomplissement du programme de l'Union que, très clairement et très consciencieusement, il expose à l'assemblée avant de clôturer la séance.

## Gazette de la Balagne

*Calvi*

Dans la nuit du 28 au 29 mars, un ouragan d'une extrême violence s'est déchaîné sur le territoire de Calenzana. On peut dire que, jamais un sinistre pareil n'est survenu dans notre région, aussi, nos campagnes sont-elles jonchées d'oliviers et particulièrement d'amandiers.

A Calenzana, il n'y a pas moins de cent cinquante mille francs de dégâts.

M. Fabiani, conseiller général, l'homme toujours des intérêts de son beau canton, a adressé immédiatement le télégramme suivant à M. le Préfet de la Corse :

« Je me permets de faire appel à votre « bienveillante et pressante intervention auprès des Pouvoirs publics en vue d'atténuer l'immense désastre qui désole population, entoure et particulièrement commune de Calenzana et dont vous êtes déjà informé par Sous-Préfet. »

Nous espérons que M. le Préfet, dont la sollicitude pour les populations rurales est connue, voudra bien peser de sa haute autorité, pour obtenir que des secours soient accordés aux propriétaires si éprouvés.

C'est, d'ailleurs, pour faciliter sa tâche que M. Fabiani, pénétré d'un réel sentiment de justice et d'équité, a demandé au distingué représentant de la République de désigner le professeur départemental d'agriculture pour présider aux évaluations des dégâts qui serviront de base aux allocations d'indemnités.

Dès que le ministre s'est prodigué, M. le Maire de Calenzana, toujours en éveil quand il s'agit de sa chère commune, s'est empressé de vigiler au sympathique M. Vernin, sous-préfet de l'arrondissement, les dommages causés par le désastre.

*Occhiatana*

Dimanche dernier, ont eu lieu à Occhiatana, les obsèques de M. Jacques-François Orsoni, le père tendrement aimé du notaire Mr Orsoni Melchior, instituteur à Ville-de-Paraso, et Jean-Pierre Orsoni, instituteur à Rogliano. Une foule immense accourue de tous les points des cantons de Bigorno et Murato a tenu à accompagner jusqu'au champ de l'éternel repos cet homme qui a laissé à tous ceux qui l'ont connu l'exemple admirable d'une vie de travail, de dévouement et d'honneur. Nature d'élite par excellence, le regretté défunt inspirait à tous, par la droiture de son caractère, la confiance et l'affection ; il inversait la déférence et le respect jusqu'à la vénération. Nous nous inclinons respectueusement devant la dépouille de celui qui fut toujours considéré comme un homme de bien dans toute l'acception du terme.

A sa chère compagne, à ses fils éplorés, qui se trouvent aujourd'hui plongés dans une affliction sans remède, nous offrons nos plus affectueuses condoléances. — A.

## Palmes Académiques

Sont nommés Officiers d'Académie,

MM.

Fontana Joseph, chef de la musique municipale de Calvi.

Franceschi Ange-Félix-Tiburce, rédacteur principal à l'administration centrale des douanes.

Franceschi Antoine Xavier, expéditionnaire au ministère des finances.

Franceschi Joseph-Marie, membre fondateur de la caisse des écoles à Toulouse.

Fratoni Jean-Toussaint, commis principal de l'hydraulique agricole, régisseur du domaine national de Casabianda.

Giannettini Paul, avocat à Corte, conseiller général de la Corse, maire de Bisinchi.

Le docteur Gianeli Jean-Baptiste, médecin à Lozzi.

Le docteur Gigante Hiram, conseiller général de la Haute-Loire, maire de Sainte-Florine.

Giuliani Jean-Baptiste, notaire à Sainte-Lucie de Tallano.

Le docteur Graziani Paul-Jean, médecin à Paris.

Guelfucci Jacques, conseiller général de Fontaine sur-Soône, président fondateur de la société du sou des écoles laïques.

Legris François, adjoint au maire de Calvi, membre du conseil d'administration du collège.

Leoni Léon-Louis, traducteur interprète, attaché au parquet du tribunal de la Seine.

Mlle Levie Hélène-Hermine, institutrice à Paris.

Luciani Michel, expéditionnaire à l'administration des postes, président de société de préparation militaire à Paris.

Mancini Paul-Marius-François, sous-directeur de la Cie des tramways d'Amiens.

Marandechi Jean-Baptiste Auguste, expéditionnaire à la préfecture de la Seine.

de Mari Pierre François-Jean, commissaire de police à Falaise.

Mariani Jean-Paul, maire de Sermano.

Mariani Jacques, pharmacien à Nemilly-sur-Seine.

Marini Xavier, avocat à Calvi.

Marotti Ambroise, commis des postes et télégraphes à Ville de Paraso.

Massoni Maxime-Antoine-François, ancien professeur de gymnastique au lycée de Turin, à Saint-André de Cotone.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 mars.

Les transactions ont été plus actives et la tendance générale beaucoup plus satisfaisante aujourd'hui sur de meilleures nouvelles extérieures. Notre Rente ne varie pas à 96.40. Les Fonds Etrangers consolident leur avance précédente comme le Turc et le Portugais on l'accentuant comme l'Extérieure à 98.45 et le Serbe à 88.72. Emprunts Russes en reprise : 4 1/2 0/0, 1909, 101.30. Bonne tenue de nos Grandes Institutions de Crédit. Le Crédit Foncier fait 820. Le Crédit Lyonnais réalise de nouveaux progrès à 1.470, le Comptoir National d'Escompte reste à 912. Société Générale 780 ; son bilan au 28 février fait ressortir au total des opérations sociales un accroissement d'environ 3 millions. Les bénéfices nets du mois se sont élevés à fr. 1.334.101.60.

Le Suez monte à 3.437. Valeurs de traction et d'électricité fermes. Charbonnages et Métallurgiques Russes en avance. Les titres aurifères sont en progrès : Rio 1.700.

L'obligation 4 1/2 0/0, 1re hypothèque, Saint-Louis, San-Francisco Railroad est ferme à 475.

A la deuxième partie, l'action des Grands Magasins à la Ville Saint-Denis est l'objet d'échanges suivis à 129.50.

En Banque, l'Anglo-French Mercantile and Finance Corporation se tient à 25.50.

Valeurs pétrolifères, Forghana Oilfield s'avance à 20.50.

La Gleboff Grosnyi cote 31.50 les cinquante-et-un fr. les mille.

Fermeté à 444.50 de l'obligation 5 0/0 de la Cie Générale de Rio Janeiro. On demande à 484 l'obligation 5 0/0 Crédit Foncier de l'Uruguay qui détache un coupon de 6.25 le 15 avril : l'action reste en bonne tendance à 274.

Chemins Français soutenus. Nord 1.555, Lyon 1.470, Orléans 1.360.

## Commission des Prisons

*Séance du 1er avril 1911*

Ordre du jour :

I. — Compte rendu de la visite mensuelle des délégués.

II. — Affaires diverses.

III. — Visite de la prison.

N. B. — Conformément à la décision prise au cours d'une des séances de la Commission le présent avis tiendra lieu de convocation.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

*Nos Hôtes*

Sont arrivés : M. le Comte et la Comtesse de Flaux de Paris ; M. Ernest Lafart ; Lady Walkin, Miss Paquelnicht ; M. et Mme de l'Hopital d'Orléans.

*Arrestations*

Le nommé N.... Eugène, pour contrainte par corps, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

*Sténographie*

Ainsi que nous l'avions annoncé, les épreuves générales de l'Institut Sténographique de France (1re session) ont eu lieu dimanche matin, à l'Hôtel-de-Ville.

Vingt élèves du Cours Municipal, six du Cours secondaire de jeunes filles et plusieurs autres élèves particuliers ont subi ces épreuves.

27 d'entr'eux ont pris part aux épreuves de sténographie intégrale, 1 à l'épreuve de mitagraphie, 2 aux épreuves de vitesse à 50 mots à la minute, et 2 à celles de 80 mots.

Les compositions ont été transmises à la Commission d'examen de Paris, chargée de contrôler et de corriger les épreuves dont les résultats seront connus dans un mois environ.

## THÉATRE DES VARIÉTÉS

*Place de l'Hôtel de Ville*

Ce soir, à 8 heures 1/2.

*Grande soirée de gala au bénéfice de M. David SCALA, fort jeune Ier rôle.*

**LA VERGINE DEL LEPPI**

Bazzetta mediovale de Novelli

**Le Retour du Régiment**

Drame en 1 acte de L. Mori

A la demande générale

***Stenterello Geisha***

Opérette en 1 acte

PRIX DES PLACES : Baignoires, 2.50. — Fauteuils, 1.50 — Stalles, 1.00. — Galeries, 0.75. — Parterre, 0.50.

## La Lutte contre l'Impaludisme

Dans nos articles précédents nous avons touché à plusieurs expérimentations de traitement et de prophylaxie faits avec l'*Eusojole*, dont le plus remarquable est lieu à Ostie, près de Rome, sous la direction de l'illustre sénateur prof. G. B. Grassi. La relation de cette expérimentation a une grande importance dans le chapitre de la thérapeutique du paludisme.

Cette expérimentation avait été précédée par deux essais de traitement et de prophylaxie avec la seule quinine, mais ils avaient abouti à de bien maigres résultats. Plein conseillait, comme traitement prophylactique, un demi gramme de quinine tous les huit jours ; mais alors, comme à présent, les savants sérieux ne considéraient pas suffisantes les petites doses de quinine, même administrées quotidiennement, tandis que les grandes doses, qui seules auraient le pouvoir de préserver de l'impaludisme, ne sont pas tolérées par les sains.

Grassi a démontré par son expérimentation qu'en associant la quinine au fer, à l'arsenic et à des substances amères qui tonifient l'appareil de la digestion, comme dans l'heureuse formule des pilules *Eusojole* de la Maison Bisleri de Milan, on parvient à détruire dans l'homme toute espèce de parasites malariques et à guérir radicalement toute infection paludique.

Les petites doses de ce remède, prises quotidiennement par l'homme sain, agissent comme reconstituant et le garantissent sûrement contre l'infection paludique.

Une élite de médecins et de microscopistes et bon nombre d'infirmiers assistèrent à l'expérimentation d'Ostie, qui fut, il faut le reconnaître, une expérimentation modèle. Grâce à l'abondance de personnel (chose très rare), l'on put administrer méthodiquement le remède chaque jour aux 293 individus soumis au traitement et à la surveillance sanitaire, en présence des médecins mêmes, ce qui donne valeur de vérité aux merveilleux résultats obtenus. Et l'on peut bien les appeler merveilleux, car sur 293 individus on n'eut à plaindre que quelques accès de fièvre, tandis que sur un groupe de 92 personnes qui n'avaient pas été soumises au traitement avec l'*Eusojole*, 86 tombèrent grièvement malades !

L'illustre prof. Goiart, de la faculté de Médecine de Lyon, qui visita l'expérimentation d'Ostie, ne put que s'émerveiller des brillants résultats obtenus. Ostie était alors une oasis de santé, au milieu de la désolante campagne romaine, et l'on jouit pendant plusieurs années de suite des effets salutaires de cette expérimentation.

*Le Docteur.*

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 mars

Thermomètre.—7 heures + du matin 11°4 à midi 15° + à 5 heures du soir + 12°2 Maxima + 16°8 Minima + 8°6.

Baromètre.—7 heures du matin, 758 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel le matin, Quelques nuages.

l'après-midi, id.

—)o(—

### Une trouvaille

Au cours des travaux de réfection du plancher de la sacristie de Saint-Jean, une trouvaille a été faite qui a intrigué beaucoup de monde.

Les ouvriers ayant aperçu une dalle, la soulevèrent, et quelle ne fut pas leur stupéfaction en voyant qu'elle recouvrait une construction en maçonnerie de 80 centimètres environ de hauteur qui avait été creusée dans le sol même.

A l'intérieur de la construction en briques, se trouvait une caisse en bois, doublée d'une seconde caisse en zinc, qui contenait un bocal en verre très évasé, et au fond duquel gisait un cœur humain, encore humide de l'alcool dont on avait rempli la vase pour le conserver intact.

On se demande ce que signifie cette inhumation bizarre d'un cœur humain.

Ce n'est pas un poisson d'avril ! Allez-y voir.

### Carnet mondain

Nous avons appris avec un vif plaisir le prochain mariage de M. André Cagurno, officier-mécanicien de la marine marchande, avec Mlle Hélène Cima, et celui de Benoit Cima, officier-mécanicien de la marine marchande, avec Mlle Bonnite Cagurno.

Les fiançailles viennent d'être célébrées à Marseille.

Nous offrons nos meilleurs vœux aux jeunes fiancés, et nospius sincères félicitations à leurs familles.

### Nouvelles judiciaires

Nous avons appris avec un réel plaisir que notre compatriote et ami M. Laurent Sozzo, commis greffier près le tribunal civil de Tizi-Ouzou, vient d'être nommé greffier à Michelet (Algérie).

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

### A Saint-Jean

Demain, dimanche de la Passion, à 4 heures, à l'issue du sermon qui sera prononcé par le R. P. Souverain, sa quête sera faite au profit du Cercle catholique d'ouvriers.

Elle sera faite par Mesdames la Comtesse Gregori ; de Casabianca-Benedetti ; Raymond-Bianchi ; de Matra-Battistini.

### Conférence littéraire

Demain dimanche, à 2 heures et demie précises, M. Jules Maltedo, professeur-adjoint au lycée, donnera au Théâtre municipal de notre ville une Conférence littéraire sur la Conversation moderne et les Salons au XXe siècle.

Cette Conférence, faite au profit des œuvres de bienfaisance, sera présidée par M. Gaudin, maire de Bastia.

Le prix d'entrée est de 0,50 centimes.

### Police Monégasque

M. Rinieri Martin est nommé agent de la Sûreté publique à Monaco.

### Contravention

Procès-verbal a été dressé contre la nommée A. M., pour avoir encombré la rue Saint-Charles avec des caisses d'emballage.

### Inscription Maritime

Le paiement du 1er trimestre 1911 des pensions invalides de la Marine aura lieu à Bastia le 1er avril.

### Ecurie malpropre

Les nommés G. J., marchands de pâtes, et B. C., journalier, ont été mis en contravention, pour avoir laissé leur écurie située boulevard Saint-Angelo, dans un état de malpropreté repoussant.

### Avis

Les patrons et ouvriers boulangers de Bastia sont invités à se réunir lundi prochain, 3 avril, à 9 heures du matin, à la Mairie de Bastia, salle de la Justice de paix, pour discuter relativement à la loi sur le repos hebdomadaire.


### Un bon remède pour la rougeur

Pour guérir rapidement les grandes rougeurs, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les phlegmons de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 50, adressé à H. Bertinet, rue des Lions, 14, à Paris.


### A vendre

Petit appartement de deux pièces, 1, rue du Castagno.

S'adresser à M. Maltedo, 16, boulevard Paoli, au 1er.

### A vendre

Mobilier neuf.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

### A vendre ou à affermer

Propriété « Schiavona » près Biviers vignes, arbres fruitiers, lumerières.

S'adresser : F. Mattei, 15, Place Ste Nicolas, Bastia.

### AVIS DE DÉCÈS

M. Emile Lucciana, inspecteur des douanes en retraite ;

A la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de

MADAME LINA-FANNY LUCCIANA

son épouse, décédée à Bastia, à l'âge de 58 ans, et les prie d'assister à son enterrement qui aura lieu samedi, 1er avril, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Favalelli, n° 2.


***DÉMÉNAGEMENTS***

**pour tous les pays**

DÉPOT DE CADRES POUR MOBILIERS

PRIX TRÈS MODÉRÉS

*A. PADOVANI, 7, Route du Cap*

BASTIA


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

COURS DE PARIS

30 mars — 31 mars

Rentes de 3 0/0 anciens . 96.35 — 96.30

de 3 0/0 amortis. . 97.35 — 97.30

ex-coupon

## *Les Projets du lieutenant Bague*

### NICE-CORSE SARDAIGNE-TUNISIE

Paris, 31 mars.

L'intrépide aviateur Bague, qui est actuellement à Paris, où il surveille les réparations de son monoplan, annonce qu'il ne va pas tarder à mettre son projet à exécution.

Nos lecteurs se rappellent que l'officier-aviateur est fermement convaincu que l'on peut établir par la voie aérienne, des relations rapides et suivies entre la France et l'Algérie avec escales en Corse et en Sardaigne.

Cette expérience le lieutenant Bague veut la renouveler bientôt. Il a l'intention de partir de Nice à 7 heures du matin et d'atterrir à Calvi, où il déjeunera.

Après déjeuner l'audacieux aviateur prendra son vol pour Ajaccio, où il passera la nuit.

Bague partira le matin pour la Sardaigne et de là il compte atterrir sur la côte Tunisienne.

### NANCY

### MORT SUBITE D'UN SOUS-OFFICIER CORSE

Nancy, 31 mars.

Le sergent Orsini, du 37e régiment d'infanterie, tombé subitement malade hier, fut transporté à l'hôpital militaire, où il est décédé ce matin.

L'autorité militaire a prescrit une enquête. Il va être procédé à l'autopsie du cadavre.

## Conseil des Ministres

Paris, 31 mars.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

## Au Palais Bourbon

*Entrée sensationnelle de M. Légitimus*

Paris, 31 mars.

Au moment où la Chambre achevait la discussion du budget des Beaux-Arts, M. Légitimus, député de la Guadeloupe, qui a été condamné à deux ans de prison, par le tribunal de Pointe-à-Pitre, pour fraudes électorales, et qui était absent depuis longtemps, faisait hier son entrée à la Chambre.

L'arrivée de M. Légitimus provoque un incident des plus comiques.

Nos députés voulurent s'amuser et rire un brin.

Des applaudissements ironiques éclatèrent sur tous les bancs

Certains députés poussèrent des exclamations, d'autres des hourras.

## Nouvelles Maritimes

*Promotions*

Paris, 31 mars.

Sont promus au grade de capitaine de vaisseau :

MM. les capitaines de frégate : Raffier-Dufour ; Pompernéel et Durand.

Sont promus au grade de capitaine de frégate :

MM. les lieutenants de vaisseau : Richard ; Saillard ; Bihel ; Lebail ; Gascou et Morillon.

Sont proposés au grade de lieutenant de vaisseau :

MM. les enseignes de vaisseau : Poitevin ; Fauque de Jonquières ; Baud ; Despax ; Guillou ; Le Corvoisier ; Trucy et Struilu.

## EN ALLEMAGNE

### Grand débat au Reichstag

*La question du désarmement*

Berlin, 31 mars.

Un grand débat a eu lieu, hier, au Reichstag, au sujet de la discussion du budget du ministère de la Guerre.

Le groupe des députés socialistes déposa une proposition de loi relative au désarmement.

Cette proposition donna lieu à une longue et vive discussion.

Le Chancelier de l'Empire intervint dans le débat, et termina son discours par cette phrase : « Le faible est toujours la proie du fort. »

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Séance du matin*

*Présidence de M. ETIENNE*

*Vice Président*

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1911.

***Ministère de la Guerre***

*(Troupes Coloniales)*

La Chambre continue la discussion générale du budget du Ministère de la Guerre pour les troupes coloniales.

M. Augagneur rapporteur de ce budget, monte à la tribune.

Le député du Rhône, donne des explications complémentaires au sujet de l'augmentation des crédits qui est demandée.

### L'amiral Biensaimé

député progressiste de la Seine, succède à la tribune à M. Augagneur.

L'orateur combat longuement et énergiquement les conclusions du rapport du député du Rhône.

***Les Tirailleurs Sénégalais***

La Chambre réserve le chapitre relatif au maintien en Algérie des Tirailleurs Sénégalais.

Tous les chapitres de ce budget sont ensuite successivement mis aux voix est adoptés.

La séance est levée à 12 heures 40 et renvoyée à cet après-midi.

*Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

***Question Driant***

Au début de la séance, M. Driant, député de Meurthe-et-Moselle, pose au ministre de l'Intérieur, une question au sujet des brutalités dont il a été témoin à la neuvième chambre correctionnelle, pendant le procès Lacour, et des mesures que le gouvernement compte prendre pour que les citoyens ne soient pas exposés à des brutalités pareilles.

### M. Monis

président du Conseil, répond à M. Driant, qu'il est susceptible que l'on permette à des citoyens, de se mettre en rébellion contre la loi, sans les rappeler à l'ordre, au besoin par la force.

### M. Driant

réplique.

Il déclare qu'il n'entend pas que l'on ne sanctionne pas les actes de rébellion, mais il demande que l'on interdise aux agents de la force publique, et envers n'importe quel citoyen, de pratiquer le « passage à tabac » dont ils deviennent coutumiers.

L'incident est clos sur ces explications

***Interpellation Bouyssou***

Le président annonce qu'il a reçu une demande d'interpellation de M. Bouyssou, député radical socialiste des Landes, au sujet de certains faits reprochés à M. Emile Constant, sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur, relativement à l'application de la loi sur les Congrégations.

### M. Bouyssou

monte à la tribune et expose longuement les faits.

Il explique que M. Emile Constant, qui reprochait à M. Briand, de pratiquer une politique peu énergique à l'égard des Congrégations, savait aussi, dans son intérêt, ménager certaines susceptibilités réactionnaires.

Il raconte que M. Emile Constant avait, en effet, demandé à l'ancien président du Conseil, de donner un sursis à la congrégation des Ursulines de Bazas (Gironde) qui devait être dissoute en vertu des lois de 1901 et 1904.

L'orateur dénonce le chantage de ce sous-secrétaire d'Etat, que M. Monis a cru devoir faire entrer dans son ministère et demande au gouvernement si sa présence n'est pas faite pour faire soupçonner encore le nouveau cabinet de faiblesse coupable envers les Congrégations, ce qui constituerait un manquement à ses promesses.

### Le Président du Conseil

monte à la tribune, et répond longuement aux attaques de M. Bouyssou.

L'orateur défend son collaborateur, M. Constant, qui dit-il, « a toujours été digne de la confiance des républicains. »

Les explications légèrement embrouillées, que le président du Conseil donne du geste de M. Emile Constant, soulèvent plusieurs incidents.

M. Bouyssou, proteste de son banc et accuse M. Monis de vouloir continuer la néfaste politique d'apaisement inaugurée par son prédécesseur.

A la fin de son long discours, M. Monis, président du Conseil, pose la question de confiance.

### Les Ordres du Jour

La discussion étant close, le président donne lecture des ordres du jour qui ont été déposés.

### Ordre du jour de confiance

L'ordre du jour de confiance est mis aux voix et adopté par 313 voix contre 139.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

## SÉNAT

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

### Nos constructions navales

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant le gouvernement à faire mettre sur les chantiers deux grands cuirassés, pendant l'année 1911

### M. Flaissières

sénateur socialiste des Bouches-du-Rhône, monte à la tribune,

L'orateur combat le projet de loi du gouvernement.

Il s'élève contre l'armement à outrance qui fait supporter aux nations des charges énormes.

Il examine s'il y a un moyen d'éviter les grosses dépenses qu'on va engager, et au cas où elles seraient inévitables, quelles sont les mesures à prendre pour qu'elles soient efficaces, c'est-à-dire, pour que nous en ayons pour notre argent.

« Les électeurs ne comprendraient pas le vote de pareils crédits, s'il n'était pas démontré qu'ils sont indispensables. »

L'orateur termine en protestant contre la construction de deux cuirassés par l'industrie privée, et demande que ce soit, en tout cas, les ouvriers des arsenaux qui aient le monopole des constructions navales.

### M. Delcassé

ministre de la Marine, succède, à la tribune, à M. Flaissières.

L'orateur répond aux protestations de M. Flaissières contre l'armement à outrance.

« Pendant que nous discutons sur la limitation des armements, dit-il, les puissances qui ont déjà une avance sur nous, augmentent encore cette avance.

« La principale garantie de la paix est dans la force de notre marine et de notre armée.

« En attendant le désarmement général, dont on parle si souvent, notre devoir est de ne rien négliger pour la défense nationale. »

Le ministre termine en faisant ressortir qu'il est d'urgence de confier la construction de deux cuirassés à l'industrie privée, et que d'ailleurs les dépenses ne seront pas plus élevées que si on la donnait aux arsenaux.

### L'amiral de Cuverville

sénateur du Finistère, prend ensuite la parole.

L'orateur défend le projet de loi. Il trouve que le Gouvernement n'a que trop tardé à prendre des mesures pour fortifier notre marine.

Il démontre que les nations voisines augmentent sans cesse leurs unités de combat, et que la France a le devoir d'en faire autant.

Le sénateur du Finistère termine en déclarant qu'il votera les crédits demandés pour la mise en chantier de deux cuirassés.

### Le Vote

Le projet de loi autorisant la mise en chantier de deux bâtiments, dans le courant de l'année 1911 est adopté par mains levées.

L'amendement Godart, voté par la Chambre, est disjoint.

Cet amendement était ainsi conçu :

« Aucune commande pour la construction, l'aménagement ou les fournitures, ne pourra être donnée, soit par adjudication, soit de gré à gré, aux entreprises ou aux sociétés ayant à leur tête ou dans leur conseil d'administration, leur contentieux et leur contrôle, un ou plusieurs membres de la Chambre des députés ou du Sénat. »

### Les Crédits pour le Maroc

Le Sénat passe ensuite à la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture, sur l'exercice 1910, de crédits supplémentaires concernant les opérations militaires au Maroc.

Après une courte discussion, le projet de loi est adopté.

La séance est levée et renvoyée à mardi


**Nouvelle Société Navale de l'Ouest**

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

*33, rue de l'Opéra, Bastia*

**Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée**

***Frêts avantageux***

Le vapeur Saint-Paul partira de Bastia vers les premiers jours d'avril, à destination des ports du Nord et Anvers.

**Maximum de lumière**

**Maximum de durée**

**Minimum de volume**

Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche

***« Radia »***

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouves artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
CIGARE MATTEI

LA CONFIANCE
Cie Assurgm d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Assurgm d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 347 Millions
LA MINERVE
Cie Assurgm d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 25, Bd Paoli, BASTIA

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 fr.
QUI INDIQUE TOUT POUR
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Vient de paraître :
L'AGENDA
GALLIA
PRATIQUE
ELÉGANT
SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 15×15, relieure toile verte
Son nombre de Pages : 600 (Une par jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

L'EAU PRÉCIEUSE
ET SES EFFETS
A ceux qui pourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répétons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les affections cutanées connues ou inconnues ; nous ne croirons en trouver la meilleure preuve que de citer les propres mêmes de ceux qui, l'ayant employée, attestent que tous ses mérites.
... Monsieur, — Depuis un an, j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait un bras et les jambes. Après avoir usé essais, potion, pommades, désinfectifs de toutes sortes et sans obtenir le moindre soulagement, j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'applique qu'en moins de deux mois et mon guérir mes douleurs, j'en donne encore quelques. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de mes semblables qui souffrent de cette affection.
Victor LECHEIN, 32, rue de Morphy, Reims, (France)
Le traitement est simple, facile, peu coûteux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée : « Une Jambe moulée dans la verre ».
Dépôt général à Rouen : Pharmacie DEFENDIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais 10, & Ajaccio Pharmacie Guidicelli.

On DEMANDE des MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
« Je viens vous parler et vous sans drogues, sans opérations, par la MÉDECINE NATURELLE, dépurative, radicatrice, non, pleniste, hygiène, et que chacune peut trouver chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Diabète, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Virus du Sang, Nerfs, Impuissance, Incontinence, Paresse, etc.
10.000 MALADES GUÉRIS depuis 4 ANS. — RÉMISSION de 1/2. — EXPLICATION GRATUITE.
Pour recevoir consultation gratuite nous prier de nous écrire avec [illegible]

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Flotoline, en bidonnets de 5 litres.
Naphtagrille, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Vin du CAP CORSE au QUINQUINA de L. R. MATTEI
Apéritif
TONIQUE
Délicieux
Fortifiant
Attention aux Contrefaçons

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco
Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

PLACEMENTS D'ARGENT A REVENUS MENSUELS
ÉPARGNE ET FORTUNE

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE
a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de Photographie, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 92 — DIMANCHE 2 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Réclames, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays : le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | On ne répond pas des manuscrits déposés. |


LE CALENDRIER
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 5 h. 07 m. — Coucher, 5 h. 48 m.
Premier quart., le 7 — Pleine Lune, le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Passion.
Fête de Demain : Saint Richard.

1er AVRIL

## LES VIOLETTES

### CONTE DU DIMANCHE

On venait de se lever de table, et les invités du docteur Germaise, une des sommités médicales les plus en renom de Paris, s'étaient rendus dans l'immense jardin d'hiver attenant au somptueux hôtel qu'il occupait avenue Henri-Martin.

A la fumée des fins havanes et des cigarettes turques se mêlaient, par instants, l'odeur douce et pénétrante des œillets multicolores, l'arôme délicieusement enivrant des jasmins tubéreux éclosus, le parfum grisant des roses aux couleurs tendres desséminées, çà et là, dans les massifs de verdure et de plantes rares.

Un cercle d'habits noirs, de brillants uniformes et de jolies femmes aux longues robes soyeuses et frou-frou tantes, aux épaules nues, constellées de diamants, s'était formé autour du général Dauglade, neveu du Maréchal depuis huit jours et dont on disait le retour. On le savait assez remarquable conteur que remarquable tacticien et l'on espérait bien qu'il rapporterait de son séjour au pays des Mœurs une ample provision de récits extraordinaires, joints à ses non moins heureux talents.

Assailli de tous côtés par les joyeux convives où le sexe faible se montrait le plus empressé, le général avait redressé sa haute taille, puis son regard s'arrêta sur une jeune femme qui s'entretenait gracieusement avec un moucheur de fine dentelle, lequel répandait dans l'atmosphère une odeur douce et discrète de violettes des bois.

— Allons, mon général, un bon mouvement. Et le docteur Germaise. Vous ne voyez donc pas combien toutes ces charmantes jeunes femmes sont d'une nervosité rare... Cela peut devenir dangereux, général. J'en ai deviné la cause, et ma science étant impuissante à en éviter les funestes conséquences, j'aurai recours à la vôtre.

Et tout souriant, le docteur avait ajouté :

— Vous avez la parole, mon général.

Les conversations cessèrent aussitôt et l'officier supérieur, après s'être incliné en signe d'assentiment, s'assit, puis avec cette rondeur militaire qui le caractérisait :

— Vous désirez une histoire, Mesdames. Je m'exécute. Toutefois, si vous le voulez bien, je laisserai le cigare de côté. Ce pays n'a pas été bien riche en aventures pour moi et nous avons donné une telle chasse aux maraudeurs que je n'ai presque pas vécu dans leur entourage. Je ne pourrai donc vous satisfaire sur ce point. Mais, je viens de sentir une odeur délicieuse de violette. J'ai toujours été très indifférent pour le parfum artificiel. Cependant, celui-là vient de me rappeler une aventure qui est restée inoubliable pour moi. Je vais donc vous la narrer.

Les convives avaient souri et le général après avoir lancé, vers le plafond vitré, la fumée bleuâtre de son cigare, commença son récit.

— C'était au commencement de 1871, dans les premiers jours de mars. Nouvellement promu lieutenant, je me trouvais aux environs d'Amiens, sous les ordres de Faidherbe. Comme tant d'autres, je rêvai d'une jour aux victoires les plus éclatantes après tant d'épouvantables désastres...

Il fallait à tout prix arrêter la marche de l'ennemi vers le Nord et j'avais été désigné pour diriger une reconnaissance à quelques lieues d'Amiens. Après deux heures de marche, j'arrivais à quelques kilomètres à peine des lignes prussiennes et, jugeant qu'avancer plus loin avec la faible poignée d'hommes qui m'accompagnaient eût été les livrer à une mort certaine, je leur fis faire demi-tour et résolus de continuer seul. La curiosité avait été chez moi plus forte que la raison. A toute force je voulus savoir ce qui se passait trois kilomètres plus loin, pour éviter les avant-postes que je distinguais très nettement. A l'horizon, je pris à travers bois, marchant droit devant moi, au hasard. La nuit arrivait lentement, enveloppant toute la campagne d'ombres et de mystères. Bref, je finis par me perdre dans un dédale inextricable de fourrés et d'horticultures. Je marchais toujours, espérant retrouver ma route, cherchant vainement à m'orienter à travers le crépuscule brumeux de cette fin d'hiver.

Soudain, à l'entrée d'une prairie, j'aperçus une jeune fille, presque une enfant. Rapidement, je me dirigeai vers elle et, en quelques mots, je lui expliquai mon aventure.

— Ah ! vous êtes perdu, mon officier, fit-elle, ayant un adorable sourire sur les lèvres roses.

Puis, elle ajouta plus bas :

— C'est fort heureux que vous m'ayez rencontrée... Cinq cents pas de plus et vous tombiez au milieu des sentinelles prussiennes... Je les ai vues tout à l'heure...

La jeune fille me prit la main, puis me dit encore :

— Je suis du pays, monsieur l'officier, suivez-moi.

Elle marchait vite, si vite, si vite même que je dus presser le pas pour la suivre. Pendant une demi-heure, nous longeâmes d'étroits sentiers, de profondes fondrières, sautant des fossés d'eau bourbeuse... Et moi, messieurs, je me laissais doucement conduire, séduit par la grâce charmante et la beauté troublante qui se dégageaient de cette petite paysanne, à la peau fraîche et satinée comme celle d'un fruit bien mûr dans lequel on mord avec rage.

Rêveur, j'écoutais son babillage. Elle me raconta son histoire. La veille, les Prussiens avaient tout saccagé chez elle, emmenant son père comme otage, la laissant seule au milieu des ruines fumantes de l'humble ferme incendiée. Et, à mesure qu'elle parlait, tandis que le crépuscule descendait lentement sur la terre, il me semblait que jamais je n'avais entendu une musique plus douce, plus divine que la voix de cette enfant...

Le général fit une pause, alluma un second cigare et poursuivit :

— Au bord d'un chemin creux, elle s'arrêta. Elle venait d'apercevoir, près d'un tas, une touffe d'herbe toute humide de rosée au milieu de laquelle d'humbles et modestes violettes avaient poussé comme par hasard.

Alors, me tâtant la main, la jeune fille courut vers le talus, cueillit les violettes et me les offrit en disant d'une voix lente et grave, une de ces voix que je n'oublierai jamais et qui m'alla droit au cœur :

— Je les ai cueillies pour vous, monsieur l'officier. Conservez les toujours en souvenir de moi. Vous verrez... Elles vous porteront bonheur...

Frémissant, je baisai, monsieur, que, pour toute réponse, je portai à ses violettes à mes lèvres. Oh ! ce parfum qu'elles exhalaient... cette odeur enivrante que je respirai. Jamais je n'ai pu en rencontrer de plus suave, de plus délicat, de plus pénétrant, de plus symbolique même... Je fis un effort pour triompher de l'émotion qui s'était emparée de moi :

— Comment vous appelez-vous, mademoiselle, lui dis-je, saluant militairement.

— Lucienne Rigal, monsieur l'officier... Je viens d'avoir seize ans.

Et, me lançant un nouveau sourire, plus adorable que le premier, elle ajouta, en étendant la main pour me montrer la route qui se déroulait toute blanche devant moi :

— Vous n'avez qu'à suivre ce chemin, mon officier... Ici, vous n'avez plus rien à craindre... Ces lumières que l'on aperçoit là-bas, sont celles des faubourgs d'Amiens... Adieu... Au revoir, monsieur, et bon courage...

Elle pivota sur ses talons et, avant que j'eus pu la retenir, elle disparut, légère comme une biche en sautillant.

Je la suivis des yeux, cloué sur place, ne pouvant détacher mon regard de cette adorable enfant qui venait de me sauver la vie ou tout au moins... l'honneur.

Quelques minutes s'écoulèrent, puis la jeune fille se retourna et, dans le calme crépusculaire interrompu de temps à autre par le hurlement d'un chien errant ou le cri guttural des sentinelles prussiennes, que l'écho répétait au loin, elle s'écria de toutes ses forces, afin que je puisse mieux l'entendre :

— Adieu, monsieur l'officier... et vive la France !...

Le général s'arrêta. De sa main gantée de blanc, il venait d'essuyer rapidement une grosse larme qui était venue tomber sur sa moustache grisonnante...

Auprès de lui régnait maintenant un silence tragique et tous les auditeurs s'étaient sentis profondément remués par le récit du vieux briscard, buvant ses paroles, suspendus à ses lèvres.

Le général reprit :

— Des années s'écoulèrent, ces années que vous avez tous vues pour la plupart et qui permirent à notre pauvre et malheureux pays de panser ses plaies, de guérir ses sanglantes et profondes blessures. Un jour, il y a plus de vingt ans de cela, le hasard des manœuvres me conduisit aux alentours de la capitale picarde.

Je reparcourus les mêmes horticultures, les mêmes fourrés, les mêmes fondrières, foulés dix ans auparavant par le vainqueur. Je repassai devant la ferme où j'avais rencontré Lucienne Rigal. Tout était changé. Des étrangers y demeuraient. Je les interrogeai et ils m'apprirent que le père de Lucienne était mort en captivité... Quant à la pauvre enfant, les Prussiens l'avaient entendu prononcer les paroles qu'elle me cria en me quittant et, après un rapide interrogatoire, ces misérables l'avaient fusillée !!!

Un violent frisson suivit d'un long murmure, parcourut toute l'assistance. Le général, d'un geste brusque, avait jeté son cigare éteint, dans un cendrier de bronze.

— Jamais on ne vit pousser de violettes à cet endroit, messieurs, et celles que j'ai pu rencontrer ailleurs n'eurent jamais le parfum des autres.

Puis, entr'ouvrant légèrement son dolman, le vieux soldat sortit un médaillon retenu au cou par une chaîne d'or, et le montra à tous. Il contenait quelques fleurettes desséchées.

Et très calme, les larmes aux yeux, il ajouta d'une voix vibrante :

— Ce sont les violettes de Lucienne Rigal, messieurs... Je les ai toujours portées sur moi, en souvenir de cette enfant... Et vous voyez, sa prédiction s'est peut-être réalisée, car, jusqu'à présent, je crois qu'elles m'ont toujours porté bonheur !!!

*Henri MESSÉANT.*

## AU NOUVEAU-PORT

### Le Feu de la jetée Saint-Nicolas

**Ceux qui travaillent généreusement à recueillir les fonds nécessaires au rapatriement des restes mortels des matelots de la *Giuseppina* accomplissent un pieux devoir qui devrait chaque jour servir de leçon et d'exemple à ces fonctionnaires qui, après avoir adressé un ou plusieurs rapports à l'administration supérieure, attendent tranquillement qu'un nouveau malheur se produise pour faire modifier la position du feu de la jetée Saint-Nicolas !**

Il paraît que le projet auquel on s'est arrêté consiste à placer le feu rouge de la jetée à l'extrémité de l'enrochement actuel. La solution adoptée nous paraît la plus logique, mais non pas la plus rapidement réalisable, et si l'administration des Ponts et Chaussées procède à l'exécution de ce travail avec la lenteur qui la caractérise, il est certain que d'autres voiliers auront largement le temps de venir s'échouer sur la jetée en construction avant que le feu soit déplacé.

On avait bien pensé à consolider immédiatement, à l'aide de blocs artificiels, l'extrémité de l'enrochement, mais on s'est subitement aperçu que le talus sur lequel les blocs devraient être immergés n'a pas encore

---

150e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

X

MENSONGE VRAI

— Elle allait me le dire... Mais à quoi bon, devant la résolution que j'avais prise !...

— Pourtant, elle aurait peut-être pu vous faire des révélations intéressantes pour vous...

— Je ne crois pas... Mon histoire ressemble à celle de bien des enfants trouvés... Il y en a tant comme moi !

— C'est vrai ! soupira la mari de Clotilde.

— Des enfants sans parents, sans vrais baisers, sans nom même !

Un sentiment de honte, Pierre avait pâli. Une émotion indicible l'étreignait. Ce bouleversement n'échappa pas à la jeune fille, qui reprit :

— Vous souffrez, monsieur !

— Non, répondit-il en cherchant à se maîtriser.

— Vous avez dû prendre froid en me sauvant !

— Non, non ! Rassurez-vous !

— Que diraient votre femme et vos enfants si, à cause de moi, vous tombiez dangereusement malade ?...

Le duc se sentit remué par ces dernières paroles au plus profond de son cœur frémissant.

— Ce n'est rien ! s'écria-t-il... Votre infortune m'avait beaucoup ému !... Mais je me sens redevenu maître de moi !... Je m'intéresse beaucoup à vous, mademoiselle... Si vous le permettez, je ne vous abandonnerai pas !

— Vous avez autre chose à faire, dans la vie, qu'à vous occuper de moi, monsieur !

— Vous vous trompez. On n'a jamais rien de mieux à faire qu'à sauver du gouffre où elle était entraînée une créature humaine... Qu'allez-vous faire ?

— Je l'ignore .. Dieu me dictera-t-il ma conduite... Je n'en sais plus rien, puisqu'il n'a pas eu pitié de moi !

D'une voix pénétrante, Pierre de Rouvray continua :

— Voulez-vous essayer de conquérir le bonheur ?

— Ah ! monsieur, je crois bien qu'il n'en est plus pour moi sur la terre !

— Pourquoi pas !.. Vous me parlez, en ce moment, sous le coup de votre désespoir, mais la blessure que vous portez au cœur guérira avec le temps, soyez-en sûre !

Suzanne répliqua avec fermeté :

— Non ! Je n'aimerai que Gaston et je ne vivrai pas sans lui !

Les yeux dans les yeux de la jeune fille, M. de Rouvray articula lentement :

— Mais si je vous offrais le moyen de devenir sa femme ?

Elle joignit les mains, ses paupières battirent. Elle redevint presque aussi blanche qu'une heure auparavant, lorsque le duc l'avait retirée de la Seine inanimée et morte.

— Ah ! monsieur... balbutia-t-elle. Je ne vous ai pas compris !... Peut-être ma raison vacille-t-elle encore !...

— Non, Suzanne, vous avez bien toute votre lucidité !

— Alors, permettez-moi de vous le dire, monsieur, c'est vous qui, peut-être, me vous rendez pas compte de la portée de vos paroles !

— Je vais pourtant vous les répéter... Si l'homme que vous aimez est réellement digne de vous, comme je le crois, peut-être est-il en mon pouvoir de vous le faire épouser en face !...

— Vous !.. Vous, monsieur !.. Qui êtes-vous donc ?

— Je m'appelle le duc de Rouvray.

L'enfant parut se souvenir.

— Ah ! oui, balbutia-t-elle... Il me semble que déjà j'ai entendu ici le ce nom... C'est celui d'un homme puissant... Mais à quoi sert la puissance en pareil cas !...

— Ecoutez, mon enfant, continua chaleureusement le mari de Clotilde... Vous me disiez tout à l'heure que vous me deviez la vie...

— Oui, certes !... Sans vous, où serais-je maintenant ?

— S'il en est ainsi, cette existence que je vous ai conservée, n'ai-je pas quelque droit sur elle, puisque sans moi, vous l'avouez, vous seriez morte ?

Elle frissonna, revivant les minutes atroces qui avaient précédé sa tentative désespérée.

— Morte ! répéta-t-elle... Oui, oui, c'est vrai !

— Eh bien ! Suzanne, si je vous demandais d'acquitter la dette que vous avez contractée envers moi ?...

— La dette ! murmura-t-elle... Mais, monsieur, je ne vous ai rien demandé...

— C'est vrai !.. Pourtant, vous ne pouvez méconnaître ce que j'ai fait pour vous... D'ailleurs, je ne vous demanderai rien, rassurez-vous, qui soit contraire à l'honneur !

A son tour, elle le regarda en face et répondit avec assurance :

— J'en suis persuadée !

— Il faudrait, pour ce que j'ai à vous demander, que vous m'accordiez votre confiance tout entière !

— Vous m'impressionnez malgré moi, monsieur ! balbutia-t-elle. Et, en vérité, je ne sais que vous répondre...

— Voulez-vous suivre aveuglément les instructions que je vous donnerai ?...

Précisément de tout son être, elle répliqua :

— Et... si je vous obéis... je reverrai Gaston ?

— Il n'en dépendra que de vous de l'épouser, je vous le promets !

— Ah ! je n'ose pas croire à un pareil bonheur !...

— Votre existence sera transformée... C'est une vie brillante que je vous assurerai !

Il continua avec amertume :

— La vie des heureux de la terre !

— A moi !.. Une enfant sans famille !... Une pauvre petite ouvrière !...

— L'humble travailleuse d'hier brillera parmi les reines de Paris !

Elle le regarda, comme si les mots qu'il venait de prononcer sifflaient son cœur simple de vierge, au lieu de le rasséréner.

— Et que me faudra-t-il faire pour cela ? demanda-t-elle.

— Une bonne action !

— Est-ce possible ?...

— Il vous faudra, à votre tour, sauver une femme, la mienne !

— Mme la duchesse de Rouvray !...

*(A suivre).*

atteint les dimensions prévues au projet.

Il faudra donc attendre que ces travaux préparatoires soient effectués pour que l'on puisse placer les blocs de consolidation destinés à soutenir le feu fixe. Ajoutons que l'exécution de ces travaux exigera plusieurs mois.

Nous n'avons pas ici à rechercher les véritables causes de cette situation mais ce que nous tenons à constater, c'est que l'on paraît en haut lieu de plus en plus décidé à ne pas tenir compte des justes réclamations de notre population maritime.

La Chambre de Commerce va-t-elle continuer encore longtemps à se laisser jouer de la sorte ou bien nous obligera-t-elle à constater qu'elle ne se rend pas compte de sa véritable mission et que ses délibérations sont volontairement tenues pour nulles et non-advenues ?

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 avril, à 2 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Moscou, | Allier. |
| La Fête au Village Voisin, | Boisdieu. |
| La Vallée d'Ossau, valse, | Benoît. |
| La Mascotte, fantaisie, | Audran. |
| Carolina, | Parès. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## CORTE

### Au 116e Régiment Territorial

*Un Acte d'humanité*

Le soldat territorial Oliva, indigent, de la commune d'Appietto, qui vient de perdre sa femme, décédée il y a un mois, en laissant trois orphelins en bas âge dont le plus jeune est à peine âgé de 5 mois, vient d'être appelé au 116e régiment territorial pour accomplir une période d'instruction à la 8e Compagnie.

Ce soldat territorial, ayant à remplir ses devoirs militaires, est parti pour rejoindre son corps, en laissant les enfants à son voisin, ouvrier et indigent comme lui, puis est arrivé à Corte où il a fait part de sa situation malheureuse à M. le capitaine Casta, commandant la 3e compagnie.

Comme ce soldat territorial n'avait pu faire en temps utile les démarches nécessaires pour obtenir les allocations prescrites par la loi, M. le capitaine Casta dont les sentiments généreux sont connus, s'est empressé de porter le fait à la connaissance de ses chefs, puis a réuni sa compagnie et a fait appel à l'esprit de camaraderie et de solidarité de ses hommes pour venir en aide au camarade Oliva.

Cet appel a été couronné de succès, car une collecte faite dans la compagnie, à laquelle ont bien voulu prendre part M. le lieutenant-colonel Boleli, M. le commandant Grimstouni, M. le capitaine Sarocchi et les compagnies de MM. les capitaines de Curaffa, Sagnol et Franceschini, a produit une somme de 56 francs sur laquelle un premier secours a été envoyé immédiatement à l'ouvrier indigent d'Appietto pour qu'il puisse soigner et nourrir les trois orphelins.

Cet acte fait le plus grand honneur aux officiers et soldats qui ont concouru à cette œuvre de bienfaisance.

## GAZETTE DÉPARTEMANTALE

VESCOVATO. — La semaine dernière, principalement le mercredi et le jeudi, des trombes d'eaux se sont abattues dans les plaines de Vescovato et dans la grande vallée du Golo.

Ce fleuve, grossi par les eaux, est sorti de son lit et a envahi les parties basses de la plaine de Vescovato.

Les ouvriers occupés à scier le bois ont dû se réfugier dans des barraques en bois situées à proximité de leur travail et les rondins d'usine et de peuplier appartenant à notre ami Scipioni s'en allaient à la dérive.

Ces bois étaient destinés à être embarqués pour Marseille.

Aujourd'hui les terrains commencent à se sécher et le travail pourra être repris, mais avec beaucoup de peine.

PIETRASERENA. — M. Ange-Louis Antoniotti, notaire à Pietraserena, est décédé la semaine dernière, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il exerçait depuis de longues années ces fonctions et jouissait dans tout le canton de Piedicorte de la confiance générale. Sa scrupuleuse exactitude, ses connaissances juridiques lui avaient assigné une des meilleures places parmi les notaires de l'arrondissement de Corte. Ses confrères l'avaient appelé à maintes reprises à faire partie de leur Chambre de discipline.

Sa popularité était grande ; on recourait à ses lumières et à son expérience dans toutes les circonstances, et il avait toujours justifié cette estime et cette confiance. Il n'était pas moins dévoué aux intérêts de sa commune et les avait plus d'une fois soutenus avec tout le désintéressement qu'on lui connaissait et auquel même ses adversaires politiques ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage.

Les obsèques ont été imposantes. Sa famille et en particulier son fils, M. le docteur Antoniotti, maire et conseiller général, ont reçu de toutes parts les témoignages des plus sincères sympathies.

A Mme Antoniotti, à M. le docteur Antoniotti, à Mlle Antoniotti, à M. Alexandre Antoniotti, aux familles Arrighi, Antoniotti et Alessandri nous adressons nos condoléances les plus émues.

PROPRIANO. — Le paquebot *Ibéria*, arrivé de Bonifacio mardi dernier, n'a pu accoster à quai par suite du mauvais état de la mer. Ce navire qui devait repartir le lendemain, mercredi, à 7 heures du matin à destination d'Ajaccio, a anticipé son départ, et, au lieu de partir à 7 heures du matin, a quitté le port de Propriano à une heure du matin, laissant en panne les passagers qui devaient se rendre à Ajaccio.

## Nécrologie

Madame FANNY LUCCIANA

Une cruelle maladie qui s'était déclarée, il y a près de trois mois, chez Mme Lina-Fanny Luciana vient d'avoir son dénouement fatal. Malgré tous les soins dont elle était entourée et l'intervention de nos plus habiles praticiens, le mal a poursuivi son œuvre, il était de ceux qui ne pardonnent pas ; il a eu raison de tous les dévouements et de l'énergie admirable de la pauvre malade.

Mme Luciana a montré, en effet, au cours des dernières semaines de sa vie, tout ce qu'il y avait en elle de vraiment supérieur, de sentiments affectueux, d'esprit d'abnégation et de patience. Le mal était sans doute, souvent, plus fort qu'elle, mais l'aigüe souffrance passée, elle reprenait son calme et se montrait presque souriante à son mari si accablé par la douleur, aux chères amies qui ne la quittaient pas, et qui, jusqu'à son dernier souffle, l'ont assistée avec une tendre affection.

Cette épouse incomparable, qui depuis quarante ans partageait le sort de M. Emile Luciana et rendait le foyer si agréable, si charmant, a emporté avec elle toutes les joies. Sans enfants, elle pouvait donner tout son cœur à son cher époux, et elle le lui donnait avec toutes ses tendresses, avec tout son dévouement. Aussi, l'accablement de M. Emile Luciana est bien justifié et bien grand. Après avoir vu disparaître, en peu d'années, ses deux bien-aimés frères, il ne restait plus aujourd'hui autour de lui que cette douce compagne : Dieu vient de la rappeler à lui !..

Dans le très nombreux cortège qui a suivi le convoi funèbre de Mme Luciana, on ne parlait que des qualités de la chère disparue et l'éloge de ses vertus était dans toutes les bouches. Presque tout le personnel du service des douanes s'y trouvait, ayant tenu à donner à cet agent supérieur une preuve de sympathie et de franche camaraderie.

Le cercueil était porté par six marins et recouvert de superbes gerbes de fleurs naturelles offertes par des amies ainsi qu'une magnifique couronne.

La cérémonie religieuse a été faite au temple protestant et présidée par M. le pasteur Monnet qui a dit les dernières prières et prononcé une allocution sur la Foi.

Nous prenons une bien vive part à l'affreux malheur qui atteint M. l'inspecteur des douanes Luciana et lui présentons nos plus affectueuses condoléances.

## Assistance Médicale Gratuite

*Fournitures Pharmaceutiques*

Les assistés de toutes les villes et de toutes les communes des arrondissements de Bastia, Corte, Calvi, trouveront à la pharmacie de l'Hôpital Civil de Bastia les médicaments qui leur seront nécessaires, et qui ont été prescrits par les médecins de l'assistance publique.

Ces médicaments sont de premier choix, et toutes les ordonnances seront exécutées par le pharmacien chef de l'Hôpital Civil.

La pharmacie de l'hôpital est ouverte de huit heures à midi et de deux à cinq heures.

En cas d'urgence les médicaments seront délivrés à toutes heures.

*L'Administration.*

## SPORTS

*Foot-Ball Association*

Dimanche, 2 avril, sera joué un match entre la première équipe de l'Eclair Club Bastiais et la première équipe de l'Impériale Club Bastiais.

L'Impériale Club Bastiais a lancé le défi ; elle n'a tué besoin, pour un match, d'aller chercher des équipiers de l'U. S. B., l'E. C. B. n'étonnera point l'I. C. B. si elle a des équipiers du S. B. parce qu'elle est unie et associée avec cette dernière société.

L'E. C. B. (2e) lance un défi à l'I. C. B.

Le match sera joué après celui de la première et qui servira de revanche, peut-être encore même la troisième, mais là la condition que l'Impériale Club ne va mettre aucun équipier de seconde, l'Eclair C..b non plus, car elle ne se vante pas comme l'I. C. B.

Signé : CASTELLI.

## THÉATRE DES VARIÉTÉS

*Place de l'Hôtel de Ville*

Aujourd'hui, à 2 h. 1/2 :

**Stenterello dueliste nocturne**

Comédie en 2 actes

A la demande générale

***Stenterello Geisha***

Opérette en 1 acte

Ce soir, à 8 heures 1/2

TOSCA

Drame en 3 actes

PRIX DES PLACES : Baignoires, 2.00. — Fauteuils, 1.50. — Stalles, 1.00. — Galeries, 0,75. — Parterre, 0.50.

## Arrêté Municipal

*Les Affiches*

Nous Maire de la ville de Bastia,

Vu la loi du 29 juillet 1881, art. 15 et 17 ;

Arrêtons :

Article 1er. — Les affiches des lois, décrets, arrêtés, règlements, décisions et autres actes de l'autorité publique seront apposées dans les lieux ci-après exclusivement réservés à cet effet :

Hôtel de Ville, Grand et Petit Lycée (murs et façades), Ecole laïque du Boulevard de Cardo (mure d'enceinte), Théâtre Municipal et magasins du dit Théâtre ;

Art. 2. — Il est interdit, sous les peines édictées par la loi, de placarder les affiches particulières, dans les lieux désignés ci-dessus ;

Art. 3. — Il est défendu à tout particulier d'enlever, de déchirer, recouvrir ou altérer par un procédé quelconque les affiches qui auraient été apposées par ordre de l'administration dans les emplacements à ce réservés ;

Art. 4. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivis conformément aux lois.

Fait à l'Hôtel de Ville de Bastia, le 15 mars 1911.

P. le Maire :
*L'Adjoint délégué*,
L. DAPELO.

Vu pour récipissé,
Bastia, le 27 mars 1911.
*Le Sous-Préfet*,
BORDEAUX-DESBARRES.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 1er avril

Thermomètre.—7 heures + du matin 11°5 à midi 15°2 + à 6 heures du soir + 13°8 Maxima + 15°6 Minima + 9°.

Baromètre.—7 heures du matin, 768 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 768 mm.

Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

—)o(—

### Une trouvaille

Beaucoup de nos lecteurs ont cru que nous voulions leur offrir, hier, un poisson d'avril, en racontant que des ouvriers avaient découvert un cœur humain, dans un vase en verre, sous le plancher de la sacristie de Saint-Jean.

Nous n'avons pas l'habitude de plaisanter sur des choses sérieuses, ni de raconter des histoires de brigands à nos lecteurs, pour nous payer leur tête.

Le fait de la trouvaille est positif. On suppose que ce cœur serait celui d'un des premiers curés de Saint-Jean, le curé Massei, qui devint plus tard évêque du Nebbio, et qui avait fait bâtir la sacristie à ses frais.

A sa mort, on enterra le cadavre de Mgr Massei dans la cathédrale du Nebbio, mais à titre de souvenir, son cœur fut inhumé à Saint-Jean, sous le plancher de la sacristie.

Ce cœur sera de nouveau remis à la même place et scellé sous une dalle.

### Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Morucci, Boulevard Paoli, 22.

### Une rixe au Vieux-Port

A la suite d'une querelle qui avait eu lieu jeudi soir, entre divers membres d'une famille, une rixe a éclaté hier, dans la rue de la Marine, entre plusieurs membres de cette même famille, qui se sont livrés à des violences assez graves les uns sur les autres.

De part et d'autre, il y eut des blessés. Un couteau a été même sorti, au cours de la bagarre.

Le brigadier Ottavi et l'agent Poggi Roch survinrent à temps, pour mettre les combattants d'accord, en les conduisant au poste.

Après une première enquête de M. Glabéke, commissaire de police, les inculpés ont été mis à la disposition du parquet.

### Eaux et Forêts

Sont nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie, MM. Rocca Joseph-Antoine, Grossetti Henri, Susini Jean-Baptiste.

### A Saint-Jean

Aujourd'hui, dimanche de la Passion, à 4 heures, à l'issue du sermon qui sera prononcé par le R. P. Souvenin, une quête sera faite au profit du Cercle catholique d'ouvriers.

Le P. Prédicateur traitera ce sujet : « La prière est-elle un devoir et un honneur pour l'être humain ? »

Elle sera faite par Mesdames la Comtesse Gregorj ; de Casabianca-Benedetti ; Raymond-Blasini ; de Matra-Battistini.

### Nouvelles maritimes

Le ministre de la marine a décidé d'envoyer en Italie pour s'y préparer à l'examen d'interprète M. le commissaire de 2e classe Poli.

### Conférence littéraire

Aujourd'hui dimanche, à 2 heures et demie précises, M. Jules Multedo, professeur-adjoint au lycée, donnera au Théâtre municipal de notre ville une Conférence littéraire sur la Conversation moderne et les Salons au XXe siècle.

Cette Conférence, faite au profit des œuvres de bienfaisance, sera présidée par M. Gaudin, maire de Bastia.

Le prix d'entrée est de 0,50 centimes.

### Perdu

Il a été perdu un chien noir, répondant au nom de « Sultan. »

*Prière de le rapporter au bureau du Petit Bastiais*, contre récompense.

### A vendre ou à louer

Appartement composé de 6 pièces au 2e étage, à prix réduit.

Valeur 3.000 fr. cédé pour 1.200 fr, situé à Erbalunga, sur la route nationale, à côté de la gendarmerie.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aîné, Place St Nicolas, Bastia.

### Objet trouvé

Il a été trouvé près de la propriété de M. Nicolini, à Cardo, une broche de dame.

La réclamer à M. Pierre Marracciali, rue Droite.

### Terrain à vendre

2.000 mètres environ de terrain (très à bâtir) quartier de la Gare, tenant de l'ouest à la cour des voyageurs.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

### Soufre

Soufre Boade, sublimé pur, en balle de 50 k., de 9.50 à 10 francs, suivant quantité, chez M. Mattei Aîné, place St Nicolas, Bastia.

### A vendre

Cheval 3 ans.

S'adresser P. Ajaccio, 3, Place St Nicolas, Bastia.

### ETAT-CIVIL

*Mariages.*

Joly Augustin-Pierre, cultivateur, et Perfumi Marie-Alexandrine, ménagère, tous deux de Bastia.

*Naissances.*

Schia Georges. — Collari Léon. — Bonavita Marie-Pauline.

*Décès.*

Falchetti Jean, 14 ans, de Bastia.
Franceschi Emilie-Marie-Catherine, tailleuse, 21 ans, de Bastia.
Luciana Fanny-Lina, 58 ans, de Tavanes (Suisse),

*Nouvelles Religieuses*

CHAPELLE DU FANGO. — Aujourd'hui dimanche, la chapelle du Fango sera ouverte à partir de 1 heure.

A 4 heures, bénédiction et baisement de la Sainte relique.


## *Hémorroïdes*

Peu de personnes ignorent quelle triste affirmité constituent les hémorroïdes ou varices anales, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'Elixir de Virginie Nyrdahl, qui les fait disparaître sans aucun danger. Prière de découper cette annonce (118) et l'adresser à **Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris**, pour recevoir franco la brochure explicative de 148 pages, ainsi qu'un petit échantillon rédust au dixième, qui permettra d'apprécier le goût délicieux du produit. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible et la plus douloureuse. Le flacon : 4 fr. 50 franco.

Pour éviter les innombrables imitations de ce produit, exiger la signature de garantie **Nyrdahl.**


*SOCIETES A SYNDICATS*

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que le 2 et 3 courant, aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2e.

Le Trésorier, RAIBALDI.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 2 avril, à 9 heures du matin, à la Mairie, recette municipale.

Dimanche, 2 avril, assemblée générale à 2 heures.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00184

BOURSE DE PARIS

31 mars — 1er avril

Rentes 3 0/0 anciennes . 96.30 — 96.37
» 3 0/0 amortis. . 97.50 — 97.60
ex-coupon

## En l'honneur DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Paris, 1er avril.

Le journal la *Patrie* a ouvert une grande souscription publique en vue d'offrir deux drapeaux artistiques aux deux régiments de la Légion Etrangère.

Cette offre sera, d'après la *Patrie*, une réponse aux attaques aussi injustifiées que mal placées de l'Allemagne, contre notre Légion étrangère.

Ce sera, en même temps, une belle preuve que les patriotes français reconnaissent la valeur, le dévouement des braves soldats qui la composent, et une manifestation de sympathie à l'égard des brillants officiers qui font partie de ces deux régiments.

## Conseil des Ministres

Paris, 1er avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*L'agitation dans l'Aube*

Le Conseil s'est occupé longuement de l'agitation dans l'Aube.

M. Monis a fait connaître les décisions qu'il avait arrêtées, et les ordres envoyés au préfet de ce département.

*Affaires extérieures*

M. Cruppi, ministre des Affaires étrangères, a communiqué au Conseil les télégrammes de remerciments envoyés par les Souverains et Ministres italiens, à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire de l'unité italienne.

*La Marine marchande*

Le Ministre du Commerce a soumis à l'approbation du Conseil un projet de loi relatif à la Marine marchande.

*La situation au Maroc*

M. Berteaux, ministre de la Guerre, communique au Conseil, les télégrammes du général Moinier, commandant les troupes débarquées à Casablanca, donnant des renseignements précis sur la situation au Maroc.

Le général Moinier rend compte également de l'arrivée des troupes de renfort à Casablanca.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## METZ

### *LE PROCÈS* de la « Lorraine Sportive »

Metz, 1er avril.

Les débats du procès intenté à M. Henri Samain, président de la « Lorraine Sportive » avait attiré au tribunal une foule considérable.

Ceux qui sont restés Français par le cœur n'ont pas manqué d'assister à cette audience qui a été marquée par un incident, des plus significatifs.

Comme le prévenu répondait en français aux questions que lui posait le président du tribunal, celui-ci pria M. Henri Samain de s'exprimer en allemand.

## UN BANQUET

Paris, 1er avril.

Le grand banquet annuel de la Société des Enfants d'Eure-et-Loir, a eu lieu aujourd'hui, au Café du Globe.

Ce banquet était présidé par M. le général Maunoury, gouverneur militaire de Paris.

Plusieurs discours ont été prononcés.

A ce banquet assistaient également les Sénateurs et Députés d'Eure-et-Loir.

## La Révolte en Albanie

Constantinople, 1er avril.

Malgré les renforts de troupes que le Gouvernement a envoyés à la frontière, la révolte des Albanais prend des proportions de plus en plus inquiétantes.

Les Albanais, aidés par des Monténégrins, ont continué la lutte contre les Turcs, dont plusieurs ont été tués et faits prisonniers.

De nouveaux bataillons sont arrivés de Scutari et d'Ipeck.

Le poste de Caza-Touzi est tombé au pouvoir des insurgés.

Le ministre de Turquie à Cettigne a demandé, au nom de la Sublime Porte, au gouvernement monténégrin, de prendre des mesures énergiques pour mettre fin à ce soulèvement.

## L'AGITATION dans l'Aube

### SITUATION INQUIÉTANTE

Bar-sur-Aube, 1er avril.

Les esprits sont de plus en plus surexcités dans l'Aube.

Les vignerons avaient envoyé à la Commission de l'Agriculture, de nombreux délégués avec le mandat impératif de refuser toute transaction et de n'accepter que l'incorporation pure et simple du vignoble de l'Aube à la Champagne délimitée.

Des meetings monstres seront tenus demain dans tout le département, au cas où les propositions des vignerons n'auraient pas été acceptées par M. Clémentel, président de Commission de l'Agriculture.

De graves événements sont à craindre pour demain.

Les populations, préparées depuis plusieurs jours, sont prêtes à obéir au moindre signal des Comités de défense.

Partout les drapeaux rouges ont été maintenus, et l'on sent que la révolte est imminente, au cas où les vignerons jugeraient à propos de rejeter purement et simplement les propositions du Gouvernement.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Franceschi, concierge au Théâtre Municipal, et leurs enfants ; Mme veuve Cecchi ; Mme veuve Tasso et ses enfants ; M. et Mme Aristide Carducci ; M. Pascal Carducci et son fils, d'Haïti ; M. et Mme Louis Carducci, de Clermont ; M. et Mme Toussaint Carducci et leurs enfants ; Mlle M. Carducci ; M. Ange Pinchi, de Brando ; Mme veuve Franceschi, de la Martinique ;

Les familles Auguste Franceschi, Halter, Salle, Soppia, Ravest, Baladori, de Marseille ; J.-B. Dini, Quilici Joseph, Mamberti A. Laurent, Mlle Monciovi, Mlle Mamberti, Cipriani, Molinelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE ÉMILIE FRANCESCHI

leur fille, sœur, nièce et cousine, décédée à Bastia, le 1er avril 1911, à l'âge de 22 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui dimanche à 9 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra (Théâtre Municipal).

Les membres du groupe *Les Intimes* sont priés de vouloir bien assister à l'enterrement de la regrettée fille du secrétaire M. Franceschi qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures et demie du matin.

On se réunira au Théâtre Municipal.


MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
des CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Il soigne les pellicules et rend à la chevelure sa *BEAUTÉ PRIMITIVE*.

Rue des Saints, et Paris, Depôt : 18, rue Etienne Marcel, Paris.

**Nouvelle Société Navale de l'Ouest**

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
*33, rue de l'Opéra, Bastia*

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

*Frets avantageux*

Le vapeur *Saint-Paul* partira de Bastia vers les premiers jours d'avril, à destination des ports du Nord et Anvers.

*Veillez sur votre Santé! Ayez toujours* un Flacon d'Alcool de Menthe de **Ricqlès**

Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.

Son usage quotidien préserve de la Grippe et des Epidémies.

REFUSER LES IMITATIONS

**Jean GRAZIANI**

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
**9, Boulevard du Palais, 9**

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
*Prêts sur Hypothèque*

Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

**L'Union**

Compagnie Anonyme d'assurances contre l'Incendie, le Vol et sur la Vie humaine
Fondée en 1828 et 1829
Etablie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

*L'Union-Incendie* est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par l'*Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions*.

**Assurances sur la Vie entière Mixtes, à terme fixe, dotales Rentes viagères**

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris ou à M. PÉRIER, agent principal, 39, Boulevard Paoli, à Bastia.

**Maison J. Carbuccia et Fils**

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie. Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

**Maison J. Carbuccia et Fils**

RELIGIEUSE Donne service pr gnérir enfants crisant au lit. Ecrire : Maison Buros, N° 318, Nantes

150f p. mois. Travail fac. chez soi toute l'an. assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses brevetées. Traite directement avec ses clients. *Cie La Prévoyante*. Bureau II, 11, rue Lacharrière, *Paris*.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES COUPÉS
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE BELLES PLANCHES
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION A : contenant une literature coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e pages.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 26 francs
Adm. GOUBAUD, Scine, 3, r. du 4-Septembre

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

*Le Directeur-Gérant*
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

Le meilleur des Cigare à 50 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
La demander dans tous les débits de tabacs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
*reconnues supérieures dans le Monde entier*
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
*FERS* I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux qui n'tant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
*Tapisserie et Vitres*
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
*Appareils inodores de tous systèmes*
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE SERAIN
*Prix de Réclame*
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour mural ou Lampe Electrique très pratique

L'INDISPENSABLE,
Lampe Electrique de poche *RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier.
Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs
et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon
*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

*Après vos Repas*
BUVEZ
*La Cédratine*
Liqueur extra-fine

Vin du CAP CORSE au QUINQUINA
de L. N. MATTEI
Apéritif
TONIQUE
Délicieux
Fortifiant

Attention aux Contrefaçons

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
*Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesure*
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
*Les envois sont faits franco*

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE
a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 93 — LUNDI 3 AVRIL 1911

00165

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'après un tarif spécial aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Réclames 0,30 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever. 5 h. 05 m. — Coucher, 5 h. 59 m.
Premier quart... le 7 — Pleine Lune, le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Richard.
Fête de Demain Saint Isidor.

2 AVRIL

## L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

### *L'Application de la Loi*

Il y aura bientôt six ans que fut votée la loi sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes, aux incurables. Cette grande loi de solidarité sociale est, sans conteste, une des plus belles œuvres de la République.

Mais précisément parce qu'elle est une œuvre républicaine, elle eut à compter dès les débuts de son application avec le mauvais vouloir et l'hostilité même des réactionnaires.

Beaucoup de municipalités adversaires de la réforme se gardèrent bien d'inscrire sur les listes d'assistance tous ceux qui pouvaient prétendre aux bénéfices de la loi. Les malheureux avaient, il est vrai, un recours, mais la plupart du temps ce recours était illusoire, car les intéressés ignoraient à la fois et leurs droits et les moyens de les faire valoir.

Pourtant, bien que l'ignorance de la loi devait empêcher un grand nombre de plaintes de se produire, le chiffre des réclamations soumises aux commissions cantonales et en dernier ressort à la commission centrale siégeant au ministère de l'Intérieur fut, dans les premières années, relativement élevé.

Il s'abaissa ensuite, soit que le respect des requêtes non justifiées ait découragé ceux qui auraient pu être tentés de présenter des demandes inconsidérées, soit que les municipalités réfractaires se soient inclinées devant les observations des préfets.

Le bon fonctionnement de la loi exigeait, en effet, un double contrôle.

Il importait de ne pas laisser dans la misère tous ceux qui devaient être secourus et par conséquent de rechercher ceux qui se cachaient : les pauvres honteux, mais il fallait aussi démasquer les faux indigents, dénoncer les faiblesses et les complaisances. C'est là ce qui fut fait. Grâce à la vigilance de tous ceux qui avaient à assurer l'application de la loi, on peut affirmer qu'aujourd'hui il est peu de malheureux qui restent privés des bienfaits de l'assistance. D'après le rapport de M. Hébrard de Villeneuve, conseiller d'Etat, président de la Commission centrale, sur le fonctionnement de cette commission pendant l'année 1910, le nombre des demandes d'admission au compte de l'Etat, qui avait été de 5.263 en 1909, n'a été que de 2.954 en 1910.

Le mouvement de recul est significatif. Il témoigne que le nombre de ceux qui jusqu'ici sont demeurés en dehors de toute assistance, tend à diminuer. Il est d'autres constatations intéressantes à tirer du même rapport.

M. Hébrard de Villeneuve fait remarquer que, tandis que la loi donne au Conseil municipal le soin d'arrêter le taux de l'allocation lorsqu'il s'agit d'indigents ayant un domicile de secours communal, elle n'a pas déterminé le taux de l'allocation mensuelle pour les assistés qui ont un domicile de secours départemental, ou dont l'assistance est entièrement supportée par l'Etat.

La jurisprudence de la Commission a admis que pour les deux catégories d'assistés, on devait accorder le taux de la commune où l'assisté réside au moment de sa demande.

Mais cette solution empirique ne va pas sans difficultés.

Supposons le cas d'un indigent résidant habituellement dans une petite commune où le taux de l'assistance est seulement de 5 francs par mois. Il vient faire sa demande à Paris, puis une fois en possession du chiffre immuable de 360 francs par an revient se fier dans la petite commune.

L'Etat devra-t-il continuer à servir à cet indigent sans domicile de secours une allocation de 360 francs par an qui fera de lui un petit rentier, ou au contraire devra-t-il simplement lui verser un secours égal à celui que reçoivent les indigents de la localité, soit 60 francs par an. C'est à cette dernière solution que s'est arrêtée la Commission, mais cette décision est contraire aux arrêtés de la Commission qui ont établi la fixité de l'allocation pour les assistés qui ont un domicile de secours communal : un indigent secouru par le département ou par l'Etat, quel que soit le taux initial de son allocation, touchera 360 francs dès qu'il viendra se fixer à Paris, tandis que l'assisté à domicile de secours communal, admis au taux de 60 francs par an dans sa commune, continuera à ne toucher que cette somme, même s'il vient résider à Paris.

Il y a là évidemment une anomalie ; le rapporteur en signale une seconde :

L'ancien article 20 de la loi de 1905 disposait que « au cas où la personne admise à l'assistance dispose déjà de certaines ressources, la quotité de l'allocation est diminuée du montant de ces ressources. »

Nulle différence n'était faite entre les produits du travail et les produits de l'épargne. La loi de finances du 31 décembre 1910 a décidé qu'à l'avenir les produits du travail ne seraient plus déduits de la quotité de l'allocation.

La pensée qui avait motivé cette modification est très humaine : on a voulu accorder une sorte de prime au travail des vieillards ; mais, dit M. Hébrard de Villeneuve, n'a-t-on pas dépassé le but que l'on se proposait en omettant de fixer un maximum pour les salaires exemptés de déduction ? L'honorable président de la Commission d'assistance estime qu'il conviendrait de décider qu'au-dessus de 360 francs, le montant des traitements ou salaires des septuagénaires devra être déduit pour moitié du taux de l'allocation, de telle sorte que toute personne ayant des émoluments supérieurs à 720 francs, ne soit plus admise aux secours établis par la loi de 1905.

Nous avons cru devoir reproduire ces observations. Elles n'enlèvent à la loi d'assistance aucun de ses mérites. Elles prouvent que, comme toutes les œuvres humaines, celle-ci a besoin d'être amendée.

RENÉ MORAIN.

## Propos d'actualité

### *La Médaille de 1870*

*Le Ministre de la Guerre a pris l'autre jour à la Chambre, au cours de la discussion de son budget, l'engagement formel de déposer prochainement le projet de loi portant création d'une médaille commémorative pour les combattants de 1870-71.*

*Avec une persistance louable, M. Georges Berry, député de Paris, la réclame depuis dix-sept ans. Cette fois, il parlait au nom de 212 de ses collègues. « Il est impossible, a-t-il dit, que l'on refuse cette récompense à ceux qui, dans la terrible campagne, ont sauvé l'honneur du drapeau. Il n'y a pas que les victoires qui aient des reflets glorieux. D'ailleurs songez aux vaincus : les soldats de Saint-Privat, de Coulmiers, d'Orléans, de Patay, de Villersexel, de Sapaume, de Belfort ? »*

*M. Clémentel, rapporteur du budget à la Guerre, s'est, au nom de tous ses collègues de la Commission, associé à la proposition du député de Paris. Cette commémoration glorifiera les vertus militaires qui, dans un pays où l'armée est la nation elle-même, doivent être considérées comme des vertus civiques et les plus nobles et les plus essentielles. Ce sera aussi comme la matérialisation de notre fidélité au souvenir. Nous souhaitons que cette médaille soit accueillie dans cet esprit par l'opinion et que, honorée par tous, elle devienne le symbole d'union entre tous les Français. La Commission demande qu'on adopte cette inscription : « Aux Combattants de la Défense nationale. »*

*Le Ministre de la Guerre a exprimé la même pensée patriotique et, pour bien montrer que le projet va se réaliser, il a indiqué comment sera faite la nouvelle décoration. On lui donnera un ruban noir et vert qui symbolisera « nos deuils du passé et nos espérances dans la grandeur de la patrie. » La médaille sera un métal sombre, un bronze ; elle sera impressionnante par sa simplicité : « Qu'elle traduise notre souvenir reconnaissant pour ceux qui, aux heures terribles, ont essayé, non en vain, car ils y ont réussi, de sauver l'honneur du pays. » M. Berteaux avait aussi annoncé que les sous-aides auxquels on a procédé à la Monnaie semblent devoir donner d'excellents résultats.*

*On peut, à ce sujet, regretter que l'admirable artiste, Roty, l'auteur de la populaire Semeuse, qui vient de nous être enlevé et qui a renouvelé l'art délicieux de la médaille, ne soit plus là avec sa magie d'évocation. Qu'on se souvienne de son allégorie de la France qui se relève de ses ruines. Sur la face, une tête féminine voilée, dont l'œil laisse échapper une larme. En exergue, cette devise : Patria non immemor. Au revers, sur une plaine éclairée par un soleil levant, près de la charrue qui va labourer les sillons, le coq se redresse et chante.*

L.-D. ARNOTTO.

## NOTRE ARTILLERIE

Nous avons annoncé dans nos télégrammes la prochaine transformation en batterie de montagne de la 7e batterie du 2e régiment de montagne qui tient garnison à Bastia et qui est, actuellement, batterie de campagne.

Cette transformation est en voie d'exécution. Le dernier paquebot arrivé de Marseille a, en effet, déposé sur nos quais le matériel de 65 de montagne, à tir rapide, destiné à cette transformation et qui doit également remplacer le matériel de montagne ancien modèle, dont la batterie voisine, la 6e batterie, est encore armée.

Nos Batteries vont donc, sous peu, posséder toutes deux le même armement.

151 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

X

MENSONGE VRAI

— Une femme qui souffre... Une femme qui pleure depuis des années, longues comme des siècles, une enfant qui a disparu, une fille qui a votre âge, et peut-être vous ressemble !

— Que dites-vous ?..

— Cette mère désespérée se meurt un peu plus tous les jours d'entendre qu'elle ne retrouvera jamais l'enfant qu'elle a perdue... Moi, son mari, je lui ai juré de consacrer toute ma vie à la rechercher... Aujourd'hui, la malheureuse est à bout de forces, et une catastrophe est imminente. Quand je supplie Mme de Rouvray d'attendre encore, de garder foi dans la Providence, elle secoue la tête avec amertume et me répond pleur... Alors, je deviens fou de douleur... Et dans mon désir pressant de ne pas voir succomber la femme que j'adore, il me semble que ce qui s'est passé cette nuit est en quelque sorte une manifestation divine... Si j'ai pu vous arracher à la mort, n'est-ce pas de mystérieux desseins veulent que vous me rendiez ce service ce que je viens de faire pour vous... Devenez ma femme, mon innocente complice, Suzanne !.. N'hésitez pas devant ce monstrueux mensonge, si je vous bénirai !.. Et le ciel vous récompensera en vous accordant toutes les félicités que vous ne croyez plus pouvoir rêver.

— Ah ! c'est en ce moment que je rêve ! fit la jeune ouvrière, en s'éloignant le front.

Pierre de Rouvray poursuivit :

— Acceptez, mon enfant !.. Je vous en conjure, au nom de cette mère que vous ne connaissez pas !.. Acceptez de rendre le bonheur, la vie, à cette autre mère qui va mourir !

— Mais, fit-elle, n'est-ce pas un sacrilège que vous voulez de moi ?..

— Non, Suzanne !.. C'est l'œuvre la plus sainte que vous puissiez accomplir !

Elle essaya encore de se défendre.

— La duchesse de Rouvray ne me croira pas !

— Pourquoi douterait-elle de ma parole ? De la vôtre !.. D'ailleurs, je vous mettrai immédiatement au courant de tout ce qu'il vous faudra faire. C'est, du reste, bien peu de chose, puisque l'enfant que je veux rendre à cette qui l'a perdue était encore au berceau lors de sa disparition... Ah ! ne me refusez pas, de grâce !.. Voyez, je vous implore les mains jointes !.. Voulez-vous que je m'agenouille devant vous ?..

Et, joignant le geste aux paroles, le grand seigneur tomba lentement à genoux au pied du lit, cachant la jeune fille des yeux, du geste, de toute son âme !..

— Relevez-vous, monsieur de Rouvray, dit Suzanne frémissante.

— Pas avant que vous ne m'ayez répondu.

D'une voix douce et grave, elle prononça :

— Je ferai ce que vous voudrez !

Il se releva, les bras tendus, et étreignit l'ouvrière.

— Suzanne ! s'écria-t-il, tandis que ses lèvres se posaient sur le front pur de l'enfant, à partir d'aujourd'hui vous êtes ma fille !..

***

Le lendemain, vers onze heures, Pierre de Rouvray se faisait annoncer chez Clotilde. Elle lisait sur lui ses grands yeux rougis par l'insomnie. Le duc semblait rajeunissant.

— Qu'avez-vous ? balbutia-t-elle, impressionnée, malgré elle par cette attitude inattendue.

— Clotilde ! s'écria-t-il, êtes-vous assez forte pour supporter une grande, une immense joie ?

Un tremblement secoua Mme de Rouvray. L'émotion qu'elle ressentait était trop violente pour qu'elle pût parler. Le duc continua :

— Je suis né pour vous apprendre une heureuse nouvelle...

La duchesse, exilé, put balbutier :

— Une heureuse nouvelle ?..

— La seule que vous n'espérez plus ! Celle que nous attendons depuis si longtemps !

— Vous avez appris quelque chose ?..

— J'ai fait mieux, dit-il gravement... J'ai trouvé !

— Non, non ! fit-elle haletante d'angoisse... Si je me trompais !.. si vous vous trompez ! Tout serait fini pour moi !

— Clotilde, il faut faire appel à tout votre courage !

Défaillante, elle bégaya :

— Parlez !.. Est-ce vrai ?..

— Soyez forte ! répéta-t-il.. Soyez forte, mon amie !

— Vous avez quelque chose de précis sur... sur ma fille ?

— Je sais tout !

— Vous avez retrouvé ses traces ?..

— Non pas seulement ses traces, mais elle-même.

La duchesse poussa un cri. Une transformation s'était subitement opérée en elle : cette femme, qui ne semblait plus avoir que la souffle, revenait littéralement à la vie, vaillante comme le jour où, dans la magnanimité du pardon, son mari l'avait absoute. Il poursuivit :

— Ne vous ai-je pas révélé que le malheur, un jour, pouvait se nous accabler ?.. Que vos prières fussent par être entendues ?..

— Ma fille !.. répéta-t-elle hébétée, la voix tremblante d'émotion... Parle-moi de ma fille !.. Comment est-elle ?.. Dans quelle situation l'avez-vous trouvée ?..

— C'est une enfant adorable, aussi candide que belle... Son cœur est le vôtre, ma Clotilde !

La duchesse chancela comme si elle allait tomber, écrasée par le bonheur. Mais elle eut raison de cette dernière faiblesse et parvint à articuler :

— Où est-elle ?.. Je veux aller la chercher ! Mon Yvonne !.. Mon enfant !..

Elle riait et pleurait en même temps, étreignant les mains de son mari.

— Calmez-vous ! murmura celui-ci.. Je vous répète que cette joie extrême ne peut plus vous échapper... Nous ne nous faisons pas craindre les scènes d'attendrissement trop violentes !

— Non, non ! Je veux voir ! Je veux la voir tout de suite !.. Mais je veux voir ma fille !

Le duc de Rouvray se redressa vers la porte qui donnait sur le salon voisin. Il l'ouvrit et, faisant un signe au dehors :

— Yvonne ! appela-t-il.

(A suivre).

ment, armement d'une efficacité, en montagne, tout au moins comparable à celle du matériel de campagne, et grâce à laquelle il peut être procédé, aujourd'hui, à une transformation nécessaire, mais qui n'eut pu, sans inconvénients graves, être réalisée avec l'ancien matériel.

En portant ces renseignements à la connaissance de nos lecteurs, nous ajouterons quelques détails susceptibles d'intéresser les éleveurs Corses.

La transformation de la batterie de campagne en batterie de montagne, c'est une unité complète qui, dorénavant, va chercher dans l'île toutes les ressources en chevaux et mulets qui lui sont nécessaires.

Aux chevaux de selle et de trait, tous d'origine continentale, dont dispose, à l'heure actuelle, la 7e batterie, vont, en effet, être substitués des chevaux de race corse pour la remonte des cadres et des mulets également de race corse destinés à maintenir au complet réglementaire l'effectif en mulets prévu pour le transport du matériel.

Nous croyons savoir que la Commission de remonte d'Arles, lors de sa dernière tournée en Corse, a dû, faute d'offres suffisantes, de la part des éleveurs Corses, restreindre le chiffre de ses achats en animaux de bât. Le fait est regrettable, car il ne doit pas être étranger à la décision prise par le Ministre de constituer, par un envoi de mulets continentaux, (il s'agit, si nos renseignements sont exacts, de 70 mulets), le premier recrutement de la nouvelle batterie.

## Récompenses Honorifiques

Ont obtenu les récompenses honorifiques ci-après :

La Médaille d'or, M. Trojani Georges-Simon, inspecteur du service de la sûreté à Paris, le 15 décembre 1910, s'est signalé par son courage héroïque et a été blessé en exposant sa vie ;

La Médaille d'argent de 2e classe, MM. Giacomotti, sous-préfet d'Ancenis, en décembre 1910, s'est distingué par un dévouement exceptionnel lors des inondations ; Giorgetti Don-Pierre, garde à la légion de la garde républicaine, le 14 octobre 1910, à Paris, a exposé sa vie, a été légèrement blessé dans des circonstances difficiles ;

La Médaille de bronze, MM. Leandri Philippe-Marie, sous-brigadier de la sûreté à Nice, déjà titulaire d'une lettre de félicitations et d'une mention honorable, le 27 octobre 1910, a porté secours à une personne sur le point d'être écrasée ; Quattrini Joseph-Antoine, facteur à la gare de Corte, le 19 juin 1910, a risqué sa vie pour sauver un enfant en danger de se noyer ;

Mention honorable, M. Guerrini Xavier-Napoléon, cordonnier à Giuncaggio, le 3 novembre 1910, a maîtrisé un cheval emporté ;

Lettre de félicitations, M. Locchesi Charles-Simon, matelot à bord de la « Démocratie, » le 18 mai 1910, à Toulon, s'est particulièrement distingué et a coopéré à l'extinction d'un incendie.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 mars.

En nouvelle reprise au début notre marché se calme en séance pour ne présenter à la fin que des variations insignifiantes dans les deux sens. La Rente Française s'alourdit à 96.32. Fonds Étrangers irréguliers. Les Russes, l'Extérieure et le Portugais sont en avance alors que le Turc à 92.80 et le Serbe à 88.60 abandonnent une légère fraction. Nos Grandes Institutions de Crédit sont très bien tenues. Le Comptoir National d'Escompte est recherché à 966. Son bilan au 28 février 1911 fait ressortir au total des opérations sociales un accroissement d'environ 4 millions.

La Société Générale des Banques de Province, capital 1.630.000 frs, va se liquider pour se reconstituer immédiatement au capital de 50 millions en 100.000 actions de 500 frs, dont 80.000 A. réservées aux Banquiers membres du Syndicat des Banques de Province et 80 000 B. offertes au public avec une prime de 25 frs par action libérée de 1/4.

Le Sous est en nouveaux progrès à 5.445. Valeurs de transports calmes. Industrielles et Métallurgiques Russes en faveur. Les titres cuprifères sont hésitants : Rio 1.506.

La Philadelphia of Pittsburgh s'avance à 293.

A la deuxième partie, l'action La France société anonyme de construction de machines agricoles, est en nouveaux progrès à 197.50.

En Banque, les valeurs métallurgiques russes finissent en sensible plus-value. Tubes et Forces de Sosnovice 3.210. Usines Smoleff 361.

On négocie activement aux environs de 55 frs les actions cumulatives à 6/0 Saint-Yves Consolidated. Cette Société exploite dans les Cornouailles (Angleterre) des mines d'étain anciennes qui contiennent en outre, paraît-il, du radium.

L'obligation 5 0/0 Est Central Chilien s'inscrit à 471.

Nos Chemins de Fer enregistrent une nouvelle hausse.

## Palmes Académiques

Sont nommés Officiers d'Académie, MM.

Cuinet Eustache, percepteur des contributions directes à Bastia.

Marchandeau, inspecteur des postes et télégraphes à Ajaccio.

Morati Ange-Toussaint, commis principal des postes et télégraphes à Roanne.

Le docteur Moulali Pierre-Louis, publiciste à Corte.

Muselli Paul-François, instituteur en retraite à Sant'Antonino.

Nardini Jacob-Louis, conseiller de préfecture de la Corse.

Orsati Jacques-Pierre-Xavier, inspecteur général d'assurances à Paris.

Ottavi Saint-Séverin, procureur de la République à Calvi.

Ottaviani Charles-Antoine, inspecteur d'assurances à Paris.

Paccioni Gabriel, chef de bureau à la mairie de Constantine.

Paoletti Antoine, instituteur en retraite à Lugo di Nazza.

Parisi Adolphe-Louis, employé de librairie à Paris.

Pelizza Antoine, pharmacien à Corte, fondateur et trésorier de l'association amicale des anciens élèves du collège.

Pellegrini Eugène-Raymond, commis principal au gouvernement général d'Algérie.

Peretti della Rocca Emile, publiciste à Bastia.

Mlle Pruneli Anne-Marie, receveuse des postes et télégraphes à Prepriano.

Pietri Cheriuto, capitaine en retraite, vice-président de société de préparation militaire à Marseille.

Pietri Maxime-Aurèle-Antoine, adjoint au maire de Sartène.

Piola Louis, administrateur de commune mixte à M Sila, fondateur d'écoles indigènes.

Pozzi Pierre-Vincent-Jérôme, rédacteur principal au ministère de l'intérieur.

Ristori Charles-Joseph, maire de Piazzole.

Le docteur Santini Jean-Sébastien, médecin à Bonifacio.

Tramini Paul-François, secrétaire du conseil municipal de Philippeville.

Vincenti Charles-Ferdinand, faisant fonctions de sous-chef de bureau à l'administration des eaux de Paris.

LES PROGRÈS DE LA SCIENCE

# LA HERNIE

## Une bel e Découverte. — Ses Résultats. — Ses Preuves

La hernie, longtemps réputée incurable, n'existe plus.

Il faut que les blessés ne pensent bien de cette idée que, dans l'état actuel de la science, *personne ne doit plus souffrir d'un effort.*

Qu'on ne s'y trompe pas ! Laissée sans soin, la hernie constitue une infirmité non seulement inquiétante et quelquefois douloureuse par elle-même ; elle s'accompagne en outre presque toujours de troubles digestifs, douleurs de reins, tiraillements, coliques.

Mais tous ces symptômes disparaissent *du jour au lendemain* dès l'application de la méthode salutaire aujourd'hui universellement appliquée dont je veux parler ici.

Pour méconnaître cette vérité, trop de heureux se condamnent à vivre perpétuellement herniaire ou à souffrir sous l'étreinte brutale des bandages.

Je n'ignora pas du reste qu'une foule de soi-disant spécialistes peu scrupuleux et faisant bon marché de la santé d'autrui ne manquent pas de laisser dans l'erreur leurs auditeurs trop crédules et en profitent pour leur vendre très cher des flacons de drogues miraculeuses ou pour leur fournir — argent comptant — durant toute leur existence, de vieux appareils démodés et incapables de procurer le moindre soulagement.

Il faut qu'on le sache cependant : Depuis la nouvelle découverte du grand Spécialiste de Paris, M. A. Claverie, la hernie peut être considérée comme définitivement vaincue.

Ses nouveaux appareils brevetés, bien appliqués et bien surveillés, permettent désormais d'obtenir le soulagement et la réduction définitive de l'infirmité, et ceci sans douleur, sans gêne, sans pratique compliquée, sans arrêt de travail.

La création de ces merveilleux appareils, légers, souples, imperméables, entièrement sans ressort, permet, désormais, non seulement de mettre à la portée de tous un bandage idéal, mais de réaliser un mode de contention absolument hors de pair et dont l'efficacité curative ne saurait souffrir de comparaison.

On connaît l'œuvre du renommé Praticien dont la haute compétence fait autorité dans les sphères scientifiques des deux mondes et l'on sait que les nouvelles créations dont il a enrichi l'arsenal herniaire ont remporté aux Expositions universelles les plus hautes récompenses et sont actuellement recommandées et appliquées journellement en France et à l'étranger par plus de 3.000 de mes confrères.

De telles garanties se passent de commentaires.

Mais il est des preuves plus probantes encore ; ce sont les témoignages enthousiastes des innombrables blessés qui ont eu recours au grand Spécialiste et qui, spontanément, lui ont publiquement signifié leur reconnaissance.

J'ai pris connaissance d'un ensemble de lettres choisies parmi des milliers et portant la signature, non de sujets exotiques à l'adresse incompréhensible, mais de notables herniaux français bel et bien soulagés et guéris, et qui ont tenu à manifester ainsi leur gratitude à celui qu'ils considèrent comme leur bienfaiteur.

Témoignages émouvants, dans leur simplicité ; lettres d'ouvriers, de cultivateurs, de blessés de tout âge et de toute profession qui ont tenu à rendre hommage à l'efficacité de la méthode et à l'excellence des conseils que M. A. Claverie leur a prodigués et qu'il continue de prodiguer à tous, soit dans ses cabinets d'application de Paris, soit lors des passages réguliers qu'il a organisés dans les principales villes de province.

Ces preuves vivantes, qui constituent pour les herniaux un document absolument nouveau et d'un intérêt exceptionnel, le grand Spécialiste s'est décidé à les réunir et à les publier dans un petit volume qu'il considère comme le véritable livre d'or de son œuvre.

J'ajoute que, dans un but humanitaire, cet ouvrage, ainsi que le célèbre *Traité de la Hernie*, de 150 pages et 200 gravures, seront adressés gratuitement et sans frais à tous les lecteurs du *Petit Bastiais* qui en feront la demande à M. A. Claverie, 234, faubourg Saint-Martin, à Paris.

On pourra juger ainsi, par l'ensemble considérable des témoignages accumulés dans ces dernières années, de la toute-puissance de cette méthode incomparable.

Dr J. BONNARD,
*de la Faculté de médecine de Paris.*

## Front soucieux.

Quand l'ombre de la maladie s'est répandue sur votre vie, quand votre espoir en un rétablissement prochain commence à s'affaiblir, quand vos parents, vos amis vous regardent en silence et paraissent préoccupés, c'est le moment de vous souvenir que des milliers de femmes, dans un état de santé tout aussi critique, ont été ramenées à la santé, ont retrouvé tout l'éclat de la vie, grâce aux Pilules Pink.

La faiblesse, la pâleur, la perte de l'appétit, les yeux cernés, l'amaigrissement, la toux, sont autant de mauvais symptômes qui indiquent que vous êtes sur le chemin de la phtisie. Les Pilules Pink ont guéri nombre de femmes qui avaient ces symptômes. Voici un exemple pris parmi des milliers :

Mlle Benoît Louise, 19, Rue Bossuet, à Lyon (Rhône), a été très éprouvée par les années de croissance et elle a été très bien rétablie par les Pilules Pink.

« J'avais été très affaiblie par la croissance et j'étais devenue excessivement anémique. J'avais mauvaise mine, je ne mangeais plus que très peu, n'ayant jamais bon appétit et je n'avais jamais une bonne journée, une journée à pouvoir me dire : je n'ai pas souffert aujourd'hui. J'éprouvais en effet, de nombreux malaises : points de côté, oppression, étourdissements, bourdonnements et tintements dans les oreilles, sensation pénible de froid et enfin et surtout des migraines qui duraient des journées entières. Après plusieurs tentatives infructueuses avec divers médicaments, j'ai pris les Pilules Pink qui m'ont très rapidement rétablie ».

**PILULES PINK**

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : pharmacie Cadiot, 23, rue Bailly, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

# Petite Gazette

**Le Temps**

Journée pluvieuse, hier encore, et temps agaçant s'il en fut.

Depuis quelques semaines, les potaches et les midinettes n'ont pas de chance. Il pleut, il pleut toujours, il pleut sans cesse, le dimanche, et l'on se demande quand cela finira.

Vraiment le mois d'avril commence mal. Depuis le début du printemps, d'ailleurs, c'est toujours ce même temps humide et énervant qui nous fait bien souvent soupirer notre beau soleil.

**Troupes coloniales**

M. le lieutenant Pantalacci, du 4e colonial à Toulon, est désigné pour servir à Madagascar.

M. le lieutenant Vitali, du 21e colonial, est désigné pour servir au 2e bat. sénégalais, Zinder.

M. le lieutenant-colonel Bonifacy, du 1er tirailleurs tonkinois, passe au 1er colonial.

M. le lieutenant Pieraggi, du bataillon de Diego-Suarez, passe au 5e colonial.

M. le lieutenant Alessandri, du 7e colonial, passe au 6e, en France.

M. le capitaine Calixti, du bataillon du Moyen-Congo, est affecté au 2e colonial.

M. l'officier d'administration de 2e classe Andreani, des magasins, est désigné pour la sous-intendance de Zinder.

**Décès**

M. François Franceschi, l'habile mécaniste décorateur du théâtre, vient d'avoir la douleur de perdre sa fille, Mlle Emilia, emportée par une de ces maladies que la science est encore impuissante à combattre. Elle était à peine âgée de 22 ans. Svelte et jolietta, elle était la joie de ses parents, aujourd'hui anéantis par un épouvantable malheur.

Les obsèques ont eu lieu dans la matinée en présence d'une affluence de parents et d'amis.

Les cordons du poêle étaient tenus par six amies de la défunte.

Trois autres amies portaient de magnifiques couronnes.

Une quatrième couronne couvrait le blanc cercueil.

Nous adressons à M. et Mme Franceschi et à leur famille nos bien vives condoléances.

**A Saint Jean**

Ce soir, 3 avril, s'ouvrira dans l'église de Saint-Jean, la retraite préparatoire à l'accomplissement du devoir pascal.

Les instructions seront données chaque soir, à 8 heures, par le R. Père Souversin, prédicateur de la Station quadragésimale.

Comme le prédicateur est aussi éloquent que dévoué et sait rajeunir tous les sujets qu'il traite, les hommes de la paroisse se feront un plaisir d'aller l'entendre.

**Emplois réservés**

M. Bernacchi Sébastien, adjudant au 112e, est nommé concierge des facultés des sciences et des lettres à Bordeaux.

**Police de Marseille**

M. Fabiani Ignace est nommé gardien de la paix à Marseille.

**Nouvelles militaires**

Le casernier de 2e classe Battesti, de Versailles, est désigné pour Marseille.

**Clinique Chirurgicale**

Le docteur *J. STEFANI*, ancien interne-lauréat des hôpitaux de Lyon ex-préparateur à la Faculté de médecine, membre de la Société d'ophtalmologie de Lyon et de l'Association française d'ophtalmologie, a l'honneur de prévenir le public qu'il *vient d'ouvrir* sa *Maison de Santé*, 4, Boulevard de Carlo, Bastia, en face les écoles primaires.

Chirurgie générale et Spéciale (maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et du larynx).

Consultations de 1 heure et demie à 3 heures et demie, sauf le dimanche (Pour les maladies chirurgicales seulement).

Téléphone Interurbain n° 10.

Règlement-notice de la Clinique sur demande

**Contravention**

Plusieurs jeunes gens ont été surpris par les agents, jouant aux cartes dans un vestibule de la rue de la Marine.

Le nommé N. P., âgé de 15 ans, a été mis en contravention, mais il a refusé de donner le nom de ses camarades de jeu.

L'enjeu a été saisi.

**Journal de l'Université**

Quatre remarquables conférences, abondamment illustrées : *La Vieillesse de Chateaubriand*, par P. Herriot ; *Les Causes Célèbres*, par Henri-Robert ; *Une Première aux Italiens*, par Nozière ; *L'Elégie*, par Gaston Rageot, forment la matière du dernier numéro du *Journal de l'Université des Annales*.

Le numéro : 60 centimes.


**A vendre**

Mobilier neuf.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

**A louer**

Maison de campagne avec propriété près de la mer, à Miomo.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00186

## Nouvelles Militaires

*Tableaux de Concours*

Paris, 2 mars.

Les tableaux de concours pour la Légion d'honneur et la Médaille militaire paraîtront au *Journal Officiel*, dans le courant de cette semaine.

## NANCY

### MORT SUBITE DU SERGENT ORSINI

Paris, 2 avril.

Nous avons annoncé dans nos derniers télégrammes que le sergent Orsini, du 37e rég. d'infanterie, en garnison à Nancy, était décédé vingt-quatre heures après son entrée à l'hôpital militaire.

La mort presque subite de ce jeune sous-officier émut l'autorité militaire supérieure qui prescrivit une enquête et ordonna l'autopsie du cadavre.

Les rapports des médecins du corps auquel appartenait ce sous-officier et celui des médecins de l'hôpital militaire de Nancy sont parvenus aujourd'hui au général commandant le 20e corps d'armée.

L'autopsie a démontré que le sergent Orsini avait été victime d'une intoxication accidentelle d'oxyde de carbone.

Cet infortuné sous-officier avait, en effet, dormi pendant plusieurs heures à côté d'un poêle et avait ainsi respiré le gaz délétère qui s'en dégageait.

Le sergent Orsini, qui était âgé de 24 ans, avait contracté un engagement volontaire. Ce sous-officier rengagé préparait son admission à Saint-Maixent.

Il était originaire de Carticasi, où habite sa mère, qui est veuve, et qui n'avait que ce fils qui vient de lui être ravi aussi brutalement.

## EN ITALIE

### LES FÊTES DE ROME

Rome, 2 avril.

Les fêtes, organisées à l'occasion de l'Exposition de Rome, continuent au milieu de l'enthousiasme général.

L'*Exposition Rétrospective* attire tous les jours un public considérable au Château Saint-Ange, ainsi que l'*Exposition d'Archéologie*, aux Thermes de Dioclétien.

L'inauguration du pavillon Français à l'Exposition internationale des Beaux-Arts a été très réussie.

Les Souverains, le duc d'Aoste, le comte de Turin, le duc de Gênes, les Ministres, les représentants du Sénat et de la Chambre assistaient à la cérémonie.

Ils ont été reçus à l'entrée de l'Exposition par M. Barrère, ambassadeur de France, à Rome.

Le corps diplomatique au grand complet assistait à la cérémonie d'inauguration.

Plusieurs discours ont été prononcés, rappelant le « passé glorieux de la ville de Rome peuplée de rhefs d'œuvre, dont chaque pierre est imprégnée de l'essence divine de l'histoire, et qui a gardé, à travers les siècles, le secret de sa beauté mystérieuse et troublante. »

L'inauguration de l'*Exposition Ethnographique*, la quatrième de ces expositions, dont le groupement constitue la grande *Exposition de Rome*, reste toujours fixée au 21 avril.

## Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE en Tunisie

Paris, 2 avril.

Plusieurs journaux avaient annoncé que le Président de la République n'irait pas en Tunisie, pendant les vacances de Pâques, parce que les vacances parlementaires seraient très courtes, à cause de la discussion du budget qui s'éternise d'une façon inquiétante.

Une note officieuse, communiqués à la presse, annonce que M. Fallières ira en Tunisie et que le gouvernement de la Grande Bretagne enverra une escadre dans les eaux tunisiennes pour saluer le Président de la République au nom de S. M. Georges V.

## AU MAROC

### LA MEHALLA CHÉRIFIENNE *est battue par les rebelles*

Paris, 2 avril.

Le ministre des Colonies a reçu le rapport officiel de la rencontre qui eut lieu le 26 mars entre la Mehalla chérifienne et les Beni-M'Tir.

La Méhalla était composée de 1000 hommes, nullement instruits et de deux canons. Elle était accompagnée du lieutenant Sedira et de l'adjudant Pisani.

La Mehalla perdit dans cette rencontre 20 morts et 150 blessés.

Les instructeurs sont rentrés sains et saufs à Fez ; ils ont même ramené les deux canons.

## LAON

### Brûlée vive

Laon 2 avril.

Une sexagénaire ayant approché trop près d'un poêle une lampe à essence, celle-ci fit explosion.

Le feu se communiqua aux vêtements de la pauvre femme, qui s'enfuit dans la rue en poussant des cris de terreur.

Malgré les soins qui lui furent aussitôt prodigués, la malheureuse sexagénaire ne tarda pas à succomber aux suites de ses terribles brûlures.

## METZ

### *LE PROCÈS* de la « Lorraine Sportive »

Metz, 2 avril.

Les débats du procès de la « Lorraine Sportive » ont continué, hier soir, devant la Chambre criminelle de Metz.

Tous les prévenus ont été entendus. M. Henri Samain, le principal accusé, président de la « Lorraine Sportive », est assisté de M. Blumenthal, de Colmar.

Le président a commencé l'audition des témoins.

L'affaire a été renvoyée en continuation à lundi.

# L'AGITATION dans l'Aube

## NOMBREUX MEETINGS

*Un délai impératif*

Paris, 2 avril.

De nombreux meetings ont été tenus aujourd'hui dans plusieurs centres importants du département.

D'après les instructions envoyées par le Comité de défense, les vignerons ne se sont livrés à aucune manifestation.

Dans un ordre du jour, longuement motivé, les vignerons déclarent repousser toutes les transactions offertes par la Commission parlementaire, et accorder un délai impératif au Gouvernement, avant de recommencer leurs manifestations.

## La Conquête de l'air

### Nos aviateurs militaires

*Le capitaine Bellanger*

Paris, 2 avril.

Le capitaine-aviateur Bellanger a accompli avec succès le raid-aérien Pau-Paris.

Le capitaine Bellanger était parti de Paris, ainsi que les lieutenants de Malherbe et de Rose.

Ils atterrirent tous trois une première fois, au champ de manœuvres de Libourne.

Tandis que le lieutenant de Malherbe s'arrêtait à Chasseuil, et que le lieutenant de Rose réparait son appareil, le capitaine Bellanger reprenait son vol, et, quelques heures après, il atterrissait à Paris, au milieu des acclamations enthousiastes d'une foule considérable.

## EN ESPAGNE

### LA CRISE MINISTÉRIELLE

Madrid, 2 avril.

S. M. Alphonse XIII a reçu dans l'après-midi M. Canalejas, président du Conseil des ministres, démissionnaire.

M. Canalejas a expliqué très nettement au roi la situation qui était faite au Cabinet à la suite du vote des Cortès, au sujet de la révision du procès Ferrer et que, dans ces conditions, les ministres maintenaient leur démission.

Le Cabinet démissionnaire continuera à s'occuper de l'expédition des affaires jusqu'à la nomination du nouveau ministère.


LA VOGUE est au CAFE EXPRESS et au CHOCOLAT EXPRESS du GRAND BAR SOAVI.


### AVIS DE DÉCÈS

(PIETRACORBARA)

M. Eugène Pericchi et ses enfants ;

Mme Joséphine Rossati née Pericchi, M. Jean-Baptiste Rossati, commandant aux Messageries Maritimes et leurs enfants ;

Mme Catherine Pericchi, M. Félix Pericchi et leurs enfants ;

Mlle Marie Pericchi ;

M. et Mme Félix Pericchi, capitaine du port à Port-Said, et leur fils ;

M. Dominique Pericchi, à Porto-Rico ;

Les familles Pericchi, Defendini, Mattei, Rosati, Damiani, Sinigaglia et Bartoli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

MARIE-ANTOINETTE VVe MATHIEU PERICCHI

leur mère, grand'mère, belle-mère et cousine, décédée à Pietracorbara, le 2 avril, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu, lundi 3 courant, à 11 heures du matin.

### SOCIÉTÉS & SYNDICATS

SYNDICAT DES GARÇONS LIMONADIERS. — Les garçons limonadiers et restaurateurs sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu au Sporting Bar, le 3 avril 1911, à 11 heures du soir.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la séance du 2 mars dernier. — Questions diverses.

Le Président, Pierre Romitorio.


**Nouvelle Société Navale de l'Ouest**

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
*33, rue de l'Opéra, Bastia*

**Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée**

*Frêts avantageux*

Le vapeur *Saint-Paul* partira de Bastia vers les premiers jours d'avril, à destination des ports du Nord et Anvers.

**AJACCIO**

**Grand Hotel Solferino**

8, Cours Napoléon, Ajaccio
(en face les jardins de la Préfecture)
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

*Maison* se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

*Prix modérés*

Salle de Bains

*Salon de Correspondance*

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

**PONTE-LECCIA**

**Buffet de la Gare**

ETIENNE MARIANI
*Propriétaire*

Consommations de 1er choix. — Prix modérés

SERVICE DE VAPEURS
**ARTHUR C. SOUTHWELL**

*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*

Service régulier entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

**ESANOPHELE**

En vente dans toutes les principales pharmacies du département.

MM. les Pharmaciens sont priés d'adresser leurs commandes à MM. Ch. P. POGGIOLI et Cie, chargés de les transmettre à la Maison.

**Tuilerie et Briquetterie**

MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

*Tuiles plates et rondes* résistant à la gelée et à l'air salin

*Briques* creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

*Cairons* et *Murettes*, grandes briques creuses de 0,30 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de *Carreaux en ciment comprimé*, unis et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

*Envoi sur demande d'échantillons et prix*

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories, Tuyaux, Gouttières

*Matériaux de construction de toutes sortes*

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot. de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.

Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

**Agence Bastiaise**

de Factage et Camionage

*Directeur : JEAN CONTRI*

Membre de la Vélocité, Société internationale pour le transport des bagages

Renseignements et Dépôts de bagages.

Service de Colis, Bagages et Déménagements entre la gare, bateaux, hôtels et domicile.

EXPÉDITIONS ET TRANSIT POUR TOUTES DESTINATIONS

Tarif : Colis ordinaire, 0,60 ; Petits colis, 0,30.

N. B. — L'Agence Bastiaise se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui lui seront signalés.

*Entreprise générale de Déménagements et Transports pour tous pays.*

**Dépôt de Cadres pour mobiliers**

*de toutes dimensions en location ou à forfait*

EMBALLAGES

*Garde-meubles publics*

TRANSPORT DE PIANOS

DÉMÉNAGEMENTS par voie de mer, de terre et voie ferrée.

Maisons correspondantes dans toutes les villes.

Personnel exclusivement composé d'ouvriers expérimentés et de confiance.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau de l'Agence Bastiaise, 6, rue de la Gare, Bastia (Corse).

*Machine à Tricoter*

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 20 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gantoise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Bocognano

Joindre un timbre pour la réponse.

RELIG-EUSE Do ce savoir p' gu'
enfants urinant au lit.
Envoi : Maison Bazot, N° 318, Nantes

150f par mois. Travail fac. chez soi toute l'an. assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses brevetées. Traite directement avec ses clients. *Cie La Précoganie*, Bureau H, 11, rue Lacharrière, *Paris*.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES COUPONNÉS
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE GRAVURES DANS LE TEXTE
PLUS D'ENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
UN AN : 16 francs
SIX MOIS : 8 francs — TROIS MOIS : 4 francs
EDITION (1 numéro contenant des figures coloriées et un grand nombre de figures dans le texte) UN AN : 24 francs
SIX MOIS : 12 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, Editeur, 7, rue de Grenelle

FOX-LAND RHUM
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rauves artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

Le meilleur des Cigares à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
*reconnues supérieures dans le Monde entier*
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTE — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
*Tapisserie et Vitres*
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
*Appareils inodores de tous systèmes*
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
*Prix de Réclame*
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Chaque famille doit avoir un appareil d'éclairage pour muraille
Lampe Electrique très pratique.
L'INDISPENSABLE,
Lampe Electrique de poche
*RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier.
Piles et ampoules de rechange.
En vente chez les Débitants de Tabacs
et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon
*Exiger la marque RADIA.*
Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

*Après vos Repas*
BUVEZ
*La Cédratine*
Liqueur extra-fine

Vin du CAP CORSE au QUINQUINA de L. N. MATTEI
*Apéritif*
TONIQUE
*Délicieux*
Fortifiant
MARQUE DÉPOSÉE
Attention aux Contrefaçons

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
*Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures*
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
*Les envois sont faits franco*

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE
a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 94. MARDI 4 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 12 mois | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00187
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 03 m. — Coucher, 5 h. 51 m.
Premier quart., le 7 — Pleine Lune, le 11.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Isidor.
Fête de Demain : Saint Vincent Ferrer.

3 AVRIL

## AU BARREAU DE PARIS

### Un Article de Me Henri Robert

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié les portraits d'avocats célèbres qui ont paru dans nos colonnes sous la signature de notre compatriote, Me Campinchi, avocat à la Cour d'Appel de Paris et secrétaire de la Conférence des Avocats.

Les silhouettes de Me Henri Robert, Emile de Saint Auban, Barboux, Chenu, Clunet et Labori ont passé tour à tour sous nos yeux amusés ou ébloui.

Me Henri Robert, le célèbre avocat d'assises, vient de rendre la pareille à notre distingué compatriote et a publié de lui, dans un journal parisien, le portrait suivant qu'on ne lira peut-être pas sans curiosité :

« Il m'est doux d'acquitter une dette de reconnaissance en disant ici tout le bien que je pense de Campinchi.

» Vous n'ignorez pas qu'il est un des précieux collaborateurs des *Echos* parisiens, Marc Ikel.

» Un matin, en ouvrant ce journal, qui a si rapidement conquis le monde du Palais, j'ai eu l'agréable surprise de lire mon portrait signé « Campinchi, » encadrant ma photo, bien réussie, par Marc Ikel lui-même.

» Et un portrait charmant !... pas rosse du tout, avec des mots très gentils, des éloges que ma modestie naturelle a jugés parfaitement mérités.

» Une politesse en vaut une autre.

» Je viens, à mon tour, vous parler de mon ami Campinchi.

» Ce dessin de Barrère le représente tel qu'il est : le nez aigu avec le lorgnon hardiment planté, l'œil curieux, le sourire aux lèvres railleuses.

» Il est né à Calcatoggio, le 4 mai 1882 — ai-je besoin de vous dire qu'il est le compatriote de Napoléon ? Et il s'appelle César !

» Venu fort jeune à Paris, il a fait ses études au lycée Condorcet, puis à l'Ecole de Droit.

» Après un long stage chez l'avoué, il est entré au Palais, où il a très vite conquis sa place. Entre temps, il avait consacré une partie de son activité à l'Association Générale des Etudiants.

» Sa présidence, qui dura deux ans, est restée célèbre au Quartier Latin. Il avait projeté de mettre les étudiants dans leurs meubles et il réussit, contre vents et marées, à installer l'Association dans la *Maison des Etudiants*.

» Des étudiants propriétaires ! Voilà qui nous change du Quartier Latin d'autrefois !

Que dirait Henry Murger si, accompagné du bon Schaunard et du doux Colline, il venait un jour aux alentours du boulevard Saint-Michel pour rendre visite aux étudiants dans leur Palais ?

» *Campinchi devient bientôt le collaborateur* de Me Clunet, puis il conquiert une des premières places parmi les Secrétaires de la Conférence.

» Laborieux et sympathique, il est de ceux à qui on peut prédire, sans crainte de se tromper, un brillant avenir.

» Déjà les confrères et les magistrats ont remarqué ses plaidoiries et apprécié sa parole sobre et précise.

» Campinchi est aussi un lettré. Il a beaucoup lu et beaucoup retenu. S'il admire l'antiquité et si l'archontat de Clisthène ou la dictature de Sylla n'ont point de secrets pour lui, il n'ignore rien de l'histoire contemporaine — pas même celle du Palais.

» En effet, il a publié naguère, dans le *Gil Blas*, une étude sur le Barreau où l'on devinait l'esprit pénétrant d'un psychologue sans sévérité.

» Signe particulier : il fréquente assidûment les bouquinistes et les antiquaires. Passionné d'art comme de littérature, il recherche aussi bien l'édition rare, chère aux bibliophiles, que le meuble ancien et authentique, objet des convoitises des amateurs éclairés. »

HENRI ROBERT,
*Avocat à la Cour d'Appel de Paris.*

## UNE CONFÉRENCE SUR LA CORSE

Nous sommes heureux de reproduire le compte-rendu de la remarquable conférence que M. Albert Surier, cet ami sincère de notre pays, a faite tout récemment à Paris, sous les auspices du Touring-Club de France.

En adressant nos très vifs remerciements au brillant conférencier, nous tenons en même temps à exprimer toute notre reconnaissance à M. René Bazin, l'éminent académicien, qui, au début de la séance, a parlé en termes des plus flatteurs de notre pays auquel il a consacré déjà de si enthousiastes descriptions.

Nos remerciements vont également à tous ceux qui ont pris part à cette belle réunion touristique et notamment à la Compagnie de Chemins de fer départementaux qui s'y trouvait représentée par M. de Roquemaurel, son distingué Directeur, dont l'amitié pour notre pays ne s'est jamais démentie.

Le mardi, 7 mars, la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Corse, sous le haut patronage du Touring-Club de France, réunissait, dans la salle de la Société d'Horticulture de Paris, quinze cents invités ; cinq cents au moins devaient renoncer à trouver place, tellement le public fut empressé à répondre à l'appel des organisateurs de la soirée.

M. René Bazin, de l'Académie Française, dont le nom est cher, à tant de titres, aux amis de l'Ile de Beauté, et qui lui même a écrit de si belles pages sur la Corse, avait bien voulu accepter la présidence de cette réunion. A ses côtés avaient pris place : M. Guillain, ancien ministre, représentant le T. C. F. et la Fédération ; M. Courtois, inspecteur général de l'Exploitation de la Compagnie P. L. M. ; M. de Roquemaurel, administrateur-directeur, et M. Maurice Egbin, ingénieur en chef de l'Exploitation à la Compagnie C. F. D.

En ouvrant la séance, M. René Bazin prononçait une de ces allocutions fines, élégantes, spirituelles, dont il a le secret, évoquant, trop brièvement à notre gré, l'attrait puissant de la Corse, le pouvoir de regret qu'elle exerce même sur ceux qui ne l'ont pas vue « avec des yeux d'enfant ». Puis il donna la parole au conférencier.

M. Albert Surier, en une étude précise, nourrie de faits et de chiffres, parla longuement de la Corse, qu'il voudrait voir devenir un but d'excursions « à la mode ». Il souhaite que deux cent mille touristes y viennent tous les ans chercher un peu d'air sain, un peu de lumière et de soleil, apportant en revanche, à l'Ile, l'aisance, la prospérité qu'elle mérite.

Quelques vues cinématographiques de la Provence, la route naturelle vers la Corse, et d'ailleurs le plus saisissant prologue d'une excursion à l'Ile de Beauté, défilent alors sur l'écran : Avignon et le Palais des Papes, Orange et le Théâtre romain, Arles et les Alyscamps, Nîmes et l'amphithéâtre, et aussi le merveilleux panorama de la Corniche d'Or.

Nous abordons enfin à Ajaccio, et pendant plus d'une heure nous excursionnons, éblouis, à travers la Corse. Le charme discret des « Marines » du Cap ; la fantasque vision des Calanques et de la Scala Santa-Regina ; la sauvage splendeur des rochers de Bonifacio ; l'aspect mélancolique de la Balagne et de ses champs cendrés d'oliviers ; le trajet saisissant sur la voie ferrée de Corte à Ajaccio à travers un défilé de granit, avec des crochets jusqu'au sommet du Col de Vergio, jusqu'aux torrents impétueux de la forêt de Vizzavona ; Ajaccio et son golfe, « tache blanche dans l'un des plus beaux cirques à montagne qu'il y ait par le monde », selon l'heureuse expression de M. René Bazin ; Sartène l'italienne et Cargese la grecque... Quelle splendide diversité de paysages !

Ils provoquent, est il besoin de le dire, des exclamations admiratives ; ils soulèvent des applaudissements enthousiastes.

Il est de toute justice d'associer au succès obtenu les noms de MM. Frédéric Dillaye et Charles Gaumont, qui ont rapporté ces vues du voyage qu'ils ont fait en Corse au mois de juin dernier, et les ont gracieusement mises à la disposition des organisateurs de la soirée. Leur modèle était impressionnant certes, et bien fait pour inspirer les opérateurs ; mais c'est en artistes consommés qu'ils ont assemblé et encadré les paysages, déterminé le choix des sujets.

C'est d'ailleurs à l'un d'eux que nous devons encore un certain nombre de plaques autochromes fixes, dont la projection sur l'écran obtint le plus légitime succès. M. Frédéric Dillaye, en effet, le maître incontesté de l'art photographique, et dont les enseignements sont si précieux aux adeptes de l'appareil, a rapporté de son excursion une quarantaine de clichés où la couleur des choses, la lumière du soleil, le reflet des nuages sont reproduits avec la plus surprenante réalité. Aussi, est-ce sur une impression de beauté, de clarté, de splendeur que les invités du T. C. F. et de la Fédération se sont séparés. Cette impression ne s'effacera pas de sitôt ; et ce sera, nous en sommes persuadés, pour le plus grand bien de la Corse.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

## Chambre des Députés

### *LE BUDGET* des Postes et Télégraphes

DISCOURS
DE M. A. LANDRY
*Député de Calvi*

*M. le Président.* « Chap. 15. — Secours, frais médicaux et pharmaceutiques, 972,566 francs. »

Sur ce chapitre, MM. Landry Honnorat, etc., présentent une proposition de résolution ainsi conçue :

« La Chambre invite le Gouvernement à réserver désormais, dans la plus grande mesure possible, les augmentations de crédit qu'il proposera en vue d'améliorer la situation des fonctionnaires et employés qui ont plus de deux enfants, de manière à leur assurer progressivement des avantages qui soient la compensation de leurs charges de famille. »

La parole est à M. Landry.

*M. Landry.* Je viens motiver, de la façon la plus brève possible, je le promets, la proposition de résolution que j'ai déposée et qui porte, en même temps que ma signature, celle d'un certain nombre de mes collègues.

Messieurs, le Gouvernement et la commission nous demandent cette année des augmentations de crédits importantes, qui se chiffrent environ par 5,500,000 fr. au bénéfice du personnel des postes ; notamment, une somme supérieure à 5 millions — si ce n'est dès l'exercice 1911, tout au moins à partir de l'exercice 1912 — sera employée à relever de 100 fr. le traitement de tous les sous-agents, et de 150 fr. spécialement le traitement des sous-agents subalternes.

J'approuve complètement, pour ma part, la pensée qui a inspiré le Gouvernement et la commission ; il fallait qu'un effort, un gros effort fût fait en faveur du personnel des sous-agents ; il le fallait parce qu'au cours des dernières années, comme l'honorable M. Dumont l'a montré dans son rapport sur le budget des postes de 1910, le personnel des sous agents avait été quelque peu négligé par comparaison avec celui des agents et des ouvriers. Il le fallait aussi afin de réaliser, partiellement tout au moins, les intentions que la Chambre a manifestées lorsqu'elle a voté, à la date du 1er avril 1910, la proposition de loi Chastenet-Desplas, proposition de loi dont la répercussion financière était d'entraîner une augmentation de crédits de plus de 9 millions.

Mais si j'approuve le sentiment qui a mû le Gouvernement et la commission du budget, je ne peux pas approuver complètement l'affectation que le Gouvernement et la commission du budget ont réservés à ces crédits importants, je le répète, qu'ils nous demandent de voter.

Dans la séance du 28 novembre 1910, M. Péchadre, alors rapporteur du budget des travaux publics, amené à s'expliquer sur la question de l'amélioration du sort des petits fonctionnaires, s'exprimait de la manière suivante : « La méthode qui consiste à procéder par voie d'augmentation de traitement d'une manière générale laisse à désirer, parce qu'un avantage le célibataire et qu'on soulage très peu le fonctionnaire chargé de famille. »

A la séance d'hier matin, l'honorable M. Péchadre, maintenant rapporteur du budget des postes et des télégraphes, a fait une déclaration analogue. Je partage entièrement son sentiment ; et c'est pourquoi je me permets d'exprimer le regret qu'il n'ait pas été fait davantage en faveur des sous-agents des postes qui ont des charges de famille.

On me dira que le chapitre 45 du budget des postes permet à l'administration de donner à son personnel des allocations pour charges de famille ; on me dira aussi que le crédit affecté à ces allocations va être élevé de 28,000 fr. Mais, même après ce relèvement, quelle sera la situation ? Elle sera la suivante : Pour avoir droit à une allocation, il faudra avoir quatre enfants de moins de seize ans, et, pour chaque enfant au-dessus du troisième, l'employé touchera la somme de 50 fr. par an, ce qui représente un peu moins de 45 centimes par jour. Je trouve que c'est insuffisant.

On me dira encore : Il fallait aller au plus pressé : et ne pouvant pas tout faire, ce qui importait avant tout, c'était de procéder à un relèvement général des traitements.

Je pourrais discuter cet argument. Je pourrais répondre que le plus pressé, ce n'était pas de procéder à un relèvement général des traitements.

Voici, je suppose, un facteur qui a un traitement annuel de 1,000 fr. On m'assure qu'avec 1,000 fr. il ne peut pas vivre. Je veux bien que la vie lui soit très difficile ; mais si ce facteur est un célibataire et qu'il ne puisse pas vivre avec 1,000 fr., un facteur marié qui a trois enfants peut encore moins vivre avec 1,100 fr., un facteur marié qui a quatre enfants avec 1,150 fr. (*Applaudissements*).

Mais j'ai encore une meilleure réponse à vous faire : c'est qu'il vous était possible de faire l'une et l'autre choses à la fois. Il existe au sous-secrétariat d'Etat des postes et des télégraphes une statistique des familles des fonctionnaires de cette administration qui a été établie sur mon commandement, et dont j'ai eu communication. J'ai pu faire certains calculs avec les chiffres de cette statistique, et j'ai constaté ceci : que l'on voulait donner une allocation égale au dixième du traitement pour chaque enfant au-dessus du second, et cela aussi longtemps que les enfants considérés seraient à la charge des parents. Il en coûterait une somme dont la faible importance vous étonnera, la somme de 2 millions environ.

On pourrait donc faire cette réforme qui était de nature à donner satisfaction aux plus exigents des défenseurs de fonctionnaires chargés de famille...

*M. le rapporteur.* Notez que ce personnel des postes et des télégraphes est, d'une façon générale, assez peu chargé de famille. Le fait est assez curieux ; mais les statistiques sont là. (*Mouvements divers*).

*M. Théodore Reinach.* Raison de plus pour que la dépense soit faite.

*M. le rapporteur.* Les cantonniers, comparativement, ont beaucoup plus d'enfants.

*M. Landry.* On peut, je le répète, faire, pour les sous-agents chargés de famille, le maximum de ce que peuvent désirer les défenseurs des fonctionnaires chargés de famille, et il restait cependant plus de 3 millions disponibles, avec lesquels on pouvait élever le traitement de tous les sous-agents de 60 fr., ou même davantage, et de 120 fr. celui des sous-agents subalternes.

Messieurs, la critique que je viens de formuler n'a, je le suis, qu'un intérêt rétrospectif et par conséquent platonique. A partir du jour où le Gouvernement avait annoncé ses résolutions, des observations d'ordre politique et de l'ordre moral s'opposaient à ce qu'on discutât ces résolutions ; et en dehors même de ces obstacles, les règles de la procédure parlementaire en soulevaient d'autres qui étaient insurmontables. Mais ce que je voudrais, ce que voudraient les signataires de ma proposition de résolution, c'est qu'à l'avenir on ne laissât plus échapper des occasions comme celle qui vient de se présenter, et c'est pour cela que nous avons déposé notre proposition.

Cette proposition, messieurs, n'inspire d'un principe qui n'est pas nouveau pour vous. Au cours de ces dernières années, à de nombreuses reprises, des députés sont venus à cette tribune plaider la cause des fonctionnaires chargés de famille. Des observations ont été présentées, des amendements, des propositions de résolution ont été déposés, qui ont reçu l'accueil le plus bienveillant des ministres qui se sont succédés sur ces bancs, et de la Chambre tout entière. Il me suffira de rappeler qu'à la date du 29 octobre 1908, la proposition de résolution suivante, déposée par l'honorable M. Lemire, a été votée avec l'assentiment de M. Doumer, alors rapporteur général du budget : « La Chambre invite le Gouvernement à faire une étude d'ensemble et à lui soumettre un projet pour assurer aux agents de l'Etat les moins rétribués une allocation de famille en rapport avec le nombre de leurs enfants. » (*Applaudissements*).

*M. le rapporteur général.* Très juste.

d'encourager les nombreuses familles, la commission du budget, d'accord avec le Gouvernement, accepte votre proposition de résolution.

*M. LANDRY.* Cette déclaration de M. le rapporteur général m'oblige à interrompre mes explications ; je n'ai plus qu'une chose à faire : c'est d'en prendre acte et de remercier la commission du budget ainsi que le Gouvernement.

*M. le rapporteur général.* Naturellement, votre proposition sera l'objet d'une étude et c'est en ce sens que nous déclarons l'accepter.

*M. le Président.* Je mets aux voix la proposition de résolution.

La proposition de résolution est adoptée.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 avril, à 2 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Moscou, | Allier. |
| La Fête au Village Voisin, | Boieldieu. |
| La Vallée d'Ossau, valse, | Benoît. |
| La Mascotte, fantaisie, | Audran. |
| Carolina, | Parès. |

*Le Chef de Musique,* LAUBUS.

## NOTES AJACCIENNES

*Au départ*

*Le Dugouy-Trouin*, vaisseau-école des aspirants, a quitté notre port jeudi matin, à 7 heures, faisant route sur Naples, où il doit faire une escale de huit jours. De là, il se rendra à Venise, où il passera également une semaine.

*La Julie*

L'épave de la *Julie*, que tout Ajaccio allait voir avec un sentiment de tristesse bien compréhensible, a été remorquée hier par la chaloupe à vapeur de la Défense mobile, à quelques centaines de mètres du port, afin de dégager les abords des quais et de pouvoir essayer, si possible, un renflouage.

Des listes de souscription sont ouvertes au vilis, pour le malheureux capitaine Zucoli, propriétaire du brick.

*Pavage de rue*

La municipalité a fait entreprendre le pavage de la rue Fesch, dont l'état était lamentable. Il est même regrettable que l'on ait attendu aussi longtemps pour faire effectuer le rechargement de cette rue, si fréquentée et dont le charroi est considérable

*Cherté des vivres*

La vie devient de plus en plus chère à Ajaccio, et l'on ne fait rien pour y remédier. Il nous semble, cependant, que l'Administration municipale pourrait prendre des mesures contre l'accaparement toujours croissant de tous les produits de notre pays : viande, légumes, poissons, tout est exporté au grand détriment de notre population qui *ne trouve plus rien sur* le marché. D'habitude, on exporte le surplus de la production, tandis que, chez nous, on ne laisse rien pour les besoins de l'alimentation locale, et c'est ce qui crée la crise économique très pénible que nous traversons et dont tout le monde se plaint.

*Nom de rues*

En revanche, la municipalité a songé à honorer le nom des Ajacciens morts glorieusement pour la Patrie, et dans sa dernière réunion elle a décidé que la rue de la Préfecture porterait le nom de rue du Sergent Casalonga, la rue de la Banque, celui du major Lambroschini, et la rue de la Poste, serait dénommée rue du Capitaine Livrelli.

Ces trois rues se trouvent dans le même secteur autour de la Préfecture. Les autres rues sans nom en seront bientôt pourvues, nous a-t-on dit, car une commission a été instituée dans ce but.

C'était encore une lacune qu'il importait de combler.

*Notre température*

La tempête de ces jours derniers a fait place à un temps doux et printanier. La mer, depuis ce matin seulement, a repris son calme hypocrite : aussi les étrangers arrivent-ils en grand nombre, vantant les délices de notre climat.

*Concours des bourses*

Le concours pour les bourses des lycées et collèges aura lieu, pour les filles, le jeudi 6 avril, dans la salle d'examens du vice-rectorat.

*Dans l'armée*

Nous apprenons avec plaisir la nomination de notre compatriote et ami M. Jules Martinaggi, lieutenant breveté au 99e d'infanterie, attaché à l'état-major de M. le général commandant le 11e corps d'armée, au grade de capitaine au 2e étranger.

Nous lui adressons nos meilleures félicitations.

*Vacances de Pâques*

Les vacances de Pâques, pour l'enseignement secondaire, commenceront samedi, 8 avril, après la classe du matin, et prendront fin le mardi matin, 25 avril.

La classe du samedi soir, 8 avril, sera faite dans la matinée du jeudi précédent.

*De passage*

Notre excellent ami M. G..., commissaire central de 1re classe à Alais, ancien commissaire de police à Ajaccio, est de passage pour quelques jours dans notre ville, où il a retrouvé les nombreux amis qu'il y a laissés.

Ce sympathique fonctionnaire nous quitters par le courrier de mercredi.

*Téléphone*

Le téléphone étend peu à peu ses ramifications à travers la Corse. De nouveaux réseaux sont ouverts au public depuis le 1er avril, tels ceux de Bonifacio, Propriano, Sartene et même de Cauro à Ajaccio. Il ne reste maintenant qu'à trouver des *abonnés, car les communications* téléphoniques dans l'intérieur surtout ne sont pas encore très pratiques. Mais enfin, nous commençons à prendre contact avec les révolutions modernes qui, espérons-le, nous deviendront bientôt familières et même indispensables, car nous finirons bien par entrer un jour ou l'autre dans le mouvement.

NEMI.

## Mouvement
### D'INSTITUTEURS ET D'INSTITUTRICES

Par arrêté de M. le Préfet, en date du 31 mars 1911 :

M. Casabianca Vincent-Marie, instituteur à Bonifacio, a été nommé à Villanova.

Mme Casabianca Marie-Placide, institutrice à Bonifacio, a été nommée à Villanova.

M. Tomasini Simon-Marc, instituteur à Palasca, nommé à Volpajola.

M. Demartini Dominique, instituteur à Ometa-di-Tuda, nommé à Palasca.

M. Polidori, Ange-Toussaint, instituteur à Campi, nommé à Ometa-di-Tuda.

M. Panelli Jean-Pierre-Barthélemy, instituteur à Castellare-di-Casinca, nommé à Benco.

M. Torelli Louis-Antoine-Marie, instituteur à Valle-d'Alesani, nommé à Castellare-di-Casinca.

Mme Torelli Marie-Madeleine, institutrice à Valle-d'Alesani, nommée à Castellare-di-Casinca.

M. Ambrosi Régulus, instituteur à San-Gavino d'Ampugnani, nommé à Valle-d'Alesani.

Mme Ambrosi Marie-Ignace, institutrice à San-Gavino d'Ampugnani, nommée à Valle-d'Alesani.

M. Leonetti Leocard, instituteur à Farinole, nommé à San-Gavino d'Ampugnani.

M. Franceschini Pierre-François, instituteur à Muro, nommé à Petreto-Bicchisano.

M. Fattacciuli Jean-Martin et Mme Fattacciuli Félicité, instituteurs à Ile-Rousse, sont nommés à Pila-Canale.

M. Orsoni Jean-Luc et Mme Orsoni Marie-Catherine, instituteurs à Urtaca, sont nommés à Ile-Rousse.

M. Santoni François-Marie, instituteur à Lozzi, nommé à Poggio-di-Venaco.

Mme Alfonsi Angèle, institutrice à Valle-di-Campoloro, nommée à Penta-di-Casinca.

Mlle Mariani Marie-Joséphine, institutrice à Guitera, nommée à Pino.

Mlle Muracciuli Letizia, institutrice à San Giuliano, nommée à Calacuccia.

Mlle Ferrali Pauline Félicité, institutrice à Pino, nommée à San Giuliano.

Mme Bandini Claire, institutrice à Piazzello, nommée à Alzi.

Mme Casarelli Anna-Rose, institutrice à Ogliastrello (Figari), nommée à Tarabucetta (Figari).

M. Francesi Antoine-Paul, instituteur à Monacia d'Aullène, nommé à Poggiale (Figari).

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 mars.

La réponse des primes de fin de mois n'est pas parvenue à secouer la torpeur du marché dont les tendances, d'une façon générale, sont moins satisfaisantes qu'hier. Notre Rente est calme à 96.35. Fonds Etrangers alourdis principalement le Turc à 92.52, la Serbe à 88.30 et les Russes. Par contre, nos Sociétés de Crédit ne se départent pas de leur fermeté.

Les actionnaires de la Société Générale réunis aujourd'hui en assemblée ordinaire ont approuvé les comptes de l'exercice 1910 se soldant par un bénéfice net de francs : 13.926.284.43 et fixé le dividende à 18.22 par action. L'assemblée a réélu MM. Boullat, Bourgel et Spitzer et nommé administrateurs MM. de Fourtou, Guernaut et Lemarquis. *M. Levallé a été réélu censeur.*

En raison du développement continu des affaires sociales, la Banque Transatlantique procède actuellement et jusqu'au 8 avril à l'augmentation de son capital par la création de 40.000 actions de 250 frs, au prix de 300 frs. Le capital, réduit à 10 millions, sera ainsi reporté à 20 millions effectifs représentés par 80.000 actions de 250 frs.

Valeurs de transports plus calmes. Industrielles et Métallurgiques Russes sont hésitantes : le Rio revient à 1.700.

Bonne tenue à 475 des obligations à 1/2 0/0 de Saint-Louis, San Francisco Railroad, dont le revenu net est de 4.35 0/0.

A la deuxième partie, l'action à la Ville Saint-Denis est ferme à 129.50 : on compte sur un dividende de 7 frs.

En Banque l'obligation à 1/2 0/0 du Crédit Hypothécaire, Agricole et Urbain d'Egypte est recherchée à 457. L'obligation 3 0/0 de la Cie Générale de Rio Janeiro, qui détache un coupon de 12.50 le 1er avril, s'inscrit à 444.50.

Les demandes de titres ayant entièrement absorbé le disponible, la souscription aux obligations du Chemin de Fer du Nord de Sao-Paulo est close depuis le 29 mars.

Léger tassement des Chemins de Fer.

## MARSEILLE
### Chute Mortelle à bord du « Pélion »

Un terrible accident, qui a provoqué la plus vive émotion parmi le personnel du paquebot *Pélion* de la Compagnie Fraissinet, amarré dans le bassin de la Joliette, est survenu vendredi soir, à 6 heures, à bord de ce navire.

A l'heure que nous venons d'indiquer un matelot, le nommé Thomas Benigni, né à Brando, âgé de 33 ans, juché sur le mât de charge, était occupé à rectifier sa position, lorsque, tout à coup, à la suite d'une circonstance que l'on ignore ; il perdit l'équilibre et tomba tête première sur un treuil, où il se fracassa le crâne. Ses camarades se portèrent hâtivement à son secours et le transportèrent ensuite, vu son état alarmant, à l'Hôtel-Dieu, où le reçevait M. le professeur Delmglade. Ce praticien constata, en outre de la fracture du crâne, des contusions multiples sur le corps et que l'épine dorsale était brisée.

Deux heures après son admission dans cet hospice, l'infortuné marin rendait le dernier soupir.

M. Delmas, commissaire de police du 10e arrondissement, qui n'a été avisé que hier matin de ce regrettable événement, a ouvert une enquête.

Le corps du malheureux Benigni a été remis à la famille qui l'a réclamé.

*(Le Petit Marseillais)*

## FOOT-BALL ASSOCIATION

*Match entre l'Association Sportive Scolaire (1ère) et le Stade Bastiais (1ère).*

C'est sous une pluie pénétrante qu'a eu lieu le match entre l'A. S. S. et le S. B. qui ont fait pour la deuxième fois match nul (2 à 2).

Le coup d'envoi est sifflé par M. Pasqueron, à 2 heures et demie. Les stadistes prennent aussitôt l'offensive et s'installent dans les 18 mètres des buts mauves et blancs et ne les quitteront jamais. Le ballon est envoyé plusieurs fois en 6 mètres et plusieurs fois aussi les arrières mauves et blancs, bombardés, sont forcés de dégager en corner. Un avant stadiste, Alberti, shoote et marque un but, mais l'arbitre ne l'ayant pas vu entrer, ne l'accorde pas. Aucune contestation ne s'élève de la part du Stade.

Les mauves et blancs réussirent à faire quelques rares échappées (oh ! combien rares !) à peine 3 sur 4, dont 2 sont transformées en but.

La mi-temps est sifflée.

Score : A. S. S. 2. — Stars : 0.

La partie reprend avec plus de vigueur que jamais. Les stadistes dominent toujours et malgré la bonne défense des arrières mauves et blancs, Alberti marque le premier point à l'actif du Stade. Les mauves et blancs font encore une ou deux descentes, mais ils échouent sur l'arrière Agostini qui s'est enfin ressaisi. Un deuxième point pour le Stade est bientôt rentré, après *de belles passes par Albertini.* L'arbitre l'accorde ; l'Association conteste la valabilité de ce point. Des coups de sifflet retentissent pour intimider l'arbitre ; celui-ci est ferme dans sa décision. Il restait encore dix minutes, mais l'A. S. S. par ses contestations empêche le jeu de continuer.

Score A. S. S. : 2. — S. B. : 2.

*Appréciations.* — Les arrières et le goal stadistes eurent peu à faire et purent tranquillement faire la causette. Le jeu des noirs et des blancs fut tout à fait supérieur ; mais les avants furent tout le temps gênés par les spectateurs qui avaient envahi le ground.

En somme, bonne journée pour le Stade Bastiais.

J. S.

## Bureau d'Hygiène
### Vaccination

Le Maire de la Ville de Bastia donne avis que, à partir du 18 avril courant, Monsieur le docteur Thiers vaccinera tous les mardis, jeudis et samedis, de 10 à 11 heures du matin, à la mairie Salle du Conseil Municipal.

A cet effet, il rappelle aux pères de famille que, en vertu de l'article 6 de la loi du 15 février 1902, la vaccination est obligatoire au cours de la première année de la vie, et la revaccination, au cours de la onzième et vingt et unième année.

Les parents qui ne satisferont pas aux présentes prescriptions seront punis des peines portées à l'art. 471 du Code pénal, (Titre 4, article 27 de la loi du 15 février 1902, relative à la protection de la santé publique).

Bastia, le 2 avril 1911.

*Le Maire.*

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 10·4 à midi 13·2 + 4 6 heures du soir + 12; Maxima + 13·5 Minima + 9·.

Baromètre. — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 753 mm.. 6 heures du soir, 754 mm.

Dans la matinée, N.-E.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Pluie.

l'après-midi, id.

—oOo—

### Douanes

M. Pozzo-di-Borgo Dominique-Antoine-Félix Laurent, inspecteur principal de 1re classe à Marseille, est nommé *directeur des douanes de 3e classe à Valenciennes.*

### Dans les préfectures

M. Louis Gozzi, docteur en droit, est nommé chef adjoint du cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône.

### Groupe Socialiste de Bastia

Les membres du dit groupe sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu mercredi, 5 courant, à 8 heures et demie du soir, dans la salle commune aux corporations ouvrières sise route du Cap.

Ordre du jour : Nomination des délégués au Congrès fédéral.

### Troupes coloniales

M. le médecin aide major de 1re classe Casabianca, en service en *Indo-Chine*, est désigné pour le poste consulaire de Canton, activité hors cadres.

### A la Miséricorde

Les exercices spirituels préparatoires à l'accomplissement du devoir pascal commenceront, ce soir, mardi, à 5 heures, dans l'oratoire de N. D. de la Miséricorde et se poursuivront pendant 8 jours.

C'est le R. Père Souversin, prédicateur du carême à St Jean, qui fera la conférence d'usage.


### A vendre

*Fonds de commerce* important à Bastia en pleine prospérité.

Clientèle ancienne et nombreuse.

S'adresser à M. le notaire Mingalon, Boulevard Paoli, 16.

### A vendre

Mobilier neuf.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

**BÉGUES**

### A vendre

Pour cause de départ, Fond de Commerce bien achalandé, très bonne occasion.

— Riche mobilier à l'état de neuf.

S'adresser à M. Jean Graziani, agréé au Tribunal de Commerce, 3, Bd du Palais, au 1er.


### ETAT-CIVIL

**Naissances.**

Dussol André. — Nicolai Rose-Marie. — Brun Pierre. — Cambuggi Annonciade. — Cuneo Yvonne-Ernestine-Anna. — Catta Marie-Angèle-Antoinette.

**Décès.**

Garbani Antoine, marin, 70 ans, de Bastia. Aloisi Luc-Antoine-Michel, officier d'administration en retraite, 78 ans, de Penta-di-Casinca.

Emanuelli André, cultivateur, 67 ans, de Pero-Casevecchie.

## Nos Dépêches

### TOULON
### SUICIDE
### d'un enseigne de vaisseau

Toulon, 3 avril.

Un officier de la marine, l'enseigne de vaisseau Georges Büchard, vient de mettre fin à ses jours, dans un accès de désespoir.

Ce jeune officier, qui était à peine âgé de 21 ans, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver au cœur.

On attribue ce suicide à des chagrins intimes.

L'enseigne Büchard était d'ailleurs connu par ses camarades comme un fumeur d'opium.

Ce drame a produit, dans les milieux maritimes de Toulon, une vive émotion.

L'enseigne de vaisseau Büchard était embarqué à bord du *Victor Hugo.*

La famille de ce désespéré de la vie a été informée du malheur qui la frappe avec tous les ménagements possibles.

## Nouvelles Militaires
### Cadre de réserve

Paris, 3 avril.

M. le général de brigade Bérard est placé, à dater du 4 avril, dans la 2e section (réserve), du cadre de l'état-major général de l'armée.

## AU MAROC
### L'investissement de Fez

Paris, 3 avril.

Le bruit a couru aujourd'hui, que la tribu des Béni-M'Tir aurait investi la ville de Fez.

Moulai-Hafid aurait été déposé.

Au ministère des Colonies on n'a reçu aucune confirmation de cette nouvelle.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00168

COURSE DE PARIS

1er avril — 3 avril

Rentes de 3 0/0 ancien . 96.27 — 96.40
de 3 0/0 amortis. . 97.00 — 97.30
ex coupon

## La Conquête de l'air
### Nouvel Exploit de Védrines

Paris, 3 avril.

Le jeune aviateur Védrines, qui battait, ces jours ci, tous les records du monde de vitesse, en faisant du 150 à l'heure entre Poitiers et Paris, a accompli hier encore un vol magnifique.

Védrines est parti d'Issy-les-Moulineaux, à 6 heures 11 du matin, pilotant un monoplan Morane, pour accomplir le raid Paris-Pau.

Après un léger arrêt à Varennes sur Allier, il reprit son vol à une superbe allure.

A 5 heures 25, Védrines atterrissait sans incident, à Bussières, dans le Cher.

L'aviateur Védrines, qui est à peine âgé de 24 ans, a parcouru ainsi une distance de 500 kilomètres en 3 heures 56 minutes, faisant par conséquent du 125 à l'heure.

## Les Morts du Jour
### *M. le conseiller Marignan*

Paris, 3 avril.

M. Marignan, conseiller à la Cour de Cassation, officier de la Légion d'honneur, est décédé ce matin.

M. Marignan avait été, pendant plusieurs années, procureur général près la Cour d'appel de Bastia.

### *Le général Beauclair*

On annonce la mort du général Beauclair, commandant la 17e brigade d'infanterie, officier de la Légion d'honneur.

Le général Beauclair a succombé à une crise cardiaque.

Cet officier général était, depuis peu de temps, à la tête de la brigade d'Auxerre.

Le général Beauclair était né à Paris, le 19 septembre 1851.

## EN ESPAGNE
### LA CRISE MINISTÉRIELLE

Madrid, 3 avril.

M. Canalejas a été mandé aujourd'hui auprès du roi Alphonse XIII.

Le roi a vivement insisté auprès de l'ancien président du Conseil pour qu'il conserve la direction du Gouvernement.

Après avoir longtemps résisté, M. Canalejas a cédé devant les sollicitations pressantes du roi, et accepté de constituer le nouveau cabinet.

La crise espagnole peut dès lors être considérée comme virtuellement terminée.

## LE PARLEMENT
### Chambre des Députés
*Séance du matin*

*Présidence de M. ETIENNE*
*Vice Président*

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1911.

### *Ministère des Colonies*

La Chambre continue la discussion générale du budget du ministère des Colonies.

**M. Reinach**

monte à la tribune.

L'orateur proteste contre la façon d'agir de beaucoup de ceux qui occupent des *hautes situations* dans nos colonies.

« Les indigènes, dit-il, ne trouvent pas, dans la personne de ceux qui représentent la France, ce souci de justice qui les aurait gagnés à notre cause.

« Il est temps de mettre ordre à cet état de choses et de rendre à la France sa puissance moralisatrice et colonisatrice. »

L'orateur termine en demandant au Gouvernement de veiller surtout à la nomination de magistrats consciencieux.

**M. Grodet**

succède à la tribune à M. Reinach.

L'orateur s'élève contre le désordre qui règne dans le budget des Colonies.

« C'est un étrange budget, dit-il, que ce budget où il semble que l'on puisse puiser à l'infini pour les dépenses du personnel, et où les garanties de comptabilité font totalement défaut. »

En terminant, l'orateur dit qu'il y va de l'intérêt supérieur de la France d'appliquer aux Colonies un régime fait de probité, de rigorisme et d'économie.

**M. Pascal Ceccaldi**

député radical de l'Aisne, monte ensuite à la tribune.

L'orateur prononce un long discours, où il expose les critiques qu'il croit devoir adresser à l'organisation actuelle de nos colonies, et les réformes qu'il serait urgent d'y apporter, au point de vue administratif et économique.

» Des incidents nombreux qui se sont produits, dit-il, ont manifesté de légitimes inquiétudes au sujet de nos grandes colonies.

» Les causes de ce malaise général sont, d'une part les abus de notre système administratif, de l'autre l'insuffisance de notre système économique. »

L'orateur dit que l'examen de notre régime administratif a permis, en effet, de mettre en lumière un certain nombre de faits, aujourd'hui reconnus exacts, qui constituent de véritables abus dont les conséquences sont de nous aliéner le cœur des indigènes.

Il faut que le Gouvernement se décide à agir avec énergie, et surveille le choix de *ses fonctionnaires.*

Au point de vue économique, M. Ceccaldi expose comment il faut savoir se procurer des ressources, non pas en créant des impôts nouveaux, mais en donnant une plus grande vitalité aux colonies, par l'exécution de grands travaux.

« Il faut considérer aussi, dit-il, les colonies comme des marchés préférentiels, mais non les assimiler complètement à la métropole.

» Souvent le meilleur moyen de se faire payer ses dettes, c'est d'enrichir ses débiteurs. »

L'orateur termine en faisant appel aux bonnes volontés de la Chambre, pour réaliser un empire colonial riche et prospère.

La séance est levée à 12 heures 40 et renvoyée à cet après-midi.

*Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### *Vérification de Pouvoirs*

L'ordre du jour appelle l'examen des conclusions du 1er bureau sur les opérations électorales de la deuxième circonscription du 15e arrondissement de Paris.

M. Ducloux-Monteil développe les conclusions de son rapport tendant à la validation de l'élection de M. Bertrand d'Aramon.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les conclusions du rapport du 1er bureau, qui sont adoptées par mains levées.

En conséquence M. Bertrand d'Aramon est admis.

### *Les Interpellations* sur la Politique Coloniale

Après entente avec les divers interpellateurs et le Ministre des Colonies, la Chambre fixe, au vendredi 2 juin, la discussion des interpellations de MM. Henri de la Porte, Joseph Chailley et Etienne sur la politique coloniale du Gouvernement.

### PROPOSITION LEFÈVRE

M. André Lefèvre, député des Bouches-du-Rhône, dépose sur le bureau de la Chambre un projet de résolution tendant à l'abrogation des délimitations relatives aux produits du sol, et au remplacement du système des délimitations administratives par celui de la décision judiciaire.

**M. Lefèvre**

monte à la tribune et soutient énergiquement son projet de résolution.

L'orateur explique que les difficultés qui surgissent aujourd'hui dans l'Aube, sont dues au système des délimitations.

« Il n'y a pas de raison, dit-il, pour que certaines régions de France, n'émettent pas de semblables prétentions. C'est la porte ouverte à la révolte et à l'anarchie, et il semble que les habitants veuillent bien en profiter »

M. Lefèvre préconise, comme moyen de simplification, la suppression pure et nette de toute délimitation et l'application du système de la décision judiciaire.

Il termine en reconnaissant que son projet de résolution aura comme corrollaire, un accroissement de l'action des Syndicats dont le droit d'intervention et de poursuite devant les tribunaux sera étendu et précisé.

### *LE RENVOI*

Le Gouvernement demande le renvoi de la proposition Lefèvre à la Commission d'Agriculture.

Plusieurs députés sollicitent également de renvoi.

Le président annonce alors qu'il va être procédé au scrutin sur la demande de renvoi.

Par *323 voix contre 228* la proposition de M. André Lefèvre est renvoyée à la Commission de l'Agriculture.

### LE BUDGET
### *Ministère des Colonies*

La Chambre reprend la discussion générale du budget des Colonies.

**M. Thierry**

député des Bouches-du-Rhône, monte à la tribune.

L'orateur prononce un long discours au cours duquel il se montre très optimiste au sujet de notre empire colonial.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.


**LA VOGUE est au CAFE EXPRESS et au CHOCOLAT EXPRESS du GRAND BAR BRAVI.**

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie. Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Maison J. Carbuccia et Fils

*Essences et Pétroles*

*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 32 litres.
*Pétrole épuré* en fûts for de 50 litres.
*Pétrole de Sureté*, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.
*Naphtacycle*, essence spéciale pour automobiles.
*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence* 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION I : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 3e et 4e 5e.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ADEL GOURAUD, Éditeur, 2, r. du 4-Septembre

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et *Ciments*, marques de *Villeneuve* et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

*Le Directeur-Gérant*
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

Aucun fumeur des Cigare à ce c est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits du Cafaros.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
•JOSEPH LUCCHETTI•
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
*reconnues supérieures dans le Monde entier*
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
*FERS* I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
*Tapisserie et Vitres*
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
*Appareils inodores de tous systèmes*
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE SEMPA
*Prix de Réclame*
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour mural e. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE,
Lampe Electrique de poche *RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier.
Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs
et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon
*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

*Après vos Repas*
BUVEZ
*La Cédratine*
Liqueur extra-fine

Vin du CAP CORSE au QUINQUINA de L. N. MATTEI
Apéritif TONIQUE Délicieux Fortifiant
MARQUE DÉPOSÉE
Attention aux Contrefaçons

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
*Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures*
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
*Les envois sont faits franco*

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE
a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.



TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 95 — MERCREDI 5 AVRIL 1911

00189

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 30 fr. | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE..... | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


## L'ANNIVERSAIRE DE PASCAL PAOLI

### UNE PATRIOTIQUE MANIFESTATION

Le 5 avril 1725, à la Stretta, hameau de Morosaglia, naissait un héros qui, avec le lait, suça, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres, l'amour de la Patrie.

En l'an de grâce 1911, cette date du 5 avril ne pouvait passer inaperçue aux yeux des jeunes Corses qui, ces jours derniers, constituèrent à Bastia ce Comité d'Action dont la formation, bien à tort, inquiéta, nous a-t-on dit, certains sceptiques.

Un artiste de talent — où trouver de l'initiative sinon chez un artiste — bien sympathiquement connu à Bastia, me suggéra, en effet, un projet que, dans son cerveau, il caressait déjà depuis longtemps.

Je me hâtais de soumettre l'idée émise par M. Jean-Mathieu Pekle à mes camarades du *Comité d'Action*, et la proposition du sculpteur Bastiais fut accueillie avec le plus patriotique enthousiasme.

Tout de go nous nous mîmes à l'œuvre, et voici la décision à laquelle le Comité d'Action s'arrêta.

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Pascal Paoli, nous avons résolu d'aller déposer au pied de la statue du Héros qui orne le péristyle du théâtre municipal, une couronne commémorative en fleurs naturelles.

Pour que cette cérémonie revête le caractère imposant qu'elle mérite, nous l'avons renvoyée à dimanche, afin de permettre à la population ouvrière de participer à cette fête nationale Corse que nous inaugurons.

Sur la place du Marché, à onze heures du matin, nous convions donc pour dimanche le peuple Bastiais.

C'est devant l'Hôtel de Ville que le cortège se formera et, précédé par la *Lyre Bastiaise* qui a bien voulu prêter son précieux concours, il se dirigera vers le Théâtre en passant par le cours Sebastiani, la rue Miot, le boulevard Paoli, le boulevard du Palais, le boulevard de Cardo et la rue Favalelli.

M. le maire Gaudin, toujours sur la brèche lorqu'il s'agit de la Corse, de son intérêt matériel ou moral, et de ses enfants, honorera de sa présence cette manifestation patriotique qui réveillera dans les âmes de nos concitoyens les souvenirs d'une époque glorieuse de notre passé insulaire.

Aux accents de la *Lyre Bastiaise*, dimanche, les cœurs vibreront, frissonnants d'ardeur patriotique, et, dans les veines, le sang circulera ranimé par la sensation de revivre les heures héroïques de ces luttes inoubliables soutenues par nos aïeux pour la Liberté et l'Indépendance.

En ce moment où, de toutes parts, on nous écorche les oreilles en nous répétant que nous sommes de pauvres hères écrasés par la misère, étreints par les difficultés matérielles, il est bon de montrer à certains de nos détracteurs que le culte des nobles qualités est toujours vivace dans nos esprits. La Corse, comme l'écrivit Jean-Jacques Rousseau dans le chapitre X de son livre II du *Contrat Social*, serait peut-être encore capable, un jour, d'étonner de nouveau le monde.

Si nous n'avons jamais été gâtés par la fortune, nous avons toujours été et nous restons jaloux de notre honneur et de notre liberté.

Il est temps que nous le fassions sentir : il est nécessaire, croyons-nous le laisser comprendre que notre résignation, notre apathie, notre apparente indifférence proviennent uniquement de la confiance absolue et affectueuse que nous avons dans la Mère-Patrie, et non d'une décadence de notre tempérament.

Aux moments douloureux, aux époques agitées, nous avons toujours fait notre devoir, et c'est avec le plus complet dévouement que nous avons toujours témoigné notre foi patriotique.

La génération présente a besoin de respirer de temps en temps les parfums de ce passé de fierté, qui fut celui de notre race. Elle en est toujours digne, quoiqu'on en pense, et elle possède des ressources d'énergie insoupçonnées.

Après la Révolution Française, Pascal Paoli, rappelé à Paris, fut envoyé en Corse avec l'assurance que la Liberté, opprimée par le Despotisme, était rendue à la Corse par le Peuple Français, émancipé et victorieux.

Le 22 avril 1790, reçu par l'Assemblée Nationale, Pascal Paoli prononça les paroles suivantes devant les députés issus de la grande Révolution française :

« *Messieurs, ce jour est le plus* beau, le plus heureux de ma vie. Je l'ai passée dans la poursuite de la Liberté, et j'en trouve ici la plus noble image. J'ai laissé ma Patrie dans la servitude et je la trouve libre. Que me reste-t-il donc à désirer ?

» Après une absence de vingt ans, j'ignore si l'oppression a changé mes compatriotes ; les changements n'ont pu être que funestes car l'oppression ne fait qu'avilir. Mais en brisant leurs fers vous les avez rendus à leur antique vertu. »

Cette profession de foi fut saluée par les applaudissements de l'Assemblée nationale, et le Président y répondit par un discours flatteur pour la Corse et pour Paoli qu'il se plût à nommer « le Héros et le Martyr de la Liberté. »

Après avoir pris congé de La Fayette, ce chevaleresque ami de l'Indépendance des peuples, et avoir remercié les ministres de Louis XVI, Paoli partit pour la Corse, et en débarquant à Bastia, baisant à genoux le sol natal, il s'écria : « O ma Patrie, je t'ai laissée esclave et je te retrouve libre. »

Ces paroles émouvantes seront répétées dimanche devant la statue de celui qui fonda, en 1764, à Corte, une université et dota la Corse d'une administration des plus admirables, devant cet intrépide qu'aucune tyrannie ne put jamais soumettre.

La Corse, quoiqu'on en dise, n'a pas dégénéré. Elle possède des trésors de patriotisme qui, pour être latents, n'en sont pas moins indéniables.

La moindre étincelle suffirait pour qu'on voie se dresser, du Nord au Sud de l'Ile, une flamme irrésistible. Aussi, pour entretenir ce feu qui couve, il faut qu'une fois par an nous cousacrions une petite heure, une journée même, au culte des glorieux souvenirs.

Cela conservera dans les cœurs des jeunes, à cette époque d'utilitarisme féroce, un coin intact où, pieusement, les nobles qualités chevaleresques seront gardées.

C'est pourquoi, dimanche, la place du Marché sera trop étroite pour *contenir la foule*. Sans distinction de classes, hommes, femmes et enfants, oubliant un instant les soucis et les ennuis de la vie quotidienne, viendront se joindre aux organisateurs pour revivre, durant une heure, comme dans un doux rêve, bercés par la délicieuse musique de la *Lyre Bastiaise*, quelques uns des épisodes de notre histoire nationale Corse.

Nous montrerons par là que nous ne sommes pas aussi déchus qu'on le croit et qu'il y a toujours, au sein de la Méditerranée, un petit peuple, digne de sollicitude et même d'admiration si l'occasion se présente.

A dimanche donc, à onze heures du matin, devant la Mairie !

Soyons fidèles à ce rendez-vous patriotique.

Vive la Corse !

Vive Pascal Paoli !

A.-J. DE LA COLLETTA.

*P. S.* — Il serait à désirer que, dimanche, dans d'autres villes de Corse, on organisa, à la même heure, une cérémonie analogue.

A Morosaglia et à Corte, par exemple, on devrait, pour aider le Comité d'Action à créer cette *Fête nationale Corse*, honorer avec lui, ce jour-là, la mémoire de Pascal Paoli.

Nous sommes persuadés que cette idée sera favorablement accueillie.

## LA COMMISSION SANITAIRE DE BASTIA

### *Sanctions nécessaires*

La Commission sanitaire de Bastia va très probablement se réunir dans quelques jours, et conformément à sa mission elle prendra de nouvelles délibérations au sujet des nombreuses questions soumises à son examen.

Voilà un point certain, et nous ne ferons que traduire l'opinion générale en disant que cette assemblée s'efforce d'apporter dans l'accomplissement de sa tâche tout le zèle et toute l'activité désirables.

Elle a donc droit à la reconnaissance de la population bastiaise, et tout serait pour le mieux, si ses décisions n'échouaient les trois-quarts du temps devant l'inertie des diverses administrations chargées de prendre les mesures sollicitées.

Les rapporteurs ont beau signaler les dangers qui résultent de tel ou tel état de choses, la Commission a beau faire preuve d'énergie dans l'exposé de ses desiderata, les mois passent sans que la solution proposée ou souhaitée soit mise à exécution.

Si nous voulions rappeler les nombreuses questions auxquelles nous faisons allusion, il nous faudrait rééditer pour ainsi dire la plupart des comptes-rendus des réunions de la Commission, et nos lecteurs auraient vite fait de constater que le nombre des satisfactions obtenues

---

152e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

X

MENSONGE VRAI

L'enfant s'avança toute tremblante... Mais dès qu'elle eut jeté un timide regard sur la duchesse, elle se sentit conquise.

— Tonnerre ! répéta le mari en la poussant doucement vers celle qui, muette de stupeur, le visage baigné de larmes, lui tendait ses bras, vous voilà votre mère !

Et, Clotilde, frémissement, ouvrit de baisers cette tête adorée qu'elle n'avait pas embrassée depuis dix-huit ans.

XI

TOUS LES TROIS

Le beau Juliot, quels que fussent son audace et son tempérament d'escroc, n'avait pas tardé à reconnaître en Jocaste de Montmartre, que la mission dont la comtesse de Langeville l'avait chargé offrait de grosses difficultés. Pour en sortir à son honneur, il avait Gabrielle sous la main, c'était bien ; mais s'il savait que la jeune fille n'était pas sa sœur, il ignorait tout le reste de ce qui la concernait. La mère Mailloche avait été sage-femme de première classe, diplômée par la Faculté. Une cliente lui avait laissé un beau jour la gosse pour compte, voilà ce qui était probable... A moins qu'étant douée la rombière en affaires de la matrone — qualité qu'elle avait transmise à son honorable héritier — elle ne se fût chargée de l'avenir de la gamine, moyennant le prix d'avance de nombreuses années de nourrice, sans oublier le sucre et le savon. Dans l'état d'esprit où se trouvait Gabrielle, il était vraisemblable qu'elle croirait tout ce que le beau Juliot lui affirmerait. Mais comment persuader à Sidonie que la jeune ouvrière était bien l'enfant qu'elle cherchait en vain depuis si longtemps ? Devant cet embarras, le Montmartrois avait résolu de ne rien brusquer. Il commencerait à opérer avec une sage lenteur, de manière à tirer de la situation tous les bénéfices qu'elle comportait.

La fertile imagination du dernier des Mailloche lui avait fourni une variété d'expédients grâce auxquels Mme de Langeville prit tout d'abord patience. Il affirmait que son équipe mancenvrait sous sa haute direction avec une activité dévorante. Plusieurs indices avaient déjà été recueillis ; mais ces multiples démarches nécessitaient de grosses dépenses. Avec sa désinvolture de grande dame, Mme de Langeville fournissait à Juliot, sans jamais marchander, les subsides réclamés par celui-ci comme indispensables. Cependant, il fallait aboutir. Le Montmartrois redevint très perplexe. Gabrielle, très intelligente, n'avait pas trahi son prétendu frère auprès de la mère Mailloche. Il s'ingéniait d'obtenir d'elle qu'elle continuât à garder la même discrétion auprès de Sidonie le jour où elle se trouverait en face de cette dernière. Ce qui inquiétait surtout l'habitué du vénérable de Passy, c'est que sans doute Mme de Langeville ne manquerait pas de se rendre chez Mme Mailloche pour y contrôler les renseignements qu'elle aurait recueillis. Juliot essayait de se rassurer en songeant que vraisemblablement, l'ancienne sage-femme n'irait pas, au cours d'une conversation aussi grave, révéler qu'elle avait un fils surnommé le Montmartrois dont les fréquentations et la vie étaient au moins singulières. La bourgeoise était trop avisée pour risquer des confidences périlleuses dont le besoin ne se faisait nullement sentir. Cependant, Juliot, se demandait s'il n'eût pas mieux fait de mettre la vieille au courant en lui offrant de partager l'aubaine. Il ne se dissimulait pas qu'il se sentirait plus fort avec un pareil atout dans son jeu... Mais il aurait fallu sacrifier une partie de ses bénéfices, et c'était là une éventualité à laquelle Juliot ne parvenait pas à se résoudre.

Il se décida alors, par un billet à l'orthographe quelque peu douteuse, à annoncer sa prochaine visite à Mme de Langeville. L' « Anglaise » attendait avec une impatience fébrile des nouvelles de son complice. Depuis que le Montmartrois lui avait affirmé qu'il réussirait dans la tâche où tant d'autres de ses mandataires avaient échoué, et qu'il retrouverait la fille de Philippe et de Clotilde, un remous de haine avait éclaté dans le cœur de Sidonie. Tout d'abord, elle n'avait eu qu'une médiocre confiance dans la promesse de son nouvel émissaire. Mais l'aplomb de Juliot avait fini par l'émouvoir. Elle se répétait, ainsi qu'il le lui avait affirmé, que les agents précédemment employés par elle avaient fait preuve d'une insigne maladresse. D'ailleurs, cette police privée n'avait pas un intérêt aussi personnel que le Montmartrois à mener l'entreprise à bonne fin. Celui-ci, désireux de complaire à son ancienne maîtresse et de rentrer dans ses bonnes grâces, ne négligerait rien afin de surmonter tous les obstacles. A moins pourtant, ce qui était possible, que la fille de de Langeville et de Clotilde n'eût quitté Paris, ou bien qu'elle ne fût morte.

C'est sous l'empire de ces impressions diverses que se trouvait Sidonie lorsqu'elle reçut la visite de Jules Mailloche. Dès son entrée, jugeant au regard interrogateur que lui lançait Mme de Langeville, de l'anxiété qui dévorait celle-ci, l'habile personnage brûla ses vaisseaux :

Ça y est ! s'écria-t-il. Et, vrai, ça n'aura pas été sans peine !...

— Vous avez appris quelque chose ? demanda l' « Anglaise » d'une voix haletante d'émotion.

— C'est-à-dire que j'ai tout appris, ma chère !... J'ai fait mieux, même !.. Grâce à mes sous, l'oiseau est dénoché !

— Vraiment ?

— La mignonne est entre nos mains, je vous dis !

— Et où l'avez vous trouvée ?

— Dans une petite rue mystérieuse et paisible, à deux pas du canal Saint-Martin, la rue du Terrage.

La comtesse de Langeville frémissait d'une joie impie. Cependant, une défiance la mordit, et elle insista :

— Vous êtes bien sûr que c'est elle ?

— Parbleu ! Sûr comme je vous ai adorée, belle dame !

— Et vous allez me l'amener ?

— Quand vous voudrez !

La misérable éclata d'un rire nerveux.

— Vous êtes certain de ne faire aucune confusion ? questionna-t-elle encore.

Sans sourciller, le Montmartrois répondit :

— Non, non, soyez tranquille !.. Il s'agit bien de la fille de monsieur votre frère !

— Elle connaît son histoire ?

— Elle sait tout au moins qu'on l'a enlevée à sa maman.

— Et puis ?

est bien loin d'être en rapport avec les demandes qui ont été formulées.

Or ces demandes sont toutes des plus justifiées ; elles présentent au point de vue de la salubrité publique un intérêt tellement évident, qu'il est difficile de s'expliquer la coupable indifférence de ceux qui devraient se préoccuper de les faire exécuter.

Il nous semble qu'il y a là une situation à laquelle il ne faudrait pas hésiter à porter remède.

La loi de 1905 confère aux diverses administrations chargées de l'application de la loi tous les pouvoirs nécessaires : elle ajoute même que dans le cas où les autorités locales ne sont pas en mesure d'appliquer la loi, l'administration supérieure peut y pourvoir d'elle-même par voie de règlements spéciaux, et en mettant les travaux de salubrité à la charge des intéressés.

Eh bien ! puisqu'on se bute à la négligence ou à l'inertie des municipalités et des particuliers, il nous semble que la Commission sanitaire ne fera œuvre utile que du jour où elle donnera une sanction à ses décisions, en sollicitant de l'administration supérieure l'application intégrale de la loi.

## Une Conférence de M. Valran

La grande réunion donnée, hier matin, au Palais-de-Cristal, en faveur d'une coopérative corse a été réussie en tous points.

Le conférencier, M. Valran, dans une argumentation remarquable, a exposé la situation économique de la Corse et les avantages de la coopération pour les intérêts de ce pays. M. Valran a terminé sa conférence en confiant les destinées de la coopérative à son nombreux auditoire et principalement aux dames.

Ajoutons que les Corses et les Amis de la Corse avaient mis le plus grand empressement à répondre à l'appel des organisateurs. Dès 9 heures du matin, la grande salle du Palais-de-Cristal était envahie par plus de quinze cents personnes.

On ne peut que féliciter les Corses d'avoir encouragé, par leur présence, le mouvement coopératif appelé à rendre les plus grands services à leur pays.

La conférence a été suivie de projections lumineuses sur les principales vues de la Corse.

Le siège provisoire de la coopérative, en formation, est au quai du Port, 32, au 1er étage. On trouvera là tous renseignements utiles pour leur permettre d'apporter leur concours effectif à cette œuvre.

## Médaille des Marins

La médaille d'honneur des marins du commerce a été accordée aux personnes ci-après désignées :

**MM.**

Morazzani François, capitaine au long-cours ; Antonini Jean, Defendini Toussaint, Franceschi Paul, Luciani Thomas, Matiei Joseph-Antoine, Morazzani Antoine, Nicolai Dominique-Marie, capitaines au cabotage ; Acton Jean, Dominici Joseph, Ferrari Jean-Baptiste, Filippi Joseph-Marie, Franceschi Jean Baptiste, Gaspari Dominique, Gini Jean-Baptiste, Giudicelli Jean, Guiliani Jean-Mathieu, Gregori François, Guglielmi Dominique, Luciani Michel Marie, Mannoni Jean, Martini Joseph-Marie, Marini Jean-François, Massoni Joseph-Louis, Matiei Philippe, Nigaglioni Thomas, Palmieri Michel, Perfetti Roch, Potentini Séraphin, Prosperi Antoine, Samarini André, Semidei Pierre-François, Viacava Ambroise, matelots, tous inscrits à Bastia ;

Alata Antoine, Carbuccia Ange, Nerfi Ferdinand-Thomas, matelots, inscrits à Ajaccio ;

Leonetti Joseph, capitaine au long-cours ; Cali François, Sousi Dominique-André, mécaniciens ; Goscanti François-Antoine, Dunegri Jean-Baptiste, matelots.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 mars.

La liquidation s'est effectuée avec facilité mais la tendance générale a été irrégulière, parfois même lourde. C'est ainsi que la Rente Française, comprenée à 96.40, fléchit ensuite à 96.32, fin prochain. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure et le Serbe se signalent par une nouvelle avance à 89.02 et à 88.67. Par contre, le Turc et le Portugais sont délaissés. Les dispositions restent toutefois sur les Sociétés de Crédit, Crédit Foncier 835, Crédit Lyonnais à 1.475, Comptoir National d'Escompte 940, Société Générale 780.

La Banque Périer et Cie offrira le 11 avril, 100.000 obligations de 500 frs à 1/2 0/0 or représentant un Emprunt de l'Etat de Minas Geraes (Brésil) dit « des Municipalités. » Ces titres, garantis par des taxes municipales et les revenus généraux dudit Etat, sont offerts à 476 dont 100 frs en souscrivant.

Le Suez est lourd à 3.430. Valeurs de traction fermes. Industrielles et Métallurgiques Rauses bien tenues par continuation. Nouveau recul des titres cuprifères : Rio 1.696.

En Banque l'Anglo-French Mercantile est demandée aux environs de 25 frs.

Dans le compartiment minier, la Saint-Yves Consolidated se traite 34.50. Nazareno y Anexas est en nouveaux progrès à 36.25 ; un ingénieur est parti examiner dans la propriété tous les travaux recommandés par l'ingénieur en chef qui a fait le rapport.

Tubes et Forces de Sonnovica progressent à 3.225.

Parmi les obligations diverses, celle 5 0/0 du Crédit Foncier de l'Uruguay est ferme à 484. Hausse à 500 de l'obligation 6 0/0 Bingham Central Railway qui détache le 1er avril un coupon semestriel de 14.25 net.

Les Chemins Français gagnent quelques francs.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

**PROPRIANO.** — Sur l'initiative d'hommes épris de Justice et de Vérité, une section de la « Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen » vient de se constituer à Propriano.

Pour former le bureau, ont été élus à l'unanimité :

Président, Lupi.

Vice-Président, Quilichini.

Trésorier, Albertini.

Secrétaire, Casanoggio.

Les injustices qui ont été réparées sur l'intervention de cette grande association sont innombrables.

Nul doute donc que le nombre des membres augmentera, sous peu, sensiblement.

OLMI CAPPELLA. — Pendant que le nommé Malatesta Joseph était occupé dans une pièce retirée de sa maison d'habitation, sise au hameau d'Olmi, des individus sont entrés chez lui et se sont emparés de deux purcs et d'une saucisse, le tout représentant une valeur d'une quinzaine de francs.

Malatesta s'est plaint à la gendarmerie.

ROGLIANO. — On lit dans le « Bulletin paroissial » :

Mlle Brigitte-Marie-Joséphine Biasini, baptisée dans l'église de Rogliano, le 1er janvier 1886, est décédée à Bastia.

Sa dépouille mortelle, accompagnée de ses cousins, MM. Auguste de Franceschi, baron Cervoni, Jules Reymond, de Sedilo, est entrée dans notre église paroissiale, mardi 14, à 4 heures 30.

Le peuple profondément ému a manifesté à la défunte sa respectueuse sympathie. La cérémonie religieuse a été présidée par M. le Doyen assisté de son vicaire, L'inhumation du corps a été faite au Couvent, dans le caveau de la famille Biasini.

Mlle Joséphine Biasini était dotée de précieuses qualités qui donnaient à sa personne une réelle distinction et lui imprimaient le caractère d'une jeune fille sage, modeste, réservée, soucieuse de sa dignité, simple dans ses manières, et d'une grande douceur dans l'expression de sa pensée.

Sa piété donnait une grâce particulière à son noble maintien ; et, dans notre église paroissiale, elle était au premier rang des jeunes filles vertueuses qui sont pénétrées de la sainteté de la Maison de Dieu et y prient avec un profond recueillement.

Elle mérite aussi d'être citée comme un modèle de piété filiale envers sa très digne mère.

A tout âge, la mort — à travers nos larmes et nos gémissements — nous laisse ce profond enseignement : « Notre corps est bien fragile, et que vraiment solide et le poids de nos bonnes œuvres dans la balance de l'Eternité ».

PORETTO. — L'artiste bien connu M. A. de Ferrari, vient de réparer, à la satisfaction générale, les orgues de l'église qui avaient été fortement endommagées par la foudre le 4 janvier dernier.

Cet orgue avait été fabriqué par M. Michel Mercklin, de Lyon.

Nous félicitons l'habile artiste digne descendant de la maison de Ferrari, fondée en 1629.

ISOLACCIO. — Un bien regrettable accident, occasionné par une arme à feu, a mis en émoi la commune d'Isolaccio.

Le jeune Rossini Jean, âgé de 13 ans, s'est blessé gravement à la tête, en voulant nettoyer un revolver.

L'état de Rossini est désespéré.

VENACO. — La mort subite de Mlle Albertini Catherine, qui a succombé à la rupture d'un anévrisme, a jeté la consternation au sein de la population de Venaco, dans les rangs de laquelle elle comptait tant de sympathies et de solides amitiés. Ses obsèques ont donné lieu à une véritable manifestation de regrets. Une de ses camarades, Mlle Paolacci Dominique, s'est fait l'interprète émue de ces regrets et a dit sur la tombe de sa chère amie le touchant et dernier adieu que nous reproduisons ci-après :

Chère Amie,

Perdue dans les contemplations d'un rêve bien doux, je me plaisais à regarder la personne si charmante et si chaste, aux regards si affables et au visage si empreint de bonté et de candeur ; tes lèvres ne s'entr'ouvraient que pour laisser échapper des paroles consolantes et dignes ; chez toi, point d'amertumes ; ton sourire angélique faisait dissiper la mélancolie qui bien des fois s'emparait de quelques-unes de tes camarades. Oh ! que ta conversation était agréable et que tes répartics étaient goûtées ! Toujours, je croyais entendre le timbre de ta voix si mélodieuse ; quand tout à coup, ô réveil terrible ! un bruit sinistre se répand parmi la population de Venaco : « Catherine Albertini est morte » !!! Eperdue, affolée, j'accours chez nos camarades d'atelier : toutes versaient des larmes abondantes ! En présence d'une consternation pareille, je sentis tout mon être frissonner ; c'était l'horrible vérité : notre chère Catherine n'était plus ! ! !

Prosternée et anéantie, je viens au nom de toutes tes chères camarades remplir ce dernier devoir sacré qui est celui de te dire adieu !

Pauvre ange adorée ! tu as été comme la rose chantée par le poète qui le matin était épanouie, et qui le soir était flétrie et foulée aux pieds.

Mais n'importe ; le parfum que tu as laissé sur cette terre sera toujours goûté par nous toutes, et passera-t-il, ce parfum, l'avoir emporté dans le royaume des élus, où ta place était toute marquée.

Encore une fois, au nom de tes camarades désolées, adieu ! ou pour mieux dire au revoir.

CALENZANA. — Des voleurs, qui sont jusqu'ici restés inconnus, ont pénétré dans la maisonnette de campagne du nommé Santini Antoine J.

Ils se sont emparés de deux sacs de farine pesant 80 kilos environ, qui étaient suspendus à la toiture de la maison.

Santini a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

## Assistance Médicale Gratuite

*Fournitures Pharmaceutiques*

Les assistés de toutes les villes et de toutes les communes des arrondissements de Bastia, Corte, Calvi, trouveront à la pharmacie de l'Hôpital Civil de Bastia les médicaments qui leur seront nécessaires, et qui ont été prescrits par les médecins de l'assistance publique.

Ces médicaments sont de premier choix, et toutes les ordonnances seront exécutées par le pharmacien chef de l'Hôpital Civil.

La pharmacie de l'hôpital est ouverte de huit heures à midi et de deux à cinq heures.

En cas d'urgence les médicaments seront délivrés à toutes heures.

*L'Administration.*

### COMITÉ

*pour le transfert en Italie des restes des naufragés de la Giuseppina*

Eygrier, contre-maître 1 fr. ; Bouch, distillateur 1 ; Mme X. 1 ; Mme Y. 1 ; Anderson 10 ; Mme X. 1 ; Paul Villa 2 ; Ch. Clément 2 ; Ramelli Louis 5 ; Pomenti 2 ; Gandolfi Pierre 2 ; Sertorelli, capitaine au long cours 2 ; Giuliani, capitaine au long cours 2 ; Mazzari Louis 1 ; Coffrini J. B. 1 ; Chiavacci 1 ; Loffredo, capitaine marin 1 ; Spinosa 1 ; Pieri Ferdinando 2 ; Cavalli 1 ; Mme Andreani 1 ; Mme Vincignera 1 ; Epicerie Gandolfi 1 ; Mme Fulli 1 ; Pierre 1 ; Antoine 1 ; Louis-Pascal 1.35 ; Cuneo Gaspard 3 ; Venturi 1 ; Zanfi 2 ; Cuneo Louis 2 ; Mazari Angelo 2 ; Canazzi Charles 2 ; Franzoni 1 ; Panari, boulanger 1 ; Bultedo 1 ; Abbé Lescbi 5 ; Veuve Matteini 1 ; Mme Corbani 1 ; Grossi, négociant 5 ; Aitelli, négociant 1 ; Gualtella Antoine 1 ; Gavini, cafetier 1 ; Anonyme 1 ; Mme Ferrari, épicière 2 ; Cavalli Antoine 1 ; Colombani, coiffeur 1 ; Grimaldi Marie 1 ; Mme Bacci 3 ; Albert Clément 2 ; Rossi, cafetier 1 ; Tomasini, buvetier 1 ; Mme Braconi 1 ; Namici Eugène 2 ; Paoli, entrepreneur 0,50 ; Mme Eygrier 50 ; Ferrarini Joseph 50 ; Veuve Paoli 50 ; Simonpietri Philippe 30 ; Arrighi 30 ; Albertini 50 ; Mattei 50 ; Castelli 50 ; Canini 50 ; Tordini 50 ; Robs 50 ; Ponsevera 25 ; Bernardini 50 ; Mme Angeli 50 ; Giacomoni 60 ; Baronti 50 ; Giambelli Pierre 60 ; Mme Bantani 50 ; Castagnini 25 ; Mme Versura 50 ; Tarabori Bruno 50 ; Brunelli, expéditionnaire 50 ; Rose Gazzini 50 ; Bulentini, charron 50 ; Gazina 50 ; Gandolfi Ange 50 ; Avanzeri, boucher 50 ; Ancoyne 30 ; Seassari, coiffeur 75 ; Marguerite 40 ; Mme Nicolai 40 ; Sandri Sandro 50 ; Vannucci Adolphe 50 ; Gualtella 50 ; Gherardi, capitaine marin 50 ; Bonelli, octroi 25 ; Anonyme 80.

(A suivre).

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 10°5 à midi 13 6 + à 6 heures du soir + 12° Maxima + 14°. Minima + 9°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 747 mm. à midi, 749 mm., 6 heures du soir, 752 mm.

Dans la matinée, S.-E.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

—)o(—

### Exercices d'embarquement

Le bataillon du 163e, ainsi que l'état-major du régiment ont exécuté hier deux exercices d'embarquement en chemin de fer, l'un à midi 50, l'autre à 7 heures 50.

### L'Athénée de Nice

Beaucoup d'auditeurs à l'Athénée, hier, pour la conférence de notre confrère J. de Peretti de la Rocca, qui a obtenu un très vif succès.

M. de Peretti paria, avec beaucoup de talent, de la Corse à travers les âges, et nous la montra tour à tour dominante et dominée.

Le conférencier fut très longuement applaudi.

### Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes à Paris, MM. Morelli, ex-garde républicain ; Pietri, sergent au 112e ; Finidori, ex-caporal au 8e colonial ; Guerini, ex-caporal au 163e.

Sont nommés expéditionnaires dans les directions départementales des postes : à Rouen, M. Calendini, adjutant au 131e ; à Quimper, M. Berdini, adjudant au 75e.

### Groupe Socialiste de Bastia

Les membres du dit groupe sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu mercredi, 5 courant, à 8 heures et demie du soir dans la salle commune aux corporations ouvrières rue du Cap.

Ordre du jour : Nomination des délégués au Congrès fédéral.

### Cinéma Gramo Théâtre Edison

Les directeurs du Cinéma Edison ne cessent de réserver aux nombreux spectateurs qui se pressent dans la coquette salle de la rue Miot les surprises les plus agréables.

Non seulement les films offerts au public sont d'une finesse irréprochable, mais la musique vient ajouter un attrait de plus à la soirée.

Ce soir notamment la musique jouera un grand rôle.

Deux professeurs de Guitare, MM. Raimondi frères, se feront entendre pendant les entr'actes.

Nul doute que la salle ne soit tout le temps comble ce soir.

### Croix-Rouge Française

Jeudi, 6 avril, deuxième conférence générale par M. le docteur Ramaroni.

Tous les membres de la Croix-Rouge sont invités à y assister.

La conférence aura lieu à 3 heures du soir, dans le local de la Société, 34, rue de l'Opéra, au 1er.

### Clinique Chirurgicale

Le docteur *J. STEFANI*, ancien interne-lauréat des hôpitaux de Lyon ex-préparateur à la Faculté de médecine, membre de la Société d'ophtalmologie de Lyon et de l'Association française d'ophtalmologie, a l'honneur de prévenir le public qu'il *vient d'ouvrir* sa *Maison de Santé*, 4, Boulevard de Cardo, Bastia, en face les écoles primaires.

Chirurgie générale et Spéciale (maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et du larynx).

Consultations de 1 heure et demie à 3 heures et demie, sauf le dimanche (Pour les maladies chirurgicales seulement).

Téléphone Interurbain n° 10.

Règlement-notice de la Clinique sur demande

### Dispute

Hier, dans l'après midi, une dispute s'éleva devant une buvette qui se trouve sur le cours du Docteur Favale.

Au cours de cette dispute, le nommé P. P., cordonnier, âgé de 29 ans, a été frappé par les nommés M. P. et T. L.

P. P. est allé se plaindre à la police.

### Pilules Suisses

Le Master, par Murat-s.-V. (Tarn), 31 juillet 1910. J'ai employé les Pilules Suisses pour guérir des *maux d'estomac* qui m'empêchaient de manger et de dormir. J'en suis très satisfait. JOSEPH ROQUES (Sig. lég.)

### Contravention

Le nommé V. P., cocher, a été hier, mis en contravention, pour avoir laissé son tramway sur la voie publique, gênant la circulation sur les quais, au moment de l'arrivée du paquebot le « Pélion ».

### A vendre

*Fonds de commerce* important à Bastia en pleine prospérité.

Clientèle ancienne et nombreuse.

S'adresser à M. le notaire Mingalon, Boulevard Paoli, 16.

### A vendre

Mobilier neuf.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

## Dissolution de Société

CABINET

**François Maestracci**

Agréé au Tribunal de Commerce 13, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Par acte, en date du 31 mars 1911, enregistré le 1er avril 1911 et déposé conformément à la loi, la Société en nom collectif :

Charles-Félix Poggioli et Cie qui avait été formée le 15 avril 1908 entre les sieurs Antongiorgi et Poggioli, *est et demeure dissoute* ; les deux ex-associés sont tous deux chargés de la liquidation, et Poggioli sera seul successeur ou continuateur à dater du 1er avril 1911.

ANTONGIORGI ET POGGIOLI.

## Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

*33, rue de l'Opéra, Bastia*

**Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée**

**Frêts avantageux**

Le vapeur *Saint-Paul* partira de Bastia vers les premiers jours d'avril, à destination des ports du Nord et Anvers

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00190

## CORTE

### Inspection du 116e Territorial

Corte, 4 avril.

M. le général Leddet, gouverneur de la Corse, a passé sur la place des Porette, l'inspection générale du 116e territorial.

Ce beau régiment a été présenté à M. le général Leddet par son distingué chef de corps, le vaillant colonel Bolelli.

L'inspection terminée, le défilé a été exécuté avec un ensemble parfait.

Aussi M. le général Gouverneur a-t-il adressé ses plus chaleureuses félicitations au colonel Bolelli.

Nos braves territoriaux retourneront demain dans leurs foyers.

*Présentation du Drapeau*

Avant la revue, M. le colonel Bolelli a prononcé une allocution vibrante de patriotisme, qui a profondément ému tous ceux qui assistaient à cette imposante cérémonie militaire.

Le 116e rég. territorial est considéré, avec raison, comme l'un des plus beaux régiments de France.

## AJACCIO

### AU SYNDICAT D'INITIATIVE

*La réunion du Congrès*

Ajaccio, 4 avril.

Le Syndicat d'Initiative d'Ajaccio s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence de M. Frasseto, afin de s'occuper de la prochaine réunion du Congrès.

Les membres du Syndicat ont arrêté les termes de la lettre de convocation qu'ils vont adresser à tous les représentants et élus du département.

Le Congrès se réunira à Corte dans le courant de ce mois.

## VICO

### TENTATIVE DE MEURTRE

Vico, 4 avril.

Une tentative de meurtre a été commise sur la personne du jeune Scamaroni Thomas, âgé de 19 ans, journalier, par Francisci François, âgé de 18 ans, tous deux de Vico.

Scamaroni Thomas a reçu une blessure pénétrante à la cuisse gauche à l'aide d'un stylet. Fort heureusement cette blessure ne présente aucun caractère de gravité

Le meurtrier est en fuite.

## Nouvelles Militaires

*Etat-major général*

Paris, 4 avril.

M. le général de brigade Auger est nommé sous-chef d'état-major général de l'armée.

## Légion d'honneur ET Médaille militaire

*Tableaux de Concours* pour 1911

Le *Journal Officiel* publiera demain la première partie des Tableaux de concours pour la Légion d'honneur et la Médaille militaire.

*Infanterie*

Les propositions pour l'Infanterie paraîtront à une date ultérieure.

*Gendarmerie*

M. le lieutenant-colonel Bonnefoy, chef de la 15e légion ter, est proposé avec le numéro 5 pour Officier de la Légion d'honneur.

Les lieutenants Pierlot et Vermeren sont proposés pour chevaliers, le premier avec le numéro 10, le deuxième avec le numéro 14

Sont proposés pour la médaille militaire :

Les maréchaux des logis Cruciani, Ducret et Flori.

Les brigadiers Camdessus et Monier.

Les gendarmes Franceschetti, Luisi, Guglielmi, Defrétière, Pinelli, Orsini, Angeli, Versini, Vincensini, Lamberti, Parigi, Peretti, Pinzuti, Lanfranchi, Crétaine, Grimaldi et Fumaroli.

*Artillerie*

M. le capitaine Duhail, du 7e régiment d'artillerie à pied, détaché à Bonifacio, est proposé pour chevalier avec le numéro 38.

M. Perfun, garde-batterie à la direction de Bastia, est proposé pour la médaille militaire.

*Service de Santé*

M. le docteur Dumas, médecin-major de 1re classe, au 163e rég. d'infanterie, est proposé pour chevalier de la Légion d'honneur avec le numéro 15.

### BOURSE DE PARIS

3 avril — 4 avril

Rente 3 0/0 ancien . 96.40 — 96.02

— 3 0/0 amortis. . 97.30 — 97.35 ex-coupon

## Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE en Tunisie

Paris, 4 avril.

Le Conseil des ministres a définitivement fixé, dans sa réunion d'aujourd'hui, la date du voyage de M. Fallières en Tunisie.

Le Président de la République s'embarquera à Marseille, le 15 avril.

Ce voyage durera une dizaine de jours.

L'ambassadeur d'Italie, à Paris, a été chargé de faire connaître au Président de la République que le Gouvernement Italien, a décidé d'envoyer une escadre, dans les eaux tunisiennes.

## MARSEILLE

### VIOLENTE SCÈNE dans un Ménage Corse

Marseille, 4 avril.

Le navigateur Giudicelli s'est pris ce matin de querelle avec sa femme qui lui reprochait sa conduite.

La dispute s'envenima peu à peu, et les époux Giudicelli en arrivèrent à une véritable scène, où les épithètes les plus malsonnantes ne furent pas ménagées.

A un moment donné, le mari fou de rage s'élança sur sa femme et la mordit au visage.

D'un coup de dent, il lui trancha le nez.

Aux cris de la malheureuse, les voisins accoururent et prodiguèrent les premiers soins à la femme Giudicelli, qui se tordait dans d'affreuses souffrances.

Le commissaire de police du quartier prévenu arriva aussitôt sur les lieux.

Mais Giudicelli avait pris la fuite.

Ce drame de famille a produit une vive émotion dans le quartier où habitent Giudicelli et sa femme.

## Conseil des Ministres

Paris, 4 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*La situation au Maroc*

M. Cruppi, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil de la situation au Maroc.

Il dit qu'il a reçu confirmation de la défaite infligée à la méhalla chérifienne par les Beni-M'Tir, mais que les dernières nouvelles mises en circulation n'ont pas encore été confirmées.

*Le voyage de M. Fallières*

Le Conseil fixe ensuite l'époque du voyage de M. Fallières en Tunisie.

Le Président de la République s'embarquera à Marseille le 15 avril.

*L'agitation dans l'Aube*

M. Pams, ministre de l'Agriculture, met ses collègues au courant des travaux de la commission d'enquête, instituée pour étudier le conflit qui a surgi dans l'Aube.

*Le Budget des Colonies*

M. Messimy, ministre des Colonies, a rendu compte au Conseil des déclarations qu'il avait faites sur certaines modifications à apporter au budget des Colonies.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Séance du matin*

*Présidence de M. ETIENNE*

Vice Président

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1911.

*Ministère des Colonies*

La Chambre continue la discussion générale du budget du ministère des Colonies.

M. Paris

monte le premier à la tribune.

L'orateur fait quelques observations au sujet des moyens de contrôle qui sont nécessaires dans la comptabilité des deniers publics, dans les diverses administrations des colonies.

Il demande au Gouvernement de démasquer ceux qui commettent des abus intolérables et de sanctionner sévèrement ces excès.

M. Thierry

député des Bouches-du-Rhône, prend ensuite la parole.

Il essaye de réfuter les arguments pessimistes de ceux qui l'ont précédé à la tribune, et trouve que la situation a été exagérée et noircie à plaisir, et sur la simple affirmation de certains coloniaux qui n'avaient même pas le droit de faire les critiques qu'ils ont émises.

M. Thierry reproche à M. Violette, le rapporteur du budget des Colonies, de n'avoir pas assez rendu justice aux efforts qui ont été faits pour améliorer la situation de nos colonies de l'Afrique équatoriale par exemple, où les résultats obtenus dépassent toute espérance.

L'orateur cite, à l'appui de sa thèse, les protestations indignées que le rapport du budget des Colonies a soulevées parmi les hauts fonctionnaires.

Il demande que l'on s'assure des faits reprochés, avant de partir en guerre contre nos fonctionnaires de tout rang et de tout ordre, qui ont l'honneur dans des pays étrangers de tenir haut et ferme le drapeau de la civilisation française.

D'après M. Thierry, la situation coloniale de la France est des plus prospères.

M. Violette

rapporteur du budget des Colonies, succède à la tribune, à M. Thierry. Le rapporteur déclare qu'il est de son devoir de dire toute la vérité au pays, et qu'il n'a pas à faire preuve d'un optimisme outré, qui amènerait la France à faire fausse route, au point de vue colonial.

Il dit que ce n'est pas à plaisir qu'il a noirci le tableau de l'organisation de nos colonies, mais qu'il a cru faire œuvre de patriotisme en dénonçant les abus manifestes qui se sont produits dans l'administration, et en demandant au Gouvernement de les réprimer avec énergie.

La séance est levée à 12 heures 40 et renvoyée à cet après-midi.

*Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

*Ministère des Colonies*

La Chambre reprend la discussion générale du budget des Colonies.

M. Noulens

député radical du Gers, succède à la tribune à M. Paris.

L'orateur demande au ministre des Colonies, de veiller à la nomination de magistrats intègres qui sauront rendre la justice sans nous aliéner les sympathies des indigènes que nous avons pris à charge de moraliser et de civiliser.

Il termine en disant que le Gouvernement doit sévir impitoyablement contre ceux qui s'imaginent qu'ils sont fonctionnaires aux colonies pour exploiter les malheureux qu'ils ont sous leurs ordres.

M. Guernier

député d'Ille-et-Vilaine, monte ensuite à la tribune.

L'orateur insiste pour que l'on prenne les mesures nécessaires pour remédier aux abus administratifs souvent signalés.

Il demande aussi que l'on ait surtout à cœur de faire prospérer notre empire colonial en multipliant les grands travaux publics, car c'est une des premières conditions du développement économique.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

## SÉNAT

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

*Projets de loi d'intérêt local*

Le Sénat adopte, sans débat, quatre projets de loi d'intérêt local, adoptés par la Chambre des députés, autorisant la prorogation d'une surtaxe sur l'alcool aux octrois de Lesneven, Lorient, Montpellier et Nyons.

*Chimiste expert*

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la création d'un diplôme d'Etat de chimiste expert.

Les conclusions du rapport de M. Cazeneuve sont mises aux voix et adoptées.

*Proposition Strauss*

L'ordre du jour appelle ensuite la deuxième délibération de la proposition de loi de M. Paul Strauss, relative à l'assainissement des voies privées.

Le Sénat a adopté.

*Les accidents des Marins*

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à ajouter un paragraphe à l'article 9 de la loi du 29 décembre 1905 sur la caisse de prévoyance contre les risques et accidents des marins.

Après une courte discussion les conclusions du rapport de M. Boivin-Champeaux sont mises aux voix et adoptées.

*Interpellation Rambourgt*

M. Rambourgt, sénateur républicain de l'Aube, demande à interpeller le Gouvernement sur la question des délimitations et sur les mesures qu'il compte prendre pour mettre fin à cette agitation qui règne dans tout le département.

M. Monis, président du Conseil, demande l'ajournement de cette interpellation.

Le Président consulte le Sénat sur la demande d'ajournement, qui est prononcée.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

On CHERCHE *prêteurs*

sur 1re Hypothèque sur Immeubles à Bastia ou environs à vendre.

S'adresser à Maestracci François, agréé, 13, rue Napoléon.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouzeo artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Le meilleur des Cigares à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

Imprimerie Ollagnier.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 347 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 pages
QUI INDIQUE TOUT POUR
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS

Maux de Dents guéris radicalement par Boulette Dentaire
A. FOURNEAU, Pharmacien, à Portugal
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ollà à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Giovanelli, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS / de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Envoi d'un fascicule : 10 Pf. 15

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE
a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

JOUVENCE de l'Abbé Soury
Bien exiger la Véritable Jouvence de l'Abbé Soury
car elle seule peut vous guérir

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 37 litres.
Pétrole éyuré en fûts for de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photoline, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)

PLACEMENTS D'ARGENT A REVENUS MENSUELS
ÉPARGNE ET FORTUNE

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la Date des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la Revue de la Bourse et de la Banque, 48, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez exactement compte de la rapidité de ses informations et de la valeur de ses conseils. — Abonnements : 5 France par an. Etranger : 10 France.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Fonctionnement et consommation maintenus

50 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGRÉABLE PURGATIF
THÉ BLAIZE PÈRE
DÉPURATIF LAXATIF PAR EXCELLENCE - Il vous sera fait

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre lotion capillaire du dermatologiste F. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux et ne fait pas repousser ceux qui sont tombés et dans leur première jeunesse.

TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 96 JEUDI 6 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00191
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 59 m. — Coucher, 5 h. 53 m.
Premier quart., le 7 — Pleine Lune, le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Sixte I.
Fête de Demain : N. D. des Sept Douleurs

5 AVRIL

## Le Congrès

Le Comité de la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses a adressé à tous nos Représentants le télégramme suivant :

Ajaccio, 4 avril 1911.

Le Comité de la Fédération, réuni en assemblée générale, a l'honneur de vous informer que le Congrès, devant lequel vous avez pris l'engagement de venir rendre compte de votre mandat, se réunira à Ajaccio le 24 avril.

Il a été décidé de faire appel, dans cette circonstance si grave, à tous les groupements, à tous les bons citoyens que préoccupe la situation douloureuse de la Corse.

Le manifeste, exprimant les revendications unanimes, vous sera adressé par le courrier de jeudi prochain. Il vous rappellera votre engagement de démissionner, si, malgré vos efforts, le Gouvernement ne vous accorde aucune réalisation avant le 24 avril.

Il vous exprimera le désir de voir une intervention collective de tous nos Représentants se produire à la tribune du Parlement.

Pour le Comité et par ordre :
SYLVESTRE FRASSETO,
*Président de la Fédération.*

## Conseil Municipal de Bastia

### LA QUESTION DE L'OCTROI
### SA GESTION par le Service des Douanes

M. le Maire Gaudin présente le rapport ci-après :

Par délibération en date du 21 décembre 1910 prise sur le rapport conforme de la Commission des Finances, le Conseil municipal a décidé que la gestion de notre Octroi serait confiée à l'Administration des Douanes.

En exécution de cette délibération j'ai engagé avec l'Administration compétente les pourparlers préliminaires en vue d'arriver à l'établissement, s'il y avait lieu, du contrat de gestion.

Dès les premiers entretiens, M. le Chef du Service des Douanes m'a fait savoir que le personnel employé par la Ville ne pouvait être conservé en fonctions.

Je lui objectai que le règlement d'administration publique du 24 décembre 1857 prévoyait cependant qu'il pouvait être maintenu au moins en partie, encadré avec des agents du personnel actif de la Douane, et former ainsi un personnel mixte.

Je l'informai également que, dans l'intérêt du personnel en fonctions, je portais la question devant M. le Directeur général des Douanes à Paris.

C'est ce que j'ai fait, et la décision de Monsieur le Directeur général des Douanes, qui m'a été signifiée par lettre du 21 mars 1911, annonce qu'il est fait droit en partie à ma demande, mais seulement en ce qui concerne les receveurs et commis, le personnel des agents de surveillance devant être remplacé en totalité.

Vous, d'ailleurs, la lettre de M. le Chef du Service des Douanes, faisant connaître dans les détails, quel serait le fonctionnement du nouveau service :

Bastia, le 22 mars 1911.

*L'Inspecteur principal, chef du Service des Douanes de la Corse, à Monsieur le Maire de Bastia.*

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que mon administration n'oublie pas, qu'après mouvel examen de la question de la gestion de l'Octroi de Bastia, il lui a paru possible d'entrer dans les vues de la municipalité et d'admettre un personnel mixte.

» Mais la surveillance sera confiée exclusivement aux agents du service actif des douanes, la perception à deux receveurs-buralistes pour les postes de l'Abattoir et de Saint-Antoine, et aux receveurs et commis actuellement en fonctions, en ce qui concerne les autres bureaux, soit six agents qui seraient conservés.

» Le service de surveillance exigerait la création de vingt agents dont les traitements, habillement, indemnités, etc., s'élèveraient à la somme de..... 28.432

» Le traitement des receveurs de l'Abattoir et de Saint-Antoine de 1.800

» Le traitement des six receveurs et commis actuellement en fonctions de..... 8.400

Total..... 38.632

» L'Administration me fait connaître qu'il y a lieu de prévoir, à titre de gestion, le versement d'une redevance fixe de 45.000 francs et d'une remise éventuelle de 10 0/0 sur les recettes brutes excédant 320.000 francs.

» La répartition des sommes disponibles s'effectuera, en fin d'année, entre tous les agents qui auront participé au service de l'Octroi.

» Il n'a pu être question de répartir le service de surveillance entre les agents des douanes et ceux qui sont utilisés actuellement au service de l'Octroi.

» Il est nécessaire, pour assurer ce service de surveillance, de disposer de toutes les disponibilités et d'exécuter des roulements dont les combinaisons ne sont possibles qu'à la condition de réunir, dans une même main, la direction du service.

» Mes effectifs actuels comprennent 48 unités, parmi lesquelles 9 sous-officiers, y compris le patron et les sous-patrons, 4 secrétaires, 2 plantons, 2 projecteurs-mineurs et 3 matelots formant l'équipage de l'esquif.

» Il me reste donc 28 agents de surveillance auxquels viendront se joindre les 20 unités provenant de création d'emplois. Or, pour assurer le service de l'Octroi et de la Douane, en multipliant les combinaisons, en évitant les doubles emplois, il faut 44 agents, soit 22 de service et 22 de repos. Il me restera donc 4 agents pour combler les vides résultant des départs en congé, des maladies, des empêchements quelconques. C'est donc le maximum de travail avec le minimum de forces disponibles, et pour arriver à ce résultat, il me faut imposer à tous les agents, sans exception, une augmentation d'heures de service, qui doit être compensée par une indemnité dont le taux n'est pas exagéré. Cette indemnité progressera en proportion de l'augmentation des recettes de l'Octroi, puisque l'Administration prévoit une remise éventuelle de 10 0/0 sur les recettes brutes excédant 320.000 francs.

» J'estime que ce chiffre sera rapidement atteint et vite dépassé.

» Il y a lieu de prévoir le chiffre de l'indemnité à payer aux agents qui perdraient leur emploi.

» Parmi ces agents, il y en a une dizaine qui ont dépassé l'âge de 60 ans et qui, à cause de leur incapacité notoire, résultant de leur âge, pouvaient s'attendre à être remplacés ; il y en a 14 qui ont de 50 à 60 ans et dont la validité peut être contestable.

» Il est à retenir que tous ces agents, dont la durée des services est assez variable, ont surtout été employés par les fermiers qui se sont succédé, la Ville n'ayant géré son octroi qu'en 1895, 1899, 1900, 1901, 1902 et 1903, soit pendant six ans seulement.

» L'article 67 de la loi de finances du 17 avril 1906 est ainsi conçu : Toute demande de suppression d'Octroi portant création de taxe de remplacement devra être précédée d'une stipulation au profit des agents atteints par une mesure de licenciement.

» Or, il est d'usage d'accorder une indemnité correspondant à deux mois de solde d'activité.

» Il appartient à la municipalité de régler cette indemnité sur un taux supérieur, si elle le juge à propos. Il paraîtrait, en effet, équitable, d'allouer une indemnité reconvelable aux agents qui ont passé plus de 10 ans au service de la ville et des différents fermiers. Il serait également facile d'augmenter cette indemnité et de renouveler aux autres agents celle qui leur serait allouée une première fois, si les recettes de l'Octroi se trouvaient majorées de fortes sommes, par suite de la gestion confiée au service des douanes, mais sans que la municipalité soit astreinte à prendre ces engagements.

» J'ai cru utile, Monsieur le Maire, de vous donner loyalement toutes ces explications afin de vous permettre d'établir le projet dans tous ses moindres détails, et s'il vous fait une opinion raisonnée sur le nouveau système de gestion de l'Octroi qui, selon mes prévisions, ne peut qu'être très avantageux pour la Ville de Bastia.

» Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Signé : SPAS. »

ANNEXES à la délibération du 1er avril 1911.

Messieurs,

A la suite d'explications échangées lors de notre dernière réunion en Commission plénière, je m'étais engagé à solliciter et à vous présenter les explications que vous avez jugées nécessaires sur certains points qui pouvaient donner lieu à interprétation.

Je ne saurais mieux faire, Messieurs, que de placer sous vos yeux la correspondance que j'ai échangée à ce sujet avec M. le Chef du service des Douanes :

Bastia, le 30 mars 1911, 10 h. 1/2 m.

*Le Maire de la Ville de Bastia à Monsieur l'Inspecteur chef du Service de la Douane en Corse à Bastia.*

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'unanimité des vingt membres présents à la séance d'hier, 29 mars, le Conseil municipal de Bastia, réuni en Commission plénière, a décidé de confier la gestion de l'Octroi au service des douanes.

Avant de m'autoriser à passer le traité de gestion, le Conseil municipal m'a prié de le fixer sur les questions suivantes :

1° Les 44.000 francs qui seraient accordés pour frais de gestion, non compris les frais accessoires de location d'immeubles, frais de bureau et autres dépenses que la loi met à la charge des communes, seraient-ils une redevance fermo pendant toute la durée de la gestion et reste-t-il bien entendu que le 10 0/0 à accorder naturellement au personnel ne serait acquis que du jour où la recette brute dépasserait 320.000 francs ?

2° L'autorité supérieure ayant admis en principe que les receveurs et commis actuellement en fonctions seraient maintenus dans leur emploi, ne devrait-on pas prendre les deux receveurs buralistes des postes de Saint-Antoine et de l'Abattoir parmi les agents du personnel actuel, de manière à diminuer les charges de la Ville en l'affranchissant de deux pensions de retraites ?

Ces deux points établis, il ne resterait qu'à statuer sur les indemnités à accorder au personnel et la délibération, qui interviendra soit ce soir soit ler avril, tranchera définitivement la question de principe en m'autorisant à passer le traité de gestion et les points de détail qui auront été successivement discutés.

*Le Maire,*
Signé : A. GAUDIN.

153e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS
par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XI
TOUS LES TROIS

— C'est tout.

— Ah !.. Et Mme de Langeville, froncant le sourcil.

Julot, un peu troublé, reprit toutefois avec son assurance ordinaire :

— A moins qu'elle n'ait pas voulu m'en dire davantage...

— C'est possible.

— Mais, avec vous, elle se montrera probablement plus communicative si elle sait quelque chose.

Sidonie acquiesça du geste et le Montmartrois bannit sa fugitive alarme.

— Et maintenant avez-vous fait pour réussir ce que l'interrogea-t-elle.

— Ah dame ! je me suis grouillé.. Avant tout, j'ai débuté par le commencement... J'ai remonté aux origines... Je suis parti pour Saint-Gratien où j'ai fait une enquête soignée, aidé par mes copains, naturellement ... D'abord, ça ne marchait pas tout seul... Seulement, on est tenace, on a de la poigne !.. Dès que j'ai compris que je ne me « gourais » pas, j'ai marché à fond... J'ai eu du flair, de la chance si vous voulez, quoi !.. J'ai fait ce que n'ont pas fait tous les types qui vous ont volé votre bonne galette... Aussi, je vous rapporte l'objet perdu... Vous n'avez plus rien à désirer, et je suppose que vous êtes contente !

Elle répliqua, le visage radieux :

— Je suis émerveillée de votre adresse... Vous êtes un garçon précieux, Julot !

Il se rengorgea et dit :

— Vous voyez que vous n'avez pas eu tort de placer en moi votre confiance !

— Si j'avais su !..

— Il y a longtemps que vous auriez fait appel à mes petits talents, hein !.. Enfin, vous vous êtes décidée. Mieux vaut tard que jamais !

Il roula une cigarette. Sidonie reprit de sa voix la plus engageante :

— Je saurai reconnaître le service que vous m'avez rendu... Quant à la récompense que je vous ai promise, vous pouvez y compter.

Il répondit d'un air détaché :

— Au fond, vous savez bien que la question d'intérêt ne m'a jamais beaucoup préoccupé... Je tenais avant tout à vous faire plaisir !

— Maintenant, dit Sidonie, comme vous pensez bien que ma curiosité est piquée, donnez-moi des détails.

— Tous ceux que vous voudrez !

Cependant, malgré l'assurance qu'il affectait, le malandrin redressait mal à l'aise. Il s'agissait de ne pas perdre les résultats acquis. Pour cela, il fallait redoubler d'astuce, et sa prudence était loin d'être épuisée.

— Avant tout, interrogea Sidonie, dites-moi nettement elle est, Mlle Yvonne ?

— Assez gentille... Mais, vous savez, on ne l'appelait pas de ce nom-là !

— Quel était donc celui qu'on lui donnait ?

— Gabrielle.

— Gabrielle ?.. Ah ! Et a-t-elle un métier ?

— Elle est couturière.

— Tiens ! c'est curieux, fit la comtesse de Langeville... J'ai une petite ouvreuse chez mon couturier qui porte justement ce nom.

— Il est assez répandu, vous savez !

— C'est vrai !

— La môme travaille rue de la Paix, chez Chevillot.

Sidonie surenchérit :

— Mais alors, c'est la même ! s'écria-t-elle.

— Ah bah ! fit Julot écarquillant des yeux ébahis. Eh bien, par exemple ! La coïncidence est curieuse.

Une ride barra le front de Mme de Langeville, qui répliqua :

— En causant avec cette petite, elle a dû vous apprendre qu'elle me connaissait.

— Il répondit du tac au tac :

— Est-ce que vous me croyez assez tourte pour avoir dit à cette gamine le nom de la dame qui s'intéressait à elle ?

— Ah ! elle ignore donc ?..

— Elle ignore tout. C'est votre affaire de l'instruire ... Mais moi, j'ai voulu vous voir avant de rien lui raconter... Dame ! entre nous, c'était délicat !

Sidonie poursuivit :

— Vous avez eu raison, Julot... Et une fois de plus vous me prouvez que je peux avoir confiance en votre jugement.

— Quand je vous le dis ! Si-il en frongant sa moustache d'un air conquérant.

La fille de Denis Bourgeoni pourvoit :

— Elle va donc bien économiser, cette enfant, quand elle saura que je suis sa protectrice !

— Evidemment ! reconnut le Montmartrois.

Elle continua sur le mode âpre, affectant une sensibilité qu'elle était loin de ressentir :

— Je m'explique maintenant la sympathie irraisonnée que m'inspirait cette fillette !

— Elle vous plaisait ?

— Beaucoup !

— Comme ça se trouve !..

— Vous en la verrez pas, car elle est plus que gentille, vous savez !.. Elle est jolie !

— Oui, pas mal !

Sidonie, maintenant, se rappelait parfaitement l'ouvrière. Elle se rappelait aussi que la jeunesse et le charme de Gabrielle l'exaspéraient toutes les fois qu'elle la voyait. D'instinct, elle la haïssait. Elle poursuivit :

— Vous m'avez dit que cette jeune fille demeurait rue du Terrage... Y habite-t-elle seule ?

Julot, avant de répondre, eut un accès de toux causé sans doute par la fumée de sa cigarette qu'il avait avalée de travers. Puis résolument il lança :

— Elle demeure chez une femme qui paraît noir d'elle et qui s'appelle Mme Malleche.

Maîtrisé son empire sur soi-même, Sidonie trressaillit.

— Vous dites ?.. balbutia-t-elle.

Julot répéta le nom qu'il venait de prononcer. Mais devant le singulier effet occasionné, il redouta des complications terribles, et, d'une voix un peu étranglée, articula :

— Est-ce que par hasard vous la connaîtriez aussi ?

— Moi ? répondit Sidonie, qui avait recouvré tout son sang froid... Pas du tout ! Les traces de M. semblaient s'allonger.

— Cette femme doit avoir une profession ? interrogea la comtesse de Langeville.

Bastia, le 30 mars 1911.

*L'Inspecteur principal Chef du Service des Douanes de la Corse à Monsieur le Maire de Bastia.*

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du ce jour, par laquelle vous m'informez de la décision prise par le Conseil municipal de Bastia, dans la séance d'hier soir.

Répondant à votre première question, je m'empresse de vous dire que nous sommes parfaitement d'accord au sujet de l'indemnité qui constitue une redevance ferme pendant la durée de la gestion. Ainsi que vous en avez précédemment manifesté le désir, j'ai proposé de ramener à 44 000 francs, le chiffre de cette redevance qui avait été fixé par mon administration à la somme de 45.000 francs.

Il reste bien entendu que le prélèvement de 10 0/0 ne se fera éventuellement que du jour où les recettes brutes dépasseront le chiffre de 220.000 francs.

Relativement à la seconde question de votre lettre, il m'est agréable de vous faire connaître que [illegible] et j'emploi de cet abonnement ainsi qu'elle le jugera convenable (art. 95 de l'Ordonnance du 9 décembre 1814).

*Article 8.*

Il est reconnu que les allocations réglées par l'article précédent n'ont d'autre objet que de couvrir annuellement l'Administration de la dépense des traitements fixes, indemnités et gratifications des employés et préposés chargés du service et de la perception de l'Octroi ; en conséquence, toutes les autres dépenses, telles que celles d'entretien et de loyer des bâtiments ; celles de fournissons, impressions, registres, bordereaux, et tous frais généralement quelconques, autres que ceux des dits traitements, indemnités et gratifications, restent à la charge de la Commune et seront acquittés par elle, sans diminution des sommes allouées par le présent traité, sur les produits bruts de son Octroi (art. 95 de l'Ordonnance du 9 décembre 1814).

Ces dépenses non comprises au traité, devront être approuvées par l'autorité compétente, pour une ou plusieurs années, suivant le vote du Conseil municipal et dans les formes prescrites par l'art. 10 de l'Ordonnance du 9 décembre 1814 et par l'art. 6 du décret du 12 février 1870.

*Article 9.*

Le présent traité subsistera de plein droit, conformément à l'art. 96 de l'Ordonnance précitée, jusqu'à ce que la Commune ou la Régie en ait notifié la cessation. Cette notification aura lieu, de part et d'autre, six mois au moins à l'avance.

Néanmoins, dans le cas où, par suite de changements notables dans le tarif et la circonscription de l'Octroi, l'une des deux parties croirait devoir demander une autre convention sur de nouvelles bases, le présent traité cessera d'avoir son effet à l'époque même où les actes qui introduiraient ces changements seraient mis en vigueur, sans qu'il fût nécessaire de dénoncer la rupture du traité six mois à l'avance, comme dans les cas prévus par le présent article.

Fait en quintuple expédition à Bastia....

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 avril, à 2 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Marchons au Pas, | Sigaard. |
| Mireille, ouv., | Gounod. |
| Flanquilles, valse, | Wesly. |
| Guillaume Tell, fantaisie, | Rossini. |
| Bonjours Mmi, | Berniaux. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## Gazette Judiciaire

**Chambre Correctionnelle**

*Présidence de M. Gazeau*

Sur la plainte d'un sieur Graziani, le garde champêtre Lorenzi, de la commune de Campitello, était poursuivi pour délit de chasse.

Après le réquisitoire de M. Marconi qui demande l'application de la loi, Me Giacomoni, avocat du prévenu, présente la défense de Lorenzi.

Le défenseur parle d'abord de cette affaire au point de vue moral et exprime son étonnement de voir un garde champêtre poursuivi pour délit de chasse, non par sur procès-verbal de la gendarmerie, mais sur la plainte d'un nommé Jean Thomas Graziani qui supplée, à Campitello, les gendarmes.

Me Giacomoni fait remarquer également que les deux témoins assignés sont le neveu-germain du plaignant et un ancien serviteur de ce neveu-germain, contre lequel le garde-champêtre avait dressé de nombreux procès-verbaux.

Après une réplique du Ministère public, Me Giacomoni ajoute quelques mots, et la Cour se retire pour délibérer.

Un *Imprès* de M. le Président Gazeau.

Après le délibéré, M. le président Gazeau prononce l'arrêt et dit en terminant, la Cour condamne Giacomoni à..... Me Giacomoni, souriant, interrompit le Président en disant : *Pardon, pas encore M. le Président*....

Ce *lapsus* ? décide la Cour elle-même.

M. Gazeau reprend : « La Cour condamne Lorenzi à 100 francs d'amende et à la confiscation du fusil.

Un autre auxiliaire de la justice, le sieur Ceccaldi Sauveur, garde-champêtre de la commune d'Oletta, vient à répondre de la même prévention avec cette circonstance aggravante que le délit a été commis à l'aide d'engins prohibés et dans l'exercice de ses fonctions de garde champêtre.

La Chambre Civile, après un énergique réquisitoire de M. l'Avocat général et une habile plaidoirie de Me de Montera, condamne le garde-champêtre Ceccaldi à 200 francs d'amende.

## COMMISSION SANITAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE CORTE

La Commission sanitaire de l'arrondissement de Corte est convoquée pour le samedi 8 avril 1911, à 10 heures du matin, à l'Hôtel de la Sous-Préfecture.

Ordre du jour :

1. — Examen des rapports sur les conditions sanitaires des communes où la mortalité moyenne a été dépassée de 19-6 à 1909.

2. — Désignation d'un délégué pour surveiller et contrôler les opérations du poste de désinfection de Corte.

3. — Examen du projet d'adduction d'eau potable de la commune de Castellare-di-Mercurio.

4 — Réclamation au sujet de l'état sanitaire de la ville de Corte.

## Le Raid Nice-Calvi-Nice

Le Comité d'Aviation de Calvi a l'honneur de prier Messieurs les Etrangers ayant l'intention de venir assister au Raid Nice-Calvi, lequel aura lieu du 16 au 23 avril, qu'il se mettra à leur disposition pour leur trouver des chambres s'ils n'en ont pas retenu dans les hôtels.

D'autre part, les habitants de Calvi pouvant disposer de chambres sont priés d'en informer le Comité d'Aviation.

*Le Comité.*

## THÉATRE DES VARIÉTÉS

*Place de l'Hôtel de Ville*

Ce soir, à 8 heures 1/2.

*Grande soirée de gala au bénéfice de Mme Gina BATTISTELLA, jeune première.*

## I FIGLI DI NESSUNO

*(Les Bâtards)*

Drame en 6 actes de Rindi

PRIX DES PLACES : Baignoires, 2.00. — Fauteuils, 1.50 — Stalles, 1.00. — Galeries, 0,75. — Parterre, 0.50.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CASTINETA. — Par suite de la décision en date du 2 février 1911 par laquelle le Conseil d'Etat a annulé les opérations électorales auxquelles il avait été procédé le 18 juillet 1909, les électeurs de la commune de Castineta sont convoqués pour le dimanche 23 avril prochain à l'effet d'élire dix membres du Conseil municipal.

ILE ROUSSE. — Des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. Amalei J.-B., négociant.

Pour pénétrer dans l'établissement, ils ont descendu par la cheminée, après avoir grimpé sur la terrasse.

Ils sont sortis ensuite par la porte d'entrée qu'ils ont laissé ouverte.

M. Amalei avait enfermé dans un tiroir une somme de 60 francs environ, que les cambrioleurs ont emportés.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

CASTIFAO. — M. Massiani François a été nommé garde champêtre de la commune de Castifao, en remplacement de M. Cervoni François dont la démission a été acceptée.

ILE-ROUSSE. — Une tentative de meurtre a été commise sur la personne du nommé Olivieri Antoine, voiturier à Calvi, âgé de 24 ans, par le nommé Grimaldi André, journalier, âgé de 27 ans.

Olivieri Antoine a essuyé un coup de revolver, qui heureusement ne l'a pas atteint.

Grimaldi a été arrêté aussitôt par la gendarmerie.

La juge de paix a ouvert une enquête.

## Examens d'aptitude aux Bourses

Les examens d'aptitude aux bourses pour les Lycées, Collèges et Cours secondaires de jeunes filles, auront lieu ce matin au Lycée.

L'appel des candidats commencera à 7 heures 3/4.

Entrée par la rue de la Miséricorde.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 4 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 8 à midi 4° + à 6 heures du soir + 6 2 Maxima + 8°5. Minima + 3°6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 750 mm. à midi, 751 mm., 6 heures du soir, 753 mm.

Dans la matinée, S.-O.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Pluie.

l'après-midi, id.

—o(—

Le « Cyrnos Palace »

L'ouverture du nouvel hôtel de Bastia, le *Cyrnos-Palace*, est définitivement fixée à samedi soir, 8 avril.

A l'occasion de l'inauguration, un menu des plus exquis et des mieux composés sera servi pour le prix ordinaire de 4 francs.

Le temps en Avril

Jusqu'à présent Avril ne nous a donné que, par intervalles, quelques heures de beau temps. Après la pluie le vent, après le vent la pluie. La nuit dernière la grêle s'est mêlée à la pluie et a fait d'importants dégâts dans les environs.

Pendant la matinée bourrasque de vent et pluie : le vent a enfin dominé, et lorsqu'il a chassé le brouillard, les collines environnantes se sont montrées blanches de neige.

Les pauvres agriculteurs sont au désespoir : les artichauts, les petits pois, les pommes de terre nouvelles n'ont rien donné ; les fèves se présentent très bien, mais le mauvais temps en aura facilement raison. Sur le marché les légumes deviennent inabordables : les pommes de terre, 60 cent. le kilo, les petits pois 50, les artichauts 0.80 la douzaine, c'est-à-dire le double du prix de l'année dernière.

Et les pronostics d'avril sont bien tristes, jugez-en : du 5 au 14, abaissement progressif du baromètre, pluie, neige, vent, orages très violents, notamment du 10 au 14 ; quelques embellies. Du 14 au 19 assez beau, grains de pluie et d'orages les 18 et 19. Du 19 au 27, pluie, neige, vent, orages sur de nombreux points, notamment les 22 et 23, les 26 et 27. Du 27 au 30, période très agitée, abaissement général de la température, orages, vents impétueux, embellie vers les 28 et 29.

Mer très agitée, tempêtes du 11 au 14, du 26 au 30.

Et maintenant, poètes, chantez *Il dolce Aprili !*

Théâtre des Variétés

Ce soir, une représentation de gala sera donnée au Théâtre des Variétés, par la troupe « Ville de Florence. » au bénéfice de Mme Gina Battistella.

Il n'est pas nécessaire de présenter au public bastiais cette jeune première, artiste de talent, qui a toujours recueilli les applaudissements les plus enthousiastes et les plus mérités.

La troupe « Ville de Florence, dirigée par M. Arthur Sebastelli, représentera ce soir *I figli di Nessuno*, drame en 6 actes, de P. Rindi.

Mme Gina Battistella jouera le rôle Gualberto.

Nous ne doutons pas que la population bastiaise ne tienne à donner, à cette artiste, une nouvelle marque de sa sympathie et de sa reconnaissance en accourant à la représentation donnée à son bénéfice.

A l'Instruction

On se rappelle le drame qui s'est déroulé à St André-de-Cotone le 17 février dernier, au cours duquel Contri avait donné la mort à Zanottini.

Contri s'est constitué prisonnier aujourd'hui.

Après un interrogatoire d'identité, M. Poggiale, juge d'instruction, a fait écrouer le meurtrier à la maison d'arrêt.

Croix-Rouge Française

Jeudi, 6 avril, deuxième conférence générale par M. le docteur Ramaroni.

Tous les membres de la Croix-Rouge sont invités à y assister.

La conférence aura lieu à 3 heures du soir, dans le local de la Société, 34, rue de l'Ordre, au 1er.

—o(—

A vendre

Etude d'avoué à vendre, à Calvi. S'adresser à M. Nicolas Flach, à Calvi.

Perdu

Bague de mariage, de la pharmacie Luciani au café Gavini, route du Cap.

Prière de la rapporter au café Gavini, contre récompense.

A vendre

Terrain à bâtir, à Capanelle, s'adresser à M. le notaire Mingalon.

Soufre

Soufre Boude, sublimé pur, en balles de 50 k., de 9.50 à 10 francs, suivant quantité, chez M. Mattei Aîné, place St Nicolas, Bastia.

A vendre

Pour cause de départ, Fonds de Commerce bien achalandé, très bonne occasion.

— Riche mobilier à l'état de neuf.

S'adresser à *M. Jean Graziani*, agréé au Tribunal de Commerce, 8, Bd du Palais, au 1er.

A vendre

Cheval 3 ans.

S'adresser P. Ajaccio, 3, Place St Nicolas, Bastia.

A vendre ou à louer

Appartement composé de 6 pièces au 2e étage, à prix réduit.

Valeur 3.000 fr. cédé pour 1.200 fr., situé à Erbalunga, sur la route nationale, à côté de la gendarmerie.

S'adresser à M. Dominique Mattei Afné, Place St Nicolas, Bastia.

## ETAT-CIVIL

**Naissances.**

Dessol Jacques. — Gambelli Marie-Pierrette.

## AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Michel Sebastelli et leurs enfants ;

M. et Mme J.-B. Gaffajoli et leurs enfants ;

M. et Mme Joseph Pozzo-di-Borgo et leurs enfants ;

M. Mathieu Lota ;

M. Joseph Croce.

M. et Mme François Bracconi et leurs enfants ;

M. et Mme Guidy et leurs enfants, de Marseille ;

M. François Susini ;

Les familles veuve Dominique Lota, veuve Orsoni, née Lota ; veuve Petrolacci, née Lota ; Musner et Julien Lota ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE PASCAL LOTA

Née BRACCONI

leur mère, grand'mère, sœur, belle-mère et tante, décédée à Bastia, dans sa 64e année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 6 du courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Paroisse, 9, (Citadelle).

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00192

BOURSE DE PARIS

4 avril — 5 avril

Rente 3 0/0 ancien . 96.02 — 95.80

Rente 3 0/0 amortis. . 97.35 — 97.45

ex coupon

## FRASSETO

### TENTATIVE DE MEURTRE

Sainte-Marie-Sochè, 5 avril.

Une tentative de meurtre a été commise à Frasseto, ce matin, vers 10 heures, à la suite d'une discussion d'intérêt, sur la personne du nommé Mariani Jean, âgé de 46 ans, par les nommés Martinetti Joseph et Martinetti Pascal.

Mariani a été atteint à la joue gauche, au cou et à l'épaule, par des balles de revolver.

Le juge de paix de Sainte-Marie-Sochè a ouvert une enquête.

Les meurtriers sont en fuite.

## Ecole de Médecine

Marseille, 5 avril.

M. Toussaint Bourgeois a été reçu avec succès à son deuxième examen de médecine, (Histologie et Physiologie) devant l'école de médecine de Marseille.

## Mérite Agricole

Paris, 5 avril.

Le *Journal Officiel* publiera demain les promotions et nominations suivantes dans l'Ordre du Mérite Agricole :

*Au grade de Commandeur*

M. Jean Salvini, maire de Santa-Reparata-di-Balagna, conseiller général.

*Au grade de Chevalier*

MM.

Brancaleoni, agriculteur, Propriano.

Figoli, agriculteur, Piedigriggio.

Marioni, agriculteur, Monticello.

de Meyer, agent-voyer cantonnal, Corte.

Orlandini, maréchal ferrant, Propriano.

Peri, agriculteur, Ajaccio.

Pietri, *agriculteur, Sartene.*

Stefani, agriculteur, Corte.

# LE TEMPS

## NEIGE ET FROID

Paris, 5 avril.

De tous les points de France, on signale un abaissement anormal de la température.

Des bourrasques de neige et de pluie se sont produites dans presque toutes les régions, et notamment dans celles de l'Est et du Sud-Est.

La pluie est tombée en abondance dans la région du Midi.

On signale de nombreux dégâts.

## METZ

### *LE PROCÈS* de la « Lorraine Sportive »

Metz, 5 avril.

Le procès de la « Lorraine Sportive » s'est terminé aujourd'hui à la Chambre criminelle devant une foule considérable, qui s'y était rendue plus nombreuse encore qu'aux audiences précédentes, afin d'assister au jugement.

Le président de la « Lorraine Sportive, » M. Henri Samain, contre lequel le procureur général, M. Richert, représentant du ministère public avait demandé trois mois d'emprisonnement, a été condamné à six semaines de prison, pour violation collective de domicile, et pour avoir excité la foule à la désobéissance aux lois.

MM. Nicolas et Schneider, accusés de rébellion, ont été condamnés chacun à 6 mois de prison.

Le tribunal a, en outre, infligé aux autres inculpés des peines variant entre trois jours et trois semaines de prison, pour participation à un cortège bruyant et pour perturbation grave de l'ordre public.

A la sortie de l'audience, la foule a acclamé longuement les condamnés.

Dans l'assistance, plusieurs cris de « Vive la France ! » ont été poussés.

## ROUEN

### L'INTERNEMENT DE DURAND

Rouen, 5 avril.

*L'ancien secrétaire du Syndicat des Dockers du Havre, Durand, qui fut condamné à mort par la Cour d'Assises de Rouen pour assassinat du malheureux Dongé, et qui fut gracié par le Président de la République par décret du 15 février, a été interné aujourd'hui.*

*On sait que Durand donnait depuis plusieurs jours des signes non équivoques d'aliénation mentale.*

Les membres de la Confédération générale du Travail préparent une grande manifestation, pour protester contre les magistrats qu'ils accusent d'être la cause de la folie de Durand.

## AU VATICAN

### Coups de Revolver

### *UN MONOMANE* VEUT TUER LE PAPE

Rome, 5 avril.

Un monomane anticlérical vient d'esquisser un geste stupide qui a malheureusement fait une victime.

Pénétrant dans la basilique de Saint-Pierre de Rome, il avisa le premier groupe de prêtres qu'il aperçut dans l'église.

Sortant aussitôt un revolver qu'il dissimulait dans la poche de son pantalon, il tira plusieurs coups dans la direction de ce groupe, puis s'enfuit à toutes jambes.

Aucun des prêtres ne fut atteint, mais un agent de police, vêtu en civil, qui causait avec eux, fut blessé assez grièvement à la tête.

Le criminel fut arrêté aussitôt, et interrogé sur l'acte brutal qu'il venait de commettre.

Il déclara se nommer Desanti et avoua bien clairement qu'il rôdait depuis plusieurs jours autour du Vatican, avec l'idée de donner la mort à Pie X.

Desanti est un exalté. Il ne semble pas jouir de toutes ses facultés mentales.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Séance du matin*

*Présidence de M. DRON*

*Vice Président*

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1911.

### *Ministère des Colonies*

La Chambre continue la discussion générale du budget du ministère des Colonies.

M. Dejeante

député de la Seine, monte à la tribune.

L'orateur critique l'organisation des commissions de contrôle dans le service des Finances aux Colonies.

Il explique comment les graves abus que l'on a relevés trop tard dans l'administration des Colonies, ont pu exister et rester inconnus grâce à l'insuffisance du contrôle.

Le député socialiste de la Seine termine en demandant un contrôle plus sérieux et des sanctions sévères contre les abus.

M. Siegfried

député républicain du Havre, succède à la tribune à M. Dejeante.

L'orateur insiste sur la nécessité de continuer des travaux pouvant faciliter les relations commerciales

« Au Dahomey, dit-il, les produits du sol pourrissent sur pied, faute de trouver des moyens de sortie.

« La France a pour mission de faire cesser cet état de choses. »

M. Chautemps

*député radical, prend ensuite la parole.*

L'orateur présente plusieurs observations au sujet du recrutement de la magistrature.

Il demande que l'on exige des magistrats coloniaux des garanties suffisantes.

M. Georges Leygues

député du Lot-et-Garonne, succède à la tribune à M. Chautemps.

L'orateur expose tout un programme de réformes à accomplir pour développer l'instruction gratuite dans nos colonies.

Il demande en terminant que le gouvernement s'occupe particulièrement de cette question qui est capitale dans l'œuvre de colonisation.

Les chapitres 1 à 22 sont adoptés.

La séance est levée à 12 heures 40 et renvoyée à cet après-midi.

*Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

### *Ministère des Colonies*

La Chambre poursuit la discussion des chapitres du budget des Colonies.

Après le vote de quelques chapitres, la Chambre entame la discussion du chapitre relatif à la Société NGoko-Sangha.

Plusieurs orateurs défilent à la tribune.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.


DÉMÉNAGEMENTS

pour tous les pays

DÉPOT DE CAISSES POUR EMBALLAGES

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. PADOVANI, 7, Route du Cap

BASTIA



Maison J. Carlucia et Fils

Porcelaine et Faïence

Verrerie et Cristaux

Ustensiles de ménage

Coutellerie et Couverts

Articles de Paris

Articles de voyage

Mercerie et Quincaillerie

Literie et Ameublement

Parapluies Ombrelles et Cannes

Broderie. Dentelles Passementerie

Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Chaussures en tous genres

Chapellerie et Casquettes

Confection pour Hommes et Enfants

Lainage et Nouveautés

Lingerie et Bonneterie

Draperie et Velours

Parfumerie de toutes marques

Couvertures, Toiles et Calicot

Robes pour Dames et Enfants

Chemiserie en tout genre

Cravates et Foulards

Maison J. Carlucia et Fils

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Runces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

Le meilleur des Liqueurs à 50 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabac.

Vin du CAP CORSE au QUINQUINA de L.-A. MATTEI

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine
Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
éclairage puissant et consommation minime

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux mis avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDA
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Chaque famille doit avoir un appareil d'éclairage pour nuit orageuse. Lampe Electrique très pratique.
L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche RADIA modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles étampées de rechange.
En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon
Exiger la marque RADIA.
Représentants concessionnaires pour le Département: Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE
a l'honneur de prévenir sa nombreux clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de Photographie, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.

TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 97 — VENDREDI 7 AVRIL 1911

00193

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

## L'Assimilation Douanière

### A Messieurs les Conseillers Généraux

Voilà un long mois que la Corse... bouge autour de l'Assimilation douanière.

Des articles de journaux, des réunions publiques, des interventions de députés et sénateurs, ont jeté sur la question des flots de lumière..., mais, pas plus aujourd'hui que le premier jour, on ne semble mieux éclairé quant à la solution à donner.

Je suis persuadé que les projets actuels ne peuvent donner satisfaction au pays, et comme j'ai été mêlé à la question qui nous occupe, comme membre d'un syndicat, je me permets de la résumer.

Que demandons-nous ?

1° La faculté d'envoyer en franchise sur le Continent nos produits agricoles ainsi que les articles que nous pourrions fabriquer.

2° La possibilité de créer des ressources financières au département pour lui permettre de diminuer sa dette et contribuer aux frais d'expropriation des terrains en vue des grands travaux projetés (chemins de fer, routes, assainissement).

Je crois que nous sommes tous d'accord à ce sujet, et je pense que si nous pouvions arriver à une solution sans que l'Etat ait à faire le moindre sacrifice et que les charges ne soient pas trop lourdes pour la population et simplement passagères, la réforme projetée serait accueillie favorablement de part et d'autre.

Pour atteindre ce double but, M. Sauvalle a fait les propositions suivantes :

Assimilation douanière de la Corse à la France continentale pour tous les articles venant de l'Etranger autres que ceux désignés ci-dessous dont les droits seraient seulement augmentés dans les proportions suivantes :

Tabacs : de 110 à 250 francs les 100 kilos pour les tabacs en feuilles ; de 200 à 400 francs pour les tabacs fabriqués ; de 200 à 500 francs pour les cigares et cigarettes : de 68 à 102 francs pour les cafés ; de 90 à 130 francs pour les alcools ; de 7 fr. 50 à 10 francs pour les sels : taxe de raffinage de 2 francs pour les sucres.

Le Conseil général a approuvé ces propositions dans sa séance du 3 septembre 1910.

Nous devons nous consoler des lenteurs avec lesquelles le budget est discuté, car cela permettra à nos représentants au Conseil général, mieux instruits et plus avisés, de discuter à nouveau, à la réunion qui aura lieu fin courant, sur l'Assimilation.

Avons-nous à espérer que lorsque l'Assimilation douanière sera faite, l'agriculture et l'industrie se développeront chez nous ?

Non, car nos produits agricoles entrent déjà tous en franchise sur le Continent, contrairement à ce que d'aucuns prétendent, et qu'au point de vue industriel nous aurons peu de chose à exporter, la lutte n'étant pas possible avec les maisons du Continent ; dans tous les cas les résultats seraient bien maigres. Néanmoins, l'Assimilation nous permettra d'éviter les tracasseries douanières dont nous sommes gratifiés lorsque nous arrivons à Marseille avec quelques meubles ou articles que la douane peut supposer être de provenance étrangère.

Mais, si l'Assimilation ne peut nous donner que de minces satisfactions de ce côté-là, n'avons-nous pas à attendre des résultats sérieux en laissant frapper de droits nouveaux les articles dont nous avons parlé plus haut, puisque le montant des surtaxes sera abandonné au département?

Il y a danger à entrer dans cette voie, car nous ne sommes pas en mesure de supporter une charge nouvelle d'environ 700.000 francs par an, et la réforme arriverait juste au moment où la Corse se trouve privée d'un revenu de plus de deux millions de francs par suite de la fermeture de quelques usines d'acide gallique. D'ailleurs, il faudrait être bien naïf pour ne pas comprendre que, lorsque le département aura réglé sa part contributive des dépenses occasionnées par les travaux projetés, le gouvernement gardera pour lui le montant des recettes douanières.

Nous devons donc, pour éviter toute discussion à ce sujet, chercher des ressources ailleurs. Qu'on ne vienne pas nous dire que si nous n'acceptons pas les propositions de M. Sauvalle, le gouvernement pourrait à un moment donné, comme cela est déjà arrivé d'ailleurs, nous priver des quelques avantages qui nous restent encore des Arrêtés Miot.

Nos représentants, mieux instruits aujourd'hui sur la situation économique du pays, s'ils ne se laissent pas surprendre, pourront discuter utilement nos intérêts, si jamais un ministre ou un rapporteur du budget voulait parler d'Assimilation.

Cette Assimilation ne devra être réalisée que le jour où la Corse se trouvera sur le même pied d'égalité avec les autres départements. Or, personne n'ignore ou plutôt personne ne devrait ignorer que plus le progrès se développe ailleurs, plus notre misère augmente. On peut même ajouter que cet état de choses est dû en partie aux lois fondamentales qui nous régissent et que nous sommes obligés de subir. C'est une question qui pourra être traitée dans d'autres circonstances.

Que nos conseillers généraux n'hésitent donc pas à revenir sur une décision qu'ils ont été obligés de prendre précipitamment ; le pays leur en sera reconnaissant.

J'ignore si ce qui va suivre pourra leur convenir, mais ils y trouveront, dans tous les cas, des éléments de discussion.

Comme membre de la Fédération des Syndicats agricoles, j'avais été chargé de faire un rapport sur la question douanière et financière du département. Ce rapport, présenté à la réunion qui a eu lieu à Corte le 31 octobre 1909, c'est-à dire un an avant la délibération du Conseil général, approuvant les propositions de M. Sauvalle, a été inséré dans le supplément du Bulletin du Syndicat agricole de la Corse, le 31 octobre 1909, je ne puis le reproduire ici faute de place et je me borne à donner les vœux qui le suivent :

1° Que toutes les marchandises venant de l'Etranger (à l'exception des alcools, tabacs et denrées coloniales) paient à leur entrée en Corse les mêmes droits que sur le Continent, et qu'en échange, tout ce qui partirait de la Corse entre en franchise sur le Continent ;

2° Que dans le cas où une surtaxe sur les alcools ne serait pas votée au profit du département ou si, étant votée, le produit était insuffisant, un droit de tonnage ou de péage soit établi sur l'ensemble des marchandises entrant ou sortant de la Corse.

Si les vœux qui précèdent étaient pris en considération, l'Assimilation serait faite et les ressources financières trouvées, sans qu'on ait à toucher aux Arrêtés Miot que nous devons défendre avec énergie.

Les droits sur les alcools donneraient d'après M. Sauvalle une recette de . . . . . fr. 110.000
et le droit de tonnage, si on adoptait le tarif des chambres de commerce (0 fr. 10 par colis) . . . . fr. 176.000
Total . fr. 286.000

J'ignore quelle sera la somme nécessaire au département pour participer aux différents travaux, mais il est probable qu'en contractant un emprunt qui serait gagé par la recette annuelle ci-dessus, on ferait pas mal de choses.

Inutile d'ajouter qu'une fois la dette payée, les charges ci-dessus disparaîtraient.

*Capitaine ARRIGHI.*

## Causerie Agricole

### La Plantation du Pommier

*L'époque de la plantation.* — La plantation du pommier se fait presque exclusivement en février ou mars et même dans le commencement d'avril, c'est à dire au moment de la montée de la sève. Nous conseillerions plus volontiers de planter en novembre, dans la première quinzaine. Alors les jeunes radicelles ont le temps de se former et la cicatrisation est faite avant l'arrêt de la végétation. En plantant en février ou en mars, il y a, au contraire, un retard très considérable, l'arbre ne pousse qu'en été, au moment où la montée de la sève est déjà ralentie, et il n'est pas rare qu'à la fin de l'année, les jeunes pommiers ne possèdent qu'une dizaine de feuilles. C'est presque une année de perdue. Mais il y a une raison en faveur du mode en usage, et elle a bien son importance, c'est qu'en février, surtout dans les régions particulièrement pomicoles, les travaux sont moins nombreux et laissent plus de temps pour une opération d'ailleurs assez longue et délicate.

*Le choix des sujets.* — Les pommiers à planter peuvent provenir de deux sources différentes, ou de sont soumis à un pépiniériste ou le cultivateur les prend dans sa pépinière à lui. Ce dernier mode est beaucoup à recommander. Dans le *Bulletin de la Société pomologique* on préconise la création d'une pépinière et on en fait ressortir les avantages suivants : 1° les pommiers restant environ six ans dans la pépinière, chaque pommier ayant une valeur réelle de 2 francs et un arc pouvant en contenir 120, le revenu de ce terrain est d'environ 40 fr par an ; en tenant compte des pertes et en prenant seulement la moitié, soit 20 fr., on en obtient un rapport bien supérieur à celui des autres terres de l'exploitation. — 2° les pommiers sont tous accimatés et si l'on a soin de choisir, pour la pépinière, un terrain de qualité un peu inférieur à celui du verger où on fera la plantation, la croissance sera très vigoureuse.

---

154 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XI

TOUS LES TROIS

— Pour sûr !... C'est une confectionneuse... Mais, autrefois, elle a été sage-femme.

Sidonie ne pouvait conserver aucun doute. Mme Mailloche !... L'ancienne maîtresse d'Albert Varennes éprouvait une contrariété violente à voir de nouveau mêlée à sa vie cette femme qu'elle avait congédiée et qu'elle eût voulu ne plus jamais revoir. Pourtant, elle songea que, par sa profession, la matrone était toute désignée pour la voir recueilli, dans de semblables conjonctures, la fille adultérine de Clotilde. Si donc il était certainement ennuyeux que l'ancienne sage-femme fût mêlée à cette affaire, mais, en somme, son ingérence ne pouvait modifier en rien le plan longuement médité par l'irréconciliable ennemie de la duchesse de Rouvray. Joliot, malgré sa crainte d'une rencontre de sa mère et de l' « Anglaise », crut politique de proposer :

— Vous pouvez aller la voir, la mère Mailloche. Elle vous confirmera tous mes renseignements et, sans doute, elle vous en fournira d'autres. Seulement, soyez discrète à mon endroit... Il est inutile qu'on sache, pas vrai ? que c'est moi qui ai remis la patte sur l'oiselle envolée !

— Non, répliqua nettement Sidonie. Vos renseignements me suffisent.

Le Montmartrois la regarda d'un air étonné, mais il respira avec plus d'assurance.

— Comme vous voudrez ! fit-il. Somme toute, ça vaut peut être mieux !

— Pourquoi ? demanda la fille de Denis Bourguet, en dardant sur son complice son regard acéré.

— Dame ! reprit le dernier des Mailloche, la gardienne de l'enfant me paraît une personne respectable... Mais on ne juge pas le monde à première vue... Si, par hasard, cette femme-là aimait l'argent, comme beaucoup de ses pareilles, elle pourrait chercher à vous en soutirer sous un prétexte facile...

— Si ce n'était que cela !... laissa échapper Sidonie.

Joliot se méprit à cette exclamation ; il crut que son ancienne amie redoutait des complications et des ennuis personnels.

— Avez-vous dit à cette femme que je recherchais la petite ? poursuivit la comtesse de Langeville.

Le Montmartrois eut la mine vexée d'un gaillard dont on n'apprécie par toute la valeur, malgré les preuves qu'il vient d'en donner.

— Vous me prenez pour un enfant ! dit-il. Est-ce que j'avais besoin de raconter votre histoire ?..

De nouveau, elle fit amende honorable.

— C'est vrai !... Vous êtes décidément très adroit, Joliot !

— Dame ! déclara-t-il sentencieusement, dans des circonstances pareilles, il faut du doigté !

— Pourtant, cette femme saura où va la jeune fille qu'elle a élevée...

— A quoi bon !... Gabrielle... Pardon ! Mlle Yvonne lui dira ce qu'elle voudra... Ça ne nous regarde pas !

— En effet.

— Alors ?...

— Je préférerais pourtant qu'elle gardât le silence.

— Evidemment. Ça vaudrait mieux... pour éviter, dans l'avenir, des récriminations...

— Ou un chantage !

— Je vous répète que j'en crois Mme Mailloche incapable...

— Pourtant, nous serons plus sûrs d'avance de l'avenir, si aucune indiscrétion n'est commise.

— Je suis de votre avis.

La sueur perlait au front du Montmartrois. Mais il triomphait sur toute la ligne. Décidément, il n'avait plus rien à craindre, et sa petite combinaison obtenait un succès qui dépassait toutes ses espérances. Il ne restait plus à l' « Anglaise » qu'à subir l'adoption. Joliot entrevoyait l'avenir couleur de rose. L'étrangère était maintenant son obligée. Mieux que cela : son associée ! Lorsque l'argent qu'il allait recevoir serait dissipé, il n'aurait qu'à se présenter à l'heure qu'il lui plairait, et il serait toujours sûr d'en obtenir. D'autre part, Gabrielle, qui n'était pas une ingrate, n'oublierait jamais ce qu'avait fait pour son bonheur l'homme qu'elle avait appelé si longtemps son frère, et ce ne serait pas non plus en vain qu'il frapperait à cette porte-là, le cas échéant.

Le fils de la mère Mailloche éprouvait, par moments, le besoin de se ranger. Il se sentait assagi, son sang ne bouillonnait plus dans ses veines avec la fougue juvénile de jadis, et il commençait à éprouver le besoin de devenir sérieux. Toute une série de projets traversaient sa cervelle en ébullition. Maintenant qu'il se sentait de l'argent en poche, qu'il était sûr d'en avoir au cas de besoin, il pouvait s'établir, devenir patron, bourgeois... La mère Mailloche ne lui reprocherait plus son désœuvrement ! Quelle chance, tout de même, que Sidonie n'eût pas voulu voir l'ancienne sage femme. Joliot, qui s'était d'abord fait un monstre de cette entrevue, exultait à la pensée de l'avoir évitée. Ah ! il avait bien manœuvré l' « Anglaise » ! Tout d'abord, il l'avait crue plus forte !... Après quelques hésitations, elle avait tout avalé ! Pourtant, il superbe que fût l'apothéose où s'épanouissait Joliot, elle n'était pas complète. De nouveau, il songeait à Suzanne, et il murmurait :

— Elle n'est toujours pas mariée, la bonne fille !... Qui sait ?... Lorsqu'elle me verra riche, elle ne fera peut-être plus autant la mijaurée !... D'ailleurs, il faut qu'elle y passe, de gré ou de force !... Elle serait la première qui m'aurait résisté, et cela ne sera pas !

Mais il avait bien le temps de songer à tout cela. Pour le moment, il voulait encore d'autres préoccupations dans sa tête.

— Quand faut-il que je vous amène Mlle Yvonne ? questionna-t-il.

Toujours souriante, Mme de Langeville répondit :

— Inutile de vous déranger... Dites-lui simplement que je désire la voir... Elle est déjà venue chez moi.

— Ah bah !

— Oui, comme essayeuse, j'ai eu plusieurs fois sa visite... Cela ne la surprendra donc qu'à moitié si vous la priez de la renouveler.

— Parfait ! dit le faubourien, persuadé... Elle sera demain chez vous, vous pouvez y compter !

Il ajouta.

— Vous pouvez aussi prévenir votre frère.

(A suivre).

— 3° la reprise est à peu près certaine, l'arrachage ne s'effectuant qu'au fur et à mesure de la plantation.

Mais, pour justifier la constitution d'une pépinière, il faut un verger important. D'autrepart, les vergers bien plantés n'ont le soin de pommiers que pour les remplacements.

Obligé de s'adresser à un pépiniériste, comment procédera le pomiculteur ? D'ordinaire il se contente d'aller au marché où les tas de jeunes pommiers sont sur le passage des charrettes et des voitures qui ne manquent pas d'écraser les racines qui débordent et surtout les radicelles, le chevelu « dont dépend la reprise. De plus, ces sujets qui ne sont pas tous vendus du même coup et que le marchand n'a pas toujours la précaution de remettre en jauge perdent de leur qualité d'un marché à l'autre. La meilleure garantie est d'aller chercher ses sujets soi-même chez le pépiniériste et d'assister à l'arrachage qui doit être effectué avec beaucoup de précaution, de façon à ce que le jeune plant ne soit pas blessé et surtout qu'il conserve bien, avec toutes ses racines, son chevelu.

*La mise en jauge.* — Il est naturellement préférable de n'arracher les sujets que juste au moment de la plantation, c'est facile quand on a une pépinière, mais, pour le cas ordinaire, il faut tenir compte qu'on ne peut planter par tous les temps et qu'il arrive que plusieurs jours après l'arrachage la plantation n'est pas possible. On a donc la précaution de déposer dans un endroit frais les sujets rapportés de chez le pépiniériste et d'entourer les jeunes racines d'un peu de terre. Mais, si l'on doit conserver ces sujets plus de quatre ou cinq jours, on les met en jauge, et, à cet effet, on creuse dans un endroit abrité, une fosse de 20 à 25 centimètres de profondeur et d'environ 50 de large. On y dispose, le plus près possible les uns des autres, les jeunes pommiers qu'on a trempés auparavant par les racines dans de « l'onguent de Saint-Fiacre », mélange d'argile et de bouse de vache délayé dans de l'eau, puis on recouvre de terre jusqu'à deux ou trois centimètres au-dessus du collet de l'arbre. Les sujets ne doivent pas rester en jauge plus de dix ou quinze jours, car la reprise de la végétation se produirait alors.

*La Plantation.* — On fait l'habillage de l'arbre, qui consiste à couper, avec la serpette jusqu'à la partie vive, toutes les extrémités brisées ou meurtries pendant l'arrachage ou au cours du transport. Cette opération a pour but d'éviter la pourriture des racines et d'activer l'émission d'un nouveau chevelu. Le point important est de faire une coupe nette, et droite autant que possible, le bourrelet se formant plus difficilement avec une coupe oblique.

La terre doit être fraîche et meuble, bien défoncée, amendée et fumée convenablement.

Le trou doit être assez grand pour que les racines puissent s'étaler sans qu'on soit obligé de les replier ou de les courber. Au fond on a eu soin de former un petit monticule de terre sur lequel on pose les racines et cela de telle façon que, le trou étant comblé, le point de soudure de la greffe dépasse de 5 à 8 centimètres le niveau du sol. Pour s'en assurer, on place une règle, qui donne exactement le niveau du terrain et permet de placer la greffe à la hauteur voulue. On doit aussi tenir compte du tassement qui, éventuellement, peut se produire, qui se produira certainement si le terrain vient d'être défoncé et d'autant plus que le défoncement aura été plus profond.

Règle générale, il ne faut pas trop enterrer l'arbre pour que ses racines puissent profiter de l'influence de l'air et de la chaleur.

A la suite de la plantation, il est bon de pailler le sol d'une couche de quatre à cinq centimètres de fumier long. Par la sécheresse, cinq ou six arrosages copieux, le printemps venu et à quelques semaines d'intervalle, seront nécessaires à la reprise de l'arbre ; il est bon pour cela de ménager une cuvette profonde de 5 à 8 centimètres autour de chaque pied, laquelle est remplie de fumier. Par les journées chaudes du printemps et de l'été, le bassinage réjouissant de la ramure et du feuillage ne doit pas être négligé.

LONDINIÈRES,
*Professeur d'Agriculture.*

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er avril.

La semaine se termine de façon satisfaisante, la tendance étant très soutenue à l'exemple de celle des places étrangères. Notre Rente se retrouve à 96 45 Fonds Etrangers irréguliers. L'Extérieure est plus faible à 86.75 et la Turc à 92.50 ; nouvelle hausse du Serbe à 69.20 et des Emprunts Russes. Les Etablissements de Crédit sont bien tenus. Le Crédit Foncier est à 837 ; les bénéfices de février se chiffrent par 1.208.327 fr. 46. Le Crédit Lyonnais monte à 1.475, le Comptoir National d'Escompte à 916, et la Société Générale à 780.

Le Suez est calme à 5.430. Valeurs de traction irrégulières. Industrielles et Métallurgiques Russes fermes. Les titres cupri fères accentuent leur lourdeur : Rio 1.692.

Les actions ordinaires de la Philadelphia Cy of Pittsburg ont des échanges suivis à 296 ; sur la base du dividende de 7 0/0 pour 1909-1910, le revenu dépasse 6 0/0.

En Banque l'Anglo-French Mercantile fait 24 frs.

Au comptant, la Colombian India Rubber s'inscrit à 62 frs. On négocie à 193 l'Asia Caoutchouc d'après les calculs établis, la production pourra atteindre cette année de 150 à 200 tonnes.

En valeurs pétrolifères, Petroleum Revenues Preferred se tient à 45.75 ; Ferghana Oil Field passe à 40.50 ; son champ d'action vient d'être triplé par des acquisitions et options nouvelles. Oil Royalties Trust, qui possède en Galicie des puits les plus productifs est ferme à 33.

L'obligation 5 0/0 du Crédit Foncier de l'Uruguay est recherchée à 484.50, l'action s'avance à 276 ; les résultats obtenus, grâce à la mise en œuvre de capitaux toujours plus considérables, permettront d'augmenter parallèlement le dividende, année par année.

Nos Chemins de Fer sont bien tenus.

# MANIFESTE
## DE LA FÉDÉRATION
## *des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses*

*A Messieurs les Députés de la Corse,*

Aux dernières élections législatives, vous avez pris l'engagement solennel de donner votre démission si, dans le délai d'un an, vous n'aviez pas obtenu du gouvernement l'exécution d'une partie du programme économique qui était celui du Pays et que vous avez fait vôtre.

Trois semaines à peine nous séparent de cette échéance et rien ne nous a été accordé.

Alors qu'avec une hâte fébrile, le gouvernement, sous la pression violente des vignerons champenois, s'efforce, toute affaire cessante, de concilier les intérêts opposés de l'Aube et de la Marne, la Corse, malgré le douloureux cri de détresse de tous ses enfants, reste l'île éternellement oubliée.

Nous avons offert, dans notre extrême misère, des sacrifices personnels considérables pour faciliter au gouvernement la solution corse. On ne saurait donc attribuer à une impossibilité budgétaire l'abandon dans lequel on nous laisse.

Nous sommes obligés d'y voir un manque d'affection absolu de la France envers les Corses.

Aussi la démission que vous vous êtes engagés à donner n'aura-t-elle d'autre signification pour nous tous, que la renonciation de notre pays à être représenté au Parlement français.

L'éventualité de cette résolution extrême afflige profondément nos cœurs de patriotes ardemment dévoués à la Mère-Patrie.

Pour éviter des événements irréparables, nous vous conjurons de faire entendre du haut de la tribune, à la France, au monde civilisé, le dernier appel d'un département qui se meurt.

Et si votre voix n'est pas entendue...

*Corsica farà da se.*

Sylvestre Frasseto, président de la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses.

Dominique Cunes d'Orsano, vice-président du Syndicat d'initiative, Ajaccio.

Jean Lanzy, président de la Chambre de Commerce.

Jérôme Peri, ancien président de la Chambre de Commerce, président du Tribunal de Commerce.

Sampolo, ingénieur, secrétaire général.

Dominique Rocca, trésorier.

Colonel Campi.

Comte Etienne Forsioli-Conti.

Chauvard, notaire.

De la Rocca.

Marcaccioli, directeur du *Journal de la Corse*.

Dominique Paoli, conseiller municipal.

Pinelli Achille, ingénieur des Ponts et Chaussées.

Docteur Vico, adjoint au maire.

J. B. Marcaggi, publiciste.

Jacques Stephanopoli, ancien conseiller général.

Ce manifeste a été approuvé également par les délégués de tous les groupements affiliés à la Fédération :

Syndicat d'Initiative de Corte — Amicale Corse de Philippeville — Syndicat d'Initiative de Calvi — Amicale Corse de Grenoble — Syndicat d'Initiative des Intérêts Corses de Marseille — Amicale « Corsica » de Bordeaux — Syndicat d'Initiative de Propriano — Syndicat d'Initiative des Intérêts Corses de Toulon — Syndicat d'Initiative de Tenes — Amicale Corse de Tunis — Intérêts Corses de Bône — Intérêts Corses de Nice — Société Corse des Intérêts de Secours Mutuels d'Alger — Syndicat d'Initiative de Bastia — Syndicat d'Initiative de Cargèse — Président Amicale Corse de Gabès — Amicale Corse de la Cochinchine et du Cambodge — Amicale d'Haiphong.

## *Gazette Judiciaire*

**Chambre Correctionnelle**

*Présidence de M. Gazeau*

M. Guernieri, retraité, à Bastia, est en instance de divorce, et de ce fait, il ne peut concevoir que des personnes se mêlent de ses affaires, ces personnes fussent-elles des agents de l'autorité requis par M. le Procureur de la République, pour fournir à la Justice les renseignements nécessaires à une demande d'assistance judiciaire formulée par sa femme, pour ester en divorce contre lui.

Dans une lettre adressée par le prévenu à M. le Maire de Penta-di-Casinca, Guernieri injurie grossièrement ce magistrat qui porta plainte à M. le Procureur de la République.

Pour menaces faites envers un maire, à l'occasion de ses fonctions, Guernieri a été condamné à 16 francs d'amende.

Appel était interjeté de cette sentence et par le prévenu et par le Procureur de la République.

M. Guernieri a affirmé n'avoir jamais eu l'intention de menacer ni d'outrager le maire.

La Cour, après le rapport de M. le conseiller Panzani et la plaidoirie de Me de Montera, renvoie le prévenu des fins de la poursuite dirigée contre lui.

Paoli Antoine François est intervenu dans une rixe qui avait éclaté entre son beau-frère Mori Joseph et Canessa Vincent, et a donné, à ce dernier, force coups de poings.

Des blessures rapportées par Canessa est résulté une incapacité de travail de 20 jours.

M. le Procureur de la République interjetait appel du jugement qui condamne Paoli pour coups et blessures à 3 mois de prison avec bénéfice de la loi de sursis.

La Cour, après le rapport de M. le conseiller Gavini et la plaidoirie de Me Scamaroni, élève la peine à 6 mois de prison et lui maintient le bénéfice de la loi de sursis.

Une affaire de vol et complicité de ce délit Morati, Antonelli et Sicurani, est renvoyée à l'audience du 24 mai.

## UNE ÉPAVE HUMAINE !

« Je devins une vraie loque — une épave humaine ! Pendant cinq ans, j'ai lutté vainement contre le mal qui me terrassait, et il est probable que je ne serais plus de ce monde, si je n'avais eu recours à votre Tisane américaine des Shakers. » Il n'y a rien d'exagéré dans les dires de M. Renaudin, car il souffrait de l'estomac, et cette maladie terrasse, en effet, ses victimes, et brise leur vie. Quand votre estomac perd la faculté de digérer convenablement les aliments, la principale source de la santé et de la force est coupée, et on s'affaiblit — on dépérit — on meurt !

Dans sa lettre du 27 novembre 1910, M. Renaudin, boulanger, 53, rue des Couronnes, Paris, ajoute encore : « Mon appétit avait complètement disparu ; j'avais les aliments en horreur, car, dès les premières bouchées, le cœur se soulevait. Je sentais comme un lourd poids sur l'estomac, j'avais des envies de vomir, de violents maux de tête ou des étourdissements, et je m'affaiblissais de jour en jour. J'avais perdu le sommeil, et le matin, j'étais plus fatigué que lorsque je me couchais.

« J'avais fait usage en vain de plusieurs médicaments, mais un seul mois de traitement avec la Tisane américaine des Shakers a fait de moi un autre homme. Je suis à présent très bien et travaille sans fatigue. »

La Tisane américaine des Shakers ne manque jamais son effet. Elle guérit les maladies d'estomac et les affections qui en dérivent, parce qu'elle se compose de certains extraits végétaux qui, mélangés comme ils le sont dans la Tisane, ont des effets directs et bienfaisants sur l'estomac, le foie et les intestins. Essayez la vous-même ! Demandez à M. Fanyau, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

## *L'OUVERTURE*
## du CYRNOS-PALACE

Les travaux d'installation du *Cyrnos-Palace* étant complètement terminés, c'est demain au soir, ainsi que le *Petit Bastiais* l'a déjà annoncé, que les salons de ce superbe établissement seront ouverts au public.

Très artistiquement décorées, les vastes salles du rez-de-chaussée, dont l'aménagement a fait l'objet d'un soin tout particulier, présenteront sous le rayonnement des lumières électriques un aspect féérique.

Un menu, spécialement composé pour la circonstance, permettra aux gourmets les plus difficiles de se délecter, et ce dîner d'inauguration, réunissant les amis du tourisme, en dehors de toute sorte de cérémonie officielle, sera une véritable fête de famille à laquelle chacun voudra s'associer, car elle marquera le début d'une ère nouvelle pour notre chère cité.

## Examens d'aptitude aux Bourses

Les examens d'aptitude aux bourses pour les Lycées, Collèges et Cours secondaires de jeunes filles ont eu lieu hier matin, au Lycée.

Vingt-trois candidates se sont présentées, cinq ont été reçues définitivement.

Ce sont :

Mlles Galeazzini,
Giudicelli,
Orsini,
Pellé,
Giovannoni.

## *COMITÉ D'ACTION*

Les membres du Comité sont priés de vouloir bien se réunir ce soir à 8 heures et demie au local de l'Union des Corses, 4, rue de la Gare.

Ordre du jour :

Mesures à prendre en vue de l'organisation de la manifestation de dimanche en l'honneur de Pascal Paoli.

Le Comité d'action prie MM. les Présidents des diverses sociétés de la ville, Sainte-Dévote, Société des Marins, des Prévoyants de l'avenir, des Sous-Officiers et des Anciens Sous-Officiers, des Vétérans des Armées de terre et de mer, etc., etc., de vouloir bien convoquer leurs sociétaires et les convier à la manifestation patriotique de dimanche prochain.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 6 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin 9 ; à midi 10 8 + à 3 heures du soir + 10° Maxima + 14°. Minima + 7°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Dans la matinée. Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

Dans les Consulats

M. Robert de Rocca-Serra, attaché au vice-consulat de France à Ventimille, est élevé à la classe supérieure de son grade, et appelé à remplir les mêmes fonctions au consulat général de Gênes.

Succès

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons le succès que vient de remporter M. Toussaint Bourgeois à son deuxième examen de médecine (Histologie et Physiologie) devant l'école de médecine de Marseille.

Toutes nos félicitations à notre jeune et distingué concitoyen et à son heureux père.

Nouvelles militaires

Le caporal-chef Guglielmi, à Algar, est élevé de la 2e classe à la 1re.

Assistance publique

M. Dondati, commis d'inspection de l'assistance publique, passe du département de la Lozère dans celui des Hautes-Pyrénées.

Nécrologie

Mme veuve Pascal Lota née Bracconi vient de s'éteindre dans sa soixante-quatrième année. La défunte appartenait à une honorable famille de la Citadelle, et était connue dans tout le quartier où sa mort a excité des regrets unanimes.

Une affluence d'amis se pressait à ses obsèques qui ont eu lieu à quatre heures de relevée en la paroisse Sainte-Marie. Le deuil était conduit par les gendres, les petits-fils, le frère et d'autres parents.

Nous prenons part à leur deuil et leur adressons nos condoléances.

Chemins de fer

M. Mursi, maréchal-des-logis au 5e chasseurs d'Afrique, est nommé commis des services centraux des chemins de fer de l'Etat.

Clinique Chirurgicale

Le docteur *J. STEFANI*, ancien interne-lauréat des hôpitaux de Lyon, ex-préparateur à la Faculté de médecine, membre de la Société d'ophtalmologie de Lyon et de l'Association française d'ophtalmologie, a l'honneur de prévenir le public qu'il *vient d'ouvrir* sa *Maison de Santé*, 4, Boulevard de Cardo, Bastia, en face les écoles primaires.

Chirurgie générale et Spéciale (maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et du larynx).

Consultations de 1 heure et demie à 3 heures et demie, sauf le dimanche (Pour les maladies chirurgicales *seulement*).

Téléphone Interurbain n° 10.

Règlement-notice de la Clinique sur demande

Emplois réservés

M. Poindori Paul-Edouard, sergent-major au 17e colonial, est nommé commis aux écritures à la maison nationale de santé de Saint-Maurice.

A vendre

*Fonds de commerce* important à Bastia en pleine prospérité.

Clientèle ancienne et nombreuse.

S'adresser à M. le notaire Mingalon, Boulevard Paoli, 16.

Service de vapeurs Southwell

Arrivée : Vap. anglais « Demetian, » capitaine Griffith, venant de Liverpool.

A vendre

Mobilier neuf.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Perdu

Bague de mariage, de la pharmacie Luciani au café Gavini, route du Cap.

Prière de la rapporter au café Gavini, contre récompense.

A vendre

Petit appartement de deux pièces, 1, rue du Castagno.

S'adresser à M. Maltedo, 16, boulevard Paoli, au 1er.

On demande

On demande une excellente cuisinière avec de bonnes références.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

### ETAT-CIVIL

**Naissances.**

Rossi Vincent. — Benedetti Jeanne-Marie-Anne. — Cortaggiani Agathe Marie Françoise.

**Décès.**

Lota Marie-Dévote, ménagère, 68 ans, de Pero-Casevecchie.

Rongicani Etienne, berger, 35 ans, de Valle di Rostino.

Chiesa Marie-Clémentine, 21 mois, de Bastia.


Les Progrès de la Science

# LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

Nos lecteurs ont pu lire dans notre numéro du 3 avril une intéressante chronique consacrée au traitement de la Hernie, par notre éminent collaborateur le Dr J. Bossard, de la Faculté de Médecine de Paris.

Ce distingué praticien conclusit très nettement à la nécessité d'un traitement sérieux et indiquait la méthode CLAVERIE comme présentant les qualités de sécurité et d'efficacité désirables.

Nous nous faisons un plaisir d'informer nos lecteurs que M. A. CLAVERIE va être de passage dans notre département, et nous engageons vivement toutes les personnes qui souffrent de Hernies, Efforts, Descentes, Déplacement des Organes, etc., à profiter de la trop rare présence en Corse du renommé Spécialiste de Paris, pour se rendre à ses visites avec la certitude d'obtenir un soulagement immédiat et absolu.

M. A. CLAVERIE recevra de 9 h. à 5 h., et fera l'application de ses merveilleux appareils à :

AJACCIO, mercredi 12 avril, (de 9 h. à 5 h.), jeudi 13, (de 9 h. à 5 h.), vendredi 14, (de 9 h. à 2 h.), Hôtel de France.

CORTE, samedi 15 avril, (de 9 h. à 3 h.), Hôtel Paoli.

CALVI, dimanche 16 avril, (de 9 h. à 5 h.), Hôtel Colombani.

ILE-ROUSSE, lundi 17 avril, (de 9 h. à 2 h.), Hôtel Degiovanni.

BASTIA, mardi 18 avril, (de 9 h. à 5 h.), mercredi 19, (de 9 h. à 5 h.) et jeudi 20, (de 9 h. à midi), Hôtel de France.

*(Bas élastiques perfectionnés pour Varices — Orthopédie — Prothèse).*



Bains de Puzzichello

*Ouverture le 1er Mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.

Location pour *saison entière* ou par *journée* à 4 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.

Chambres entièrement restaurées.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour sous l'habile direction de M. Adolphe Tellier.

Un médecin est attaché à l'établissement.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.



Nouvelle Société Navale
*de l'Ouest*

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
*33, rue de l'Opéra, Bastia*

**Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée**

*Frets avantageux*

Le vapeur *Saint-Paul* partira de Bastia vers les premiers jours d'avril, à destination des ports du Nord et Anvers.



*DÉMÉNAGEMENTS*
pour tous les pays
DÉPOT DE CADRES POUR MALLEURS
PRIX TRÈS MODÉRÉS
*A. PADOVANI, 7, Route du Cap*
BASTIA



PONTE-LECCIA

Buffet de la Gare

ETIENNE MARIANI
*Propriétaire*

Consommations de 1er choix. — Prix modérés.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00194

## Mouvement Judiciaire

### *Ressort de la Corse*

Paris, 6 avril.

Le « Journal Officiel » publiera demain le mouvement judiciaire que le *Petit Bastiais* a annoncé au mois de décembre dernier.

M. Giacometti, procureur de la République à Sartene, est nommé substitut du procureur général près la Cour d'appel de Bastia, en remplacement de M. Mancini, nommé conseiller.

M. Gabrielli, juge d'instruction à Sartene, est nommé procureur de la République au même siège.

M. Cariotti, juge suppléant, chargé de l'instruction, à Ajaccio, est nommé juge à Sartene.

M. Costa, substitut du procureur de la République à Bastia, est nommé procureur de la République à Corte, en remplacement de M. Decori.

M. Ghilini, juge au tribunal de Corte, est nommé substitut du procureur de la République à Bastia.

M. Baudel, substitut du procureur de la république à Corte, est nommé juge au dit tribunal.

## Légion d'honneur
ET
## Médaille militaire

### *Tableau de Concours*
pour 1911

Paris, 6 avril.

Le *Journal Officiel* publiera demain le tableau de concours pour la Légion d'honneur et la Médaille militaire concernant l'armée de l'infanterie.

### *Infanterie*

Sont inscrits au tableau de concours :

*Pour le grade d'Officier*

M. le lieutenant colonel Cuinet, du 163e, avec le numéro 15.

*Pour le grade de Chevalier*

M. le capitaine Jean-Louis, du 163e, avec le numéro 195.

M. le chef de bataillon Hault, du 163e, avec le numéro 231.

*Pour la Médaille Militaire*

Les adjudants du 163e dont les noms suivent :

| | | |
|---|---|---|
| Laurent, | avec le numéro | 92 ; |
| Peretti, | id. | 112 ; |
| Saget, | id. | 127 ; |
| Florenco, | id. | 138 ; |
| Courtejaire, | id. | 367 ; |
| Ruilet, | id. | 439. |

## Tirages financiers

### *Ville de Paris 1894-1896*

Paris, 6 avril.

L'obligation portant le numéro 376.483 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 42.751 est sortie remboursable à *vingt mille francs*

### *Communales 1879*

L'obligation portant le numéro 122 620 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 434.142 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

### *Communales 1880*

L'obligation portant le numéro 46 350 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 486 596 est sortie remboursable à *vingt cinq mille francs*.

### *Communales 1881*

L'obligation portant le numéro 630.083 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 995 273 est sortie remboursable à *dix mille francs*.

### *Communales 1899*

L'obligation portant le numéro 16.469 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 435.506 est sortie remboursable à *vingt cinq mille francs*.

### *Foncières 1909*

L'obligation portant le numéro 804.992 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 100.704 est sortie remboursable à *dix mille francs*.

## VESCOVATO

### Constitution d'un Meurtrier

Vescovato, 6 avril.

Le nommé Lena qui, il y a quelques jours, sur la place de Vescovato avait fait feu sur le sieur Nava, employé à la maison Maltei de Bastia, vient de se constituer prisonnier à la caserne de gendarmerie.

Il sera conduit demain à la première heure à Bastia pour être mis à la disposition de M. le Juge d'instruction.

### COURSES DE PARIS

5 avril — 6 avril

Rentes de 3 0/0 anciens . 95.80 — 95.75
— de 3 0/0 amortis. . 97.85 — 96.80
ex-coupon

## Détournements
ET
## *COMMUNICATIONS*
## de Documents Officiels
AU
## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### *Trois arrestations*

Paris, 6 mars.

A la suite d'une plainte déposée par le ministre des Affaires étrangères, une information fut ouverte par le parquet de la Seine pour rechercher les auteurs des détournements et communications de documents officiels.

Cette enquête fut très longue.

Une active surveillance amena, le 31 mars dernier, l'arrestation de M. Roust, élève vice-consul, attaché au ministère des Affaires étrangères, à Paris.

Cette arrestation fut suivie, quelques jours après, de celles de MM. Maimon et Pallier.

Ces arrestations furent maintenues à la suite des perquisitions faites au domicile de ces trois individus.

M. Boucard, juge d'instruction, a été chargé aujourd'hui d'instruire cette très délicate affaire.

Les trois inculpés ont fait des aveux complets.

Maimon, qui est naturalisé anglais, passe pour être un grand brasseur d'affaires coloniales ; il s'occupe principalement des affaires commerciales avec l'Orient.

Quant à Pallier, c'est un grand aventurier, mais le rôle qu'il a joué dans cette affaire est peu important.

Il ressort des perquisitions qui ont été faites que les documents détournés ne sont pas d'une grande valeur au point de vue diplomatique.

## Au « Journal Officiel »

### *Commissaires de police*

Paris, 6 avril.

M. Chorier, inspecteur de police, est nommé commissaire de police de 4e classe, à Corte.

## LES BIENS D'ÉGLISES

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui le décret attribuant à la commune de Zalana, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Zalana.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

### *Séance du matin*

*Présidence de M. RENOULT*
Vice Président

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1911.

### *Ministère des Colonies*

La Chambre continue la discussion des chapitres du budget du ministère des Colonies.

### Proposition Pugliesi-Conti

*Les Surveillants militaires*

M. Dominique Pugliesi-Conti, député d'Ajaccio, dépose un amendement tendant à assimiler les retraites des Surveillants coloniaux à celles des officiers mariniers.

M Pugliesi-Conti développe son amendement, qui est mis aux voix et adopté.

M. Jean Jaurès

monte à la tribune

Le député socialiste du Tarn parle longuement de l'Indo-Chine et du Continent Noir.

L'orateur se lance dans une vigoureuse attaque contre le rapport de M. Viollette, rapport qui constitue pour ainsi dire une insulte à l'égard de nos fonctionnaires coloniaux.

M. Viollette

député socialiste indépendant d'Eure-et-Loir, succède à la tribune au leader du parti socialiste unifié.

M. Viollette déclare avec énergie qu'il était de son devoir de signaler les abus intolérables qui se produisent aux Colonies et qui grèvent considérablement ce budget.

Le rapporteur ajoute qu'en accomplissant cette œuvre de patriotisme, il n'entendait en aucune façon porter atteinte à l'honorabilité des fonctionnaires qui n'ont pas profité de ces abus.

La séance est levée à 12 heures 40 et renvoyée à cet après-midi.

### *Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

### *Ministère des Colonies*

La Chambre poursuit la discussion des chapitres du budget des Colonies.

*Amendement Jaurès*

M. Jaurès dépose un amendement portant que :

« ... les compromis passés par les Ministres Français avec la Société de la N'Goko Sangha sont nuls de plein droit. »

M. Jaurès développe son amendement.

Après une longue discussion, la Chambre ordonne le renvoi de cet amendement à la Commission du budget.

Les derniers chapitres du budget des Colonies sont ensuite mis aux voix et adoptés.

La Chambre vote également sans longue discussion les chapitres, qui avaient été réservés, des budgets votés précédemment.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

## SÉNAT

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

### Interpellations sur la Politique extérieure *du Gouvernement*

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de MM. Gaudin de Villaine et de Lamarzelle sur la politique extérieure du Gouvernement.

M. Gaudin de Villaine

monte le premier à la tribune.

Le sénateur conservateur de la Manche prononce un très long discours, dans lequel il démontre que les trois faits principaux de la politique extérieure de la France de ces dernières années : le traité de Berlin, le traité de Fachoda et le traité d'Algésiras, ne sont purement et simplement que trois reculades.

« Aussi, dit il, sommes-nous la risée de la plupart des Chancelleries. »

M. Gaudin de Villaine termine son discours en déclarant que de graves inquiétudes pèsent sur l'Europe. L'avenir est très sombre ; on s'attend, d'un moment à l'autre, à des conflits qui mettront l'Europe à feu et à sang.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

# Maison L.-N. MATTEI

## BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

*La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'imitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

*dont la réputation est devenue universelle, contre des* **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

*Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des* **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

*On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais que l'on fasse*

*Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.*

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MARINE

# LA CEDRATINE

## GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

**SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS**

**(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).**



TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 98 — SAMEDI 8 AVRIL 1911

00195

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays : le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*


LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever. 4 h. 55 m. — Coucher, 54 h. 8 m.
Premier quart... le 7 — Pleine Lune, le 14.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Perpétue.
Fête de Demain : *Les Rameaux.*

7 AVRIL

## LA VIE DU VILLAGE

La bienfaisante influence de la presse ne s'est jamais mieux fait sentir que dans la campagne, menée depuis une dizaine d'années, pour créer, puis implanter ce sentiment nouveau que le paysage mérite d'être protégé dans les esprits, dans les mœurs, dans les lois. Quand le généreux poète Jean Lahor en jeta le germe, il souleva un étonnement non exempt d'ironie ; aujourd'hui, on glorifie son initiative. L'idée a fait son chemin, aidée par le goût artistique des uns, le snobisme des autres, l'amour-propre national, et il faut bien l'ajouter, le profit monnayé à recueillir du tourisme, de plus en plus attiré par le pittoresque français trop longtemps méconnu, ignoré de nous-mêmes et pourtant sans égal au monde par son ensemble et sa diversité.

La loi de classement sauvegarde l'intégrité et la beauté naturelle du paysage et un projet de législation, déposé au Parlement, s'appliquera à l'embellissement des villes.

Mais il reste le village, du sort duquel on ne s'est pas encore avisé. « La relation avec le paysage saute, c'est le cas de le dire, aux yeux. Il y est adapté comme le nid à l'arbre. C'est lui qui lui donne sa physionomie vivante, le mouvement humain. Partout il y a entre eux accord approprié : en montagne, en forêt, en plaine, sur les rives du cours d'eau, au bord du lac, au bord de la mer. D'autre part, le village est l'intermédiaire avec la ville, il fut son noyau, et dans beaucoup de cités, on retrouve le « trait » villageois : un verger, un logis, une petite place, un coin de cimetière, un arbre séculaire ; le reste de la « cellule » a été évacué, lorsque la ville s'est évadée de sa modeste chrysalide.

Même au point de vue social, le village est pour le moins aussi intéressant que la ville, puisqu'il est le nombre et la ville l'exception ; il l'est davantage au point de vue traditionaliste, parce que c'est au village que se conserve avec le moins de mélange le caractère de la race. La vie locale, fermée, familiale et méfiante a longtemps repoussé tout principe étranger, tandis que la ville subit les nécessités industrielles, commerciales, administratives du modernisme utilitaire. Elle tend à s'uniformiser sur le plan banal du progrès. Au contraire, son église ou son temple, sa maison commune, sa halle, ses logis, ses auberges, le tracé même et la dimension de ses moyens de communication disent nettement l'âme du village, ses croyances et ses aspirations et les coutumes et les ressources de ses habitants. Un arbre, une croix, une fontaine, une borne, une ruine, une date au-dessus d'une porte, une inscription de cloche sont les jalons de son histoire et non seulement de l'histoire locale ou régionale, mais aussi de l'histoire nationale à laquelle elle se mêle par les grandes épreuves de la guerre, de l'invasion dont le souvenir subsiste si vif parmi nos paysans.

Malheureusement, si le village reste village par son ensemble, par le nombre de sa population, qui diminue plutôt, la ville tentaculaire tend de plus en plus à dénaturer sa physionomie par ses emprises. C'est une ou plusieurs constructions dont ni les proportions, ni le style ne s'accordent avec le milieu : ce sont les affiches de la réclame intense. Si le village est pittoresque, si le paysage *qu'il anime est digne de curiosité*, c'est un hôtel, façon réduite de « palace. » Or, en thèse générale, une construction moderne s'harmonise difficilement avec le cadre villageois. Sans parler de la mairie, de l'école, de la gare dont le type uniforme affecte d'ignorer le caractère du pays où il est implanté, la maison urbaine s'installe avec une insolence et une vulgarité de parvenue, rompt aussi le charme discret, sans l'excuse de l'usine, qui a autre chose à faire qu'à s'inquiéter d'esthétique. Le pis est que cet anachronisme en pierres de taille ne choque personne dans le pays, même on s'en enorgueillit, si l'on ne partage pas l'indifférence du paysan qui répondait au touriste le complimentant du beau paysage au milieu duquel il vivait : « Il paraît, monsieur, il paraît ; moi je ne sais pas, je suis du pays. »

Il se produit en même temps une étrange interversion. Tandis que le village renie tout ce qui constituait sa vie propre, que l'ambition suprême du villageois est de dépouiller le costume si bien adapté au milieu, au climat par sa forme, son tissu, sa couleur, pour revêtir quelque « confection, » ou de posséder un mobilier dont le modèle court tous les bazars de la ville, le citadin se livre à la chasse effrénée de tout ce qui porte le cachet spécial d'une région et d'une époque : ce ne sera bientôt plus que dans les villes que l'on pourra trouver des épaves de la vie rurale. Si le terme de dépaysé peut s'appliquer, c'est bien à cet attirail de campagne à l'aspect fruste : armoires, coffres, huches, coquemarts, dînanderies communes que l'on a tiré de l'ombre propice de l'intérieur rustique pour les vivre, les faire revivre et les exposer à la clarté crue des ampoules électriques.

Le village, sa silhouette, son caractère apparent, sa personnalité sont singulièrement menacés, son âme ne l'est pas moins. Les légendes du temps jadis, les têtes populaires, les pratiques ancestrales, tout ce qui était la tradition et la poésie naïve et touchante du passé séculaire et des origines de la race s'efface dans *la banalité et la tache d'huile de la vie urbaine.*

**Tel est le mal qu'il faut sans cesse dénoncer. On ne peut espérer que des mesures législatives, si tant est qu'on veuille ou qu'on puisse légiférer en ce sens, enrayeront cette désertion, morale plus encore que matérielle de nos campagnes. Réveiller, ressusciter le sens aboli ou incertain des traditions locales et de tout ce qui s'y rattache en tous les domaines, reconstituer, puisqu'il en est temps encore, ce que la flamme n'est pas éteinte, la petite patrie — et ceci à l'avantage de la grande, — rendra l'amour du clocher ou tout ce qu'il implique de piété filiale au cœur de ceux qui l'abandonnent, c'est bien le but. Mais comment l'atteindre ? On ne peut guère y parvenir que par la persuasion, la propagande.**

**Il y a une éducation double à poursuivre parallèlement. D'une part, elle s'adressera à la population du village, du bourg, et lui révélera la valeur de l'héritage esthétique et moral dont elle est riche et dont il lui est permis d'être avare et jalouse. D'autre part, elle inculquera au citadin, au « bourgeois » et à ses architectes la notion et le respect d'un passé qu'ils ignorent ou méprisent, des aspects qu'ils défigurent, de la Nature qu'ils profanent.**

MARCEL FRANCE.

## *FÉDÉRATION* des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses

### *Aux Corses*

**Aux élections législatives d'avril 1910, la situation désespérée de la Corse dictait à notre Fédération l'impérieux devoir de sonner le ralliement de tous les patriotes qui ont la volonté ferme d'arrêter notre pays sur la pente de la ruine !**

**La méthode d'action proposée consistait à n'élire que des députés qui auraient accepté le mandat impératif de démissionner s'ils n'avaient pas obtenu, dans le délai d'un an, les satisfactions que le Gouvernement nous avait promises.**

**Notre appel patriotique fut entendu. « *Ce sera l'honneur de la Fédération des Syndicats d'Initiative*, nous a déclaré M. Louis Adrani, député de Corte, *d'avoir sonné un patriotique réveil et fixé aux représentants des règles de conduite qu'ils se feront un devoir d'observer.* »**

**Nous voici arrivés au terme des engagements souscrits par nos députés.**

**La situation de la Corse est plus critique qu'il y a un an ; aucune satisfaction ne nous a été accordée, nos charges fiscales, au contraire, s'aggravent de jour en jour, et la Chambre française, qui interrompt ses travaux pour s'occuper des réformes électorales, des revendications de l'Aube, n'a pas trouvé le temps de consacrer une seule séance aux affaires de notre pays.**

**Vous aurez à décider des mesures à prendre en ces douloureuses circonstances.**

**Fidèles à notre mission, nous avons donné rendez-vous à nos représentants au Congrès qui sera tenu à Ajaccio, le 24 avril.**

**Ils se sont engagés à rendre compte de leur mandat *devant la Corse entière* ; ils se sont engagés à démissionner de leurs fonctions si leurs efforts n'avaient pas été couronnés de succès aumois d'avril 1911.**

**Nous prions tous les patriotes Corses, à quelque parti ou quelque groupement qu'ils appartiennent, de vouloir prendre part aux travaux de ce Congrès qui revêtira le caractère de nos anciennes consultes nationales.**

**Nous y convions, tout particulièrement : Les élus du peuple, Conseillers généraux, Conseillers d'arrondissements, Maires et Conseillers municipaux qui sont naturellement désignés pour être nos chefs et mener la Corse à la conquête de ses droits.**

**La mission que s'est imposée la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales sera bientôt terminée ; nous resterons dans la foule des patriotes Corses, mais toujours fidèles à notre poste de combat, prêts à exécuter les résolutions qui seront prises par le Congrès, émanation du pays.**

*Corses !*

**Nos pères déployèrent, pendant dix-huit siècles, une énergie farouche, qui fit l'admiration de l'Europe, pour conquérir leur émancipation politique !**

**A leur exemple, si nous voulons décider de nos destinées économiques, nous n'avons qu'à compter sur nos énergies.**

**Soyons unis et nous serons forts !**

**Apportons un absolu dévouement à la cause sacrée de la patrie Corse et nous triompherons !**

**Pour accomplir ce haut dessein, les délégués de toutes les communes de la Corse ont le devoir de se rendre à Ajaccio, au Congrès du 24 avril : la volonté Corse s'y exprimera en résolutions viriles qui convaincront aux fiers descendants de Sambucuccio, de Sampiero et de Paoli !**

**Sylvestre Frasseto**, président de la **Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses.**

---

155 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XI

TOUS LES TROIS

— Mon frère !.. répéta Sidonie qui ne se souvenait déjà plus de la fable qu'elle avait inventée.

— Sans doute... Ne m'avez-vous pas dit qu'elle était sa fille ?

Elle se reprit très vite :

— Certainement ! affirma-t-elle... Mais le malheur est que le comte n'est pas à Paris en ce moment.

— Envoyez lui, ou même suivez-lui une dépêche... Il me semble que la nouvelle en vaut la peine !

— Je n'y manquerai pas !

Sidonie, que le regard curieux du Montmartrois commençait à gêner, se décida à le congédier.

— Tenez, fit-elle en ouvrant un tiroir .. Voici la moitié de la somme convenue... Quant au reste...

Il eut un geste de noblesse :

— Le reste, vous me le donnerez après livraison... Les affaires sont les affaires !

— Comme vous voudrez !

Avec une satisfaction indicible, l'héritier de Mme Mailloche empocha les billets bleus. Sans la dignité qu'il convenait de garder devant une dame de si haut parage, il eût volontiers dansé de joie. Jamais il n'avait été aussi bien luné. Il allait pouvoir éblouir les amis qui le regardaient, depuis quelque temps, avec une certaine compassion, comme un se copain à bout, fini, sur ses boulets, et condamné à ne plus sortir de la paroi. Il releva la tête avec suffisance et se mordra avantageusement. Le petit pacant qu'il sentait sur sa poitrine, à travers la doublure de son veston, faisait de lui un autre homme. Cette transformation n'était pas sans amuser Sidonie, qui le regardait, un sourire aux lèvres. Mais elle ne voulait pas prolonger la conversation. D'un ton péremptoire qui équivalait à un congé, elle prononça :

— Il me reste à vous remercier en même temps qu'à vous complimenter encore de votre habileté.

— A votre service !

Le beau Juliot aussi éprouvait le besoin d'être seul. Galamment, il baisa la main de son ancienne amie et s'esquiva. Sidonie, restée seule, put donner libre cours à ses véritables sentiments. Enfin, elle avait retrouvé cette enfant maudite ! Elle était loin de se douter que, depuis longtemps, elle n'avait pour ainsi dire qu'à étendre la main pour trouver celle qui s'était depuis tant d'années dérobée à ses recherches. L'antipathie qu'elle éprouvait, sans s'en rendre compte, pour sa jolie voisyeuse, était bel et bien un pressentiment. Heureusement, elle ne l'avait jamais témoignée à cette petite, à l'égard de laquelle sa position n'eût pas laissé que d'être fausse. Or, il était indispensable que la jeune ouvrière considérât Mme de Langeville comme une bienfaitrice à laquelle elle devrait tout. Enfin, elle la tenait donc, cette fille de Philippe et de Clotilde !.. L'enfant de l'adultère que le mari bénévole n'avait pas su découvrir, malgré le billet précis qui n'eût dû lui permettre aucune équivoque ! Elle s'absorbait dans ses projets de vengeance et de haine, et une cruauté éclairait sa prunelle fauve. Après avoir vainement essayé de fléchir son mari, elle lui avait jeté un défi à la face... Elle entendait encore résonner à son oreille les dernières paroles qu'elle avait crachées au visage de Philippe :

— Quelle que soit la retraite où se cache cette enfant, ma haine saura la découvrir ! Vous m'avez dit que j'avais le génie du mal... C'est sur votre fille que je l'exercerai ! Que je la retrouve demain ou dans dix ans, elle aura en moi une ennemie implacable, et c'est elle qui paiera pour vous deux !

Oui, elle la haïssait, cette petite !.. Sans se douter que, depuis longtemps, elle était sienne, Sidonie n'eût pas été une femme sans mari !.. Philippe serait resté auprès d'elle et Sidonie continuerait à porter la tête haute dans ce monde où elle avait eu si difficilement accès... Elle ne fût pas devenue la créature suspecte sur laquelle, malgré les apparences, les honnêtes femmes chuchotaient à voix basse à son entrée dans un salon. Elle ne se fût pas dégradée ignominieusement comme elle l'avait fait ! C'était bien Yvonne la cause principale de sa déchéance et de sa déception. C'était elle qui paierait la première ! Depuis longtemps, Mme de Langeville avait médité, combiné sa vengeance. Elle la voulait implacable, et elle saurait aller jusqu'au bout, sans pitié. Mais, soudain, la fille de Bourgueil s'interrompit avec un geste de colère.

Il ne lui suffisait pas d'avoir retrouvé l'enfant ; maintenant, il fallait à tout prix qu'elle découvrit la père. Celui-là aussi, elle l'avait cherché elle-même sans obtenir plus de résultats que pour Yvonne. Pourquoi ne s'adresserait-elle pas de nouveau au Montmartrois ?.. Ne venait-il pas de lui donner une preuve évidente de son adresse en réussissant dans la difficile mission dont elle l'avait chargé ?.. Elle lui demanderait maintenant de retrouver Philippe... Pourquoi pas ?.. Il réclamerait une autre récompense... Ce n'était pas là un obstacle qui pourrait arrêter Sidonie.... N'était-elle pas toujours très riche ?.. La vieille encore, son père lui faisait prévoir à la fource une liquidation de fin de mois des plus favorables. Cependant, ces nouvelles démarches prendraient certainement du temps, et Sidonie ne voulait pas, ne pouvait pas différer sa vengeance. Si Langeville restait introuvable, sa femme devrait donc se contenter de briser le cœur de Mme de Rouvray. L'amant n'apparaît pas en même temps que la maîtresse.

C'était une cruelle découverte pour la misérable, qui voulait frapper simultanément les deux coupables et qui englobait Philippe, Clotilde et Yvonne dans la même aversion. Elle était en proie à une véritable fièvre. Un sourire sardonique tordait sa bouche. Il lui semblait qu'elle tenait, palpitante à ses pieds, ses trois ennemis ! Grâce à l'instrument qu'elle avait sous la main, en brisant par douceurir Langeville, et à la promettant. Dans l'étrange enchaînement des choses de ce monde, elle savait que le hasard, à une heure inconnue, pouvait rabattre les fils qu'il a disposés. Si pourtant ce hasard auquel le complice de Juliot pensait tout à l'heure avait favorisé le père, elle songeait, en frémissant, qu'elle n'aurait plus en aucune prise sur les deux amants. Heureusement, le sort s'était déclaré en sa faveur. La haine est plus forte que l'amour ! Sa résolution de lancer le Montmartrois à la poursuite du comte de Langeville n'aurait pas été prise qu'elle avait déjà trouvé pour frapper Yvonne

(A suivre).

Dominique Cuneo d'Ornano, vice-président du Syndicat d'Initiative, Ajaccio.
Jean Lanzi, président de la Chambre de Commerce.
Jérôme Peri, ancien président de la Chambre de Commerce, président du Tribunal de Commerce.
Santypolo, ingénieur, secrétaire général.
Dominique Rocca, trésorier.
Colonel Campi.
Comte Etienne Forcioli-Conti.
Chiavard, notaire.
De la Rocca.
Muracciole, directeur du *Journal de la Corse*.
Dominique Paoli, conseiller municipal.
Pinelli Achille, ingénieur des ponts et chaussées.
Docteur Vico, adjoint au maire.
J.-B. Marcaggi, publiciste.
Jacques Stephanopoli, ancien conseiller général.

Ce manifeste a été approuvé également par les délégués de tous les groupements affiliés à la Fédération :

Syndicats d'Initiative de Porto — Amicale Corse de Philippeville — Syndicat d'Initiative de Calvi — Amicale Corse de Grenoble — Syndicat d'Initiative des Intérêts Corses de Marseille — Amicale « Corsica » de Bordeaux — Syndicat d'Initiative de Propriano — Syndicat d'Initiative des Intérêts Corses de Toulon — Syndicat d'Initiative de Tasso — Amicale Corse de Tunis — Intérêts Corses de Bône — Intérêts Corses de Nice — Société Corse des Intérêts de Secours Mutuels d'Alger — Syndicats d'Initiative de Bastia — Syndicat d'Initiative de Cargese — Président Amicale Corse de Gabès — Amicale Corse de la Cochinchine et du Cambodge — Amicale d'Haiphong.


## CYRNOS-PALACE

*Ouverture 8 avril 1911*

Ce monsieur-vous un lieu que le soleil inonde — uniquement de feu, tel un grand ouragon — échevelé et ardent, lorsqu'ailleurs dans le [monde,
Si rayon n'apparaît du matin jusqu'au soir ; — Il l'est, en contemplant la nature à la ronde, — Un des aspects divers, peut-être apercevoir, — Si ici la montagne et par le l'immense onde, — Il faut la vaste place ou grouille et vient s'en- [tasser
La foule, cette, tout près, un verdoyant espace — Situe duquel les fleurs forment un entourage — Et sont la vie attrait, à leurs Cyrnos-Palace, — Si il un homme heureux, s'il n'a par jeu le [cœur ?


## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — A la suite de la délibération prise par le Conseil municipal de Calvi, le Ministre des Finances a autorisé le service de la douane à gérer l'octroi de cette ville. Cette gestion a commencé le 1er avril.

LAMA. — La semaine dernière est décédé à Lama le jeune Jean-André Sammarcelli : à peine âgé de quatre ans, il montrait une rare précocité et laissait concevoir les plus belles espérances.

Toute la population de Lama a pris part au deuil de M. Charles Sammarcelli et de sa famille, ainsi qu'aux familles Bertola, Massiani et Sammarcelli de Bigorno, auxquels nous adressons toutes nos condoléances.

CALACUCCIA. — M. Simoni, ex-soldat au 8e colonial, est nommé facteur des postes à Calacuccia.

PIETRACORBARA. — Dans l'espace de deux mois, la famille Perrichi, si légitimement estimée, a été éprouvée par un double deuil. La mort a d'abord fauché en pleine jeunesse la douce créature qu'était Mme Eugène Perrichi-Bartolomei. La douleur recouvre par cette disparition soudaine était encore vive quand un nouveau coup de la terrible Faucheuse terrassa, en dépit de sa verte vieillesse, Mme veuve Mathieu Perrichi.

Dès qu'elle s'est sentie gravement atteinte, cette femme forte des saints livres a voulu, de cette volonté qui la caractérisait si bien, se munir de tous les secours de notre sainte religion. Elle a vu venir la mort bravement ; elle l'a acceptée avec une résignation toute chrétienne. Elle s'est éteinte doucement, entourée de ses chers enfants en pleurs, les contenant et les consolant de ses derniers regards, ne cessant de prier qu'en cessant de respirer.

Elle n'est donc plus, la mère tendre et vertueuse, la chrétienne éprouvée ! Elle a été ravie à notre regard, mais non à notre souvenir ému. Une vie si bien remplie, une mort si sainte décrent apporter un réconfort à la douleur poignante de ses enfants et de ses petits-enfants. Ils ont le cœur fendu par la triste séparation. Qu'un rayon d'espérance les fortifie et les console ! La mort n'est qu'une borne dans la destinée humaine, une étape dans une longue vie. Qu'il sera beau le jour de l'éternelle réunion !

Les obsèques de Mme veuve Mathieu Perrichi ont eu lieu, en grande pompe, dans l'église paroissiale de Pietracorbara, lundi dernier, 3 du courant. Elles ont revêtu un caractère imposant.

La foule accourue de tous les côtés témoignait des regrets que laisse derrière elle la chère défunte et de la considération que l'on a pour ses enfants, auxquels nous renouvelons l'expression de nos affectueuses condoléances. — D. S.

PIAZZOLE. — Le Président de la République vient de conférer les Palmes académiques à M. Charles-Joseph Ristori, maire de Pi zzole.

[illegible] un avec autant de zèle que de désintéressement. Il leur donne le meilleur de son temps, et est tout à ses administrés. Ceux-ci lui en sont reconnaissants et le lui prouvent dans les manifestations électorales. A l'occasion de cette nomination, l'explosion des sympathies qui entourent le maire de Piazzole et sa famille a une fois de plus resserré les liens qui unissent la population à son honorable premier magistrat.

Nous félicitons chaudement M. Ristori de la distinction qu'il vient de recevoir.

ARGHIACCIA. — M. Muracciuli Mathieu, d'Ornano, est nommé facteur auxiliaire à Arghiaccia.

SOVERIA. — Des malfaiteurs se sont introduits par effraction, dans les caves de la maison de campagne de Mme Vve Zanicarelli Françoise, propriétaire à Soveria, sise au lieu dit « Casserache ».

Les voleurs ont d'abord fait sauter la serrure de la cave de gauche, puis s'emparant d'une clef de voiture qui s'y trouvait, ils ont, à l'aide de pesées, fait sauter la serrure de l'autre cave.

Ils ont emporté 120 litres d'eau-de-vie, d'une valeur de 120 francs environ.

La veuve Zanicarelli a porté plainte à la gendarmerie.

Une enquête est ouverte.

### *Commission Sanitaire*
### de l'arrondissement de Bastia

*Séance du 11 avril 1911*

Ordre du jour :

I. — Nouvelle réclamation contre l'état de malpropreté dans lequel se trouverait la ruelle qui sépare l'Hôtel des Postes de l'immeuble n° 39 du Boulevard Paoli.

II. — Réclamations du Syndicat des éleveurs contre la vente en ville du lait frauduleux.

III. — Rapport sur la création en Corse d'un laboratoire spécial pour le service de la répression des fraudes.

IV. — Rapport sur la suite donnée aux différents vœux de la Commission sanitaire.

V. — Rapports des médecins des services d'assistance et d'hygiène sur la situation des communes de Brando, Nonza, Patrimonio, Crocicchia, Campile, Olmo, Oletta, Casabianca, Poggio-Marinaccio, Porta, Quercitella, Pol everase, Oletta, Olmeta-di-Capocorso, Taglio-Isolaccio, Saint-Florent, Patrimonio, Barbaggio et Tomino.

VI. — Rapport du délégué chargé de la direction du service de la désinfection dans la circonscription.

VII. — Communications du Président.

VIII. — Affaires diverses.

## *Gazette Ajaccienne*

*(De notre correspondant particulier)*

### *Instruction Publique*

Par arrêté ministériel en date du 28 mars 1911, M. Maury Henry-Léon, délégué dans les fonctions de secrétaire d'inspection académique à Grenoble, a été nommé secrétaire (2e classe) d'inspection académique à Ajaccio, en remplacement de M. Isnard, nommé à Lyon.

### *Douanes*

Par arrêté ministériel en date du 3 avril 1911, M. Innocenti Ours-Paul, commis à Collongues (Alm), a été nommé en la même qualité à Bastia.

M. Pietra, ex-commis principal à Bastia, a été nommé receveur buraliste des douanes à Bastia, Saint Joseph.

### *Naissances*

Nous avons appris avec plaisir l'heureuse délivrance de Mme Gamsby, femme du sympathique sous-officier de la Compagnie des disciplinaires de Calvi, qui a mis au monde une superbe fillette, à laquelle on a donné le prénom de Françoise.

La mère et l'enfant se portent bien.

### *A l'arrivée*

Le yacht américain *Nahma*, 969 tonnes, est arrivé ce matin de Bastia, avec 66h hommes d'équipage et à passagers.

Ce navire, qui est commandé par le capitaine Harry, repartira pour Palerme (Sicile.)

### *Nos Hôtes*

M. le colonel de gendarmerie, Bonnefoy, chef de la 15e légion ter en tournée d'inspection ; docteur et Mme Zeitler ; M. et Mme Rosieu, M. et Mme Brix, M. et Mme Soulard, M. et Mme Vagel, M. Richard.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 9 avril, à 3 heures 1/2

| | |
|---|---|
| L'Enfant de Troupe, p. r., | Barbe. |
| Le Lac des Fées, ouv., | Auber. |
| Ballet de Coppelia, | Delibes. |
| Mignon, fant., | Thomas. |
| Flipotte, polka, | Gentil. |

Le Chef de Musique. TIBERI.

## Assistance Médicale Gratuite

Les listes des personnes admises au bénéfice de l'assistance médicale gratuite en 1911 dans les communes de Lorsto-di-Casinca, Sorbo-Ocagnano, Murato, San-Nicolao, Sto Pietro-di-Tenda sont déposées au secrétariat de chaque Mairie respective et tenues à la disposition de tout habitant ou contribuable.

Rappelons que pendant un délai de 20 jours à compter de ce dépôt, les réclamations ou inscriptions ou en radiation peuvent être faites par tout habitant ou contribuable devant la commission Cantonale instituée par l'article 17 de la loi du 15 juillet 1893.

## *COMITÉ D'ACTION*

Le Comité d'action prie MM. les Présidents des diverses sociétés de la ville, Sainte-Dévote, Société des Marins, des Prévoyants de l'avenir, des Sous-Officiers et des Anciens Sous-Officiers, des Vétérans des Armées de terre et de mer, etc., etc., de vouloir bien convoquer leurs sociétaires et les convier à la manifestation patriotique de dimanche prochain.

## 2e EXPÉRIMENTATION DE TRAITEMENT ET DE PROPHYLAXIE ANTIPALUDIQUE

L'expérimentation faite à Nona (Dalmatie) en 1902 est d'une importance pas inférieure à celle de l'expérimentation d'Ostie. Nona est une petite ville de six mille habitants environ, dont le centre, isolé du reste de la vaste commune, n'avait alors que 300 habitants, tous plus ou moins affligés par l'infection palustre.

Le Gouvernement Autrichien, frappé par les nouvelles découvertes faites dans le champ de l'étiologie et de la thérapeutique du paludisme, ayant appris les brillants résultats obtenus par l'éminent prof. Grassi dans son expérimentation d'Ostie, songea que le petit centre de Nona, détaché des autres lieux habités, aurait été admirablement indiqué pour une telle expérience. C'est pourquoi S. E. le Gouverneur de la Dalmatie, M. le Baron Handel, conseiller intime, chargea M. le Docteur Bartara, médecin du Gouvernement, d'organiser un traitement méthodique de tous les habitants du noyau de Nona, moyennant les pilules *Exonafete* (pour les adultes) et l'*Exonafeina* liquide (pour les enfants), dont il mit à sa disposition la quantité nécessaire, l'achetant chez la Maison Bolieri de Milan, propriétaire de ces remèdes.

L'expérimentation fut conduite avec cette précision et cette rigueur de contrôle qui sont toutes particulières aux administrations autrichiennes. Le prof. Grassi, à l'occasion d'une visite qu'il fit à Nona, et plus tard même l'illustre et regretté savant le prof. Schaudinn, de l'Université de Berlin, firent de nombreux prépards avec le sang des malades traités par l'*Exonafete*, mais ils ne purent y découvrir aucun parasite palustre vivant. Enfin, le prof. Lubo, chargé par si Gouvernement Allemand de visiter l'expérimentation de Nona, ne put que manifester sa surprise pour les magnifiques résultats obtenus. En effet, sur 227 individus soumis à la prophylaxie de l'*Exonafete*, trois seulement tombèrent malades, tandis que des 69 qui n'avaient pas été soumis à ce traitement, 47 furent atteints par l'infection.

Le docteur Battara concluant sa relation affirme la valeur absolue de l'*Exonafete* comme antipaludique au point de vue prophylactique et il ajoute que la méthode de la prophylaxie chimique avec l'*Exonafete* est indiscutablement la meilleure et la plus sûre, et qu'avec ce médicament on peut lutter contre le paludisme bien plus efficacement qu'avec la seule quinine.

*Le Docteur.*


## THÉATRE DES VARIÉTÉS

*Place de l'Hotel de Ville*

Ce soir, à 8 heures 1/2

A la demande générale

## I FIGLI DI NESSUNO

Drame en 6 actes de Rindi

Dimanche, deux grandes représentations, matinée et soirée

## LA PASSION

Drame en 7 actes

PRIX DES PLACES : Baignoires, 2.00. — Fauteuils, 1.50. — Stalles, 1.00. — Galeries, 0,75. — Parterre, 0,50.


## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 7 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 7°2 à midi 10 5 + à 6 heures du soir + 8 5 Maxima + 12°. Minima + 5°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 757 mm. Dans la matinée. S. O.

Dans l'après-midi. id.

Etat du ciel le matin, Pluie. l'après-midi, id.

Nouvelles militaires

M. le commandant Maurel, du 3e d'infanterie, a été nommé membre du conseil d'administration de la villa Fartado-Heine, à Nice, et y remplira les fonctions de major.

Ministère du Travail

M. Gusco Raymond a été déclaré admissible à l'emploi de rédacteur de l'administration centrale du ministère du Travail, à la suite du concours du mois de février.

Nouvelles judiciaires

M. Franceschi Roncorso-Hyacinthe, avocat, est nommé juge suppléant tribunal au tribunal de première instance de Bayx.

A Saint-Jean

Demain, dimanche des Rameaux, à l'issue des Vêpres et du Sermon qui sera prononcé par le R. P. Souverain, une quête au profit de l'œuvre des Lieux Saints, sera faite par Mlles Marie Gavini, Antonia Loca, Anna de Suzzoni, Louise Monti.

Au Port

*Entrées :*

Yacht français « Salvator, » cap. Costard, venant d'Ile Rousse.

— Brick goélette franç. « Apollon, » cap. Leandri, de Marseille.

— Vap. ital. « Flavio-Gioia, » cap. Torricelli, de Livourne.

— Vap. anglais « Domettan, » cap. Greffith, de Livourne.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, venant de Livourne.

*Sorties :*

— Vap. ital. « Flavio-Gioia, » parti pour Porto-Torrès.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, parti pour Nice.

A vendre

Mobilier neuf. Grandes armoires et bibliothèques.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Perdu

Bague de mariage, de la pharmacie Luciani au café Gavini, route du Cap.

Prière de la rapporter au café Gavini, contre récompense.

A vendre

*Fonds de commerce* important à Bastia en pleine prospérité.

Clientèle ancienne et nombreuse.

S'adresser à M. le notaire Mingalon, Boulevard Paoli, 16.

ETAT-CIVIL

Naissances.

Romani Mathieu-Eugène-Sylvestre. — Colombani Anna-Marie-Angèle-Louise.

SOCIETES & SYNDICATS

LES INTIMES. — Samedi, 8 avril, à 9 heures du soir, assemblée mensuelle statutaire, au siège social.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir de 8 à 9 heures, perception de la cotisation du mois courant et du 2me trimestre.

Le conseil d'administration a fixé au dimanche 21 mai 1911, le 33e tirage semestriel de remboursement.

## Nos Dépêches

### CORTE

### Au Tribunal Correctionnel

Corte 7 avril.

Le tribunal correctionnel de notre ville était appelé à juger aujourd'hui une affaire sensationnelle.

M. Carlotti Antoine, maire de la commune de Poggio-di-Venaco, avait en qualité de partie civile, assigné M. le Sous Préfet de Corte, à comparaître le vendredi 7 avril, à 1 heure de relevée, pour répondre du délit d'outrages.

Au début de l'audience, M. le président donne lecture de la lettre de M. Jouve, sous-préfet de Corte, demandant le renvoi de l'affaire à une date ultérieure, afin de lui permettre de trouver un avocat.

Me Hyacinthe de Montera, avocat du barreau de Bastia, assiste le maire Carlotti, comme organe de la partie civile.

M. Baudel, substitut du procureur de la République, occupe le siège du ministère public.

Après avoir donné lecture de la lettre de M. le Sous-Préfet de Corte, le président donne la parole à l'honorable organe du Ministère public au sujet de la demande de renvoi.

M. le substitut Baudel ne s'oppose pas au renvoi de l'affaire.

Me Hyacinthe de Montera, organe de la partie civile, s'oppose énergiquement au renvoi, car les motifs allégués par M. le Sous-Préfet ne sont pas acceptables.

Malgré l'habile plaidoirie de Me de Montera, le Tribunal renvoie cette affaire au 1er mai.

## Nouvelles Militaires

*Service de Santé*

Paris, 7 avril.

Les élèves-officiers d'administration de réserve, du service de santé, dont les noms suivent, sont nommés au grade d'officier d'administration de 3e classe.

M. Astrue, affecté à l'hôpital militaire d'Ajaccio.

M. Colonna-Cesari, affecté à l'hôpital militaire de Bastia.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00196

## SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO

### Mort Mystérieuse

Sartene, 7 avril.

Le nommé Lanfranchi Thomas, garde des eaux et forêts en retraite, demeurant et domicilié à Murato, canton de Sainte-Lucie de Tallano, a été trouvé, hier soir, étendu à terre à 400 mètres environ de sa maison d'habitation, ne donnant plus signe de vie.

On se porta à son secours et l'on constata que le malheureux portait une large blessure au-dessus du téton gauche.

Lanfranchi Thomas, qui était âgé de 63 ans, avait été frappé à mort par la balle d'un assassin.

Le parquet et le capitaine de gendarmerie de Sartene se sont rendus sur les lieux.

La vengeance serait, dit-on, le mobile de ce crime.

### JOURNÉE DE PARIS

6 avril — 7 avril

Rentes de 3 0/0 ancien . 95.75 — 96.00
de 3 0/0 amortis. . 96.20 — 96 07
ex coupon

## Mouvement Judiciaire

*Ressort de la Corse*

Paris, 7 avril.

Le *Journal Officiel* publie le mouvement judiciaire, concernant le ressort de la Corse, que nous avons publié hier.

## Les Morts du Jour

*Le comte de Camondo*

Paris, 7 mars.

On annonce la mort du comte de Camondo, appartenant au monde de la haute finance.

*M. Eugène Dufeuille*

On annonce également la mort de M. Eugène Dufeuille, une des personnalités les plus connues et les plus estimées du parti royaliste.

M. Eugène Dufeuille était âgé de 70 ans.

## Conseil des Ministres

Paris, 7 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

## L'AGITATION dans l'Aube

### La Manifestation de Troyes

Paris, 7 avril.

Les Comités locaux des communes viticoles de l'Aube ont tenu, hier soir, des réunions importantes, afin d'arrêter définitivement toutes les dispositions en vue de la grande manifestation qui aura lieu dimanche prochain, à Troyes.

La Compagnie de l'Est a informé les comités locaux qu'elle mettrait dimanche des trains supplémentaires, avec réduction de prix, afin de faciliter le voyage à Troyes des vignerons.

## Détournements

ET

## *COMMUNICATIONS*

## de Documents Officiels

AU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### *L'instruction*

Paris, 7 avril.

M. Boucart, juge d'instruction au tribunal de la Seine, a fait subir aujourd'hui un long interrogatoire aux trois prévenus : René Rouet, élève vice-consul ; Bernard Maimon et Pallier, secrétaire de ce dernier.

La trahison de ces trois individus a été révélée au ministre des Affaires étrangères par le Cabinet de Londres, auquel Bernard Maimon offrit certains documents contre une forte somme d'argent.

## Au « Journal Officiel »

*Ministère des Finances*

Paris, 7 avril.

Le *Journal Officiel* publie un décret concernant les percepteurs du département de la Corse.

## Chambre des Députés

*Séance du matin*

*Présidence de M. ETIENNE*

Vice Président

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1911.

*Les chapitres réservés*

La Chambre continue la discussion des chapitres des budgets des ministères de l'agriculture, de l'intérieur, de la marine et de la guerre, qui avaient été réservés.

Un très grand nombre d'orateurs défilent à la tribune.

Enfin le budget des dépenses est voté entièrement.

La séance est levée à 12 heures 40 et renvoyée à cet après-midi.

*Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### L'élection de Barcelonnette

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport déposé par M. Paul Beauregard sur les opérations électorales de l'arrondissement de Barcelonnette.

M. Paul Beauregard soutient énergiquement les conclusions de son rapport qui tendent à l'annulation des opérations électorales.

L'orateur fait ressortir que M. André Honnorat n'a pas obtenu au premier tour de scrutin la majorité absolue nécessaire pour être élu.

Le rapporteur démontre ensuite que les résultats définitifs étant les suivants :

M. André Honnorat 1.475 voix.
M. Guyot de Villeneuve 1.475 id.

l'élection est donc nulle.

### Le Vote

De nombreux orateurs montent à la tribune et combattent énergiquement les conclusions du rapport, qui sont ensuite mises aux voix et repoussées par 247 voix contre 93.

L'élection de Barcelonnette est validée.

M. André Honnorat est admis.

### LES NOUVEAUX CUIRASSÉS

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, autorisant la mise en chantier de bâtiments, dans le courant de l'année 1911.

*Amendement Godart*

Après une longue discussion, la Chambre, par *344* voix contre *157*, maintient l'amendement Godart, qui a été modifié par le Sénat, et qui est ainsi conçu :

« Aucune commande pour la construction, l'aménagement ou les fournitures, ne pourra être donnée, soit par adjudication, soit de gré à gré, aux entreprises ou aux sociétés ayant à leur tête ou dans leur conseil d'administration, leur contentieux et leur contrôle, un ou plusieurs membres de la Chambre des Députés ou du Sénat. »

### LE BUDGET

*La Loi de Finances*

La Chambre aborde la discussion de La Loi de Finances.

M. André Chéron rapporteur général, monte à la tribune, et donne de nombreuses explications sur les divers chapitres de ce budget.

La séance est levée à 7 heures est renvoyée à lundi.

## SÉNAT

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

### Interpellations sur la Politique extérieure *du Gouvernement*

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations de MM. Gaudin de Villaine et de Lamarzelle *sur* la politique extérieure du Gouvernement et l'état des relations diplomatiques.

M. Cruppi ministre des Affaires étrangères, prend la parole.

Il commence par répondre aux critiques des deux premiers orateurs.

M. Cruppi déclare ensuite que le Gouvernement s'est imposé une politique ferme mais pacifique avec les puissances étrangères.

L'orateur démontre que l'alliance russe est toujours intacte, et que l'entente cordiale avec l'Angleterre se maintient dans des conditions qui ne peuvent inspirer aucune crainte.

En ce qui concerne nos relations avec l'Allemagne, le ministre des Affaire étrangères s'exprime en ces termes :

« Nous pratiquerons avec l'Allemagne une politique de coopération, partout où nous avons des intérêts communs. »

### Les Ordres du Jour

Le président donne lecture des deux ordres du jour qui ont été déposés.

*Ordre du jour de confiance*

La priorité est accordée à l'ordre du jour impliquant la confiance au Gouvernement.

Cet ordre du jour est adopté par *250* voix contre *99*.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.


Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Maison J. Carbuccia et Fils

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

Le meilleur des Cigares à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprises privée soumises au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 80 litres.
Pétrole de Sureté, marque Phénixine, en bidonnets de 5 litres.
Naphtarycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander le prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et du Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e pp.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Cedraline
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour moralité.
Lampe Electrique très pratique.
L'INDISPENSABLE
Lampe Electrique de poche RADIA modèle 1911, renommée dans le monde entier.
Piles et ampoules de rechange.
En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon
Exiger la marque RADIA.
Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE
a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de Photographie, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.

TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 99 — DIMANCHE 9 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays: le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.

# LA CORSE SE REVEILLE

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

## L'Anniversaire de Pascal Paoli

### LA MANIFESTATION D'AUJOURD'HUI

C'est pour onze heures, ce matin, que le Comité d'Action Corse a convié, sur la place de la Mairie, le Peuple Bastiais.

Les affiches apposées dans tous les quartiers de la Ville, l'appel patriotique paru mercredi à cette même place, ont réveillé l'enthousiasme de nos concitoyens.

La manifestation s'annonce imposante.

Si le mauvais temps ne vient pas nous contrarier, on pourra constater aujourd'hui, comme nous le disions dans notre dernier article, que la population insulaire possède toujours des sentiments solides et ardents.

Le défilé auquel on assistera ce matin prouvera qu'à Bastia, lorsqu'on veut, on est capable de faire sentir aux détracteurs de la Corse, aux vils personnages qui abusent d'une hospitalité trop large, que de sévères leçons pourraient leur être données si les circonstances l'exigeaient.

La Corse, nous nous plaisons à le répéter, n'est pas dégénérée. Elle se rappelle son passé d'honneur et de fierté. Elle entend y rester fidèle. Elle est résolue à faire respecter sa volonté et ses droits.

Si la manifestation d'aujourd'hui doit être calme, si, honorant la mémoire de Pascal Paoli, nous voulons accomplir simplement, dignement, un devoir sacré, il ne faut pas qu'on se dissimule que demain, si besoin est, le Comité d'Action n'hésitera pas à crier tout haut sa décision de mettre un terme à une situation insupportable et d'en finir avec des procédés intolérables.

Ce matin donc, haut les cœurs et que la mémoire de Pascal Paoli soit grandement célébrée !

Comment douter du succès triomphal de cette patriotique manifestation, lorsqu'on sait que le distingué et sympathique maire de Bastia, M. Auguste Gandin, y assistera.

Sa présence derrière la superbe couronne commémorative que le Comité d'Action a fait préparer en l'honneur du vaillant Héros Corse, suffira pour faire comprendre que les gloires populaires doivent être vénérées par tous les enfants de ce pays.

On trouvera groupés tous les vrais Corses, chaque fois qu'on rappellera les souvenirs du passé, et qu'on éveillera, avec les sacrifices des aïeux, les espérances de l'avenir.

La manifestation d'aujourd'hui prouvera aux plus sceptiques que le peuple, est toujours prêt à se lever au premier signal s'il s'agit de la Corse, de sa réputation et de son honneur.

Les masses laborieuses ne demandent qu'à être éclairées et dirigées. Elles sont capables, plus qu'on ne le croit, des actes d'abnégation nécessaires à la prospérité nationale.

Aussi, bien que l'opinion publique insulaire soit encore étouffée dans le chaos où notre département se débat, à la suite de circonstances complexes et suffisamment connues, il n'en est pas moins vrai qu'elle aurait vite fait de secouer le joug qui l'étreint.

Il serait temps, en effet, qu'elle veille sur les intérêts de la Corse. Si elle avait parlé, par exemple, il y a quelques années, lors du vote des six millions pour Portovecchio, il est plus que probable que les six millions n'auraient pas pris une destination inconnue.

Le Comité d'Action a dit tout cela dans son manifeste à la population corse.

Tout récemment encore, lorsque nous avons organisé des meetings à propos de l'Assimilation douanière et que nous avons crié : « casse-cou ! » à nos représentants législatifs et cantonaux, n'avons-nous pas obtenu satisfaction en rappelant à la réalité des choses ceux qui s'embarquèrent d'un pied léger dans une funeste galère.

Le Président du Conseil, M. Monis, n'a pas tenu un langage différent du nôtre, la semaine dernière, lorsqu'il a reçu la délégation de l'Union générale des Corses et Amis de la Corse. Le projet du Conseil général est irréalisable, a-t-il dit ; nous n'avons pas crié autre chose.

Le projet, développé par M. Landry et préconisé par M. Pierangeli, qu'ils ont fait adopter par leurs collègues de l'Assemblée départementale, est donc un projet impossible à réaliser.

C'eût été une nouvelle duperie pour la Corse !

Le Comité d'Action a fait tout son devoir en invitant les auteurs à revenir sur leurs décisions.

Voilà de la bonne besogne, devant laquelle nous ne reculerons jamais.

Il faut que du Cap Corse à Bonifacio on se tienne en éveil, et que, jalousement, on soit prêt à se grouper pour défendre les intérêts trop négligés et les droits trop méconnus de ce pauvre mais glorieux département.

La pauvreté n'a jamais été un défaut, et, du reste, la nôtre vient uniquement de l'abandon systématique dans lequel on nous a laissé.

C'est ce que nous ne tolérerons plus, car la Corse est résolue à ne plus faire la résignée !

A.-J. DE LA COLLETTA.

### A Pascal Paoli

PASCAL PAOLI, tu parus, et le peuple en délire,
Au son du *colombo*, remplissant nos vallons,
Chercha rua furieux, refoulant de nos monts,
Le tyran séculaire, inassouvi vampire.
Alors Gênes pâlit. Et toi, frappant plus fort,
Qui fis mordre la terre... Et Gênes tremble encor.

PASCAL PAOLI, des jours durs menacent notre tête !
Sois toi, notre pensée, en ce jour de ta fête,
Sois toi, le plus vaillant des enfants de Cyrnos !
Les Corses, pour leurs droits, braveront la tempête...
Ils ont la Foi des forts, la Foi des vrais héros.

J.-P. de CAMPIENDI.

### UNE COURONNE

déposée aux pieds de la Statue de

**PASCAL PAOLI**

Salve ! illustre Eroe ; a i pie' sacrati
Di questa statua tua, che la presenza
Ci mostra i tratti cari e veneruti
Del Padre della Corsa Indipendenza.

Con profondo rispetto e riverenza
I Bastiesi qui tutti adunati,
Questa Corona di fiori odorati
Deponeno in segno d'onorificenza.

Gradisci, gran De Paoli, l'offerta :
Quindi dall'alto di tua gloria osserva
La Corsica oggi tutta quanta all'erta

Per ottenere i suoi diritti ; e ferva
Attende ormai a decisione aperta !
Più di promesse non vuol esser serva !!!

J. GIOVANNELLI.

### CORSICA NUVELLA

SCINETTA

L'Americanu.
U Bastiacciu.
U Paisanu.

L'Americanu. — Ebbè ! becchiu amicacciu, chi notizie date di u nostru paese a chi giunghie da luntanu ? Sempretu che i Corsi s'occupanu sempre di l'affari d'l'altri : di a rivolta di i vignaghioli francesi, di l'imbrogli dell'impero marocchinu, di a numinazione di *Monsieur Malry*, ministru senza ministeru, in somma, di tutte e chicchiare e di tutte e barnelette più o meno sfangate, di tutta fora che di sta povera isulella duve hanno campatu i so anti chi e duve a sorte l'ha custretti di campà anch'elli.

U Bastiacciu. — Se voi foste riturnatu dall'Americhe cinque o sei anni fà, hi seresta abbiatu che e cose eranu tale e quale che boi l'avete dette.

U Paisanu. — U fattu si sta ch'eramu belli incanagliati, e mentre che a Francia cuntinuava a nu sabbè manco se noi esistiamu, noi altri pensavamu ci sbulsulavamu comme i pidi nella stoppa.

U Bastiacciu. — *Ma la necessità gran cose insegna*, dice l'Italianu, e a panza bucta, sangue di tinu ! svegliarebbe anch'i più allubiati.

L'Americanu. — Bon parlate ! Ma cosa serebbe poi, stu sveglia che b'ammentate.

U Bastiacciu. — Cioè a dì, u mio caru, ch'è cra per i Corsi d'un guardassi più fra d'elli come nimici accaniti, pensi d'odiu e di rabbia una cun l'altru, ch'intantu u guvernu n'approfitta di ste baruffe tra fratelli... per cresce e *mubilie* e in vece di lampà un colpu d'occhiu sopra i bisogni cuti tremendi di a Corsica, vi tratta di muntani.

U Paisanu. — E di mole cruzzioche ...

L'Americanu. — E in ignuntà me, di tutti i vostri lagni si ne facciu tante sceneggiate ?

U Bastiacciu. — Sì, propriu ! E allora un bellu ghiornu i Corsi si dissenu : « Se luvecce di tradirci una l'altru... »

U Paisanu. — « ... e di pigliarci a scchinggiate !... »

U Bastiacciu. — « ... noi ci abbracciassimu comme fratelli ! » E così fu fattu. I Corsi spatriati in Francia hanno datu l'esempiu fermendu una cuscetta di milliune di compatriotti ch'un hanno mancu appena bergognu d'andà a truvà deputati e guvernenti.

U Paisanu. — E di di pigliarli pe' u mustaccciu.

U Bastiacciu. — E i Corsi di Corsica anch'elli hanno seguitu l'esempiu. Tutte e vulanté, tutte l'energie giovane e sincere s'attruppanu per mezza di sindicati e comitati, e sceculi pronti a portà pace o guerra. Pace ! se u guvernu si decide a ascultà e nostre preghiere tanta ragionevuli. Guerra ! s'ellu vulessi duraria a ghingarci a e rise.

L'Americanu. — *Quousque tandem abutere* ch'ellu ! Canchi beramente da u cielu. E in Francia poi cosa si dicerà di tutta sta ?

U Bastiacciu. — In Francia, l'opinione

publica è in nostru favore. Ogni Francese un'ene passionatamente cara a so provincia?

U Paisane. — E accidenti ! cum'ell di-fendenu i so interessi, tutti sti bravi pinzuti !

U Bastiaccie. — Nimu dunque po stupersi che i Corsi spatrunati e sorosti alsinu, dopu tant'anni, a voce.

U Paisane. — E si spera ch'un ci sia bisognu d'aiu altru resta... intantu a campana a chiocculu in montagna ! Un soffia di patriottisimu corsu move l'ultimi paisoli. E invece di abrutirsu in elezioni sanguinarie per l'onore di u sou Pepetru, o di Mertinu, o di Tumumaggiu, avemu pighatu l'impegnu di fa tutti inseu u fiara pe' un solu candidatu chi si chama « Corsica ! »

L'Americane. — Evviva boi altri ! Quandu u generale Paoli turnò d'esiliu, baciò a terra corsa dicendu : « O Patria, l'aghiu lasciata in schiavitù e ti ritrovu libara per sempre ! » Ed eju dicerraghiu : « L'aghiu lasciatu immunnizia, sottumessa, avilita, e ti trovu, avaia, a capu ritta, pronta a gridà i to diritti a u rispettu e a l'eunteun. »

U Paisane. — Un site solu sapete, a pensà a u nostru Pasquale Paoli in sti [illegible]

U Bastiaccie. — Sonu, ghiustu, all'anniversariu di a so nascita. E a giuventù di Bastia, oghie stessu, ha d'anda a curunà d'un trufeu di fiori a statua dell'immortale Patriotu, versu quale a Corsica, in tutte l'ore di turmentu, s'unigarà sempre i so penseri e u so affettu.

In quellu mentre, un gran concorsu di cittadini passa, musica in testa, e purtendu una grandissima ghirlanda posta sopra un sondu biancu a cagu di fiori.

L'Americanu, u Bastiaccia e u Paisanu si sonpranu cun emozione, e poi seguitanu anch'elli a folla a mezzu a i canti, a l'applausi e a i gridi di :

Eviva a Corsica !
Eviva Pasqual' Paoli !

*CARLETTU.*

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 avril, à 2 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Walk-Over, marche, | Romsberg. |
| La Petite Mariée, ouv., | Lecocq. |
| Sobre las O'as, valse, | Rosas. |
| La Fille du Tambour Major, | Offenbach. |
| Polka des Gommères, | Aliber. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## EXCURSION EN CORSE

Décidément la Corse est à l'ordre du jour !

Le journal *Le Matin* organise une excursion de huit jours en Corse, du 8 au 17 mai, pour 275 francs en deuxième classe, (1re classe bateau et chemin de fer en Corse).

L'itinéraire serait le suivant :

Marseille, Ajaccio, Cargèse, Calcatoggio, Porto, les Calanche de Piana, Evisa, La Spossata, Vico, Vizzavona, Corte, Bastia, col de Teghime, Saint-Florent, le défilé de Lancone, Oletta, etc.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SALICE. — Le 29 mars a eu lieu à la mairie de Salice, l'adjudication de la forêt communale. La mise à prix était de 8.100 francs. Trois adjudicataires se sont présentés. M. Paoli, adjudant en retraite à Pastricciola, a été déclaré adjudicataire pour la somme de 8.900 francs.

Cette adjudication avait pour but de fournir à la commune les ressources financières nécessaires pour la réparation complète du groupe scolaire, qui a coûté 26.500 francs, et qui se trouve dans un état de délabrement qu'il a dû être déraffecté depuis une dizaine d'années environ. Mais le devis estimatif des travaux s'élevant à 12.000 francs, il sera nécessaire que le gouvernement vienne en aide à la commune pour parfaire la différence de 3.000 francs et l'aider ainsi à remettre en parfait état son groupe scolaire.

OLMI-CAPPELLA. — Il y a quelques jours, le *Petit Bastiais*, nous apprenait la nomination de M. Giovanetti au grade fort honorable de brigadier des eaux-et-forêts, à Guitera. Ceux qui connaissent le nouveau promu Giovanetti, tous ceux qui l'ont approché et surtout tous ceux qui ont su l'apprécier, sont unanimes à reconnaître en lui, le fonctionnaire distingué, l'homme très intelligent, l'érudit consommé, le causeur profond, à l'imagination féconde, au verbe sobre, à la phrase élégante qui vous charme et vous saisit à la fois. Il nous a été donné de l'applaudir à maintes reprises ; c'est pourquoi nous en parlons, aussi nous le blesser dans sa grande modestie. Aussi l'Administration forestière ne pouvait faire meilleur choix, en lui confiant le domaine de Guitera.

Depuis cinq ans que M. Giovanetti exerce les fonctions de préposé des eaux et forêts à Tartagine, il a su s'attirer l'estime de ses chefs, l'admiration de ses collègues, et j'ajouterai, toute raison, l'affection de nos montagnards Giussanichi. Avec son tact, sa finesse d'esprit, sa connaissance parfaite du code forestier, son caractère franc et loyal, il a toujours su concilier et les intérêts de l'Administration dont il est la très humble serviteur, et ceux des malheureux délinquants, nombreux, hélas ! dans [illegible] par trop oublié et méconnu par toutes les administrations, mêmes municipales.

Sa promotion n'a surpris personne : on s'étonne qu'elle n'ait pas eu lieu plus tôt. Elle a été cependant accueillie avec joie, parce qu'elle est le résultat du mérite personnel. Les sujets d'élite sont si rares, et M. Giovanetti appartient à cette catégorie.

Si sa promotion a été accueillie avec joie, il n'est pas moins vrai, cependant, que nous regrettons le départ du fonctionnaire d'élite, de l'homme en qui nous avions cleine et entière confiance, de l'ami au cœur toujours ouvert. Nous faisant l'écho des sentiments de tout un canton, en particulier des habitants de Marsoleo, où il laisse un souvenir impérissable notamment au sein des familles les plus nobles où il s'était créé de fortes amitiés, nous nous réjouissons avec lui de son heureux avancement et nous lui exprimons avec nos plus sincères et affectueuses félicitations, les regrets les plus vifs que nous cause son départ.

TALLANO. — M. Lanciani, ex soldat au 8e colonial, est nommé facteur des postes à Sainte-Lucie-de-Tallano.

## *Décorations Coloniales*

Les décorations coloniales ont été accordées aux personnes dont les noms suivent :

*Ordre du Cambodge*

Officiers : MM. Vittori Jean-Baptiste, géomètre du cadastre en retraite, en Cochinchine ; Abbatucci Jacques-Pierre, médecin major de 1re classe des troupes coloniales ; — Chevaliers, MM. Alberti Jean-Baptiste, rédacteur stagiaire au ministère des colonies ; Ordioni Léopold, commis principal des secrétariats généraux des colonies.

*Ordre du Dragon de l'Annam*

Commandeur : M. Vincitorri Antoine-Mathieu, commissaire central de 1re classe de la poli e administrative et judiciaire en Indo-Chine ; — Chevaliers : MM. Mattei Xavier Sylvestre, sergent au recrutement de la Seine ; Vincenti Pierre, dit Pabb, publiciste.

*Ordre de l'Etoile noire*

Commandeur : M. Franceschi Antoine-François, sous chef de bureau au ministère des colonies ; — Chevaliers : MM. Bianchi Sylvain, commis principal des postes et télégraphes au Sénégal ; Martinelli Angelo-Louis, gardien de batterie à Casablanca ; Bozzi Jean-Marie, sergent d'infanterie coloniale.

*Ordre de l'Etoile d'Anjouan*

Chevaliers : MM. Lorenzi Jules-Antoine, sergent d'infanterie coloniale ; Martini Ours-Paul, écrivain au service colonial à Marseille.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 avril.

La première séance de la semaine est particulièrement satisfaisante. L'animation a été en effet plus grande que de coutume et presque toute la cote finit en plus-value. Une seule ombre au tableau : l'accentuation de la baisse de la Rente Française à 96.35. Au groupe des Fonds Etrangers, l'Extérieure passe de 98.75 à 99.15. Le Serbe gagne près de deux points à 89.22. Le Turc monte à 92 60 et le Russe 1909 à 101.452 Les Etablissements de Crédit se ressent pas en arrière. Le Crédit Lyonnais progresse à 1 484, le Comptoir National d'Escompte à 927, et la Société Générale à 734. Le Crédit Foncier se maintient à 635.

Le Sucre est calme à 3.425. Valeurs de traction sans banque. Une nouvelle poussée se produit sur les Industrielles Russes. Les titres capitalisées sont en légère reprise : Rio 1.606.

En Banque, les valeurs métallurgiques russes finissent en nouvelle plus-value. Les Tubes et Forges de Sosnovice sont à 3.215. Les Usines Sormoloff passent à 363.

Au groupe minier, Saint-Yves Consolidated se regagne un bon courant de demandes à 46.50. La Nazarino y Anexas se consolide à 46.50.

Les obligations 3 0/0 de la Cie Générale de Rio Janeiro vient de détacher son coupon semestriel de 12.50, net. On sait que ce titre est gagé par une première hypothèque sur tout l'actif de la Cie évalué 17 millions de frs. On recherche à 485.50 ex-coupon l'obligation 6 0/0 Bingham Central Railway remboursable à 540.75 à partir de 1912.

Chemins Français fermes ou en nouvelle reprise. Depuis le 1er avril, les obligations 3 0/0 P. L. M. janvier juillet s'obtiennent à 420 et celles avril octobre à 416, coupon détaché ; les 2 1/2 0/0 mai-novembre valent 300.

## *Application*
### de la loi du 5 avril 1910
### SUR LES RETRAITES OUVRIÈRES

Monsieur le Maire renouvelle auprès de MM. les Patrons, Ouvriers et Employés salariés la demande qu'il leur a déjà adressée afin de savoir s'ils acceptent de faire partie des Commissions Municipales chargées de l'application de cette loi.

Leur réponse est sollicitée d'urgence par M. le Préfet.

Il les prie, en conséquence, de la faire parvenir en Mairie, au plus tard, mercredi 12 avril, aux heures de bureau.

### MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 9 avril, à 3 heures 1/2

| | |
|---|---|
| L'Enfant de Troupe, p. r., | Barbe. |
| Le Lac des Fées, ouv., | Auber. |
| Ballet de Coppelia, | Delibes. |
| Mignon, fant., | Thomas. |
| Flipotte, polka, | Gentil. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

### SYNDICAT AGRICOLE DE LA CORSE

Les propriétaires et les cultivateurs qui désireraient effectuer des essais de culture : de sarrasin, de triple jaune des sables, de fraisiers et de pommes de terre de moyenne saison, sont invités à s'adresser à M. le Professeur Départemental à Ajaccio, qui leur livrera gratuitement, les semences et les engrais nécessaires.

## THÉATRE DES VARIÉTÉS
*Place de l'Hôtel de Ville*

Dimanche, deux grandes représentations, matinée et soirée

**LA PASSION**

Drame en 7 actes

PRIX DES PLACES : Baignoires, 2.00. — Fauteuils, 1.50 — Stalles, 1.00. — Galeries, 0.75. — Parterre, 0.50.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 3 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 8 6 à midi 10 4 + à 6 heures du soir + 10° Maxima + 12°. Minima + 6°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 757 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Dans la matinée, Ouest,
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages, l'après-midi, id.

—)o(—

### Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur a été décernée aux agents de la police dont les noms suivent :

A Marseille, MM. Battesti Jacques-Antoine, Filippi Jules, Poli Jean-Luc, Quilici Antoine-Jérôme, Sari Mohn, sous-brigadiers ; Santucci Jean, brigadier ; Cipriani Mathieu, Franceschi Joseph, Nicolai Antoine-Baptiste, Nicolai David, agents de la sûreté ; — à la Ciotat, M. Pasquali Barthélemy, brigadier ; — à Paris, MM. Emmanuelli Roch-Philippe, sous-brigadier, Agostini Paul-Jean, gardien de la paix, Giudicelli Jean-Martin, garde-champêtre.

### Contributions indirectes

M. Valentini Laurent, sergent au 8e colonial, est nommé receveur buraliste de 1re classe à Mons, Var.

### Décès

On nous annonce de Versailles la mort de M. Gaëtan de Gentile, receveur principal des postes et télégraphes en retraite commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Nous adressons toutes nos condoléances à M. le commandant en retraite D. de Gentile, à M. le capitaine en retraite P. de Gentile, et à M le capitaine A. de Gentile, du 18e escadron du train des équipages militaires.

### Dans les Consulats

M. Guiderdoni est nommé vice-consul de France à Milan.

### A Saint-Jean

Aujourd'hui, dimanche des Rameaux, à l'issue des Vêpres et du Sermon qui sera prononcé par le R. P. Souverain, une quête au profit de l'œuvre des Lieux Saints, sera faite par Mlles Marie Gavini, Antonia Luca, Anna de Suzzoni, Louise Monti.

### Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Luciani, rue des Terrasses.

### Police de Lyon

M. Leoni Clémenceau a été nommé gardien de la paix à Lyon.

### Cinéma Gramo Théâtre Edison

Aujourd'hui, en matinée et en soirée, une grande représentation avec changement de programme sera donnée au cinéma établissement de la rue Miot.

Le public élégant de Bastia qui a déjà pu apprécier le talent des deux artistes Raimondi et Sergio, pourra les entendre une dernière fois au concert d'adieu, qu'ils donneront à chaque séance du Grand Cinéma Théâtre Edison.

### Contravention

La jeune P. P., âgé de 18 ans, surpris en descendant la rue Neuve, monté sur une bicyclette, non munie d'une plaque d'identité et d'un instrument avertisseur, a été mis en contravention.

### Clinique Chirurgicale

Le docteur *J. STEFANI*, ancien interne-lauréat des hôpitaux de Lyon, ex-préparateur à la Faculté de médecine, membre de la Société d'ophtalmologie de Lyon et de l'Association française d'ophtalmologie, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir sa *Maison de Santé*, 4, Boulevard de Cardo, Bastia, en face les écoles primaires.

Chirurgie générale et Spéciale (maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et du larynx).

Consultations de 1 heure et demie à 3 heures et demie, sauf le dimanche (Pour les maladies chirurgicales *seulement*).

Téléphone Interurbain n° 10.

Règlement-notice de la Clinique sur demande

### Arts et Métiers

Les épreuves écrites et manuelles pour le concours d'admission aux écoles nationales d'arts et métiers commenceront le 28 juin. Les demandes d'admissions devront être adressées avant le 1er mai au préfet du département dans lequel le candidat est légalement domicilié.

### Service de vapeurs Southwell

Départ : Vap. anglais « Demotan, » capitaine Jones, allant à Liverpool via Marseille.

### Balayage public

Procès verbal a été dressé contre le nommé M. T. balayeur, pour avoir laissé un dépôt d'immondices sur la voie, dans la rue Salvator Viale.

### Perdu

Bague de mariage, de la pharmacie Luciani au café Gavini, route du Cap.

Prière de la rapporter au café Gavini, contre récompense.

### Soufre

Soufre Boude, sublimé pur, en balles de 50 k., de 9.50 à 10 francs, suivant quantité, chez M. Mattei Aîné, place St Nicolas, Bastia.

### Terrain à vendre

2 000 mètres environ de terrain (sis à bâtir) quartier de la Gare, tenant de l'ouest à la cour des voyageurs.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

### A vendre ou à louer

Appartement composé de 6 pièces au 2e étage, à prix réduit.

Valeur 3.000 fr. cédé pour 1.200 fr., situé à Erbalunga, sur la route nationale, à côté de la gendarmerie.

S'adresser à M. Dominique Mattei Aîné, Place St Nicolas, Bastia.

### ETAT-CIVIL

**Naissances.**

Mangini Marie-Madeleine. — Nicoli Albert.

### SOCIETES & SYNDICATS

COMITÉ PLÉBISCITAIRE DE BASTIA. — Les membres du Comité Plébiscitaire de Bastia sont priés d'assister à la manifestation patriotique du dimanche 9 courant.

Rendez-vous sur la place de l'Hôtel de Ville à 10 heures et demie.

Pour le Comité :
Le Président, A. PIZZORNI.

SOUSCRIPTION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 9 courant, à 9 heures, à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception de nouveaux adhérents.


## VARICES - PHLÉBITE

Les Varices sont des dilatations veineuses, qui occasionnent de la pesanteur, de l'engourdissement et de la douleur. Leur rupture engendre les Ulcères variqueux qui sont difficilement guérissables.

La Phlébite est une redoutable inflammation des veines qui peut se compliquer d'embolie mortelle, et qui dans les cas moins graves amène des gonflements, des douleurs et souvent même l'impotence.

Ces maladies, de même que la varicocèle les hémorroïdes ou varices anales et autres maladies du système veineux, sont prévenues ou guéries par l'Elixir de Virginie Nyrdahl, médicament universellement prescrit par le Corps Médical. On n'a qu'à découper cette annonce (1120) et l'adresser à Produits Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative de 148 pages, ainsi qu'un petit échantillon réduit au dixième qui permettra d'apprécier le goût délicieux du produit. Le flacon : 4 fr. 50 francs.

Pour éviter les innombrables imitations de ce produit, exiger la signature de garantie Nyrdahl.

## Bains de Puzzichello

*Ouverture le 1er Mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.

Location pour *saison entière* ou par *journée* à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 50.

Chambres entièrement restaurées.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour sous l'habile direction de M. Adolphe Tolier.

Un médecin est attaché à l'établissement.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement se fournit par de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.


## AJACCIO
### Réunion Extraordinaire
DU
### *CONSEIL MUNICIPAL*

## Un Beau Geste

Le Conseil municipal s'est réuni ce soir, à 4 heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. le commandant Nicoli, premier adjoint, faisant fonction de maire.

A l'unanimité, il a émis le vœu suivant :

Le Conseil municipal d'Ajaccio, fidèle interprète des sentiments patriotiques de la population ajaccienne, qui garde au fond du cœur le culte ardent de Pascal Paoli, le grand patriote, le grand législateur Corse, tient à honneur de s'associer à l'hommage pieux rendu à sa mémoire par les populations insulaires.

Il se rappelle avec fierté et émotion que Pascal Paoli réalisa le rêve séculaire de ses compatriotes pour faire de l'île un pays indépendant, régi par une Constitution nationale.

Il est heureux de l'honorer comme le Père de la Patrie, titre touchant que lui décernèrent, de son vivant, ses compagnons reconnaissants.

Le Conseil municipal tient à affirmer, dans les circonstances douloureuses que nous traversons, d'honorer Pascal Paoli, la plus pure personnification de la race Corse, qui nous a laissé cet enseignement qu'aucun de nous ne doit ignorer.

« Un Corse, a dit Paoli, doit tout sacrifier à la cause sainte de la Patrie ; il ne doit jamais désespérer des destinées de l'île, d'où est sortie une pléiade de héros qui ont fait l'admiration du monde entier. »

Pour nous qui connaissons le patriotisme, l'indépendance et la noblesse des sentiments des membres du Conseil municipal d'Ajaccio, au sein duquel nous comptons des amitiés cordiales et sincères, la lecture de ce vœu n'a guère été au sujet de surprise.

Nous savions à l'avance, en voyant mercredi dernier, par la voie du *Petit Bastiais*, à la connaissance du public insulaire la décision du comité d'Action Corse, qu'à Ajaccio notre appel aurait trouvé un écho enthousiaste.

Le geste de solidarité que vient de faire spontanément la municipalité ajacciene constitue toutefois le plus éloquent démenti pour cette classe de gens malintentionnés qui se plaisent à répéter qu'il n'y a pas d'accord possible entre les deux villes sœurs.

En lisant les nobles paroles des représentants de la ville d'Ajaccio, en constatant avec quel empressement et quelle cordialité on a répondu dans le delà des monts à l'invitation de la jeunesse Bastiaise, bien des gens se verront forcés de convenir avec nous que l'entente règne entre le Nord et le Sud de l'île et que certaines insinuations malveillantes devraient désormais cesser.

C'est avec une joie profonde que, bativement, nous soulignons, dès ce soir, la fin d'un malaise que certains compatriotes avaient créé en répandant habilement et injustement les bruits néfastes d'une rivalité qui n'existe que dans l'imagination de certains individus.

Nous félicitons de tout cœur le Conseil municipal d'Ajaccio qui a affirmé dans cette circonstance sa largeur de vues et qui a démontré, une fois de plus, que sous le ciel d'azur de Corse les cœurs vibrent toujours à l'unisson, dans le même concert patriotique, malgré les germes de discorde que quelques individualités essaient de disséminer sournoisement à chaque occasion tant soit peu propice.

Vive la Corse unie et forte !

A.-J. DE LA COLLETTA.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00198

### BOURSE DE PARIS

7 avril — 8 avril

| | | |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien . | 96 00 | 96.05 |
| de 3 0/0 amortis. . | 96.07 | 96 00 |

ex-coupon

## Mouvement Judiciaire

Paris, 8 avril.

Le *Journal Officiel* publiera demain un mouvement judiciaire assez important.

M. Birot-Breulin, premier président de la Cour d'appel de Bordeaux est nommé conseiller à la Cour de cassation en remplacement de M Marignan, décédé.

M. Quercy, président du tribunal civil de Bordeaux, est nommé premier président de la Cour d'appel.

M. Magnaud, ancien député, est nommé juge au tribunal civil de la Seine.

## Nouvelles Militaires

### *Cadre de réserve*

Paris, 8 avril.

M. le général de brigade de Dartein est placé, à dater du 19 avril, dans la deuxième section (réserve), du cadre de l'état-major général de l'armée.

### *Gendarmerie*

Sont nommés gendarmes :

*Garde républicaine*, arme à pied : Costa, ancien sergent au 2e zouaves, demeurant à Piedigriggio ; Rigonnaux, ancien sergent au 73e rég. d'infanterie, demeurant à Ota ; Odol, caporal au 7e génie.

*14e légion bis*, Compagnie des Hautes-Alpes : Filippi, ancien brigadier au 16e escadron du train des équipages militaires, demeurant à Corte.

*15e légion bis*, Compagnie des Basses-Alpes, arme à cheval : Suzzoni, ancien maréchal des logis au 11e hussards, demeurant à Moltifao.

*15e légion ter*

Première compagnie, arme à cheval : Livet, cavalier à la 8e compagnie de remonte.

Arme à pied : Reau, ancien quartier mâtre ; François, brigadier au 1er dragons ; Bernard, canonnier au 1er rég. d'artillerie coloniale ; Lepage, caporal au 4e zouaves.

Deuxième compagnie, arme à cheval : Couranjou, brigadier au 1er chasseurs d'Afrique ; Faivre, cavalier au 6e chasseurs d'Afrique.

Arme à pied : Lo, caporal au 2e zouaves ; Mineau, canonnier ; Roubie, cavalier au 8e hussards ; Tardy, ancien matelot.

## Conseil des Ministres

Paris, 8 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

### *Mouvement judiciaire*

Le Garde des Sceaux a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire.

### *L'agitation dans l'Aube*

M. Monis, président du Conseil, entretient ses collègues des événements de l'Aube, et des mesures prises pour empêcher des incidents graves de se produire pendant les manifestation de dimanche.

### *Affaires extérieures*

M. Cruppi, ministre des Affaires étrangères, rend compte au Conseil, de la situation de la politique extérieure.

### *Travaux Parlementaires*

Les ministres s'entretiennent des diverses questions à l'ordre du jour des deux Chambres et décident de hâter la discussion des questions les plus urgentes.

### *Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## Détournements
ET
## *COMMUNICATIONS*
## de Documents Officiels
AU
### MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

Paris, 8 avril.

A la suite des faits relatifs au vol des documents, M. Cruppi, ministre des Affaires étrangères vient de réorganiser complètement tous les services de son département.

Les dispositions arrêtées par le ministre sont entrées en vigueur à partir d'aujourd'hui.

## Le Rapport Violette
### Duel Le Myre de Vilers-Cochery

Paris, 8 avril.

Le rapport de M. Violette n'a pas encore fini de provoquer des incidents.

L'ancien Gouverneur général de l'Indo-Chine, M. Le Myre de Vilers avait adressé à M. Cochery, président de la Commission du budget, une lettre de protestation, en demandant qu'elle fût annexée au rapport supplémentaire de M. Violette.

Devant le refus de M. Cochery de joindre ce nouveau document au rapport de M. Violette, M. Le Myre de Vilers a envoyé aujourd'hui ses témoins au président de la Commission du budget.

## L'AGITATION
## dans l'Aube
### La Manifestation de Troyes

Troyes, 8 avril.

L'agitation viticole continue dans l'Aube, et les habitants font leurs derniers préparatifs pour la manifestation monstre qui aura lieu demain.

L'effervescence grandit dans les campagnes.

Les vignerons organisent dans chaque commune « le bataillon de fer » qui effectuera, à pied, le voyage de Troyes.

Les manifestants sont décidés à passer outre aux recommandations et aux instructions du préfet de l'Aube, qui a interdit par circulaire toute exhibition de pancartes, d'emblèmes ou de drapeaux séditieux.

Ils ont refusé déjà d'entendre les conseils de leurs députés et sénateurs.

Plus que jamais, les vignerons de l'Aube sont acharnés à revendiquer leurs droits méconnus.

Des incidents graves sont à craindre pour demain.

## LE PARLEMENT
## Chambre des Députés

### *Séance du matin*

*Présidence de M. ETIENNE*
Vice Président

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1911.

### *La Loi de Finances*

La Chambre aborde la discussion de la Loi de Finances.

Plusieurs orateurs défilent à la tribune.

La discussion de la loi de Finances soulève de nombreuses critiques.

Les impôts nouveaux présentés par le ministre des Finances sont vivement contestés.

Les orateurs sont très sévères contre l'accroissement des impôts qui augmentent chaque année les charges du pays.

La séance est levée à 11 heures 30 et renvoyée à cet après-midi.

### *Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

### *La Loi de Finances*

La Chambre continu la discussion de la Loi de Finances.

Une discussion très vive s'engage au sujet de l'augmentation des droits de succession inscrite à la loi de Finances du budget de 1911.

M. Lairolle député de Nice, monte le premier à la tribune.

L'orateur prononce un brillant discours contre les nouveaux impôts qui viendront encore accroître les droits de succession, et tarir par conséquent la source de l'épargne en France.

M. Lairolle prie la Chambre de réfléchir longuement avant de voter des dispositions qui auront une grande répercussion sur l'état général du pays.

M. Raiberti député radical des Alpes Maritimes, succède à la tribune à M. Lairolle.

L'orateur soutient la même thèse que lui, et critique sévèrement ce moyen d'obtenir des recettes nouvelles en majorant sans cesse les droits de succession.

« C'est la guerre à l'héritage, dit M. Raiberti, que l'on poursuit systématiquement et insensiblement.

## AVIS DE DÉCÈS

(BRANDO)

Mme veuve Philippe Dias née Degorvier ; M. J.-B. Dias Degorvier, négociant à Porto-Rico ; Mlle Madeleine Dias Degorvier ; Mme veuve Nicolas Razzy née Dias ; Mme veuve Joseph Antonorsi née Dias ; Mme Vve Charles Morazzani Pietri née Dias ; Mlle Joséphine Morazzani-Pietri-Gavini ; Mme Vve Joseph Razzy née Morazzani-Pietri et ses enfants ; M. l'abbé Morazzani-Pietri, curé de Sisco ; M. et Mme J.-B. Morazzani-Pietri et leurs enfants de Porto-Rico ; M. Ange Morazzani-Pietri, sous-officier colonial ; M. et Mme A. D. Francioni et leur enfant ; M. et Mme J. Lorenzi et leur fille ; M. Jean Franceschi et sa fille ; M. et Mme François Antoni et leurs enfants ; M. et Mlle Antoni ; Mme Vve de Angeli et son enfant ; M. le docteur Vivoni ; Mlle Louise Vivoni ; M. et Mme Colomban Vivoni et leurs enfants ; M. et Mme Lazarini nées Vivoni et leurs enfants ; Mme Vve J. B. Antoni et ses enfants ; Mlle Grâce Santoni ; M. André Battistini et ses enfants ; M. Ange-François Santoni de Venezuela ; M. Toussaint Santoni de Porto-Rico ; M et Mme Nicolas Battistini d'Espagne ; M. et Mme Edouard Quinones et leurs enfants de Porto-Rico ; M. et Mme Louis Biaggi et leurs enfants de Porto-Rico ; Mme Vve P. Y. Vivoni née Ramirez de Arellano et ses enfants de Porto-Rico ; M. et Mme J. P. Franceschi, greffier ; M. et Mlle Gregory ; Mlle et MM. Decourvier ; Mme Vve Pagani et ses enfants ; Mlle Barthélemy et Pascal Santoni, Mlles Santoni.

Les familles Giorgi, Comtesse Cagniacci, Poignant, Cristofini, Dunesi, Stefani, Antonini, Biaggi, de Montera, Ferdinandi, Santoni, Pietri, Agrait-Battistini.

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR VINCENT DIAS DEGORVIER
*Consul de Colombie*
*Négociant-Exportateur*

leur fils, frère, neveu et cousin, décédé dans la paix du Seigneur, le 8 avril 1911, à l'âge de 42 ans.

Les obsèques auront lieu le 10 avril à 9 heures du matin en l'église de Sainte-Marie de Brando.

Priez pour lui !


Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'Alcool de Menthe de
Ricqlès
Maux de Tête
de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le
Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la
Grippe et des Epidémies.
REFUSER LES IMITATIONS

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des
CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux
CHEVEUX GRIS
leur
COULEUR NATURELLE
Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir.
Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

## Les CRISES de NEW-YORK et de LONDRES

...sont pas épargné le sentiment européen. Une grande Usine de Couverts de table s'est vue obligée de liquider son stock bénéficiaire comprenant des couverts entièrement fibre américain et un véritable argent américain « Uca. »

« L'Argent-Uca » est un métal admirablement blanc, qui conserve l'argent de l'argent pendant 30 ans, le fait est absolument garanti.

« L'Argent-Uca » est la plus parfaite imitation de l'argent réalisée jusqu'ici.

Nous avons reçu pour instruction de solder ces couverts en véritable argent américain « Uca, » au prix de la moitié d'usure et nous vous offrons, jusqu'à épuisement du stock, la collection suivante :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 6 couteaux de table en Argent Uca extra-fin | | | | avec véritable lame d'acier |
| 6 fourchettes de table | » | » | » | d'une seule pièce. |
| 6 cuillères de table | » | » | » | |
| 12 cuillères à café | » | » | » | |
| 1 louche à soupe | » | » | » | |
| 1 louche à lait | » | » | » | |

32 pièces en tout pour frs : 15,50.

Ces 32 pièces vendues autrefois frs: 30, se vendent maintenant au prix minime de frs: 15,50, plus 1 fr. 50 pour port et frais d'emballage.

Les marchandises qui ne conviendraient pas seront reprises.

Ainsi dans les ménages où les contenants en Uca fait usage de couverts en argent, il est recommandable, pour épargner, d'user chaque jour des couverts « Argent-Uca, » car ils rendent le même service que ceux en argent véritable et ils permettent, après l'usage journalier, même pendant des années, tel-lement la vente de l'argent qu'il est impossible de les en distinguer; de plus ils sont inaltérables et d'une résistance illimitée.

Dans nombre de ménages aisés et de restaurants les plus recherchés, on ne sert depuis longtemps et constamment de couverts en argent « Uca, » ils sont considérés comme remplaçant très bien les couverts en argent si chers. Mais, au point de vue pratique également, les couverts en « Argent-Uca » sont préférables à ceux en véritable argent, car ils sont nettoyés avec plus de goût, plus d'élégance, de façon plus moderne et fort bien travaillés; inutile que les ouvrerie en argent, vu le prix élevé de l'argent, sont généralement faibles et ont peu de résistance. Il n'est pas nécessaire d'ajouter à ces faits d'autres explications, car il est évident que les couverts qui servent journellement doivent offrir plus de résistance.

Les commandes pour les couverts en « Argent-Uca » sont très nombreuses, de sorte que le stock sera probablement bientôt épuisé. Si vous voulez profiter de cette occasion unique, envoyez votre commande par retour du courrier. Nous expédions les couverts contre remboursement ou paiement d'avance ; adresser à

MAISON " CHRONOS " VIENNE VI (AUTRICHE) (Affranchir les lettres à 25 centimes).

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

**JOSEPH LUCCHETTI**

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

*reconnues supérieures dans le Monde entier*

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

*FERS* I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

*Tapisserie et Vitres*

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

*Appareils modernes de tous systèmes*

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

*Prix de Réclame*

Plans et Devis à titre absolument gracieux

*Essences et Pétroles*

*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *La Lune*, en caisse de 37 litres.

*Pétrole éprouvé* en fûts fer de 50 litres.

*Pétrole de Sureté*, marque *Flotaline*, en bidonnets de 5 litres.

*Naphtargyle*, essence spéciale pour automobiles.

*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence 15*, Place Saint-Nicolas, Bastia.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION E ; contenant une Gravure coloriée et un *Patron découpé dans les P. 2° et 4° P°*

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOURAUD, Editeur, 2, r. du 4-Septembre

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cedratine

LA PLUS EXQUISE

LA PLUS DÉLICIEUSE

LIQUEUR

DE MARQUE

Mme L. E. MATTEI à Bastia (Corse)

*Installation à Gaz*

JEAN CINI

Ex-ouvrier de Gaz

*Bastia, 13, Boulevard Paoli*

Seul Dépositaire

DU BEC GRANOUX

*Le Directeur-Gérant*

J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

*Demandez au Directeur de la* REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 40, rue de la Victoire, *Paris, de vous envoyer gratuitement un journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez autrement compte de la valeur de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an — ETRANGER : 10 francs.

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.

*Marseille, le 30 Novembre 1906.*

Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée. Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour mansarde. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Manufacture de Toile et Linge de table

Fabrique de lingerie fine à la main

*Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures*

LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868

CHARLES THERMOZ, Successeur

Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.

Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.

*Les envois sont faits franco*

N'ALLEZ PAS EN CORSE

DANS

L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE

QUI INDIQUE TOUT POUR 40 fr.

Revue périodique paraissant toutes les 2 mois.

France : 10 cent. — Abonnement d'un an : 1 fr. 50.

A. CLAVEL, Editeur, 43, rue Blanche, PARIS.

CHEVEUX sauvés par l'Extrait Kahn

*Quiconque possède* 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire

LA VIE A LA CAMPAGNE

LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT

Des TRAVAUX } de la
Des PRODUITS } Campagne
Des PLAISIRS }

En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS

Envoi d'un échantillon : 1 fr. 25

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express



TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 100 — LUNDI 10 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » | |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*


# LA MANIFESTATION DU THÉATRE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 51 m — Coucher, 5 h. 57 m.

Premier quart., le 7 — Pleine Lune, le 14.

*Fête d'Aujourd'hui* : Saint Joseph Leonesa.

Fête de Demain : Saint Léon I.

8 AVRIL

## *En Fumée*

CONTE DU DIMANCHE

— Monsieur désire une chambre ?

— Je n'dis point non.

— Au premier, sur la rue, une vue superbe.

— Oh ! au premier ! c'est trop cher pour moi, j'monterai bien au second, les jambes sont encore bonnes... les bras aussi, ajouta-t-il en enlevant sa valise des mains d'un valet trop empressé.

— Touchez point, mon garçon, c'est fragile.

— Jean, conduisez monsieur au numéro 15.

— Non, au 23, s'il vous plaît, c'est notre chambre habituelle de père en fils, car les Pasdeloup sont ses fidèles clients, monsieur l'aubergiste ; à mon dernier voyage, voilà juste vingt ans, je suis descendu comme aujourd'hui à l'hôtel de Normandie, sous votre prédécesseur.

— Alors donnez le 24, dit le patron avec déférence, tout en soupesant à part lui que, si fidèles que fussent de pareils clients, ils n'enrichissaient guère sa maison par la fréquence de leurs visites.

— C'est cela, dit maître Pasdeloup... et puis au 23, il y a une cheminée.

— Oh ! une cheminée au mois de juillet, marmotta le garçon.

— Il y a des orages en été, mon garçon, et une bonne flambée n'est point à dédaigner.

Maître Nicolas Pasdeloup, alors âgé de soixante ans, était un de ces maîtres Normands, sournois, ruses, retors, capables de rendre des points et de limer les ongles à Reineke lui-même, le héros légendaire de « Roman du Renard. »

Il vivait seul avec sa petite-nièce Pauline, qui soignait ses rhumatismes et supportait avec une patience angélique son humeur de célibataire maniaque et grincheux.

Il se croyait parfaitement quitte envers elle en lui répétant sans cesse :

— Après moi, l'auras mon bien, petite, et tu pourras choisir un mari à ton gré...

Mais, malgré son teint apoplectique, le vieillard se portait comme un charme, et Pauline, qui avait déjà mélancoliquement attaché deux épingles au bonnet de Sainte-Catherine, risquait fort de demeurer vieille fille.

Lorsqu'une bonne âme en faisait l'observation au vieil égoïste :

— Eh ! eh ! répondait-il en se frottant les mains, je ne l'empêche point de se marier si le cœur lui en dit... et si elle trouve un épouseur qui la prenne pour ses beaux yeux.

Cette supposition invraisemblable, surtout en Normandie, se réalisa pourtant. Un brave garçon, touché des qualités de la jeune fille, de sa douceur, de sa résignation, se présenta, fut agréé, et malgré la colère de l'oncle et sa menace de déshériter sa nièce, le mariage eut lieu.

La lune de miel durait encore, la rancune de maître Pasdeloup aussi, et c'était afin de la satisfaire qu'il était venu à Paris.

Bien décidé à ne pas laisser un rouge liard à sa nièce, il était fort embarrassé pour tester.

A qui laisser son héritage ? Il n'aimait personne, ni parents, ni amis.

Enrichir l'Etat ? c'était bien assez d'avoir payé si longtemps l'impôt...

— J'aimerais mieux me ruiner !

Mais ne se ruine pas qui veut...

Pourtant faire profiter quelqu'un de son bien le peinait trop !

Une idée lui vint. Il placerait tout en viager, comme cela, il en jouirait seul ; il avait bon pied, bon œil, « et puis, une rente viagère c'est un certificat de longue vie. »

Et, réalisant ses valeurs, il était parti pour la capitale.

— Ces gens-là n'ont point l'air honnête, pensait-il, en portant fermée, en sortant une liasse d'obligations de sa fameuse valise ; d'autre part, emporter de l'argent à Paris, c'est dangereux, les filous sont si adroits ! Heureusement que j'ai la cachette de mon défunt père !

Et allant à la cheminée, il enfonça ses valeurs dans le haut et rebaissa soigneusement la trappe.

— Là ! Personne n'ira les chercher là !

Tranquille comme Baptiste, il sortit et commença une tournée consciencieuse dans les diverses compagnies d'assurances, pour voir celle qui lui offrirait le plus d'avantages.

Après bien des hésitations, il se décida, non sans avoir parlementé longuement pour obtenir une diminution, et prit rendez-vous pour signer la police.

Mais, pendant ce temps, le ciel s'était assombri, un orage épouvantable éclata sur la ville, et quand maître Pasdeloup, toujours économe, rentra à pied à son hôtel, il était trempé comme une soupe.

— Comme vous voilà mouillé, monsieur, dit la patronne en souriant gracieusement, heureusement, Jean vient d'allumer un bon feu dans votre chambre.

— Du feu !

Avec un cri, qui ressemblait à un rugissement, le vieillard, bousculant maîtres et valets, escalada les deux étages comme un fou, ouvrit sa porte...

Un feu clair brillait dans le foyer !

Maître Pasdeloup leva les bras au ciel, poussa une sourde exclamation et tomba comme une masse.

. . . . . .

— C'est une apoplexie foudroyante, dit le médecin appelé en toute hâte, il faut prévenir la famille.

Pauline et son mari arrivèrent pour rendre les derniers devoirs au vieil avare et recueillir l'héritage dont il voulait les priver, car...

Le domestique voyant la cheminée fumer de façon anormale, avait regardé dans le conduit et retiré les bienheureuses valeurs... qui lui rapportèrent un fort pourboire.

Et voilà comment, à défaut de sa fortune, la vengeance du vieux Normand s'en alla en fumée...

ARTHUR DOURLIAC.

## LES SATISFAITS

Satisfaits des promesses qu'on leur fait, satisfaits de la manière dont ils s'acquittent de leurs mandats, les Représentants de la Corse à la Chambre des Députés et au Sénat entendent que leurs commettants ne se tiennent plus de joie et leur dressent des arcs de triomphe.

Ils n'admettent pas la moindre objection, encore moins des récriminations, et, s'ils ne nous crient pas « la ferme ! » c'est que cela sent trop le peuple.

*« Il ne nous plaît pas d'en dire davantage ! »* répondent-ils.

A la bonne heure ! Voilà qui s'appelle parler ! Ça a de l'allure, cela sent son Louis XIV, et il ne nous reste plus qu'à nous incliner et à lécher la poussière de leurs souliers ou plutôt de leurs bottes aristocratiques.

De quoi nous plaindrions-nous ?

Si nos élus mangent et boivent bien, s'ils voyagent dans les wagons-lits des rapides du Continent, c'est par pur dévouement, et ils ne nous forcent pas d'en faire autant. Ils ne nous le conseillent même pas, tant s'en faut, au contraire.

Car enfin, si nous avons les bras liés faute de moyens de communication, c'est pour que nous nous reposions et n'allions pas courir des dangers en nous déplaçant ; ceux qui voyagent s'exposent à des accidents, cela se voit tous les jours ;

Si nos plaines sont insalubres, inhabitables, c'est pour que nous restions à la montagne où l'air est vif et pur ;

Si les impôts augmentent, si on nous prend nos derniers sous, c'est pour que nous ne soyons pas induits en tentation d'en faire un mauvais usage ;

Si nous n'avons ni pain ni viande à nous mettre sous la dent, c'est pour que nous mangions de l'herbe : le régime végétarien est très sain et de plus il est à la mode.

..... De grâce, Messieurs nos Députés, Messieurs nos Sénateurs, n'en jetez plus, la cour est pleine.

DOMINIQUE BURESI.

## Le Raid Nice-Calvi-Nice

Le Raid Nice-Calvi qui aura lieu du 16 au 23 avril, attire l'attention de la France entière. Le Comité d'Aviation de Calvi reçoit chaque jour les lettres les plus flatteuses des représentants du département et les encouragements de toutes les autorités. Les souscriptions affluent non seulement d'arrondissement mais encore de tous les points de la Corse.

M. Landry, député de Calvi, a envoyé télégraphiquement la somme de cent francs, et la plupart des maires ont souscrit des sommes assez élevées.

Le Comité de Calvi est en correspondance presque quotidienne avec l'Aéro-Club de France et l'Aéro-Club de Nice qui a organisé cette sensationnelle course d'aviation.

A Nice les souscriptions affluent également. Le Comité d'organisation composé de M. Chauchard, président, M. le baron Meller Zacomelsky, commissaire général, et de MM. Van Anderwerdt, Bonne, Bunnand, de Saint-Cyr, Santiaggi et capitaine Vanner, travaille activement aux dernières préparatifs.

L'Aéro-Club de France a homologué le règlement préparé par l'Aéro-Club de Nice. Le premier prix sera de 10.000 francs, mais d'autres seront distribués. Le Prince Mavrocordato a donné mille francs, M. de Vilmorin 500 francs.

Les engagements d'ailleurs seront incessamment ouverts. A Calvi les mesures précomisées par l'Aéro-Club de Nice seront prises et le Comité s'occupe activement des moindres détails.

15e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XI

TOUS LES TROIS

Sidonie reconnaissant la beauté de l'enfant. Il eût été piètre de la tuer, et d'ailleurs, il fallait qu'elle fût jolie pour la réussite des projets de la fille de Denis Bourguignol. Il fallait aussi qu'elle fût innocente et pure. Mme de Langeville récapitulait, dans sa pensée, l'ordre et la marche des événements tels qu'elle les prévoyait. Tout semblait devoir aller au gré de ses désirs. Elle n'attendait plus que sa victime, lutinante comme une bête fauve qui va porter le premier coup de griffe sur la proie qu'elle guette. Cependant, Julot n'avait pas perdu de temps. Par un petit bleu adressé au magasin de Gabrielle, il avait averti la jeune fille qu'il l'attendrait le soir, à sa sortie. Il avait, prétendait-il, à lui donner des nouvelles toutes fraîches au sujet du changement de position qui devait révolutionner sa vie. La jeune ouvrière fut exacte au rendez-vous.

— Alors, vraiment, fit-elle, vous avez du neuf à m'apprendre ?

— Tout est réglé, ma chère ! Et j'aurais cru, personnage, en se frottant les mains... tu peux faire tes adieux à la rue du Temple... On s'attend dans la nouvelle résidence !

L'ouvrière eut une sorte de vertige.

— Quand cela ? fit-elle.

— Aujourd'hui même, et sans perdre une minute.

Jusqu'au dernier moment, et bien que la scène qu'elle avait eue avec la mère Mailloche eût été décisive pour elle, Gabrielle n'avait pas cessé de se demander si les mirifiques promesses de Julot n'étaient pas encore des bâtiments parasites à celles dont il la leurrait autrefois, lorsqu'elle était une petite fille naïve s'émerveillant de tout ce qu'on lui racontait... Cette fois, pourtant, il semblait avoir dit la vérité. Gabrielle avait eu la preuve qu'elle n'était pas la fille de la Mailloche. Mais le Montmartrois parviendrait-il vraiment, comme il le prétendait, à retrouver la famille de la jeune ouvrière ? Devant l'affirmation de son ancien « frangin », l'enfant s'écria, dans un élan spontané de son cœur :

— Enfin ! je vais donc avoir une mère comme les autres !

Il eut un geste pour la calmer.

— Ne t'emballe pas, ma petite !... Je ne suis pas si sûr que nous en soyons déjà à ce point-là... Pour le moment, tu n'as qu'à te présenter chez Mme la comtesse de Langeville et à te laisser guider par elle...

— Mme de Langeville ! répéta Gabrielle. Vous la connaissez donc ?

— Tu sais bien que j'ai toujours eu des relations très choisies... Toi-même, d'ailleurs, tu n'es pas une inconnue pour la comtesse, puisque, m'a-t-elle dit, tu as de ses nouvelles.

Gabrielle ne répondit pas. Elle était stupéfaite, écrasée... Jamais elle n'aurait cru que cette grande dame si orgueilleuse, si acariâtre même, pourrait exercer une influence sur la destinée d'une pauvre petite ouvrière comme elle. Julot ne voulut pas lui laisser trop de temps pour réfléchir et il poursuivit :

— Je comprends, la nouvelle t'étonne... Mais il n'y a rien de plus invraisemblable que la vie, vois-tu, ma chère... D'ailleurs, tu n'as pas à te plaindre... Mme de Langeville affirmait qu'elle te portait beaucoup d'intérêt, alors qu'elle ignorait ton origine... Maintenant qu'elle la connaît, c'est de la sympathie, presque de l'affection qu'elle éprouve pour toi, et elle est décidée à tenter tout ce qui sera en son pouvoir pour te faire retrouver la famille que tu as perdue.

Gabrielle questionna :

— Mme de Langeville est donc liée avec ma mère ?

— Il paraît.

— Et avec mon père ?

— Ne me pose pas de questions auxquelles il m'est interdit de répondre... C'est à elle-même qu'il faudra t'adresser.

— Cependant vous vous direz renseignés...

— Je t'en supplie, ma petite amie, n'insiste pas... Pour ces confidences-là, d'ailleurs, il faut une femme... un cœur tendre et délicat comme celui de la comtesse !

— Soit, acquiesça Gabrielle, qui réfléchissait pourtant à part elle qu'elle n'avait pas jusqu'alors remarqué chez un noble cliente les qualités que lui attribuait si généreusement le Montmartrois.

Celui-ci compléta à la jeune fille tous les renseignements qui lui étaient nécessaires, en insistant une dernière fois sur l'obligation impérieuse où il se trouvait de ne rien dire de plus que ce qu'il lui avait appris. La bonne foi de la jeune fille n'était pas douteuse. D'ailleurs, si elle avait eu le moindre soupçon, elle ne se fût certainement pas pliée aux exigences de Julot.

— A propos, reprit le Montmartrois, comme s'il avait omis un détail sans grande importance, il n'est pas utile que tu apprennes à Mme de Langeville que j'ai autrefois passé à ses yeux pour ton frère.

— Pourquoi ? interrogea l'ouvrière.

— Je préfère ça.

— Pourtant je ne peux lui cacher que j'ai été recueillie par Mme Mailloche...

— Ça, ma petite, c'est une autre paire de manches !... On t'a confiée à la mère Mailloche, elle t'a élevée... Mme de Langeville ne l'ignore pas ; mais il est inutile de lui apprendre autre chose.

— Comme tout cela est singulier ! laissa échapper la jeune fille.

Il feignit de n'avoir pas entendu et ajouta :

— Là, c'est tout !... Je ne vois pas d'autres recommandations à te faire... Aussi, je te quitte... Au revoir et bonne chance !

Il s'éloigna, laissant Gabrielle agitée par les sentiments les plus divers. Avec l'énergie qui était le fond de sa nature, elle s'efforça de réagir et de recouvrer son sang-froid. Le changement qui s'opérait dans sa vie était prévu par elle depuis quelque temps ; il ne devait pas le bouleverser outre mesure. Selon l'avis du Montmartrois, elle se rendit chez Mme de Langeville. Sidonie avait donné des ordres pour qu'elle fût immédiatement introduite.

— Mon enfant ! s'écria la comtesse en ouvrant ses bras... Combien je serais heureuse si j'avais la possibilité de vous rendre le bonheur que vous avez perdu !

Avec une sensibilité apparente qui ne pouvait inspirer aucuns doutes à la jeune fille, elle l'embrassa longuement.

(*A suivre*).


LA VOGUE est au CAFE EXPRESS et au CHOCOLAT EXPRESS du GRAND BAR SOAVI.

# Manifestation
## en l'honneur de Pascal Paoli

A ceux qui désespèrent de la Corse, à ceux qui crient sa déchéance morale, la manifestation d'hier prouve qu'il y a encore chez nous des énergies et de la vigueur, et qu'un pays n'est pas mort quand il sait proclamer si haut son admiration pour ses grands hommes et célébrer avec un tel enthousiasme le culte de la Patrie.

L'anniversaire de Pascal Paoli n'a pas été, à Bastia, une manifestation, elle a été un véritable triomphe.

A l'appel des jeunes Corses du Comité d'Action, qui, à défaut d'autres choses peut-être, possèdent encore l'Amour de leur petite Patrie et la Foi robuste de leurs aïeux, la Corse a tressailli. Elle a senti qu'en honorant la mémoire de Paoli; elle proclamait à la face du monde son désir de continuer un passé d'honneur qui a fait sa fierté à travers l'histoire, et elle a voulu montrer aussi qu'elle est encore prête, si les circonstances l'exigent, à défendre avec la dernière énergie ses droits opprimés et à se débarrasser, au besoin, des maîtres odieux qui l'ont jusqu'ici trompée avec des promesses et qui ont trop longtemps déjà abusé de sa confiance.

Les membres du Comité d'Action ne se sont pas mépris sur les sentiments de la population Corse; leurs âmes de jeunes patriotes ont vibré au souvenir de Celui qui fut le héros de l'indépendance Corse..... et, bravant le scepticisme intéressé de certains, ils n'ont pas hésité à convier les vrais Corses à une manifestation pacifique sans doute, mais qui aura servi à tremper les énergies pour les luttes futures, dans les enseignements du passé.

Dès 10 heures, une foule compacte se pressait sur la place de la Mairie, où le peuple Bastiais avait été convoqué pour onze heures.

La nature elle-même semblait vouloir s'associer à cette fête du patriotisme et les nuages gris de notre mois d'avril, si pluvieux, avaient laissé, pour quelques instants, un soleil de printemps briller de tout son éclat et rendre plus belle encore cette manifestation.

D'ailleurs c'est dimanche, jour de repos. Tout le monde est libre. La manifestation s'annonce imposante, et de tous côtés arrivent des ouvriers, des employés, des hommes résolus à montrer qu'ils vénèrent les gloires de leur pays.

A onze heures précises, la *Lyre Bastiaise* arrive sur la place de l'Hôtel de Ville, en jouant un allégro qui soulève une chaleureuse ovation.

Aussitôt le cortège se forme, un cortège immense qui, aux accents de la *Lyre*, s'ébranle applaudissant frénétiquement.

La *Lyre Bastiaise* ouvre la marche, précédée par la bannière de la Société et suivie par trois jeunes gens porteurs d'une belle couronne de fleurs naturelles, sur le fond de laquelle se détache un drapeau Corse, dont la tête de Maure est encadrée de l'inscription suivante qui flamboie sous les rayons du soleil radieux :

*A Pasquale Paoli*
*I Corsi di 1911.*

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette immense et superbe couronne, qui fut l'objet de l'admiration générale, avait été confectionnée par notre grand jardinier fleuriste Bastiais, Vincent Carbuccia, chevalier du Mérite agricole.

Quant à la toile, le public Bastiais sait bien qu'elle provenait du pinceau élégant et hardi de notre peintre local, Jean-Mathieu Pekle.

M. Auguste Gaudin, le sympathique maire de notre ville, que l'on trouve toujours au premier rang quand il s'agit de la Corse, prend la tête du cortège, ayant à sa droite notre cher rédacteur, A.-J. Giacomoni, avocat à la Cour d'Appel, président du Comité d'Action, et entouré de tous les membres du Comité.

On remarque, en outre, à ses côtés, plusieurs membres du Conseil municipal; M. Joseph Ajaccio; bâtonnier de l'Ordre des avocats, un grand nombre de membres du barreau; M. André Ghilini, président du Comité radical socialiste, etc., etc.

L'imposant cortège, qui s'accroît de plus en plus, suit le cours Sebastiani, la rue Miot, monte les boulevards Paoli, du Palais et de Cardo et, par la rue Favalelli, débouche sur la place du Théâtre où s'agite une mer humaine.

Les fenêtres s'ouvrent toutes grandes sur le passage du cortège; les balcons regorgent de monde; tout le boulevard est en délire, et M. Moretti, si apprécié de notre ville, a tenu à perpétuer par la photographie le vivant tableau du patriotisme Bastiais.

Une immense clameur s'élève de toutes parts: « Vive la Corse ! Vive Paoli ! »

La foule s'engouffre dans le péristyle du Théâtre, où la couronne commémorative est déposée au pied de la majestueuse statue de Paoli.

Cette statue, qui est l'œuvre du Bastiais Varese, a été acquise par le très regretté Antoine Piccioni, alors maire de Bastia, qui en fit don à la ville.

La salle avait été artistiquement pavoisée et décorée par M. Franceschi.

Plus de trois mille personnes se pressent autour de la statue du Grand patriote; toutes les têtes se découvrent respectueusement.

Au nom du Comité d'Action le docteur Guerrieri, prend le premier la parole :

Compatriotes,

Le « Comité d'Action Corse », au nom duquel je prends la parole, a tenu à honorer en ce jour, la mémoire de Pascal Paoli.

Aux grands hommes, la Patrie doit être reconnaissante. Pascal Paoli est plus qu'une des plus belles figures Corses, c'est le fondateur, *le père de la Patrie Corse.*

Général, patriarche de la Liberté, législateur, bienfaiteur, toute sa vie fut consacrée à Cyrnos qui devait être une, faire sa destinée et marcher dans la voie du Progrès. Il la fit ressembler d'une gloire mondiale et d'une gloire pure.

Pascal Paoli a élevé l'instinct corse à l'idée consciente, idée d'indépendance et de démocratie.

Ah ! Bien rares sont les hommes qui, pour employer les expressions de Rousseau à l'égard de Paoli, deviennent volontairement simples citoyens, après avoir été les sauveurs de leur patrie !

« Ma vie entière est un serment non interrompu à la Liberté ! » disait Paoli à l'Assemblée Constituante saisie elle-même d'admiration.

Et quand on proposa au Premier Consul la rescription de Paoli qui s'était exilé en Angleterre : « Comment, s'écria-t-il, le patriarche de la Liberté, le précurseur de la Révolution Française ! ... les grands hommes n'émigrent jamais. — Ils appartiennent au monde ».

Compatriotes, regardons cette statue qui dit une belle vie.

Il est bon qu'une telle existence soit donnée en exemple aux générations. Et il faut que celles-ci se la remémorent non pas seulement confusément, mais aussi à une date fixe et officielle.

Pourquoi, l'anniversaire de la naissance de Pascal Paoli (à la date la plus mémorable peut-être de l'histoire Corse) ne serait-il pas connu la *Fête Nationale Corse* ?

Nos pères érigèrent des statues à Paoli, de son vivant, dans leur amour, ou plutôt, comme disait Voltaire, dans leur fureur de la Liberté et du travail organisé.

Nous venons ici, nous souvenant, rappeler ce passé de gloire garantie et stimulant de l'avenir. Nous réunissons dans un chaleureux élan, la statue du *Patriote austère* pour ensuite à *l'action énergique* !

Et c'est surtout à des époques difficiles comme celle que nous traversons que l'on doit élever bien haut ce symbole de claire et cordiale énergie, que nous devons nous réchauffer à ce foyer radieux.

Et si d'autres l'oublient, Compatriotes, la Corse en ce jour *se souvient d'Elle-même* !

Au nom du Comité d'Action Corse soyez tous, de tout cœur, remerciés, et surtout M. le Maire, merci, merci !

Le discours du Secrétaire du Comité d'Action est souvent interrompu par des applaudissements frénétiques.

Au nom de l'Union générale des Corses, M. le docteur Stefani s'exprime ensuite en ces termes :

Chers Compatriotes,

Les sentiments dont notre âme est animée, et qui nous ont conduits au pied de cette Statue, image toujours vivante de notre chère et malheureuse petite patrie viennent d'être si noblement traduits par le docteur Guerrieri, parlant au nom du Comité d'Action, que tout commentaire à ses paroles serait superflu.

Je me bornerai donc, mes chers amis, à accomplir un devoir sacré en apportant ici, en ce jour sol-ennel, au Héros National, le juste tribut d'hommages du peuple Corse épars aux quatre coins du globe.

Pascal Paoli, au nom des trente mille membres de l'Union générale des Corses, pour que ton nom reste le symbole de la Vertu patriotique, je te salue et te vénère comme le Père de la Patrie impérissable !

Ces paroles éloquentes soulèvent un tonnerre d'applaudissements.

M. Max Roger, après avoir prononcé une vibrante allocution, a déclamé, d'une voix harmonieuse, deux sonnets, qui furent très applaudis.

M. le Maire Gaudin prend le dernier la parole, et voici l'éloquente improvisation qu'il prononce de sa voix autorisée, et qui a été soulignée par une ovation enthousiaste :

Messieurs,

Il n'est guère surprenant qu'après vous être ligués pour la défense des intérêts économiques de notre Département, vous ayez eu la généreuse pensée de venir, à l'occasion du jour anniversaire de sa naissance, déposer une couronne aux pieds de la statue de l'illustre Enfant de la Corse, qui personnifia au plus haut degré l'idée de Patrie.

Ce symbole restera comme une éclatante manifestation de votre volonté d'agir, comme une énergique protestation contre la grande injustice qui nous menace.

Soyez donc félicités et remerciés de votre initiative.

Je remercie les trois orateurs qui m'ont précédé, et tout particulièrement M. Max Roger qui, en termes chaleureux, a apporté le charme de la poésie à cette fête patriotique.

Et que d'un bout à l'autre de la Corse retentisse aujourd'hui ce cri cher à nos cœurs de patriotes :

Vive la Corse !
Vive l'Union des Corses !

Je suis heureux de pouvoir vous donner lecture des télégrammes suivants que je viens de recevoir.

La lecture du télégramme de M. le docteur Vico, transmettant le vœu émis par le Conseil municipal d'Ajaccio, que nous avons publié et commenté dans notre numéro d'hier, a été saluée par la foule aux cris répétés de : *Vive Ajaccio* !

M. le docteur Guerrieri lit ensuite ce télégramme de Marseille, qui soulève également de chaleureux applaudissements :

« L'Union Philantropique des Enfants de Bastia sont de cœur avec vous pour fêter naissance du Grand Paoli, digne enfant de la Corse.

« Vive Bastia ! »

Après la lecture de ces télégrammes, M. le maire Gaudin déclare que la manifestation est terminée, félicite la population d'avoir répondu à l'appel du Comité d'Action, et l'invite à se retirer avec le même calme et la même dignité qu'elle a apportés au cours de ce défilé patriotique.

Dans la journée, M. A.-J. Giacomoni, président du Comité d'Action, a reçu le télégramme suivant de M. Frasseto, le distingué président de la Fédération des Syndicats d'initiative de la Corse.

Informés trop tard de votre projet de commémoration de l'anniversaire de Pascal Paoli, le temps nous manque pour préparer une manifestation, mais nous sommes avec vous de tout cœur, et nous nous associons aux hommages que vous allez rendre au Père de la Patrie.

SYLVESTRE FRASSETO.

Le président du Comité Action a répondu par le télégramme suivant :

*Frasseto, président Syndicat Initiatives, Ajaccio,*

Comité Action vous remercie tout cœur sentiments confraternité pour fête patriotique Paoli.

GIACOMONI, *Avocat, Président.*

Voici en outre la réponse que M. le Maire Gaudin a transmise télégraphiquement à M. le docteur Vico, adjoint au maire d'Ajaccio.

Bastia remercie Ajaccio.

Votre télégramme a soulevé longues acclamations. Merci de votre adhésion à notre manifestation calme et parfaitement réussie.

ANTOINE ALFONSI.

## *Petite Gazette*

### A l'arrivée

M. Dominique Paglissi-Conti, député, d'Ajaccio, est arrivé hier matin par le paquebot de Nice, et est parti par le train de 6 heures 30 pour Ajaccio.

### Dans les Finances

Sont nommés percepteurs : à Marcorignan, Aude, 1re classe, M. Anselmi, percepteur des Avanchers, 2e classe ; à Saint-Jean-du-Vièvre Eure, 4e classe, M. Pietrucci, percepteur de Port Vendres même classe ; à Payrarques, Gers, 4e classe, M. Carli, adjudant au 30e d'infanterie.

### Nouvelles militaires

Ont été nommés au grade d'officier d'administration de 3e classe dans le cadre auxiliaire du service de l'intendance, MM. les élèves-officiers d'administration : Franchi, à Marseille, fourrages; Alata, à Epinal, vivres.

M. Casanova François-Xavier, lieutenant au 2e bat. territorial du génie, est promu capitaine et affecté à l'état-major particulier de la 2e région.

M. Campana, médecin-major de 2e classe démissionnaire, à Nice, est nommé à un emploi de son grade dans la réserve.

### Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes : à Rouen, M. Calandini, adjudant au 131e; à Quimper, M. Berthel, adjudant au 75e; à Brest, M. Rossi, caporal au 8e colonial; à Vannes, M. Franceschi, ex-soldat au 24e colonial.


**A vendre**

*Fonds de commerce* important à Bastia en pleine prospérité.

Clientèle ancienne et nombreuse.

S'adresser à M. le notaire Mingalon, Boulevard Paoli, 10.

**A vendre**

Etude d'avoué à vendre, à Calvi.

S'adresser à M. Nicolas Flach, à Calvi.

**On demande**

On demande une excellente cuisinière avec de bonnes références.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

**A vendre**

Petit appartement de deux pièces, 1, rue du Castagno.

S'adresser à M. Maltedo, 16, boulevard Paoli, au 1er.

**A vendre**

Terrain à bâtir, à Capanelle, s'adresser à M. le notaire Mingalon.

**THÉATRE DES VARIÉTÉS**

*Place de l'Hôtel de Ville*

Ce soir, à 8 heures 1/2.

A la demande générale

**LA PASSION**

Drame en 7 actes

**Tuilerie et Briqueterie**

MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

**Tuiles** plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

**Briques** creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

**Cairons et Marettes**, grandes briques creuses de 0,30 × 0,15 × 0,15 n. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de **Carreaux en ciment comprimé**, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc. *Envoi sur demande d'échantillons et prix*

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories,

Zinc, Plomb, Tuyaux, Gouttières

**Matériaux de construction de toutes sortes**

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins et Bureau de vente : BASTIA, 5, Avenue Carnot, CORTE, Nouvelle Traverse.

Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

**AJACCIO**

**Grand Hotel Solferino**

8, Cours Napoléon, Ajaccio

Vue sur les jardins de la Préfecture

Entièrement remis à neuf

Grand Confort-Cible

*Maison* se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

*Prix modérés*

Salle de Bains

*Salon de Correspondance*

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00200

## ISOLACCIO-DE-FIUMORBO

### ASSASSINAT

Pounelli-de-Fiumorbo, 9 avril.

Dans la soirée d'hier, le nommé Laurelli Charles, cultivateur, d'Isolaccio, âgé de 46 ans, a été trouvé assassiné dans sa propriété où il travaillait.

Laurelli Charles avait reçu plusieurs coups d'arme à feu.

L'auteur de cet assassinat est encore inconnu.

Le parquet de Corte est arrivé sur lesdieux aux fins d'enquête.

## PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 9 avril.

Le *Journal Officiel* publiera demain une promotion supplémentaire de palmes académiques:

Sont nommés *Officiers d'Académie* :

MM.

Albertini, avocat, conseiller général, à Albertacce.

Castelli, huissier, à Omessa.

Docteur Costa, à Cassano.

Filippi, publiciste, à Tox.

Federici, notaire, à Zigliara.

Portafax, notaire, à Bonifacio.

## LE RAID NICE-CORSE-NICE

Nice, 9 avril.

L'organisation de la grande course Nice-Corse et retour se poursuit avec une très grande activité.

Plusieurs hivernants retardent leur départ de Nice, afin d'assister à ce raid aérien des plus intéressants.

L'administration de la Marine a déjà pris toutes les dispositions en vue de ce raid ; des torpilleurs sillonneront la Méditerranée, indiquant la route aux hommes volants, prêts à les recueillir en cas d'accidents.

# UN DÉFI

## INCIDENT LANDRY-CAILLAUX

## LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Paris, 9 mars.

Les journaux de toutes les nuances commentent diversement aujourd'hui l'incident survenu au cours de la séance d'hier, à la Chambre des Députés, entre M. Caillaux, ministre des Finances, et M. Adolphe Landry, député de Calvi.

Pendant que M. Landry soutenait à la tribune un amendement défavorable au projet du ministre, tendant à combattre toute augmentation nouvelle des droits de succession, M. Caillaux se dressant irrité au banc du Gouvernement, s'écria menaçant, en s'adressant à M. Landry :

« Nous nous retrouverons à Calvi, Monsieur Landry. »

# LE TEMPS

## LE RETOUR DE L'HIVER

*Situation lamentable*

Paris, 9 avril.

Les télégrammes parvenus au ministère de l'Intérieur annoncent que le froid est devenu très vif dans toute la France.

D'abondantes chutes de neige ont aggravé sur plusieurs points du territoire les désastres causés aux vignobles et aux vergers par la gelée.

Les vignes, les feuilles des arbres fruitiers sont brûlées par la gelée.

Les pluies torrentielles ont causé des dégâts considérables.

Partout la situation est lamentable

# L'AGITATION dans l'Aube

## MEETING MONSTRE à TROYES

Troyes, 9 avril.

La grande réunion de protestation que les vignerons de l'Aube préparaient depuis plusieurs jours, a été tenu aujourd'hui, à Troyes.

Une surexcitation extraordinaire a régné au cours de la manifestation.

Plus de 20 000 vignerons, venus de tous les points de l'Aube, avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation, présidé par M. Lemblin, maire démissionnaire, MM. Checq et Dubreuil, présidents des comités cantonaux.

Plusieurs discours violents furent prononcés au cours de la réunion, et les vignerons Aubois se déclarèrent plus que jamais décidés à exiger à bref délai, du Gouvernement, l'incorporation pure et simple, sans restriction ni réserve, du département de l'Aube, dans la Champagne délimitée.

A la sortie du meeting, les manifestants, en habit de travail, précédés de drapeaux cravatés de deuil, se formèrent en un long cortège.

La marche était ouverte par le « bataillon de fer, » composé de 500 beaux gars qui s'étaient rendus, à pied, à Troyes, de toutes les communes du département.

Les volontaires du « bataillon de fer, » qui constitue la garde d'honneur des vignerons de l'Aube, portaient au bras, un brassard rouge sur lequel se trouvait cette inscription :

« Vaincre ou Mourir. »

Les habitants de l'Aube sont résolus à aller jusqu'au bout, s'ils n'obtiennent pas satisfaction immédiate et complète.

L'effervescence va toujours en augmentant dans les campagnes, et le comité de défense prévoit le moment où il sera impuissant à arrêter un mouvement insurrectionnel.

## Conseil des Ministres

Paris, 9 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront mardi matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

## A PARIS

### MANIFESTATION ORIGINALE

LA LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES

*Arrestation du capitaine Marie*

Paris, 9 avril.

Une manifestation curieuse, mais toute pacifique, devait se dérouler aujourd'hui dans les rues de Paris.

Musique et drapeaux en tête, la Ligue des familles nombreuses devait partir, de la Place des Invalides, à deux heures et demie, pour accompagner — en silence — le capitaine Marie, fondateur, et une délégation chargée de porter l'expression de leurs revendications au Président du Conseil.

Les manifestants étaient déjà au nombre de 3.000, réunis sur la place des Invalides, quand la police reçut l'ordre d'avoir à empêcher le cortège de se former.

Le capitaine, Marie voulut protester.

Il fut aussitôt arrêté, et la foule dispersée par une charge de cavalerie.

**L'Union**

Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'Incendie, le Vol et sur la Vie humaine

Fondée en 1828 et 1829

Etablie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

*L'Union-Incendie* est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par l'*Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions.*

**Assurances sur la Vie entière Mixtes, à terme fixe, dotales Rentes viagères**

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris ou à M. PÉRIER, agent principal, 39, Boulevard Paoli, à Bastia.

**Nouvelle Société Navale de l'Ouest**

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
*33, rue de l'Opéra, Bastia*

**Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée**

*Frêts avantageux*

Le vapeur *Saint-Paul* partira de Bastia vers les premiers jours d'avril, à destination des ports du Nord et Anvers.

On CHERCHE *prêteurs*

sur tre Hypothèque sur Immeubles à Bastia ou acheteurs à rémérè.

S'adresser à Maestracci François, *agréé*, 12, rue Napoléon.

***DÉMÉNAGEMENTS***

**pour tous les pays**

DÉPOT DE CADRES POUR MIROIRS

PRIX TRÈS MODÉRÉS

*A. PADOVANI, 7, Route du Cap*

BASTIA

**Maison J. Carbuccia et Fils**

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

**Maison J. Carbuccia et Fils**

## Les CRISES de NEW-YORK et de LONDRES

n'ont pas épargné le continent européen. Une grande Usine de Couverts de table s'est vue obligée de liquider son stock tout entier comprenant de la couverte entièrement bien entendue et en véritable métal anglais « Dos. »

« L'Argent-Dos » est un métal absolument blanc, qui conserve l'aspect de l'argent pendant 30 ans, et fait est absolument garanti.

« L'Argent-Dos » est la plus parfaite imitation de l'argent et coûte jusqu'ici.

Nous avons fait pour instruction de vendre ces couverts en véritable argent américain « Dos, » au prix de la vente d'avant et nous tient offrons, jusqu'à épuisement du stock, la collection suivante :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 6 couteaux de table en Argent Dos extra-fin | » | » | » |
| 6 fourchettes de table | » | » | » |
| 6 cuillères de table | » | » | » |
| 12 cuillères à café | » | » | » |
| 1 louche à soupe | » | » | » |
| 1 louche à lait | » | » | » |

**32 pièces en tout pour frs : 15.50.**

Ces 32 pièces vendues autrefois frs: 30, se vendent maintenant au prix minime de frs: 15.50, plus 1 fr. 50 pour port et frais d'emballage.

Les marchandises qui ne conviendront pas seront reprises.

Aussi dans les ménages où les restaurants où l'on fait usage de couverts en argent, il est recommandable, pour épargner, d'employer des couverts « Argent-Dos, » car ils rendent le même service que ceux en argent véritable et ils prennent, après l'usage journalier, même pendant des années, tellement la teinte de l'argent qu'il est impossible de les en distinguer, de plus ils sont inaltérables et d'une résistance illimitée.

Dans nombre de ménages aisés et de restaurants les plus recherchés, on ne sert depuis longtemps et constamment de couverts en argent « Dos » et ils sont considérés comme remplaçant très bien les couverts en argent si chers. Mais, au point de vue pratique également, les couverts en « Argent-Dos » sont préférables à ceux en véritable argent, car ils sont nettoyés avec plus de goût, plus d'élégance, de façon plus moderne et fort bien travaillés ; tandis que les couverts en argent, vu le prix élevé de l'argent, sont généralement faibles et ont peu de ressources. Il n'est pas nécessaire d'ajouter à ces faits d'autres explications, car il est évident que les couverts qui servent journellement doivent offrir plus de résistance.

Les commandes pour les couverts en « Argent-Dos » sont très nombreuses, de sorte que le stock sera probablement bientôt épuisé. Si vous voulez profiter de cette occasion unique, envoyez votre commande par retour du courrier. Nous expédions les couverts contre remboursement ou paiement d'avance ; s'adresser à

MAISON " CHRONOS " VIENNE VI (AUTRICHE) (affranchir les lettres à 25 centimes).

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

**JOSEPH LUCCHETTI**

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

*reconnues supérieures dans le Monde entier*

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

*FERS* I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

*Tapisserie et Vitres*

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — *Outils*

*Appareils soigneux de tous systèmes*

MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

*Prix de Réclame*

Plans et Devis à titre absolument gracieux

*Essences et Pétroles*

*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.

*Pétrole épuré* en fûts for de 50 litres.

*Pétrole de Sureté*, marque *Photonie*, en bidonnets de 5 litres.

*Naphtacycle*, essence spéciale pour automobiles.

*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence* 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

**LE MONITEUR DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION E : contient une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Pages.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ADEL. GOUBAUD, Éditeur, 7, r. du 4-Septembre

**RHUM FOX-LAND**

Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**Cedratine**

LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE

M^me L. R. MATTEI
à Bastia (Corse)

*Installation à Gaz*

JEAN CINI

ET OUVRIER DU GAZ

Bastia, 13, *Boulevard Paoli*

Seul Dépositaire

DU BEC GRANOUX

*Le Directeur-Gérant*

J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

**Pour faire de bons placements**

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

*Demandez au Directeur de la* REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 40, *rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement un journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez compte auprès de la vérité de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN. ÉTRANGER : 10 FRANCS.

**MAUX DE JAMBES**

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.

*Marseille, le 30 Novembre 1908.*

Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.

Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le Gacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen. Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, Boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour maternité. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

**Manufacture de Toile et Linge de table**

Fabrique de lingerie fine à la main

*Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures*

LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868

CHARLES THERMOZ, Successeur

Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.

Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.

*Les envois sont faits franco*

**N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Cent.**

QUI INDIQUE TOUT POUR

Publication mensuelle vendue à 1 franc. Prime : 50 cent. — Abonnement d'un an : 5 fr. 50.

A. CLAVEL, Editeur, 43, rue Blanche, PARIS.

CHEVEUX Teinture Hahn

*Quiconque possède* 5 ARES DE TERRE

a intérêt et profit à lire

LA VIE A LA CAMPAGNE

LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT

Des TRAVAUX } de la
Des PRODUITS } Campagne
Des PLAISIRS }

En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS

Extrait d'un Jugement : 6 fr. 25

**Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express**



TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 101

MARDI 11 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



00201

BIBLIOTHÈQUE BASTIA


LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever. 4 h. 59 m. — Coucher, 5 h. 38 m.
Premier quart., le 7 — Pleine Lune, le 11.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Léon I.
Fête de Demain : Saint Jules.

10 AVRIL

## Chambre des Députés

### Les Surveillants Militaires

*Proposition de Résolution*

### de M. Dominique Pugliesi-Conti

*Séance du 1er avril*

La Chambre continue la discussion du budget des Colonies.

*Titre III. — Services pénitentiaires*

« Chap. 57. — Administration pénitentiaire. — Personnel. 2,412,000 fr. »

Sur ce chapitre, une proposition de résolution est présentée par M. Dominique Pugliesi-Conti. Elle est ainsi conçue :

« La Chambre invite le Gouvernement à mettre à l'étude l'inscription au budget de l'exercice des crédits nécessaires pour assurer aux surveillants militaires coloniaux des retraites égales à celles que la loi du 16 juillet 1908 a accordées aux officiers mariniers des équipages de la flotte, des assimilés du corps des armuriers de la marine et du corps des marins vétérans et que participent au bénéfice de cette nouvelle disposition les surveillants militaires déjà à la retraite. »

*M. le Rapporteur.* — Je demande la réserve de la proposition de résolution à la commission du budget.

*M. le Président.* — La parole est à M. Pugliesi-Conti.

*M. Dominique PUGLIESI-CONTI.* — Messieurs, je veux vous entretenir pendant quelques minutes à peine — car je me rends compte que les instants de la Chambre sont précieux — du corps militaire des surveillants coloniaux.

Ce corps, fondé en 1854, s'est toujours vu assimilé aux sous-officiers de la marine, à tous les points de vue, au point de vue de la retraite comme au point de vue constitutif du corps lui-même. Une loi du 20 novembre 1867 a réorganisé ce corps et, conformément aux articles 23 et 24 dont je ne veux pas vous donner lecture pour abréger la discussion, l'assimilation a été confirmée. Une loi du 8 août 1879, ainsi que la loi du 8 août 1883, sont venues apporter une amélioration à la situation [illegible] surveillants militaires et des sous-officiers de la marine, c'est-à-dire des officiers mariniers. Cela ne veut pas dire que les surveillants militaires ne se soient plaints depuis cette date, avec quelque raison, de la modicité de leurs traitements. Ils ont adressé différentes réclamations au ministère des colonies et il leur a toujours été répondu à peu près dans ces termes : « Le corps des surveillants étant régi par les lois de la marine, au point de vue de la retraite, n'est susceptible d'aucune modification, tant qu'une modification concernant les officiers mariniers, sur le même sujet, n'interviendra pas. »

Or, par une anomalie singulière, il se trouve qu'une loi de janvier 1905 a améliorè la retraite des officiers mariniers et qu'elle a oublié les surveillants militaires.

Il semble qu'il y ait là une injustice et une omission regrettables et qu'il y ait lieu de rétablir la même disposition favorable aux uns et aux autres. (Très bien ! très bien !)

Je n'ai pas besoin de vous dire combien est pénible le service des surveillants ; il l'est devenu encore beaucoup plus dans ces dernières années. Depuis 1900, ils ont, en outre de leur service habituel, la charge du service de nuit qui était précédemment confié à l'infanterie coloniale ; ils font douze heures de service de jour, trois de nuit, sont quatre heures de service quotidien, sans un jour de repos. Ils n'ont pas l'avantage commun à la plupart des employés occupés en France dans des conditions de service à peu près identiques, les douaniers, les gardes d'octroi, les agents de police, d'avoir un jour de repos sur deux. Ils ont à servir d'une façon constante quinze heures par jour. C'est exorbitant. (Très bien ! très bien !)

N'oublions pas aussi que, depuis 1897, le service des surveillants militaires se trouve uniquement fait à la Guyane, c'est-à-dire dans un pays au climat meurtrier et au soleil torride ; ce fait a aggravé singulièrement les charges de ces bons serviteurs du pays ; lorsqu'ils allaient en Nouvelle-Calédonie, ils pouvaient trouver, en passant d'une colonie à l'autre, quelque délassement ; leur santé se rétablissait en Calédonie si elle avait souffert à la Guyane, et ils partageaient presque la dure existence des forçats qu'ils ont qui a dû être bien payée lorsqu'elle s'est chargée de vous et qui sera de nouveau largement rémunérée... Laissons le passé... Ne songeons qu'au présent... Votre condition va changer tout à fait, mon enfant... Hier encore, vous n'étiez qu'une humble ouvrière... Aujourd'hui, vous n'avez plus besoin de travailler et vous devez en éprouver une très vive satisfaction.

Sincèrement, Gabrielle répondit :

— Je ne me plaignais pas de mon sort, madame.

— Il n'avait pourtant rien d'enviable, constata Mme de Langeville... Que seriez-vous devenue si vous étiez restée une misérable couturière ?... La travail est pénible ; les clientes sont difficiles, nerveuses... J'en parle savamment, et je me reproche aujourd'hui d'avoir trop souvent montré à votre égard un excès de sévérité...

— Ah ! madame...

— Qu'aurait été votre existence ?... Vous auriez épousé quelque ouvrier, quelque petit employé, un homme au-dessous de vous, de goûts grossiers et vils... Aucune misère conjugale ne vous eût été épargnée... Des maternités trop rapprochées auraient flétri en quelques années votre jeunesse et votre beauté... Heureuse encore si votre mari n'avait pas contracté quelques uns de ces vices odieux de la basse classe qui vous auraient privée du nécessaire, vous et votre petite famille !... Ah ! je sais comment cela se passe dans votre milieu, car je suis souvent appelée, en ma qualité de dame patronesse, à soulager bien des maux dont les causes ne varient guère !

Avec sa douce fierté, Gabrielle riposta :

— Il ne faut pas trop généraliser, madame... Les ouvriers, en très grande majorité, sont pas honnêtes qu'on ne le dit... Si on les calomnie trop souvent, c'est qu'on ne les connaît pas !

La grande dame concéda :

— Eh bien ! oui, je l'accorde... Il y a des exceptions... Mais enfin, mon enfant, vous n'étiez point faite pour rester parmi ces gens-là !

— Je n'ai jamais rougi de ma situation.

— Comme vous voudrez ! prononça Sidonie... Revenons à ma tâche... Elle est délicate... Elle est même un peu pénible, je vous en préviens, ma petite Yvonne !...

Le cœur de la jeune fille se mit à battre.

— Je tremble en vous écoutant, madame !

— Il faut, au contraire, vous rassurer... Je vais vous parler de votre mère.

Gabrielle se troubla. Sidonie reprit :

— Vous êtes assez intelligente pour avoir deviné déjà que si elle n'a pu veiller efficacement sur vous, c'est qu'elle n'était pas libre de ses actions.

— Je ne sais pas, madame... Je n'ai pas eu le temps de m'interroger à ce sujet...

— Votre mère a été très malheureuse.

— Vraiment !... comme je la plains !

— Et pourtant, elle comptait parmi les privilégiés de ce monde !

— Que lui est-il donc arrivé ?

— Ecoutez, Yvonne !... Il m'en coûte beaucoup de vous apprendre cela... Il faut pourtant que vous soyez renseignée pour comprendre la sévérité où votre mère s'est trouvée de se cantonner envers vous comme elle l'a fait !...

— Vous pouvez parler, madame, en toute sécurité, répliqua Gabrielle un peu pâle... Ce n'est pas à moi à juger ma mère... Si son cœur m'est resté, malgré tous les obstacles qui nous séparaient, je ne peux, au contraire, que l'en aimer davantage.

Mme de Langeville répondit avec chaleur :

— C'est bien, Yvonne, de parler ainsi... Je m'attendais à cette réponse, du reste, car je n'ai pas été longtemps à douter la bonté de votre nature !...

— Je ne crois pas qu'il y ait des enfants qui auraient pu répondre autrement, madame !

— Si fait, il y en a.

— Tant pis pour eux !

*(A suivre).*

**LA VOGUE est au CAFE EXPRESS et au CHOCOLAT EXPRESS du GRAND BAR SOAVI.**

## Chambre des Députés

### Les Surveillants Militaires

*Proposition de Résolution*

### de M. Dominique Pugliesi-Conti

*Séance du 1er avril*

La Chambre continue la discussion du budget des Colonies.

*Titre III. — Services pénitentiaires*

« Chap. 57. — Administration pénitentiaire. — Personnel. 2,412,000 fr. »

Sur ce chapitre, une proposition de résolution est présentée par M. Dominique Pugliesi-Conti. Elle est ainsi conçue :

« La Chambre invite le Gouvernement à mettre à l'étude l'inscription au budget des dépenses nécessaires pour assurer aux surveillants militaires coloniaux des retraites égales à celles que la loi du 16 juillet 1908 a accordées aux officiers mariniers des équipages de la flotte, des assimilés du corps des armuriers de la marine et du corps des marins vétérans et que participent au bénéfice de cette nouvelle disposition les surveillants militaires déjà à la retraite. »

*M. le Rapporteur.* — Je demande la réserve de la proposition de résolution à la commission du budget.

*M. le Président.* — La parole est à M. Pugliesi-Conti.

*M. Dominique PUGLIESI-CONTI.* — Messieurs, je veux vous entretenir pendant quelques minutes à peine — car je me rends compte que les instants de la Chambre sont précieux — du corps militaire des surveillants coloniaux.

Ce corps, fondé en 1854, s'est toujours vu assimilé aux sous-officiers de la marine, à tous les points de vue, au point de vue de la retraite comme au point de vue constitutif du corps lui-même. Une loi du 20 novembre 1867 a réorganisé ce corps et, conformément aux articles 23 et 24 dont je ne veux pas vous donner lecture pour abréger la discussion, l'assimilation a été confirmée. Une loi du 8 août 1879, ainsi que la loi du 8 août 1883, sont venues apporter une amélioration à la situation [illegible] surveillants militaires et des sous-officiers de la marine, c'est-à-dire des officiers mariniers. Cela ne veut pas dire que les surveillants militaires ne se soient plaints depuis cette date, avec quelque raison, de la modicité de leurs traitements. Ils ont adressé différentes réclamations au ministère des colonies et il leur a toujours été répondu à peu près dans ces termes : « Le corps des surveillants étant régi par les lois de la marine, au point de vue de la retraite, n'est susceptible d'aucune modification, tant qu'une modification concernant les officiers mariniers, sur le même sujet, n'interviendra pas. »

Or, par une anomalie singulière, il se trouve qu'une loi de janvier 1905 a amélioré la retraite des officiers mariniers et qu'elle a oublié les surveillants militaires.

Il semble qu'il y ait là une injustice et une omission regrettables et qu'il y ait lieu de rétablir la même disposition favorable aux uns et aux autres. (Très bien ! très bien !)

Je n'ai pas besoin de vous dire combien est pénible le service des surveillants ; il l'est devenu encore beaucoup plus dans ces dernières années. Depuis 1900, ils ont, en outre de leur service habituel, la charge du service de nuit qui était précédemment confié à l'infanterie coloniale ; ils font douze heures de service de jour, trois de nuit, sont quatre heures de service quotidien, sans un jour de repos. Ils n'ont pas l'avantage commun à la plupart des employés occupés en France dans des conditions de service à peu près identiques, les douaniers, les gardes d'octroi, les agents de police, d'avoir un jour de repos sur deux. Ils ont à servir d'une façon constante quinze heures par jour. C'est exorbitant. (Très bien ! très bien !)

N'oublions pas aussi que, depuis 1897, le service des surveillants militaires se trouve uniquement fait à la Guyane, c'est-à-dire dans un pays au climat meurtrier et au soleil torride ; ce fait a aggravé singulièrement les charges de ces bons serviteurs du pays ; lorsqu'ils allaient en Nouvelle-Calédonie, ils pouvaient trouver, en passant d'une colonie à l'autre, quelque délassement ; leur santé se rétablissait en Calédonie si elle avait souffert à la Guyane, et ils partageaient presque la dure existence des forçats qu'ils ont charge de surveiller. Je suis sûr qu'ils méritent ainsi la sympathie de toute la Chambre. (Très bien ! très bien !)

Les charges de leur service ont été tellement reconnues que leurs chefs directs ont demandé une augmentation d'effectif, afin d'alléger un service par trop pénible. Il a été répondu que c'était impossible, parce que le budget de 1867, entrevoyait quatre surveillants pour 100 condamnés ; c'est exact ; mais le décret prévoyait aussi que les surveillants militaires recevraient en grande partie leur destination pour la Nouvelle-Calédonie.

Il prévoyait également que les gardes de nuit seraient faites par des patrouilles d'infanterie de marine. Aujourd'hui, ils n'ont plus ces avantages, c'est vous dire que leurs charges de service se sont singulièrement accrues. Néanmoins les habitudes de dévouement de ces excellents employés sont telles que nous n'avons jamais reçu aucune récrimination de leur part.

Et cependant n'auraient-ils pas le droit de se plaindre de la très grande inégalité qui existe entre eux et d'autres fonctionnaires coloniaux, comme, par exemple, les sous-officiers de l'infanterie coloniale qui, au bout de quinze ans, sont retraités avec un emploi civil assuré ? Nos surveillants militaires, qui sont aussi des sous-officiers et qui ont un service colonial plus constant que celui des sous-officiers de l'infanterie coloniale, sont astreints de passer vingt ans à Cayenne avant d'avoir droit à leur retraite. Ils se retirent trop souvent dans un état de santé précaire et se trouvent dans l'impossibilité, à quarante-six ou quarante sept ans, de trouver une situation. Ils ont souvent beaucoup peiné physiquement ; leur cas mérite d'être pris en considération par la Chambre.

D'autre part, on a présenté une objection singulière ; on a dit : « Nous avons fait cet avantage aux sous-officiers de la marine, parce que nous avons voulu favoriser un corps navigant. » Dans ce corps navigant on assimilable à ce corps navigant, il y a des personnes qui ne naviguent pas.

Je ne veux pas examiner la part de service que peuvent consacrer à la navigation des maîtres musiciens, des sous-chefs de musique des ports, voire des guetteurs sémaphoriques, qui sont cependant bénéficiaires des dispositions de la loi de 1905, aussi bien que les officiers mariniers. Mais il me faut dire cependant que les surveillants militaires assurent à la Guyane un service important de navigation.

Ai-je besoin de rappeler que la Guyane n'a pas de routes, ou bien peu ? Elle a 300 kilomètres de côtes, et c'est le long de ces côtes que sont établis un grand nombre de pénitenciers ; il s'en trouve également dans l'intérieur du pays, le long des rivières et des fleuves ; le long du fleuve Maroni, par exemple, il y a quinze pénitenciers qui comptent 6,000 détenus, sans oublier les îles du Salut. Et je ne parle pas de la nécessité de servir constamment, aussi bien que la population pénitentiaire. Or, tous les transports se font par embarcations et toutes les embarcations sont conduites par les surveillants militaires.

Ces services de navigation sont tellement bien organisés, messieurs, qu'à Cayenne, aux îles du Salut, Kourou, Saint-Laurent Saint-Jean-du-Maroni, il y a des chefs de dépôt, et il y a des équipes qui sont aptes au commandement et au service des machines.

On dira que c'est l'exception et que les surveillants ne servent pas tous dans les mêmes conditions. C'est une erreur, parce que les maladies, les convalescences, les congés font qu'il n'y a pas de personnel absolument spécial et particulier pour le service de la navigation. A tour de rôle, chaque surveillant est appelé à servir.

Enfin, et voici une preuve péremptoire, bien que douloureuse, que les surveillants naviguent. Voici la liste des malheureux qui se sont noyés en service commandé rien que dans ces dernières années :

Surveillant Santhon, noyé à Téroube ;
Surveillant Vigot, noyé aux îles du Salut ;
Surveillant Brunese, noyé à Saint-Laurent ;
Surveillant André, noyé à Nouméa ;
Surveillant Le Roux, noyé à Saint Laurent ;
Surveillant Matrais, noyé à Mana ;
Surveillant Renaud, noyé à Cayenne ;
Surveillant Revel, noyé à Saint-Laurent ;
Surveillant Belmet et commandant de pénitencier Remy, noyés aux îles du Salut.

Je crois, messieurs, que voilà des preuves, hélas ! irréfutables que les surveillants militaires pratiquent la navigation. (Très bien ! très bien !)

*M. le Ministre des Colonies.* — J'accepte très volontiers votre proposition de résolution, d'autant plus qu'à quatre reprises mon département s'est fait l'interprète des surveillants militaires dont vous parlez, auprès du département des finances. Mon prédécesseur a écrit à ce sujet à M. le Ministre des Finances, le 18 juin 1909, le 30 décembre 1909, le 5 août 1910 et le 19 décembre 1910. En raison du coût élevé de la réforme, le ministre des finances l'a toujours ajournée, mais par ces quadruples rapports de mon ministère vous pouvez voir que son adhésion est acquise à la proposition de résolution que vous présentez. (Très bien ! très bien !)

*M. Dominique PUGLIESI-CONTI.* — Je vous remercie, Monsieur le Ministre. Je voudrais cependant une promesse ferme et précise. [illegible] pas rien de plus : la décision dépend de M. le Ministre des finances.

*M. Dominique PUGLIESI-CONTI.* — Je demande que la Chambre décide de la question et exprime son désir de vous voir étudier d'une façon tout à fait satisfaisante pour les intéressés, ma proposition.

Devant votre acquiescement je n'insiste pas et n'expose pas plus longtemps d'autres et nombreux arguments, mais il s'agit de donner une preuve efficace des sentiments de reconnaissance que nous devons à de braves auxiliaires de la justice et de la société et je constate avec plaisir les sentiments unanimes dans ce sens de la Chambre. (Très bien ! très bien !)

*M. le Président.* — Il n'y a pas d'opposition à la proposition de résolution de M. Pugliesi-Conti ?...

*Elle est adoptée.*

## LA QUESTION DES PRIMES
### A L'OLEICULTURE

Les sénateurs et députés de la Corse se sont réunis pour examiner les protestations qui se sont élevées de divers côtés contre les dispositions inscrites dans le projet de loi de Finances de 1911 concernant la distribution, en Corse, des primes à l'Oléiculture prévues par la loi du 13 avril 1910.

Après une étude très attentive de la question, ils ont décidé, d'un commun accord, de publier la déclaration suivante :

Le montant des primes qui vont être distribuées annuellement aux propriétaires des oliveraies de France s'élèvera vraisemblablement à quelque 1,900,000 francs. Des deux millions consacrés à l'oléiculture, en effet, il faut déduire (art. 76 du projet de Loi de Finances) :

1° Les sommes *nécessaires pour* l'acquittement des frais de surveillance et de contrôle ;

2° Une somme pour être attribuée aux

---

157. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XI

TOUS LES TROIS

— Madame, si la visiteuse d'une voix entrecoupée, les paroles me manquent pour vous remercier de ce que vous voulez bien tenter pour moi.

— Ne parlons pas de cela, poursuivit Sidonie en lui désignant un fauteuil... Plus tard, quand j'aurai réussi, il sera temps... pour le moment, asseyez-vous et causons.

Toujours oppressée, Gabrielle obéit.

— Comment vous appelez-vous ? demanda Mme de Langeville.

Fidèle aux recommandations de Julot, l'ouvrière artiste :

— Yvonne...

— Et non plus Gabrielle comme j'avais l'habitude de vous appeler moi-même ?

— Depuis que j'ai appris la vérité sur ma naissance, j'ai repris le nom qui m'appartenait.

— Racontez-moi tout ce que vous vous rappelez de votre enfance.

— Malheureusement, madame, je ne me souviens de rien... J'étais trop jeune lorsqu'on m'a confiée à Mme Mailloche.

— Avant tout, cette femme a-t-elle été bonne pour vous ?

— Aussi bonne qu'elle a pu. Elle m'a élevée comme si j'étais vraiment son enfant.

— C'est bien. On lui en tiendra compte... Maintenant, dites-moi ce qu'elle vous a appris concernant vos parents ?

— Je sais que j'ai été en nourrice à Saint-Gratien.

— Et vous connaissez le nom de la femme qui vous soignait ?

— Elle s'appelait Madeleine Guépard ; son mari était jardinier.

— Mme Mailloche ne vous a pas désigné la personne qui vous a confiée à cette Mme Guépard ?

— Non, madame, elle ne m'en a pas parlé.

— Supposez-vous cependant qu'elle était renseignée à ce sujet ?

— Je ne le crois pas, madame, car du moment où Mme Mailloche est reconnu qu'elle n'était pas mère, elle n'avait aucun intérêt à ne pas me dévoiler tout ce qu'elle savait.

Sidonie réfléchit un moment et poursuivit :

— Ne nous occupons plus de cette femme

associations agricoles qui organisent des champs d'expériences ou de démonstration de la lutte contre les parasites de l'olivier.

Si l'on voulait attribuer à la Corse une somme proportionnelle à la superficie de ses oliveraies, il faudrait, d'après les chiffres de la statistique agricole de 1892, qui sont les seuls que l'on puisse invoquer ici, fixer cette somme à 300.000 francs environ (1). Or, ce n'est qu'une somme de 175.000 francs que l'on projette de répartir, chaque année, entre les propriétaires des oliveraies corses.

Est-ce à dire, cependant, que la Corse ait intérêt à réclamer le droit commun ?

Il faut noter qu'aux termes de l'art. 75, seuls participeront à la prime les propriétaires qui labourent leurs oliveraies une fois par an, qui taillent et fument leurs arbres une fois tous les cinq ans, et qui, en outre, appliqueront les traitements prescrits contre les parasites de l'olivier. Or, il est très certain qu'en Corse, les propriétaires qui remplissent les conditions ci-dessus sont une infime minorité. Dès lors, l'application à la Corse du régime commun aurait pour conséquence de réduire à presque rien le supplément à titre de prime.

On a fait valoir que, si l'application à la Corse du régime commun doit, dans les commencements, désavantager ce département, elle aura, d'autre part, un effet salutaire d'inciter les propriétaires des oliveraies corses à cultiver celles-ci. Mais on n'a pas pris garde que le projet de la Commission du budget, s'il est voté, conduira au même résultat. Il stipule, en effet, (art. 76), que la somme de 175.000 francs allouée à la Corse bénéficiera *exclusivement aux propriétaires qui cultivent leurs oliveraies.*

En définitive, l'attribution à la Corse d'une somme en quelque sorte forfaitaire de 175.000 francs ne sera préjudiciable au département que le jour où la plus grande partie des oliveraies y seront cultivées dans les conditions indiquées à l'art. 75. Quelque confiance que l'on ait dans les progrès prochains de l'agriculture corse, il est permis de douter que ce jour doive venir *avant le terme de dix ans au bout duquel l'application de la loi du 13 avril 1910, substituant des primes à l'oléiculture, doit prendre fin.* Et s'il devait venir plus tôt, rien n'empêcherait de réclamer pour la Corse, à ce moment, le droit commun.

Quant à ceux qui s'en étonne de demander que les propriétaires corses participent à la répartition générale des primes, sans que l'on exige, pour leurs propriétés, les mêmes façons culturales qui seraient exigées sur le continent, il nous paraît impossible d'y arrêter. Une proposition de ce genre n'aurait aucune chance d'être acceptée du Parlement.

Comme conclusion, les Députés de la Corse estiment unanimement que l'intérêt bien compris du département veut le maintien des dispositions adoptées par la Commission du budget. Ils se réservent, toutefois, au cas où le fonctionnement du régime, actuellement proposé se révélerait, à l'épreuve, des avantages pour le département de demander l'année prochaine, au cours de la discussion de la Loi de Finances, non les modifications qui seraient apparues comme nécessaires, mais l'application pure et simple du droit commun.

Paris, le 5 avril 1911.

GABRIELLI, GIACOBBI, PERALDI, *sénateurs*, ARRIGHI, BALDY, LAUDAT, PIERANGELI, PUGLIESI CONTI, *députés*.

(1) D'après la statistique agricole de 1892, la superficie totale des oliveraies de France est de 133.420 hectares, et la superficie des oliveraies corses de 12.220 hectares.

$$\frac{1.900.000 \times 12.220}{133.420} = 200.021.$$

Si l'on voulait déterminer la part de la Corse, en tenant compte de ce qu'elle produit comme huile, cette part, — toujours en prenant comme base de calcul les chiffres de la statistique agricole, — se réduirait à 115.000 francs environ. Et si l'on voulait considérer la valeur de l'huile produite, elle tomberait à environ 95.000 fr.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 avril.

N'était la nouvelle et importante baisse de notre Rente qui recule à 96.17, le marché témoignerait de dispositions très satisfaisantes. Les Fonds Etrangers conservent la plus grande partie de l'avance prise hier comme l'Extérieure à 88 10, le Portugais à 66.40 et le Serbe à 90.05 ou l'ancienneté comme le Turc à 93.05. Emprunts Russes fermes. Nos Grandes Institutions de Crédit se présentent en excellente tendance : Le Crédit Lyonnais passe à 1.484. On a négocié le Crédit Foncier à 837 et la Société Générale à 782.

Les actions sires du Comptoir National d'Escompte, réunis hier lundi en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1910 s'élevant à 25.283.307.78 de bénéfices et fixé le dividende à 35 fcs par action contre 32.50.

Samedi 8 avril sera close la souscription aux 40.000 actions nouvelles de 250 frs de la Banque Transatlantique réservées aux actionnaires et porteurs de parts au prix de 200 frs. On verse 1 à 2.50 en souscrivant et le solde dans proportions et aux époques fixées par le Conseil.

Sont émis à 5.430 Valeurs de transport activement traitées. Les industrielles et Métallurgiques russes sont toujours animées. Les titres sucrières gagnent une nouvelle fraction : Rio 1.706.

En Banque, l'Anglo French Mercantile s'avance à 28.50.

Parmi les valeurs minières, la Cobalt Star Mining Cy s'échange à 7.50.

Au groupe pétrolifère le Ferghana Oil Field est en nouveau progrès à 40.75. Pétroleum Rasennes Preferred est ferme à 3.90.

On recherche à 470 l'obligation 5 0/0 très hypothéquée de l'Est Central Chilien.

Grands Chemins Français bien tenus.

## L'OUVERTURE du CYRNOS-PALACE

C'est avant-hier soir, ainsi que le *Petit Bastiais* l'avait annoncé depuis plusieurs jours, qu'a eu lieu l'ouverture du *Cyrnos-Palace*, le nouvel hôtel dont la construction a été tout récemment terminée.

Dépourvue de tout appareil officiel, cette inauguration si impatiemment attendue, a permis à tous ceux qui croient en l'avenir de notre ville de se réunir autour des coquettes tables dressées dans la vaste salle à manger de l'établissement.

Le nombre des convives, la présence de quelques charmantes Bastiaises, un menu excellemment préparé, un orchestre des mieux composés, tout a contribué à augmenter le charme de cette agréable soirée qui marque pour Bastia le commencement d'une ère nouvelle.

Si nous n'avions déjà donné à nos lecteurs toutes les indications nécessaires au sujet de l'aménagement du *Cyrnos-Palace*, nous dirions combien a été remarquée la merveilleuse décoration du grand hall de l'Hôtel, et avec quelle parfaite connaissance du confort moderne l'aménagement des diverses salles a été compris et effectué.

Au lendemain de l'ouverture de ce superbe établissement dont Bastia peut être fière, et qui, sans être inutilement luxueux, réunit cependant les dernières innovations en matière d'industrie hôtelière, notre devoir est de renouveler nos félicitations à M. Frunacci, le sympathique architecte, aux entrepreneurs, MM. Santoni et Sanguinetti, aux dévoués membres du Conseil d'administration qui ont veillé à la parfaite exécution des travaux, et d'adresser enfin tous nos éloges à M. et Mme Rivollier auxquels la direction de l'Hôtel vient d'être confiée, et qui déjà, par la parfaite organisation du dîner d'ouverture, nous ont permis d'apprécier les hautes qualités dont ils vont être appelés à faire preuve au cours de l'exploitation qu'ils viennent d'entreprendre si brillamment.

## Le Raid Nice-Calvi-Nice

*Une belle leçon d'énergie et de courage*

La Course Nice-Calvi-Nice, qui aura lieu du 16 au 23 avril, pendant les vacances de Pâques, sera le grand événement de ce printemps, car, pour la première fois, les aviateurs, de plus en plus audacieux, vont tenter un vol de 340 kilomètres, aller et retour, au-dessus de la mer.

Certes, nous n'ignorons pas que l'Administration de la Marine a promis son concours pour cette épreuve prodigieuse et que des torpilleurs sillonneront la Méditerranée, indiquant leur route aux hommes volants, prêts à les recueillir en cas d'accident ; mais ce spectacle, tout de même, aura une sensation angoissante, en songeant que le péril affreux sera plus grand et que, si en tombant sur terre, on risque sa vie, on peut s'en tirer parfois avec quelques blessures, tandis que les pionniers de la navigation aérienne, qui vont effectuer le voyage de Nice en Corse, malgré les torpilleurs, risqueront de s'engloutir à jamais et d'avoir la Grande-Bleue pour tombeau. Aussi, peut-on dire que la course projetée attire déjà l'attention de l'Europe entière sur la nouvelle voie aérienne qu'on va frayer aux géné ns et aux futures entre Nice-la Belle, cette perle de la Côte d'Azur, et l'altière et attirante Corse, l'Ile de Beauté, de nos poètes contemporains.

M. le lieutenant Bagnis, qui a formé le dessein d'aller de Nice au Tanaïs, en passant par la Corse et la Sardaigne, a démontré que la course projetée peut être effectuée, et plusieurs aviateurs sont inscrits à l'heure actuelle.

On demeure stupéfait, en présence de l'intrépidité de ces pilotes de quelques mois qui s'élancent bravement, témérairement, au-dessus de l'immensité, sans repères et sans guides, jusqu'à l'invisible, et le quatrain presque prophétique suivant, d'un vieux poète, nous revient à la mémoire :

Quand je devrais, nouvel Icare,
De ma chute orgueilleuse, étonner l'Univers,
Je veux, sur les pas de Pindare,
M'élever très haut dans les airs.

Ils étonnent bien l'Univers, en effet, ces jeunes hommes, que la grisette de l'aviation subjugue au point qu'aucun d'eux ne songe aux dangers.

Depuis les premières victimes du sport aérien ; depuis Chavez tué près du but, après avoir triomphalement franchi les Alpes, que de martyrs du Progrès sont morts ou meurtent encore, fauchés dans leur prime jeunesse !!

Ils sont bien, pour la plupart, les fils de ces fiers Gaulois, qui ne craignaient qu'une seule chose : voir le ciel tomber sur leur tête.

En Corse, c'est la vieille citadelle aux remparts gigantesques de Calvi, où tant de sanglantes et homériques batailles furent livrées entre Corses, Génois et Anglais, qui aura l'honneur de recevoir, fêter, acclamer les aviateurs inscrits.

C'est au centre d'un des plus beaux panoramas du monde, sur la rive d'un golfe merveilleux, en face de hautes cimes aux neiges immaculées et éternelles, que le soleil dore ou rosit chaque soir, que vont atterrir les intrépides conquérants de l'espace et ce sera, pour les étrangers accourus vers ce coin de Corse privilégié, un spectacle impressionnant, bien connu des touristes, dont ils garderont un ineffaçable souvenir.

(*Le Petit Niçois*).

### MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 avril, à 2 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Walk-Over, marche, | Romsberg. |
| La Petite Mariée, ouv., | Lecocq. |
| Sobre las Olas, valse, | Rouas. |
| La Fille du Tambour Major, | Offenbach. |
| Polka des Commères, | Allier. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

### AUGMENTATION DU REVENU

Toute personne âgée désirant assurer le repos de sa vieillesse peut se constituer de gros revenus par la Rente Viagère. Elle aura, en traitant avec LE PHÉNIX Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), 33, rue Lafayette, Paris, la certitude de vivre de ses rentes, sans aléas ni formalités pour leur paiement. Cette Compagnie présente à cet égard une sécurité absolue. Aucune ne peut offrir plus d'avantages, plus de facilités, plus de garanties à ses rentiers. S'adresser à son siège social ou à ses agents généraux.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLCANI. — Le gouvernement vient de faire remise gracieuse à la veuve et aux héritiers de M. Giorgetti, ancien syndic des gens de mer, des sommes dont ils sont encore redevables sur celle de 12.521.25 mise à la charge de M. Giorgetti par décision ministérielle du 3 janvier 1902.

CASTELLARE-DI-CASINCA. — La nommée Rosini Andrée, ménagère, s'est blessée accidentellement d'un coup de revolver à la jambe gauche.

Elle a été transportée à l'hôpital civil de Bastia, par les soins de l'Assistance publique.

BOCOGNANO. — Le conseil municipal de Bocognano était convoqué pour procéder à l'élection du maire, en remplacement de M. Martin Muracciole. L'entente n'est faite sur le nom de M. l'adjoint Grimaldi, qui a été élu maire.

NURO. — Un vol de plusieurs quintaux de bois de chauffage a été commis au préjudice du sieur Cruciani Simon, cantonnier, dans sa propriété sise au lieu dit « Chiosella, » territoire de Nuro.

Cruciani a porté plainte et la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

BONIFACIO. — M. Manent, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines dans les Hautes-Pyrénées, est nommé receveur à Bonifacio.

PRUNELLI-DI-FIUMORBO. — Les auteurs de l'assassinat du nommé Lucrelli Charles, cultivateur, qui a été trouvé dans sa vigne, ne donnant plus signe de vie, restent encore inconnus.

Une première enquête a permis de constater que la victime avait été atteinte par quatre balles de revolver de calibre 8.

Une première balle, tirée par derrière, est restée logée dans la tête.

Une seconde a perforé le corps de part en part, pénétrant au-dessous de l'aisselle droite et sortant du côté opposé.

Lucrelli avait reçu deux autres blessures superficielles au bras et à l'épaule du côté droit.

Le nommé Colombani, qui travaillait à 250 mètres environ de la vigne de Lucrelli, a vu ce dernier s'enfuir en criant : « Que t'ai-je fait ? que t'ai-je fait ? » aussitôt arrêté que les deux premiers coups de feu avaient retenti.

Après les deux autres coups de revolver, Lucrelli, atteint mortellement, s'est affaissé.

Mais Colombani déclare n'avoir pu voir le meurtrier qui était caché dans le maquis.

## Au Théâtre des Variétés

Tin ! Tin !

Deux heures viennent de sonner au clocher de Saint-Jean. Une foule nombreuse se presse aux abords du Théâtre des Variétés, pour voir représenter *la Passion*, drame biblique en 7 tableaux, joué à Paris le vendredi saint, pendant le XIVe siècle.

Ce drame religieux fut interprété d'une façon irréprochable. Que dirais-je de Jésus dont le rôle fut dévolu à Xavier Marinis, sinon que cet acteur sut à ravir remplir son rôle de Christ, oui de Christ vraiment, car dans sa physionomie nous avons pu lire toute l'ardeur qu'il a mis, de façon à reconnaître moralement et physiquement à Jésus Christ.

Quelle belle et adorable *Madone* fit Mme Arthur Sabatelli, et il est inutile d'adresser à cet artiste des félicitations, tant elles sont profondes, rien ne saurait être assez grand que la valeur artistique de cette actrice.

Quand à M. Sabatelli (Stanterello) il jeta pour la circonstance sur son visage d'habitude comique, un peu de poudre de sévérité qui lui donna à s'y méprendre la physionomie de *Pilate* ; et ce *Nicodème*, interprété par le brillant artiste M. D. Soula, ce *Caïphe*, (S. Liparelli), *Longino* (G. Gambi), *Centurione* (A. Sabatelli), *Judas* (G. Battistelli), *Jacques* (G. Benini), *Jean*, rôle interprété par le nouvel artiste Venturini, *Mi-xandre*, A. Gennocchi ne remportèrent ils pas les applaudissements frénétiques de la foule.

Ah ! que cet *Ange de Bandinelli*, cette superbe *Bethsabée*, au sourire angélique, à la physionomie mélancolique Nelly Marino, cet *Antiquate* à la voix douce et belle de Peacetti, *Véronique*, Cecconi, et cette toujours allégre *Madeleine*, G. Battistella, furent charmantes, chacune dans leurs rôles respectifs.

Avant de terminer, je n'oublierai pas de féliciter l'orchestre qui joua pendant les entr'actes des fragments de musique sacrée des maîtres Mabellini, Cecchérini, Schubert, etc., etc.

A. P.

### SYNDICAT AGRICOLE DE LA CORSE

Les propriétaires et les cultivateurs qui désireraient effectuer des semis de cultures de carrasin, de trèfle jaune des sables, de fraisiers et de pommes de terre de moyenne saison, sont invités à s'adresser à M. le Professeur Départemental à Ajaccio, qui leur livrera gratuitement, les semences et les engrais nécessaires.

### Demi-malades

Vous en connaissez certainement de ces personnes qui, lorsque vous leur demandez : « Eh ! bien, dites-vous ? allez vous ? », vous répondent : « Bien, je ne peux pas dire que je suis malade, mais je ne suis pas bien portant. » Peut-être vous-même faites-vous cette réponse. Il y a quantité de ces demi-malades, des ces demi-bien portants qui se trouvent dans cet état justement parce que la maladie couve, pour employer le terme populaire.

Ils ont sincères ; ils ont été bien portants, ils ont éprouvé ce bien être, cette satisfaction, cet équilibre qui constituent l'état de santé, et ils veulent parfaitement qu'ils n'en jouissent plus.

Chez les uns, c'est le sang, qui est devenu pauvre et ne l'ayant pas régénéré, ils s'acheminent, lentement il est vrai, vers l'anémie, la faiblesse générale, la sénilité précoce.

Chez les autres, ce sont les nerfs dont on a trop usé et qui, n'ayant pas été soutiés, grincent, et les voilà candidats à l'épuisement nerveux, à la neurasthénie.

Chez d'autres enfin, c'est l'estomac, source de satisfaction, laboratoire des forces, qui commence à donner des signes de détresse, qui influent sur le physique et sur le moral.

A tous ces demi-malades, donnons un bon conseil, aussi bien le moment est bien choisi, car voici le printemps, époque favorable pour une bonne cure. Régénérez votre sang, tonifiez votre système nerveux, faites ce que l'on a fait de tout temps, une cure de printemps. Prenez les Pilules Pink, le grand régénérateur du sang, tonique des nerfs, c'est une excellente cure de printemps, et vous aurez retrouvé bientôt cette bonne santé dont vous déplorez la perte. Nous vous donnerons ici un exemple :

M. Joseph André, avenue des Templiers, n° 37 bis, à Epinal (Vosges), nous a écrit :

« Je n'étais pas absolument malade, mais je ne pouvais pas dire, loin de là, que j'étais bien portant. Je n'était jamais en train. Sans souffrir beaucoup, j'éprouvais constamment différents malaises qui me rendaient la vie désagréable. A l'automne dernier j'ai pris les Pilules Pink qui m'ont fait beaucoup de bien. Depuis, je mange avec meilleur appétit et digère parfaitement. Je crois que mon estomac commençait à être malade et que de là venait mon mauvais état de santé. Je suis tout à fait bien maintenant. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabin, 43, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

## Petite Gazette

### Nouvelles judiciaires

M. Martini, juge au tribunal de 1re instance de Sartène, est chargé pendant trois mois des fonctions de l'instruction, en remplacement de M. Gabrielli, nommé procureur de la République.

M. Patrimonio, juge de paix au Kroubs, est appelé aux mêmes fonctions à Bordj Menaiel, 3e classe.

### Assistance publique

Prévenus par la police, les assistants Spinelli, Maduras et Cesari se sont rendus, dimanche, dans un misérable réduit de la rue Droite, où logeait un pauvre malade, le nommé M., et l'ont transporté à l'Hôpital civil, où il a été admis d'urgence.

— Le même jour, les membres de l'Assistance publique accomplissaient un des actes de dévouement dont ils sont coutumiers.

Vers 2 heures et demie, la nommé Spaconi s'affaissait brusquement sur la place Saint-Nicolas, atteint d'une crise d'épilepsie. Les assistants Cesari et Amadei s'empressèrent de le transporter au local de l'Assistance où il reçut les soins nécessaires.

### Postes et Télégraphes

M. Volpi est nommé facteur des postes à Saint-Calais.

### Retraites ouvrières

M. Guesnu, rédacteur-adjoint au ministère du travail, passe au service des retraites ouvrières et paysannes.

### Commencement d'incendie

Un feu de cheminée, qui a occasionné un commencement d'incendie, s'est déclaré dimanche soir dans l'immeuble portant le numéro 10 de la rue des Terrasses, au rez-de-chaussée, où habite le sieur M. J.

Après quelques heures de travail, le feu a été éteint

Il n'y a pas de dégâts.

### Douanes

M. Mattei Alphonse est nommé préposé des douanes dans la direction de Nancy.

### Coups et blessures

Le nommé E. A., docker, âgé de 24 ans, a la main lasse.

Hier, dans l'après-midi, dans un mouvement de nervosité, il gratifia le sieur M. F., berger, âgé de 26 ans, d'un formidable coup de poing au visage et lui fit ainsi une blessure, heureusement peu grave.

M. F. a porté plainte à la police.

### A vendre

*Fonds de commerce* important à Bastia en pleine prospérité.

Clientèle ancienne et nombreuse.

S'adresser à M. le notaire Mingalon, Boulevard Paoli, 16.

### Contravention

Procès-verbal a été dressé contre la nommée L. M., épicière, âgé de 41 ans, pour avoir déposé un tas d'immondices devant son magasin situé dans la descente Romieu.

### A vendre

Mobilier neuf. Grandes armoires et bibliothèques.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.


## LA HERNIE

LES APPAREILS - CLAVERIE « BREVETÉS S. G. D. G. (Adoptés pour l'Armée, la Marine, etc.) SONT LES SEULS RADICALEMENT SCIENTIFIQUES

Les personnes atteintes de **Hernies, Efforts, Descentes**, savent dès l'apparition de la tumeur, qu'il est nécessaire de porter un appareil **capable de procurer une contention parfaite et douce de l'infirmité.**

Mais il est peut-être *plus indispensable encore* de veiller à ce que cet appareil soit bien, construit et appliqué par la main experte d'un Spécialiste dont la longue expérience et la haute réputation soient une garantie infaillible de succès.

Ce sera là la seule façon d'éviter non seulement les multiples inconvénients des bandages ordinaires, le plus souvent appliqués en dehors de tout bon sens, mais aussi les complications fatales qui 9 fois sur 10 ne reconnaissent pas d'autre cause que le port d'un appareil défectueux.

C'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir rappeler à nos lecteurs la présence parmi nous M. A. CLAVERIE, le renommé Spécialiste de Paris, dont la personnalité est bien connue dans notre région qu'il visite régulièrement depuis de longues années.

M. A. CLAVERIE recevra de 9 h. à 5 h., dans les villes suivantes et nous ne saurions trop engager ceux qui souffrent de hernies à profiter des bons conseils de cette haute expérience professionnelle :

AJACCIO, mercredi 12 avril, (de 9 h. à 5 h.), jeudi 13, (de 9 h. à 5 h.), vendredi 14, (de 9 h. à 2 h.), Hôtel de France.

CORTE, samedi 15 avril, (de 9 h. à 3 h.), Hôtel Paoli.

CALVI, dimanche 16 avril, (de 9 h. à 5 h.), Hôtel Colombani.

L'ILE-ROUSSE, lundi 17 avril, (de 9 h. à 5 h.), Hôtel Degiovanni.

BASTIA, mardi 18 avril, (de 9 h. à 5 h.), mercredi 19, (de 9 h. à 5 h.) et jeudi 20, (de 9 h. à midi), Hôtel de France.

CEINTURES VENTRIÈRES CLAVERIE. — NOUVEAUX MODÈLES PERFECTIONNÉS pour Maladies du ventre, Obésité, Opérations ou Déplacements des Organes, etc.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00202

### COURSE DE PARIS

8 avril — 10 avril

Rentes de 3 0/0 anciens . 96.05 — 96.15
de 3 0/0 amortis. . 96.00 — 96.00

ex-coupon

## Conseil Général

*L'élection d'Olmeto*

Olmeto, 10 avril.

Les opérations électorales du canton d'Olmeto du mois de juillet 1910 ayant été annulées par le Conseil d'Etat, il a été procédé hier à une nouvelle élection.

Les deux mêmes concurrents se trouvaient en présence : M. Durazzo, président du tribunal de Corte, conseiller sortant, et M. Balisoni, directeur départemental de la Mutuelle de France et des Colonies.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

| | Balisoni | Durazzo |
|---|---|---|
| Arbellara | 53 | 38 |
| Fozzano | 62 | 83 |
| Olmeto | 287 | 123 |
| Propriano | 184 | 175 |
| Ste Marie Figanella | 22 | 65 |
| Viggianello | 69 | 34 |
| | 677 | 518 |

M. Balisoni est élu par 159 voix de majorité.

## AJACCIO

## DRAME DE FAMILLE

*Un Mari tire deux coups de revolver sur sa femme, puis se fait justice.*

L'ENQUÊTE DE NOTRE CORRESPONDANT

Ajaccio, 10 avril.

Un drame de famille s'est déroulé ce matin, vers, 6 heures, sur la route de Mezzana.

Le nommé Susini Don Jacques, âgé de 43 ans, a tiré deux coups de revolver sur sa femme, puis l'ayant vu tomber, il tourna son arme contre lui-même, l'appuya contre sa gorge et fit feu.

### *Les causes du drame*

Il y a à peine un mois, Susini demandait en mariage une jeune fille de 18 ans, qui avait quelques économies et fit croire à ses parents qu'il avait un bel emploi à Toulon.

Confiants, les parents de la jeune fille consentirent au mariage. Dès qu'il fut conclu, les époux partirent pour Marseille où ils vécurent d'accord tant que les économies durèrent. Le jour où elles furent épuisées, le mari, qui n'avait aucun moyen d'existence, commença à maltraiter sa femme et voulut l'exploiter et la livrer à la prostitution.

La jeune femme trompée réussit un jour à s'enfuir et retourna chez son père où le mari vint aussitôt la rejoindre. Malgré toutes les supplications de Susini, sa femme resta inébranlable et refusa de retourner avec lui.

Susini promit de se venger et il tint parole.

### *Le Drame*

Ce matin, alors que sa femme accompagnée de son père s'en allait travailler aux champs, Susini survint et exhorta de nouveau sa femme à rejoindre le domicile conjugal. Celle-ci refusa encore.

Alors, fou de rage, il s'arma d'un revolver, fit feu sur elle à deux reprises différentes et l'atteignit au bras gauche. La balle, après avoir traversé le bras, pénétra dans le flanc gauche où elle est restée.

Susini ayant vu tomber la jeune femme tenta de se suicider en se tirant un coup de revolver à la gorge. La balle traversa le palais et alla se loger à côté de l'œil gauche occasionnant une blessure très grave.

La jeune femme fut aussitôt transportée à l'hôpital civil : son état n'inspire aucune inquiétude.

Susini fut, à son tour, transporté à l'hôpital civil, après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Marti.

Le parquet a commencé son enquête.

## Mouvement administratif

Paris, 10 avril.

M. Lafarge, ancien sous-chef de cabinet du Sous-secrétaire d'Etat à la Marine, est nommé sous-préfet de 4e classe, à Sartene.

M. Campion, sous-préfet de Sartene, est nommé sous-préfet de Bezas.

## ELECTIONS LÉGISLATIVES

(Scrutin de ballottage)

*Jura*

Paris, 10 mars.

Les électeurs de l'arrondissement de Saint-Claude étaient convoqués, hier, à l'effet de pourvoir au remplacement de M. Tarbouriech, socialiste unifié, décédé.

Trois candidats étaient en présence :

MM. Berthod, radical-socialiste.
Droz, républicain de gauche.
Varenne, socialiste unifié.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 15 408
Votants : 11.997
Ont obtenu :

| | | |
|---|---|---|
| MM. Berthod . . . | 4 611 | voix. |
| Droz . . . . | 4 233 | — |
| Varenne . . . | 3.118 | — |

*M. Berthod est élu.*

Au premier tour de scrutin, MM. Berthod avait obtenu 3.655 voix ; Droz, 3.577 ; Varenne, 2.873.

## L'Affaire Rochette

*M. Delahaye démissionne*

Paris, 10 avril.

Un vif incident vient de se produire au sein de la Commission parlementaire d'enquête sur l'affaire Rochette.

M. Jules Delahaye, membre de cette commission, a donné sa démission.

Il accuse formellement M. Jaurès, président de la Commission, d'avoir manqué d'impartialité dans ses recherches sur les compromissions politiques qui pouvaient être relevées dans le procès du banquier Rochette.

M. Jules Delahaye se propose de porter cet incident à la tribune de la Chambre.

## L'AGITATION EN CHAMPAGNE

LA RÉVOLUTION EN MARCHE

### La Marne contre l'Aube

Paris, 10 avril.

Le conflit entre les différentes régions de la Champagne va sans cesse en s'accentuant.

Irrités de ce que la Commission d'Agriculture ait proposé d'incorporer les vignobles de l'Aube, de la Haute-Marne et de la Seine-et-Marne, dans la Champagne délimitée, les vignerons de la Marne sont décidés à montrer leur mécontentement.

L'effervescence latente de ces jours gagne de plus en plus toute la région.

Malgré les mesures d'ordre qui ont été prises par le Gouvernement, les vignerons ne cessent de proclamer leur intention de sévir avec violence contre les fraudeurs qu'ils accusent d'être les auteurs de cette misérable campagne.

Ils ont décidé de déclarer à bref délai la grève administrative et de suspendre tous les services publics.

Partout s'étalent d'immenses placards où l'on peut lire ces paroles menaçantes : « Mort aux fraudeurs. »

### *Nombreux Sabotages*

Dans plusieurs endroits, les habitants se sont livrés à un sabotage en règle des maisons de vins de champagne.

Plusieurs établissements ont été saccagés et le vin a été jeté dans la rue.

La surexcitation est à son comble et l'on craint des troubles graves.

### *Le Conflit avec l'Aube*

Pour répondre aux manifestations des vignerons de l'Aube, qui ont organisé le « bataillon de fer, » les vignerons de la Marne ont déclaré qu'ils organiseront « le bataillon d'acier. »

De part et d'autre, les populations sont décidées à ne pas céder et le conflit s'aggrave chaque jour.

## La Question des Délimitations

DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

Paris, 10 avril.

M. Monis, président du Conseil, a soumis aujourd'hui, au Conseil d'Etat, la question des délimitations.

M. Monis serait heureux de trouver une solution pouvant concilier les intérêts de toutes les régions intéressées afin de mettre un terme aux incidents regrettables qui se déroulent en Champagne.

LES

## Retraites Ouvrières

### *Réunion de Maires*

Paris, 10 avril.

Une réunion des maires des principales villes de France s'est tenue, ce matin, au ministère du Travail, pour étudier les conditions d'application de la loi des retraites ouvrières et paysannes dans les grandes villes.

Cette conférence est due à l'initiative de M. Cadenat, maire de Marseille.

Etaient présents à la réunion, les maires de Bordeaux, Lyon, le Havre, Rouen, Lille, Roubaix, Reims, Toulon, Dijon, Nantes et Brest.

Les maires de Toulouse, Nancy et d'Alger s'étaient excusés de ne pouvoir y assister, tout en donnant leur adhésion à cette initiative.

Les maires qui avaient répondu à la convocation de M. Cadenat, ont procédé à un échange de vues relativement au moyen le plus simple de mettre à exécution la nouvelle loi qui entrera en application le 3 juillet prochain.

## BOMBAY

## Terrible Incendie

### 200 Hindous brûlés vifs

*Nombreux blessés*

Bombay, 10 avril.

Un incendie, qui a fait de nombreuses victimes, s'est déclaré hier, dans un village voisin de Bombay, à Poona.

Le bourg de Poona était dans la joie. De tous les pays environnants, les indigènes étaient accourus en grand nombre pour célébrer avec éclat une grande fête Hindoue.

Au moment où plus de 500 indigènes se trouvaient réunis, le bâtiment où avait lieu la réunion prit feu.

Au premier cri d'alarme, ce fut un sauve qui peut général, et tous, se précipitèrent vers les issues en poussant des cris d'épouvante.

Le désordre qui s'en suivit aggrava la situation.

Plus de 200 indigènes furent brûlés vifs, et parmi ceux qui réussirent à s'échapper, plusieurs reçurent des blessures assez graves.

## Chambre des Députés

*Séance du matin*

*Présidence de M. ETIENNE*
Vice-Président

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

## LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1911.

### *La Loi de Finances*

La Chambre continue la discussion de la Loi de Finances.

MM. Léon Perrier, député de l'Isère ; Lairolle ; Bouisset ; Auguste Bonge, député des Bouches-du-Rhône, et Besnard prennent successivement la parole.

150f p. mois. Travail fac. chez soi toute l'an. assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses brevetées. Traite directement avec ses clients. Cie *La Prévoyante*, Bureau H, 11, rue Lacharrière, *Paris*

*Après vos Repas*
BUVEZ
*La Cédratine*
Liqueur extra-fine

Vin du CAP CORSE au QUINQUINA de L. N. MATTEI
*Apéritif*
TONIQUE
*Délicieux*
Fortifiant
MARQUE DÉPOSÉE
Attention aux Contrefaçons

GRANDS MAGASINS DU
LOUVRE
*Les plus vastes et les plus beaux du Monde*
PARIS *Maison de confiance fondée depuis plus d'un demi-siècle.* PARIS

SAISON D'ÉTÉ
Les *Grands Magasins du Louvre* prient les Dames qui n'auraient pas reçu le superbe Catalogue des Hautes Nouveautés Parisiennes pour la Saison d'Eté, d'en faire la demande pour le recevoir par retour du courrier.
*Envoi franco sur demande de nos collections complètes d'échantillons de tous les tissus et tous les catalogues de Modes, Trousseaux, Ameublements.*
Toutes les commandes de 25 francs et *au-dessus*, sont expédiées *franco de port, dans toute la Corse*, jusqu'au port de débarquement ou jusqu'à la gare la plus rapprochée du destinataire.
*Les articles d'ameublement, literie et les objets lourds ou encombrants sont expédiés francos de port, jusqu'au port de débarquement.*

*Essences et Pétroles*
*Pétrole Raffiné d'Amérique*, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
*Pétrole épuré* en fûts fer de 50 litres.
*Pétrole de Sureté*, marque *l'Hotoline*, en bidonnets de 5 litres.
*Naphtacycle*, essence spéciale pour automobiles.
*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence* 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

CONSULTATIONS
AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Louis MAESTRACCI
Agréé
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
*contre Trois francs*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
*reconnues supérieures dans le Monde entier*
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
*FERS* I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
*Tapisserie et Vitres*
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
*Appareils inodores de tous systèmes*
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
*Prix de Réclame*
Plans et Devis à titre gracieux absolument

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

*Vient de paraître :*
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE — ELÉGANT — SOLIDE
Le Mieux Documenté
*Son Format* : 16×13, reliure toile verte
*Son nombre de Pages* : 400 (Une par Jour)
*Ses Renseignements* : T.A.S.C. des Affaires
*Sa Prime* : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
*Chez tous les Libraires*

*Installation à Gaz*
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
*Bastia, 13, Boulevard Paoli*
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX

*Le Directeur-Gérant*
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

Les MALADIES de la FEMME
Le FIBROME
Tumeurs, Polypes, Fibrome, et toutes enfin
LA JOUVENCE de l'Abbé SOURY
QUE FAIRE?
JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!
PLACEMENTS D'ARGENT A REVENUS MENSUELS
EPARGNE ET FORTUNE

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE
a l'honneur de prévenir sa nombreux clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.

TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 102 — MERCREDI 12 AVRIL 1911

00203

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 49 m. — Coucher, 5 h. 50 m.
Dernier quart., le 21 — Nouv. Lune, le 28
Fête d'Aujourd'hui : Saint Jules.
Fête de Demain : *Mercredi Saint*

11 AVRIL

## *LA QUESTION* DES FONCTIONNAIRES

*Les Maux et les Remèdes*

Il y a une question des fonctionnaires. C'est une question actuelle, très actuelle, mais il s'en faut de beaucoup que ce soit une question nouvelle. Elle n'est ni d'aujourd'hui, ni d'hier ; elle est de tous les jours, et M. Chaigne pouvait rappeler, dans un rapport parlementaire, qu'elle se posa déjà quelques siècles avant notre ère, dans l'ancienne Rome.

Mais elle a pris à notre époque une acuité et une importance toutes particulières, parce que le nombre des fonctionnaires a augmenté dans des proportions énormes et aussi parce que les salariés de l'Etat ont voulu s'inspirer des méthodes de lutte employées par les travailleurs des entreprises privées. Deux grèves des postes, une grève des chemins de fer ont posé le problème avec une rudesse qui confine à la brutalité. La période des discussions théoriques est passée ; il ne suffit plus de philosopher, il faut agir.

De toutes parts ont surgi les projets de réforme : propositions et projets de loi établissant un statut des fonctionnaires, vœux formulés par les diverses associations corporatives, travaux d'ensemble sur la question des fonctionnaires.

A quelques jours d'intervalle, trois ouvrages, d'inspiration différente mais d'égale importance, viennent de paraître, qui sont consacrés à l'étude de la question des fonctionnaires. C'est le livre fortement composé et très documenté de M. Georges Cahen, maître des requêtes au Conseil d'Etat, sur *les Fonctionnaires, leur action corporative*, qui inaugure la « Bibliothèque du mouvement social contemporain, » fondée par mon excellent ami Charles Rolland et éditée par la librairie Armand Colin. C'est l'étude de M. G. Demartial, l'un des militants de l'action corporative des fonctionnaires, sur *la Réforme administrative*, publiée dans la « Bibliothèque républicaine » de l'éditeur Cornély. C'est enfin, dans la collection « des Etudes contemporaines » de l'éditeur Bernard Grasset, qui se propose « d'apporter à la connaissance de l'époque contemporaine une contribution méthodique et de susciter au profit des idées et des individus du présent la même curiosité historique qu'on applique aux choses du passé, » une curieuse étude anonyme intitulée *les Fonctionnaires*.

Analyser ces trois ouvrages, exposer et discuter les thèses parfois opposées qui y sont développées de la façon la plus brillante, dépasserait de beaucoup les limites de cet article. Il suffira d'en dégager les faits essentiels, sur lesquels l'accord a pu s'établir et de montrer les conséquences qui paraissent en résulter.

Un fait incontestable, c'est tout d'abord que notre système administratif est en désaccord avec notre régime politique. Tandis que ce dernier subissait, au cours du dix-neuvième siècle, de profonds bouleversements, l'administration française restait ce que l'a faite Napoléon Ier : l'administration d'un pays centralisé, où règne en unique et souveraine maîtresse la volonté du prince. La centralisation administrative retarde la solution de toutes les affaires. « La moindre décision, dit très bien M. Demartial, suppose un voyage de la périphérie au centre, et son exécution le même voyage en sens inverse, du centre à la périphérie. Une longue théorie de fonctionnaires est occupée à assurer ce voyage. C'est un gaspillage inouï de temps et de forces, la mort de toute initiative, l'abaissement des caractères et la suppression de toute autre responsabilité que celle des ministres, laquelle n'est elle-même, au point de vue administratif, qu'une fiction. » Aucun fonctionnaire n'est pratiquement responsable ; il est couvert par les ordres de ses supérieurs, et cela jusqu'au sommet de la sacro-sainte hiérarchie. Dans de telles conditions, aucun fonctionnaire n'a et ne peut avoir le sentiment de son utilité et de sa responsabilité. Il accomplit machinalement une besogne machinale.

Un autre fait, non moins indiscutable, c'est le développement du favoritisme. La complication de la hiérarchie administrative fait de l'avancement non un droit, mais une faveur, accordée par le ministre sur la proposition des chefs de service. Le fonctionnaire se trouve ainsi condamné à être un perpétuel mendiant, un éternel suppliant, qui tâche de faire « appuyer » sa supplique par tel ou tel personnage politique bien en cour. Le « piston » entre en jeu. Il sert beaucoup moins qu'on ne pense, car son emploi est devenu si courant, si normal pourrait-on dire, qu'il a perdu presque toute sa valeur. Il n'a plus guère d'autre effet que d'accentuer de jour en jour le découragement et la démoralisation du personnel. C'est encore trop, beaucoup trop.

Un dernier fait : la situation de l'employé des services publics vis-à-vis de l'Etat n'est pas celle de l'ouvrier de l'industrie privée vis-à-vis de son patron. Un patron peut répondre à la grève ouvrière par la fermeture de son atelier, de son magasin ou de son usine. L'Etat, qui a assumé la charge de certains services pour les soustraire à tous les aléas et les remplir au bénéfice de tous les citoyens, ne saurait tolérer cet acte de guerre, à peine loyal, qu'est une grève. En échange de la sécurité du lendemain qu'il assure à ses fonctionnaires, employés et ouvriers, il est en droit d'exiger d'eux l'engagement d'un service continu.

De ces faits bien établis, il est facile de dégager les conséquences.

C'est, tout d'abord, la nécessité d'une réforme administrative comportant une simplification des rouages de la vieille machine et l'organisation de la responsabilité effective des fonctionnaires de tout ordre.

C'est ensuite une réforme de l'avancement, qui supprime la perpétuelle mendicité, et qui, sans prétendre extirper à tout jamais la « faveur, » en restreigne le rôle. C'est le but que se propose le statut des fonctionnaires, dont il a été tant parlé au cours des deux ou trois dernières années.

Enfin, il faut, dans l'intérêt de la nation elle-même, assurer la continuité des services publics en interdisant la grève et en donnant aux différends entre l'Etat et ses employés des solutions arbitrales.

Un quatrième pouvoir, le pouvoir administratif, est en passe de s'organiser à côté et un peu au-dessous du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire. Faisons en sorte que cette organisation s'opère dans l'intérêt commun des administrés et des fonctionnaires. C'est un des plus graves problèmes de l'heure présente.

JOSEPH FÈVRE.

## Propos d'actualité

*Grands Magasins*

*S'il y avait moins d'égoïsme et plus de solidarité, le petit commerce local serait bien vite débarrassé du grand magasin qui l'écrase et va bientôt l'étouffer.*

*D'abord, si chacun comprenait son devoir de solidarité, l'argent destiné aux achats d'entretien individuel ou familial ne sortirait pas de la ville pour aller contribuer à la prospérité envahissante des grands magasins, au détriment du commerçant, le voisin, le camarade d'enfance et il se peut même le locataire du compatriote dont la « dame » ou la « demoiselle », au lieu de se fournir sur place, se donnant le genre de « faire tout venir de Paris, » sur catalogue et échantillon.*

*Et le petit commerce lui-même, s'il comprenait mieux ses intérêts si gravement menacés et tout le parti à tirer de la solidarité en action, aurait bientôt fait d'oublier ses querelles d'enseigne et de se liguer contre l'invasion du grand magasin, cette grande boîte aux infinis compartiments. De ses capitaux, il ferait sinon un gros capital, mais du moins un capital suffisant pour opérer des achats en masse et en commun dans les meilleures conditions économiques possibles ; et, de toutes ces influences éparses, il ferait un faisceau pour agir sur le législateur et pour tonir, à la Chambre et au Sénat, son zèle en éveil chaque fois que se présente une proposition législative de nature à rapprocher équitablement de la normale la situation privilégiée du grand magasin, et, par contre, à favoriser, si pou que ce soit, l'essor du petit magasin de spécialités.*

*N'est-il pas exorbitant, par exemple, qu'on ait pu établir, chiffres en mains, qu'un grand magasin de Paris faisant à lui seul autant d'affaires que 5.400 maisons de petit commerce, ne payait que 999.000 francs de droits, alors que les 5.400 petits commerçants en payaient ensemble pour 3.340.000 francs ?*

*La Chambre accepte la diminution des petites patentes et l'augmentation de celles des grands magasins, mais le Sénat retient le projet dans ses oubliettes.*

*Quand on veut défendre les grands magasins, on invoque l'intérêt du consommateur qui trouve au même endroit, à meilleur compte et en plus grand choix, tous les objets les plus divers dont il peut avoir besoin. C'est, en somme, faire valoir les avantages de l'attraction du grand magasin et, ce faisant, on ne s'avise pas des effets désastreux, démoralisateurs de cette fascination. Une ménagère pénètre dans le hall immense pour acheter en courant un objet quelconque de cinquante centimes, une heure après elle est encore là hypnotisée par un étalage savant, une disposition fallacieuse d'étiquettes — 1 fr. 95 et non 2 francs ! — et, quand elle règle à la caisse, c'est vingt francs qu'elle a dépensés, et c'est la brèche irréparable dans le budget mensuel. Quant au bon marché, il est relatif ; il y a les articles sacrifiés pour la réclame les jours d'exposition, mais, les jours de vente ordinaire, la valeur de la marchandise est en rapport avec son*

158 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XI

TOUS LES TROIS

— Aujourd'hui, votre mère n'est plus paralysée comme autrefois... Les dangers qui la menaçaient sont moins redoutables... Ils sont peut-être même sur le point de s'évanouir tout à fait...

— C'est une grande joie pour moi s'il en est ainsi !

— Et pour moi aussi, mon enfant, n'en doutez pas !

— Alors, je pourrai la voir ?

— Bientôt, rien ne s'opposera plus à ce qu'elle vous ouvre ses bras !

— Quand ce bonheur me sera-t-il donné ?

— Le plus tôt possible.

— Sait-elle que vous m'avez retrouvée ?

— Pas encore.

— Vous allez la prévenir tout de suite, n'est-ce pas ?

— Je suis obligée d'attendre encore un peu, car elle n'est pas à Paris en ce moment.

— Reviendra-t-elle prochainement ?

— Je l'attends d'un jour à l'autre.

— Mais vous allez lui écrire ?

— Ce serait peut-être imprudent, mon enfant...

— Ah ! oui, oui, vous avez raison !.. Je ne veux pas qu'elle souffre encore à cause de moi !.. Sans doute, déjà, je lui ai coûté bien des larmes !.. Et dites... vous êtes sûre que, malgré cela, elle n'a pas cessé de m'aimer ?

— Elle ne vit que pour vous !

— Comme je ne veux vivre désormais que pour elle !

Après un moment de réflexion, Sidonie poursuivit :

— Vous comprenez qu'il est des secrets que l'on ne doit jamais confier à la poste... Je vais m'enquérir, et si l'absence de celle que nous attendons avec tant d'impatience doit se prolonger encore, je trouverai un motif plausible pour aller la rejoindre... J'ai hâte, moi aussi, de lui rendre enfin la paix de son cœur !

— Et vous ne pouvez pas me dire le nom de ma mère ?

— Attendez encore, mon enfant... C'est elle-même qui vous la révélera... Sachez pourtant qu'elle est riche, très riche...

— Riche ou pauvre, mon amour pour elle sera le même !

— J'en suis persuadée, ma chère petite ! Bien qu'à votre âge, il ne soit pas défendu d'apprécier la fortune et le luxe qui vont vous échoir.

— Je ne les convoite pas.

— Allons donc !.. Vous êtes trop jolie pour ne pas avoir songé plusieurs fois que les robes éclatantes que vous faisiez vous iraient à ravir... N'avez-vous jamais rêvé, dans votre mansarde, qu'un prince Charmant mettant à vos pieds tout ce qui vous manquait ?

Gabrielle rougit. La confusion de la jeune fille ne pouvait échapper à l'œil inquisiteur de Mme de Langeville. Ne voulant pas avoir l'air de profiter de cette remarque, elle se hâta de poursuivre :

— Maintenant, vous comprenez bien que toutes les espérances vous sont permises, puisque c'est votre maman qui les réalisera.

— Vous devez avoir raison, madame, répondit l'ouvrière... Pourtant, je ne crois pas que mes goûts changeront beaucoup.

— Nous verrons cela dans quelque temps. En attendant, je vais m'occuper de votre installation.

— Que de bontés vous avez pour moi !

— Je remplace votre mère absente et, naturellement, j'ai à remplir tous les devoirs qui lui incomberaient... Je m'acquitterai de ma tâche jusqu'au bout... Elle en ferait autant pour moi, j'en suis sûre, si les rôles étaient renversés.

— Vous n'avez pas d'enfants, madame ? demanda timidement la jeune fille.

La comtesse soupira hypocritement.

— Hélas ! non... C'est une joie que le ciel m'a refusée !..

— Pardonnez-moi d'avoir ravivé votre douleur par mon indiscrétion.

— J'apprécie trop votre bonne intention pour vous en vouloir, Yvonne !.. Ah ! si j'avais une fille comme vous, je ne penserais qu'à la chérir et à satisfaire toutes ses fantaisies !.. Croyez-vous qu'elle m'aimerait ?

— Comment pourrait-il en être autrement, madame ?

Mme de Langeville soupira de nouveau en levant les yeux au ciel. Puis elle parut faire un effort pour maîtriser l'émotion qui l'envahissait, et reprit :

— J'aurais voulu vous garder chez moi, mais cela m'est impossible, car j'attends précisément des parents de province... D'ailleurs, il faudrait expliquer bien des choses sur lesquelles nous avons le devoir, vous et moi, de garder le silence... Aussi, je vais vous louer un petit appartement meublé dans une maison paisible... Je vous choisirai une domestique sûre qui s'occupera de votre service.

Gabrielle, qui pensait recevoir l'hospitalité chez Mme de Langeville, resta un moment interdite. Malgré les encouragements de la bienfaitrice, la jeune fille, devant cette perspective d'isolement, se sentait quelque peu émue et attristée. Pour chasser cette fâcheuse impression, Sidonie poursuivit :

— Il va sans dire que vous passerez toutes vos journées avec moi... Nous ferons de longues promenades. Je vous emmènerai faire mes courses, au théâtre, partout où vous le désirerez... En un mot, je commencerai votre nouvelle éducation... Je veux que votre maman soit contente de vous et de moi quand nous la reverrons !

Gabrielle articula avec anxiété :

— Combien de jours pensez-vous, madame, que nous resterons sans avoir de ses nouvelles ?

— Une quinzaine tout au plus.

— Tant que cela !

— Peut-être moins... Mais j'aime mieux ne pas vous cacher de déception.

— Maintenant, madame, voulez-vous me permettre de vous faire observer que vous ne m'avez pas encore parlé de mon père ?

La femme de Philippe de Langeville répondit avec une solennité affectée :

— J'allais y arriver, mon enfant... Vous apprécierez bientôt les motifs graves qui m'imposent, à ce sujet, la plus grande réserve... Ce n'est qu'à votre mère qu'il appartient de vous le nommer.

— Mais il vit ?

— Nous le croyons fermement.

— Où ne sait donc pas où il est ? dem[an]da Gabrielle d'une voix angoissée.

*prix on n'en a jamais que pour son argent et même pour moins. La ménagère aux 50 centimes dont nous parlions s'est laissée tenter par une robe marquée 9 fr. 95 ; il y en a, comme on dit, pour un déjeuner de soleil, pour un mois d'usage, tandis que, chez un commerçant consciencieux, un petit commerçant, elle se fut procuré, pour 35 francs à 40 francs, une robe qui lui aurait duré toute la saison et qu'elle eut encore utilisée l'année suivante.*

POL HARDUIN.

## COMITÉ des Intérêts Corses de Nice

Le Comité des Intérêts Corses de Nice a, dans sa réunion du 19 mars, voté l'ordre du jour suivant :

Le Comité des Intérêts Corses de Nice réuni en Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des divers incidents relatifs à l'assimilation douanière, proteste contre le projet du gouvernement, tendant à grever la Corse de nouveaux impôts, sans aucune compensation et contrairement aux promesses formelles fréquemment renouvelées et aux avis de la Commission interministérielle et du Conseil Général, déclare se solidariser entièrement avec le mouvement de protestation qui s'est produit en Corse contre ce projet et être prêt à se solidariser avec la Fédération pour toutes les mesures à prendre dans l'avenir pour faire cesser pareille iniquité.

Prie la Fédération des Syndicats d'Initiative de maintenir la date d'avril pour le Congrès des organisations économiques Corses, la question douanière, à l'étude depuis trois ans, étant en état, si nos gouvernants veulent vraiment le relèvement de la Corse, de recevoir avant cette date, une solution.

Dit que le présent ordre du jour sera communiqué à MM. les Représentants de la Corse, au gouvernement et aux diverses organisations économiques Corses.

## Le Raid Nice-Calvi-Nice

Le règlement de la magnifique et originale épreuve organisée sous le patronage de l'Aéro-Club de Nice, Nice-Corse et retour, épreuve qui se déroulera entièrement au-dessus de l'eau, a été homologué par l'Aéro-Club de France.

Des départs facultatifs pourront avoir lieu chaque jour de huit heures à midi du 16 au 23 avril.

Le départ sera donné à l'Aérodrome de la Brague (près Nice), le chronométrage tant à l'aller qu'au retour se fera au passage des concurrents au dessus du Phare de Nice.

L'escale à Calvi sera obligatoire, mais le temps de cet arrêt ne sera pas défalqué du temps total du parcours.

Le prix à décerner à l'aviateur ayant accompli le parcours à sur valeur de dix mille francs, il est offert par la Municipalité de la Ville de Nice; les concurrents classés ensuite, recevront également des prix. Les engagements accompagnés d'un droit d'entrée de 50 francs et du numéro de la licence, ainsi que de celui du brevet de pilote, seront reçus à l'Aérodrome-Club de Nice, à partir d'aujourd'hui, ils seront clos le 12 avril à sept heures du soir.

Il est certain que par le fait même que son parcours se déroule entièrement au-dessus de l'eau, cette épreuve aura un retentissement mondial. Ajoutons que les plus minutieuses précautions seront prises pour le convoyage des concurrents.

*Comité d'Aviation de Calvi*

Le Comité d'Aviation fait un appel chaleureux à la population Calvaise, afin qu'elle pavoise et illumine pendant la semaine d'aviation, du 16 au 23 avril.

Il prévient les habitants que des claxons, postés à la Haute-Ville, signaleront les arrivées individuelles des aviateurs.

Il prie toutes les personnes pouvant disposer de chambres ou de literie, d'en aviser les membres du Comité qui ont pour mission de prendre ces renseignements à domicile.

Le Comité rappelle enfin que les aviateurs ne pourront pas partir de Nice chaque jour avant huit heures du matin ; aucun départ ne se fera dans l'après-midi.

Les arrivées à Calvi auront donc lieu entre 10 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.

## Mouvement dans l'Enseignement

Par arrêté du Vice-Recteur en date des 1er, 4 et 7 avril courant, sont nommés :

*Stagiaires*

Mme Valot, institutrice de Sainte-Louise-de-Marsanich, à Ponte-Nuovo (Castello-di-Rostino).

Mlle Santoni, institutrice de Ponte-Novo, à Guitera.

M. Simbaldi, instituteur de Renno, adjoint à Moncale.

M. Chipponi, instituteur de Moncale à Borgo (adjoint).

M. Semfino, instituteur d'Olmeta-di-Nonza, à Castellare-di-Casinca (adjoint).

Mme Leonetti, née Lobrat, stagiaire provisoire de Perelli, nommée institutrice à San Gavino d'Ampugnani.

M. Colonna, instituteur du Cher en congé est nommé à Campi.

Mlle Desplan, de Corte, nommée institutrice à Saint-Laurent.

*Stagiaires provisoires*
(jusqu'au 30 septembre 1911)

Mlle Quastana, de Poggiale, passe à Oglastrale.

M. Franceschi Joseph, de Sta-Reparata-di-Balagna, nommé à Perelli.

M. Casanova Tommasi, admis de Ville-de-Pierrebugno, nommé à Lozzi.

Mlle Albertini Clorinde, à Afa, passe à Lugo-di-Nazza.

Mlle Dionisi Marie-Jérômine, de Ste Marie-Poggio, nommée à Carunco (Monte).

Mlle Perelli Marie-Jérômine, d'Albitreccia, nommée à Sainte-Lucie de Moriani.

Mlle Peretti Marie-Catherine, de Muro, nommée à Valle di Campoloro.

Mlle Fontanacci Marie-Jérômine, de Monca Croce, nommée à Pianello.

## Foot-Ball Association

Le Stade Bastiais se proclame vainqueur de l'Association Sportive Scolaire.

L'Association Sportive Scolaire avait lancé un autre défi au Stade Bastiais, pour une rencontre qui devait être définitive ; les équipiers du Stade (maris et blancs) s'amenèrent sur la place à l'heure fixée. Ils avaient poussé l'amabilité jusqu'à dresser les poteaux et mettre les cordes tout autour du ground. Ils attendirent deux heures et même plus (quelle patience, bon Dieu !), mais aucun des hardiots de l'autre dimanche ne montra le bout de son nez. Pourquoi cette défaite de la terrible A. S. S. ? Renseignements pris, elle refusait le match (quel coup ! mes aïeux !). Cela ne plût à personne et l'on eut une fois de plus la preuve de la courtoisie des bigarrés. Ils auraient pu moins se prendre la peine de présenir le Stade, de ne point laisser son équipe en plan sur la place.

Ils n'ont pas voulu affronter le Stade après l'avoir défié ; la conclusion s'en déduit bien nette !

Le Stade Bastiais s'adjuge la victoire, et de bon droit ; elle est bien méritée aussi parce que son équipe s'est toujours montrée supérieure à celle de l'A. S. S.

JUL.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 avril.

Le marché reste toujours bien tenu dans l'ensemble bien que des réalisations aient pesé sur certaines valeurs. Notre Rente ne parvient pas à se relever à 96.05. A part les Russes très fermes, les Fonds Etrangers sont un peu moins bien disposés : l'Extérieure revient à 98 frs, le Turc à 92 75 et le Serbe à 89.90. Par contre, nos Grandes Institutions de Crédit témoignent toujours des mêmes excellentes tendances : Crédit Foncier 827, Crédit Lyonnais 1.483, Comptoir National d'Escompte 937, Société Générale 775.

Les souscriptions aux 25.000 obligations de 500 frs 5 0/0 de la Cie du Port de Rio Janeiro sont reçues le 10 avril et dès maintenant par correspondance au siège de la Cie et à la Société Marseillaise au prix de 459.50. Les recettes du port suffisent à assurer déjà le service des obligations gagées par tout l'actif social en terrains et immeubles qui resteront la propriété de la Cie à l'expiration de sa concession.

Suez lourd à 5.430. Valeurs de transport toujours en faveur. Les industrielles et Métallurgiques Russes franchissent une nouvelle étape de hausse. Tassement des titres cuprifères : Rio 1.696.

La Philadelphia Cy of Pittsburg réalise de nouveaux progrès à 297

En Banque, les valeurs russes restent les favorites du jour ; l'action Sosnowitz s'avance à 366 sur l'annonce du paiement le 25 courant d'un acompte de 12.50.

Comme autres valeurs particulièrement recherchées, signalons la Saint-Yves Consolidated à 36 frs ; l'action Cobalt Star Mining qui se négocie à 7.50, Hunco à 47 de la Nazareno y Anexas ; les études techniques ont révélé la richesse des gisements et la grande quantité de minerai aurifère et argentifère des mines de la Société.

Chemins Français bien tenus.

## Association Amicale
### DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE LA CORSE

L'Assemblée générale de l'Amicale se réunira à Corte, le 18 courant, à 8 heures du matin.

Le Conseil d'Administration se réunira le 17 à 4 heures du soir.

Ordre du jour :

Election d'un président de séance. — Compte rendu moral de l'Association. — Exposé de la situation financière. — Questions à poser au bureau. — Modifications aux Statuts. — Des interventions politiques. — Congrès de Nantes. — Monument Guery. — Vœux divers. — Demandes de mutations pour fautes corporatives. — Radiations des cadres qui doivent les cotisations 1909-1910. — Renouvellement du Conseil d'A. — Election du bureau.

Le 18, au soir banquet.

## Au Théâtre des Variétés

Belle soirée au bénéfice de l'artiste Pesetti dont le talent comme chanteuse est fort apprécié des dilettanti.

A cause du succès obtenu, on donnait encore le drame émouvant de la « Passion. »

C'est le drame biblique de l'Homme-Dieu qui a inspiré des artistes célèbres comme les peintres Giotto et Fra Angelino et des musiciens comme Bach.

Mme Sabatelli, comme dans les représentations précédentes, a bien exprimé toutes les souffrances de la mère dont on va crucifier le fils, et M. Marino jeune a bien rendu toute la résignation du « Christ » dans ses douloureux calvaire.

« Ponce Pilate » sacrifiant un innocent a été bien représenté par M. Sabatelli.

Toute la troupe a concouru au succès de cette représentation, mais nous devons mentionner cependant Nelly Marino et G. Battistella qui furent parfaites dans leurs rôles.

Les spectateurs ont passé par toutes les émotions que provoque la mort tragique de Jésus-Christ.

Mlle Pescetti a chanté de sa voix vibrante et harmonieuse, l'Ave Maria de Gounod qu'elle a détaillé avec beaucoup de sentiment.

Ce soir, dernière représentation, pour les adieux de la troupe.

## Cyrnos-Palace-Hôtel

**Jeudi 13 avril 1911**
*de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2*

FIVE O'CLOCK TEA CONCERT

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 12 à midi 12 6 + à 6 heures du soir + 10. Maxima + 16°. Minima + 8°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. L'après-midi, id.

### Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur en bronze a été décernée à M. Maunoni Sauveur, piqueur du service municipal de Paris : s'est signalé d'une façon particulièrement active et décidée dans l'accomplissement de sa mission sanitaire ; et à M. Cenoli Jean-Thomas, gardien de la paix à Marseille : s'est jeté à l'eau tout habillé et par une nuit d'hiver pour sauver une jeune fille qui se noyait dans le vieux-port, le 11 décembre 1910.

### Deuil

Nous apprenons avec regret le décès de la petite Damienne Lora, fille de notre distingué compatriote M. Philippe Lora, secrétaire général de la section corse du Touring-Club.

Cette charmante enfant avait à peine trente mois et était la joie de ses chers parents.

L'inhumation a été faite à Melun.

Nous prenons une vive part au deuil de M. et Madame Philippe Lora et les prions d'agréer toutes nos condoléances.

### La Semaine Sainte

Les offices de la Semaine Sainte dans les deux paroisses commenceront aux heures ci-après : Mercredi Saint, le soir, à 3 heures et demie ; — Jeudi Saint : matin 9 heures et demie ; soir, 3 heures et demie ; — Vendredi Saint ; matin 9 heures et demie ; soir, 3 heures et demie ; — Samedi Saint : matin, 8 heures.

### Nouvelles maritimes

M. Calendini, sous-chef de bureau de 2e classe au ministère de la marine, est élevé à la 1re classe.

— Sont nommés au grade de second-maître, les quartiers-maîtres : Antoni Octavien, mécanicien, Tramini Jean-Baptiste, fourrier.

Le quartier-maître torpilleur Cardoni Jean est désigné pour embarquer sur un des sous-marins de Toulon.

### A vendre

Meubles divers, chambre à coucher, salle à manger.

S'adresser à Mme Vincenti, boulevard de Toga, n° 4.

### Contravention

Procès-verbal a été dressé contre M. L. P., loueur de voitures, pour avoir laissé une voiture à l'abandon, devant le Théâtre, gênant ainsi la circulation des passants.

### A vendre

Etude d'avoué à vendre, à Calvi.

S'adresser à M. Nicolas Flach, à Calvi.

## THÉATRE DES VARIÉTÉS
*Place de l'Hôtel de Ville*

Ce soir, à 8 heures 1/2.

*Grande soirée de gala au bénéfice de Mlle NELLY MARINO.*

**STENTERELLO**
FAIT LA CONQUÊTE DE TOUTES LES FEMMES

Comédie en 3 actes

Cette soirée étant exclusivement au bénéfice de la troupe, la Direction cède gratuitement le Théâtre, et les musiciens et employés prêtent gracieusement leur concours.

### ETAT-CIVIL

**Naissances.**

Mangiantini Emilie-Marie-Placida. — Bourliée Kléber. — Lacciani Pierrette-Joséphine. — Cambiaggio Parquine-Marie.

**Décès.**

Mamberti Noël, magon, 29 ans, de Bastia.
Dalessio Marie-Joséphine, 8 ans, de Bastia.
Mari Marie-Dominique, ménagère, 53 ans, de Salicetto.


**AJACCIO**

**Grand Hotel Solferino**
8, Cours Napoléon, Ajaccio
*Au pied des jardins de la Préfecture*
Entièrement remis à neuf
Genre Touring-Club

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

*Prix modérés*
Salle de Bains

*Salon de Correspondance*
Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

**DÉMÉNAGEMENTS**
pour tous les pays
DÉPOT DE CADRES POUR MM. LES TAILLEURS
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA


## Nos Dépêches
### BOURSE DE PARIS

10 avril — 11 avril

Rentes 3 0/0 ancien . 96.15 — 96.15
— de 3 0/0 nouv. . . 96.00 — 96.05
ex-coupon

## LE RAID NICE-CORSE-NICE

Nice, 11 avril.

L'aviateur Vidart, l'intrépide pilote du monoplan Deperdussin, et le marquis de Villeneuve-Trans, le jeune et sympathique pilote du Blériot Dubut, viennent de signer leur engagement définitif pour la Course Nice-Corse-Nice, qui se disputera, comme on le sait, du 16 au 23 avril.

## LE DERNIER RECENSEMENT

*La population de Marseille*

Paris, 11 avril.

Les résultats des travaux de recensement sont définitivement connus pour la ville de Marseille.

Le total de la population pour 1911 s'élève à 552 181 habitants.

L'augmentation depuis 1906 est de 30.131 habitants.

La population de Lyon étant de 651.000 habitants, la grande cité phocéenne n'est donc que la troisième ville de France.

## Détournements
AU
### MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

Paris, 11 avril.

Un désordre administratif vient d'être découvert au ministère des Affaires étrangères.

Des irrégularités ont été constatées sur les registres. Le directeur de la Comptabilité se trouve ainsi compromis dans ce scandale.

Des majorations de comptes, s'élevant à plus de 400 000 francs ont été relevées, et dans cette affaire est mêlé un gros fournisseur, qui aurait pu échapper jusqu'ici à de fâcheuses révélations, grâce à la protection de la Franc-Maçonnerie.

Ce nouveau scandale, venant aussitôt après le vol de documents diplomatiques, a produit une vive émotion dans tous les milieux.

## Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE en Tunisie

Paris, 11 avril.

Le Ministre de la Marine a pris les dernières dispositions relatives au voyage présidentiel en Tunisie et aux unités de l'escadre qui accompagneront dans ce voyage.

La division formant escorte au cuirassé la *Vérité*, battant pavillon présidentiel, se composera de six cuirassés et de six contre-torpilleurs.

La *Vérité* fera route, escortée de trois cuirassés et de trois contre-torpilleurs de chaque côté.

La *Patrie*, sur laquelle flotte le pavillon du vice-amiral Beline, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, sera à droite du vaisseau présidentiel.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00204

## LES DÉLIMITATIONS

### Le Vote du Sénat

Paris, 11 avril.

On a beaucoup commenté ce soir, dans les couloirs du Palais du Luxembourg et du Palais Bourbon, le vote du Sénat en faveur de la priorité accordée à la motion Rivet, tendant à la suppression des délimitations.

Ce vote est, en effet, un sérieux échec pour M. Léon Bourgeois, qui a combattu la demande de priorité.

### Conseil des Ministres

Paris, 11 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*Le Conseil supérieur de la Défense nationale*

M. Monis, président du Conseil, prie d'abord le Président de la République de convoquer le Conseil Supérieur de la Défense nationale dans le courant du mois prochain.

*Le voyage de M. Fallières en Tunisie*

M. Delcassé, ministre de la Marine, fait savoir au Conseil, qu'il a pris toutes les dispositions en ce qui concerne le voyage de M. Fallières en Tunisie, et que l'escadre qui accompagnera le Président de la République est prête à partir.

*Affaires extérieures*

Le Conseil s'entretient de diverses questions relatives à la politique extérieure.

*Les retraites ouvrières et paysannes*

M. Boncourt, ministre du Travail, entretient ses collègues de la réunion des maires des grandes villes de France, qui s'est tenue hier, en vue de l'application de la loi des retraites ouvrières et paysannes.

*L'agitation en Champagne*

M. Pams, ministre de l'Agriculture, donne connaissance des travaux de la Commission d'agriculture sur la délimitation de la Champagne.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## LE PARLEMENT
### SENAT

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

*L'éclairage à l'acétylène*

A l'ouverture de la séance, le Sénat adopte, sans débat, la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à modifier le tarif général des douanes, en ce qui concerne les becs simples pour l'éclairage à l'acétylène.

### La délimitation de la Champagne

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Rambourgt, sénateur de l'Aube, sur la délimitation de la Champagne viticole.

**M. Rambourgt**

monte à la tribune et développe son interpellation.

L'orateur expose la situation troublée du département de l'Aube, dont les habitants ne peuvent admettre leur exclusion de la Champagne.

« On leur a demandé, dit il, d'avoir de la patience, ils l'ont montrée tant que les usages anciens se poursuivaient et que les mesures complémentaires de la loi de 1905 n'étaient pas votées.

» Mais aujourd'hui la situation n'est plus la même ; les vignerons de l'Aube ne peuvent plus vendre leurs vins dans la Marne. »

En terminant, M. Rambourgt demande au Gouvernement de réintégrer purement et simplement le département de l'Aube, dans la Champagne délimitée.

**M. Monis**

président du Conseil, prend la parole.

L'orateur déclare qu'il n'est pas indifférent à la situation qui est celle aujourd'hui des vignerons de l'Aube.

Le président du Conseil dit qu'il a soumis au Conseil d'Etat la question de délimitation, et que la haute assemblée saura trancher en toute indépendance cette délicate question.

**M. Vallé**

sénateur de la Marne, intervient dans le débat

L'ancien Ministre de la Justice soutient les revendications de la Marne.

Il ajoute ensuite qu'il ne faut pas laissé croire, qu'on obtient facilement l'abrogation des lois par l'action directe, et rappelle succinctement que les lois de 1905 et de 1908 sont les meilleures pour le moment, puisqu'il n'existe aucun autre système juridique pouvant donner des garanties suffisantes contre la fraude.

*Motion Rivet*

Le sénateur de l'Isère, succède à la tribune à M. Vallé.

L'orateur déclare que devant les difficultés soulevées par les délimitations, il serait sage de renoncer à toute délimitation.

Il dépose une motion invitant le Gouvernement à soumettre d'urgence au vote des Chambres, un projet de loi assurant la répression des fraudes, sans maintenir les limites territoriales.

**M. Gustave Rivet** demande la priorité pour sa motion.

**M. Denoix**

sénateur de la Dordogne, déclare s'associer à la motion de M. Gustave Rivet, et en demande la priorité.

**M. Léon Bourgeois**

sénateur de la Marne, monte à la tribune, et combat la proposition de M. Rivet.

« Le Parlement, dit l'orateur, a eu beaucoup de peine à édifier les lois de 1905 et de 1908.

« Il s'est inspiré du sentiment supérieur du respect dû à la propriété, et il a élevé un édifice solide malgré les difficultés d'application actuelles.

« Nous sommes tous désireux de la paix entre la Marne et l'Aube, mais il s'agit de savoir avant tout ce que l'on mettra à la place de la délimitation.

» Le projet de M. Rivet ne le dit pas et il est important de le savoir »

M. Léon Bourgeois demande le rejet de la motion Rivet.

### Le Vote

Le président met aux voix, la demande de priorité pour la motion Rivet.

Par 213 voix contre 62, la priorité est adoptée,

La séance est ensuite levée, et renvoyée à jeudi.

## Chambre des Députés

*Séance du matin*

*Présidence de M. RENOULT*
Vice Président

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1911.

*La Loi de Finances*

La Chambre continue la discussion de la Loi de Finances.

### Les Chemins de fer de l'Etat

La Chambre reprend la discussion du projet d'organisation de l'Administration des Chemins de l'Etat, incorporé dans la Loi de Finances.

**M. Albert Thomas**

monte le premier à la tribune.

L'orateur présente plusieurs observations au sujet du Conseil du Réseau.

Il soutient la proposition de la Ligue des voyageurs du Réseau de l'Etat, qui a demandé à avoir un représentant dans le Conseil du Réseau.

**M. Marcel Sembat**

député socialiste de la Seine, succède à la tribune à M. Albert Thomas.

L'orateur expose l'opinion du parti socialiste unifié sur la nouvelle organisation des Chemins de fer de l'Etat.

La séance est levée à 11 heures 30 et renvoyée à cet après-midi.

*Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### PROJET JAURÈS

M. Jaurès dépose sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant constitution de l'armée moderne basée sur l'armée suisse.

### LE BUDGET

*La Loi de Finances*

La Chambre continue la discussion de la Loi de Finances.

Divers chapitres de ce budget sont mis aux voix et adoptés.

*L'avancement des instituteurs*

**M. Mauger**

développe un article additionnel tendant à permettre aux instituteurs ayant passé six ans dans la troisième classe, d'être promus à la seconde.

La proposition de M. Mauger est adoptée.


SERVICE DE VAPEURS
**ARTHUR C. SOUTHWELL**
*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*

Service régulier mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

**Maison J. Carbuccia et Fils**

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Chaussures, en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

**Maison J. Carbuccia et Fils**

Vente au Palais à Paris, le 29 avril 1911, à 2 heures.

## Propriété Mulleda

**VICO** (Corse), place du Cours. Contenance environ 1,200 mètres.

Mise à prix : 8.000 fr.

S'adresser à Me Henry MUTEL, avoué à Paris, rue rue d'Anjou, 31, et à M. Chabrol, curateur aux successions vacantes, rue Lafayette, n° 83.

## LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

## LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumettie au contrôle de l'État

Assurances réalisées : *387 Millions*

## LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 28, Bd Paoli, BASTIA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

**JOSEPH LUCCHETTI**

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

*reconnues supérieures dans le Monde entier*

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

*FERS* I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

*Tapisserie et Vitres*

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

*Appareils inodores de tous systèmes*

MARBRERIE — MARCHE, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE GRANDS

*Prix de Réclame*

Plans et Devis à titre absolument gracieux

RHUM
# FOX-LAND
Grande Marque

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE PATRONS
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

UN AN : 16 francs
SIX MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 30 francs

ADM. BOURAUD, boul. E. Zola à Levallois

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

## ECZEMAS, DARTRES

Souffrez vous de démangeaisons, avez vous des boutons, des rougeurs qui réclament une attention de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PERNIER. C'est le remède idéal, unique au monde ; qui réussit où tous les autres ont échoué.

*Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre* EAU PRÉCIEUSE *m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre* EAU PRÉCIEUSE. *Aux premiers pansements, le mal diminua et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.*

*Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.*

JUSTINE MAGNES, *à St Julien en Born (Landes)*

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 adressé à la Pharmacie Depositaire St rue du Bac, à Nogent et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

## GRAND BAR SOAVI

*Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA*

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

*à 20 centimes la tasse*

# M. J. MORETTI

## PHOTOGRAPHE A CORTE

**a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).**

**Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.**

JE DONNE 100.000fr.
Chauves !

60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGRÉABLE PURGATIF

THÉ BLAIZE PÈRE

DÉPURATIF LAXATIF PAR EXCELLENCE. — Se vend toute l'An.

*Installation à Gaz*
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
*Bastia, 13, Boulevard Paoli*
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00205

BOURSE DE PARIS

12 avril — 13 avril

Rentes de 3 0/0 ancien . 96.05 — 95.95
de 3 0/0 amortis. . 96.25 — 96.00
ex-coupon

## LE RAID NICE-CORSE-NICE

Nice, 13 avril.

La liste des engagés a été close définitivement hier soir.

Cette liste comprend les trois aviateurs ci-après :

Jean Bécue, monoplan Henriot, moteur Anzani, de 60 chevaux.

Vidari, monoplan Deperdussin, moteur Gnôme, de 50 chevaux.

Marquis de Villeneuve-Trans, monoplan Blériot, moteur Gnôme, de 50 chevaux.

## Nouvelle Epreuve DU LIEUTENANT BAGUE

Nice, 13 avril.

Le lieutenant Bague n'est pas engagé, mais on annonce son arrivée à Nice.

Il profitera du premier jour de beau temps pour mettre son projet à exécution

L'intrépide aviateur aurait l'intention d'arriver en Tunisie, pendant le voyage du Président de la République, après avoir fait les deux escales, en Corse et en Sardaigne, qui sont comprises dans son patriotique projet.

## La Conquête de l'air

### LONDRES-PARIS

### UN EXPLOIT DE PERRIER

Paris, 13 avril.

L'intrépide aviateur Perrier vient d'accomplir une remarquable performance.

Il a effectué le trajet Londres-Paris, en aéroplane, en 5 heures 20 minutes.

## Conseil de Cabinet

*Les incidents de Champagne*

Paris, 13 avril.

A la nouvelle des incidents graves qui se déroulaient dans la Marne, les ministres et sous-secrétaires d'Etat, se sont réunis la nuit dernière, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Monis.

Le président du Conseil a donné connaissance à ses collègues, des nouvelles très graves qu'il avait reçues de la Marne, et a exposé les mesures à prendre pour empêcher la révolte de continuer et de s'étendre.

Le conseil de Cabinet a décidé d'envoyer sur les lieux deux régiments de cavalerie et six régiments d'infanterie, afin que force reste à la loi.

# La Jacquerie EN CHAMPAGNE

## SCÈNES SANGLANTES

### Le bilan de la journée d'hier

Paris, 13 avril.

La journée d'hier a été, dans la Marne, une véritable journée révolutionnaire.

Dans la commune d'Ay, seulement, sept maisons de vins de Champagne ont été incendiées et saccagées.

Au comble de la surexcitation, les vignerons se sont laissés aller à une véritable jacquerie.

Pendant que les établissements flambaient, les manifestants, qui étaient pour la plupart pris de boisson, organisaient des danses autour de l'incendie, et poussaient des cris de joie féroce.

Exaspérés et ivres, ils se livrèrent ensuite à un pillage en règle.

Se ruant en masse sur les maisons, ils éventrèrent les coffres-forts

Puis, ils s'attaquèrent aux animaux domestiques et en firent un carnage.

Vers 9 heures du soir, une bombe de dynamite éclata dans les rues d'Ay, au devant des troupes qui chargeaient la foule.

Trois soldats furent blessés, dont un l'est grièvement.

Un cheval a été tué sous le coup.

A une heure avancée de la nuit, les manifestants se retirèrent, prêts cependant à recommencer le lendemain.

### La Situation

Dès l'aurore, ce matin, les désordres ont repris et les vignerons continuèrent le sabotage.

La situation est extrêmement grave.

Les troupes ont reçu pour consigne de tirer impitoyablement sur quiconque se livrerait à un attentat sur les personnes ou violerait le droit de propriété.

### *A Venteuil*

Dans une grande réunion, les vignerons de Venteuil avaient décidé de ne pas accueillir les troupes, si le Gouvernement en envoyaient pour maintenir l'ordre.

Aussi, dès la première heure, les soldats se heurtèrent à une résistance formidable de la population, et trouvèrent à l'entrée de la ville d'immenses barricades élevées par les habitants, pour empêcher l'occupation militaire.

Les troupes essayèrent en vain de parlementer avec les habitants.

Finalement, après deux sommations légales, les dragons se ruèrent à l'assaut des barricades et les enlevèrent de force.

### *A Damery*

Sur différents points de la région, le pillage a continué de plus belle.

Les troupes occupent tous les endroits réputés en danger.

Le bureau du percepteur de Damery est assiégé par les manifestants et les soldats sont sans cesse obligés de le dégager.

### A Epernay

La ville d'Epernay est défendue militairement par un nombre considérable de chasseurs et de dragons à cheval qui empêchent tout attroupement.

A Vinay, les manifestants avaient élevé une barricade infranchissable que les troupes ont dû prendre d'assaut.

A Cumières, des incidents particulièrement graves se sont produits.

Plusieurs coups de revolver ont été tirés sur les patrouilles de soldats qui circulaient dans les rues.

### A REIMS

Au dernier moment, on signale qu'une grande agitation régnerait à Reims même.

Une effervescence inquiétante gagnerait les vignerons de Reims qui tiendraient à faire cause commune avec leurs camarades.

### Arrestations

Partout où les habitants ont opposé de la résistance aux troupes, des arrestations ont été opérées.

Les chefs du mouvement révolutionnaires ont été arrêtés.

### LES REPRÉSENTANTS *prêchent le calme*

Les représentants du département de la Marne, sénateurs et députés, se sont rendus, aujourd'hui, en Champagne, sur les lieux de la révolte.

Ils ont pris contact avec leurs électeurs et leur ont conseillé le calme.

Les élus de la Marne ont essayé de faire comprendre aux vignerons, que les fomenteurs de troubles et ceux qui excitent au sabotage sont en réalité étrangers à la viticulture.

Ils leur ont bien montré que l'action directe aura seulement pour résultat de disposer l'opinion publique contre eux et de retarder une solution équitable.

### Les Morts du Jour

*M Chamerlat*

Paris, 13 avril.

M. Chamerlat, député radical-socialiste du Puy-de-Dôme, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 70 ans.

M. Chamerlat représentait à la Chambre, la circonscription de Thiers.

# LE PARLEMENT

## SÉNAT

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

### Nos Constructions Navales

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, renvoyé une première fois à la Chambre par le Sénat, et qui revient de nouveau au Sénat après modifications par la Chambre, relatif à la mise en chantier, pour l'année 1911, de deux grands cuirassés.

Le rapporteur de la commission fait remarquer que l'amendement Godart dont le Sénat avait demandé la disjonction à la dernière discussion, est devenu aujourd'hui, l'article 3 du projet de loi.

Il demande de voter le projet ainsi transformé.

Le Sénat adopte, sans modifications, le texte nouveau de la Chambre.

### *L'assainissement des voies privées*

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi relatif à l'assainissement des voies privées.

M. Paul Strauss développe longuement les conclusions de son rapport.

Quelques orateurs prennent ensuite la parole.


## Bains de Puzzichello

*Ouverture le 1er Mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.

Location pour *saison entière* ou par *journée* à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.

Chambres entièrement restaurées.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour sous l'habile direction de M. Adolphe Tellier.

Un médecin est attaché à l'établissement.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.

Maison J. Carbuccia et Fils

| | |
|---|---|
| Porcelaine et Faïence | Chaussures en tous genres |
| Verrerie et Cristaux | Chapellerie et Casquettes |
| Ustensiles de ménage | Confection pour Hommes et Enfants |
| Coutellerie et Couverts | Lainage et Nouveautés |
| Articles de Paris | Lingerie et Bonneterie |
| Articles de voyage | Draperie et Velours |
| Mercerie et Quincaillerie | Parfumerie de toutes marques |
| Literie et Ameublement | Couvertures, Toiles et Calicot |
| Parapluies Ombrelles et Cannes | Robes pour Dames et Enfants |
| Broderie, Dentelles Passementerie | Chemiserie en tout genre |
| Fleurs pour chapeaux | Cravates et Foulards |

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Maison J. Carbuccia et Fils

# Maison L.-N. MATTEI

## BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

*La Maison* **L.-N. MATTEI & Cie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

*dont la réputation est devenue universelle, contre des* **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

*Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des* **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

*On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse*

*Le* VIN DU CAP MATTEI, *qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, restera inimitable.*

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

# LA CEDRATINE

## GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

**SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS**

**(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).**


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00206

BOURSE DE PARIS

13 avril — 14 avril

Rentes 3 0/0 anciens . 95.95 — 96.15
Rentes 3 0/0 amortis. . 96.00 — 96.25
ex coupon

## LE RAID NICE-CORSE-NICE

Nice, 14 avril.

*La liste des engagements a été close définitivement hier soir.*

Aux trois engagements que nous avons annoncés hier, deux inscriptions sont venues s'ajouter, ce qui porte à cinq le nombre des concurrents de cette épreuve formidable

Les deux nouveaux engagés sont :

Rolland Garros, monoplan Blériot, moteur Gnôme, 50 chevaux.

XXX, monoplan Blindermann et Mayeroff, moteur Vial, 60 chevaux.

## Conseil des Ministres

Paris, 14 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

## MARSEILLE

### BAGARRES SANGLANTES à l'Estaque

Marseille, 14 avril.

Les grévistes de l'Estaque, ayant voulu empêcher des ouvriers de se rendre au travail, la gendarmerie fut obligée d'intervenir.

Des bagarres sanglantes se sont produites entre grévistes et gendarmes ; ces derniers, roués de coups, furent mis dans la triste nécessité de faire usage de leurs armes.

Des coups de feu furent échangés.

On compte actuellement une douzaine de gendarmes blessés, dont trois grièvement ; une vingtaine de grévistes ont rapporté des blessures plus ou moins graves.

L'ordre n'est pas entièrement rétabli.

Des gendarmes de renfort sont arrivés sur les lieux.

## Les Morts du Jour

### *Anna Judic*

Cannes 14 avril.

Malgré tous les efforts de la science, malgré tous les soins dont elle était entourée, la célèbre artiste, Anna Judic, a succombé, ce matin, à la maladie qui la minait depuis longtemps.

Ses enfants, rappelés en toute hâte, étaient tous réunis autour de son chevet, et ont eu ainsi le suprême bonheur de fermer les yeux de leur mère.

Anna Judic était âgée de 61 ans. Elle débuta au Gymnase, en 1867, dans les « Grandes Demoiselles. »

Le nombre des pièces que cette grande artiste a créées est considérable ; les plus connues sont « Niniche, » « Femme à Papa, » « Mam'zelle Nitouche, » la « Grande Duchesse, » la « Belle Hélène. »

En 1902, Anna Judic fut décorée à Constantinople par le Sultan.

# La Jacquerie EN CHAMPAGNE

## LA SITUATION S'AMÉLIORE

Epernay, 14 avril.

Dans toute la région, le calme se rétablit.

Les troupes circulent toujours dans les rues, empêchant des groupes de se former.

### A Epernay

Dans la nuit d'hier, le calme s'est peu à peu rétabli à Epernay.

L'effectif des troupes, qui y ont été envoyées, dépassent 12 000 hommes.

Toute la région est gardée militairement. Aussi les manifestants ont-ils été obligés de se tenir tranquilles, devant les charges des dragons et des cuirassiers, qui les ont déchaînés de se grouper et d'organiser la résistance.

### *A Venteuil*

A Venteuil, les troupes se sont rendues maîtres de la situation, et ont ramené le calme.

Plusieurs arrestations ont été opérées. Dans la matinée, les gendarmes ont arrêté l'un des instigateurs des désordres, Dubois.

Une perquisition des plus minutieuses a eu lieu d'abord à son domicile.

Des documents importants ont été saisis.

Dubois a été ensuite placé dans un fourgon, et conduit sous une escorte imposante de gendarmes et de cuirassiers, à la prison d'Epernay.

Pendant que cette arrestation était opérée, des agents se rendirent au domicile de Lagache, un second promoteur de la révolte, pour le mettre en état d'arrestation.

Mais Lagache avait été prévenu. Mis au courant des intentions de la police à son égard, il avait pris la fuite.

Quand les agents de la sûreté pénétrèrent chez lui, ils ne trouvèrent personne.

Naturellement, Lagache n'avait laissé aucun document intéressant.

### Arrestations

Dans la soirée, de nouvelles arrestations ont été arrêtés, et des perquisitions ont été faites à leur domicile.

De nombreux documents ont été saisis.

Dans la correspondance qui a été trouvée chez les instigateurs de l'insurrection, on a trouvé des lettres révélant que le coup de force, qui vient d'être fait, était préparé depuis longtemps.

Les meneurs attendaient seulement une excuse pour donner le signal de la révolte

Dans la soirée, Lagache qui avait pris la fuite, s'est constitué prisonnier.

### *Les Dégâts*

Les dégâts occasionnés par la Jacquerie dans la région d'Epernay, sont énormes.

On a pu déjà les évaluer approximativement à 35 millions de francs.

### *Decisions regrettables*

Les négociants de vins de Champagne, dont les maisons ont été incendiées ont décidé de quitter le pays.

Ils abandonneront définitivement leurs maisons dans la Marne, pour aller s'établir ailleurs.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

### *Séance du matin*

*Présidence de M. DRON*
Vice Président

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1911.

### *La Loi de Finances*

La Chambre reprend la discussion des chapitres de la Loi de Finances.

Plusieurs orateurs défilent à la tribune.

MM. Thomas, Delachenal, Lemendre, Lagrosillière et Archambeaud présentent divers amendements à la Loi de Finances.

M Henry Chéron, rapporteur général du budget, donne de longues explications sur les chapitres qui vont être discutés.

MM. Desplas, Dubois, Ajam, Mouchet et Chesquière défilent ensuite à la tribune.

Plusieurs chapitres sont mis aux voix et adoptés.

### Les Sociétés de Secours Mutuels

Plusieurs députés présentent un article additionnel relatif aux sociétés de secours mutuels, stipulant que les statuts de ces sociétés ne pourront contenir aucune disposition ayant un caractère politique ou religieux.

Le ministre des Finances ne s'oppose pas à l'adoption de cet article.

L'article additionnel est adopté.

### *L'amendement Bouffandeau*

La Chambre réserve ensuite l'article de la loi de Finances auquel se rattache l'amendement Bouffandeau, et relatif à la défense de l'école laïque.

La Chambre adopte ensuite plusieurs autres articles de la loi de Finances.

### *Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### La Réintégration des Cheminots

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations relatives à la réintégration des Cheminots révoqués.

M. Pourquery de Boisserin député d'Avignon, prend le premier la parole.

L'orateur prononce un discours émouvant en faveur des cheminots révoqués, et demande au Gouvernement d'avoir pitié de ces malheureux ouvriers qui ont peut-être été dupes, dans les incidents regrettables qui se produisirent pendant la grève des Chemins de fer, de quelques meneurs intéressés.

M. Pourquery de Boisserin affirme que les faits de sabotage, qui ont été relevés au cours de ces désordres de grève n'ont pas été sûrement l'œuvre des employés des Compagnies.

« Là, comme partout, dit-il, ce sont des anarchistes étrangers à l'Administration qui ont préparé les désordres et le sabotage, et, comme partout, ce sont les malheureux grévistes, pour la plupart de bonne foi, qui en subissent les conséquences. »

L'orateur supplie le Gouvernement de faire un geste de clémence en faveur des pauvres cheminots qui sont encore sans place, livrés au hasard de la vie et du chômage.

### M. Aldy

député radical-socialiste de l'Aude, succède à la tribune à M. Pourquery de Boisserin.

L'orateur plaide âprement la cause des cheminots révoqués, et invoque en leur faveur les circonstances atténuantes qui doivent leur obtenir la réintégration à bref délai.

Il dénonce sévèrement la tyrannie des Compagnies de chemins de fer, qui ont provoqué un mouvement général de révolte par leur arbitraire, et explique comment ce régime de bon plaisir excuse les pauvres employés qui se sont solidarisés pour la défense de leurs droits.

M. Aldy termine en priant le Ministre des Travaux publics d'user de tous ses pouvoirs pour obtenir la réintégration de ces pauvres cheminots qui ont payé assez cher un moment de révolte, pourtant bien légitime.

### M. Charles Dumont

ministre des Travaux publics, monte à la tribune.

L'orateur énumère les nombreuses démarches faites par le Gouvernement, auprès des Compagnies, pour obtenir la réintégration totale de tout le personnel qui avait été révoqué

Il explique que les Compagnies ont opposé un veto formel à la réintégration d'un certain nombre d'employés considérés comme les instigateurs des désordres, et qu'il est de leur intérêt et de l'intérêt général du pays de ne pas les réintégrer.

M. Charles Dumont juge, d'ailleurs, sévèrement l'attitude de ces Compagnies, mais déclare qu'il ne peut user d'aucun pouvoir pour les faire céder.

### M. Monis

président du Conseil, monte à son tour à la tribune.

L'orateur expose lui aussi les efforts multiples qu'il a faits auprès des Compagnies pour faire réintégrer les chemiots qui restent, et l'insuccès de ses démarches.

Il promet d'intervenir à nouveau auprès de ces Compagnies, jusqu'au moment où il aura obtenu satisfaction

« Et si jamais, ajoute le Président du Conseil, je n'obtenais aucun résultat, je reviendrais alors vers vous en vous disant : « Donnez-moi des armes pour pouvoir agir et j'agirai. »

### Les Ordres du Jour

Divers ordres du jour sont déposés sur le bureau de la Chambre.

Le Gouvernement accepte l'ordre du jour pur et simple qui est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

### Le Vote

Le Président met aux voix l'ordre du jour pur et simple qui est adopté par 357 voix contre 130.


AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio
(en face les jardins de la Préfecture)
Entièrement remis à neuf
Genre Touring-Club

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

*Prix modérés*

Salle de Bains

*Salon de Correspondance*

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

ESANOPHELE
GUÉRIT
LES FIÈVRES PALUDÉENNES
F. BISLERI & C. MILAN

En vente dans toutes les principales pharmacies du département.

MM. les Pharmaciens sont priés d'adresser leurs commandes à MM. Ch. P. POGGIOLI et Cie, chargés de les transmettre à la Maison.

*DÉMÉNAGEMENTS*
pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR MEUBLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS
*A. PADOVANI, 7, Route du Cap*
BASTIA

Tuilerie et Briqueterie
MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressée

Briques à planchers pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,30 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandables pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc. *Envoi sur demande d'échantillons et prix*

FOUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planches, Bardeaux, Chevrons, Lisses, Lattes

Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories,
Tôles, Fonte, Tuyaux, Gueuses

Matériaux de construction
de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins : 1 Bastia, 3, Avenue Carnot.
de vente : 1 Comte, Nouvelle Traverse.

Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

AUX AMIS DE LA CORSE

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Dr A. FOURCAUD, Pharmacien, AVIGNON

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire LA VIE A LA CAMPAGNE

LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT

Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS / de la Campagne

Un Vrai Portrait et chez HACHETTE et Cie, PARIS

Essai d'un Jubilaire : 6 fr. 50

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumettia au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : 387 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Manufacture de Toile et Linge de table

Fabrique de lingerie fine à la main

Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures

LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868

CHARLES THERMOZ, Successeur

Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.

Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.

Les envois sont faits franco

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 37 litres.

Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.

Pétrole de Sureté, marque Phébéine, en bidonnets de 5 litres.

Naphtargyle, essence spéciale pour automobiles.

Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour maraille. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche RADIA modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

Exiger la marque RADIA.

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

M. J. MORETTI

PHOTOGRAPHE A CORTE

a l'honneur de prévenir sa nombreux clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).

Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.

TRENTE SIXIEME ANNÉE. — N° 106 — DIMANCHE 16 AVRIL 1911

00207

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

# NICE-CALVI EN AÉROPLANE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 41 m. — Coucher, 6 h. 04 m.
Dernier quart., le 21 — Nouv. Lune, le 28
Fête d'Aujourd'hui : PAQUES.
Fête de Demain : Saint Anicet.

15 AVRIL

## LA GRANDE SEMAINE D'AVIATION

C'est demain que commencera la grande semaine d'aviation Nice-Calvi-Nice, pendant laquelle va se courir l'une des plus sensationnelles épreuves aéronautiques qui aient eu lieu jusqu'ici.

L'idée d'organiser une course d'aéroplanes au-dessus de la Méditerranée, au lendemain surtout de l'admirable tentative de l'intrépide lieutenant Bague, ne pouvait manquer de susciter dans les milieux sportifs tout aussi bien que dans le monde scientifique un profond et légitime intérêt.

Utiliser ces merveilleux engins que le génie de l'homme vient de construire de toutes pièces pour franchir la distance qui sépare notre île du continent est un projet grandiose qui a déjà hanté plusieurs esprits, mais que seule la ténacité et la volonté des personnes qui se trouvent à la tête du Comité d'Aviation de Nice pouvaient réaliser.

Ce projet, hâtons-nous de le dire, a trouvé immédiatement un écho favorable dans la Corse entière, et c'est avec un enthousiasme réellement patriotique que la ville de Calvi, choisie comme point d'atterrissage, s'est aussitôt mise à l'œuvre pour organiser la réception des hardis pilotes qui vont essayer de prouver au monde entier que la Corse, cette île perdue au milieu de la Méditerranée, n'est en réalité qu'à deux heures de la terre de France.

C'est ainsi, qu'à partir de demain, tous ceux qui se trouveront à Calvi, assisteront, si les conditions atmosphériques le permettent, à l'un des spectacles les plus impressionnants auquel il puisse être donné d'assister.

Voir soudainement apparaître dans notre ciel de Corse, ces hommes audacieux qui, sur leurs machines volantes, accomplissent chaque jour de nouvelles prouesses, est un événement qui mérite d'être salué avec toute la respectueuse admiration que nous devons aux merveilleuses découvertes du génie humain et aux hommes intrépides qui, bravant tous les dangers et au risque de leur vie, affirment l'incomparable puissance de la pensée créatrice asservissant la matière inerte.

Qu'un projet aussi grandiose que celui de la traversée de la Méditerranée rencontre encore des sceptiques qui, reniant toute évidence, s'efforcent de se complaire dans une indifférence qu'ils disent raisonnée, cela ne s'explique pas autrement que par la difficulté qu'éprouvent certains esprits à suivre le progrès dans son incessante évolution.

Le doute en présence de certains faits n'est qu'une affirmation d'ignorance. Discute-t-on aujourd'hui la possibilité de transmettre la parole humaine à l'aide d'un fil de métal, et même sans le secours d'aucune communication directe ? Il n'est même pas nécessaire de se poser la question, et ce qui était l'impossibilité d'hier est devenu la réalité d'aujourd hui.

Il en est de même pour l'aviation. Certes, elle nous apparaît encore à nous, profanes, enveloppée de mystère, et accompagnée d'inévitables dangers, car, malgré l'effort que nous faisons pour nous dégager de certaines circonstances purement accidentelles, nous ne pouvons assurément pas séparer les merveilleux exploits de nos aviateurs des malheurs — trop nombreux hélas ! — qui en ont été la rançon...

Une réalité nouvelle s'offre cependant à nous, et le fait de se mouvoir dans les airs, au moyen d'un moteur et de surfaces planes, qui, il y a quelques années encore, apparaissait comme une utopie, est aujourd'hui une vérité scientifiquement et pratiquement établie.

N'hésitons pas à saluer non pas seulement en tant que Corses, mais en tant qu'admirateurs du génie humain, la semaine d'aviation qui commence et qui, souhaitons-le de tout cœur, marquera une nouvelle et grandiose étape dans la voie de la locomotion aérienne. — R.

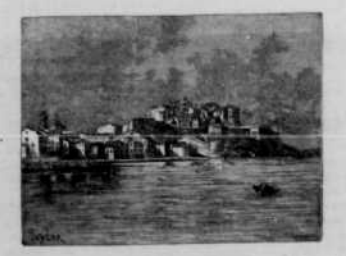

Le raid Nice-Calvi-Nice qui passionne en ce moment-ci au plus haut point tous les milieux sportifs, attire d'autre part l'attention du public sur la coquette ville de Calvi qui a été choisie comme point d'atterrissage.

Calvi, par sa situation naturelle, était en effet la localité toute désignée pour devenir la première étape de la traversée de la Méditerranée.

N'est-ce pas vers Calvi que le lieutenant Bague s'était dirigé, le 5 mars dernier, avant d'aller atterrir à la Gorgona ?

Calvi se trouve, en effet, dans la direction naturelle du cavire qui, quittant la côte de France, entre Toulon et Nice, fait route vers la Corse. C'est, le port le plus rapproché de la côte française. La distance exacte entre Nice et Calvi est de 93 milles marins, soit 172 kilomètres.

Le Comité d'Aviation qui s'est constitué à Calvi tout dernièrement n'est pas resté inactif.

Tout ce qui pouvait contribuer à la réussite de l'épreuve a été soigneusement étudié et observé.

Les variations météorologiques ont donné lieu à des observations de tous les instants, et un service spécial d'informations, au moyen des divers sémaphores de la côte a été organisé.

Les aviateurs auront donc ainsi à tout moment des indications précises sur la pression atmosphérique, la vitesse du vent, l'état de la mer, etc. Autant de données d'une indiscutable utilité qui firent, en partie au moins, défaut au lieutenant Bague, au moment de son départ de Nice.

Le choix d'un terrain d'atterrissage remplissant toutes les conditions voulues a fait, d'autre part, l'objet de longues recherches et de soins tout particuliers.

Ce terrain, qui se trouve situé, ainsi que nous l'avons indiqué, à une faible distance de la ville, présente toutes les garanties exigées par les règlements de l'Aéro-Club de France. Dégagé de toute construction et de tout massif d'arbres trop rapproché, le terrain a été soigneusement débarrassé des cailloux qui l'encombraient, de manière à présenter au train d'atterrissage des appareils une surface aussi uniformément plane que possible.

Les aviateurs, conformément au règlement que nous publions d'autre part, suivront, en arrivant en vue de Calvi, une ligne médiane entre le phare de la Girolata et la citadelle, et se dirigeront sans aucun autre détour vers le champ d'aviation situé en arrière de la route nationale au point indiqué sur le croquis que nous reproduisons plus haut.

Cette heureuse disposition du terrain et notamment son voisinage de la ville permettra à la foule des spectateurs de suivre avec facilité les évolutions des aéroplanes au moment si impressionnant de l'atterrissage.

Bâtie au fond d'un admirable golfe, Calvi, dont la vieille citadelle aux murs lézardés évoque tout un passé de sièges célèbres et de luttes héroïques, est une ville fort attrayante que tous ceux qui aiment à parcourir la Corse n'oublient jamais d'aller visiter.

Le paysage qui l'entoure, présente d'ailleurs un charme incomparable, et les vertes campagnes de la Balagne, aux oliviers séculaires, forment pour le voyageur y arrivant par mer un cadre admirable, au milieu duquel se détache la coquette cité dominée par l'altière citadelle.

Calvi, d'ordinaire si paisible, va connaître des journées de fiévreuse animation ; mais tous ceux qui auront l'occasion de s'y rendre ne regretteront certainement pas, en dehors de toute question d'aviation, d'avoir passé quelques jours dans cette hospitalière cité.

## CALVI

PATRIE DE CHRISTOPHE COLOMB

Au moment où tous les regards sont tournés vers la ville de Calvi pour voir se réaliser l'un des plus audacieux projets que l'esprit de l'homme ait pu concevoir, et que notre compatriote Capazza réalisa en 1885 à l'aide d'un simple ballon sphérique, il est de notre devoir d'évoquer le nom de ce hardi navigateur qui, en plein quinzième siècle, entreprit, n'ayant à son service que des moyens tout à fait rudimentaires, l'une des plus célèbres découvertes dont s'honore l'histoire du monde.

Christophe Colomb, auquel Calvi s'enorgueillit d'avoir donné le jour, est-il réellement né dans cette antique cité ?

C'est une question que bon nombre d'historiens se sont posée et que quelques-uns d'entre eux n'ont pas hésité à résoudre par l'affirmative.

Nos lecteurs ont encore présente à l'esprit la belle conférence, faite tout récemment sur ce sujet par M. l'abbé Castaing, un fervent adepte de la nationalité corse du grand navigateur.

Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de publier les notes que

l'on va lire et qui sont nettement en faveur de la naissance à Calvi de l'illustre Marin.

Nous pourrions donner de longs extraits des actes qui prouvent l'existence de la famille Colombo, à Calvi : il nous suffira d'en citer quelques-uns :

Dans les chapitres ou règles des confrères de la ville de Calvi, année 1530, on parle de Colombo Nicolas.

Dans les archives du notaire Petrucci, année 1570, on parle d'un Colombo de Calvi.

Dans les archives du notaire Colonna-Ceccaldi, on trouve que les actes de la Ville de l'année 1775 à l'année 1784, ont été faits par Colombo de Calvi.

Dans le répertoire du notaire Cataneo, on trouve l'acte de Philippe Colombo de Calvi.

Le notaire C. M. Panattiero nous a transmis le contrat de mariage de Colombo de Calvi, en l'année 1738.

Dans les archives de l'état civil de la ville de Calvi, nous trouvons de 1782 à 1784, les actes de naissance de deux Colombo et l'acte de décès d'un Colombo de Calvi.

Dans les registres paroissiaux de la ville de Calvi on trouve les actes de baptême de Toussaint Colombo, de Dominique Colombo, de Marie Colombo, de Philippe Colombo, et l'acte de mariage de François Colombo avec Rosa Fortuna.

Dans les registres de décès de la confrérie de Calvi, nous trouvons les actes de décès d'Etienne Colombo, de Philippe Colombo et de François-Marie Colombo.

Il y a à Calvi, de temps immémorial, une rue du nom de Colombo.

La rue Colombo s'appelait au XV[e] siècle rue del Filo, c'est-à-dire, rue des cardeurs et des tisserands.

Or, tout le monde sait que Dominique Colomb, père de l'Amiral, était cardeur de laine ou tisserand.

On voudra savoir maintenant si, dans la rue Colombo, anciennement rue del Filo, il y avait des maisons appartenant à la famille Colombo.

Je puis en fournir la preuve affirmative.

Voici une lettre de M. Pierre de Giubega : « Monsieur, — Sachant que vous vous occupez de l'histoire de Christophe Colomb, je m'empresse de vous faire connaître que, dans un vieux registre, contenant le recensement de la population de Saint-Jean Baptiste en 1546, j'ai trouvé la mention suivante :

RUE DEL FILO
MAISON PARTICULIÈRE
ANTOINE COLOMBO, ETC., ETC.
APPARTEMENT INFÉRIEUR
PHILIPPE COLOMBO
ANTOINETTE COLOMBO, SON ÉPOUSE
BRIGITTE SERRA

Calvi, le 19 janvier 1870.

*Signé :* Giubega. »

Ce précieux document a été déposé à la mairie de Calvi.

On le voit, la famille Colomb existait à Calvi, et habitait la rue Colombo, ainsi appelée par la reconnaissance des Calvais envers leur compatriote Christophe Colomb.

Nous savons aussi que Colomb était entouré de Corses.

Nous allons parler des plus marquants, Moucet Pierre-Paul, commandant de la ville de Porto-Bello, et Moucci Georges, gouverneur de Panama dans les Indes, étaient de la ville de Calvi et vivaient du temps de l'Amiral.

Qui les a si haut placés, si ce n'est leur compatriote Christophe Colomb ?

Michel-Ange Battaglini, général de la flotte espagnole, après le second voyage de Colomb, était de la ville de Calvi, aussi bien que d'autres chefs, parmi lesquels se distinguait le pilote royal Morgana.

Jean Antoine Vincentelli Leca de Calvi, comte de Cattigliana, en Espagne, prêta, en 1554, cinq millions au roi Philippe II, en lui demandant s'il les voulait en or ou en argent.

Il est certain qu'il s'était enrichi dans le nouveau continent, où il avait accompagné son compatriote Christophe Colomb.

Jean-Louis Vincentelli Leca, fils du précédent, était grand alcade de Séville.

Christin de Valentin Magnara de Calvi, grand amiral du royaume d'Aragon, avait certainement suivi Christophe Colomb.

Thomas Magnara, fils du précédent, était duc de Malte, et Vasco de Leca de Calvi était secrétaire général de Philippe II.

Je trouve aussi dans les Annales d'Aragon, que la Corse a donné à l'Espagne un grand nombre d'hommes célèbres, comtes, chevaliers, colonels, etc.

### *Le règlement de la Course*

Article premier. — Il sera disputé, du 16 avril 1911 inclus au 23 avril 1911 inclus, une course d'aéroplanes, sur le parcours suivant : Aérodrome de La Bragne-Nice-Calvi-Nice-La Californie.

Le classement aura pour base la vitesse, les temps étant pris aux passages à l'aller et au retour, de l'alignement Château de Nice, Phare de Villefranche, à une hauteur de 100 mètres, au-dessus du Château.

Art. 2. — Cette course sera désignée sous le nom de Nice-Corse et retour.

Art. 3. — Le présent règlement est rédigé conformément aux règlements de la Fédération aéronautique et de la Commission sportive aéronautique.

Art. 4. — Cette course est ouverte à tous les appareils d'aviation à moteur (classe C) y compris les hydro-aéroplanes ou aéroplanes marins, sans aucune condition de poids ni de surcharge.

Art. 5 — Le concurrent classé premier recevra le prix de 10.000 francs en espèces, offert par la Municipalité de la Ville de Nice. L'hydro-aéroplane ayant la meilleure place dans le classement général recevra un objet d'art.

Art. 6. — Le nombre des concurrents à admettre n'est pas limité.

Art. 7. — La course Nice-Corse et retour est une course ouverte.

Art. 8. — Le droit d'engagement est de 50 francs et n'est remboursable en aucun cas.

Art. 9. — Les engagements seront reçus au siège du Comité d'organisation, 6, place de la Liberté, à Nice, du 15 mars au 12 avril, à 7 heures du soir.

Art. 10. — Tout concurrent devra être rendu avec son appareil, à l'aérodrome de La Bragne, une demi-heure au moins avant le moment de son départ.

Art. 11. — Un service de chronométrage et de sécurité en mer sera établi aux heures indiquées ci après, chaque jour, quand le Service de la Marine jugera le temps favorable. Les concurrents en seront prévenus sur le terrain par une flamme rouge.

Art. 12. — Les départs auront lieu de 8 heures du matin à midi et le chronométrage sera assuré de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Art. 13 — Les appareils seront munis de numéros de grandes dimensions, placés à droite et à gauche et parfaitement visibles.

Art. 14. — Tout concurrent devra être muni, ainsi que ses passagers, s'il en a, d'un gilet ou d'une ceinture de sauvetage.

Art. 15. — Les concurrents devront accomplir le parcours suivant : La Bragne-Nice Calvi (plage de Calvi), Nice Californie.

A l'aller et au retour, ils devront virer au-dessus du Château de Nice ; ils tourneront, à l'aller, le pylône à droite ; au retour, ils le laisseront à leur gauche. Pour la facilité du contrôle, ces deux passages se feront à une hauteur moindre de 100 mètres.

A Calvi, ils devront atterrir, au contrôle, sur la plage, arrêter complètement leur moteur, et pourront repartir de suite, sans que le temps de cet arrêt soit déduit de celui du parcours.

Art. 16. — Au départ de La Bragne, les concurrents se placeront à 100 mètres d'une ligne qu'ils devront couper en vol ou non.

Art. 17. — Plusieurs départs pourront être donnés à un même concurrent.

Art. 18. — A l'arrivée de la Californie, les concurrents devront couper en vol ou non une ligne tracée sur le terrain d'atterrissage.

Art. 19. — Les lignes de départ et d'arrivée pourront être orientées au gré des commissaires et pourront être coupées par les concurrents, dans l'un ou l'autre sens.

Art. 20. — Aucun arrêt n'est permis à l'aller, entre La Bragne et le Château, et, au retour, entre le Château et la Californie.

Art. 21. — Le Comité d'organisation décline toute responsabilité pour les accidents qui pourraient survenir aux pilotes, aux tiers et aux propriétés.

### *Les Concurrents*

Voici, d'après les derniers renseignements qui nous sont parvenus, la liste officielle des aviateurs inscrits pour prendre part à la Course :

*Jean Bécue*, monoplan Hanriot, moteur Anzani, de 60 chevaux.

*Vidart*, monoplan Deperdussin, moteur Gnôme, de 50 chevaux.

*Marquis de Villeneuve-Trans*, monoplan Blériot, moteur Gnôme, de 50 chevaux.

*Rolland Garros*, monoplan Blériot, moteur Gnôme, 50 chevaux.

*XXX*, monoplan Blindermann et Mayerolf, moteur Vial, 60 chevaux.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 avril.

A la fermeté qui avait marqué le début de la séance n'a pas tardé à succéder une certaine lourdeur, due à des réalisations, et la clôture se fait irrégulière. Notre Rente est calme à 96.17. A part les Russes et l'Extérieure les Fonds Etrangers s'inscrivent en moins-value, principalement le Turc à 82.75 et le Serbe à 89.85. Nos Grandes Institutions de Crédit ne se départent pas de leur fermeté : on a négocié le Crédit Foncier à 830, le Crédit Lyonnais à 1.481, le Comptoir National d'Escompte à 973 et la Société Générale à 772.

Peu de variations à signaler sur les valeurs de transports. Industrielles et métallurgiques Russes diversement traitées. Les 3 très coprifères sont inchangés. Rio 1.693.

Les obligations à 1/2 0/0 or de la Saint-Louis, San-Francisco Railroad Cy, une des plus puissantes des Etats-Unis, se négocient à 475. A ce prix le revenu de ces titres, garantis par une première hypothèque sur 1.253 kil. de chemin de fer, ressort à 4.35 0/0 net.

La Philadelphia Cy of Pittsburg est en faveur à 296

En Banque, on a traité l'Anglo French Mercantile à 22.50.

Au comptant, comme valeurs particulièrement recherchées, citons la Nazareno y Anexas qui monte à 47.25 ; Oil Royalties Trust ferme à 33 frs. Nouvelle avance à 370 des Usines Samoloff.

L'obligation à 1/2 0/0 Crédit Hypothécaire, Agricole et Urbain d'Egypte est soutenue à 447. On sait que ce titre rapporte 22.50 payables par moitié les 25 mars et 25 septembre.

Chemins Français calmes.

Grâce à l'amabilité de M. le Préfet de la Corse et de M. le Commandant de la Marine, notre collaborateur Paul Valot a été autorisé spécialement et à titre exceptionnel par M. le Ministre de la Marine, à embarquer sur le contre-torpilleur *Arbalète* pour suivre le raid Nice-Calvi-Nice.

Nos lecteurs seront ainsi journellement et exactement renseignés sur ce raid épique auquel prendront part d'intrépides aviateurs.

Le Petit Bastiais se fait un devoir d'adresser ses meilleurs remerciements à M. Delcassé, ministre de la Marine, ainsi qu'à M. le Préfet de la Corse et à M. le capitaine de vaisseau Jacquet.

## Assistance Médicale Gratuite

Les listes des personnes admises au bénéfice de l'assistance médicale gratuite en 1911 dans les communes de Centuri, Sto-Pietro-di-Tenda et Monte sont déposées au secrétariat de chaque Mairie respective et tenues à la disposition de tout habitant ou contribuable.

Rappelons que pendant un délai de 20 jours à compter de ce dépôt, les réclamations en inscription ou en radiation peuvent être faites par tout habitant ou contribuable devant la commission Cantonale instituée par l'article 17 de la loi du 15 juillet 1893.

### Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 16 avril, à 3 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Marche des Zouaves, | Perict. |
| Les Deux Marquises, ouv., | Bouthel. |
| La Jeune Mariée, polonaise, | Douard. |
| Robert le Diable, fant., | Meyerbeer |
| L'Or et l'Argent, valse, | Lehar. |

Le Chef de Musique, TIBERI

## Remerciements

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public par la voie de la presse, l'esprit d'abnégation dont a fait preuve toute la population d'Erbalunga envers moi.

C'est grâce surtout à l'initiative de M. Romani, maire d'Erbalunga, qui dirigeait les secours, que nous pûmes arriver seins et saufs, moi et mes camarades montés sur la *Marie-Louise*. Nous fûmes d'abord recueillis par M. Sanguinetti Jean-Baptiste, patron-pêcheur, qui a droit particulièrement à mes remerciements, car il nous fit partager son repas et ne négligea rien pour nous prodiguer tous les soins nécessaires. Puis M. Romani, le propriétaire de « A la Bouillabaisse, » nous abandonna une chambre, où nous pûmes nous reposer.

Mes remerciements aussi à la Douane et à la Gendarmerie qui arrivèrent sur les lieux du sinistre et prodiguèrent leurs efforts, pour sauver notre vie menacée.

Nous devons surtout exprimer toute notre reconnaissance au vaillant et digne Maire d'Erbalunga, et nous avons été bien touchés de la marque de sympathie que toute la population a manifesté envers nous.

A tous, je dis merci du fond du cœur.

Corvi Raphaël,
*Patron de la* Marie-Louise.

Nous publierons mercredi prochain un article sur le *Congrès d'Ajaccio* de notre dévoué rédacteur A. J. de la Colletta.

## Union Générale des Corses et Amis de la Corse

### *Section Bastiaise*

Une assemblée générale de tous les adhérents aura lieu le mercredi, 19 avril, à 8 heures et demie du soir, au siège habituel, 1, rue de la Gare.

Ordre du jour : Congrès général des groupements Corses à Ajaccio. — Election d'un secrétaire.

Le Président, Dr STEFANI.

## Nécrologie

### M. François Filippi

Une bien triste nouvelle nous est parvenue dans l'après-midi d'hier.

M. François Filippi, ancien surveillant général au Lycée de Bastia, actuellement surveillant général au Lycée de Nice, avait succombé subitement, des suites d'une amibolie, dans la clinique du docteur Jean Bran, à Montpellier.

Le corps de notre infortuné ami débarquait hier matin à Ajaccio, pour être, de là, transporté à Sainte-Lucie de Tallano, où les obsèques seront célébrées lundi au milieu des nombreux parents et amis de la famille Filippi.

C'est notre cher camarade Xavier Filippi, pharmacien, qui accomplit le douloureux devoir d'accompagner les restes de son frère infortuné, fauché par la mort stupide, dans toute la force de son âge, au milieu d'une carrière brillante.

Notre émotion est trop forte pour que nous puissions en ce moment, les yeux fixés sur le télégramme encore déplié devant nous, retracer la vie de cet homme de cœur, de ce charmant ami, qui, si soudainement, vient de nous être enlevé.

A Bastia, au lycée comme en ville, François Filippi a laissé les meilleurs souvenirs, les plus cordiales affections. Il avait su ici s'attirer des sympathies qui resteront douloureusement vivaces.

Son départ pour le lycée de Nice fut souligné dans les colonnes de ce journal en termes cordiaux.

Nous ne pensions pas alors avoir si tôt à dire le suprême adieu à celui que nous voyons encore plein de santé et rayonnant de gaîté.

La vie a de ces surprises affligeantes, devant lesquelles l'homme reste anéanti.

A sa mère inconsolable, ses frères, MM. le docteur Antoine Filippi et la pharmacien Xavier Filippi, son oncle M. Xavier Filippi, à ses sœurs éplorées, à tous ses parents nous adressons l'expression émue de nos sincères et cordiales condoléances.

A. J.

### Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT-JEAN. — A l'occasion de la solennité de Pâques, ce matin à 11 heures, la matinée, sous la direction de M. Reginensi, et avec le concours de M. Giansarelli et ses élèves, chantera la Messe en *fa majeur*, de Battmann.

A l'Offertoire : « Le Dernier sommeil de la Vierge, » de Massenet, ensemble de violons avec accompagnement d'orgues.

Les grandes orgues seront tenues par Mlle Germaine Reginensi qui exécutera des pièces de Handel, César Franck et Boëllmann.

Le soir, à 4 heures, Chant des Vêpres, suivies du Sermon, de la Bénédiction Papale et Salut Solennel, chanté par un groupe d'enfants des Ecoles libres.

## *Amicale*
### DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE LA CORSE

L'assemblée générale se réunira à Corte, le 18 courant, à 8 heures du matin. Les travaux seront clôturés par un grand banquet qui sera présidé par M. Préfet de la Corse.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 15 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 11° à midi 14° + à 6 heures du soir + 11.6 Maxima + 20°. Minima + 8°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 773 mm. à midi, 771 mm. 6 heures du soir, 771 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

### La route du Lancone

Nous sommes heureux d'annoncer que, grâce à l'activité avec laquelle les travaux ont été poussés, la circulation vient d'être rétablie sur la route du Lancone.

Les touristes et les Bastiais, qui ont coutume de se rendre à Saint-Florent pendant les fêtes de Pâques, pourront donc revenir par cette route si pittoresques.

### Le Crime d'Ajaccio

La Cour de Cassation a cassé le jugement du 1er conseil maritime de Toulon condamnant les matelots Le Maréchal et Guégnen à la peine de mort pour le meurtre du fusilier Carrel.

### Marine Marchande

La commission chargée de surveiller les épreuves écrites du concours pour l'obtention du brevet de capitaine au long-cours, au cabotage et d'officier de la marine marchande aura lieu les 18, 19 et 20 avril courant.

### Un accident

Hier, vers 3 heures de l'après-midi, le nommé Damiani Joseph, âgé de 16 ans, garçon boulanger, était en train d'aider un de ses amis, le nommé Johanne Alexandre, ouvrier charpentier, à la construction d'une écurie devant servir au Cirque qui va s'élever sur la Place du Marché, quand plusieurs gamins vinrent s'amuser auprès d'eux.

Eloignés une première fois, les jeunes enfants revinrent encore troubler le travail, et c'est à ce moment que Johanne Alexandre, du haut de la toiture en construction, lança sur le sol, une planche pour les éloigner.

Au même instant, Damiani Joseph passa et reçut la planche sur la tête

La blessure occasionnée, qui affecte la forme d'une coupure, a 8 centimètres de long et a saigné beaucoup.

Le blessé, transporté à la pharmacie Mozzicouacci, y a reçu les premiers soins. Il a été ensuite conduit à son domicile.

M. le Commissaire de police, prévenu, a ouvert une enquête.

### Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
M. Dussol, 19, Bd Paoli
Demain :
M. Quilici, 10 Bd du Palais.

### Bénédiction des maisons

Dans la paroisse Saint-Jean, la bénédiction des maisons se fera aux jours ci-après :

Lundi. — Rues du Lycée, Saint-Jean, Môle, Castagno, Promenade des Quais, avenue Carnot.

Mardi. — Rues Conception, Napoléon, Saint-Roch, du Gouvernement, de la Banque, place de l'Hôtel de Ville, rue de l'Intendance.

Mercredi. — Rues des Zéphyrs, Vieille Poste, Pino, Bajetta, Sisco Spinola, Marine, des Jardins, Scala-di-Serrone et Miséricorde.

Jeudi. — Magasins, Campagnes, Bateaux


Perdu

Un extrait de naissance.

Prière de le déposer au bureau de police.

Terrain à vendre

2.000 mètres environ de terrain tête à bâtir quartier de la Gare, tenant de l'ouest à la cour des voyageurs.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Soufre

Soufre Bouda, sublimé pur, en balles de 50 k., de 9.50 à 10 francs, suivant quantité, chez M. Mattei Aîné, place St Nicolas, Bastia.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

LA BIS CAMPA. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 16 avril, à 10 heures du matin, au « Bar de la Promenade des Quais. »

Le Président, ASTOLFI.

*Hémorroïdes*

Peu de personnes ignorent quelle triste fermité constituent les hémorroïdes ou eines anales, car c'est une des affections s plus répandues ; mais comme on n'aime s à parler de ce genre de souffrances, on ut beaucoup moins qu'il existe un médica- ent, l'Elixir de Virginie Nyrdahl, ui les fait disparaître sans aucun danger. ères de découper cette annonce (118) et dresser à **Produits Nyrdahl, 20,** ue de La Rochefoucauld, **Paris,** ui recevoir franco la brochure explicative ès pages, ainsi qu'un petit échantillon ant au dessin, qui permettra d'apprécier le goût délicieux du produit. On verra ulsion il est facile de se débarrasser de maladie la plus pénible et la plus douloureuse. Le flacon : 4 fr. 50 franco.

Pour éviter les innombrables imitations e produit, exiger la signature de garantie vendahl.

UN MONSIEUR offre gratuitement de re connaître à tous ceux qui sont eints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, chites chroniques, maladies de la trine, de l'estomac et de la vessie, de matismes, un moyen infaillible de se uérir promptement, ainsi qu'il l'a été lement lui-même, après avoir ffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor go, Grenoble, qui répondra gratis et ne par courrier et enverra les indications demandées.

HERNIEUX
M. A CLAVERIE
Le Renommé Spécialiste de Paris
est de passage à BASTIA

Nous ne saurions trop rappeler aux personnes qui souffrent de Hernies, Efforts, Descentes, Déplacements d'Organes, que Seuls les appareils à ressort perfectionnés (Brevetés s. g. d. g.) de A. CLAVERIE, évitent radicalement les nombreux mouvements des hanches d'agir.

Légers, souples, imperceptibles à la transpiration, imperceptibles sous les vêtements, ils procurent une contention idéale, douce et permanente, en même temps qu'un soulagement immédiat et absolu.

Aussi, tous ceux qui souffrent de ces affections devront profiter du passage de M. CLAVERIE dans notre ville pour aller lui montrer visite et profiter des conseils que lui donnera sa grande pratique qui recevra à BASTIA, mardi 18 avril, (de 9 h. à 5 h.), mercredi 19, (de 9 h. à 5 h.) et jeudi 20, (de 9 h. à midi), Hôtel de France.

BAS ÉLASTIQUES perfectionnés pour VARICES
ORTHOPÉDIE — PROTHÈSE


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00208

### BOURSE DE PARIS

14 avril — 15 avril

Rentes de 3 0/0 ancien . 9.615 — 96.45
de 3 0/0 amortis. . 96.25 — 96.25
ex-coupon

## Le Congrès d'Ajaccio

Paris, 15 avril.

Le comité central de l'Union générale des Corses a tenu grande réunion extraordinaire pour examiner l'attitude à prendre par les sections de l'Union à l'occasion du Congrès du 24 avril.

Le comité central a décidé de prendre part au Congrès et d'unir ses efforts à ceux des Syndicats d'initiative.

Il a désigné trois délégués qui viendront de Paris assister au Congrès d'Ajaccio. Les délégués choisis sont : MM. Jean Fontana, Charles Omessa et Poli. Ces messieurs, sauf empêchement sérieux, débarqueront à Bastia le dimanche 23 courant par le courrier de Nice.

Le docteur Stefani, président de la Section Bastiaise, délégué également par le Comité central, se rendra à Ajaccio avec les trois délégués de Paris.

## NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 15 avril.

M. Aufrisni est nommé greffier du tribunal de première instance de Calvi, en remplacement de M. Battestini, nommé greffier à Bastia.

## Tirages financiers

### *Obligations de Panama*

Paris, 15 avril.

L'obligation portant le numéro 1.125 210 est sortie remboursable à *cinq cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 1.725 601 est sortie remboursable à *cent mille francs*

L'obligation portant le numéro 235 055 est sortie remboursable à *dix mille francs*.

## Conseil des Ministres

Paris, 15 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

### *Le Voyage présidentiel*

Le Conseil s'est d'abord occupé des derniers détails relatifs au voyage du Président de la République, en Tunisie.

### *Le révolte en Champagne*

M. Monis, président du Conseil, a communiqué les télégrammes envoyés par les préfets de la Marne et de l'Aube, ainsi que par le général Goirand, commandant le corps d'armée.

Ces télégrammes sont assez alarmants.

Les ministres ont pris des mesures qui sont restées secrètes.

### *Affaires extérieures*

M. Croppi, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil de quelques questions relatives à notre politique extérieure.

### *Travaux Parlementaires*

Le Conseil examine les diverses questions qui seront discutées aujourd'hui dans les deux Chambres et approuve la date des vacances parlementaires.

### *Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## LE RAID NICE-CORSE-NICE

Calvi, 15 avril.

La belle épreuve de progrès Nice-Calvi-Nice commencera lundi matin, à moins que le temps ne s'y oppose.

Le contre-torpilleur *Spahi* est arrivé ce soir, à 5 heures, venant de Toulon et Nice.

Le commandant de ce navire a remis un ordre de service pour ce raid sensationnel au commandant de l'*Arbalète*

Les douze navires de l'Etat, qui ont été mis à la disposition du Comité d'aviation de Nice, seront échelonnés entre Nice et Calvi

L'intervalle entre chaque navire sera de neuf à dix milles.

### *Le départ de lundi*

On annonce que le lieutenant Bague et le marquis de Villeneuve-Trans sont décidés à partir lundi matin à cinq heures de l'aérodrome de La Bragne.

Les autres aviateurs partiront les jours suivants.

## Nouveau Scandale

### Le Trafic des Décorations

Paris, 15 avril.

Plusieurs journaux annoncent qu'un nouveau scandale est sur le point d'éclater.

Ce scandale concernerait encore le trafic des décorations.

Une arrestation serait imminente.

Cette nouvelle a produit une vive émotion dans les milieux politiques.

## La Conquête de l'air

### TERRIBLES ACCIDENTS

### *Mort de Byassou*

Paris, 15 avril.

L'aviation vient de faire une victime de plus, et la liste s'allonge des glorieux aviateurs morts au champ d'honneur.

Le lieutenant de vaisseau Byassou qui effectuait aujourd'hui, un vol entre Coignères et Rambouillet, a été victime d'un accident mortel.

Le courageux aviateur s'était élancé sur un monoplan aux applaudissements des spectateurs, et volait à une allure superbe, quand, tout à coup, l'appareil capota, et vint s'écraser sur le sol.

On en porta aussitôt au secours du malheureux aviateur. Le lieutenant Byasson avait été tué sur le coup.

L'appareil a été détruit.

### *Delange blessé*

Un accident grave vient d'arriver aujourd'hui, à l'aviateur Delange.

Delange avait pris son vol à l'aérodrome de Reims, et s'élevait dans les airs au milieu des cris enthousiastes de la foule.

L'appareil se trouvait à une centaine de mètres au-dessus du sol, quand brusquement le moteur cessa de fonctionner.

En vain l'intrépide aviateur essaya-t-il de rétablir l'équilibre de son appareil.

Il fut précipité sur le sol et resta pris sous son aéroplane.

Le malheureux aviateur a été grièvement blessé au visage, à la poitrine et aux jambes.

### *L'aviateur Dufour*

Un autre accident qui n'a eu heureusement aucune conséquence grave s'est produit aujourd'hui, à la sortie de l'aérodrome de Nice.

L'aviateur Dufour, ayant à bord de son aéroplane un passager, évoluait au-dessus de la ville de Nice, quand l'appareil, désemparé brusquement, alla s'abîmer dans les flots.

Un bateau de pêche qui se trouvait dans les parages de l'accident, et qui s'était aperçu de la chute, se porta immédiatement au secours.

L'aviateur Dufour et son compagnon furent retirés indemnes.

## La Jacquerie EN CHAMPAGNE

Paris, 15 avril.

La révolte, qui semblait s'être apaisée en Champagne, vient de reprendre de plus belle.

A l'exemple des vignerons de la Marne, les vignerons de l'Aube se sont livrés à des actes de violence.

## Dans l'Aube

Les vignerons de l'Aube sont toujours fort surexcités, et les événements qui se sont déroulés dans la Marne, les ont décidés à imposer leurs volontés par la violence.

La population de Bar-sur-Aube, impressionnée par un déploiement de troupes extraordinaire, que le Sous-Préfet avait demandé en vue de prévenir toute effervescence, s'est attaquée aujourd'hui aux soldats.

Des bandes de vignerons ont parcouru la ville, au chant de l'*Internationale* et précédés de drapeaux rouges.

Dans les rues, des conflits ont éclaté avec la troupe.

Les habitants ont accueilli les soldats à coups de pierre.

Le colonel du 109e rég. d'infanterie, qui est arrivé de Chaumont, a reçu une pierre qui l'a grièvement blessé à la tête.

Du nombreux soldats ont été aussi gravement blessés.

Partout, les drapeaux rouges flottent sur les établissements publics et aux fenêtres des habitations.

L'agitation est extrême dans tout le département.

## DANS LA MARNE

Les vignerons de la Marne ont repris leurs manifestations, et des désordres sanglants se sont produits.

La nuit a été très agitée, et les habitants se préparent à reprendre l'agitation.

A Trépail, des barricades ont été élevées dans les rues

Pendant que les dragons étaient occupés à les détruire, les manifestants se portèrent vers les maisons de deux négociants de vins de Champagne.

En quelques instants, les maisons furent saccagées et les vignerons se livrèrent au pillage.

Les dragons furent obligés d'effectuer plusieurs charges pour déblayer les rues.

### Les arrestations

A Epernay, plusieurs arrestations ont été encore opérées.

Les agents se sont saisis de la plupart des chefs du mouvement et ont perquisitionné à leur domicile.

Parmi les nombreuses arrestations qui ont eu lieu, on signale celle d'une jeune fille qui sera poursuivie comme incendiaire.

Plusieurs maisons situées aux environs d'Epernay ont été mises à sac et pillées,

Plusieurs actes de sabotage et de pillage ont eu lieu un peu partout.

La situation reste très grave.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

### LE BUDGET

### *La Loi de Finances*

La Chambre reprend la discussion des divers articles de la Loi de Finances.

Après quelques observations de M. Chéron, rapporteur général du budget, les derniers chapitres de la Loi des Finances sont mis aux voix et adoptés.

### *La Prorogation*

Le budget étant voté et l'ordre du jour épuisé, la Chambre s'ajourne au 23 mai !

Nos députés quittent la salle des séances, en poussant des cris de joie comme des écoliers.

## SÉNAT

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

### Le Cinquantenaire de l'Italie

Avant de lever la séance, le Président envoie, au nom du Sénat, un salut cordial à l'Italie, à l'occasion du cinquantenaire de l'Unité italienne.

### *Les Vacances*

L'ordre du jour étant épuisé, le Sénat s'ajourne au 6 mai.


CAFÉ DES GOURMETS
*Boulevard Paoli, 23*

A partir de midi
GLACE *CYRNOS*
Spécialité de la Maison

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

AUX AMIS DE LA CORSE

A. CLAVEL, Éditeur, 63, rue Saint-Lazare, à PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

*reconnues supérieures dans le Monde entier*

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

*FERS* I à planchers et PLATS. ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

*Tapisserie et Vitres*

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

*Appareils inodores de tous systèmes*

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO

*Prix de Réclame*

Plans et Devis à titre absolument gracieux

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies à Bastia, à Corte, à l'Ile-Rousse, à Ajaccio.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

*Quiconque possède* 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire

LA VIE À LA CAMPAGNE

LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT

Des TRAVAUX, Des PRODUITS, Des PLAISIRS de la Campagne

*En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS*

Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

150f p. mois. Travail fac. chez soi toute l'an. assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses brevetées. Traite directement avec ses clients. *Cie La Prévoyante*. Bureau II, 11, rue Lacharrière, *Paris*.


Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.


*Essences et Pétroles*

*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.

*Pétrole épuré* en fûts fer de 50 litres.

*Pétrole de Sûreté*, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.

*Naphtocycle*, essence spéciale pour automobiles.

*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

CHEVEUX SAUVÉS Pétrole Hahn

Chaque famille doit avoir un appareil d'Éclairage pour muraille. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche RADIA modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

*Après vos Repas* BUVEZ *La Cédratine* Liqueur extra-fine

DEMANDE de MALADES même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).

Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.



TRENTE SIXIEME ANNÉE. N° 107 LUNDI 17 ET MARDI 18 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page). 0.75 — Diverses 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | UN AN | 6 MOIS | 3 MOIS |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES ÉTATS : le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*


LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 40 m. — Coucher, 6 h. 05 m.

Dernier quart., le 21 — Nouv. Lune, le 28

Fête d'Aujourd'hui : Saint Apollon.

Fête de Demain : S. Léon XI, pape

17 AVRIL

## PAQUES SANGLANTES

A Vérone, patrie de Roméo et de Juliette, les passions sont vives et ardentes ; amours et haines se manifestent avec une vigoureuse intensité, mais jamais elles ne grondèrent plus violentes qu'en l'an V de la République, une et indivisible, dont les trois couleurs flottaient sur les remparts et les forts, placés sous les ordres du général Balland, commandant la garnison française qui occupait alors la ville.

C'était un brave officier, né à Guise comme Camille Desmoulins, et fait colonel à Jemmapes ; franc picard et franc de nature, dur aux autres comme à lui-même, il masquait, sous une écorce un peu rude, une âme tendre et un cœur chaud.

Les cœurs de lion sont de vrais cœurs de père.

Bien que célibataire, il avait une affection paternelle pour son neveu, orphelin qui avait grandi sous sa tutelle et faisait ses premières armes près de lui, en qualité de tapin, son jeune âge ne lui permettant pas de prétendre encore à un fusil.

C'était un petit bonhomme vif, déluré, espiègle, dont raffolait la cantinière, et que les farouches grenadiers contemplaient tant il avait l'air crâne sous ses buffleteries. Hardi comme un page, brave comme un vieux troupier, les lauriers de Barra l'empêchaient de dormir, et, quand il rêvait sous la tente ou devant un feu de bivouac, c'était à quelque mort héroïque et glorieuse qui lui vaudrait une citation à l'ordre du jour et, qui sait, peut-être les honneurs du Palaiseau.

Quand on *a bien mérité de la Patrie !*

Hélas ! en entrant à Vérone, la caisse sur la hanche et les baguettes en main, distrait par la vue d'un enfant appuyé sur deux béquilles, qui, d'un balcon voisin, le regardait avec admiration, il glissa sur une pelure d'orange et se cassa la jambe.

La fracture était grave et compliquée ; le major jugea imprudent de le transporter plus loin et réclama l'hospitalité du prince Serbellini, propriétaire du palais devant lequel avait eu lieu l'accident, oncle du petit infirme qui en avait été la cause innocente, et l'un des chefs du parti national.

Bien qu'il détestât les Français et ne se souciât guère de leur ouvrir sa porte, il n'osa cependant refuser, et le petit blessé fut installé dans une vaste chambre du rez-de-chaussée, où l'on procéda à la réduction de la fracture, qui lui arrachait des cris déchirants.

— Courage, mon Antoine, courage, répétait le pauvre général qui suait sang et eau et souffrait assurément autant que lui.

On l'immobilisa dans un appareil, puis le major prescrivit un repos absolu.

— Je reviendrai te voir demain, dit Balland, que son devoir appelait à la forteresse.

Comme il effleurait de sa grosse moustache le front moite du malade, il crut entendre un léger soupir et, soulevant la portière, il aperçut un petit infirme qui s'éloignait vite, vite, au lugubre toc, toc, de ses deux béquilles.

Tonio était orphelin, comme Antoine, mais il n'avait pas un bon oncle comme lui.

Condamné, depuis sa naissance, à ne jamais marcher et à mourir jeune, son tuteur ne s'en occupait pas plus que d'un rameau stérile qui ne porterait jamais ni fleurs ni fruits et n'ajouterait aucun lustre au noble tronc dont il était sorti. Bien qu'habitant un palais de marbre, portant un nom inscrit au Livre d'Or, appartenant à une maison qui avait donné à l'Etat deux gonfaloniers et un doge, il était plus malheureux que le pauvre lazzarone. Personne ne l'aimait, il n'aimait personne, et c'était grande pitié pour une nature aimante.

A l'exemple du maître, les serviteurs ne se souciaient guère de lui ; il n'avait même pas de précepteur. A quoi bon, puisqu'il ne devait pas vivre. On lui avait refusé un chien, et, trop fier pour se plaindre, il demeurait silencieux, dans sa chambre solitaire, feuilletant le Tasse ou l'Arioste, dont il regardait distraitement les images, ignorant les hauts faits qu'elles représentaient, ou, sur son balcon, suivant d'un œil d'envie les enfants qui couraient pieds nus sur les pavés.

Toc ! toc ! toc !

Quatre béquilles résonnent maintenant sur les dalles ; des éclats de rire fusent sous les lambris, *scandalisant les portraits d'ancêtres*, roides et compassés, sous le velours et la soie, et des roulements de tambour sortent de la chambre de Tonio, amusé, qui apprend à se servir des baguettes.

Tonio n'est plus seul, Tonio n'est plus triste, Tonio est heureux. Le petit patricien aime le petit tambour : le petit tambour aime le petit patricien.

Rapprochés par l'isolement, la souffrance, la pitié, ils se sont souri, se sont devinés, se sont compris et se sont appuyés l'un sur l'autre. Grâce à Tonio, Antoine a supporté patiemment les longues heures d'immobilité, d'abandon, dans un milieu hostile, où son oncle, le major, ne faisait que passer, appelé ailleurs par d'impérieux devoirs. Grâce à Antoine, Tonio ne vit plus renfermé en lui-même, sans autre horizon que le mur de sa chambre ou la perspective de la rue étroite. Il sait que derrière ces maisons, ces remparts, Venise même, il y a d'autres cieux, d'autres hommes. Il plonge dans le passé, dans l'histoire, dans la légende ; il s'émerveille aux visions de liberté de l'avenir que lui fait entrevoir le jeune enthousiaste, quand tous les hommes seront frères, quand toutes les chaînes tomberont.

Et ils en oublient leurs béquilles !

Las ! Antoine jettera bientôt les siennes, mais Tonio !

Cette pensée attriste le petit Français, il retarde le moment où, plus heureux que son frère d'élection, il pourra prendre son vol, *il traîne la jambe quand vient son oncle*, pour prolonger encore son séjour près de son ami, et le prince Serbellini lui-même, déposant sa morgue hautaine, insiste pour que le général lui laisse son neveu jusqu'à son entier rétablissement.

— C'est un honneur pour ma maison et un plaisir pour mon neveu ! répète-t-il.

Et Balland se résigne : le fait est que la forteresse où il loge est moins confortable pour un convalescent... puis ces pauvres petits ont l'air si contents ensemble. La jeunesse aime la jeunesse. Il attendra jusqu'à Pâques !

Alleluia ! Alleluia ! Christ est ressuscité ! La ville est en liesse, les habitants pavoisent, les cloches se répondent, les fenêtres s'illuminent... C'est un coup d'œil féerique que Tonio contemple de son balcon resté dans l'ombre, tandis qu'à l'intérieur, accoudé sur la table, Antoine relit les Hommes illustres.

*Neuf* heures sonnent. Tonio rentre, il est pâle, *frissonnant*. Antoine s'inquiète, le gronde. Il aura pris froid ! quelle idée de rester ainsi dehors ! Il lui faut se coucher bien vite.

— *Je vais te laisser dormir.*

— Non ! non ! ne t'en va pas !

Tremblante, la main diaphane du jeune patricien se crispe sur le bras de son ami étonné.

— *Es-tu plus souffrant, faut-il appeler quelqu'un ?*

— Non... N'appelle personne !

— Enfin, qu'y a-t-il ?

— Rien, rien du tout !

Il fait un violent effort, parvient à sourire, puis, hésitant, cherchant ses mots ;

— Je voudrais... mais tu vas te moquer de moi, toi qui es si brave !... je voudrais... ne pas coucher seul, ce soir... sont-ce ces clochers... ces lumières... mais j'ai peur... et si tu voulais... partager mon lit...

Antoine éclate de rire.

— S'il ne faut que cela pour te rassurer !

En un tour de main, il est déshabillé, Tonio l'imite avec une sorte de hâte...

— Là, es-tu content.

— Oui... bien content !

Ils s'embrassent fraternellement.

— Pourvu que je ne t'empêche pas de dormir, soupire Tonio.

— Moi ! Pas de danger ! quand je pique mon somme on pourrait bien tirer le canon !

Et un instant après il ronfle comme un troupier.

Doucement, si doucement que l'on n'entend pas le toc toc de ses béquilles sur les marches de pierre, Tonio descend à la chambre de son ami ; à tâtons, il se guide sans bruit dans l'obscurité, pose les vêtements du jeune tambour sur une chaise au pied du lit, se blottit sous les couvertures, le visage perdu dans l'oreiller... Il ne dort *pas cependant et n'a guère envie de dormir.*

A ses oreilles bourdonnent les mots échangés sous sa fenêtre entre son oncle et un émissaire du général autrichien Landon auquel on devait livrer la ville.

A minuit on doit massacrer les soldats français disséminés dans Vérone, et si Balland refuse de rendre le fort et se sert de son artillerie, on lui tuera son neveu comme les autres !

Que faire ?

Prévenir le général et livrer son oncle ? Impossible. Faire sauver Antoine ? Comment ? L'avertir ? A quoi bon !

Non ; décidément, Tonio a fait pour le mieux. Les assassins n'iront pas à sa chambre à lui et il a eu la précaution de la fermer à clef pour empêcher son ami de sortir. Ce seront toujours quelques heures de gagnées, après comme après... D'ailleurs, peut-être Balland capitulera-t-il pour sauver son neveu... ou le complot avortera-t-il au dernier moment ?...

Au fond il se cramponne à cet espoir invraisemblable. Soudain des coups de sifflets éclatent de tous côtés ; des rugissements y répondent :

— Mort aux Jacobins !

Minuit sonne... La dernière vibration résonne encore dans l'air quand le canon tonne...

C'est la réponse du gouverneur.

On se tue, on se massacre, dans les rues, sur les places, dans les maisons, dans les hôpitaux, dans les églises ; ces bandes de forcenés parcourent la ville en tous sens, hurlant :

— Mort aux Jacobins ! Mort aux Français !

Déjà plus de quatre cents malheureux ont péri et la garnison frémit de rage en voyant leurs cadavres flotter sur l'Adige. Esclave du devoir, le général commande le feu, impassible, mais l'œil injecté, la bouche crispée, douloureux et terrible, chaque coup de canon lui semble un coup de poignard, et il suit d'un regard fou la trajectoire des boulets, se demandant s'il ne vient pas de tuer son fils adoptif.

Cependant, il peut réduire la ville en cendres ; les autorités s'émeuvent, on lui dépêche un nouveau parlementaire. S'il consent à cesser le bombardement, tous les otages lui seront rendus. — Tous ?

Il n'ose poser la question égoïste qui lui brûle les lèvres.

Et avec sa duplicité italienne, le messager répond :

— Tous ceux qui sont encore vivants.

Et, farouche, Balland refuse.

Mais déjà les renforts envoyés par le général Kilmaine, prévenu par un courrier arrivent à marche forcée ; Chabran avec douze cents hommes, Lahoz, avec la légion lombarde, sont aux portes de la cité traîtresse ; ils vont en tirer une vengeance éclatante. Le gouverneur opère une vigoureuse sortie, écrase les rebelles pris entre deux feux, *parvient jusqu'au palais Serbellini*. Tous les habitants l'ont abandonné pour se joindre aux massacreurs ; mais dans une chambre du rez-de-chaussée où il se précipite, haletant, l'oncle aperçoit le front dans l'oreiller un cadavre percé de coups dont le sang a rejailli jusque sur l'uniforme placé au pied du lit.

Et il s'abat, sanglotant, sur le tapis.

Soudain, il se redresse, hagard, épouvanté...

Au-dessus de sa tête résonne... la charge !

C'est Antoine prisonnier qui appelle ainsi à son secours.

Un instant après, il est dans les bras de son tuteur éperdu.

— Mon petit ! mon cher petit ! Ils ne l'ont donc pas tué !

Mais qui donc, alors ?

Doucement un soldat retourne la victime... et un cri déchirant s'échappe des lèvres d'Antoine à la vue du pâle visage de Tonio, mort pour lui, et qui semble encore lui sourire.

*ARTHUR DOURLIAC.*

Nous publierons mercredi prochain un article sur le *Congrès d'Ajaccio* de notre dévoué rédacteur A. J. de la Colletta.


Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »


161 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XI

CŒUR DE MÈRE

Une joie divine emplissait le cœur de Clotilde, maintenant qu'elle avait enfin retrouvé l'enfant qu'elle désespérait de revoir. Quant à Pierre de Rouvray, sa conscience ne lui reprochait rien. Au contraire, il avait le sentiment d'avoir rempli un véritable devoir en jetant la prétendue Yvonne dans les bras de sa mère. Ce qui importait avant tout n'était-il pas d'empêcher la malheureuse de succomber au chagrin qui l'entraînait chaque jour un peu plus vers la tombe ? Toutes les autres considérations, quelles qu'elles fussent, s'effaçaient devant l'imminence de ce péril. Pierre adorait toujours Clotilde.

Malgré les tempêtes qui avaient dévasté leur double existence, pas un jour, pas une heure, depuis qu'il lui avait donné son nom, cette tendresse passionnée ne s'était démentie. Déjà, en un instant de péril suprême, *il l'avait sauvée*. Ce n'était pas pour la perdre maintenant sans essayer de lutter contre la destinée ! Un hasard lui avait fourni le moyen de rendre à Clotilde toute sa sérénité d'âme. Pourquoi eût-il hésité à en profiter ? C'est alors qu'il eût commis un véritable crime, comme quelqu'un qui doit administrer un remède souverain à un moribond et qui ne ferait pas le geste sauveur, malgré sa certitude de le voir mourir. Aussi n'éprouvait-il aucun remords de sa complicité avec la désespérée qui s'était laissé toucher par l'infortune qu'il lui avait dévoilée. Cependant, en voyant Clotilde couvrir de baisers fous la tête blonde de la pauvre petite ouvrière parisienne, une pâleur monta au visage de M. de Rouvray et une lueur de fièvre traversa ses yeux. L'enfant, bouleversée au plus profond de son être par des caresses dont elle ne soupçonnait pas la pénétrante et exquise douceur, était sur le point de défaillir. Elle songeait :

— Ma mère pourrait-elle m'aimer davantage ?...

En même temps, elle réfléchissait avec douleur qu'elle n'avait pas droit à ce débordement d'amour. C'était un vol qu'elle commettait, un vol qui ne s'accomplissait au détriment de personne, il est vrai, et qui avait, au contraire, un but louable et sacré, mais qui n'en constituait pas moins une sorte de sacrilège dont l'enfant, malgré elle, se sentait profondément troublée. Quel était donc ce drame dans lequel le duc lui faisait jouer *un rôle si difficile et si cruel* ? M. de Rouvray, le mari de la duchesse, n'était donc pas le père de cette jeune fille disparue, dont elle tenait la place ?... Clotilde n'avait pas encore eu le temps de demander à sa fille des détails sur son existence auprès de la femme qui l'avait enlevée à Saint-Gratien. Maintenant qu'elle avait retrouvé son enfant, ils semblaient n'avoir pour elle qu'une importance relative. Les longues années de douleur écoulées, qui lui avaient paru autant de siècles, ne comptaient pour ainsi dire plus. Elle ne voulait pas se rappeler qu'elle avait été privée des baisers de l'adorée, maintenant qu'elle la tenait entre ses bras et que nulle puissance humaine ne pouvait plus l'en arracher.

— Ma pauvre chérie ! s'écriait la mère, transfigurée par le bonheur... As-tu pensé que je désespérais, et que si le ciel n'avait pas eu enfin pitié de moi, il est bien probable que j'allais mourir sans te revoir ?

— Vos prières ont été entendues !

— Oui, oui ! Enfin !... Mais sais-tu que je ne me lasse pas de te regarder, car tu es dix fois plus jolie que je n'osais me le figurer dans les rêves où je t'entrevoyais !

La jeune fille répondit d'une voix mal affermie :

— Mon père dit que je vous ressemble.

— C'est vrai ! affirma celui-ci, surpris malgré lui, en contemplant la duchesse et Yvonne.

On se rappelle qu'après la guérison de Jean Guépard, le duc et la duchesse de Rouvray n'avaient pas voulu laisser le légionnaire seul et livré à lui-même et qu'ils l'avaient attaché à leur maison où, en réminiscence de son ancien métier, il s'occupait de jardinage. Clotilde l'avait mis tout de suite en présence d'Yvonne.

— Voici l'enfant que votre femme élevait, lui avait elle dit, la jeune fille que nous cherchions en vain depuis dix huit ans... Ses traits n'éveillent-ils, dans votre mémoire, aucun souvenir lointain ?... Cherchez bien.

Le vétéran eut un geste navré, prenant à deux mains sa tête si cruellement labourée par le projectile. Mais, malgré les sollicitations de ceux qui l'entouraient, malgré ses tentatives réitérées, il lui fallait bien avouer que rien ne répondait en lui à ses interrogations. En dépit des efforts inouïs qu'il faisait pour percer les ténèbres qui obscurcissaient sa pauvre cervelle aucune lueur n'y apparaissait. Par moment, il croyait sentir se soulever le voile, mais l'espoir fugitif s'envolait de nouveau, et il essuyait, d'un geste découragé, les grosses gouttes de sueur qui perlaient à ses tempes. Comme le duc, pourtant, il trouvait que les traits de l'enfant présentaient une analogie frappante avec ceux de la duchesse. Vainement, Pierre et Clotilde tentèrent de lui rappeler, une foule de fois, les lamentables événements de Saint-Gratien.

— Il me serait bien comprendre que vous avez souffert par ma faute, répondit l'ancien horticulteur. Il m'est difficile de me repentir d'un acte dont je ne me souviens pas. Mais ce que je peux vous jurer, c'est que je donnerais ma peau pour vous faire plaisir, et que le dévouement que je vous ai voué, je ne demande qu'à le reporter sur cette jeune fille !

Il fixait les yeux sur Yvonne comme un bon chien de garde dont la vigilance a pu être un moment en défaut, mais dont tous les efforts tendront, à l'avenir, à réparer cet instant de défaillance. Tandis que le vétéran s'éloignait, accompagné de Clotilde, la jeune fille s'écria en regardant le duc, avec des yeux baignés de larmes :

— Ah ! monsieur !... Il me semble que je suis bien coupable en prenant ici cette place qui ne m'appartient pas !

Chaleureusement, Pierre protesta :

— Ne vous adressez aucun reproche... Si quelqu'un avait à s'en faire, ce serait moi... Mais je vous avoue que je ne m'en sens pas le courage en voyant, grâce à vous, revenu dans cette maison le bonheur qui en semblait à jamais banni.

— A quel prix !...

— Il n'y faut pas penser !... D'ailleurs, je vous le répète, toutes les responsabilités c'est moi qui les encours, et je les accepte, sans hésiter !

## DÉLIMITATIONS

La question des délimitations est à l'ordre du jour. Violette en a déjà parlé ici-même. Mais cette question est assez importante pour qu'il me soit permis d'y revenir.

Les délimitations sont issues de la loi de 1905, dont l'objet principal était la répression des fraudes. Il semble, toutefois, que la pensée à laquelle on a obéi en les instituant soit très différente de celle qui a inspiré les dispositions les plus importantes de la loi Ruau, et qu'elle soit beaucoup moins défendable.

Quand on réprime les fraudes, c'est avant tout dans l'intérêt du consommateur. On empêche les producteurs, les commerçants peu scrupuleux de vendre des produits dont la composition n'est pas celle que les consommateurs peuvent croire, qui ne possèdent point, par conséquent, les propriétés à y trouver. Rien de plus juste, dès lors, que l'intervention du législateur; rien de plus nécessaire, même, dans certains cas: par exemple, traquer ceux qui, sous le nom du lait, débitent une mixture dépourvue de toute valeur nutritive, c'est sauver des existences humaines, c'est faire une œuvre de salut public.

Il y a plus que de même avec les délimitations. C'est purement une question de goût qui me fait préférer, à moi, consommateur, les vins dénommés vins de Champagne: c'est donc à moi qu'il appartient de voir si ce qu'on me donne sous ce nom vaut le prix que je le paie, et je n'aperçois pas que l'intervention du législateur doive, en pareille matière, m'être réellement utile.

On le voit, les délimitations ne tendent guère qu'à défendre certains groupes de producteurs contre des producteurs concurrents; et ainsi, ce sont des intérêts particuliers qu'elles servent, nullement l'intérêt général.

Servent-elles si bien que cela, d'ailleurs, les intérêts particuliers qui les ont suscitées? Voilà les vins de Bordeaux délimités: j'pourra arriver que la quantité de la récolte, une certaine année, soit mauvaise dans le Bordelais, et que le besoin se fasse sentir, pour contenter la clientèle, pour maintenir les types auxquels elle est accoutumée, et qu'elle réclame, de corser, de remonter, de corriger un peu les vins de cette région. Quel dommage, quel désastre ce pourra être pour les producteurs girondins, si ces opérations sont interdites! Je me suis laissé dire que, cette année, le propriétaire d'un des crus les plus fameux de la Gironde avait été empêché, par la délimitation, de vendre sa récolte. Certains assurent même que, normalement, la plupart des vins du Bordelais ont besoin d'être coupés; en sorte que, si l'on appliquait d'une manière rigoureuse les mesures qu'ils ont réclamées, ce serait la ruine des vins de Bordeaux, et, par suite, des vignerons girondins.

A la vérité, les lois et décrets de délimitation ne sont appliqués que d'une façon très imparfaite. Il ne saurait, d'ailleurs, en être autrement: et c'est là encore une chose qu'il faut dire.

Il est bien difficile d'empêcher que l'on emploie des vins de la Dordogne à la fabrication des bordeaux. Encore existe-t-il une administration des contributions indirectes, à laquelle on peut s'adresser pour surveiller les choses et sur laquelle on peut compter dans une certaine mesure pour assurer le respect de la délimitation. Mais quelle administration faudra-t-il créer pour s'occuper des huiles, des fromages, et de tels autres produits, le jour où ils auront obtenu, à leur tour, d'être délimités? C'est là une question qu'on peut se poser, et devant laquelle on reste perplexe.

Et maintenant, que l'on considère les agitations redoutables que les délimitations ne peuvent manquer de provoquer. Ces dénominations géographiques, que portent certains produits reconnus, ne correspondent pas exactement à la réalité. Comment, dès lors, procéder à la délimitation? Si l'on se conforme strictement à la géographie, on qualifiera bordeaux ou champagne des vins qui n'ont pas grand'chose de communs avec ce que désignent ces noms dans le commerce. Si l'on suit les usages locaux, comme a voulu faire le législateur, la délimitation géographique risque d'être astigmographique, ainsi que l'indiquait tout à la Chambre, un spirituel interrupteur: on décidera, par exemple, que Troyes-en-Champagne n'est pas en Champagne, ce qui est choquant pour tout le monde, et qui sera révoltant pour les gens de la région de Troyes.

De quelque façon qu'on s'y prenne, on créera des mécontents; on surexcitera des rivalités locales des départements, des cantons, qui sont trop fréquentes, et qui peuvent avoir les conséquences les plus graves, quand des intérêts économiques viennent les aviver; on en créera là où il n'y en avait pas; on installera dans le pays la discorde, le désordre, et peut-être l'émeute.

L'histoire des délimitations n'est pas encore bien longue, et déjà elle a été marquée par les incidents les plus fâcheux. L'avenir risque d'être pire encore. Il faut s'attendre à voir toute une série de produits réclamer à leur tour leur délimitation: le camembert, le roquefort, les macarons d'Amiens, les calissons d'Aix, que sais-je encore? Et à chaque fois, ce seront des difficultés nouvelles; ce peuvent être des troubles graves.

Inutile, inopportune, dangereuse au plus haut point pour l'ordre public, la politique des délimitations, si l'on se place au point de vue intérieur, ne saurait être défendue. Un seul argument peut être invoqué en sa faveur: c'est celui que M. Bourgeois a exposé au Sénat, que M. Pams a développé devant la commission de l'agriculture à la Chambre.

Ces délimitations auraient cet effet bienfaisant de protéger certains produits français, contre la concurrence déloyale que certains pays cherchent à nous faire. La discussion, qui ne peut manquer de s'instituer au Parlement d'ici quelques jours, nous éclairera sur la valeur de cet argument; elle nous montrera s'il est assez sérieux pour prévaloir sur les arguments contraires que j'ai indiqués.

*Adolphe LANDRY.*
*Député.*

## M. LE DÉPUTÉ CECCALDI ET LES DOUANIERS

La Chambre a discuté, dans sa séance du 6 avril, les chapitres réservés du budget du ministère des Finances. Les chapitres 90 et 91 concernaient le personnel des Douanes.

En son nom personnel et au nom du groupe parlementaire de défense des Douaniers, notre distingué compatriote, M. Ceccaldi, député de Vervins, s'est fait, une fois de plus, l'avocat de nos revendications.

M. Ceccaldi n'a cessé, depuis son arrivée au Parlement, de donner au personnel des Douanes les marques d'un intérêt que sa persistance rend affectueux. Cette sollicitude, qui ne s'est jamais démentie, s'est manifestée dans des réunions privées, dans toutes nos assemblées corporatives et à la tribune du Parlement. Avec un zèle soutenu, avec une ténacité inébranlable, le vaillant député de Vervins a multiplié les démarches et les interventions auprès des pouvoirs publics.

La séance du 6 avril a été, en même temps qu'un succès personnel pour M. Pascal Ceccaldi, le couronnement de ses efforts en notre faveur.

La chaleur et la conviction avec lesquelles il a rappelé, sur le personnel des Douanes, la sollicitude du Parlement et la bienveillance du Gouvernement, ont gagné à notre cause le Ministre, la Commission du budget et la majorité de la Chambre.

Appuyée par celle de ses amis, MM. Girod et Defontaine, qui sont également les amis des Douaniers, l'argumentation de M. Ceccaldi nous a valu, le 6 avril, la plus importante amélioration de situation que nous ayons jusqu'ici obtenue.

Le personnel tout entier sera unanime dans la gratitude qu'il garde à ces vaillants défenseurs de notre cause. Nous devons des remerciements particuliers à notre distingué compatriote, le député de Vervins, à qui ses relations au Parlement et l'amitié personnelle du Ministre ont permis, autant que le talent apporté à défendre nos intérêts, de réaliser, enfin, nos revendications.

MARIANI.
*Président de l'Union des Agents du service actif des Douanes.*

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 avril.

De nouvelles réductions, et surtout l'approche des fêtes de Pâques rarifient encore les transactions, mais le fond du marché est assez soutenu. Notre Rente se retrouve à 98.17. Sauf l'Extérieure et le Portugais en reprise à 97.70, les Fonds Etrangers sont stationnaires. Les Etablissements de Crédit ne s'éloignent guère de leurs cours de la veille. Signalons toutefois le Crédit Foncier qui s'avance à 842 sur l'augmentation de son dividende.

La maison Bénard et Jarislowski et la Banque Privée reçoivent actuellement les demandes aux 70.000 obligations 3 0/0 de 516 frs dites d'hypothèque générale de la Cie du chemin de fer de Saint-Louis, San Francisco, faisant suite et assimilées à la série française cotée 497 à Paris. Prix 480 frs, intérêt annuel 25 20 payable en mai et en novembre.

La souscription aux 40.000 actions nouvelles de la Banque Transatlantique a obtenu un très grand succès; les demandes dépassent sensiblement le nombre des titres offerts.

Les valeurs industrielles et de traction sont délaissées. Des réalisations font rétrograder la plupart des valeurs russes, surtout la Sosnowice. Titres cuprifères fermes: Rio 1.695.

En Banque au comptant, la Ferghana Oil Emide s'inscrit en nouvelle avance à 43. Saint-Yves Consolidated est bien tenu à 56.50. The Sosnowice actuellement traitée à 3.198.

L'obligation 5 0/0 Est Central Chilien s'échange à 469.

Un peu d'hésitation sur les actions de nos Chemins de Fer.

### COMITÉ RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE DE BASTIA

Les membres du Comité Central sont priés de se réunir ce soir, à 8 heures et demie, au local habituel.

Ordre du jour : Questions diverses.

Les adhérents sont priés de se faire excuser.

### Heureuse jeune fille

Il y a tant de femmes, tant de jeunes filles qui sont malheureuses parce qu'elles souffrent, que nous croyons bien faire en mettant sous leurs yeux l'exemple d'une jeune fille qui a mis fin, elle, à ses souffrances, grâce aux Pilules Pink. Cette jeune fille qui nous a adressé son portrait en remerciement de sa guérison nous a écrit en même temps la mot suivant :

Mlle Jeanne DEVILLERS à Frasnes

« Vos Pilules Pink m'ont fait beaucoup de bien. Depuis quelque temps déjà, je traînais, atteinte d'une anémie profonde. Je dépérissais chaque jour et tout le monde me disait que j'avais mauvais mine. Je ne mangeais presque plus et j'étais si pâle, si faible, qu'il semblait que je n'avais plus de sang. J'étais toute triste et comme je souffrais toujours j'avais des idées noires. J'avais pris des fortifiants et beaucoup de remèdes, j'avais dépensé beaucoup d'argent, mais mon état ne s'était pas amélioré. Enfin, on m'a conseillé de prendre vos pilules et je puis dire qu'elles m'ont fait du bien tout de suite. J'ai continué le traitement et j'ai été guérie. J'ai de nouveau très bonne mine, comme vous le verrez par la photographie que je vous adresse.

« Mlle Jeanne Devillers,
« 11, passage d'Angoulême, Paris. »

Ne dépensez pas vos économies pour vous guérir en achetant des remèdes qui n'ont pas fait leurs preuves. Prenez les Pilules Pink qui depuis 9 ans vous signalent chaque jour des guérisons toujours nouvelles. Les Pilules Pink peuvent sembler chères si on ne regarde que le prix. Elles sont bon marché quand on pense qu'elles guérissent, qu'elles guérissent vite, font cesser les souffrances et permettent de travailler.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Balle, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

### SYNDICAT AGRICOLE DE LA CORSE

Les propriétaires et les cultivateurs qui désireraient effectuer des essais de culture: de varrasin, de triple jaune des sables, de fraisiers et de pommes de terre de commune saison, sont invités à s'adresser à M. le Professeur Départemental d'Agriculture d'Ajaccio, qui leur livrera gratuitement, les semences et les engrais nécessaires.

## Petite Gazette

### Le temps

Le soleil radieux a bien favorisé nos fêtes de Pâques, jours de renouveau et de joie.

Dimanche surtout fut une journée ensoleillée et gaie, et les Bastiais se répandirent nombreux sur la place et sur les boulevards, heureux de goûter le bonheur d'une journée de printemps.

Hier, quoique moins beau, le temps ne fut pas mauvais, et les groupes animés et les essaims de jeunes filles prirent joyeusement la clé des champs, pour aller, suivant la tradition, déjeuner à la campagne, sur l'herbe verte, et organiser au son des musiques champêtres, des bals populaires et des fêtes de famille.

### Postes et Télégraphes

M. Poli a été nommé surnuméraire des postes et télégraphes à la recette principale de Marseille.

M. Rossi, clairon au 1er étranger, est nommé facteur suburbain des postes à Gap.

### Jour de Pâques

Dimanche de Pâques, à Saint-Jean à la grand'messe, l'église était littéralement bondée. En outre de la cérémonie religieuse, les fidèles avaient été attirés par l'annonce de la partie artistique qui devait relever l'éclat de cette grande solennité.

La maîtrise a chanté la messe en fa majeure de Battmann, sous la direction du maestro Reginensi et avec le concours du très distingué professeur M. Giannarelli et de ses élèves. Orgues et violons ont excellemment soutenu les voix des acuteurs Bastiais, et on a noté avec plaisir le progrès sérieux qui s'affirme à chaque audition nouvelle.

Mlle Germaine Reginensi, fille du maestro, a fait ses débuts dans « Le dernier sommeil de la Vierge, » de Massenet, ensemble de violons avec accompagnement d'orgues, exécuté à l'Offertoire. Ça été un vrai régal pour tous, mais particulièrement pour les personnes compétentes qui ont pu apprécier les bonnes dispositions de la toute charmante débutante et le jeu délicat des archets de M. Giannarelli et de ses élèves.

Mlle Reginensi a eu outre rendu avec le même sentiment artistique des morceaux de Handel, Franck, Guilmant. Elle nous permettra de lui adresser aux plus chaudes félicitations, en la priant d'en réserver aussi une part à celui qui a si bien dirigé ses aptitudes et ses études.

Tous nos compliments aussi aux jeunes violonistes et à leur excellent professeur.

### A vendre

Pour cause de cessation de commerce, fonds de mercerie de très bon rapport, bien situé à moitié prix de sa valeur réelle.

S'adresser à M. Pierre Colombani, coiffeur, 4, route du Cap.


HERNIEUX
M. A CLAVERIE
Le Renommé Spécialiste de Paris est de passage à BASTIA

Nous ne saurions trop rappeler aux personnes qui souffrent de Hernies, Efforts, Descentes, Déplacements des Organes, que Sans les appareils sans ressort perfectionnés (Brevetés s. g. d. g.) de A. CLAVERIE, exécutés rationnellement les nombreux inconvénients des bandages d'acier.

Légers, souples, imperceptibles à la transpiration, imperceptibles sous les vêtements, ils procurent une contention idéale, douce et permanente, en même temps qu'un soulagement immédiat et absolu.

Aussi, tous ceux qui souffrent de ces affections doivent profiter du passage de M. CLAVERIE dans notre ville pour aller lui rendre visite et profiter des conseils éclairés de ce savant praticien qui recevra à :

BASTIA, mardi 18 avril, (de 9 h. à 5 h.), mercredi 19, (de 9 h. à 5 h.) et jeudi 20, (de 9 h. à midi), Hôtel de France.

BAS ÉLASTIQUES perfectionnés pour VARICES
ORTHOPÉDIE — PROTHÈSE


# Nos Dépêches

## LE CONGRÈS des Syndicats d'Initiative DE LA CORSE

Ajaccio, 17 avril,

La Fédération des Syndicats d'Initiative, à la suite de démarches pressantes faites auprès d'elle, vient de décider que le Congrès fixé pour le 24 courant à Ajaccio, aura lieu le même jour à Corte, à 1 heure de l'après midi.

La ville de Corte étant le point central de l'île, plus nombreux seront les Congressistes qui répondront à l'appel des Syndicats d'Initiative.

## LE RAID NICE-CORSE-NICE

Nice, 17 avril,

En raison du mauvais temps signalé au Cap Corse, les épreuves de la Course Nice-Corse-Nice, ont été reportées à demain.

Si le temps le permet, les aviateurs partiront dans la matinée.

Le marquis de Villeneuve-Trans prendra le premier son vol dès 6 heures, pour Calvi, en même temps que le lieutenant Bague qui a l'intention d'aller directement à Ajaccio, point d'arrêt de sa première étape, et qui veut continuer sur la Sardaigne et la Tunisie.

## LE MINISTRE DE LA MARINE EN CORSE

Bastia, 17 avril,

M. Delcassé, ministre de la Marine, quittera aujourd'hui, M. Fallières, qui continuera son voyage vers Tunis.

M. Delcassé inspectera mercredi l'arsenal de Sidi-Abdellah.

Il a l'intention de se rendre ensuite à Ajaccio, pour passer en revue la Défense Maritime de la Corse.

En quittant la Corse, le Ministre de la Marine se rendra de nouveau à Toulon où il visitera les établissements maritimes, et de là il rentrera à Paris.

## Nouveau Scandale

### Le Trafic des Décorations

Paris, 17 avril.

Le scandale concernant le trafic des décorations, et qui a amené l'arrestation de Guillaume Valensi, avocat à la Cour d'Appel de Paris, au moment où il vendait un diplôme d'officier d'Académie, pour la somme de 6 000 francs, à ne commençait paraeo, continue à défrayer les milieux politiques.

Guillaume Valensi est le neveu du général Valensi, chef du protocole du bey de Tunis et grand chancelier de l'ordre du Nichan-Iftikhar.

Guillaume Valensi, qui se procurait des ressources en offrant ainsi des brevets de palmes académiques et du Nichan-Iftikhar, opérait le même trafic auprès des commerçants établis en Allemagne.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00210

## La Conquête de l'air

### MOURMELON

### Le lieutenant Fougère blessé

Châlons-sur-Marne, 17 avril,

Un accident grave vient d'arriver aujourd'hui, au lieutenant-aviateur Fougère.

Ayant pris son vol à l'aérodrome de Mourmelon-le-Grand, le lieutenant Fougère s'éleva sans accident à une hauteur de 20 mètres.

A ce moment, un arrêt brusque du moteur se produisit et l'appareil vint s'écraser sur le sol.

Le lieutenant Fougère s'est grièvement blessé à la cuisse.

Son aéroplane a reçu de graves avaries.

## La Jacquerie EN CHAMPAGNE

### Le calme se rétablit à Epernay

Epernay, 17 avril,

La nuit a été calme à Epernay. Devant les charges de dragons, les manifestants se sont retirés dans la soirée.

Les troupes continuent à circuler dans les rues, et à monter la garde autour des maisons de vins qui ont été jusqu'ici respectées.

### A Ay

Autour de la commune de Ay, plusieurs incendies ont été allumés.

On attribue ces incendies à des gens malveillants qui auraient intérêt à voir les désordres se perpétuer.

Plusieurs arrestations de pillards qui ne sont pas des vignerons, ont été opérées.

## La Réintégration DES CHEMINOTS

### Les Compagnies ne veulent pas céder

Paris, 17 avril,

Interviewés par plusieurs journaux, au sujet du débat qui a eu lieu à la Chambre, les Directeurs des Compagnies de Chemins de Fer ont déclaré qu'ils ne céderont pas devant les menaces du Gouvernement.

« C'est dans l'intérêt de la sécurité publique, ont-ils dit, que nous avons exigé l'expulsion du personnel, de certains éléments de désordre, et nous ne faillirons pas à notre devoir. »

## Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE en Tunisie

### Le Départ

Paris, 17 avril.

Le Président de la République est parti samedi, par le train de 9 heures 38 du soir pour Toulon.

Il était accompagné de MM. Delcassé, ministre de la Marine, Pams, ministre de l'Agriculture, et Chaumet, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes.

M. Fallières a été salué à la gare par les membres du Gouvernement et les hauts fonctionnaires de la Compagnie P. L. M.

### L'ARRIVÉE A TOULON

La ville de Toulon était hier en fête.

Les Toulonnais qui se préparaient à recevoir le Président de la république, s'étaient répandus en grand nombre dans les rues de la ville.

Grande animation sur les boulevards qui prenaient un aspect inusité sous le ciel bleu et le soleil radieux.

Les terrasses de cafés étaient bondées de consommateurs parmi lesquels était jetée la note claire des uniformes de hussards arrivés dans la ville.

Les rues et les boulevards étaient pavoisés de drapeaux tricolores.

#### A la Gare

A 2 heures, le train présidentiel arrivait en gare.

Aussitôt la batterie de Garde-ne saluait l'arrivée de M. Fallières de 101 coups de canon, et les bâtiments présents sur rade hissaient leurs grands pavois.

Le cortège présidentiel s'est rendu d'abord dans le salon d'honneur de la gare, brillamment décoré de tentures grenat et or, de bouquets de verdure et de drapeaux tricolores.

Le Président de la République a été reçu par M. Gasquet, maire de Toulon, entouré de ses adjoints, qui lui souhaite la bienvenue au nom de la population Toulonnaise.

Les représentants des autorités et de tous les services ont défilé ensuite devant M. Fallières, qui a remis la Médaille du Travail à une quinzaine d'employés du P. L. M.

#### Remise de décorations

Le Président de la République s'est rendu ensuite, accompagné des Ministres, dans la cour de la gare où il a procédé à une remise de décorations militaires.

Le lieutenant-colonel Lisé, du 3e d'artillerie coloniale, a été promu Officier de la Légion d'honneur.

#### Le cortège

Après cette courte cérémonie, le cortège officiel s'est rendu à la Mairie.

Dans la première voiture avaient pris place avec M. Fallières, M. le Préfet du Var, M. le Secrétaire général de la Présidence de la République, et M. le Maire de Toulon.

Venaient ensuite M. Delcassé, ministre de la Marine, M. Pams, ministre de l'Agriculture, M. Chaumet, Sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes, suivis des principales autorités civiles et militaires.

Sur le parcours de la gare à la Mairie, les troupes formaient la haie et rendaient les honneurs.

Une foule enthousiaste applaudit frénétiquement, et les cris nombreux de : « Vive Fallières! » Vive la République! » éclatent sur le passage du Président de la République qui salue aimablement la foule immense qui l'acclame.

#### A la Mairie

Le cortège arrive à 3 heures à la Mairie.

L'édifice communal était paré de drapeaux tricolores et des armes de la ville.

Les réceptions des autorités ont lieu aussitôt dans la grande salle du premier étage, et un lunch est ensuite servi au Président de la République.

#### La Revue de l'Escadre

A 3 heures 30, M. Fallières et sa suite s'embarquent en compagnie des Ministres et du maire de Toulon, au quai Cronstadt, sur les torpilleurs « 309 » et « 310, » au milieu des ovations enthousiastes de la foule et des cris répétés de : « Vive Fallières »

Le torpilleur « 309 » qui porte le Président de la République, sous les ordres du capitaine de vaisseau Lauwick, fait le tour des navires de l'escadre que passe en revue M. Fallières.

Les musiques des vaisseaux amiraux jouent la « Marseillaise » et les grands pavois rendent les honneurs.

#### A bord de la Vérité

A 4 heures, le Président de la République embarque à bord de la « Vérité »

Les honneurs militaires sont rendus, et la « Vérité » arbore le pavillon du Chef de l'Etat, tandis que les autres bâtiments le saluent de sept cris de « Vive la République »

#### La Réception

A 4 heures 30, le Président de la République reçoit les amiraux, commandants et officiers de l'escadre, qui lui sont présentés, aux côtés du Ministre de la Marine, par le vice-amiral Ballue, commandant en chef.

#### L'appareillage

A 5 heures, les amiraux, commandants et officiers regagnent leur bord respectif et l'ordre d'appareillage est donné.

A 5 heures 30, la *Vérité* lève l'ancre, faisant route vers la Tunisie, suivie d'une force navale constituée par six cuirassés et six contre-torpilleurs.

Sur les quais, une foule énorme stationne, et les ovations retentissent encore : « Vive Fallières! » « Vive la République! »

### L'ARRIVÉE A BIZERTE

L'escadre, qui accompagnait le Président de la République, venant de Toulon, est arrivée aujourd'hui, à Bizerte, à 2 heures.

M. Fallières a été reçu par M. Alapetite, résident général et S. A. le Bey de Tunis.

Avant de débarquer, le Président de la République a reçu les commandants des bâtiments étrangers, venus pour le saluer.

Il a passé ensuite la revue des escadres présentes, et a fait le tour, à bord d'un contre torpilleur, du port de Bizerte, de la baie de Sebra et de l'arsenal de Sidi Abdellah.

M. Fallières se rendra à Tunis, à Sousse et à Sfax par la voie ferrée.

Les populations tunisiennes préparent une réception enthousiaste au Président de la République.

### AVIS DE DÉCÈS

(LUCCIANA)

Mme veuve Germine Cancellieri ; MM. François, Dominique, Vincent, Antoine et Charles Cancellieri, ses enfants ;

Les familles Perfetti, Regoli, Sol. Lorenzi, Marcetti, Ordioni, Cancellieri, de Paris ; Farrey, Dumay, de Paris ; Lavezzi, Cavalli, Brignole, de Bastia ; Cantini, d'Oloron ; Ciavaldini, de Pero-Casevecchie ; Sisco, de Pozzo ; Vincigaerra, Salvadori, Franchi, de Borgo ; Pasqualini, Agostini, Olivi, Flori, Pompei, Giustiniani, Leoni, Sommovigo, Mazzoni, de Luciana ; Perfetti, Pandolfi, de Bordeaux ; Finocchi, de Rutali ; Pasquini, de Campile ; Damiani, Giorgi, Luigi, Dominici Joseph et Giuseppi, de Sisco ; Morelli, de Volpajola ; Antonietti, de Scolca et de Borgo ; Beveraggi, Aragni, Cancellieri et Sabiani, de Corte ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JOSEPH CANCELLIERI

leur époux, père, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé le 17 avril 1911, à l'âge de 67 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu à Luciana, aujourd'hui mardi, 18 courant, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

***Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.***

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Maison J. Carbuccia et Fils

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie liqueur très appréciée des gourmets.

AUX AMIS DE LA CORSE
Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dépôts: Pharmacies tenues à Bastia, notamment à Ville-Rousse, à Calvi.

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Envoi d'un Spécimen : 6 fr. 25

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

150f p. mois. Travail fac. chez soi toute l'an. assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses brevetées. Traite directement avec ses clients. Cie La Précoganie, Bureau 11, 11, rue Lacharrière, Paris

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts for de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photoline, en bidonnets de 5 litres.
Naphtaegène, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

CHEVEUX SAUVÉS Procédé Hahn

Cinq lanille doit avior un appareil d'Eclairage pour muraille. Lampe Electrique très pratique.
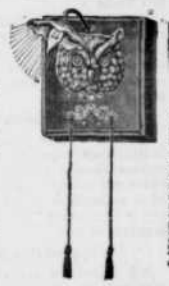
L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche RADIA modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon
Exiger la marque RADIA.
Représentants concessionnaires pour le Département : M... Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Après vos Repas BUVEZ La Cédratine Liqueur extra-fine
Vin du CAP CORSE au QUINQUINA de L. N. MATTEI

Apéritif TONIQUE Délicieux Fortifiant
MARQUE DÉPOSÉE Attention aux Contrefaçons
LA DEMANDE DES MALADES
...même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — Traitement facile et discret, ne nécessitant aucune opération, que la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiothérapie, massage, suggestion, ont guéri à MARSEILLE, Docteur ... Consultations gratuites de 1 à 3 heures, les plus anciennes, telles que : Tuberculoses, Asthme, Rhumatisme, Goutte, Sciatique, Névrite, Paralysie, Faiblesse, Neurasthénie, Paralysie, etc. — GUÉRISONS DE +/- — AMÉLIORATIONS TOUJOURS. — Traitements spécialisés pour les Dames, Jeunes Filles et Enfants. — Ecrire ou se présenter à M. le Docteur ..., 2, rue ..., MARSEILLE, qui répond à toutes demandes de renseignements, même les plus compliqués, sans frais pour les malades.

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE
a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de Photographie, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.



TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 169 — JEUDI 20 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à l'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.


LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 35 m. — Coucher, 6 h. 08 m.
Dernier quart., le 21 — Nouv. Lune, le 28
Fête d'Aujourd'hui : Saint Victor.
Fête de Demain Saint Anselme.

19 AVRIL

## LA MÈRE FRANÇAISE

Dans l'admirable discours que M. Adrien Hébrard, directeur du *Temps*, a prononcé à l'occasion de la cérémonie des Jardies en l'honneur de Gambetta, il a fait un émouvant éloge de la famille française.

« Une main pieuse, a-t-il dit, a mis au jour la correspondance intime de Gambetta avec sa famille. C'est comme un miroir où peuvent se regarder les modestes familles françaises qui, dans une existence limitée et humble, nourrissent deux ambitions, celle d'arriver à l'indépendance par l'épargne, celle de tirer quelque honneur de l'enfant le mieux doué. C'est la première qui tourmente d'abord le père de Gambetta. C'est la seconde qui soutient la volonté instinctive de son admirable mère. »

Quelle magnifique réponse, quelle éclatante protestation contiennent ces belles paroles à l'égard de ceux qui cherchent à jeter le discrédit sur la famille française, de ces romanciers qui se font les complices des ennemis de notre pays et de notre race en nous représentant les hommes de chez nous comme de frivoles galantins, et nos femmes, uniquement occupées de leurs toilettes et de leurs aventures.

Certains peuples étrangers, que je ne veux pas plus clairement désigner, impudents Tartufes de mœurs, ne manquent pas de s'emparer comme d'un aveu des peintures galantes de l'adultère, qui semblent à leurs yeux caractériser la famille française. La famille française est corrompue, répètent-ils après nos romanciers. Elle ne peut engendrer que des êtres sans caractère et sans vertu. Rien de plus injuste, de plus faux, de plus criminel que cette opinion. Il faut au contraire affirmer bien haut, que nulle part la famille n'est aussi fortement constituée que chez nous. La femme plus chaste et plus digne, l'épouse et la mère plus admirables, tant pour sa fidélité et son souci de la dignité du foyer que pour sa sollicitude inquiète, vigilante, avisée pour l'éducation de ses enfants. Il faut faire appel à tous les hommes de bonne foi, demander à leur piété filiale de protester contre cette blasphématoire dégradation de ce qui au fond de leur cœur est resté l'idole adorée : la *mère française*. C'est particulièrement dans cette profonde évolution sociale à laquelle notre temps a procédé, dans cet avènement des classes laborieuses qu'annonçait Gambetta, que peut s'observer l'action bienfaisante, décisive de la mère.

Tous les hommes distingués qui dans les branches de l'activité politique, scientifique, littéraire ou artistique, se sont placés au sommet, sont, on peut le soutenir hautement, avant tout les fils de leurs mères. Ce sont celles-ci, et il ne faut pas solliciter longuement les confidences de ces hommes pour s'en persuader, qui, de leur propre aveu, les ont formés. Tandis que le père au dehors travaillait durement, luttait pour subvenir aux plus gros sacrifices, la mère veillait à l'éducation de l'enfant. Elle le conduisait au lycée, elle surveillait ses études, faisait réciter les leçons et s'assurait si les devoirs étaient faits. Elle savait encourager, exciter l'émulation, redresser sans rudesse et faire des joies de son amour propre de mère la plus douce joie de l'enfant. Puis, que de bonnes leçons de morale pratique, que de salutaires avertissements ! Combien effective l'expression de ses alarmes quand d'aventure fléchissaient le courage et l'ardente émulation ! A lire le roman, les mères de famille frivoles ne songent qu'à se débarrasser d'un enfant gênant, surveillant incommode d'une vie de galanteries et d'aventures. Mais où a-t-on vu cela ? Peut-être dans les familles dites aristocratiques, parmi ces parvenus qu'un hasard de la fortune — cette prostituée — a tout à coup lancés dans une vie de luxe et de loisirs que l'on ne sait comment remplir. Mais dans notre vieille bourgeoisie, parmi les familles de fonctionnaires, de magistrats, de médecins, d'avocats, d'officiers publics, chez nos industriels et nos commerçants, dont j'excepte bien entendu quelques flibustières authentiques qui se trouvent naturellement châtiés de leurs rapines par le désordre de leur foyer — quoi de plus droit, de plus sain, de plus solide que la famille française ?

Voyons-nous chez nous comme en Allemagne — et je ne prends qu'un exemple dont on puisse parler avec décence — les petites bourgeoises suivre leurs maris à la brasserie et y entraîner leurs enfants ? Faut-il citer la liberté d'allures des jeunes misses américaines et la vigueur de leur défense contre les séductions de la galanterie ? Faut-il insister sur les exercices du « flirt, » auxquels se livrent les jeunes personnes d'outre-mer à l'œil candide, exercices dans lesquels le diable n'a jamais rien perdu. La mère va de son côté et la fille du sien. Comparez à cette « liberté » la réserve française. Voyez de quelle sollicitude inquiète la mère sait sa fille sans jamais la perdre de vue. Elle l'avertit des pièges, elle lui évite les faux-pas. Sans doute l'éducation des jeunes filles en France est un grand sujet d'attention dans nos familles. Mais chez nous, incontestablement, le chef d'œuvre de la mère c'est le Fils. Un trait suffira à caractériser cette providentielle vigilance. Mettez les hommes distingués dont je parlais tout à l'heure à l'épreuve, parlez-leur de leur enfance, de leurs années de collège et de la direction de leur jeunesse. Tous vous parleront de leur mère, rarement de leur père. Tous, reporteront à la mère héroïque tout ce qu'on veut bien reconnaître de meilleur en eux. Et c'est pourquoi les tendres souvenirs évoqués par M. Adrien Hébrard sur la famille de Gambetta, sur sa mère, sur cette incomparable *Tata Massabie*, ont profondément touché les auditeurs. Un frémissement de révolte courait contre ces stupides romanciers qui se disent Français et qui diffament la femme française, qui la représentent comme vautre tout entière aux intrigues amoureuses et aux émotions de l'adultère. Stupides romanciers en effet qui ne voient dans l'admirable femme française qu'un être frivole et immoral et qui oublient que le meilleur de ce qui est en eux ils le tiennent de leurs mères. Stupides romanciers qui ne voient que les aventures d'amour pour émouvoir leurs lecteurs, qui ne pensent jamais à la prise qu'ils donnent à nos hypocrites ennemis pour diminuer notre autorité morale et le respect qui est dû à la plus admirable famille qui soit au monde, la plus vertueuse, la plus prévoyante, la plus tendre, la famille française.

JEAN DE LA RAILLE.

## Le Manifeste
### de la Fédération
### DES SYNDICATS D'INITIATIVE
### ET LES REPRÉSENTANTS DE LA CORSE

La Fédération des Syndicats d'Initiative a adressé, il y a quelques jours, un manifeste aux représentants de la Corse, leur rappelant l'engagement qu'ils ont pris de venir rendre compte de leur mandat, le 24 avril, et de démissionner s'ils n'avaient obtenu aucune satisfaction.

Dans une interview, parue dans le *Petit Provençal* du 11 avril, M. Adriani, député de Corte, affirme que notre manifeste constitue une mise en demeure humiliante, dissimule une arrière pensée politique, et sert de prétexte à un mouvement séparatiste.

Nous sommes au-dessus de pareilles accusations qui ne trompent personne, en Corse.

Mais notre loyauté ne nous fait pas moins un devoir de mettre les choses au point, afin d'éviter, s'il est possible, une funeste division.

Aux élections législatives de 1910 notre Fédération adressait un manifeste aux populations Corses, les invitant : « A ne voter que pour les candidats qui accepteraient de venir nous rendre compte de leurs efforts, au mois d'avril 1911, au moment de la session du Conseil Général, et qui s'engageraient à donner leur démission si, à cette date, ils n'avaient pu obtenir du Gouvernement les satisfactions promises. »

Tous les candidats adhérèrent à ce manifeste. MM. Landry et Pierangeli le firent avec quelques réserves, *tout en nous donnant* satisfaction ; d'autres le firent purement et simplement. L'honorable M. Adriani se montra plus enthousiaste et nous adressa la lettre suivante :

« Si j'étais élu, je ferais mien votre programme, et je m'emploierais, par des efforts énergiques et quotidiens, à sa réalisa-

---

102e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XII

COEUR DE MÈRE

— Songez, monsieur, que j'ai menti pour la première fois de ma vie !

— Pierrement, généreusement !... Et votre âme n'en garde pas moins toute sa pureté !

— Le ciel me pourra peut-être de ce que j'ose faire !

— Je suis sûr, au contraire, qu'il vous récompensera !

— Malgré vos encouragements, je ne suis pas tranquille...

— Montrez-vous vaillante, mon enfant !.. Je sais, je sens que ce que vous faites vous coûte beaucoup... Mais vous ne voudrez pas me reprendre votre parole... Songez combien il serait affreux maintenant, pour la duchesse, alors qu'elle croit si fermement avoir reconquis le bonheur, de voir ses illusions s'évanouir... C'est vraiment cette fois que vous lui porteriez le coup mortel... Et vous ne le voudrez pas !

Epouvantée, elle murmura :

— Je me demande s'il n'aurait pas mieux vaut que vous ne me sauviez pas, alors que je voulais mourir !..

— N'avez-vous donc pas éprouvé un sentiment de satisfaction devant la joie indicible que vous donniez à Mme de Rouvray lorsqu'elle vous a pressée sur son cœur ?

— Si fait... Le mien aussi se fondait sous ses caresses, et je m'étonnais, à part moi, d'éprouver une telle émotion... Mais elle ne fait qu'augmenter mes remords.

— Vous n'en aurez plus dans quelque temps, quand vous serez pénétrée de la sainteté de la tâche que vous accomplissez ici...

— Croyez-vous fermement que cela soit possible ?..

— Bientôt, j'en suis certain, vos scrupules s'évanouiront et vous verrez avec nous comme si vous étiez réellement Yvonne.

Elle répliqua d'une voix altérée :

— Si j'avais pu vous rendre le service que vous exigez de moi sans en obtenir le moindre avantage, je me sentirais moins blâmable... Mais c'est surtout l'usurpation de ce titre de fille et des nulle avantages qui y sont attachés qui m'effraie plus que tout le reste !

Doucement, il répliqua :

— Cependant, mon enfant, il faut bien vous résigner au sort réservé à celle que vous remplacez... Sans cela, nous n'aboutirions qu'à la catastrophe que nous avons voulu conjurer.

Elle poussa un long soupir.

— Comment tout cela finira-t-il ?

— Ne vous alarmez pas ainsi, Yvonne !

Elle eut un geste de répulsion.

— Yvonne !.. Ce nom qui ne m'appartient pas me flagelle !

Il se récria :

— Savez-vous si ce n'est pas le vôtre ?..

Elle chancela, tandis qu'une angoisse nouvelle passait dans ses yeux.

— Que voulez-vous dire ?..

— Le mystère le plus impénétrable ne plane-t-il pas sur votre existence ?

— C'est vrai.

— Ne m'avez-vous pas dit que vous ne connaissez pas vos parents ?.. Alors, qui vous dit que...

Il s'arrêta, tremblant lui-même devant l'hypothèse qu'il venait d'émettre presque inconsciemment.

— Ah ! laissez-vous, monsieur ! s'écria-t-elle... Je vous en supplie ! Ne me faites pas entrevoir une justification impossible !.. Vous n'arriveriez qu'à m'affoler davantage !

— Soit ! dit-il... Je me tais... Ce qu'il faut avant tout, dans la situation où nous sommes, c'est conserver notre sang-froid... Je frémis en pensant que la duchesse pourrait survenir... Comment lui expliquer les larmes qui inondent vos joues ?

Elle essuya fébrilement son visage.

— Je vous demande pardon de vous avoir décelé ma faiblesse, mais je ne pouvais pas vous cacher mes craintes... D'ailleurs, je le devine, au fond, vous les partagez... Et puis, j'ai une autre terreur, voyez-vous... Celle, n'étant pas la véritable fille de Mme de Rouvray, de ne pas répondre à sa tendresse comme elle aurait le droit de l'exiger.

— Je suis persuadé, au contraire, que vous éprouverez pour elle un amour presque filial.

— C'est vrai, fit la jeune fille avec un pâle et triste sourire... Déjà, elle m'a pour ainsi dire conquise !

— N'est-ce pas la preuve que votre mission est généreuse et sainte ?

Elle lui tendit la main.

— Vous m'avez réconfortée, dit-elle... J'en avais grand besoin... Aussi, je me laisse guider par vous.

Il répliqua d'un ton pénétré :

— Il est une volonté plus puissante que la nôtre, voyez-vous, Yvonne, et c'est en vain que nous tenterions de lui résister... Obéissons !

— J'obéirai, murmura-t-elle, puisque vous m'affirmez que je ne mérite aucun blâme.

— Vous, mon enfant !.. Avec ce front candide et ces yeux où luit un rayonnement d'aurore ?.. Mais vous êtes, au contraire, une messagère céleste, et tout ce que vous faites ne peut attirer sur vous que des bénédictions !

— Monsieur, reprit-elle tristement, je me suis efforcée de vous rendre heureux selon votre désir. Mais la douleur et vous...

— Et vous y avez réussi pleinement !

Elle poursuivit :

— Eh bien ! ne pensez-vous pas qu'à cette heure il est des êtres que je chéris qui pleurent encore sur moi ?

Il répliqua avec une paternelle bienveillance :

— Je vous demande pardon, Yvonne, mais j'y ai songé comme vous...

— Vous avez pensé qu'il serait cruel de leur laisser croire plus longtemps que je suis morte et que vous devez les rassurer ?

— Je suis de votre avis.

— Ainsi, vous allez les prévenir ?

— Je m'y engage.

— Ah ! monsieur ! comme vous êtes bon !

— Mais vous me promettez, en retour, de ne pas compromettre notre œuvre par une imprudence qui remettrait tout en question ?

— Je vous le promets... Ainsi, vous allez avertir Françoise Blanchion ?

— Oui. Je vais tout disposer moins à assurer son existence et celle de son fils.

Il ne le fait pas ! répondit vivement Sarzine... Mme Beaudoin refuserait un secours qu'elle considérerait comme un salaire.

tion ; je suis donc heureux de vous envoyer mon adhésion la plus entière. »

Et, comme s'il craignait que cette déclaration ne fut pas assez catégorique, il ajoutait quelques jours après : « Ce sera l'honneur impérissable de la Fédération de nos syndicats d'initiative d'avoir sonné un patriotique réveil, et fixé aux représentants des *règles* de conduite qu'ils se feront un devoir d'observer. »

En nous considérant, à ce moment, comme les porte-parole de l'opinion publique, M. Adriani et ses collègues nous ont assigné une tâche. C'est celle que nous avons remplie en leur présentant le billet à ordre qu'ils ont souscrit.

L'accomplissement de cette obligation stricte nous vaut d'être chargés, par M. Adriani, de tous les pêchés d'Israël. Nous sommes cependant les mêmes à qui il délivrait, il y a un an, un brevet d'immortel civisme, et, pas plus qu'alors, nous ne songeons à lui ravir un siège qu'aucun de nous ne lui envie. Nous ne songeons pas davantage à organiser un mouvement séparatiste. Nous sommes Français et nous aimons la France. Mais l'affection vit de réciprocité. Et nous sommes sûrs d'avoir parlé au nom de nos compatriotes en laisant observer avec tristesse, à la Mère-Patrie, que la continuité de son abandon finit par ressembler à un traitement de marâtre.

Ce n'est pas en fermant systématiquement les yeux devant le mal qu'on le guérit. Et nous avons conscience d'avoir fait notre devoir de patriotes en appelant l'attention de la France sur une plaie dangereuse.

Notre langage a reçu de nombreuses et chaleureuses approbations. Il n'a été jusqu'ici désavoué par aucun Corse, si ce n'est par quelques-uns de nos représentants.

Si, au moment même où les Champenois manifestent leur mécontentement de la façon sanglante que l'on sait, les timides doléances des Corses paraissent extravagantes à M. Adriani et à ses collègues, c'est qu'ils se souviennent trop de notre passivité d'*autrefois*.

Mais il existe, aujourd'hui, une opinion publique ; eux-mêmes, il y a un an, nous ont aidés à l'éveiller. Et c'est en son nom, que nous avons fait appel à leur loyauté, à leur amour de la petite patrie, et que nous leur avons dit : « Vous avez mis votre signature au bas d'un manifeste se terminant par ces mots :

« Plus de promesses, des actes ou la démission !

» La Corse, qui a eu fois en vous, vous rappelle vos engagements ! »

Sylvestre FRASSETO,
*Président de la Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses.*

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 avril, à 2 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Walk-Over, marche, | Romberg. |
| *La Petite Mariée*, ouv., | Lecocq. |
| Sobre les Glas, valse, | Rosas. |
| La Fille du Tambour Major, | Offenbach. |
| Polka des Commères, | Allier. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 avril.

La réponse des primes de quinzaine n'est pas parvenue à ramener la torpeur de notre marché que l'approche des vacances de Pâques plonge dans un calme complet. La Rente Française oscille autour du cours de 90.10. Fonds Etrangers sans grands changements mais plutôt mieux disposés. Quant à nos Sociétés de Crédit, elles ne se départent pas de leur fermeté.

Le groupe textile varie peu. Industriels et métallurgiques russes en bonne tendance. Les titres *ouprifères* sont indécis.

Au compartiment officiel, les actions de la Société Russe le Naphte consolident leur avance à 355.

En Banque, l'Anglo-French Mercantile se traite à 23 frs.

Au comptant, la Colombine Bella Rubber reste ferme à 62. Asia Caoutchouc 103, exploitant une gomme, cette société se trouve immédiatement dans la période d'exploitation normale sans avoir à attendre la maturité des arbres des plantations.

Où Royalties Trust a des échanges suivis à 35 frs.

The Cobalt Star Mining Cy progresse à 7.75. La Cie procédera, dès le printemps, à des installations mécaniques lui permettant de traiter son minerai qu'elle se contentait de vendre. Ainsi, non seulement elle conservera pour elle le bénéfice du traitement mais encore ses prix de revient seront particulièrement *bas*, grâce au voisinage *d'usines* électriques qui lui fourniront à bon compte la force motrice nécessaire.

L'obligation Québec Railway passe à 463 ; celle de l'Est Central Chilien se négocie à 467.

Grands Chemins Français calmes.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CANARI. — Vendredi soir, vers 7 heures la demoiselle Gindicelli Thérèse, ménagère, était occupée à chauffer le four pour faire son pain, quand survint le nommé *S. J.*, portant un sac d'*an* à la *main*.

Comprenant que S. J. avait l'intention d'éteindre le four avec cette eau, Gindicelli Thérèse se plaça devant l'entrée pour l'en empêcher, mais d'une brusque poussée, S. la jeta contre le mur, et éteignit le feu.

Gindicelli Thérèse, dans sa chute, a reçu des contusions légères.

Elle a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

CHIATRA. — Le garde-champêtre de la commune, M. Mosti Jean, âgé de 66 ans, a été trouvé étendu mort dans sa propriété de « Gnale, » située à une centaine de mètres du village.

La gendarmerie a ouvert une enquête, qui a conclu à la mort naturelle.

LUCCIANA. — Hier, toute la population de Lucciana et des villages environnants était en deuil, par suite de la mort prématurée de M. Cancellieri Joseph, si avantageusement connu dans tout l'arrondissement.

Une foule considérable, qu'on pouvait évaluer, à plus d'un millier de personnes, était venue, malgré le mauvais temps, rendre un dernier devoir envers l'homme de bien qui vient de disparaître.

Bien des larmes furent versées ; aussi, ce fut au milieu d'une assistance triste et recueillie que son ami M. Aliotti Benjamin a retracé, avec une bien vive émotion, le passé de cette grande et noble figure.

Voici le discours prononcé par M. Aliotti :

*Devant cette foule énorme accourue au premier glas, pour se grouper autour du cercueil de l'homme que nous pleurons tous aujourd'hui, quoi de plus naturel, Mesdames, Messieurs, que moi-même, je ne puisse trouver qu'une voix étranglée, que de faibles mots pour dire le dernier adieu à celui qui n'est plus, à l'homme de paix, à notre oncle Joseph !*

*Car, est-ce la peine de vous le dire, je ne viens pas ici faire un éloge funèbre ; je ne viens pas ici vous parler des qualités d'un homme de bien : sa vie est le plus bel éloge pour celui qui l'a vécue, droite et pure.*

*Père de famille, il n'eut jamais un mouvement de mauvaise humeur et connaissant, on ne peut mieux, l'art d'être grand'père ; homme public, il fut le plus bel exemple de bonté, de droiture et de conciliation.*

*Franc et loyal, bon et dévoué, vous avez eu, mon cher Joseph, par votre bon cœur, vous attirer toutes les sympathies, et par vos sages conseils vous gagner l'admiration même de vos adversaires politiques les plus acharnés.*

*Oui, Messieurs, pleurons tous cet homme dobien qui fut un exemple vivant de vertu charitable, le symbole du parfait homme public.*

*Quel est celui qui vainement a eu recours à lui ? Sa main, toujours ouverte, répandit le bien à profusion, sans arrière pensée, pour le seul amour du bien, et, je ne craindrai pas de le dire, ne se mettait-il pas quelquefois, souvent même, dans l'embarras pour venir en aide à ses semblables ?*

*Mais, hélas ! tout a une fin dans ce bas monde et la mort, l'implacable mort lui a tranché ses jours au moment même où l'avenir de ses enfants allait être pour lui le couronnement de sa vie ; son orgueil, sa joie !...*

*Inspirons-nous donc, Messieurs, de cette conduite idéale et si parfois, au hasard de notre vie, il nous arrivera de traverser des sentiers par trop épineux, nous saurons nous rappeler sa mémoire, pour ne pas faiblir, et trouver du renfort... Nous donnerons ainsi, à notre cher disparu, une autre marque de notre inaltérable amitié, et ce sera là, peut être, une consolation pour sa veuve affligée, pour ses enfants désolés !...*

*Puisse-donc ce concours immense de parents et d'amis, venus spontanément de la montagne et de la plaine, puisent ces dernières paroles, prononcées sur votre cher Benjamin, être pour vous, pauvre veuve éplorée, vous, ses enfants..., petits-enfants consternés, une consolation et un réconfort dans le deuil cruel qui vous frappe.*

*Et puisque le Très-Haut vous a appelé dans un monde meilleur, je ne vous dis pas adieu, mon cher ami, mais au revoir.*

*Au revoir donc et dormez en paix du sommeil du juste, il ne peut vous faire défaut. Tout ici dit : « Vous l'avez mérité. »*

### COMITÉ

*pour le transfert en Italie des restes des naufragés de la Giuseppina*

Les membres du Comité de la « Giuseppina » sont priés de se réunir ce soir, à 8 heures, dans le local de l'Assistance publique.

Ordre du jour : Communications diverses. — *Fixation du jour du transfèrement à Livourne des corps des naufragés.*

Le Président, PADOVANI.

## Assistance aux Vieillards

Le Maire de la ville de Bastia prévient les vieillards, infirmes et incurables, inscrits sur la liste des assistés, d'avoir à se présenter à la Recette Municipale à partir de vendredi 21 avril jusqu'au 27 inclus courant pour y toucher l'allocation des mois de janvier, février et mars 1911.

Ils devront au préalable retirer leurs bons à l'hôpital civil de 1 heure à 5 heures.

A Bastia, le 20 avril 1911.

*Le Maire,*
A. GAUDIN.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 19 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 13°2 à midi 17° + à 6 heures du soir + 13. Maxima + 18°. Minima + 9°6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766mm. à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 766 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.

l'après-midi, id.

### A l'arrivée

M. Poinsot, récemment nommé avocat général à la Cour d'appel de Bastia, est arrivé par le dernier paquebot.

### Marine Marchande

La Commission chargée de surveiller les épreuves écrites du concours pour l'obtention du brevet de capitaine et officier de la marine marchande, composée de MM. Leschi, censeur au Lycée de Bastia, président ; de Sanzoni, président de la Chambre de Commerce ; Fantauzzi, conseiller général ; Loca, mécanicien principal en retraite ; Palovani, commis principal des ponts et chaussées, s'est réunie, le mardi 18 avril, au Théâtre municipal.

Il s'est présenté : 17 candidats pour le brevet de capitaine au long-cours, 3 pour celui d'officier de la marine marchande, 8 pour celui de capitaine au cabotage.

### Clinique Chirurgicale

Le docteur *J. STEFANI*, ancien interne-lauréat des hôpitaux de Lyon, ex-préparateur à la Faculté de médecine, membre de la Société d'ophtalmologie de Lyon et de l'Association française d'ophtalmologie, a l'honneur de prévenir le public qu'il *vient d'ouvrir* sa Maison de Santé, 4, Boulevard de Cardo, Bastia, en face les écoles primaires.

Chirurgie générale et Spéciale (maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et du larynx).

Consultations de 1 heure et demie à 3 heures et demie, sauf le dimanche (Pour les maladies chirurgicales seulement).

Téléphone Interurbain n° 10.

Règlement-notice de la Clinique sur demande.

### A vendre

Pour cause de cessation de commerce, fonds de mercerie de très bon rapport, bien situé, à moitié prix de sa valeur réelle.

S'adresser à M. Pierre Colombani, coiffeur, 4, route du Cap.

### A vendre

Etude d'avoué à vendre, à Calvi.

S'adresser à M. Nicolas Flach, à Calvi.

### ETAT-CIVIL

**Mariages.**

Ramelli Louis-Jules-Léon, propriétaire, et Battistini Marie-Mattea, tous deux de Sisco.

**Naissances.**

Corioli Marie-Françoise.

**Décès.**

Pierangeli Louis-Philippe, propriétaire, 61 ans, de Bastia.


LES
Gilets d'Été
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent des
Refroidissements.
VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO



23 ans de Succès, officiellement constatés, contre le Mildiou de la Vigne et de la Pomme de terre, de la Cloque du Pêcher, de la Tavelure du Poirier, etc., par la Bouillie Sucrée Michel Perret. — Agent général pour la Corse, le Service Commercial agricole, 82, boulevard du Musée, Marseille.

Avis. — Des poursuites et saisies de marchandises seront exercées contre tout vendeur de cette bouillie non autorisé par le Service Commercial agricole, ou de lui ayant pas fait sa commande directement.


## AVIS DE DÉCÈS

M. Paulin Franciosi ;
Mme Victorine Tarigi-Franciosi ;
M. et Mme Albert Franciosi et leur fils ;
M. et Mme Gambini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR CAMILLE FRANCIOSI
*Contrôleur*
*des Services Maritimes Postaux*

leur frère, beau-frère et oncle, décédé à Marseille, le 15 avril courant.

Le cercueil arrivera à Bastia jeudi matin 20 avril.

On se réunira aux hangars de la Compagnie Fraissinet à 7 heures et demie.

Les obsèques auront lieu à Cervione vendredi.

M. et Mme Antoine Pierangeli ; M. et Mme Mathieu Pierangeli ; M. et Mme Henri Pierangeli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS PIERANGELI

leur frère, beau-frère et oncle, décédé le 18 du courant, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 20, à 10 heures du matin.

# Nos Dépêches

## CALVI

### *ARRIVÉE*
### de M. Louis Adriani

Calvi, 19 avril.

M. Louis Adriani, député de Corte, est arrivé ce soir, par le paquebot de Nice.

M. Adriani a fait aux amis qui sont allés le recevoir la déclaration suivante :

« Si j'assiste au Congrès de Corte, je désapprouverai carrément l'agitation qui se fait actuellement en Corse, en raison des promesses sérieuses des membres du Gouvernement. »

Par le même paquebot est arrivé à Calvi, M. le vicomte Horace Sebastiani, membre du Conseil général de la Corse.

## LE RAID
## NICE-CORSE-NICE

### *Nouvelle Déception*

Après la déception d'hier, la population a fait preuve aujourd'hui d'une très grande réserve, et, malgré le beau temps, elle ne s'est acheminée que très tard et peu nombreuse, *vers le champ d'aviation.*

D'ailleurs, le Comité, qui avait tenu une réunion hier soir, avait décidé, pour éviter les inconvénients de mardi, de signaler à la population le départ des aviateurs, au moyen de sonneries de clairon.

De très bonne heure l'infatigable et très sympathique président du Comité, M. le sous-préfet Vernin, fait afficher à la porte de la Sous-Préfecture les télégrammes reçus des sémaphores du Cap-Corse et de Cavallo.

Ces télégrammes indiquent qu'une légère brise du S. O. souffle au Cap Corse, et que le ciel est brumeux.

La flotille des torpilleurs est cependant sortie à l'heure réglementaire pour aller occuper les positions prescrites.

A 7 heures, aucun torpilleur n'est rentré au port. On attend avec la plus vive impatience un télégramme de Nice, faisant connaître les véritables intentions des aviateurs. Mais, fixé à présent sur la lenteur des communications télégraphiques, le public qui stationne toujours, devant la sous-préfecture, fait preuve de la plus grande résignation.

A 8 heures, alerte : un des torpilleurs rentre au port. On craint que les autres ne le suivent, mais il n'en est rien ; il s'agit simplement d'un torpilleur de ravitaillement. Ce qui prouve que la flottille garde le large et attend toujours le passage des aviateurs.

Sur le champ d'aviation, où l'on remarque quelques curieux, le Comité a fait prendre les mêmes dispositions que les jours précédents.

La troupe, sous les ordres de M. le capitaine Sacquet, et la gendarmerie, commandée par M. le lieutenant Cavarrot, assurent le service d'ordre.

M. le sous-préfet Vernin, président du Comité d'aviation, est d'ailleurs sur les lieux dès la première heure, et veille avec un zèle vraiment patriotique à la parfaite exécution des ordres donnés.

Tout est prévu, tout est organisé avec un soin minutieux, de manière à parer à toute éventualité.

A 9 heures, les torpilleurs n'ont rien signalé, et aucune fanfare de clairon n'a retenti.

La population, voyant d'ailleurs le temps se couvrir et la brise prendre plus de force, comprend que les aviateurs n'arriveront pas.

La route, qui conduit au champ d'aviation, devient de plus en plus déserte, et chacun se hâte de reprendre ses occupations habituelles.

A 9 heures 30, un télégramme arrivant enfin à M. le Président du Comité.

C'est l'Aéro-Club de Nice qui annonce en ces termes que les aviateurs ne sont pas partis :

« Départ raid Nice-Corse remis à temps très brumeux.

» CHAUCHARD. »

Pour la troisième fois, depuis le commencement de la semaine d'aviation, la population Calvaise a, depuis si longtemps se préparé à cette grande épreuve sportive, est obligée d'abandonner tout espoir de voir arriver ces aviateurs qui se proposaient, paraît-il, de traverser la Méditerranée.

En présence du télégramme de l'Aéro-Club et du changement de temps qui vient de se produire, il estime à présent que le raid Nice-Corse-Nice devient de moins en moins probable.

Il convient cependant de regretter très vivement que les aviateurs n'aient pas cru à propos, si telles étaient vraiment leurs intentions, de mettre à profit les merveilleuses journées dont nous avons bénéficié au début de cette semaine.

### COURSES DE PARIS

18 avril — 19 avril

Rente 3 0/0 ancien . 96.20 — 96.20
Rente 3 0/0 amortie. . 96.40 — 96.20
ex-coupon

## A PARIS

### RÉUNION DES CORSES

*Protestation*
*de M. Célestin Caitucoli*

M. Célestin Caitucoli, membre du Conseil général de la Corse, nous adresse le télégramme suivant :

Paris, 19 avril.

A M. le Directeur du *Petit Bastiais* :

« Vous avez publié une information que je crois utile de rectifier parce qu'elle est inexacte.

« La réunion des Corses de Paris a été tenue au Café des Mousquetaires.

« Déjà, comme vous le voyez, des organisateurs ne sont pas exempts d'une douce ironie.

« Convoqué par leurs spéciales président Filippi, je m'y suis rendu, estimant que dans les circonstances présentes le devoir m'oblige à prendre sa part de responsabilités dans les événements qui peuvent se produire en Corse.

« A ma profonde stupeur le président Filippi, après avoir longuement insisté sur le désaccord existant entre son Comité et les autres organisations Corses de Paris, nous lut un ordre du jour qui se terminait par un appel à la révolte.

« Je suis intervenu à ce moment pour faire comprendre que la révolution ne se décrète pas ; qu'un appel aux armes était une chose trop grave, pour que je puisse délibérément m'y associer.

« Je fis d'ailleurs remarquer que nous étions très peu nombreux, (129 précisa un aimable voisin), *et que, dans ces conditions*, un pareil ordre du jour était dépourvu de toute autorité.

« Je fus fraîchement accueilli, comme le dit votre correspondant, mais ce que je sais bien, c'est que mon intervention a eu pour résultat de faire retirer cet ordre du jour.

« Cordialement.

« CELESTIN CAITUCOLI. »

## POITIERS

### *Mort subite*
### DU PREMIER PRÉSIDENT

Poitiers, 19 avril.

M. Chamoutin, premier président de la Cour d'appel, est décédé subitement ce matin.

M. Chamoutin a été trouvé dans son lit ne donnant plus signe de vie.

Ce haut magistrat a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

## *Le Voyage*
## DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE
## en Tunisie

### *L'arrivée à Tunis*

Tunis, 19 avril.

La ville de Tunis est en fête, et les Tunisiens ne cessent d'acclamer le Président de la République.

### *Visite au Bey*

Le Président de la République a rendu, ce matin, visite au Bey de Tunis.

Cette réception a été grandiose.

Après avoir exprimé tous ses remerciements à M. Fallières, le Bey lui a remis les insignes de l'Ordre du Sang.

Son Altesse a présenté ensuite les membres de la famille beylicale et les hauts dignitaires de la Cour.

### *La Revue*

M. Fallières, accompagné de S. A. le Bey, a passé la revue des troupes de la garnison, qui a été très imposante.

Au cours de cette revue, plusieurs décorations ont été remises.

L'adjudant Vincensini, du 4e régt de zouaves, a reçu la Médaille Militaire.

### *Déjeuner de gala*

A midi, le Président de la République a offert un grand déjeuner, à la résidence générale, en l'honneur du Bey de Tunis.

### *Visite de Villes*

Une partie de l'après midi a été consacrée à la visite des villes de Carthage, Sidi-Bou-Saïd et la Marsa.

Partout, le Président de la République a reçu un accueil triomphal, et les cris enthousiastes et répétés de : Vive Fallières ! Vive la République ! ont bien montré que l'union est parfaite entre la Tunisie et la France.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00212

### *LE TRAFIC*
### DES DÉCORATIONS

### Nouvelle Arrestation

Paris, 19 avril.

D'intéressantes perquisitions ont été opérées ces jours derniers à Rueil.

Elles ont amené aujourd'hui l'arrestation de M. Meulemans, directeur de la « Revue diplomatique, » qui avait été mis en cause, dès le début de l'affaire Valensi.

M. Meulemans connaissait le général Valensi, et son fils, qui est correspondant de la Revue à Tunis, et se servait de ses connaissances pour obtenir des décorations pour ses amis.

Il a déclaré n'avoir jamais fait le trafic de décorations.

Dernièrement, il fit appel à Guillaume Valensi, *neveu du général Valensi*, pour hâter une nomination, et l'avocat parisien lui procura un diplôme qui devait être expédié en Allemagne, et que la chancellerie allemande considéra comme non authentique.

### *Arrestation imminente*

On annonce également l'arrestation imminente de M. Paul Clementi, qui serait gravement compromis dans le nouveau scandale.

M. Clementi est âgé d'une quarantaine d'années ; il est marié et mène une vie exemplaire.

Il fut admis dans le corps des douanes après avoir terminé son service militaire.

Il fut ensuite nommé employé d'octroi à Paris.

## Au « Journal Officiel »

### *Casernier*

Paris, 19 avril.

M. Ollier, ancien maréchal des logis de gendarmerie, à Bastia, est nommé casernier du génie et affecté à la direction de Rennes.

## Les Détournements
AU
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### Arrestation sensationnelle

Paris, 19 avril.

L'enquête relative aux irrégularités financières qui ont été relevées au quai d'Orsay, se poursuit activement.

Les inspecteurs des finances continuent leurs investigations, et l'on s'aperçoit, de jour en jour, que les détournements et les faux reprochés à Hamon sont beaucoup plus importants que ceux avoués par l'inculpé.

Un coup de théâtre s'est produit aujourd'hui au sujet de M. Chedanne, architecte des affaires étrangères, et dont le nom a été prononcé ces jours derniers.

M. Chedanne, de retour de Rome, avait fourni des explications au ministre des Affaires étrangères, sur certains travaux et aménagements effectués à Paris et dans plusieurs ambassades.

Il avait été cité simplement à titre de témoin dans l'affaire Hamon.

Aujourd'hui, la police a procédé à son arrestation, et M. Chedanne, accusé de complicité avec Hamon, a été dirigé sur la prison de la Santé.

*Cette nouvelle arrestation* a produit une certaine émotion dans les milieux politiques.

## VERSAILLES

### OBSÈQUES
### du lieutenant de vaisseau Byasson

Versailles, 19 avril.

Les obsèques du lieutenant aviateur Byasson, la glorieuse victime de l'aviation, ont été célébrées aujourd'hui, dans la matinée.

Le corps de l'aviateur Byasson avait été mis en bière, dimanche matin, à l'hôpital de Versailles, et deux capitaines d'artillerie montaient la garde d'honneur autour du cercueil.

A 11 heures, la levée du corps a eu lieu devant une foule considérable qui avait tenu à rendre un dernier hommage au vaillant officier de la marine française, mort sur la brèche, pour le progrès de l'aviation.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la chapelle de l'hôpital militaire.

A l'issue de la cérémonie, plusieurs discours ont été prononcés.

Le colonel Estienne prend le premier la parole.

En termes émouvants, il retrace la vie de marin du lieutenant de vaisseau Byasson, vie exemplaire qui s'est terminée par un dernier sacrifice à la Patrie.

Le capitaine de Lesseps prononce ensuite une émouvante allocution, où il dit un dernier adieu à son camarade, dont il fait les plus grands éloges.

Au nom de la marine, le vice-amiral Fauque de Jonquières vient saluer la dépouille mortelle du lieutenant Byasson, et s'incline profondément ému, devant cette mort glorieuse qui couronne si bien une vie toute faite de dévouement et d'*énergie*.

Enfin, M. Berteaux, ministre de la Guerre, prend la parole.

Au nom de l'armée toute entière, il adresse un adieu ému au vaillant officier qui vient de mourir victime de son audace inspirée par le patriotisme.

Il dit à la famille du défunt combien la France est fière de cet enfant qu'elle vient de perdre, et la gloire que son nom fait rejaillir sur l'armée française.

Le corps du lieutenant Byasson a été ensuite transporté à la gare.

Il sera dirigé sur Paris, où doit se faire l'inhumation.

## La Jacquerie
## EN CHAMPAGNE
## DANS LA MARNE

### *L'enquête continue*

Reims, 19 avril.

Le calme renaît peu à peu dans toute la région.

Aucun incident ne s'est produit depuis deux jours.

Plusieurs maires ont déclaré que l'ordre ne menace pas d'être troublé. Les esprits sont apaisés et les pauvres vignerons ont été excités par des individus qui avaient *intérêt à faire éclater des désordres* en Champagne.

Le parquet poursuit son enquête pour découvrir les meneurs qui auraient entraîné les vignerons à commettre les excès que l'on connaît.

### *Importante arrestation*

La police a mis, aujourd'hui, en état d'arrestation Emile-Michel Lecacheur, vice-président du Syndicat de Champagne.

Lecacheur sera poursuivi pour excitation au sabotage et à l'incendie.

### *Arrestations imminentes*

D'autres arrestations seront opérées ; le service de la sûreté continue ses recherches au sujet de l'existence d'un comité secret qui aurait donné le signal de la jacquerie aux vignerons de la Marne.


## Dans l'Aube

### La Situation

Bar-sur-Aube, 19 avril.

La situation est excellente à Bar sur-Aube, et aucun incident n'a éclaté.

Aucune animosité n'existe plus désormais entre les habitants et la troupe.

Les vignerons, qui avaient si mal accueilli les militaires à leur arrivée, se sont calmés, et la détente est complète.

Le Comité central ne cesse de prêcher le calme, et dans ses appels à l'apaisement, il demande aux vignerons d'attendre avec espoir la décision du Conseil d'Etat, saisi de la question des délimitations.

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

S, Cours Napoléon, Ajaccio
(en face les jardins de la Préfecture)
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

*Prix modérés*

Salle de Bains

*Salon de Correspondance*

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

*Machine à Tricoter*

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sa apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Corbara par Belgodère.

Joindre un timbre pour la réponse.

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*

Service régulier mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

RHUM

# FOX-LAND

Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

**JOSEPH LUCCHETTI**

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
*reconnues supérieures dans le Monde entier*

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

*FERS* I *à planchers et* PLATS, *ronds ou carrés*

FONTES — PLOMB — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

*Tapisserie et Vitres*

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

*Appareils inodores de tous systèmes*

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE GRANDO

*Prix de Réclame*

**Plans et Devis à titre absolument gracieux**

Vin du CAP CORSE au QUINQUINA de L. N. MATTEI

*Apéritif*

TONIQUE

*Délicieux*

Fortifiant

MARQUE DÉPOSÉE

Attention aux Contrefaçons



*Le Directeur-Gérant*
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.



**Essences et Pétroles**

*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.

*Pétrole épuré* en fûts fer de 50 litres.

*Pétrole de Sureté*, marque *Pantoline*, en bidonnets de 5 litres.

*Naphtacycle*, essence spéciale pour automobiles.

*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence 15*, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

AUX AMIS DE LA CORSE

Lois d'avoir l'oreille d'un simple lecteur, l'Initiateur officiel de la Corse, malgré un gros tirage, restreint aux meilleurs renseignements exacts, intéressants, souvent inédits et complétés par des cartes et des illustrations.

Tout ami de la Corse recevra gratis et franco, en simple demande affranchie à 0,10 centimes, un spécimen d'un délicieux pendentif, bijouterie fabriquée à la demande en vieux bronzes authentiques et méthodiquement appliqués à cette publication unique en son genre.

A. CLAVEL, Editeur, 63, rue Saint-Lazare, à PARIS.

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire

LA VIE A LA CAMPAGNE

LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT

Des TRAVAUX, Des PRODUITS, Des PLAISIRS de la Campagne

En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS

Extrait d'un fascicule : 0 fr. 25

CHEVEUX sauvés par Hahn

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour murailles. *Lampe Electrique très pratique.*

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département: Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

MALADIES DE LA FEMME

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les tortures qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocations qui provoquent des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux. Les règles se transforment, irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste tombe affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne connaissons de réparateur que toute femme qui atteint l'âge de 45 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'affreux enfer au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme etc. qui les guettent, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tuiteurs, Cancers, Métrite, Fibrômes, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le Bacon 3 f. 50, 1re cure 4 f. 40, les 3 fl. 5 pour 40 f. 50, adresser à Mag. DUMORTIER, phien, place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et renseignements confidentiels gratis).

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY car elle seule peut vous guérir

# M. J. MORETTI

## PHOTOGRAPHE A CORTE

**a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).**

**Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.**



TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 108

# Le Petit B

5 CENTIMES — JOURNAL

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25


# Le Congrès de Cort

## Unissons-nous pour la Corse !

La Fédération des Syndicats d'initiative a lancé, la semaine dernière, un manifeste dont le ton énergique n'est pas fait pour nous déplaire.

Elle a rappelé aux Députés de la Corse l'engagement librement souscrit par eux en avril 1910, et elle a convié au congrès du 24 courant tous les Représentants du département.

Nous ne nous arrêtons pas aux critiques soulevées par le geste de nos syndicats d'initiative auxquels d'aucuns reprochent de ne représenter qu'une infime partie de l'opinion publique et de ne pas avoir une autorité suffisante pour tenir aux élus de l'île un langage aussi catégorique.

Ce sont là des querelles où nous n'avons que faire.

Qu'il nous soit permis pourtant d'approuver hautement l'attitude de la Fédération des Syndicats d'initiative qui a donné au TROUPEAU électoral Corse un exemple louable et une leçon utile.

Pendant que dans chaque arrondissement on luttait âprement, la Fédération des Syndicats d'initiative, oubliant les luttes locales et les rivalités politiques, a parlé au nom de la Corse.

Tous les candidats s'empressèrent alors d'approuver son initiative dans des termes flatteurs, tous acceptèrent de signer l'engagement demandé dans l'intérêt de ce pauvre département et de son émancipation politique.

Alors que les électeurs, aveuglés par les passions, tyrannisés ou corrompus, incapables de s'élever au-dessus des clans par delà les barrières étroites des arènes où se heurtent les animosités, les ambitions, les jalousies et les haines personnelles, se déchiraient et se sacrifiaient pour tel ou tel candidat, la Fédération des Syndicats d'initiative a songé à exiger de tous nos hommes politiques la promesse de travailler pour la Corse, de remplir utilement leur mission ou de se démettre si leurs efforts demeuraient stériles.

Pendant que nous usions nos forces pour assurer le succès des candidats de notre choix, pendant que la grande masse électorale, tiraillée par l'intérêt ou l'espoir, terrorisée par les menaces, encerclée dans les filets cruels des petits politiciens, votait furieusement et la plupart du temps inconsciemment, la Fédération des Syndicats eut le mérite de se dresser devant tous les candidats pour leur parler des devoirs de tout bon député et des besoins impérieux d'un pays qui agonise.

Personne alors ne songea à lui contester le droit de parler avec fermeté et d'exiger des engagements précis.

Aucun des candidats ne se laissa aller à un mouvement de mauvaise humeur ou de mépris vis-à-vis de cette poignée d'individus qui imposait des conditions.

Pourquoi donc, aujourd'hui, aurait-on l'air de négliger leur convocation et d'oublier la promesse faite?

Il faut que la Corse sache gré à M. Sylvestre Frasseto et à ses collaborateurs d'avoir su amener à composition des élus récalcitrants et autoritaires.

Il est bon que nous rendions cette justice aux syndicats d'initiative qu'ils ont exigé et obtenu ce que jusqu'ici les électeurs corses n'ont pas eu le courage d'imposer à leurs mandataires, à savoir l'engagement de venir s'expliquer et rendre compte de leurs efforts devant l'opinion publique.

Et c'est pourquoi, de tous les points de l'île, le 24 avril, les Corses conscients, tous ceux qui peuvent le faire, doivent avoir à cœur de se rendre à Corte au Congrès des Syndicats d'initiative.

Tous les candidats s'empressèrent alors d'approuver son initiative dans des termes flatteurs, tous acceptèrent de signer l'engagement demandé dans l'intérêt de ce pauvre département et de son émancipation politique.

Alors que les électeurs, aveuglés par les passions, tyrannisés ou corrompus, incapables de s'élever au-dessus des clans par delà les barrières étroites des arènes où se heurtent les animosités, les ambitions, les jalousies et les haines personnelles, se déchiraient et se sacrifiaient pour tel ou tel candidat, la Fédération des Syndicats d'initiative a songé à exiger de tous nos hommes politiques la promesse de travailler pour la Corse, de remplir utilement leur mission ou de se démettre si leurs efforts demeuraient stériles.

Pendant que nous usions nos forces pour assurer le succès des candidats de notre choix, pendant que la grande masse électorale, tiraillée par l'intérêt ou l'espoir, terrorisée par les menaces, encerclée dans les filets cruels des petits politiciens, votait furieusement et la plupart du temps inconsciemment, la Fédération des Syndicats eut le mérite de se dresser devant tous les candidats pour leur parler des devoirs de tout bon député et des besoins impérieux d'un pays qui agonise.

Personne alors ne songea à lui

Nous ne préjugeons rien après les explications fou les Parlementaires qui au congrès, on envisagera q la meilleure solution à adop

Dans tous les cas que le réclame la démission immédia qu'il accorde, *ce qui paraît c* un nouveau délai à nos Représe afin de permettre, par exemp discussion à la Chambre du r de M. Pugliesi-Conti, de toute fil il ne faudra pas hésiter à flétrir *de nos Parlementaires qui, sans excu*ses valables, auront dédaigné de venir donner les explications auxquelles *le public tunisien a droit.*

Le 24 avril, nous devons oubli la politique et les sympathies pe sonnelles pour nous préoccuper u quement de l'avenir et de l'émancipation de la Corse.

Nous espérons que d'une voix u nime on blâmera les Parlementai absents afin de leur faire compre dre, une bonne fois pour toutes, q nous voulons bien reconnaître d chefs, mais que désormais toutes l fractions politiques de l'île sont d'ac cord pour ne plus accepter de ma tres.

Le lendemain, chaque congressis te pourra reprendre sa place dans son parti, au milieu de ses amis, mais le 24 avril, à Corte, c'est à une réunion de Corses, de Corses éclairés, que nous souhaitons d'assister.

*Tant pis pour les Parlementaires* qui auront renié la parole donnée nous n'hésiterons pas à clouer leurs noms au pilori, car, dans le régime que nous rêvons, la Corse, au lieu de mourir exploitée et avilie par la politique, doit, par l'usage réfléchi de cette dernière, utiliser toutes les bonnes volontés et tous les talent que la terre de Corse enfante.

La Corse se réveille, avons-nous écrit dans ce journal, à l'occasion la manifestation patriotique imp visée en l'honneur de Pascal P mais elle n'entend nullement, ma certaines insinuations tendancieu dissimuler, derrière le mouven actuel auquel nous nous honor d'avoir contribué, des idées de s ratisme.

Comment donc peut-on em émettre la prétention de la tenir servie ?

Un peu partout on commen causer et à réfléchir. Aux cœu humbles et courbés qui, hier, s' clinaient stupidement devant d noms follement idolâtrés, succè aujourd'hui une génération qui e tend agir avec plus de clairvoyanc

Hier, nos pères, tels des mouto marchaient, soldats dévoués jusqu'à

Le Président de la République prononce à son tour un toast en réponse à l'allocution du bey.

M. Fallières dit son plaisir de se trouver parmi les populations de la Tunisie qui sont fidèlement attachées à la France, et termine en faisant l'éloge de l'œuvre économique agricole qui a été entreprise en Tunisie et qui a réussi grâce au caractère laborieux des habitants et à leur patriotisme.

La musique fait entendre à ce moment l'Hymne national.

### *Visite de l'arsenal*

Le Président de la République, accompagné de S. A. le bey et des autorités maritimes et militaires se rend ensuite à l'arsenal de Sidi-Abdellah, qu'il inspecte.

### *A TUNIS*

Dans la soirée, M. Fallières est parti pour Tunis.

Les préparatifs faits en vue de la réception du Président de la République ont été poussés ces jours-ci avec une fébreuse activité.

Le pavoisement des rues et des maisons met la ville en fête, et les illuminations surtout seront superbes.

M. Fallières a offert un dîner intime aux personnes qui l'accompagnent.

## La Conquête de l'air

### VERSAILLES

*Chute mortelle*

### du capitaine aviateur Tarron

Versailles, 18 avril.

Après le lieutenant-aviateur Byasson qui se tuait, il y a quelques jours, en faisant une chute d'une hauteur de 300 mètres, à Coignières, voilà le capitaine Tarron qui vient d'être victime d'un accident mortel.

Le malheureux aviateur avait accompli sans accident un vol magnifique.

Parti d'Orléans, il était sur le point d'atterrir à l'aérodrome de Villacoublay, près de Versailles, quand l'appareil fut pris dans un remous violent

En vain, le capitaine Tarron essaya-t il de maintenir l'équilibre de sa machine et de lutter contre le courant. L'aéroplane capota et vint s'abîmer sur le sol d'une hauteur de 80 mètres.

Les cris de joie de la foule qui attendait l'aviateur se transformèrent en cris de détresse.

Le capitaine Tarron s'était tué sur le coup

Son appareil a été complètement détruit.

## Nouveau Scandale

### Le Trafic des Décorations

Paris, 18 avril.

Le scandale relatif au trafic des décorations, opéré par Guillaume Valensi, prépare chaque jour de nouvelles surprises.

On ne se trouverait pas seulement en présence d'une affaire d'escroquerie, mais aussi en présence d'une affaire d'espionnage où plusieurs personnalités seraient compromises.

Dans la soirée, le bruit a couru que la maîtresse d'un ancien ministre se trouverait mêlée à ce scandale.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Paulin Franciosi ;
Mme Victorine Turigi-Franciosi ;
M. et Mme Albert Franciosi ;
M. et Mme Gambini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR CAMILLE FRANCIOSI

*Contrôleur*

*des Services Maritimes Postaux*

leur frère et beau-frère, décédé à Marseille, le 15 avril courant.

Le cercueil arrivera à Bastia jeudi matin 20 avril.

On se réunira aux hangars de la Compagnie Fraissinet à 7 heures et demie.

Les obsèques auront lieu à Corbione vendredi.

M. et Mme Antoine Pierangeli ; M. et Mme Mathieu Pierangeli ; M. et Mme Henri Pierangeli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS PIERANGELI

leur frère, beau-frère et oncle, décédé le 18 du courant, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 20, à 10 heures du matin.


**Bains de Puzzichello**

*Ouverture le 1er Mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.

Location pour *saison entière* ou par *journée* à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.

*Chambres entièrement restaurées.*

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour sous l'habile direction de M. Adolphe Tellier.

Un médecin est attaché à l'établissement.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.

*DÉMÉNAGEMENTS*

pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR M. BUTLERS

PRIX TRÈS MODÉRÉS

*A. PADOVANI, 7, Route du Cap*

BASTIA

**Tuilerie et Briquetterie**

MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Caisons et Murettes, grandes briques creuses de 0,30 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,20, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, unis et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

*Envoi sur demande d'échantillons et prix*

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de

CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories,

Tuiles, Pleuch, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins : BASTIA, 2, Avenue Carnot.
Bureau de vente : CORTE, Nouvelle Traverse.

Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et la mise en œuvre des matériaux.

# LOTERIE

POUR UN GROUPEMENT D'ŒUVRES DE BIENFAISANCE
et d'Encouragement aux Arts.
*(Deuxième et Dernière Partie).*
Autorisée par Arrêtés Ministériels en date des 14 Septembre 1910 et 29 Mars 1911.

Emission de **1.737.500 Billets** donnant droit à

**6** Lots de. . . . . **UN MILLION** de fr.

6 Lots de. . . . **200.000** fr. | 6 Lots de. . . . **100.000** fr.
12 Lots de. . . . **50.000** fr. | 125 Lots de. . . . **10.000** fr.
628 Lots de. . . . . **1.000** fr. | 180.000 Lots de. . . . . **50, 45, 40, 35, 30 et 25** fr.

soit **180.783 LOTS** représentant **17 MILLIONS 28.000** fr.

Répartis en 6 Tirages, les 20 Mai, 20 Juillet, 20 Septembre, 20 Novembre, 23 Décembre 1911 et 20 Février 1912.
Après l'émission, les billets ne pourront être vendus à un prix supérieur à 25 francs tous frais compris. — Ce maximum de 25 francs sera réduit de 2 fr. 50 après chaque tirage.

*Le montant des Lots* (17 Millions 28.000 francs) *sera versé au* **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE** *chargé du service des tirages et du paiement des lots.*
Les sommes à verser aux œuvres seront déposées et réparties contradictoirement à l'arrêté ministériel du 14 septembre 1910.

**Prix du Billet : 20 francs.**

Les **Souscriptions** sont reçues jusqu'au **27 Avril 1911**, à 4 heures du soir.

À PARIS : à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, à la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, à la BANQUE FRANÇAISE pour le Commerce et l'Industrie, à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel et Commercial, à la SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE, à la BANQUE PRIVÉE, à la COMPAGNIE ALGÉRIENNE, au COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS, au CRÉDIT ALGÉRIEN, au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, au CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE DE TUNISIE, au CRÉDIT LYONNAIS, au CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS, à la Société Générale du CRÉDIT INDUSTRIEL et COMMERCIAL, à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France, au Comptoir Commercial et de Dépôts, à la SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE, dans toutes leurs succursales et Agences en Province, en Algérie et à l'Étranger.
Et chez tous les Banquiers, Agents de Change, Notaires et Correspondants des Établissements susmentionnés.

La Répartition sera faite du 2 au 8 Mai 1911.

LE GUIDE DES CONVENANCES
Par LISELOTTE
A nouveau la faveur par ses lecteurs
1 FR. 45
Les deux vol. de 625 p. illustrés sous couverture artistique.
LE GUIDE des CONVENANCES
constitue le plus sûr moyen de conserver l'estime, car il évite le ridicule et l'impolitesse toujours commis inconsciemment. Il ne connaît pas TOUS les usages du monde.
Pour le recevoir franco il demande à adresser mandat-poste de deux francs, ou timbres-poste à
E. GRUEL, éditeur, 7, r. Lamégie, Paris

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

CHEVEUX sauvés par Pétrole Hahn



Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
Bastia (Corse)

Le Directeur-Gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

*Essences et Pétroles*

*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
*Pétrole épuré* en fûts for de 50 litres.
*Pétrole de Sureté*, marque *Photonine*, en bidonnets de 5 litres.
*Naphtacycle*, essence spéciale pour automobiles.
*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.



LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 367 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 23, Bd Paoli, BASTIA



RHUM
FOX-LAND
Grande Marque



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



Demandez dans tous les Cafés : LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.



Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express



LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE
Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dont la maladie d'une opération toujours dangereuse, suppose inutile.
Ce sont les femmes atteintes de métrite
Celles-ci ont continuer par souffrir au moindre des règles qui causent inutilement un trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été aux prises avec maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lassitudes dans les bras-reins et comme un poids leur qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
qui fait circuler le sang, désengorgeant les organes et les cicatrise, supprime tout besoin de recourir à une opération.
La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement, mais à la condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire observer que toute médication avec l'hypodermique des Dames est à bannir.
Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir la Métrite, les Fibromes, les métrorragies suites de couches, les Tumeurs, Cancers, Vertiges, Pâleurs, Hémorroïdes, les Accidents du Retour d'âge, Congestions, Vapeurs, Étouffements, etc.
La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. 3 f. 50 le flacon, 6 fr. 10 fr. les 2 fr. franco contre mandat poste adressé par Mlle DUMANTIER, à Jouy-sur-Morin (Seine-et-Marne).
Notice et Renseignements gratis et franco.



*Installation à Gaz*
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
*Bastia, 43, Boulevard Paoli*
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
économisant et assainissant l'éclairage



*Vient de paraître :*
L'AGENDA
GALLIA
PRATIQUE
ÉLÉGANT SOLIDE
Le Mieux Documenté
*Son Format* : 16×11, reliure toile verte
*Son nombre de Pages* : 800 (One par Jour)
*Ses Renseignements* : TARIF des Affaires
*Sa Prime* : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS



PLACEMENTS D'ARGENT A REVENUS MENSUELS
PAS DE JEU. — PAS DE SPÉCULATION. 7 CAPITAUX GARANTIS ET HALIENABLES
S'adresser pour tous les Renseignements à la BANQUE MOBILIÈRE DE CRÉDIT, 8, rue de Choiseul, à Paris.
EPARGNE ET FORTUNE



ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai employé votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ancienne, variées et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 58, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 36, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.



TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 110 — VENDREDI 21 AVRIL 1911

00214

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BASTIA


# Le Congrès de Corte

## ASSEZ DE PROMESSES, DES ACTES!

Les espérances qu'avait fait naître au cœur de tous les Corses le rapport retentissant de M. Clémenceau ne se sont pas réalisées.

Malgré les plus formelles assurances et bien que notre navrante détresse ait été reconnue par la plus haute autorité officielle, rien n'a été tenté pour nous secourir.

Rien, absolument rien !

La Corse, *département français*, continue à être traitée avec moins d'égards que la dernière de nos possessions africaines où la France a jeté, souvent en pure perte, des *millions !*

On l'ignore, ou si, parfois, on se souvient d'elle, c'est pour la presser davantage !

C'est que, il faut bien le dire, sur le continent, on nous considère, nous autres Corses, comme des êtres *à part* avec lesquels il est absolument inutile de se gêner...

Cet état ne saurait durer ; nous ne serons pas plus longtemps dupes des fallacieuses promesses, si souvent renouvelées et jamais tenues.

La Corse ne demande pas l'aumône ; elle réclame ce qui lui est dû : le *droit à la vie* que les pouvoirs publics ont le devoir de sauvegarder.

Le 24 avril n'est pas éloigné. Si, à cette date, nous n'avons pas obtenu satisfaction, nous nous solidariserons avec nos Représentants pour faire, d'accord avec eux, l'agitation nécessaire.

Elle sera d'autant plus violente que nous aurons été plus longtemps méconnus.

Ceux qui, quoi qu'il arrive, trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, prétendent que cette agitation sera stérile.

Ils sont bien aveugles s'ils ne se rendent pas compte du mouvement de colère qui gronde partout et des conséquences que ce mouvement peut avoir...

Ainsi qu'un avocat le disait, avec une virile énergie, au premier Congrès de Corte : « Il n'y a que les peuples debout qui obtiennent ! »

» Il faut que la France jette les yeux sur notre malheureux département, il faut que l'agitation *continue* jusqu'au jour où nous obtiendrons satisfaction.

» Il est des circonstances, et celle-ci en est une, où l'agitation est le *plus sacré des devoirs !* »

Il avait raison. Cette agitation nous devons et nous pouvons la faire, non pas stérile, mais féconde, doublement féconde, *en résultats tangibles* et en enseignements nobles !

Donnons à nous-mêmes et à la France, trop occupée du Maroc et de délimitations, le spectacle renouvelé de jadis, d'un petit peuple pauvre, mais énergique, oublié, mais vaillant.

Montrons à ceux qui nous dirigent et qui nous gouverneot, qu'il y a encore en nous un peu de sang corse et que nous n'avons pas dégénéré au point d'être mûrs pour toutes les servitudes !...

Comme on sait en haut lieu qu'on a beaucoup à se reprocher envers nous, il se peut que l'on essaye à endiguer le courant en nous promettant quelques satisfactions. Ne nous flons pas aux promesses : l'enfer est pavé de bonnes intentions, mais ce ne sont que des intentions.

Il y a plus de trente ans que l'on nous berne avec des promesses plus ou moins fallacieuses !

*Assez de Promesses ! Des Actes !*

C'est dans les circonstances les plus difficiles que les hommes de cœur et de résolution doivent agir.

Le Congrès des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses, qui se réunira le 24 avril prochain, à Corte, revêtira une réelle importance, puisqu'il aura à prendre *toutes les résolutions que la situation comportera.*

Tous les corps élus, tous les groupements, tous les Corses soucieux de l'existence de leur pays, y ont été conviés, et tous sauront faire leur devoir.

La Corse est *à bout de patience*, et si nos gouvernants restent sourds aux justes doléances, au cri de détresse de tout un peuple, ce peuple, dans sa généreuse colère, pourrait bien relire son histoire et recourir aux moyens énergiques pour assurer le triomphe de ses légitimes revendications.

PIERRE CAPIFALI.

*Demain samedi le PETIT BASTIAIS aura six pages.*

## LE CONGRÈS DE CORTE AUX CORSES

Aux élections législatives d'avril 1910, la situation désespérée de la Corse dictait à notre Fédération l'impérieux devoir de sonner le ralliement de tous les patriotes qui ont la volonté ferme d'arrêter notre pays sur la pente de la ruine !

La méthode d'action proposée consistait à n'élire que des députés qui auraient accepté le mandat impératif de démissionner s'ils n'avaient pas obtenu, dans le délai d'un an, les satisfactions que le Gouvernement nous avait promises.

Notre appel patriotique fut entendu. « *Ce sera l'honneur de la Fédération des Syndicats d'Initiative*, nous a déclaré M. Louis Adriani, député de Corte, *d'avoir sonné un patriotique réveil et fixé aux représentants des règles de conduite qu'ils se feront un devoir d'observer.* »

Nous voici arrivés au terme des engagements souscrits par nos députés.

La situation de la Corse est plus critique qu'il y a un an ; aucune satisfaction ne nous a été accordée ; nos charges fiscales, au contraire, s'aggravent de jour en jour, et la Chambre française qui interrompt ses travaux pour étudier, sous la menace de l'émeute, les revendications de l'Aube, n'a pas trouvé le temps de consacrer une seule séance aux affaires de notre pays.

Vous aurez à décider des mesures à prendre en ces douloureuses circonstances.

Fidèles à notre mission, nous avons donné rendez-vous à nos représentants au Congrès qui sera tenu à Corte, le 24 avril.

Ils se sont engagés à rendre compte de leur mandat *devant la Corse entière* ; ils se sont engagés à démissionner si leurs efforts n'avaient pas été couronnés de succès au mois d'avril 1911.

Nous prions tous les patriotes Corses, à quelque parti ou quelque groupement qu'ils appartiennent, de venir prendre part aux travaux de ce Congrès qui revêtira le caractère de nos anciennes consultes nationales.

Nous y convions, tout particulièrement :

Les élus du peuple, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires et conseillers municipaux, qui sont naturellement désignés pour être nos chefs et mener la Corse à la conquête de ses droits.

La mission que s'est imposée la Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales sera bientôt terminée ; nous rentrerons dans la foule des patriotes Corses, mais, toujours fidèles à notre poste de combat, prêts à arracher les résolutions qui seront prises par le Congrès, émanation du pays.

*Corses !*

Nos pères déployèrent pendant dix-huit siècles une énergie farouche, qui fit l'admiration de l'Europe, pour reconquérir leur émancipation politique !

A leur exemple, si nous voulons décider de nos destinées économiques, nous n'avons qu'à compter sur nos énergies.

Soyons unis et nous serons forts !

Apportons un absolu dévouement à la cause sacrée de la patrie Corse et nous triompherons !

Pour accomplir ce haut dessein, les délégués de toutes les communes de la Corse ont le devoir de se rendre à Corte au Congrès du 24 avril ; la volonté Corse s'y exprimera en résolutions viriles qui convaincront aux fiers descendants de Sambucoccio, de Sampiero et de Paoli !

Sylvestre Frasseto, président de la Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses.
Dominique Cûneo d'Ornano, vice-président du Syndicat d'Initiative, Ajaccio.
Jean Lanzi, président de la Chambre de Commerce.
Jérôme Peri, ancien président de la Chambre de Commerce, président du Tribunal de Commerce.
Sampolo, ingénieur, secrétaire général.
Dominique Rocca, trésorier.
Colonel Campi.
Comte Etienne Forcioli-Conti.
De la Rocca.
Muracciali, directeur du *Journal de la Corse.*
Dominique Paoli, conseiller municipal.
Pinelli Achille, ingénieur des ponts et chaussées.
Docteur Vico, adjoint au maire.
J.-B. Marouggi, publiciste.
Jacques Stephanopoli, ancien conseiller général.

Ce manifeste a été approuvé également par les délégués de tous les groupements affiliés à la Fédération :

Syndicats d'Initiative de Corte — Amicale Corse de Philippeville — Syndicat d'Initiative de Calvi — Amicale Corse de Grenoble — Syndicat d'Initiative des Intérêts Corses de Marseille — Amicale « Corsica » de Bordeaux — Syndicat d'Initiative de Propriano — Syndicat d'Initiative des Intérêts Corses de Toulon — Syndicat d'Initiative de Tasso — Amicale Corse de Tunis — Intérêts Corses de Bône — Intérêts Corses de Nice — Société Corse dans la

---

163 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XV

COEUR DE MÈRE

— Loin de moi la pensée de froisser ces braves gens, mon enfant... Mais, avant tout, je vais commencer par les renseigner à votre sujet.

Elle eut un geste timide et, baissant les yeux :

— Il est une autre personne que le désespoir doit sembler aussi, et dont j'ai hâte de voir cesser le martyre.

— Celui qui voulait vous épouser, n'est-ce pas ?.. Soyez tranquille ! Auprès de lui aussi, j'agirai.

— Dites-vous que le temps presse, monsieur !.. J'éprouve une anxiété terrible à penser que, peut-être, les parents de M. Gaston Tracy n'ont pas eu veiller affectueusement sur leur fils ! .. Songez que ce serait horrible s'il s'était tué et si je les survivais !

Il lui prit la main :

— Un tel malheur ne s'accomplira pas, soyez-en certaine !

La porte s'ouvrit à ce moment et Clotilde reparut.

— Savez-vous, dit-elle avec un sourire rempli de grâce, que je vous en veux d'accaparer ainsi ma fille !

Doucement, elle détacha les mains d'Yvonne de celles de son mari.

— Soit ! fit celui-ci... Je vous la rends jusqu'au dîner.

Il baisa la main de sa femme, embrassa le front d'Yvonne et regagna son cabinet de travail d'Isolde s'était assise au coin de la cheminée, dans une large bergère de tapisserie. La jeune fille s'était installée à ses pieds, sur un petit tabouret, et les mains blanches de la mère s'égaraient avec délices sur les soyeux cheveux blonds qui formaient comme un nimbe autour de la tête de l'enfant.

— Que te disait donc M. de Rouvray, ma chérie ? demanda la duchesse, avec une curiosité câline.

— Que je ne vous aimerais jamais assez, ma... ma chère maman !

— Il a raison, car tu ne m'aimeras jamais, vois-tu, autant que je t'adore !

— Comme vous êtes bonne, ma mère !

— Je ne sais pas si je suis bonne, mais j'ai un tel arrière de tendresse à dépenser envers toi, qu'il faudra que le ciel m'accorde une vie bien longue pour y parvenir.

Clotilde poussa un soupir, tandis qu'un nuage passait sur son pâle et pur visage.

— Ma chère Yvonne, j'ai des choses d'une gravité exceptionnelle à t'apprendre... Des explications à te donner que je ne dois pas différer.

Avec une sollicitude sincère, la jeune fille s'écria :

— Qu'avez vous, ma mère ? . Vous tremblez en me parlant !.. Et vous me faites presque peur !.. Avez-vous donc du chagrin ?.. J'espère, au moins, que ce n'est pas à cause de moi !

Mme de Rouvray, surmontant son trouble, répondit :

— J'éprouve, en effet, une émotion très vive. Et puis je suis si peu forte !.. Mais c'est fini !.. Je vais parler !

— Mère, je ne vous demande rien !.. Si les paroles que vous allez prononcer doivent vous causer de la peine, pourquoi ne restent-elles pas au fond de votre cœur ?.. Mon respect filial vous est acquis... Je vous aime profondément. Vous êtes la meilleure et la plus accomplie des mères... Que puis-je souhaiter de plus ?..

Tout en balbutiant ces mots, Yvonne fermait les yeux à demi, un frisson passait sur sa chair. Il lui semblait qu'elle était indigne de surprendre des confidences qui ne devaient s'adresser qu'à la vraie fille de la duchesse. Plus ferme, Clotilde affirma :

— Il le faut, mon enfant !

La jeune fille eut un dernier geste de résistance, mais elle en comprit l'inutilité, et ce fut d'une voix résignée qu'elle murmura :

— Parlez donc.... maman !

— Yvonne, avant tout, j'ai un aveu douloureux à te faire... Tu ne peux pas porter légalement mon nom.

— Que m'importe ! répondit l'enfant avec expansion.... Puisque j'ai votre tendresse !

— Bien que nous soyons ensemble depuis trop peu de temps, j'ai deviné, ma chérie, l'élévation de ton âme... Je ne suis pas surprise de ta délicate réponse.... Heureusement, la bonté de M. de Rouvray a trouvé le moyen d'aplanir cette difficulté qui, si elle ne l'affige pas, me cause, à moi, une profonde peine.

— Que voulez-vous dire ?

— Grâce au don, tu ne souffriras pas longtemps de l'irrégularité de ta naissance... Un jour viendra, qui n'est pas éloigné, où tu t'appelleras légalement Mlle de Rouvray... Ce nom, tu le devras à mon mari qui t'adoptera, te léguera sa fortune et fera pour toi tout ce qu'il eût fait pour sa propre enfant.

— Est-il possible !.. Moi, moi, je deviendrais véritablement Yvonne de Rouvray ?..

— Oui, mon enfant... C'est réussi !

— Moi qui, hier encore, me croyais une orpheline ! ..

Le ravissement empêcha Yvonne de continuer.

— Voilà ce que tu devais savoir, reprit la duchesse... Une mère comme moi ne peut pas rougir devant une fille comme toi !

— Ah ! maman ! maman !.. il me semble que j'éprouve pour vous plus de tendresse encore !..

— J'aurais pu inventer une histoire très vraisemblable, te dire que tu étais la fille d'une amie très chère qui a disparu... Il me semble que cela nous eût porté malheur à toutes les deux !.. Et puis, c'eût été attenter ton amour filial, et c'était au-dessus de mes forces. Me comprends-tu, Yvonne ?.. Tu es mon enfant ! Tu es ma fille !

— Chère maman !.. Et la jeune ouvrière, les yeux baignés de larmes.

— La suprême félicité de cet aveu m'aurait été refusée, si le duc de Rouvray n'était pas le plus noble et le plus généreux des hommes !.. Il sait tout... Il m'a pardonnée. Me pardonnes-tu à ton tour ?

La duchesse de Rouvray tendait vers l'enfant ses mains jointes. Déjà, elle avait fait un geste comme pour s'agenouiller aux pieds d'Yvonne. Celle-ci la releva doucement. Et toutes les deux s'enlacèrent dans une tendre étreinte. Au bout de quelques instants, Mme de Rouvray reprit, d'une voix que les larmes entrecoupaient encore :

— Oui, oui, je dois te remercier, mon enfant !.. Tu pourras l'ériger en justicière, me demander compte de la jeunesse sacrifiée dans l'ombre et la médiocrité.

térêts de Secours Mutuels d'Alger — Syndicats d'Initiative de Bastia — Syndicat d'Initiative de Cargèse — Président Amicale Corse du Gabon — Amicale Corse du Cochinchine et du Cambodge — Amicale d'Haïphong.

### *DÉCRET*
RELATIF AUX PERCEPTEURS DE LA CORSE

Art. 1er. — Par dérogation aux dispositions de l'art. 18 du décret du 8 novembre 1907, un percepteur pourra être appelé à gérer avec sa classe personnelle, en Corse, un emploi de la classe immédiatement supérieure, si le dit emploi n'est sollicité par aucun comptable réunissant les conditions réglementaires.

Art. 2. — Par dérogation aux dispositions des décrets des 20 septembre et 8 novembre 1907, modifiées par les décrets des 29 juin 1908, 24 décembre 1909, 1er avril 1910, 23 février et 1er mars 1911, est fixée uniformément à dix ans, pour l'accession aux perceptions des diverses classes dans le département de la Corse, la durée minimum des services exigés des candidats exceptionnels.

Ne sont pas applicables également à ces mêmes candidats les prescriptions édictées par les décrets susvisés et relatives à la qualité de leur traitement.

Fait à Paris, le 30 mars 1911.

## Union Générale des Corses et Amis de la Corse

### *Ordre du jour*

Les Présidents de section de Paris et les membres du comité central, réunis le 13 avril 1911 en réunion extraordinaire du conseil, déclarent être lassés de l'inertie parlementaire et gouvernementale, affirment leur volonté de participer dès aujourd'hui à une agitation méthodique et organisée en Corse et sur le continent, en vue d'obtenir des pouvoirs publics des réalisations immédiates, ayant épuisé, par tous les moyens légaux, la reconnaissance des droits de la Corse, et espèrent qu'on ne les mettra pas en demeure de recourir aux extrémités que la situation pourrait leur commander, afin d'arriver à donner des citoyens français égaux à tous les autres citoyens.

Pour les Présidents de section de Paris,
*Pour le Comité Central,*
POLI.

## Le Raid Nice-Calvi-Nice

Décidément, comme le meeting d'aviation, la course Nice-Corse jour de malheur. Hier, alors que le temps était essentiellement favorable à ce raid, un accident, un incident plutôt, insignifiant, ridicule, est venu empêcher le départ du principal concurrent, le marquis de Villeneuve-Trans.

En voici le récit, tel que nous le tenons de notre ami, M. de Villeneuve lui-même :

Levé dès 4 heure du matin, le sympathique aviateur s'était rendu au port de Nice, où il avait rencontré, auprès du lieutenant de vaisseau Darcy, les nouvelles les plus favorables sur l'état de l'atmosphère. Calme plat, brume très légère, baromètre en hausse, tels étaient les derniers renseignements reçus. Il n'en fallait pas davantage pour décider à partir M. de Villeneuve-Trans qui prenait à 5 heures, le train pour Antibes.

A 6 h. 1/4, l'excellent aviateur arrive à l'aérodrome de La Bragne. De nombreux sportsmen sont présents : MM. de Fesquet, de Loyens, Vidart, le capitaine Sittler, Roux, Ruffard, etc.

Rapidement, M. de Villeneuve fait ses derniers préparatifs ; le monoplan est amené sur la piste ; un dernier coup d'œil à l'appareil, l'aviateur installé à son poste donne l'ordre de mettre l'hélice en marche et... le moteur reste silencieux. En vain, les mécaniciens recherchent la cause du mal. Il faut visiter le moteur pièce par pièce et ce n'est qu'après deux heures de recherches que l'on s'aperçoit qu'un fil conducteur du courant a été coupé en ficant les frotteurs.

Mais, hélas, pendant ce temps, le soleil est déjà monté haut dans le ciel et la brise du large s'est levée assez fraîche. Sur le conseil de ses amis, M. de Villeneuve renonce à son projet et décide de renvoyer son départ.

Nous avons revu l'aimable aviateur hier soir et il nous a manifesté ses craintes d'être gêné par le soleil levant, en partant à 6 heures du matin. De l'opinion de tous les aviateurs, il est impossible, en effet, de se diriger avec le soleil dans les yeux.

D'autre part, la brume tend à s'établir dès l'après-midi, de sorte qu'il ne pourrait que M. de Villeneuve ne prenne dorénavant le départ que vers 10 heures, si la brise n'est pas trop fraîche.

Hier soir, à 9 heures, la sympathique aviateur nous avisait qu'il ne partirait pas aujourd'hui afin de mettre complètement au point son appareil.

*Bague partira ce matin*

Le lieutenant Bague a fait un essai hier après-midi, tournant autour de l'aérodrome pendant plus d'une demi-heure. Le moteur lui ayant donné toute satisfaction, l'aviateur a repris terre, pour achever ses derniers préparatifs. On peut considérer son départ, ce matin, comme certain.

Ajoutons que l'appareil du lieutenant Bague, un Blériot, a été muni d'une boussole d'un modèle spécial, mais il n'est pourvu d'aucun flotteur.

L'itinéraire que s'est tracé M. Bague est le suivant :

*Première étape :* Nice-Ajaccio ; départ à 6 h. du matin (250 kilomètres).

*Deuxième étape :* Ajaccio-Porto-Torres (Sardaigne) ; départ à 6 h. du matin (150 kilomètres).

*Troisième étape :* Porto-Torres-Cagliari ; départ à 3 h. de l'après-midi (200 kilom.).

*Quatrième étape :* Cagliari-Bizerte ; départ à 4 h. de l'après-midi (250 kilomètres).

*Cinquième étape :* Bizerte-Tunis (arrivée) 80 kilomètres.

Le Comité d'Aviation de Calvi a décidé, dans sa dernière réunion, qu'un objet d'art sera offert au lieutenant Bague, lors de son atterrissage à Calvi.

(*Le Petit Niçois*).

## Nécrologie

### M. Louis Pierangeli

La maladie qui, depuis de longs mois mettait à diverses reprises M. Louis Pierangeli aux portes de la tombe, vient d'avoir un dénouement fatal dans la soirée de mardi. Ce qui a été tenté pour prolonger cette existence où pour adoucir les souffrances qui parfois étaient presque insupportables, a dépassé, on peut le dire, les limites des forces humaines. Frère et belle-sœur ont épuisé toutes les ressources de leur immense affection, et plus la maladie faisait de progrès, plus toute espérance disparaissait, et plus se manifestait leur inlassable dévouement. Jour et nuit à son chevet, ils lui ont prodigué les soins les plus prévenants.

Cœur généreux et charitable, M. Louis Pierangeli faisait un bon usage de sa fortune, et les malheureux qui recouraient à lui ne se retiraient pas sans avoir reçu quelque adoucissement à leur situation.

Il remplissait depuis une vingtaine d'années les fonctions de consul de Turquie et avait reçu de ce gouvernement une distinction bien méritée.

Les obsèques ont eu lieu jeudi matin.

La fanfare « L'Avenir » précédait le cortège et a joué sur tout le parcours la marche funèbre de Chopin et d'autres morceaux de circonstance.

La bière était portée par des employés et matelots de la Compagnie Fraissinet qui avaient revendiqué l'honneur de rendre ce dernier témoignage de reconnaissance au défunt. Une splendide couronne recouvrait le cercueil et d'autres, offertes par la famille, le personnel de la Compagnie Fraissinet, le corps consulaire, M. le consul général d'Italie Mordini, les amis, étaient portées par des marins.

Les cordons étaient tenus par MM. Jacques Olivari, consul de Belgique ; Mingaloni, notaire ; Gaston Fantaccini, banquier et conseiller général ; Mordini, consul général d'Italie.

Le deuil était conduit par M. Antoine Pierangeli, agent général de la Compagnie Fraissinet, dont la douleur faisait peine à voir ; M. le député Henri Pierangeli ; M. le premier président Levie-Ramollino, et d'autres parents.

Dans l'assistance nombreuse qui suivait le convoi on remarquait les plus hautes notabilités de la ville, les membres du corps consulaire, les hauts fonctionnaires, les représentants des administrations civiles, la population maritime, les bureaux et les membres des sociétés de Sainte-Dévote et de l'Union des Employés de Commerce, précédés de leurs bannières crêpées, etc.

L'absoute a été donnée par M. l'archiprêtre Casanova ; le *Libera* et la *Benedictus* ont été chantés en faux bourdon par la maîtrise, accompagnés aux grandes orgues par M. Ragionesi.

Nous prions M. et Mme Antoine Pierangeli, MM. Mathieu et Henri Pierangeli de vouloir bien agréer la part que nous prenons à leur deuil et toutes nos condoléances.

### M. Camille Franciosi

M. Camille Franciosi, contrôleur des services maritimes postaux sur les lignes d'Extrême-Orient, venait de rentrer à Marseille depuis quelques jours et se disposait à se rendre à Cervione, au sein de sa famille, pour y prendre un peu de repos, lorsqu'il s'est senti subitement. L'avant-veille il avait accompagné jusqu'au bateau de Bastia son frère et sa belle-sœur : rien ne faisait prévoir alors une pareille catastrophe.

M. Camille Franciosi était âgé de cinquante-sept ans. Après quelques années passées dans les bureaux de poste de l'intérieur, il avait été affecté aux services maritimes postaux. Il connaissait ainsi presque toutes nos possessions coloniales ; il avait beaucoup vu, beaucoup appris, beaucoup retenu. Sa conversation se ressentait de ses séjours dans ces pays lointains : elle était aussi agréable qu'intéressante et instructive. Il était d'une correction parfaite, d'une distinction rare, en un mot, c'était un vrai gentilhomme.

Il lui tardait de voir s'écouler les quelques années qui le séparaient du moment de la retraite, afin de pouvoir rentrer dans sa chère ville de Cervione, où il était si impatiemment attendu par les siens et ses amis. Hélas ! c'est sa dépouille mortelle qui y a été transportée, escortée de ses frères et de ses plus chers.

*Le cercueil qui la contenait est arrivé* jeudi matin par le paquebot de Marseille ; peu après la levée du corps a été faite en présence de nombreux amis venus de Corvione et de Bastia. Le corbillard disparaissait sous les couronnes et les gerbes de fleurs offertes par la famille et les amis. Le cortège s'est dirigé vers la gare et le transfert a été effectué sur Cervione.

C'est là que seront célébrées les obsèques, là qu'aura lieu l'inhumation dans ce caveau où les siens dorment déjà leur dernier sommeil.

Nous joignons nos condoléances à toutes celles qui ont été exprimées à MM. Paulin et Albert Franciosi et à leur famille et leur adressons l'expression émue de nos regrets bien sincères.

## *Comité d'Action Corse*

Hier soir, le Comité d'Action s'est réuni pour envisager l'attitude à prendre au Congrès de Corte.

Après échange de vues, le Comité a décidé de publier *demain* samedi dans la presse un *appel* aux Corses.

Le Secrétaire,
Dr GUERRIERI.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 avril.

Encore livré à lui-même par suite du chômage des Bourses étrangères, notre marché continue à montrer des dispositions soutenues. Quant à la liquidation, elle s'est opérée sans facilement qu'on pouvait le souhaiter. La Rente Française sont fermes. Fonds Etrangers en avance, surtout l'Extérieure et le Serbe. Bonne allure de nos Institutions de Crédit. Le Crédit Foncier est à 843, le Crédit Lyonnais à 1.477, le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 930 et la Société Générale à 772.

Au groupe Industriel, les valeurs russes s'inscrivent en progrès. Par contre les titres coprifères demeurent hésitants.

Les obligations à 4 1/2 0/0 or, tre hypothèque Saint-Louis, San-Francisco Railroad sont fermes à 474, soit un revenu net de 4.25 0/0.

A la deuxième partie, l'action Grands Magasins A la Ville Saint-Denis s'échange à 129.50 ; le champ des opérations sociales s'élend sans cesse. La France est à 197.50 ; cette Société a reçu des commandes considérables lors du récent Concours agricole.

En Banque, l'Anglo French Mercantile passe à 23 frs.

L'action Cobalt Star Mining s'avance à 8 frs. Saint-Yves Consolidated est à 37.50.

Demandes suivies à 447 en obligations 4 1/2 0/0 du Crédit Hypothécaire, Agricole et Urbain d'Egypte, dont le revenu annuel est de 4.57 0/0. On note des transactions régulières sur les obligations 5 0/0 Est Central Chilien à 467 qui détachent un coupon semestriel de 12.50 le 1er mai.

Les actions de nos Chemins Français sont fermes.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LINGUIZZETTA. — M. Grilli Dominique est nommé garde-champêtre de Linguizzetta, en remplacement de M. Giacobetti Gindicent, démissionnaire.

CARTICASI. — MM. Orsini Jean Pasquin, maire, et Terramorsi Antoine adjoint municipal de Carticasi, condamnés par la cour d'Appel de Bastia, pour fraudes électorales, viennent d'être révoqués de leurs fonctions par décret de M. le Président de la République en date du 31 mars 1911.

TRALONCA. — M. Lusinchi Antoine-Paul a été nommé garde-champêtre de la commune de Tralonca, en remplacement de M. Giudicelli Pierre, démissionnaire.

VALLE-DI-ROSTINO. — M. Muglioni Jean est nommé garde-champêtre de la commune de Valle-di-Rostino, en remplacement du sieur Ambrosi Dominique, démissionnaire.

SAINTE-MARIE. — M. Colonna Dominique-Antoine est nommé suppléant du juge de paix de Sainte-Marie-Siché, en remplacement de M. Cotoni, démissionnaire.

CORTE. — On vient de célébrer les fiançailles de Mlle Gabrielle Tristani, la très gracieuse nièce de M. l'avoué Gambini, avec M. Vuillard, professeur de mathématiques au collège Paoli.

Toutes nos félicitations aux futurs époux.

CALVI. — M. Anfriani André est nommé greffier du tribunal de première instance de Calvi, en remplacement de M. Battestini, nommé greffier du tribunal de première instance de Bastia.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 20 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 13 ; midi 16° + à 6 heures du soir + 13.5 Maxima + 18°. Minima + 9°0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. ; midi, 765 mm.. 6 heures du soir, 767 mm. Vent. — Dans la marinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

### Situation agricole

Le ministère de l'agriculture publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le département de la Corse, à la date du 1er avril :

« La période pluvieuse qui sévit actuellement a été préjudiciable aux céréales et aux cultures fourragères. Les cultures de primeurs souffrent des intempéries. Les travaux du vignoble ont été retardés par le mauvais temps. »

### Postes et Télégraphes

M. Agostini, ex-sergent au 4e colonial, est nommé expéditionnaire des postes et télégraphes à Beauvais.

### A la Miséricorde

Aujourd'hui vendredi, à 5 heures du soir, commencera dans cette chapelle la neuvaine en préparation à la fête de N. D. de la Miséricorde.

### Gendarmerie

Le ex-sergent Mattei Innocent-Sébastien, proposé par la Cie de la Corse, est nommé gendarme dans la Cie des Alpes-Maritimes.

### Ivresse

Contravention a été dressée contre le nommé G. P. charbonnier, qui a été rencontré sur la place Saint Nicolas, en état d'ivresse manifeste.

### Troupes coloniales

Les brigadiers d'artillerie coloniale dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de maréchal-des-logis : Locoutti Paul, du 1er ; Peraldi Jean, du 3e ; Ricci Charles, de la batterie de la Martinique ; Silvagnoli Joseph, du 3e ; Bastelica André, du 3e ; Zanni Joseph, du 3e ; Leca Sauveur, du 3e ; Leca Ignace, du 3e.

### Manufactures de l'Etat

M. Antonini, ex-sergent au 84e, est nommé préposé d'atelier de 3e classe à la manufacture des tabacs de Marseille.

### Vins de propriétaire

Très renommés, garantis naturels, pris par quantités. Récoltes 1908, 1909 et 1910.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

### A vendre

Meubles de salons. — Bureau. — Armoires — Baignoire. — Guitare. — Harmonis.

S'adresser chez M. le Cilant Morani, Villa Guasco, route de St Florent.

### Vins vieux

*Eau-de-vie.* — *Vinaigre* de Patrimonio, médaille d'argent au concours général agricole de Paris 1911.

A VENDRE : Beau comptoir. — Billard anglais. — Tables de marbre.

S'adresser chez M. Martini, Place St Nicolas, 13, Bastia

### ETAT-CIVIL

**Mariages.**

*Giannettini Paul, chauffeur, et Frisoni Angèle-Marie, ménagère*, tous deux de Bastia.

**Naissances.**

Franceschetti Marie-Ursule-Anastasie.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme Terigi-Franciosi ; M. Paulin Franciosi ;

Mme Franciosi, née Filippi, M. Albert Franciosi et leur enfant ; Mme Gambini née Franciosi, M. Benedetto Gambini ;

Mme et M. Nicolas Trani et leurs enfants, Mme veuve Haussere et ses enfants ; Mme Rosalie Trani et ses enfants ; Mme et M. Jérôme de Rocosserra ; M. Pierre Trani ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR CAMILLE FRANCIOSI

*Contrôleur des Services Maritimes Postaux*

leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin germain, décédé à Marseille le 13 avril 1911, à l'âge de 56 ans.

Les obsèques auront lieu à Cervione, samedi matin 22 courant.

## FORMATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous signatures privées en date à Paris, du dix-huit mars mil neuf cent onze, enregistré à Ile-Rousse, le dix avril suivant, il a été formé une Société en commandite simple entre :

M. Aubrun Emile, propriétaire, demeurant au Vésinet (Seine-et Oise), 5, avenue du Lévrier, d'une part ;

Et M. Brun Théodore, négociant en huiles, demeurant à Pélissanne (Bouches-du-Rhône), d'autre part.

Cette Société a pour objet l'exploitation commercialement et industriellement des usines sises à Ile-Rousse (Corse), pour la fabrication de l'huile d'olive et de l'extraction de l'huile des grignons.

La raison sociale est :

*Huileries d'Olives de la Balagne,*
Tésonova BRUN et Cie,

et la signature sociale,

T. BRUN et Cie.

Le siège social est fixé à Ile-Rousse.

La Société aura une durée de douze années qui commenceront le 1er octobre 1911 pour prendre fin le 30 septembre 1923.

Le capital social est fixé à soixante-quinze mille francs, espèces, fourni par M. Aubrun jusqu'à concurrence de 25.000 fr. et par M. Brun, 50.000 fr. M. Aubrun apporte en plus la jouissance des usines, bâtiments, machines et outillage.

La Société est gérée et administrée par M. Brun, gérant responsable, qui seul a la signature, M. Aubrun n'étant que commanditaire.

L'original de cet acte a été déposé aux greffes du Tribunal de Commerce et de la Justice de paix d'Ile-Rousse le 14 avril 1911.

Pour extrait,
T. BRUN.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00215

### BOURSE DE PARIS

19 avril — 20 avril
Rentes de 3 0/0 anciennes . 96.20 — 96.00
Rentes de 3 0/0 amortis. . 96.20 — 96.40
ex-coupon

## CALVI
## LE RAID NICE-CORSE-NICE
### *Quatrième Journée*

Calvi, 20 avril,

Un temps couvert et brumeux *a succédé depuis hier aux belles* journée du début de la semaine.

Les rares personnes, qui stationnent ce matin devant la Sous-Préfecture, ne conservent aucun espoir de voir apparaître le moindre aéroplane.

On s'accorde pour reconnaître qu'il est de plus en plus regrettable que les aviateurs se soient trouvés dans l'impossibilité d'utiliser la radieuse matinée de mardi.

Il paraît d'autre part peu probable que l'on puisse compter sur une nouvelle série de beau temps, étant données les brusques variations atmosphériques qui se produisent fréquemment en cette saison.

Toutefois la population, qui connaît l'audace du lieutenant Bague, ne désespère pas de le voir affronter la traversée malgré l'incertitude du temps.

Le Comité se faisant d'ailleurs l'interprète du sentiment de la Corse entière, a adressé hier soir au courageux aviateur un long télégramme en lui demandant de vouloir bien maintenir l'étape de Calvi dans son itinéraire de voyage au dessus de la Méditerranée.

A onze heures du matin, M. Varnin, président du Comité, fait afficher le télégramme suivant qu'il vient de recevoir de l'intrépide officier-aviateur :

« Passerai certainement Calvi.
» Atterrirai peut-être. Vous prie
» me rappeler au bon souvenir
» des Calvais. Salutations.
» BAGUE. »

Cette nouvelle est très favorablement accueillie par toutes les personnes présentes et produit la plus heureuse impression en ville.

On se rend de plus en plus compte que si un aviateur tentera, dans un but vraiment patriotique, la traversée de la Méditerranée, ce sera encore le lieutenant Bague, le héros de Nice-Gorgona, dont le nom est devenu si populaire parmi nos populations.

Le nombre des étrangers en ville a considérablement diminué depuis hier.

## PARIS
### LE MEETING DES CORSES

M. le docteur Guerrieri, secrétaire du Comité d'Action Corse, nous communique le télégramme suivant qu'il a reçu du Comité Central des Sociétés Corses de Paris et qui a trait au meeting des Corses de Paris, tenu mardi dernier à l'Hôtel des Sociétés Savantes.

Paris, 20 avril.

« Auditoire enthousiaste. Orateurs firent procès parlementaires et magistrature insulaire.

» Ordre du jour : assemblée demande au Gouvernement ne pas assumer responsabilité d'une agitation que tout esprit impartial reconnaîtrait légitime.

» Félix MARTY. »

## Tirages financiers

### *Ville de Paris 1871*

Paris, 20 avril.

L'obligation portant le numéro 934.879 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Les obligations portant les numéros 1.256.432 et 1.131.510 sont sorties remboursables chacune à *cinquante mille francs*.

### *Ville de Paris 1910*

L'obligation portant le numéro 530.077 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

## Un Nouveau Scandale

Paris, 20 avril.

Décidément, le vent est aux scandales.

Le bruit a couru depuis ce matin qu'un nouveau scandale serait sur le point d'éclater.

Il s'agirait de virements de fonds qui auraient été opérés au ministère de la Guerre.

## La Jacquerie
## EN CHAMPAGNE
## DANS LA MARNE

Reims, 20 avril.

Le calme continue à régner dans la région. Les vignerons travaillent tranquillement, et aucune effervescence ne se manifeste dans les rues de la ville, dont les abords sont toujours étroitement surveillés par les troupes.

## Dans l'Aube
### *Un grand meeting*

Bar-sur-Aube, 20 avril.

Un grand meeting, organisé par le Comité de défense viticole, est tenu ce soir à Bar-sur-Aube.

Les députés et sénateurs de l'Aube, ainsi que les délégués de toutes les communes du vignoble assistent à ce meeting, qui s'annonce comme devant être très mouvementé.

Une dizaine d'orateurs sont inscrits pour y prendre la parole.

### *Un regrettable incident*

Un incident regrettable s'est produit dans la soirée d'hier.

Un fermier, conseiller municipal démissionnaire, ayant eu un mot malheureux à l'égard d'un officier de la garnison, ce dernier s'empressa d'aller le cravacher.

Dès que cet incident fut connu la population, très surexcitée, se livra à une manifestation contre cet officier.

Le Comité de défense viticole s'est rendu auprès du Colonel du régiment pour réclamer le départ de cet officier.

## La Réintégration DES CHEMINOTS

Paris, 20 avril.

M. Charles Dumont, ministre des Travaux Publics, a mis en demeure les Compagnies de chemins de fer d'avoir à exécuter le vote de la Chambre relatif à la réintégration des cheminots.

Tout fait supposer que les Compagnies ne donneront aucune suite favorable à la mise en demeure du Ministre, car elles sont plus que jamais décidées à ne pas réintégrer les cheminots révoqués.

## *Le Voyage* DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE en Tunisie

Tunis, 20 avril.

Le Président de la République a quitté Tunis ce matin, pour entreprendre la visite des villes du Sud de la Tunisie.

M. Fallières est parti pour Sousse, accompagné de S. A. le Bey et de M. Alapetite, résident général.

### *A SOUSSE*

M. Fallières et le Bey sont reçus par la municipalité et les autorités.

Le maire de Sousse a souhaité la bienvenue au Président de la République et lui a exprimé l'indéfectible attachement de la Tunisie à la France.

M. Fallières a répondu en remerciant le maire de ses souhaits et en déclarant que la France ne reculera devant aucun sacrifice en faveur de la Tunisie.

Le cortège se forme ensuite pour se rendre à la mairie.

M. Fallières et le Bey sont très acclamés.

Aux réceptions officielles des corps constitués, le Président de la République adresse les allocutions d'usage, et en reçoit les hommages et les assurances de dévouement aux institutions républicaines.

## LE MINISTRE DE LA MARINE *à Bizerte*

Tunis, 20 avril.

M. Delcassé, ministre de la Marine, a quitté le Président de la République, pour retourner à Bizerte.

Il visitera en détail l'arsenal de Sidi-Abdallah, et offrira, à bord de la *Patrie*, un déjeuner aux amiraux et commandants des navires étrangers venus pour saluer le Président de la République.

## AU MAROC
### La prise de Fez

Tanger, 20 avril.

D'après un radiotélégramme, parvenu de Rabat, la ville aurait été prise d'assaut par les rebelles, après un combat des plus acharnés.

Les tribus des Beni M'Tir, des Ouarain et des Djamaa ont infligé aux troupes du maghzen des pertes sérieuses.

### *L'action Française*

Le Gouvernement vient de télégraphier au général Moinier de prendre les mesures nécessaires pour châtier les rebelles qui se sont emparés de Fez.


## AJACCIO
### Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(Genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

*Prix modérés*

Salle de Bains

*Salon de Correspondance*

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

## Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Maison J. Carbuccia et Fils

# Maison L.-N. MATTEI

## BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

*La Maison* **L.-N. MATTEI & C^ie^** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

*dont la réputation est devenue universelle, contre des* **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

*Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des* **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

*On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse*

*Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.*

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

# LA CEDRATINE

## GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

**SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS**

**(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).**



TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 111 — SAMEDI 22 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00216

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


# LA QUESTION CORSE

*Ce numéro a six pages*

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 33 m. — Coucher, 6 h. 11 m.
Dernier quart., le 21 — Nouv. Lune, le 28
Fête d'Aujourd'hui : Saint Sotero.
Fête de Demain : Saint A. Sauli.

21 AVRIL

## LA QUESTION CORSE

Nous publions en supplément un article de M. le comte Gregorj sur la Question Corse qui préoccupe justement tous les esprits, d'un bout à l'autre de l'île.

Ce travail, croyons-nous, s'imposait ; cette mise au point était absolument nécessaire à la veille de la réunion du Congrès de Corte et de la session du Conseil général.

Puisqu'il est établi que nous souffrons, que la Corse agonise dans la misère, il était indispensable d'indiquer les véritables causes de cette situation lamentable.

M. le comte Gregorj l'a fait avec la haute compétence qu'on lui connaît, l'ardent patriotisme qui l'a toujours animé, et aussi avec la modération qui convenait à une question si importante.

Il a considéré comme un devoir civique d'intervenir dans ce débat, à cette heure décisive, et il l'a fait avec toute l'autorité de sa plume alerte, claire, sûre, défiant toute controverse, car toute sa discussion est étayée de faits précis.

Les faits relevés sont pris entre mille, comme il le dit. C'est malheureusement vrai ! Plus que dans tout le reste de la France, la politique a causé dans notre département des ruines qu'il sera bien long et bien difficile de réparer. Mais il ne faut pas désespérer. Si le Gouvernement veut bien s'attacher sérieusement à cette réparation, il y parviendra. M. le comte Gregorj a mis résolument le doigt sur la plaie, au médecin de la guérir.

## VERS LA CORSE

Un des membres les plus dévoués du Syndicat des intérêts Corses à Marseille, M. Bassoul, a écrit à l'intention de nos lecteurs le charmant article suivant tout à l'éloge de la grande île voisine qui, *avec ses rapides progrès de l'aviation*, deviendra peut-être bientôt un but de fréquentes excursions pour nos hardis sportsmen. En attendant, nous recommandons la lecture de ce chaleureux plaidoyer en faveur de la Corse, à tous ceux qui, connaissant déjà ce pittoresque et intéressant pays, trouveront à cette lecture l'agréable rappel de sensations éprouvées, et à tous les yachtsmen auxquels ces feuillets pourront donner l'envie de faire un joli voyage dont ils seront ravis. — (S. D. L. R.)

Voici qu'après cinq mois passés sur cette côte où refleurit la légende des Hespérides, vous saluez le printemps officiel. Vous n'y avez jamais songé, maintenus que vous étiez dans la zone du songe par *il piacere*, par la clémence du ciel et par l'épanouissement des jardins environnants. Dès que les racers et les cruisers auront fini leurs gracieuses évolutions, du Cap-Martin à la pointe Monégasque, vous direz peut-être que l'heure est venue de quitter ces rives pour d'autres sites : Sorrente, la Sicile, le Pausilippe, Carthage !

Avant de décider l'appareillage, montez par une claire matinée sur la proche colline, et après avoir empli vos yeux de toute féérie printanière, interrogez l'horizon.

Vous apercevrez, se profilant en légère grisaille, un massif montagneux. C'est la Corse, l'île adorante, découverte à peine depuis quelques années par les amants du beau.

Votre cœur ne sera pas rebelle à l'invitation au voyage vers l'île voisine et cette croisière complétera le paradisiaque séjour dans la Principauté. Et surtout, ne craignez pas les *nausées de la traversée*. En avril et en mai la Méditerranée est toujours sommeulente. Mais si par un caprice de la nuit, la houle vous berce outre mesure, songez que la Corse comme une coquette veut que l'on souffre un peu pour elle. Plusieurs itinéraires s'offrent à votre choix et je ne sais lequel vous conseiller tant ils sont tous attirants. Mais le voyage classique est celui qui de Nice vous fait débarquer à Ajaccio, vous permet de longer la Côte Ouest, puis vous conduit par les forêts, les cols et les gorges à l'autre versant de l'île, à Bastia ou en Balagne.

—o—

A un an de distance de ma dernière arrivée à Ajaccio, il me semble me retrouver sur le pont du *Gala*, essayant de capter sous mes paupières ravies tout le panorama du golfe, fait de marines dorées, de verdures aiongées dans les flots, de délicates collines et de sommets neigeux.

Le touriste qui a visité Ajaccio s'y complaît et s'y attarde. Le ciel est d'un bleu si caressant, l'atmosphère si lumineuse ! En grimpant au lacis des routes, le charme des sites entrevus est tel que vous êtes tentés de finir là votre voyage pour mieux vous rassasier de leur image. Mais en regardant les monts s'abaisser lentement jusqu'à la pointe mauve de *Capo di Muro*, vous devinez que d'autres surprises vous attendent aux étages supérieurs et vous obéissez à leur appel inviteur. Car, la Corse possède tous les climats, toutes les altitudes. Son caractère essentiel est la variété. Ses paysages résument dans les limites d'un cadre restreint, tous les changements de ton et d'aspect que le voyageur peut rencontrer dans ses courses.

Ici, c'est la Côte d'Azur, douce, souriante et ensoleillée. En haut, ce sont de fraîches perspectives, des vals ombreux, des cirques bruissants.

Quel émoi, après avoir bâillé la route serpentant à *mezza monte*, d'arriver sur un HP devant le golfe de Porto dont le pourtour se colore de tous les rouges imaginables.

Plus loin, vous pénétrez dans les gorges de *Santa-Regina*, où l'œil n'aperçoit que le sombre granit tout nu.

Vous avez esquissé un sourire attendri en contemplant la baie d'Ajaccio. Ici le spectacle s'accompagne d'un peu de mélancolie. Mais pour corriger ce qu'il peut y avoir de trop sévère pour les habitués du Boulingrin et des Terrasses, les arômes tumultueux des cystes, des lentisques, des menthes et des asphodèles viennent récréer les cœurs, — c'est toute l'âme de Cyrnos qui passe sous l'aile des brises et qui se révèle dans ce cadre, une âme à la fois vaillante et tendre, ne se donnant qu'une fois et jamais à moitié, fidèle jusqu'au dévouement et jusqu'au sacrifice.

Vous en saisirez encore toute la noblesse à *Maroncaglia* d'où surgit la figure de Pascal Paoli, et à Corte devant la maison de ce Gaffory dont l'héroïsme est resté légendaire dans les annales de la liberté insulaire.

—o—

Pour peu que vous soyez romanesque, une déception vous attend. Pas l'ombre d'un bandit, pas la moindre scène de vendetta. Mais alors, les Princes du maquis n'ont plus la seigneurie des lieux !

Votre excuse est d'avoir trop lu du Mérimée aux récits fantaisistes et entachés de partialité.

Rassurez-vous. A la halte, dans les villages mi-maures, mi-alpestres, par la rocca hautaine, votre hôte vous *regalera* en son parler pittoresque d'un conte d'amour. Et quel amour dans un pays où chaque arbuste, chaque âge, chaque feuille embaume suprêmement.

J'ai connu — joies de mes pensées — le *berger Pasqua* qui, par quatre-vingts fois, avait vu fleurir les bruyères, et qui, à chacune de nos rencontres, me racontait comment il avait enlevé sa fiancée par une nuit remplie d'étoiles et de parfums.

*Le canto d'amore* vous accompagnera à des milliers de mètres d'altitude, dans le chair obscur des mélèzes et sous le couvert des châtaigneraies séculaires. Puis, quand vous aurez joui de ce qui caractérise la montagne corse : air pur, échappées suggestives, bruit des torrents, port majestueux des arbres, vous descendrez

---

164 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XI

CŒUR DE MÈRE

— Non, maman, je n'avais pas ce droit... Et, d'ailleurs, je vous le jure, je n'ai pas souffert !. J'ai été élevée par une brave et honnête femme qui m'a traitée comme si j'avais été sa véritable enfant.

— Le ciel en soit béni !.. Mais, vois-tu, ce qui me torturait le plus, ma mignonne, c'était l'incertitude de ton sort... Où est-elle ?.. me demandais-je, angoissée, chaque soir. Que fait-elle ?.. A l'heure où je t'appelais vainement, des images affreuses passaient devant mes yeux... Tu implorais un secours, une assistance, et personne n'était là pour te protéger !.. Ah ! je te le jure, Yvonne, si quelque malheur t'avait frappée, si tu m'avais revenue blessée par la vie et ses épreuves, je t'aurais tendu mes bras quand même, car la faute que tu aurais pu commettre, c'était la mienne qui l'aurait causée !

— Chère maman !.. Je vous en prie, n'évoquez pas ces effroyables visions !..

— Oui, oui ! Tu es aussi innocente que lorsque je venais te voir chez cette pauvre Madeleine Guépard !.. Tes yeux ont gardé la même fraîcheur d'aube, ton cœur la même sauvetté !..

— Ne pleurez pas, maman, je vous en prie !

— Non, non ! C'est fini !. Ah ! maintenant, je suis soulagée, puisque tu ne m'as pas maudite !

— Ne regardons plus en arrière, maman, puisque le passé renferme pour vous tant de souffrances !

— Oui, tu as raison !.. Tournons les yeux vers l'avenir, vers l'avenir réparateur !..

L'enfant acheva, d'une voix lente et grave :

— Et prions pour que de nouvelles épreuves ne nous soient pas infligées.

— Non, non ! Maintenant que nous voici réunies, nous serons heureuses, heureuses pour toujours !.. Nous avons eu notre part de douleurs... Ce sont les joies maintenant qui nous restent à goûter ! Dans un nouvel accès de pauvre maternelle, la duchesse serra une fois de plus dans ses bras, avec une sorte d'ivresse, l'enfant retrouvée. Suzanne, malgré elle, se laissa gagner par le vertige de sa mère. Ces caresses inattendues remplissaient tout son être d'une infinie douceur, faisaient chanceler sa raison. Les paroles prononcées quelques instants plus tôt par M. de Rouvray ajoutaient à son égarement. Elle hésitait. Elle en arrivait à douter et à se demander, éperdue, si la duchesse n'était pas réellement sa mère. Mais la réflexion ne tarda pas à revenir. Instantanément, la jeune fille se dégagea de l'étreinte qui l'enserrait. Douloureusement, elle songeait :

— Ces baisers, ces caresses qui me grisent si délicieusement, ce n'est pas à moi qu'ils s'adressent !.. Il existe au monde une jeune fille à qui je les vole !.. Je suis, dans cette maison, une intruse, une aventurière.. Je trompe cette admirable femme de la façon la plus indigne !.. Comment aurai-je la force d'aller jusqu'au bout de mon imposture ?..

Mme de Rouvray, dont l'exaltation n'était pas encore tombée, s'écria, avec une sorte de ferveur :

— Ah ! comme la vie sera bonne désormais !.. Comme nous allons être heureux tous les trois !

En l'entendant, Suzanne pensa, la mort dans l'âme :

— D'un mot, je la tuerais !.. Je ne peux pas le prononcer !.. Non, je ne le peux pas !

Clotilde avait fait apporter la chambre de la jeune fille à côté de la sienne. C'était un nid charmant, tendu de couleurs claires, où tout était gaieté et sourire sous les premiers rayons du soleil qui l'inondaient tout entier dès le matin. En y entrant, Yvonne par la pensée, revit le modeste mobilier et les pauvres petits rideaux d'andrinople de sa chambre de la rue du Terrage. Elle étouffa un soupir. Chez Françoise Beaudouin, elle avait la conscience plus tranquille !

Les allées qu'elle avait faites à cet humble asile, où elle avait tant rêvé et tant souffert, lui revenaient à l'esprit. Clotilde interrompit ses réflexions. Il fallait maintenant s'occuper des toilettes de la jeune fille. Une nouvelle cruauté serra le cœur de celle-ci. La duchesse ne lui avait pas nommé son couturier. Si, par hasard, c'était Chevillot, et si elle se trouvait tout à coup en présence de Gabrielle ?.. Elle se rassura. Mme de Rouvray se faisait habiller dans une grande maison de la place Vendôme. Mais, à chaque instant, à chaque pas, le fragile édifice construit par le duc de Rouvray et par Yvonne pouvait s'écrouler, alors qu'on s'y attendait le moins.

Le soir, en causant sous la lampe familiale, Clotilde revint sur le chapitre des toilettes qu'elle voulait commander pour sa fille. Le goût si sûr de l'ouvrière parisienne se manifesta une fois de plus et surprit agréablement la mère. M. de Rouvray, qui assistait à la conversation, émit l'avis que Clotilde devait profiter de la circonstance pour s'occuper aussi de sa mise à elle. Depuis dix-huit ans, elle ne portait que du noir. Cet éternel deuil allait enfin cesser. Le duc tenait à ce que la mère fût aussi élégante que l'enfant. En sortant, Clotilde s'était récriée, mais Yvonne avait appuyé la motion, et son désir avait suffi pour la faire adopter. On allait également songer à donner à la jeune fille les professeurs qui lui avaient manqué jusqu'alors. Elle écrivait fort bien et avait, sur nombre de points, d'excellentes notions qu'une éducation soignée ne tarderait pas à développer. Clotilde continuait à goûter un bonheur presque enfantin. Certes, son visage portait encore la trace des souffrances récentes, mais ses yeux étaient redevenus limpides et lumineux comme jadis. A chaque minute, entre deux baisers, elle découvrait de nouvelles qualités chez cette enfant si bien douée. Rien de plus délicieux pour une mère que cette exploration du cœur de sa fille. Le soir, quand Pierre et Clotilde se retrouvèrent seuls, celle-ci, dans une explosion éperdue de reconnaissance, s'écria :

— Personne n'est aussi grand que vous, mon ami !

Avec une sorte de brusquerie qui ne se départissait cependant pas de sa coutumière bienveillance, il répondit :

— J'ai tenu simplement la parole que je vous ai donnée... D'ailleurs, puisqu'il est convenu que cette enfant n'appartiendra entièrement qu'à vous, je suis récompensé au delà de mon mérite !

vres les riantes rives de la mer Tyrrhénienne.

Là vous reprendrez pour vous éventer la branche de palme. Vous reverrez entre les feuilles des orangers, les vasques d'azur, les montagnes lilas, et le ciel de soie.

Et au départ, en doublant le Cap-Corse, estompé dans la brume bleuâtre du soir, vous comprendrez la *bella cosa* qu'est la vie en cette île de toutes les beautés.

LOUIS BASSOUL,

(*Le Petit Monégasque*).

## LE CONGRÈS DE CORTE

*Sur la demande de quelques députés le* CONGRÈS qui devait avoir lieu *à Ajaccio, se tiendra à Corte le lundi 24 avril, à une heure de l'après-midi.*

*La Fédération des Syndicats d'initiative et des Amicales Corses a l'honneur de prier MM. les représentants de la Corse au Parlement, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les maires et tous les patriotes corsses, de vouloir bien assister au Congrès de Corte.*

## Le Comité d'Action Corse

### *Appel aux Corses*

Compatriotes,

Rendez-vous vous est donné à Corte, en ces circonstances critiques, pour qu'il y soit exprimés solennellement votre volonté. Ce sera l'honneur de la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses d'avoir organisé cette *Consulte* qui doit être grandiose, et rattacher décidément à notre passé de gloire notre avenir incertain.

« Plus de promesses, des actes, ou la démission ! » Voilà l'engagement auquel nos députés ont librement souscrit, il y a un an, et qu'ils doivent tenir le 24 avril prochain.

Ils se présentent à vous, n'ayant pas demandé ou obtenu le moindre semblant d'une réalisation. Au contraire, la situation de la Corse s'aggrave ; *les impôts croissent et se multiplient.*

Vous avez espéré que, dans un cordial étau, vos Représentants viendraient offrir, eux-mêmes, leur démission, vous prouver leur confiance et bien mériter la vôtre.

Eh ! bien, non ! Compatriotes. Voyez-les ! Ils s'engraissent ! Ils injurient ! Ils ont peur ! Et, surtout, d'accord seulement avec le gouvernement dont ils sont les clients, ils se proclament *satisfaits* !

Seules les revendications de l'Aube se *cursent*, imposent des « larmes » à M. Monis, et préoccupent la Chambre des Députés.

Corses, *tous à Corte, calmes, mais résolus* !

Notre devoir est haut et clair : toujours l'aimer pour que soient garantis le patrimoine, l'honneur et la dignité de notre Corse chérie !

Compatriotes, laissez-nous, nous jeunes Corses, vous crier dans l'enthousiasme de notre cœur vibrant : Une décision énergique est indispensable, une sanction impérieuse vous est dictée *par la logique des choses*, oui, Compatriotes, la seule raison d'être de ce Congrès, l'unique issue, c'est : la *démission* de nos Représentants !

Voilà notre cri de ralliement ! Voilà ce que, du haut de la citadelle de la Corse, le peuple corse dira à l'Etat !

L'occasion est une, l'occasion est belle de nous montrer enfin ce que nous devons être, ce que nous sommes : *unis et dressés dans l'intérêt suprême de notre Patrie.*

Phrases fallacieuses, réitérées et plus ou moins solennelles, gouvernants corses nous, vous ne serez plus notre pain quotidien !

Plus de duperies, plus d'hésitations ! L'action, l'action concertée, l'*action* ensemble !

*Pour le Comité et par ordre :*

Docteur Stefani. — A.-J. de la Colletta, publiciste. — Dominique Peraldi, avocat. — A. Dussol, pharmacien. — Charles Seatelli, agent maritime. — Docteur Guerrieri. — R. Guitton. — Pierre Bourgeois. — Antoine Alfonsi, etc., etc.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 avril.

On était en droit d'espérer, qu'après deux jours de chômage et le grand calme qui précède d'ordinaire les fêtes, la marché allait se montrer exceptionnellement bien disposé. Il n'en a rien été et nous avons assisté aujourd'hui à un recul presque général de la cote. Notre Rente revient à 96.07. Fonds Etrangers en baisse. Extérieure 97.60, Turc 92.75, Portugais 66.75. Les Sociétés de Crédit par contre, conservent assurément toute leur fermeté : on a traité le Crédit Foncier à 834, le Crédit Lyonnais à 1.477, la Comptoir National d'Escompte à 930 et la Société Générale à 772.

Le Suez ne varie guère à 3.42. Les valeurs de transports sont diversement traitées. Les industrielles et Métallurgiques Russes, toujours très animées, clôturent de façon irrégulière. Les titres cuprifères abandonnent une légère fraction : Rio 1.678.

L'action la Napiste poursuit son mouvement ascensionnel à 355 ; pour l'exercice 1911, on envisage une production de 15 millions de pouds.

A la deuxième partie, La France reste en bonne tendance à 127.50.

En Banque, Québec Railway passe à 356.

Au comptant, la Colombian India Rubber est activement traité à 64.

Dans le groupe minier, Saint-Yves Consolidated se négocie à 57.50. Nazareno y Anexas est ferme à 47.25.

Valeurs pétrolifères soutenues. Oil Royalties est l'objet d'un bon courant de demandes à 33 frs. La Ferghana Oil cote 43 frs.

Peu de changements en Chemins Français.

## Le Raid Nice-Calvi-Nice

Décidément, il est dit que cette course fera beaucoup couler d'encre avant qu'elle puisse se réaliser. Nous laissions entrevoir dans notre dernière heure, que le lieutenant Bague partirait probablement, malgré que le service de sécurité ne fût pas organisé hier matin par l'escadrille placée sous les ordres du capitaine de frégate Darcy.

Celui-ci, en effet, après avoir reçu les deux télégrammes du Cap Corse et de Cavallo, que nous avons publiés en dernière heure, annonçant le ciel nuageux et la brume, jugea prudent de ne pas essayer d'assurer le service de sécurité en mer, qui aurait été d'ailleurs absolument inutile par suite de l'intensité de la brume qui régnait au large. En effet, les torpilleurs placés de cinq milles en cinq milles n'auraient jamais pu communiquer entre eux et il aurait été impossible à l'aviateur de les apercevoir.

Quelques instants après, le Comité de la course Nice-Corse recevait le télégramme suivant qui confirmait ceux reçus par le capitaine Darcy :

*Gueltier Cavallo à Comité Nice :*

*« Vent du Sud-Ouest, petite brise, très brumeux ».*

Par les soins de M. Bounand, membre du Comité, la flamme noire indiquant qu'on ne volait pas était hissée aux différents mâts placés en ville et le public fut ainsi aussitôt renseigné.

*On ne partira pas aujourd'hui*

Hier soir, à 6 heures, le Comité de la course se réunissait au siège de l'Aéro-Club de Nice et, après avoir pris connaissance des télégrammes adressés par les sémaphores de la côte, prenait la décision suivante :

« Les sémaphores annonçant un coup de vent du Sud-Est, le départ de la course « est remis à vendredi matin.

« Le Comité prendra, demain, jeudi, à 3 « heures, une nouvelle décision après consultation des renseignements venant des « sémaphores de la Télégraphie sans fil ».

Aucun aviateur ne partira ce matin.

*La Télégraphie sans Fil*

Le poste de T. S. F. établi au faîte de l'Opéra, par les soins de M. Mora, du C. N. N. a fonctionné hier. Le Comité est ainsi en communication constante avec la Corse ; de nombreuses dépêches ont été échangées, dans la journée, avec les commissaires spéciaux de Calvi. Toutes mentionnent le mécontentement très vif de la population de Calvi, qui est vivement désappointée par les retards excessifs apportés au départ si impatiemment attendu des aviateurs.

*Au départ de la Brague*

L'attente des nombreux sportsmen que l'attrait écartsel des départs pour la Corse attire chaque matin, à la Brague, a été déjà une fois de plus.

Hier matin, en effet, un certain nombre de spectateurs se trouvaient réunis, dès l'aurore, sur l'aérodrome de la Brague, pour assister au départ du lieutenant Bague, qui avait été donné la veille comme certain. La temps était favorable et pour tromper l'attente les promotion vont leur train ; mais le temps passe, le soleil monte dans le ciel inondant la plaine de ses rayons, et l'aviateur ne paraît toujours pas. Enfin, vers 8 heures et demie, on apprend que le lieutenant Bague ne partira pas de la journée, les torpilleurs n'ayant pas appareillé par suite de la brume qui règne au large.

Il en sera de même aujourd'hui, le mauvais temps en mer étant annoncé. D'ailleurs, le marquis de Villeneuve Trans a décidé, hier soir, de renvoyer son départ à demain vendredi. Voici pourquoi :

L'excellent aviateur avait constaté, et avec lui les nombreux spectateurs qui y assistaient, que son vol de mardi sur n'avait pas été satisfaisant.

L'appareil, alourdi par le réservoir à essence supplémentaire, qui y a été adapté, décollait difficilement et ne pouvait pas gagner de la hauteur malgré les efforts du pilote.

Hier soir, M. de Villeneuve a fait vider de réservoir et a accompli ensuite un vol très réussi. Il s'agit donc, maintenant, pour l'aviateur, de trouver le point exact pour emporter une quantité d'essence suffisante sans que l'appareil en soit trop surchargé. C'est à quoi M. de Villeneuve travaillera aujourd'hui. On sait par ces détails, que le seul concurrent de la course Nice-Corse ne pourra guère s'envoler avant demain matin. Son départ n'aura pas lieu avant 8 heures du matin.

*L'aviateur Leconte à Nice*

Nous avons reçu, hier soir, au *Petit Niçois*, la visite de l'aviateur Henri Leconte, ingénieur aéronaute, qui a été prié par MM. Blindermann et Mayaroff, constructeurs du joli monoplan russe argenté, de venir piloter leur appareil dans la course Nice-Corse-Nice, où il est engagé avec le numéro 5.

M. Leconte, qui est un ancien camarade des jeunes ingénieurs russes à l'Ecole supérieure aéronautique, possède son brevet de pilote depuis décembre dernier. Il a fait son apprentissage d'aviateur à Pau, à l'Ecole Blériot et a, depuis, accompli de nombreux vols sur le monoplan qu'illustra la première traversée de la Manche.

L'aviateur Leconte est né à Autonne, en 1885 ; il dirige actuellement les ateliers aéronautiques de l'Est, à Saint Dié (Vosges).

Arrivé hier après-midi à Nice, par le rapide de 2 h. 21, M. Leconte s'est aussitôt rendu, en compagnie de M. Blindermann, à La Brague, où le monoplan russe a fait ses premiers essais dernièrement.

L'appareil Blindermann-Mayoroff, qui est muni actuellement d'un moteur Vial 60 HP. va être complètement mis au point dès demain et si les résultats paraissent satisfaisants, M. Leconte espère pouvoir partir pour la Corse avant la date de clôture de la course. — R. A.

(*Petit Niçois*).

## Gazette Ajaccienne

*Mérite Agricole*

Nous apprenons avec plaisir que notre ami, M. Pari Ambroise, la sympathique chef de rayon à la maison Lanzy Frères, ancien président et fondateur du Syndicat des employés de commerce d'Ajaccio, titulaire de la médaille du commerce, Officier d'Académie, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole.

Cette distinction honorifique dont M. Pari vient d'être l'objet est la juste récompense des services rendus.

Tous ses amis accueilleront cette nomination avec satisfaction ; de notre côté, nous sommes heureux de lui adresser nos plus sincères félicitations.

### MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 23 avril, à 3 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Marche des Zouaves, | Pericat. |
| Les Deux Marquises, ouv., | Bouchel. |
| La Jeune Mariée, polonaise, | Douard. |
| Robert le Diable, fant., | Meyerbeer |
| L'Or et l'Argent, valse, | Lebar. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

### SOCIETES & SYNDICATS

Les membres du Comité Fédéral sont convoqués ce soir samedi, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 21 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 16° à midi 21° + à 6 heures du soir + 19° Maxima + 21°6. Minima + 11°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 774 mm. à midi, 772 mm., 6 heures du soir, 772 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Ouest.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

### De passage

Le docteur et Mme d'Estival, qui vont faire tout le tour de la Corse

M. le docteur d'Estival est le distingué rédacteur des Guides Conty ; c'est à cet écrivain d'art que nous devons une nouvelle et complète édition du guide « La Méditerranée — La Corse. »

Nous adressons à Mme et M. d'Estival une cordiale bienvenue.

### Familles nombreuses

Nous relevons dans les résultats de l'enquête sur les familles nombreuses à laquelle il a été procédé par le directeur de l'Assistance publique, les chiffres suivants concernant le département de la Corse :

Natalité : nombre de naissances par 100 habitants, 2.03 ; il est de 2.88 dans le Pas-de-Calais, classé le premier, et de 1.34 dans le Gers, classé le dernier.

Familles nombreuses susceptibles d'être assistées : Le rapport dit que la Corse, en raison de difficultés spéciales, n'a pas été comprise dans l'enquête.

Assistance aux vieillards : Nombre de bénéficiaires, par 100 habitants, au 31 décembre 1910 : La Corse est au premier rang avec 2.72. La Loire, qui vient immédiatement après, en a 2.40, et la Meuse, classée la dernière, 0.57.

### Nouvelles militaires

M. Aloisi, capitaine breveté hors cadres, état-major, passe au 98e.

M. Génie, capitaine au 3e bat. de chasseurs, passe à la direction de l'infanterie.

M. Constantini, lieutenant au 98e, passe au 82e, comme adjoint au trésorier.

M. le lieutenant Castellani, précédemment désigné pour servir au bat. du Zinder, est affecté au 2e bat. sénégalais à Tombouctou.

### Récompenses honorifiques

Les récompenses ci-après ont été accordées pour le zèle déployé pour la propagande en faveur de la caisse nationale des retraites : à M. le chef de bataillon Ordioni, du 4e d'infanterie, la médaille de bronze ; à Mme Bastiani, receveuse des postes à Saint-Maximin, une mention honorable.

### Nouvelles maritimes

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Tavera, du port de Toulon, est désigné pour embarquer comme second sur un torpilleur de la défense mobile de Cherbourg.

### Contravention

Procès-verbal a été dressé contre la nommée S. M. ménagère, pour avoir déposé des immondices devant son magasin, dans la rue de l'Evêché.

### Au Port

*Entrées :*

Brick goël. ital. « Assunta, » cap. Vannucci, de Livourne.

— Balancelle ital. « Gesilda, » cap. Schiano, de Capraja.

— Vap. ital. « Flavio-Gioia, » cap. Turchelli, de Livourne.

— Vap. « Golo, » cap. Carrias, venant de Livourne.

*Sorties :*

Vap. allemand « Clara, » cap. Hiller, pour Livourne.

— Vap. ital. « Flavio-Gioia, » parti pour Porto-Torrès.

— Vap. « Golo, » cap. Carrias, parti pour Nice.

### Aliénation mentale

La nommée V. F., âgée de 25 ans, originaire de Pozzo (Grande), a été arrêtée hier et conduite au poste.

Cette malheureuse, qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales, causait du scandale et provoquait des rassemblements.

Elle a été ramenée à Pozzo par ses parents qui sont venus la chercher

### Avis

Madame Oswate Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

*Ouverture, le 27 avril prochain.*

*Voir annonce à la 4e page.*

### Vins vieux

*Eau-de-vie. — Vinaigre* de Patrimonio, médaille d'argent au concours général agricole de Paris 1911.

A VENDRE : Beau comptoir. — Billard anglais. — Tables de marbre.

S'adresser chez M. Marfisi, Place St Nicolas, 13, Bastia.

### A vendre

Meubles divers, chambre à coucher, salle à manger.

S'adresser à Mme Vincenti, boulevard de Toga, n° 4.

### A vendre

Pour cause de cessation de commerce, fonds de mercerie de très bon rapport, bien situé, à moitié prix de sa valeur réelle.

S'adresser à M. Pierre Colombani, coiffeur, 4, route du Cap.

### A vendre

Etude d'avoué à vendre, à Calvi.

S'adresser à M. Nicolas Flach, à Calvi.

### Nouvelles Religieuses

ORATOIRE SAINTE CROIX. — La neuvaine préparatoire à la fête du Très Saint Crucifix des Miracles commencera, dans cet oratoire, lundi 24 du courant. Le matin, Messe à 5 heures, Bénédiction de la Sainte Relique suivie d'une autre messe.

Le soir, Salut à 7 heures et demie précises.

### VILLE DE CERVIONE

## OCTROI MUNICIPAL

### *Avis d'Adjudication*

Il sera procédé le 25 juillet 1911, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Cervione, en séance publique, par M. le Sous-Préfet de Bastia ou son délégué et en présence de M. l'Inspecteur Chef du service des Douanes ou de son délégué et du Maire de la commune, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme, des droits de l'Octroi municipal de la dite Ville pour trois années qui commenceront aussitôt après l'approbation du procès verbal de l'adjudication et finiront le trente et un décembre mil neuf cent treize.

Les droits sont établis sur les boissons et liquides, les comestibles, les combustibles, les fourrages, les matériaux et objets divers conformément au tarif actuellement en vigueur.

La première mise à prix est fixée à mille deux cents francs.

On n'admettra aux enchères que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité et d'une capacité reconnues et qui, après s'être fait inscrire sur le tableau des candidats, auront obtenu du Maire, quatre jours au moins avant l'adjudication, un certificat d'admission sauf recours au Préfet.

Aucune personne attachée à l'administration des contributions indirectes, aux administrations civiles, aux tribunaux ou ayant une surveillance ou juridiction quelconque sur l'administration de l'Octroi, ne pourra, sous peine de résiliation de bail sans indemnité et de tous dommages intérêts, être ni adjudicataire ni associé de l'adjudication.

Ne pourront pareillement être admis aux enchères ceux qui font commerce de quelques objets compris au tarif.

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication est déposé au secrétariat de la Mairie où il en sera donné communication à toutes les personnes qui s'y présenteront ; il leur sera également fourni tous les renseignements qu'elles pourraient désirer tant sur le montant des produits que sur la nature, le nombre et la quantité des objets qui ont été compris depuis l'établissement de l'Octroi.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 20 avril 1911.

*Le Maire,*

Alexandre GRASSI.

# LA QUESTION CORSE

OC217

En septembre 1909, la situation de la Corse présentait un tel caractère de gravité que M. Clémenceau, président du Conseil des ministres, crut devoir en faire rapport au Président de la République. Quelques lignes de ce rapport en font connaître la lamentable conclusion : « La pauvreté de la Corse est extrême, il n'y a rien de comparable, aucune contrée d'Europe ne peut donner une idée de sa misère et de son dénuement. » Quant aux causes de cette situation, voici ce qu'il en dit :

« Tout le monde dans l'île veut être soldat ou fonctionnaire et ce n'est pas une des moindres causes de la crise économique que traverse le pays...

» La fortune d'un peuple ne peut avoir de bases sérieuses que dans des sources permanentes de revenus, c'est-à-dire dans les bénéfices tirés du travail sous toutes ses formes, industrie, commerce, agriculture. Or, en Corse, il n'y a ni commerce, ni industrie, ni agriculture.

» La caste la plus influente s'est tournée vers la politique et est restée toujours indifférente aux travaux de la terre. »

Ces quelques appréciations, extraites du rapport Clémenceau, équivalent à dire que les Corses ne veulent pas se livrer aux travaux de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, ils veulent tous être soldats ou fonctionnaires.

En émettant cette opinion, M. Clémenceau donne à tort comme la cause d'une grande détresse ce qui en a été réellement la conséquence et l'effet inévitables. Les Corses émigrent dans l'armée et dans les fonctions publiques, ils émigrent dans la France continentale et dans le monde entier, à ce point, qu'à l'heure actuelle, les Corses qui ont dû abandonner leur île, pourtant si belle, sont peut-être aussi nombreux que ceux qui y vivent. Cette émigration est motivée par l'extrême pauvreté du pays natal, mais cette pauvreté n'a pas pour cause la passion des fonctions publiques et de la carrière militaire, comme aussi une répugnance innée pour le travail sous toutes ses formes, ainsi que le dit M. Clémenceau. Elle a des causes tout autres, comme nous allons essayer de le faire connaître.

A la suite de ce rapport au Président de la République, une commission extraparlementaire fut nommée avec la mission d'étudier la situation de la Corse et de proposer les mesures propres à réaliser la réorganisation de son administration et le relèvement économique du pays.

Cette commission, présidée par M. Delanney, directeur général des Douanes, procéda à une enquête dont les résultats furent consignés dans un certain nombre de rapports très étudiés, sur l'agriculture, les forêts, les chemins de fer, les services maritimes postaux, les finances, etc. M. Delanney a résumé ces rapports multiples dans un rapport général qui énonce les résultats de cette vaste enquête.

Ce rapport de M. Delanney expose l'état actuel de la Corse, il mentionne les inconvénients de sa situation insulaire qui l'isole du continent ; il dit que son service maritime postal n'a pas été concédé dans les meilleures conditions pour atténuer les désavantages de cet isolement, mais il ne parle pas des tristes conséquences économiques de ce service maritime tel qu'il a été concédé ; il constate que les chemins vicinaux ordinaires n'existent presque pas dans l'île, sans en dire la cause ; il ne parle pas de l'immense préjudice que nous a causé la longue privation des chemins de fer, mais il s'étend longuement sur les mœurs des Corses, sans dire combien elles ont subi l'influence de l'état d'abandon et de misère où ils sont condamnés à vivre ; il relève quantité d'abus, abus qui existent pour la plupart dans la France continentale, et qui chez nous ont été aggravés par la façon déplorable dont l'île a été administrée. Au dire de M. Delanney, il semblerait que ces mœurs et ces abus sont la cause de tout le mal.

Cette manière d'exposer la Question Corse a pour effet d'attribuer aux indigènes les causes de leur extrême détresse et de faire ressortir que la France n'a rien à se reprocher dans ce désastreux état de choses dont l'opinion publique aussi bien que le gouvernement se sont émus.

C'est pour combattre cette thèse injuste qu'il nous a paru nécessaire de passer en revue les vraies causes de la situation douloureuse qui a appelé l'attention des pouvoirs publics et qui ne nous semblent pas ressortir des rapports Clémenceau et Delanney.

Ces vraies causes ont été clairement indiquées dans les dépositions nombreuses recueillies par la commission d'enquête et reproduites par la presse locale. Les plus importantes de ces causes sont la malaria, l'établissement tardif des chemins de fer, le service maritime postal, et la manière déplorable dont la Corse a depuis trop longtemps été administrée.

### *1. — La Malaria*

Tout a été dit sur ce fléau redoutable qui désole la plaine orientale de l'île sur une longueur de 200 kilomètres, de Bastia à Bonifacio. Sous l'influence des vents, les miasmes paludéens remontent les vallées qui aboutissent à la mer et portent jusque dans l'intérieur de l'île leur action délétère.

L'Etat avait établi dans cette plaine orientale le pénitencier de Casabianda qu'il dut abandonner après un certain nombre d'années, parce que la *mortalité y était effrayante*, disait le rapporteur du budget qui conclusit à la désaffectation du pénitencier. Cette mortalité avait atteint en une seule année vingt-quatre pour cent du personnel, le quart de l'effectif, en sorte que les détenus *que la justice française avait privés de la liberté se trouvaient en réalité condamnés à mort.*

La suppression du pénitencier de Casabianda remonte à 1890. Vingt-un ans se sont écoulés sans que rien de sérieux ait été entrepris pour faire cesser cette situation douloureuse qui constitue un crime de lèse-humanité, car la moyenne de la vie humaine, qui est de quarante ans dans la France continentale, n'est en Corse que de vingt-trois ans.

Un projet de loi pour l'assainissement de notre plaine orientale a été dressé depuis plusieurs années, il ne sera discuté que dans quelques années peut-être, et comme, d'après le projet, ce travail, évalué à 10 ou 12 millions, doit être exécuté en dix-sept ans, cette vaste plaine ne sera assainie qu'un demi-siècle après que par la désaffectation du pénitencier de Casabianda, supprimé pour cause de *mortalité effrayante*, il aura été démontré qu'elle est inhabitable.

Partout ailleurs, dans les contrées salubres, le cultivateur peut habiter sur la terre qu'il cultive. Pour le paysan corse il n'en est pas ainsi. Afin d'échapper à la malaria, il a dû établir son habitation sur la montagne, loin de son champ qu'il est forcé d'abandonner chaque jour dès que le soleil penche vers son déclin. Dans ces conditions, la journée de travail est écourtée de quelques heures.

Ajoutez à cela que, forcé d'habiter loin du champ qu'il cultive, il le défend mal contre la maraude et contre les dévastations causées par les incursions des bergers. Un procureur général de la Cour d'appel de Bastia nous a fait savoir, dans son discours d'installation, que sur 62.000 condamnations pour délits ruraux, 14.000 concernaient la Corse.

Comment, dans ces conditions, l'agriculture peut-elle prospérer, comment peut-elle attirer le travailleur ? M. Gras, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a bien décrit ce triste état de choses : « Nous assistons ici, dit-il, à un spectacle plein d'un douloureux intérêt : c'est, d'une part, le génie de l'activité humaine cherchant à prendre son essor sur une terre qui se repose depuis des siècles et qui ne demande qu'à produire, et de l'autre, un fléau terrible, implacable, assignant des bornes étroites au progrès et punissant de mort l'imprudent qui ose les franchir. »

Voilà bien retracée la triste existence du cultivateur corse condamné à lutter contre la mort pour sustenter sa misérable vie. M. Delanney ne s'est pas suffisamment inspiré de cette réalité quand il a fait un rapprochement injuste entre *la race admirable du paysan de France* et le pauvre paysan de Corse condamné à vivre dans un air insalubre qui paralyse son travail et qui abrège sa vie.

La malaria sévissait jadis dans la Sologne, dans la Dombe, dans les Landes, et elle en a été chassée. On travaille actuellement à assainir la Camargue. Sur la rive opposée de notre mer Tyrrhénienne, la Toscane avait ses Maremmes. Cette contrée jadis désolée est aujourd'hui couverte de riches cultures, et l'homme peut y vaquer sans crainte à ses travaux de chaque jour.

Depuis qu'elle est devenue Française, c'est-à-dire depuis un siècle et demi environ, la Corse n'a jamais éveillé ces justes sollicitudes, et c'est là une des vraies causes, nous dirons même la principale cause de son extrême misère.

### *2. — Etablissement tardif des Chemins de Fer*

Les voies de communication sont l'instrument nécessaire, indispensable de la prospérité matérielle d'une contrée.

Si la Corse a été aussi attardée dans la voie du progrès, si elle est restée pauvre malgré la beauté de son ciel et la fécondité de son sol, la cause en est, avec la malaria, dans la longue privation des chemins de fer.

Lorsqu'en 1885 on a songé à faire cesser ce déplorable état de choses et décrété la construction de la ligne d'Ajaccio-Bastia, la France continentale comptait déjà 30.000 kilomètres de chemins de fer en exploitation et plusieurs milliers de kilomètres en construction. La France avait déjà dépensé plus de dix milliards pour la construction de ses voies ferrées, et, dans cette répartition de milliards, aucune attribution n'avait été faite à la Corse, seule exclue du partage. Car, à ce moment, l'Algérie avait 1.000 kilomètres en exploitation, la Tunisie en avait 200 ; l'île de la Réunion était pourvue de 125 kilomètres et au Sénégal une partie du réseau concédé était livré à la circulation

Ce n'est pas impunément qu'une contrée a été condamnée à vivre longtemps dans la privation des moyens de locomotion qui sont partout l'instrument nécessaire du progrès. Pour cette contrée l'appauvrissement est inévitable, et cet appauvrissement s'est produit dans notre île déjà épuisée par la malaria.

Une comparaison, mieux que de longs raisonnements, rendra bien notre pensée.

Par suite de cette longue privation des chemins de fer, la Corse est restée dans la France ce que serait dans le corps humain un membre où la circulation artérielle du sang ne porterait pas la vie. Ce membre s'atrophierait et finirait par subir la corruption de la mort.

### *3. — Le Service Maritime Postal*

Le service maritime postal tel qu'il a été adjugé en 1895 constitue, après la malaria, le plus sérieux obstacle au relèvement économique de notre île.

Le cahier des charges en a été établi sur ce principe que l'Etat n'a à pourvoir qu'au service postal. Cela résulte de l'art. 93, ainsi conçu :

« Le concessionnaire exerce pour son compte l'industrie du transport des passagers et des marchandises. Les produits de ces transports lui appartiennent exclusivement. »

A un moment donné, on avait voulu ne pas insérer dans le cahier des charges le tarif des prix de passage et de nolis, qui existait dans les précédents contrats d'adjudication. Par ses vives instances, la Chambre de Commerce de Bastia obtint le maintien de ce tarif, grâce auquel ne fut pas livré à l'absolu arbitraire du concessionnaire le trafic commercial de l'île, dont, en fait, la subvention postale lui confère le monopole indirect, comme le dit bien le rapport Delanney.

Malgré la vive opposition de la Chambre de Commerce de Bastia, le service maritime de la Corse conserva son caractère exclusivement postal. Ce fut en vain que la Chambre de Commerce combattit cette erreur économique, et qu'elle démontra avec clarté que les services maritimes sont le prolongement des chemins de fer ; que l'Etat, par les routes nationales, les voies ferrées et les canaux, pourvoit au transport des voyageurs et des marchandises, que du moment qu'il manifeste tant de sollicitude, et qu'il use de tant de largesses pour les voies de communications terrestres, il ne devait pas se montrer indifférent et avare, quand il s'agit des voies maritimes qui sont les plus difficiles à exploiter.

Cette thèse soutenue par la Chambre de Commerce en 1903 a été depuis corroborée et sanctionnée par deux faits importants. L'Etat a, en effet, constitué depuis un réseau de chemins de fer dénommé le réseau de l'Etat, il a racheté plus tard le grand réseau de l'Ouest, prenant ainsi lui-même à charge le transport des voyageurs et des marchandises dont il a voulu se désintéresser absolument pour les services maritimes. Il y a plus : le rachat par l'Etat de tous les réseaux de chemins de fer est inscrit dans le programme des réformes républicaines.

Il convient d'exposer ici les tristes conséquences de cette erreur économique dont notre île aura à souffrir jusqu'en 1921.

La séparation du service postal et du service commercial, établie en théorie par la loi, ne devait pas exister dans la pratique. Ces deux services devaient être fusionnés dans les mains de la compagnie adjudicataire du postal, et c'est par l'exagération des prix du tarif commercial qu'il a fallu satisfaire les exigences du futur adjudicataire postal.

Nous allons montrer par quelques chiffres cette exagération des prix des nolis !

Une tonne de minerai, qui paie de Bastia à Marseille (frais d'embarquement et débarquement compris), 13 francs, paie seulement 15 fr. 60 de Bastia à Swansea, pour un trajet huit fois plus long.

Une tonne d'acide gallique paie de Bastia à Marseille 10 fr. 35, tandis qu'elle ne paie de Bastia à Anvers que 15 francs pour un trajet neuf fois plus long.

La distance entre Marseille et Bombay est trente fois plus grande qu'entre Marseille et Bastia. Or, tandis que le prix du nolis de Bombay à Marseille est en moyenne de 20 à 25 francs la tonne, nous payons de Marseille à Bastia (frais d'embarquement et débarquement compris) :

12 francs la tonne pour la farine et le blé,
23 — pour les tissus,
43 — pour les merceries et chaussures.

Cette même exagération existe sur tous les prix du tarif inséré au cahier des charges, et il n'en pouvait être autrement, parce qu'il fallait que le concessionnaire pût se rembourser en quinze ans de ce qu'il devait débourser pour organiser le service commercial.

Comment, avec des prix de transports aussi excessifs, le commerce peut-il se développer et concourir à la prospérité de notre île ?

Il y a pire encore que les prix excessifs des transports, il y a les abus d'un monopole exerçant son arbitraire par la formule du connaissement qui contient des clauses étranges. En voici quelques-unes :

« ARTICLE 1er. — La Compagnie concessionnaire n'encourt aucune responsabilité, en aucun cas, et quelles qu'en puissent être les conséquences et quelle qu'en soit la cause, des retards survenus dans l'embarquement, dans le départ et l'arrivée des marchandises, par suite de faits quelconques.

» ART. 2. — La Compagnie n'assume aucune responsabilité pour les risques et accidents résultant de la rupture des treuils, cordes et elingues pendant l'embarquement et le débarquement

» ART. 3. — La Compagnie se réserve un délai de quatre mois pour la recherche des colis manquants, sans aucune indemnité. En cas de perte, la responsabilité est limitée à 100 francs par colis.

» ART. 21. — Elle ne répond pas des fautes quelconques du capitaine, des hommes de l'équipage ou de toute autre personne travaillant à bord, quelles qu'en soient les conséquences. »

La commission d'enquête résume bien ces clauses *draconiennes* en disant qu'elles suppriment en fait la responsabilité du concessionnaire transporteur, même en cas de dommages provenant de son fait personnel. Nous dirons plus, ces clauses, sanctionnées par la jurisprudence de la cour de cassation qui les a déclarées inattaquables, constituent ce fait énorme de l'asservissement de notre île à la volonté du concessionnaire.

Evidemment, dans de telles conditions, les relations commerciales ne peuvent ni s'étendre ni prospérer : prix excessifs des transports, risques sans nombre pour l'expéditeur, sans nul recours contre le transporteur, retards prolongés dans les embarquements et les transports et parfois suspension absolue de ces transports.

En effet, sur la ligne la plus importante de tout le réseau concédé, celle par laquelle le concessionnaire effectue la moitié environ de ses transports annuels, la ligne de Marseille-Bastia-Livourne, les retards se produisent couramment chaque fois que la Compagnie concessionnaire a des frets pour Livourne qui sont plus avantageux pour elle. Il arrive même quelquefois, sur cette ligne, que les embarquements pour Bastia sont supprimés pour un courrier ou deux ; c'est ce qui s'est produit notamment le 18 novembre 1909, où Bastia n'a reçu que 12 tonnes de marchandises, et le 22 novembre 1909, où Bastia n'a reçu que 2 tonnes, alors que chaque vapeur lui apporte de 150 à 200 tonnes. Dans le cas que nous citons le trafic commercial s'est trouvé supprimé pendant sept jours au grand préjudice du commerce.

Voilà ce que peut produire cette erreur économique que l'Etat, dans les services maritimes, ne doit se préoccuper que

du transport des dépêches postales, qu'il a le droit de se désintéresser du trafic commercial, et de le livrer à une Compagnie qui, armée du monopole et de la tyrannie du connaissement, est en droit de suspendre nos échanges avec la France continentale et d'interrompre notre vie commerciale pendant sept jours.

On n'imagine pas que le transport des marchandises puisse être ainsi supprimé pendant cet espace de temps, entre Marseille et Nice. Cela peut cependant se produire entre Marseille et Bastia, parce que le service qui relie ces deux villes est simplement postal au lieu d'être commercial et postal, parce qu'on a refusé de reconnaître que les services maritimes sont en réalité le prolongement des chemins de fer et qu'ils doivent fonctionner sous le même régime.

En Italie, où cette question du service maritime postal a amené la chute de deux ministères, on a admis ce principe. Le service maritime de la Sicile et de la Sardaigne est à la fois commercial et postal, il est exploité comme un prolongement du chemin de fer par la Compagnie qui exploite le chemin de fer pour le compte de l'Etat. Ce système, qui n'entraîne aucun des préjudices signalés dans le service simplement postal, assure de nombreux avantages dont nous ne noterons ici qu'un seul : Naples et Palerme sont reliées par un service quotidien exécuté par des navires de 3.000 tonnes, filant 20 nœuds à l'heure, tandis que Marseille et Alger n'ont que trois courriers par semaine, à la vitesse de 15 nœuds. Tous les autres ports de la Sicile sont reliés à Naples par des vapeurs à la vitesse de 15 nœuds, tandis que tous nos courriers de Corse sont effectués à la vitesse de 14 et 10 nœuds et demi.

Ces considérations sur le service maritime postal nous paraissent justifier ce que nous en avons dit plus haut, à savoir que, après la malaria, ce service, tel qu'il a été établi, constitue le plus sérieux obstacle au relèvement de notre île.

### 4 — *Façon déplorable dont la Corse a été depuis trop longtemps administrée*

L'exposé de quelques faits entre mille suffira à montrer combien l'administration a contribué à notre déchéance.

Une loi du 14 juillet 1865 ordonnait la création à Bastia d'un port vaste et sûr et affectait à ce travail un crédit de trois millions.

Après soixante-trois ans, ce port est encore inachevé, sa sécurité est incomplète, ses quais sont insuffisants pour les opérations qui s'y traitent. Or, à la façon dont les travaux sont conduits, il faudra dix années encore pour les achever, en sorte qu'il aura fallu trois quarts de siècle pour construire en Corse un port par lequel s'effectue la moitié des transactions commerciales de l'île. Nous n'hésitons pas à affirmer que ce cas est unique dans les annales des travaux publics de la France.

Si les travaux de ce port avaient été dirigés dans les conditions normales, comme partout ailleurs, ils eussent été achevés en vingt ou vingt-cinq ans au maximum, et alors le commerce bastiais n'aurait pas dû y contribuer pour une quote-part de 1.200 000 francs, car depuis nos désastres, de 1870, les chambres de commerce contribuent pour la moitié dans les travaux des ports.

Nous signalerons encore un fait qui prouvera à quel point l'administration a peu le souci de nos intérêts : Depuis plus de quinze ans notre Chambre de commerce a signalé, à diverses reprises, aux Ponts et Chaussées, l'existence dans ce port d'un haut fonds qui gêne les évolutions des grands navires qui y font escale. Le dérasement de ce haut fonds est un travail de minime importance, puisqu'il n'est évalué qu'à 70.000 francs, et partout ailleurs, à Marseille ou à Livourne, il eut été exécuté en moins d'une année. Voilà plus de quinze ans qu'on demande à l'administration de faire disparaître ce haut fonds et il est toujours là.

Il convient de dire ici que ces faits extraordinaires ont été signalés à la commission d'enquête, qui, dans son rapport, n'a pas cru devoir les mentionner malgré leur gravité.

L'indifférence et l'incurie de l'administration apparaît plus clairement encore dans la façon dont s'est opérée l'adjudication du service maritime postal en 1905.

Pour cette adjudication, l'administration voulut inaugurer un système nouveau par le concours à la vitesse. L'adjudicataire ne devait plus être celui qui demanderait la subvention la plus réduite, mais bien celui qui s'engagerait à fournir la vitesse la plus grande. La Chambre de commerce de Bastia combattit cette innovation par sa délibération du 10 août 1893.

Après la faillite de la Compagnie Nantaise, qui avait d'abord obtenu la concession en offrant des vitesses de 14 et 16 nœuds, il fut procédé à une nouvelle adjudication en 1905. Un seul candidat s'était fait inscrire, et cette circonstance aurait dû faire ajourner l'adjudication, car le simple bon sens disait que le concours à la vitesse ne pouvait se faire avec un candidat unique.

Cet ajournement, que notre Chambre de commerce avait vivement réclamé, s'imposait par cette autre raison que le cahier des charges ne fixait un minimum de vitesse de 14 nœuds que pour trois lignes sur les dix-neuf qui formaient le réseau, que pour les seize autres lignes aucun minimum de vitesse n'était indiqué, et que par suite le candidat unique devait le fixer à sa guise. Or, un minimum de vitesse aurait dû être imposé pour toutes les lignes du réseau, et il aurait dû l'être de façon à procurer pour toutes sans exception un accroissement de vitesse sur la précédente adjudication. Il aurait suffi pour qu'il en fut ainsi que l'administration tint compte des exigences du progrès et qu'elle s'inspirât d'une bienveillante sollicitude. Il n'en fut malheureusement pas ainsi : malgré la vive opposition de l'opinion publique, il fut procédé à l'adjudication avec un seul candidat, et les seize lignes qui n'avaient aucun minimum de vitesse furent adjugées avec la vitesse de dix nœuds et demi, la même que stipulait l'adjudication de 1882 et qu'on avait négligé de majorer dans le nouveau cahier des charges. En sorte que pendant 40 ans, de 1882 à 1921, les trois quarts des voyageurs circulant sur les lignes maritimes de la Corse y auront été transportés sans amélioration, à la vitesse de dix nœuds et demi. Et voilà une des raisons pour lesquelles la Corse est restée immobile, alors que tout a marché autour d'elle, comme l'a bien dit M. Delanney.

Continuons cette excursion à travers les faits et gestes de l'administration en Corse.

M. Delanney affirme que les chemins vicinaux ordinaires n'existent pour ainsi dire pas en Corse, à de trop rares exceptions près, mais il n'en dit pas la cause.

Or, tout le monde sait ici que les fonds attribués à ces chemins vicinaux ont été distraits de leur emploi. Le Conseil général avait décidé, en 1909, qu'une enquête serait faite à ce sujet par les soins du Préfet et du Trésorier général, et cette enquête est encore à faire. A la dernière session du mois d'août 1910, un membre du Conseil départemental a de nouveau soulevé cette question ; il a affirmé que c'est l'administration qui a détourné ces fonds, et il a demandé que la lumière soit faite. Le Conseil général, après avoir entendu le Préfet, le Trésorier payeur général et l'Agent-Voyer en chef, en séance plénière, a décidé que le rapport lui serait présenté sur cette affaire en août 1911, accordant ainsi un nouveau délai d'un an. Il semble résulter de cette discussion et de ces ajournements, qu'il y a là un mystère dont on a intérêt à ne pas lever le voile.

Nous compléterons cette revue rétrospective, en disant qu'à la suite des inondations dernières survenues dans la France continentale, un préfet de la Corse a transmis au ministre de l'Intérieur, *un dossier duquel il résultait que les inondations* auraient causé dans notre île des dommages s'élevant à vingt-huit millions ! Un inspecteur des finances, chargé de contrôler ces chiffres, aurait constaté un dommage de 35 000 francs par suite de la disparition d'un pont emporté par un orage local.

Ces choses ne se passent qu'en Corse, car on n'imagine pas qu'il puisse arriver partout ailleurs, que le préfet d'un département n'ayant pas subi d'inondations, adresse à son ministre un dossier portant à vingt-huit millions les dommages éprouvés par ses administrés.

Cette énormité est passée inaperçue dans le fouillis mystérieux des choses de Corse, et peu de temps après ce préfet *recevait son avancement.*

Il nous reste à faire connaître les agissements de l'administration dans les choses de l'industrie.

Il y a deux ans, dans l'usine de Barchetta, près Bastia, éclatait une grève durant laquelle il a été impossible au Directeur de pénétrer dans son usine, dont les grévistes lui interdisaient l'entrée. C'est en vain qu'il invoqua l'appui de l'administration, et pendant six mois les ouvriers restèrent les maîtres de l'usine, sans que le Directeur y put entrer. Aucun motif sérieux n'avait cependant motivé cette grève, car les patrons y avaient établi la journée de huit heures, et ils avaient progressivement augmenté d'une somme de trente mille francs le salaire des ouvriers qui étaient au nombre de cent environ.

L'attitude de l'administration n'a pas été pour ramener les esprits au calme, et cette affaire, jadis très prospère, a déchu à ce point, que depuis quatre ans, elle ne distribue aucun dividende à ses actionnaires.

A proximité de Barchetta se trouve une usine similaire, dont les ouvriers, entraînés par l'exemple des camarades de Barchetta, voulurent user des mêmes procédés à l'égard de leur patron qui est Allemand. M. Livenstein réclama l'appui de son ambassadeur à Paris, et il a suffi d'une démarche de celui-ci auprès de nos gouvernants, pour qu'une compagnie d'infanterie et quarante gendarmes fussent envoyés sur les lieux, et y rétablissent, en quelques heures, l'ordre qui depuis n'a plus été troublé, au grand profit de cet étranger qui continue merveilleusement ses affaires.

Lorsque la commission d'enquête a dû rechercher les moyens de faciliter le relèvement économique de la Corse, elle a dû se préoccuper d'augmenter les ressources qui lui étaient nécessaires pour faire face aux travaux d'utilité départementale pour lesquels des engagements ont été pris ou seront à prendre vis-à-vis de l'Etat, comme aussi pour hâter la construction de ses chemins vicinaux ordinaires qui n'existent pour ainsi dire pas, à de trop rares exceptions près, a dit M. Delanney. On a pensé que le département pourrait se procurer les ressources qui lui manquent au moyen de l'assimilation douanière qui doit produire par des taxes nouvelles la somme de 700 000 francs dont il serait fait attribution au département.

On ne fera croire à personne quela commission Delanne y, avant d'émettre cette proposition, n'ait pas au préalable obtenu l'adhésion du chef du gouvernement, M. Clémenceau.

C'est pour assurer la réalisation de ce projet, que le Conseil général, faisant le sacrifice de nos immunités fiscales, a demandé l'assimilation douanière avec la clause expresse d'attribution au département des surtaxes à établir.

Aujourd'hui, on voudrait faire l'assimilation douanière sans cette attribution. Comme l'ont bien dit nos représentants MM. Landry et Pierangeli, ce serait là *une véritable duperie, une véritable trahison qui soulèverait la plus violente des agitations.*

L'assimilation ainsi faite aurait pour résultat d'achever notre ruine et la révolte qu'elle ferait naître apparaîtrait aux yeux du monde civilisé comme un acte de légitime défense et comme l'accomplissement du plus sacré des devoirs.

SÉBASTIEN GREGORJ.

(1) Cette recherche des fonctions publiques n'est pas spéciale à la Corse, puisque la France, qui avait 498.000 fonctionnaires de l'Etat, il y a un demi siècle, en compte aujourd'hui 830.257.

Mais ce qu'il est curieux de constater, c'est que, lorsqu'elle occupe la Corse, la France ressuscite la mission.

Déjà, en 1837, lorsque le gouvernement de Louis-Philippe se décida à demander au Parlement quelques crédits pour ouvrir des routes en Corse, l'exposé des motifs, pour justifier cette demande, contenait cet aveu qui est à retenir : « La Corse a été jusqu'ici l'objet d'un étrange et funeste oubli, d'un véritable abandon. » En 1837, ce véritable abandon qui datait de 1760 durait déjà depuis 68 ans ! Les choses n'ont guère changé depuis 1837, et tout récemment M. Cheriaux, président du conseil municipal de Paris, interviewé par un journaliste sur ses impressions, après une excursion à travers notre île, lui répondait : « C'est un pays abandonné. »

Nous croyons que c'est en s'inspirant de ces idées que nos Représentants doivent aborder les débats qui s'ouvriront bientôt au Parlement sur les moyens d'opérer le relèvement de la Corse. Les rapports Clémenceau et Delanney semblent dire que c'est par leur mauvais vouloir, par leur répugnance innée pour les travaux de l'agriculture et de l'industrie, par leur passion déréglée pour les fonctions publiques (1) et la carrière des armes que les Corses sont tombés dans une déplorable misère. Mais si telle est la vérité, pourquoi la collectivité française serait-elle en devoir de nous venir en aide ? Pourquoi devrait-elle nous accorder que les droits de douanes qui sont des impôts d'Etat soient distraits du budget national pour être attribués à notre budget départemental ? Cette exception à la loi commune ne sera adoptée que tout autant qu'il sera démontré que la situation de notre île est la plus douloureuse qui existe dans l'Europe entière, comme l'a affirmé M. Clémenceau, et que cette situation n'est que le résultat de l'étrange et du funeste oubli, du véritable abandon dont nous avons souffert, et qu'elle provient de ce fait que depuis qu'elle occupe la Corse, la France y manque à sa mission.

C'est ce que nous nous sommes efforcé de prouver, dans la mesure de nos faibles moyens. Nos Représentants, s'ils acceptent notre manière de voir, suppléeront à notre insuffisance, ils compléteront par des arguments nouveaux la thèse que nous avons soutenue et qui nous apparaît comme le vrai terrain sur lequel doit être portée la Question Corse si l'on veut aboutir à une solution équitable.

Considérant cette Question du point de vue où nous nous sommes placé, demandons-nous pourquoi le régime fiscal dont la Corse a bénéficié jusqu'ici a été établi par les Arrêtés Miot et par la loi du 21 avril 1818. C'est parce que la situation lamentable où se trouvait notre île ne permettait pas de lui appliquer le principe de l'égalité devant l'impôt et de lui imposer les mêmes contributions qu'aux autres départements.

Cette situation a-t-elle changé ? Nous n'hésitons pas à répondre : non.

Sans doute, bien des progrès ont été réalisés depuis 1818, mais des progrès bien plus grands ont été accomplis dans la France continentale, et nous sommes restés vis-à-vis d'elle dans le même état d'infériorité qui motiva jadis les mesures prises par l'ordonnateur général Miot. M. Delanney l'a dit dans son rapport en ces termes : « La Corse est restée aujourd'hui à peu près ce qu'elle était il y a cent ans, alors que tout a marché autour d'elle. » M. Clémenceau a affirmé la même idée en disant que la Corse est restée en dehors du progrès.

Ces deux hauts témoignages suffisent à justifier le maintien d'un régime fiscal exceptionnel.

Si, après l'enquête provoquée et prescrite par le Chef du gouvernement, on en venait, sous prétexte d'assimilation douanière, à supprimer purement et simplement ce qui reste de nos immunités fiscales et à nous imposer sans compensations des charges nouvelles qui sont évaluées à 700.000 francs, ce serait une souveraine injustice qui susciterait dans l'île un soulèvement général. Le grand émoi provoqué par notre lamentable situation aboutirait donc à une saignée opérée sur un corps exténué par l'anémie la plus grave.

(1) Cette recherche des fonctions publiques n'est pas spéciale à la Corse, puisque la France, qui avait 498.000 fonctionnaires de l'Etat, il y a un demi siècle, en compte aujourd'hui 830.257.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00218

## AJACCIO

### *ARRIVÉE*
### DE M. DELCASSÉ
### MINISTRE DE LA MARINE

Ajaccio, 21 avril.

M. Delcassé, ministre de la Marine, est arrivé ce matin, à 10 heures, à bord de l'*Ernest Renan*.

Le Ministre de la Marine était accompagné de M. Mottez, capitaine de frégate, son officier d'ordonnance ; de son fils, et de M. Antoine Monis, fils du Prés dent du Conseil.

M. Delcassé est débarqué à 11 heures, au milieu des acclamations d'une foule nombreuse qui était accourue sur les quais.

Accompagné de M. Pugliesi-Conti, député et maire d'Ajaccio, le Ministre de la Marine s'est rendu à la maison Bonaparte.

Il a été rejoint par M. Baellet, préfet de la Corse, qui a présenté à M. Delcassé ses souhaits de bienvenue.

Le Ministre de la Marine a fait ensuite une promenade en voiture sur la route de Salario, puis a visité la grotte Napoléon.

M. Delcassé est rentré aussitôt après à bord de l'*Ernest-Renan*.

Il a retenu à déjeuner M. Pugliesi-Conti, M. Baellet, M. le Commandant d'Armes, et M. le Commandant de la Marine.

Au cours du déjeuner, le Ministre de la Marine a informé le député-maire d'Ajaccio qu'il était heureux de lui donner la primeur de la nouvelle du remplacement à Ajaccio, à partir du premier janvier prochain, des torpilleurs actuels par des contre-torpilleurs.

La décision prise sous le ministère Briand, créant à Ajaccio une station de sous-marins, est naturellement maintenue, et ces sous-marins seront prochainement envoyés.

A 3 heures, M. le Ministre de la Marine a passé l'inspection de la flottille des torpilleurs.

A 7 heures et demie, l'*Ernest-Renan* levait l'ancre, faisant route vers Toulon.

M. Delcassé visitera les établissements militaires de la ville de Toulon, puis rentrera directement à Paris.

## CALVI

### LE RAID
### NICE-CORSE-NICE

*Cinquième Journée*

Calvi, 21 avril.

Après quatre journées d'inutile attente, notre population a connu ce matin un moment de véritable enthousiasme, lorsque, vers midi, le bruit se répandait en ville que l'un des aviateurs venait de prendre son vol vers la Corse.

Quelques instants après, un télégramme officiel parvenait au Président du Comité d'aviation et annonçait que le marquis de Villeneuve-Trans était, en effet, parti à neuf heures moins vingt.

La foule se dirigea aussitôt vers le champ d'aviation au milieu du plus vif enthousiasme, et toutes les mesures furent prises pour permettre à l'aviateur d'atterrir avec les meilleures chances de succès.

Malheureusement cet enthousiasme fut de courte durée, puisque, à midi, M. le sous préfet Vernin recevait un second télégramme l'informant qu'après une sortie de plus d'une demi-heure à 400 mètres d'altitude, l'aviateur Villeneuve avait dû rebrousser chemin, à cause de la brume qui l'empêchait de voir la ligne des contre-torpilleurs.

Ce télégramme était signé par M. Chauchard, président de l'Aéro-Club de Nice.

Peu de temps après, M. Villeneuve lui-même, télégraphiait en ces termes, au Comité d'aviation :

« Aviation — Calvi.

» Ce matin essai infructueux par suite brume. Repartirai demain.

» Salutations.

» VILLENEUVE. »

La foule, habituée à présent aux déceptions, accueillit cette nouvelle avec calme et se hâta de regagner Calvi.

Cet essai du marquis de Villeneuve, dans les conditions atmosphériques actuelles, a produit d'ailleurs une impression relativement favorable et l'on estime généralement qu'une nouvelle tentative pourrait avoir lieu demain.

Le Comité s'est d'ailleurs réuni dans l'après midi et a adressé les télégrammes suivants aux aviateurs Villeneuve et Bague :

« Marquis Villeneuve, Aéro Club, » Nice.

» Remerciements pour télégramme. Avons tous les matins temps calme sans brume. Si partez avant six heures aurez chance réussir.

» Sincères salutations.

» *Comité Aviation.* »

« Bague, Hôtel Continental — Nice.

» Le matin temps toujours calme ici. Vous engageons partir de grand matin. Prière nous faire télégraphier ce soir si avez intention partir demain.

» A bientôt.

» *Comité Aviation.* »

Le Comité a, d'autre part, télégraphié à notre compatriote, M. Renucoli, directeur de la *Dépêche de Nice*, en lui demandant des renseignements privés sur les véritables intentions des aviateurs ainsi qu'à M. Chauchard, président de l'Aéro-Club de Nice.

Calvi, 6 heures soir.

Alors même que le marquis de Villeneuve effectuerait demain un nouvel essai, la conviction s'établit de plus en plus ici que Bague ne tardera pas à mettre à exécution son projet de traversée de la Méditerranée.

La seule question que l'on se pose avec une légitime anxiété est de savoir si l'intrépide aviateur brûlera l'étape de Calvi, ainsi qu'il le déclarait ces jours derniers, ou bien s'il se décidera à atterrir d'abord dans notre ville.

Des informations contradictoires courent à ce sujet.

### BOURSE DE PARIS

20 avril — 21 avril

Rtes de 3 0/0 ancien . 96.00 — 96.10
de 3 0/0 amortis. . 96.10 — 96.20
Ex-coupon

## Nomination

*Port de Bastia*

Paris, 21 avril.

M. Paul Dapelo, commandant le paquebot *Duc de Bragance*, de la Compagnie générale Transatlantique, est nommé lieutenant de port, à Bastia, en remplacement de M. Collari, admis à la retraite.

## AU MAROC

*Télégramme du Commandant Brémond*

Paris, 21 avril.

Un télégramme du commandant Brémond, qui dirige la méhalla qui s'est portée au secours de Fez, est parvenu aujourd'hui, au ministère de la Guerre.

Dans ce télégramme, le commandant Brémond expose la situation critique de la ville de Fez, et demande au Gouvernement d'envoyer des munitions et de l'argent, pour ravitailler les troupes.

Le Gouvernement s'est empressé de donner satisfaction à la demande du commandant Brémond.

*Départ des Renforts*

Toulon, 21 avril.

Le transport de l'Etat *Vinh-Long* a appareillé aujourd'hui pour Marseille, après avoir embarqué deux compagnies du 22e rég. d'infanterie coloniale ; la compagnie H. R. du 4e régiment et la section de mitrailleuses du 5e régiment, ainsi que plusieurs officiers de marine et des troupes coloniales.

Le *Vinh-Long* doit embarquer à Marseille deux compagnies du 24e rég. d'infanterie coloniale, qui sont arrivées ce matin de Perpignan.

Le *Vinh-Long* appareillera très probablement demain pour le Maroc.

## *Le Voyage* DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE en Tunisie

### *A SFAX*

Tunis, 21 avril.

Le Président de la République est arrivé ce matin à Sfax, où il a été reçu avec un enthousiasme indescriptible.

Après la réception de la Municipalité et de tous les corps constitués, M. Fallières a assisté à une fantasia, extrêmement originale, qui souleva les bravos enthousiastes d'une foule en délire.

Le Président de la République a consacré son après-midi à une promenade dans les environs de Sfax et à la visite de plusieurs établissements.

Sur tout le parcours, M. Fallières fut chaleureusement acclamé.

## PARIS

*Les obsèques d'Anna Judic*

Paris, 21 avril.

Les obsèques d'Anna Judic ont été célébrées ce matin, à 10 heures, à la Madeleine, en présence d'une foule énorme, composée des personnalités artistiques, littéraires et politiques, et des admirateurs de celle qui fut une grande artiste, une femme du plus charmant esprit, et d'un cœur plus délicat encore.

Le cercueil disparaissait sous les fleurs et les couronnes que les admirateurs d'Anna Judic avaient tenu à déposer à ses pieds, comme un dernier hommage d'admiration et de reconnaissance.

## La Conquête de l'air

### UN GRAVE ACCIDENT

*Le lieutenant Rimbert blessé*

Paris, 21 avril.

Le lieutenant-aviateur Rimbert vient d'être victime d'un bien grave accident, à Bouy

L'intrépide aviateur, après avoir effectué un vol magnifique, se préparait à atterrir.

Pendant la manœuvre d'atterrissage, à la suite d'un faux mouvement, l'appareil s'abattit brusquement sur le sol et l'officier-aviateur reçut ainsi de nombreuses contusions qui font craindre pour ses jours.

Le lieutenant Rimbert a été transporté à l'hôpital militaire du Camp de Châlons.

### OBSÈQUES DU CAPITAINE TARRON

Versailles, 21 avril.

Ce matin, à 10 heures, ont eu lieu les obsèques du capitaine Tarron, le malheureux aviateur qui s'est tué, en faisant une chute de 100 mètres à l'aérodrome de Villacoublay.

La levée du corps a été faite à la salle d'école de Meudon, transformée en chapelle ardente, où le corps avait été déposé sous un beau catafalque recouvert d'une draperie tricolore, sous la garde d'un capitaine et d'un soldat du génie.

Le ministre de la Guerre, le préfet de Seine et Oise, les sénateurs, députés, conseillers généraux du département, le général Maunoury, gouverneur militaire de Paris, le Maire, tous les chefs de corps et de services, les officiers de la garnison, assistaient aux obsèques.

Denombreuses couronnes avaient été offertes, parmi lesquelles on remarquait celles du Ministre de la Guerre, des officiers-aviateurs, des Officiers d'Etat-major, du Génie, de l'Aéro-Club, etc.

Le cortège s'est dirigé vers l'église Saint Martin de Meudon, où une messe a été dite. L'absoute a été donnée par l'évêque.

A l'issue de la cérémonie, plusieurs discours ont été prononcés.

Les troupes ont ensuite défilé devant le cercueil.

*Un fourgon a transporté le corps* de l'infortuné capitaine Tarron, au cimetière Montmartre, où l'inhumation a eu lieu dans un caveau de la famille.

### AVIS DE DECÈS

Mme Terigi-Francioni ; M. Paulin Francioni ;

Mme Francioni, née Filippi, M. Albert Francioni et leur enfant ; Mme Gambini née Francioni, M. Benedetto Gambini ;

Mme et M. Nicolas Trani et leurs enfants ;

Mme veuve Haussere et ses enfants ; Mme Rosalie Trani et ses enfants ; Mme et M. Jerôme de Rocaserra ; M. Pierre Trani ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR CAMILLE FRANCIOSI

*Contrôleur des Services Maritimes Postaux*

leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin germain, décédé à Marseille le 15 avril 1911, à l'âge de 56 ans.

Les obsèques auront lieu à Cervione, samedi matin 22 courant.


Les *BOUGIES L'ASTRE* et *CÉLESTE*

*Sont les meilleures*

Le savon *extra pur*

« *LA ROUE* »

est incomparable.

Bains de Puzzichello

*Ouverture le 1er Mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.

Location pour *saison entière* ou par *journée* à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.

Chambres entièrement remaniées.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour sous l'habile direction de M. Adolphe Tellier.

Un médecin est attaché à l'établissement.

*Travaux importants de réparations* et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.

MALADIES
DE L'ESTOMAC
MIGRAINES
CONSTIPATION
SONT GUÉRIES PAR

On ne saurait exagérer l'importance de maintenir l'estomac en bon ordre. Quand cet organe est en bon état, vous avez santé, forces, vigueur ! Mais lorsque l'estomac est dérangé, vous serez assailli de plusieurs maladies à la fois. Vous perdrez l'appétit, les forces, et vous serez pris de troubles tels que migraines, nausées, mélancolie, constipation, ou autres maladies provenant de quelque dérangement de l'estomac. Si vous souffrez ainsi, il vous faut prendre le tonique végétal, la Tisane américaine des Shakers. Elle bannit tous malaises semblables en tonifiant et fortifiant l'estomac, vous rendant ainsi la santé et les forces. Rien ne l'égale comme remède stomacal et digestif. Faites-en l'essai !

LA TISANE
AMÉRICAINE
DES SHAKERS

# LOTERIE
POUR UN GROUPEMENT D'ŒUVRES DE BIENFAISANCE
et d'Encouragement aux Arts.
*(Deuxième et Dernière Partie)*
Autorisée par Arrêtés Ministériels en date des 14 Septembre 1909 et 29 Mars 1911.

Emission de 1.737.500 Billets donnant droit à

6 Lots de.......... UN MILLION de fr.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 6 Lots de.... | 200.000 fr | 6 Lots de.... | 100.000 fr |
| 12 Lots de.... | 50.000 fr | 125 Lots de.... | 10.000 fr |
| 628 Lots de...... | 1.000 fr | 180.000 Lots de..... | 50, 45, 40, 35, 30 et 25 fr |

soit 180.783 LOTS représentant 17 MILLIONS 28.000 fr

Répartis en 6 Tirages, les 20 Mai, 20 Juillet, 20 Septembre, 20 Novembre, 23 Décembre 1911 et 20 Février 1912.
Après l'émission, les billets ne pourront être vendus à un prix supérieur à 25 francs tous frais compris. — Ce maximum de 25 francs sera réduit de 2 fr. 50 après chaque tirage.
(Voir détails aux prospectus et affiches.)

*Le montant des Lots* (17 Millions 28.000 francs) *sera versé au* CRÉDIT FONCIER DE FRANCE *chargé du service des tirages et du paiement des lots.*
Les sommes à verser aux Œuvres seront déposées et réparties conformément à l'Arrêté Ministériel du 14 Septembre 1909.

Prix du Billet : 20 francs.

Les Souscriptions sont reçues jusqu'au 27 Avril 1911, à 4 heures du soir.

A PARIS : à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS ; à la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE ; à la BANQUE FRANÇAISE pour le Commerce et l'Industrie ; à la [illegible] ; à la COMPAGNIE ALGÉRIENNE ; au COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS ; au CRÉDIT ALGÉRIEN ; au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE ; au CRÉDIT FONCIER d'ALGÉRIE et de TUNISIE ; au CRÉDIT LYONNAIS ; au CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS ; à la Société Générale de CRÉDIT INDUSTRIEL et COMMERCIAL ; à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France ; à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts ; à la SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE.
Et dans leurs Succursales et Agences en Province, en Algérie et à l'Étranger. En outre, chez les *Banquiers, Agents de Change, Notaires et Correspondants des Établissements susmentionnés.*

La Répartition sera faite du 3 au 8 Mai 1911.



Epicerie de la Gare
Mme Oreste BIAGINI

Denrées Coloniales - Grains - Farine
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
Biscuits de Luxe
Conserves alimentaires
*Produits de choix. — Faïencerie*
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30
*Ouverture le 27 avril*



AUX AMIS DE LA CORSE

Loin d'avoir l'ambition d'un simple annuaire, l'Indicateur officiel de la Corse, malgré son prix modique, renferme une multitude de renseignements variés, intéressants, souvent inédits et complétés par des cartes et des illustrations.
Tout ami de la Corse recevra gratis et franco, sur simple demande affranchie à 0.05 centimes, un spécimen d'une édition précédente, toutefois inférieure à la dernière en raison des augmentations et améliorations constamment apportées à cette publication unique en son genre.
A. CLAVEL, Éditeur, 45, rue Saint-Lazare, à PARIS.



RHUM
FOX-LAND
Grande Marque



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



☞ Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liqueur très appréciée des gourmets.



LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
*Assurances réalisées : 387 Millions*

LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

*Le Directeur-Gérant*
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.


Essences et Pétroles

*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
*Pétrole épuré* en fûts fer de 50 litres.
*Pétrole de Sureté*, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.
*Naphtacycle*, essence spéciale pour automobiles.
*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.*



Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express



Manufacture de Toile et Linge de table

Fabrique de lingerie fine à la main
*Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures*

LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Étranger pour les Trousseaux.
*Les envois sont faits franco*



150f p. mois. Travail fac. chez soi toute l'an. assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses brevetées. Traite directement avec ses clients. *Cie La Prévoyante*, Bureau B, 11, rue Lacharrière, *Paris*



*Vient de paraître :*
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE — ÉLÉGANT — SOLIDE
Le Mieux Documenté
*Son Format* : 11×15, reliure toile verte
*Son nombre de Pages* : 400 (Une par Jour)
*Ses Renseignements* : l'A.B.C. des Affaires
*Sa Prime* : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires



Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon
*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.



TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 112 DIMANCHE 23 AVRIL 1911

00219

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | Un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse........ | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 31 m. — Coucher, 6 h. 12 m.
Dernier quart., le 21 — Nouv. Lune, le 28
Fête d'Aujourd'hui : Saint Sotero.
Fête de Demain : Saint A. Sauli.

22 AVRIL

## LE CONGRÈS DE CORTE

*Sur la demande de quelques députés le CONGRÈS qui devait avoir lieu à Ajaccio, se tiendra à Corte le lundi 24 avril, à une heure de l'après-midi.*

*La Fédération des Syndicats d'initiative et des Amicales Corses a l'honneur de prier MM. les représentants de la Corse au Parlement, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les maires et tous les patriotes corses, de vouloir bien assister au Congrès de Corte.*

### Le Comité d'Action Corse

### *Appel aux Corses*

Compatriotes,

Rendez vous vous est donné à Corte, en ces circonstances critiques, pour qu'il y soit exprimée solennellement votre volonté. Ce sera l'honneur de la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses d'avoir organisé cette *Consulte* qui doit être grandiose, et rattacher dignement à notre passé de gloire notre avenir incertain.

« Plus de promesses, des actes, ou la démission ! » Voilà l'engagement auquel nos députés ont librement souscrit, il y a un an, et qu'ils doivent tenir le 24 avril prochain.

Ils se présentent à vous, n'ayant pas demandé ou obtenu le moindre semblant d'une réalisation. Au contraire, la situation de la Corse s'aggrave ; *les impôts croissent et se multiplient.*

Vous aviez espéré que, dans un cordial élan, vos Représentants viendraient offrir, eux-mêmes, leur démission, vous prouver leur confiance et bien mériter la vôtre.

Eh ! bien, non ! Compatriotes. Voyez-les ! Ils tergiversent ! Ils injurient ! Ils ont peur ! Et, surtout, d'accord seulement avec le gouvernement dont ils sont les clients, ils se proclament *satisfaits* !

Seules les revendications de l'Aube se *corsent*, imposent des « larmes » à M. Monis, et préoccupent la Chambre des Députés.

Corses, *tous à Corte, calmes, mais résolus* !

Notre devoir est haut et clair : toujours lutter pour que soient garantis la patrimoine, l'honneur et la dignité de notre Corse chérie !

Compatriotes, laissez-nous, nous jeunes Corses, vous crier dans l'enthousiasme de notre cœur vibrant : Une décision énergique est indispensable, une sanction impérieuse vous est dictée par *la logique des choses*, oui, Compatriotes, la seule raison d'être de ce Congrès, l'unique issue, c'est : la *démission* de nos Représentants !

Voilà notre cri de ralliement ! Voilà ce que, du haut de la citadelle de la Corse, le peuple corse dira à l'Etat !

L'occasion est une, l'occasion est belle de nous montrer enfin ce que nous devons être, ce que nous sommes : *unis et dressés dans l'intérêt suprême de notre Patrie.*

Phrases fallacieuses, réitérées et plus ou moins solennelles, ajournements continuels, vous ne serez plus notre pain quotidien !

Plus de duperies, plus d'hésitations ! L'action, l'action concertée, l'*action vraie* !

*Pour le Comité et par ordre :*

Docteur Stefani. — A.-J. de la Colletta, publiciste. — Dominique Peraldi, avocat. — A. Dussol, pharmacien. — Charles Benelli, agent maritime. — Docteur Guerrieri. — R. Guitton. — Pierre Bourgeois. — Antoine Alfonsi, etc., etc.

## A I CORSI

Corsi ! cumpatriotti, altu i cuori !
All'erta tutti ! e tutti quanti uniti,
Senza spirtu pulìticu e partiti,
Currimu in Corti a sente sti Signori,

Nostri bravi deputati e senatori,
Duve luni sarano tutti riuniti ;
E se ci portenu in termini fiariti
E *prumesse* d'i nostri bon guvernatori,

Un l'ascultemu ! anzi esigimu allora
D'elli, e di tutti quanti i corpi eletti,
E so *demissioni* ! o dentru o fora,

Una volta per sempre ! non più detti,
Bulemu fatti ! sia ghiunta l'ora
Di dì a u Guvernu : Guvernu !! ch'aspetti ???

J. GIOVANNELLI.

# A CALVI

# AUTOUR DU RAID NICE-CORSE

### L'ŒUVRE du Comité d'Aviation

Si incertaines que soient les conditions dans lesquelles s'effectuera le raid Nice-Calvi, et malgré le doute qui plane sur cette grande épreuve sportive, nous ne pouvons nous empêcher de dire tout le bien que nous pensons de tous ceux qui eurent l'idée d'organiser, à Calvi, un Comité d'aviation.

Obéissant à un sentiment patriotique auquel il convient de rendre publiquement hommage et comprenant la haute signification de l'entreprise hardie de nos aviateurs, toutes les notabilités de Calvi se formèrent en comité, pour réserver aux audacieux conquérants de l'air une réception digne de l'audacieux voyage qu'ils allaient entreprendre.

A peine constitué, le Comité se mit à l'œuvre, et sous l'énergique impulsion du très distingué Sous Préfet de Calvi, fit appel à la population Calvaise. De tous côtés les souscriptions affluèrent, et cette antique cité, fièrement campée sur son rocher historique, connut des heures de fiévreuse animation.

La question capitale que le Comité avait à résoudre était de trouver un champ d'aviation propice à l'atterrissage des appareils. On se mit en quête et l'on ne tarda pas à trouver à 1.700 mètres de la ville, une superbe propriété appartenant à M. Massoni, qui, en bon citoyen et en généreux Calvais, s'empressa de mettre ce terrain à la disposition des organisateurs de la course.

Le Comité fit alors procéder à tous les travaux d'aménagement exigés par les règlements. Mettant à profit la présence des disciplinaires, on débarrassa le terrain des cailloux qui l'encombraient, on abattit quelques arbres, on combla des fossés, bref, on créa en quelques jours un superbe « champ d'aviation » en tous points comparable à ceux du Continent.

Pendant que l'on procédait à ces travaux, il fallut d'autre part se mettre en rapport avec les diverses associations aéronautiques du Continent, arrêter d'un commun accord les conditions dans lesquelles la Course aurait lieu, faire connaître aux journaux du Continent toutes les mesures qui avaient été prises, solliciter certaines autorisations, en un mot donner au Comité qui venait de se former l'existence légale qui devait lui permettre de contribuer à la réussite du grandiose projet des intrépides aviateurs.

Si nous pouvions faire connaître exactement le rôle joué au cours de cette période d'organisation, par un homme qui, en très peu de temps, a conquis toutes les sympathies, nous serions obligé de faire de M. Vernin, sous préfet de Calvi, un éloge qui n'aurait d'égal que le dévouement avec lequel il s'est consacré à la réalisation de l'œuvre patriotique poursuivie par le Comité.

Il voudra bien pardonner à l'indiscrétion d'une profession qui lui fut chère et qui nous procure aujourd'hui le plaisir de rendre hommage à ses brillantes qualités d'homme de cœur et d'action. D'ailleurs, nous n'avons fait jusqu'ici qu'une partie de notre devoir, car nous devons citer les noms de tous ceux qui, depuis le début, furent ses infatigables collaborateurs ; en premier lieu de ses vice-présidents, M. Capifali, le très sympathique et très dévoué président du Syndicat d'Initiative de Calvi, MM. Ambrogi, président du Tribunal civil ; Ottavi, procureur de la République ; le capitaine Sacquet, commandant d'armes ; Sorba, ingénieur des ponts et chaussées ; des infatigables secrétaires, MM. Antoniotti, commis des ponts et chaussées ; Fondacci, instituteur ; Franceschetti, instituteur ; Jeanneton, préposé de l'Inscription maritime ; Paoli, officier de réserve ; des dévoués trésoriers, M. le notaire Battestini et M. le pharmacien Massoni ; et enfin de tous les autres membres, qui tous travaillèrent au succès de l'œuvre commune, MM. Anfriani, greffier ; Bierce, chef de dépôt à la Compagnie des C. F. D. ; Cavarrot, lieutenant de gendarmerie ; Casanova, avocat ; Colombani, négociant ; Coste, inspecteur à la Compagnie des C. F. D. ; Fabiani Antoine, fondé de pouvoirs ; Fabiani Raoul, avocat ; Ferrandi, percepteur ; Fondacci, chef de musique ; Lando, lieutenant des douanes ; Legris, adjoint au maire de Calvi ; Lucchetti Michel, négociant ; Luciani, instituteur ; Luciani Jean, employé ; Maggi, conseiller municipal de Calvi ; Marcotorchino Jacques ; Mariotti, industriel ; Massoni, docteur ; Mathieu, receveur des douanes ; Millie, avoué ; Mosca, garde général des forêts ; Nicoulès, lieutenant au 163e ; Olivieri, directeur d'école ; Orsini, capitaine en retraite ; Orsini, chef de gare ; Orsini Chrysostome ; Peri, secrétaire en chef de la sous préfecture ; de Preyter, lieutenant au 163e ; Poccinelli François ; Serveille, professeur du collège ; Thivol, lieutenant au 163e.

### Un Vin d'honneur

Si nous voulions rapporter ici tous les événements qui accompagnèrent les premiers jours de la semaine d'aviation, il nous faudrait abuser de la patience des lecteurs, cependant, nous ne pouvons oublier de rappeler la charmante fête de famille qui eut lieu le jour de Pâques, la veille même du raid annoncé.

Ce jour-là, une trentaine de personnes, parmi lesquelles se trouvaient la plupart des membres du Comité, offrirent un vin d'honneur aux officiers de la flottille des torpilleurs.

M. le commandant Bugny, accompagné de plusieurs officiers, s'était empressé de répondre à la gracieuse invitation qui lui avait été adressée.

L'armée de terre se trouvait représentée par le capitaine Sacquet et le lieutenant de Preytère.

C'est M. le sous-préfet Vernin, président

165 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XI

CŒUR DE MÈRE

— Non, non, mon ami !.. N'amoindrissez pas votre œuvre admirable !

Il répliqua :

— J'estime pourtant qu'elle est loin d'être terminée... Vous voyez, Clotilde, que je ne me contente pas si facilement que vous !

— Que puis-je avoir à désirer, maintenant que j'ai mon Yvonne !..

— Avant tout, mon amie, vous allez commencer par achever de vous rétablir.

— Vous m'avez rendu la santé en me rendant ma fille... Jamais je ne me suis sentie aussi forte !

— Me permettrez-vous cependant de vous exprimer mon désir ?

Je vous écoute, mon ami.

— Il me semble que vous, comme Yvonne, vous avez toutes les deux besoin de la campagne... Quelques semaines passées aux Vertes-Feuilles vous seraient salutaires à l'une et à l'autre.

Clotilde eut un mouvement sur la nature duquel Pierre se méprit.

— A moins, poursuivit-il, que vous n'éprouviez une impression trop douloureuse à rentrer dans ce château.

Elle s'écria :

— Comme vous vous trompez si vous supposez cela !.. Au contraire, c'est en me rappelant les heures tragiques que j'y ai vécues que j'apprécie mieux encore votre délicatesse, votre abnégation... Vous pouvez me croire, Pierre, car je suis prête à le jurer sur la tête de ma fille !

Le duc prit la main de sa femme et, après y avoir mis un tendre baiser, il expliqua :

— C'est surtout à cause d'Yvonne que je vous fais cette proposition.

— Et c'est précisément ce qui m'a troublée... Vous la trouvez un peu frêle, n'est-ce pas ?..

— Comme beaucoup de Parisiennes.

— Elle a peut-être subi des privations qu'elle ne nous avoue pas, de crainte de nous inquiéter...

— Rassurez-vous, Clotilde !.. Ce n'est pas la santé de votre enfant qui est en question !

— Alors ?..

— Il s'agit du monde.

— Ah ! oui, répéta-t-elle... Du monde !

Il poursuivit :

— Une ravissante jeune fille arrive tout à coup, sans être autrement annoncée, chez le duc et la duchesse de Rouvray... Eh bien ! ne trouvez-vous pas qu'il est bon d'éviter les commentaires que cet événement peut provoquer, ou de ne les laisser, au moins, se produire que peu à peu ?.. Là bas, dans ce vieux domaine, nous ne recevons que des amis éprouvés, le colonel de Rochelière et quelques autres... Nous leur dirons ce que nous aurons décidé d'un commun accord, et ils le répéteront dans leur entourage... De sorte que, quand nous reviendrons, à l'hiver, Yvonne ne sera plus regardée comme une étrangère... Ainsi, progressivement, nous préparerons nos amis à l'idée que cette jeune fille sera notre enfant d'adoption dès que la loi le permettra.

Avec effusion, Clotilde répondit :

— C'est toujours la raison qui parle par votre bouche, mon ami, et je n'ai qu'à vous remercier une fois de plus d'avoir trouvé ce moyen de permettre à la chère enfant de vivre paisible entre nous deux !

Il ajouta avec intention :

— Jusqu'au jour où un mari nous la prendra !

Les yeux de Clotilde se voilèrent d'une expression mélancolique.

— Le cœur d'Yvonne n'a pas encore parlé ?.. murmura-t-elle.

— Mais, sans doute, un jour, il parlera.

— Sauriez-vous déjà ?..

Il répliqua, ne voulant pas répondre directement :

— N'obéira-t-elle pas à la loi commune ?.. Ce sont des éventualités nécessaires qu'il ne faut pas redouter d'envisager.

— Je le reconnais, mon ami... Eh bien ! je laisserai ma fille maîtresse de son cœur et nous lui donnerons pour mari l'homme qu'elle aimera.

Il reprit :

— J'ai terminé, ma chère amie... Je n'ai plus rien à vous dire qui puisse vous causer l'ombre d'un souci... Vivez pour adorer votre fille !

— Je vous devrai tout mon bonheur, mon cher Pierre !

— Maintenant, fit le duc, il nous faut être réservés et avisés avec nos amis.

— Oui, vous avez raison.

— Ah ! dit-il... Il en est un qui aurait pris une part bien vive à notre bonheur s'il avait pu en être témoin !..

Les yeux de Clotilde se fermèrent. Il lui sembla que sa respiration était suspendue. Elle devinait le nom que son mari allait prononcer. Il continua en effet :

— Je parle de Philippe de Langeville... Qu'est-il devenu ?..

Malgré elle, Clotilde leva sur Pierre ses yeux angoissés. Mais elle ne lut qu'un sincère regret sur le visage loyal de son mari... à moins que l'hésitation de cet homme ne fût impénétrable ! Le duc poursuivit :

— Les terribles chagrins qu'il a eus n'auraient pas dû l'empêcher de donner de ses nouvelles... Faut-il donc croire qu'un malheur s'est produit aussi de ce côté-là ?..

Rentrée dans sa chambre, la duchesse de Rouvray ouvrit un petit meuble dont elle portait la clef sur elle.

— Comment lui apprendre que notre fille m'est rendue ?.. murmura-t-elle. Si c'était lui qui l'avait retrouvée, il m'aurait immédiatement prévenue... Mais où est-il ?..

Elle avait sorti d'un tiroir le dernier billet mystérieux qu'elle avait reçu. Il ne contenait que ces mots : « Une lueur de salut paraît briller de nouveau... S'éteindra-t-elle encore ?.. Vous le saurez bientôt. Il faut espérer contre toute espérance ». Elle réfléchissait :

— Certainement, c'est lui qui m'adresse ces billets... Lui seul peut le faire... Pourquoi a-t-il disparu ainsi ?.. Ah ! combien il serait heureux, lui aussi, s'il savait ce que je ne peux pas lui apprendre !..

Le lendemain matin, Jean Goépard vint, selon les devoirs de ses fonctions, arroser les fleurs des jardinières qui ornaient le petit salon précédant la chambre d'Yvonne. Le légionnaire avait reçu une visite. On chômait à la manufacture d'allumettes : le brusque renvoi de plusieurs ouvrières avait déterminé un commencement de grève, et la sœur de Jean, Joséphine Goépard, était venue passer la journée avec son frère.

du Comité d'Aviation, qui, se faisant l'interprète de toute la population de Calvi, salua en termes chaleureux la présence, à Calvi, des brillants officiers de la marine.

Il leur dit combien le Comité regrettait de les obliger à passer le jour de Pâques loin de leurs familles, mais il leur demanda d'oublier ce contre-temps pour n'envisager que l'œuvre patriotique à laquelle ils allaient contribuer.

« N'oublions pas, ajouta M. Vernin, que tous les bons Français enregistrent chaque jour, avec une joie de plus en plus intense, les progrès de la navigation aérienne — cette jeune sœur de la navigation maritime — et que si nous admirons celle-ci qui dota la France de tant de belles colonies, nous accomptons aussi les succès de l'autre, car nous sommes convaincus que toutes deux concourent et concourront à la défense et à la gloire de notre chère Patrie. »

Cette patriotique déclaration fut saluée d'unanimes applaudissements, et M. le sous-préfet Vernin termina son toast en buvant au succès du raid projeté, à la Corse hospitalière, à notre mère à tous : à la France !

M. le commandant Ragny remercia les organisateurs de cette charmante réunion et l'on se sépara en se félicitant mutuellement de pouvoir collaborer au succès d'une des plus audacieuses entreprises aéronautiques qui aient été jusqu'ici organisées.

### Représentation théâtrale

Dimanche soir, afin de permettre à la population calvaise et aux nombreux étrangers à la ville de passer agréablement leur soirée, les dévoués membres de la Société musicale de Calvi, si habilement dirigée par M. Fondacci, avaient eu l'idée d'organiser une soirée théâtrale dont le programme des plus attrayants fut des mieux interprétés.

La salle, très artistiquement décorée, était à peine assez vaste pour contenir le public nombreux qui s'y pressait, et l'on ne ménagea pas les applaudissements aux artistes amateurs qui, pendant près de trois heures, provoquèrent l'hilarité des spectateurs.

Monologues, saynètes comiques, rien n'y manqua, et le succès fut complet.

Nous voudrions pouvoir citer les noms de tous ces jeunes artistes qui recueillirent de si légitimes bravos, mais nous serions fort embarrassé pour distribuer à chacun la juste part d'éloges qui lui revient.

Disons tout simplement que les excellents élèves de M. Fondacci furent admirables, et qu'ils furent aussi bons artistes que bons musiciens, car, ne l'oublions pas, ces artistes n'étaient autres que ces infatigables musiciens qui, pendant plus de trois jours, ne cessèrent de donner à Calvi cet air de fête et cette joyeuse animation qui lui firent grand honneur.

En adressant nos félicitations les plus vives et les plus sincères à l'excellent chef, au brave M. Fondacci, nous sommes certain de nous faire l'interprète de toute la population calvaise, et nous nous réjouissons une fois de plus de voir que son mérite a été tout récemment récompensé par le gouvernement de la République, qui lui a décerné les insignes d'officier d'Académie.

*(A suivre).*

### MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 avril, à 2 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Richard Wallace, allegro, | Sellenick. |
| *L'Italienne à Alger*, ouvert., | Rossini. |
| Malone de Robens, valse, | Klein. |
| Gilette de Narbonne, fant., | Audran. |
| Nina, polka-marche, | Lust. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

### BULLETIN FINANCIER

*Paris, 19 avril.*

La tendance a été un peu indécise aujourd'hui sans que la plupart des valeurs s'éloignent sensiblement de leurs cours de la veille. Notre Rente reste faible à 96.10. A l'exception des Emprunts Russes qui s'inscrivent en plus value, les Fonds Etrangers varient peu. L'Extérieure se retrouve à 97.60, le Portugais à 66.30. Le Serbe revient à 90.05. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier, le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale ne se départent pas de leur bonne tenue précédente. Le Crédit Lyonnais est plus lourd à 1 474.

Le placement des 70.000 obligations 5 0/0 du Saint-Louis, San-Francisco Railroad effectué par la Maison Bérard et Jarislowski et la Banque Privée vient de se terminer avec plein succès. Les nouveaux titres, offerts à 480 frs, sont remboursables à 538.90 jusqu'en 1922 et de cette date jusqu'en 1937 au plus tard à 516 frs.

Sont 5 425. Les valeurs de transport local sont faibles. Le Nord-Sud recule de 324 à 313. Industrielles et charbonnages russes toujours très actifs et en nouvelle avance. L'hésitation reste la note dominante des titres cuprifères. Rio 1699.

A la deuxième partie, l'actuel Grands Magasins A la *Ville Saint-Denis* s'avance à 129 75 : on dit que les résultats de l'exercice donneront toute satisfaction aux actionnaires.

En Banque, l'Anglo French Mercantile est ferme à 23.75.

Comme valeurs particulièrement recherchées, citons les Tubes et Forges de Sosnowice à 3.198. Cobalt Star Mining Cy à 7.50. On a négocié l'Asia Caoutchouc à 103 frs.

Bonne tenue des chemins de fer français.

### *Comité d'Action Corse*

Le Comité d'action a tenu hier soir *une réunion extraordinaire*.

Au cours de cette séance et après avoir pris connaissance de l'exposé de la Question Corse fait par M. le comte *Sébastien Gregorj* dans le *Petit Bastiais* d'hier matin, le Comité a voté à l'adresse de son auteur des félicitations unanimes.

## PAYS PERDU !

**Dans deux jours, tous les Syndicats de la Corse se réuniront à Corte pour discuter et étudier les voies et moyens nécessaires pour parvenir au relèvement du pays.**

**Si sceptique que je sois relativement à ce relèvement — qui ne viendra jamais, malheureusement, tant qu'il y aura des élections et des politiciens, — je me permets de mettre sous les yeux de tous les syndicats et unions possibles, une question qui aurait dû attirer, avant ce jour, leur attention.**

*Je veux parler des contributions et patentes.*

Du moment que la Corse est une île, qui n'a pas les mêmes ressources que le Continent et se trouve ainsi dans un état d'infériorité manifeste, il y a lieu de demander la *réduction de moitié* des *cotes mobilières, patentes* et *contributions foncières*.

La vie est chez nous forcément plus chère que sur le Continent ; les objets de nécessité payent, en dehors de tous les droits, des frais de transport, et supportent des risques *de manquants* et d'avaries.

Pour s'occuper de leurs affaires, les Corses sont obligés de payer les frais de passage sur bateaux, etc., et se déplacer pour quatre et cinq jours pour des affaires qui ne nécessitent que des dérangements de quatre à cinq heures pour les Continentaux.

Pour toutes ces raisons, il faut inscrire en tête de l'ordre du jour du Congrès :

La réduction de moitié des *contributions et patentes* et *obliger* nos Représentants — bons et mauvais — à faire l'impossible pour obtenir satisfaction.

F.-D. MAESTRACCI.

### *ENQUÊTE*
### *de commodo et incommodo*

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'une enquête de commodo et incommodo sera ouverte à la mairie, les 10, 11 et 12 mai prochain, sur le projet d'alignement : 1° des terrains communaux situés entre la gare de cette ville et le chemin aboutissant à la chapelle de l'Annociation ; 2° d'une partie de l'ancien chemin déclassé de Ville de-Pietrabugno, quartier de Capanelle.

M. Fuscinelli Eugène, commissaire enquêteur, délégué par M. le Préfet, recevra pendant les trois jours sus-indiqués les déclarations des habitants.

Le dossier des projets est déposé au secrétariat de la mairie où tout habitant pourra en prendre connaissance.

Bastia, le 23 avril 1911.

### MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 23 avril, à 3 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Marche des Zouaves, | Pericat. |
| Les Deux Marquises, ouv., | Bouchet. |
| La Jeune Mariée, polonaise, | Douard. |
| Robert le Diable, fant., | Mayerbeer |
| L'Or et l'Argent, valse, | Lehar. |

Le Chef de Musique, TIBERI

### Assistance Médicale Gratuite

*Les listes* des personnes admises au bénéfice de l'assistance médicale gratuite en 1911 dans les communes de Luri, Santo-Pietro-di-Tenda et Furiani sont déposées au secrétariat de chaque Mairie respective et tenues à la disposition de tout habitant ou contribuable.

Rappelons que pendant un délai de 20 jours à compter de ce dépôt, les réclamations en inscription ou en radiation peuvent être faites par tout habitant ou contribuable devant la commission Cantonale instituée par l'article 17 de la loi du 15 juillet 1893.

VOULEZ-VOUS CONSTITUER UNE DOT A *VOTRE PETITE FILLE ? Quelle* maman pourrait résister à cette proposition ? Et comme il lui est facile de satisfaire son désir !

Il suffit de s'adresser à une de nos anciennes Compagnies françaises d'assurances sur la Vie et d'y souscrire un contrat d'assurance dotale. La dot rêvée est ainsi assurée dès le paiement de la première prime.

**Aucune Société ne donne plus de sécurité que la Compagnie LE PHÉNIX** (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) qui existe depuis soixante-cinq ans.

Renseignements au siège de la Compagnie, 33, rue Lafayette, et chez ses agents généraux.

SAMEDI 29 AVRIL
*Ouverture*
**du Grand Cirque Vinella**
à 8 heures du soir très précises
*Troupes Monstres*

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 22 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 16° à midi 21° + à 6 heures du soir + 19° Maxima + 21°6. Minima + 11°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 772 mm., 6 heures du soir, 772 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi. Ouest.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

### Nomination

Notre excellent ami, M. Joseph-Antoine Taddei, le sympathique secrétaire de M. Adriani, député de Corte, vient d'être nommé commis des affaires indigènes.

Cette nomination a été vivement accueillie par tout le parti républicain de l'Ile au sein duquel M. Taddei ne compte que des amis.

Le poste de confiance que le gouvernement de la République vient de confier à notre excellent confrère est la juste récompense du dévouement, du zèle qu'il n'a cessé de déployer pour la cause démocratique.

Nul doute que dans l'administration si importante des affaires indigènes, où il entre par la grande porte, il n'arrive à occuper un poste enviable.

Nous lui adressons nos plus cordiales félicitations.

### A l'Instruction

M. Fernand Mattei, juge d'instruction, a interrogé aujourd'hui Branca Antoine de Portovecchio, l'individu qui s'était présenté hier à la boucherie de M. Canarelli Sauveur, et avait menacé ce dernier d'un pistolet, à la suite d'une discussion survenue au sujet d'un bœuf, dont le boucher tardait à prendre livraison.

Branca, qui avait pris la fuite et qui fut arrêté par le brigadier Bonavita et les agents Poggi et Maggiani, aux environs de Lupino, a avoué.

Par ordonnance du juge d'instruction, il a été mis en liberté provisoire.

### Carnet mondain

On annonce les fiançailles de Mlle Hélène Alessandri, fille du général Alessandri, commandeur de la Légion d'honneur, avec M. Henry Poirré, banquier à Paris.

### *Le Café en Corse*

La consommation du café en Corse est plus importante qu'on ne croit, et elle tend toujours à augmenter. En 1908, l'importation atteignait le chiffre de 513.100 kilos, dont 510.510 de de l'étranger et 2.590 de la métropole.

En 1910, il en a été expédié de Marseille 403.000 kilos, soit : 2.404 quintaux à Bastia, 1.302 à Ajaccio, 445 à Propriano, 313 à Ile-Rousse, 132 à Calvi, 60 à Portovecchio, 54 à Propriano, 31 à Sagone, 33 à Saint-Florent, 10 à Macinaggio. Manquent les quantités exportées par d'autres ports.

### Décoration étrangère

M. Mattei, commissaire spécial à la gare de Nice, est nommé officier du Nichan-Iftikhar.

### Nouvelles maritimes

La démission de son grade offerte par M. le lieutenant de vaisseau Casta-Lumio, du port de Toulon, a été acceptée.

### Clinique Chirurgicale

Le docteur *J. STEFANI*, ancien interne-lauréat des hôpitaux de Lyon, ex-préparateur à la Faculté de médecine, membre de la Société d'ophtalmologie de Lyon et de l'Association française d'ophtalmologie, a l'honneur de prévenir le public qu'il *vient d'ouvrir* sa *Maison de Santé*, 4, Boulevard de Cardo, Bastia, en face les écoles primaires.

Chirurgie générale et Spéciale (maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et du larynx).

Consultations de 1 heure et demie à 3 heures et demie, sauf le dimanche (Pour les maladies chirurgicales *seulement*).

Téléphone Interurbain n° 10.

Règlement-notice de la Clinique sur demande

### Postes et Télégraphes

M. Colonna, caporal au 61e, est nommé facteur des postes à Oran.

*M. Bartoli*, candidat militaire, est nommé facteur des postes à Kheneheia.

### Avis

Madame Oreste Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

*Ouverture, le 27 avril prochain.*
*Voir annonce à la 4e page.*

### Services pénitentiaires

Sont nommés dans le personnel de garde de l'administration pénitentiaire, MM Poli Jean, Paoli Jacques et Ordioni Etienne.

### Soufre

Soufre Soude, sublimé pur, en balles de 50 k., de 9.50 à 10 francs, suivant quantité, chez M. Mattei Ainé, place St Nicolas, Bastia.

### Terrain à vendre

2.000 mètres environ de terrain (vis à bâtir) quartier de la Gare, tenant de l'ouest à la cour des voyageurs.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

### Vins de propriétaire

Très renommés, garantis naturels, *prix par quantités*. Récoltes 1908, 1909 et 1910.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

### Avis

*Vin blanc. — Eau-de-vie. —* Primeur de Patrimonio, médaille d'argent au concours général agricole de Paris 1911.

A VENDRE : Beau comptoir. — Billard anglais. — Tables de marbre.

S'adresser chez M. Mariani, Place St Nicolas, 13, Bastia

### A vendre

Pour cause de cessation de commerce, fonds de mercerie de très bon rapport, bien situé, à *moitié prix* de sa valeur réelle.

S'adresser à M. Pierre Colombani, coiffeur, 4, route du Cap.

### A vendre

Etude d'avoué à vendre, à Calvi. S'adresser à M. Nicolas Flach, à Calvi.

### *Cyrnos-Palace-Hôtel*

**Dimanche 23 avril 1911**
*de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2*
FIVE O'CLOCK TEA CONCERT

### Nouvelles Religieuses

A SAINTE-MARIE. — Le catéchisme, préparatoire à la Première Communion des garçons et des filles commencera lundi, 24 du courant, à 4 heures et demie du soir.

ORATOIRE SAINTE CROIX. — La neuvaine préparatoire à la fête du Très Saint Crucifix des Miracles commencera, dans cet oratoire, lundi 24 du courant. Le matin, Messe à 8 heures. Bénédiction de la Sainte Relique suivie d'une autre messe.

Le soir, Salut à 7 heures et demie précises.

### SANTÉ des DAMES

Les accidents critiques qu'on observe chez les femmes à l'époque de la formation ou du retour d'âge tels que : Hémorragies, Irrégularités, coups de sang, Bouffées de chaleur, vertiges, étouffements, palpitations, angoisses, gastralgies, dyspepsies, constipation, douleurs ou névralgies diverses, ainsi que les vertiges, bétoncules et pâleurs, sont prévenus et guéris par l'Elixir de Virginie-Nyrdahl. Ou n'a qu'à consulter cette annonce ( 1 0 ) à l'adresse : à Pendulus Nyrdahl, 26, rue de *La Rochefoucauld*, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative de 136 pages, ainsi qu'un petit échantillon prêtait un diabète qui permettra d'apprécier le goût délicieux du produit. Le flacon : 4 fr. 50 franco. Pour éviter les innombrables imitations de ce produit, exiger la signature de garantie Nyrdahl.

### ETAT-CIVIL

**Mariage.**

Filippi Nonce, employé, de Talasani, et Ersa Catherine, ménagère de Bastia.

Paravisini Daniel, cultivateur, de Biguglia, *et Orsini Anghie Marie*, ménagère, de Furiani.

**Naissances.**

Oliva Marie-Louise. — Cantini Sébastien-Louis.

**Décès.**

Bradolacci Jean-Jourdan, retraité, 94 ans, de Fiuga.

Rossi Catherine, 30 jours, de Bastia.


CAFÉ DES GOURMETS
*Boulevard Paoli, 23*
A partir de midi
GLACE *CYRNOS*
Spécialité de la Maison

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00220

## LE CONGRÈS DE CORTE

Ajaccio, 23 avril.

Le Congrès, qui se tiendra à Corte, s'annonce comme devant obtenir un plein succès.

Parmi les dernières adhésions parvenues au Comité de la Fédération des Syndicats, signalons celle de M. Gaudin, maire de Bastia.

En raison du grand Congrès, qui se réunira lundi, le Comité d'Action des Corses de Paris a décidé de siéger en permanence.

## CALVI
## LE RAID NICE-CORSE-NICE
### *Sixième Journée*

Calvi, 22 avril,

A quatre heures du matin un télégramme transmis par le sémaphore du Cap-Corse parvenait au Comité d'aviation annonçant que les aviateurs Bague et Villeneuve étaient décidés à partir dans la matinée.

Une forte brise de N.-E. qui soufflait depuis la veille, rendit cette nouvelle invraisemblable, mais en présence des ordres reçus, la flottille des torpilleurs quitta son mouillage pour aller occuper au large de Calvi les positions prescrites.

La nouvelle du départ probable des aviateurs ne tarda pas à se répandre en ville, mais elle fut accueillie par la population avec le plus grand scepticisme.

Le projet paraissait bien téméraire pour des aviateurs qui, jusqu'ici, avaient hésité à prendre leur vol, par beau temps.

Seul, le courage bien connu du lieutenant Bague donnait à l'information reçue une apparence de réalité, mais nous devons ajouter que personne ne se dirigea vers le champ d'aviation.

Afin de se conformer à la mission reçue, le Comité prit de bonne heure les dispositions habituelles et le même service d'ordre fut organisé autour du terrain d'atterrissage.

Dans la soirée, M. Vernin, président du Comité a adressé le télégramme suivant à l'aviateur Bague :

« Bague, Hôtel Continental, Nice.

» Reçois après quatre heures votre télégramme de 10 heures du matin. Vent N.-E., violent pendant toute la matinée, fléchit lentement. Mer calme, Baromètre 770, tendance à monter. Ciel peu nuageux. Marins pronostiquent beau temps pour demain dans notre région. Rapportez vous en surtout à guetteur de Cavallo. »

BOURSE DE PARIS

21 avril — 22 avril
ntes de 3 0/0 ancien . 96.10 — 96.10
de 3 0/0 amortis. . 96.20 — 96 12
ex-coupon

## VERS LE RELÈVEMENT DE LA CORSE
### UN JOLI CADEAU !!

Paris, 22 avril.

Un décret qui paraîtra demain au *Journal Officiel* autorise le département de la Corse à contracter un emprunt d'une somme de 77 463 francs pour la construction de chemins vicinaux, et à s'imposer extraordinairement.

## Conseil de Cabinet
### *Réunion extraordinaire*

Paris, 22 avril,

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat, présents à Paris, se sont réunis aujourd'hui pour discuter les mesures à prendre en vue de la situation au Maroc, qui devient inquiétante.

Les décisions, prises par le Cabinet, n'ont pas été communiquées à la presse.

On croit cependant que le gouvernement a décidé l'envoi de nouveaux renforts au Maroc

## *Le Voyage du PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE en Tunisie*
### *A GABÈS*

Tunis, 22 avril.

### *Le départ*

Le Président de la République *s'est rendu aujourd'hui* à Gabès. Il a été salué au départ par le maire de Sfax entouré des diverses personnalités de la ville.

### *A l'arrivée*

M. Fallières a été reçu par une foule enthousiaste qui applaudit frénétiquement.

A l'arrivée de l'automobile présidentielle, la musique municipale joua la *Marseillaise*.

Le Président de la République est ensuite conduit dans une salle d'entente ornée de drapeaux tricolores, où le Gouverneur et le maire de la ville lui souhaitent au nom de la population la bienvenue.

M. Fallières remercie, puis se rend à la Résidence du Gouverneur, au milieu des ovations de la foule qui ne cesse de manifester sa sympathie au Président de la République française.

Dans la matinée, M. Fallières a fait quelques excursions autour de la ville. Puis il est reparti pour Médenine.

### *A MEDENINE*

Le Président de la République a été reçu à Médenine avec grand enthousiasme.

La population a longuement acclamé M. Fallières, et les habitants ont préparé de magnifiques illuminations en son honneur.

Le Président de la République visitera demain Makoussi et Metlaoui.

## La Jacquerie EN CHAMPAGNE
### *Dans la Marne*

Reims, 22 avril.

Les populations sont toujours calmes

Les arrestations et les perquisitions continuent sans provoquer aucune agitation.

Le juge d'instruction poursuit son enquête sur les incendies et les sabotages qui eurent lieu.

Il se rend chaque jour à la prison, où se trouvent maintenant 75 inculpés.

### *Dans l'Aube*

Les vignerons de l'Aube attendent avec impatience la décision du Conseil d'Etat

Ils espèrent que la Haute Assemblée Juridique ne manquera pas de satisfaire leurs revendications.

Mais ils ne cachent pas qu'ils sont prêts à reprendre leurs manifestations, au cas où satisfaction complète ne leur serait pas accordée.

## AU MAROC
## Situation alarmante

Paris, 22 avril.

Les dernières nouvelles reçues du Maroc sont plutôt alarmantes.

Le bruit a couru dans la soirée que la ville de Fez aurait été incendiée par les rebelles et que la garnison de la ville de Fez aurait été massacrée.

Le sultan Moulai Hafid se serait réfugié avec sa suite, au consulat de France.

D'autre part, on annonce que la méhalla dirigée par le commandant Brémond se trouverait en péril, quoique opérant à une distance de 30 kilomètres seulement de la ville de Fez.

Ne pouvant communiquer avec Fez, par suite des pluies et par le soulèvement des Ouled-Djama, le commandant Brémond se trouverait dans une situation critique.

### *Départ de Troupes*

Le paquebot *Mustapha*, de la Compagnie de Navigation mixte, affrété par le gouvernement, est parti aujourd'hui.

Il se rendra à Alger où il prendra 900 hommes, 25 officiers, 125 chevaux et mulets.

Les paquebots *Espagne* et *Aquitaine* sont déjà partis hier pour Bône et Philippeville, où ils embarqueront des hommes et des approvisionnements.

Les troupes à destination de Casablanca formeront, sur ces trois paquebots, un total de plus de 3 000 hommes.

### Nouveau renfort
### *de 10.000 hommes*

Alarmé par les dernières nouvelles qui lui sont parvenues au sujet de la situation au Maroc, le Gouvernement aurait décidé l'envoi de 10.000 hommes pour écraser définitivement les rebelles


LES Gilets d'Été DU DOCTEUR RASUREL préservent des Refroidissements.
VENTE EXCLUSIVE : Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

MALADIES NERVEUSES
Guérison certaine par
l'Antiépileptique de Liège
de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée incurable.
Le brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérisons est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.
E. B. PANTAO, Pharm.-c à Lille (Nord).

Veillez sur votre Santé ! Ayez toujours un Flacon d'Alcool de Menthe de Ricqlès
Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la Grippe et des Épidémies.
REFUSER LES IMITATIONS

Maison J. Carbuccia et Fils
Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Tulles et Cantot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Maison J. Carbuccia et Fils

# LOTERIE

POUR UN GROUPEMENT D'ŒUVRES DE BIENFAISANCE
et d'Encouragement aux Arts.
*(Première et Dernière Partie).*

Autorisée par Arrêté Ministériel en date des 14 septembre 1909 et 27 Mars 1911.

Emission de **1.737.500 Billets** donnant droit à

**6** Lots de . . . . . **UN MILLION** de fr.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 6 Lots de. . . . | 200.000 fr. | 6 Lots de. . . . | 100.000 fr. |
| 12 Lots de. . . . | 50.000 fr. | 125 Lots de. . . . | 10.000 fr. |
| 628 Lots de . . . . . | 1.000 fr. | 180.000 Lots de . . . . . | 50, 45, 40, 35, 30 et 25 fr. |

soit **180.783 LOTS** représentant **17 MILLIONS 28.000 fr.**

Répartis en 6 Tirages, les 20 Mai, 20 Juillet, 20 Septembre, 20 Novembre, 23 Décembre 1911 et 20 Février 1912.

Après l'émission, les billets ne pourront être vendus à un prix supérieur à 25 francs sous peine de confiscation. — Ce maximum de 25 francs sera réduit de 2 fr. 50 après chaque tirage.

Le montant des Lots (17 Millions 28.000 francs) sera versé au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE chargé du service des tirages et du paiement des lots.

Les sommes à verser aux divers actuels déposées et réparties conformément à l'arrêté ministériel du 14 septembre 1909.

**Prix du Billet : 20 francs.**

Les Souscriptions sont reçues jusqu'au **27 Avril 1911**, à 4 heures du soir.

À PARIS :
à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, rue d'Antin, 16;
à la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, rue Cambon, 91;
à la BANQUE FRANÇAISE pour le Commerce et l'Industrie, rue Taitbout, 7;
à la SOCIÉTÉ PRIVÉE, rue Boissy-d'Anglas, 8;
à la COMPAGNIE ALGÉRIENNE, rue Louis-le-Grand, 27;
au COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS, 14 bis, 16, rue Vivienne, 16;
au CRÉDIT ALGÉRIEN, place Vendôme, 16;
au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, rue des Capucines, 19;
au CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE et de TUNISIE, même adresse;
au CRÉDIT LYONNAIS, boulevard des Italiens, 19;
au CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS, rue Taitbout, 54;
à la Banque, Escompte et Crédit INDUSTRIEL et COMMERCIAL, rue de la Victoire, 56;
à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France, rue de Provence, 54;
à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel et Commercial et des Dépôts, rue Auber, 1;
à la SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE rue Laffitte, 108;
Et dans tous les Bureaux, Succursales et Agences de Province, en Algérie et à l'Étranger.

Les Bordereaux, Agents de Change, Notaires et Correspondants des Établissements susmentionnés.

La Répartition aura lieu du 2 au 6 Mai 1911.

A. CLAVEL, Éditeur, 43, rue Saint-Lazare, à PARIS.



## Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
*Produits de choix. — Faïencerie*

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
**Vinaigre à 0,30**

*Ouverture le 27 avril*



AUX AMIS DE LA CORSE

Loin d'avoir l'utilité d'un simple bonnet, l'Indicateur officiel de la Corse, malgré son prix modique, renferme nombreux renseignements variés, intéressants, autres inédits et complétés par des cartes et des illustrations.

Tout ami de la Corse recevra gratis et *franco*, sur simple demande affranchie à 0,05 centimes, un spécimen d'une édition précédente, toujours intéressante à la dernière ou refaite ou augmentation et améliorations constamment apportées à cette publication unique en son genre.

A. CLAVEL, Éditeur, 43, rue Saint-Lazare, à PARIS.



## Cedratine

LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE

Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)

*Le Directeur-Gérant*
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.



## Essences et Pétroles

*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
*Pétrole épuré* en fûts fer de 50 litres.
*Pétrole de Sureté*, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.
*Naphtacycle*, essence spéciale pour automobiles.
*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence* 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.



## RHUM FOX-LAND

Grande Marque



## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

## FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



**Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.**

Le produit semblant qui répond le mieux à notre besoin de soin et dans un bon bain, sur un mouchoir à nos 2 et 4 ch.

*Amaro* en par ses membres



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

## JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
*reconnues supérieures dans le Monde entier*
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris

*FERS* I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

*Tapisserie et Vitres*

Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
*Appareils inodores de tous systèmes*
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DU GRANIT

*Prix de Réclame*

Plans et Devis à titre absolument gracieux



# Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express



Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour maraille. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.



## Manufacture de Toile et Linge de table

Fabrique de lingerie fine à la main

*Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures*

LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1863

CHARLES THERMOZ, Successeur

Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.

Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.

*Les envois sont faits franco*



*Installation à Gaz*
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
*Bastia, 13, Boulevard Paoli*

Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
éclairage parfait et consommation réduite



## Vin du CAP CORSE au QUINQUINA de L. N. MATTEI

*Apéritif*
TONIQUE
*Délicieux*
Fortifiant

MARQUE DÉPOSÉE
Attention aux Contrefaçons



TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 113

# Le Petit B

5 CENTIMES — JOURNAL

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25


LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 43 m.
Dernier quart., le 21 — Nouv. Lune, le 28
Fête d'Aujourd'hui : Saint Fidèle.
Fête de Demain : Saint Marc.

23 AVRIL

## LE CONGRÈS DE CORTE

*Sur la demande de quelques députés le CONGRÈS qui devait avoir lieu à Ajaccio, se tiendra à Corte le lundi 24 avril, à une heure de l'après-midi.*

*La Fédération des Syndicats d'initiative et des Amicales Corses a l'honneur de prier MM. les représentants de la Corse au Parlement, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les maires et tous les patriotes corses, de vouloir bien assister au Congrès de Corte.*

*Pour le Comité et par ordre :*
Docteur Stefani. — A.-J. de la Colletta, publiciste. — Dominique Peraldi, avocat. — A. Bussoi, pharmacien. — Charles Benelli, agent maritime. — Docteur Guerrieri. — R. Guillon. — Pierre Bourgeois. — Antoine Alfonsi, etc., etc.

## Le Comité d'Action Corse

### *Appel aux Corses*

Compatriotes,

Rendez vous vous est donné à Corte, en ces circonstances critiques, pour qu'il y soit exprimée solennellement votre volonté. Ce sera l'honneur de la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses d'avoir organisé cette *Consulte* qui doit être grandiose, et rattacher définitivement à notre passé de gloire notre avenir incertain.

« Plus de promesses, des actes, ou la démission ! » Voilà l'engagement auquel nos députés ont librement souscrit, il y a un an, et qu'ils doivent tenir le 24 avril prochain.

Ils se présentaient à vous, n'ayant pas demandé ou obtenu le moindre semblant d'une réalisation. Au contraire, la situation de la Corse s'aggrave ; *les impôts croissent et se multiplient.*

Vous avies espéré que, dans un cordial élan, vos Représentants viendraient offrir, eux-mêmes, leur démission, vous prouver leur confiance et bien mériter la vôtre.

Eh ! bien, non ! Compatriotes. Voyez-les ! Ils tergiversent ! Ils injurient ! Ils ont peur ! Et, surtout, d'accord seulement avec le gouvernement dont ils sont les clients, ils se proclament *satisfaits* !

Seules les revendications de l'Aube se *curent*, imposent des « larmes » à M. Monis, et préoccupent la Chambre des Députés.

Corses, *tous à Corte, calmes, mais résolus* !

Notre devoir est haut et clair : toujours lutter pour que soient garantis le patrimoine, l'honneur et la dignité de notre Corse chérie !

Compatriotes, laissez-nous, nous jeunes Corses, vous crier dans l'enthousiasme de notre cœur vibrant : Une décision énergique et indispensable, une sanction impérieuse vous est dictée par *la logique des choses*, oui, Compatriotes, la seule raison d'être de ce Congrès, l'unique issue, c'est : la *démission* de nos Représentants !

Voilà notre cri de ralliement ! Voilà ce que, du haut de la citadelle de la Corse, le peuple corse dira à l'Etat !

L'occasion est une, l'occasion est belle de nous montrer enfin ce que nous devons être, ce que nous nommes : *unis et dressés dans l'intérêt suprême de notre Patrie.*

Phrases fallacieuses, réitérées et plus ou moins solennelles, ajournements continuels, vous ne verez plus notre pain quotidien !

Plus de duperies, plus d'hésitations ! L'action, l'action concertée, l'action vraie !

## N'EXCITEZ PAS LE LION QUI DORT...

En ce moment où, menacée de mourir d'inanition, — de n'être plus qu'un point quelconque sur la Géographie de l'Europe — la Corse talonnée par l'impôt se voit réduite à jouer le rôle de mendiant d'amour et de pain ! !

En ce moment de crise suprême et d'humiliation profonde, où les esprits se cherchent, s'agitent, pensent et menacent parce qu'ils veulent vivre, il n'est meilleure leçon de vertueuse énergie à faire revivre, que mettre sous les yeux de tout Corse digne de ce nom, ce fragment d'une allocution que, à une réunion d'étudiants, un élève de rhétorique de l'Université de Corte adressa aux délégués de l'Assemblée nationale et aux membres du Gouvernement parmi lesquels se trouvait le Grand Pascal Paoli lui-même.

C'était au lendemain du 7 avril 1764, quelques jours après que Gênes, à la veille d'être hostensiblement et définitivement chassée de notre pays, avait signé avec la France, le traité de Compiègne.

« Les nations qui ont dirigé tous leurs efforts vers la liberté ont eu en général de bien rudes épreuves à subir ; cependant, avec la *fermeté et la constance, elles ont fini par vaincre les plus grandes difficultés.* Si la liberté pouvait s'acquérir par la parole, tous les peuples seraient libres ; mais comme elle exige une énergie et une persévérance surhumaines, on se plaît à admirer à l'égal des demi-dieux ceux que la nature a doués de ces vertus si rares et si précieuses. Les conditions et les avantages d'un pays libre sont trop enviables et trop multipliés pour les énumérer tous et en développer l'importance ; qu'il suffise de nous rappeler que la tâche la plus noble et la plus glorieuse à laquelle les plus grands *hommes de tous les temps* aient consacré leurs forces et leur génie a été l'indépendance de la patrie.

» Pour nous, s'il plaît au ciel de nous laisser suivre le cours de notre destinée, *nous ferons rougir un jour la molle et servile Europe : c'est pourquoi elle désirerait peut-être nous voir anéantis.*

» Braves concitoyens, le moment fatal est proche ; déjà, sur notre tête, passent en mugissant les avant-coureurs de la tempête ; de toute part le péril est imminent ; mais que l'on sache bien que nous sommes préparés à toutes les éventualités et que nos forces augmentent avec le nombre de nos ennemis ; il y va de notre nom, de notre honneur, de notre liberté.

» C'est en vain que nous aurions fait preuve d'héroïsme jusqu'à ce jour, en vain aussi nos aïeux auraient versé des flots de sang et souffert des douleurs inouïes ; si nous chancelons aujourd'hui, tout est perdu à jamais. Nous, chanceler ! O mânes de nos pères ! vous qui avez tant fait pour nous laisser ce précieux héritage, la liberté, nous ne serons pas indignes de vous ni de vos sacrifices ; vos enfants sauront vous imiter, résolus à vivre libres ou à *mourir en combattant pour leurs droits les plus sacrés.*

» Nous ne pouvons pas croire que le roi de France consente jamais à prêter la concours de ses armes aux oppresseurs de notre pays ; non, ce nouveau ne commettra pas une telle injustice. Mais s'il était écrit dans le livre du destin que le monarque le plus puissant de la terre dût aider à écraser le plus petit peuple de l'Europe, nous agirons alors un motif de légitime orgueil parce que nous serions certains ou de conquérir notre indépendance glorieuse ou de rendre notre chute immortelle dans l'histoire.

» Qu'ils n'aient aucune appréhension ceux qui ne se sentent pas capables de la de vertus, mes paroles ne s'adressent qu'a vrais Corses, aux ardents patriotes dont courage est connu. Et quel que soit l'aveni que la Providence nous réserve, à nous je nes gens, aucun, nous le jurons sur les cen dres de nos pères, *aucun n'attendra un se cond appel de la patrie.* Nous prouveron à la face du monde que nous sommes di gnes de notre antique renommée de bra voure et de patriotisme. Si une nouvell alliée, pourrions-nous alors hésiter à affr ter les plus grands périls, à supporter les plus durs sacrifices, nous qui combattrions pour notre bonheur et celui de nos des cendants, pour réaliser enfin les nobles des seins de nos ancêtres, la délivrance de no tre pays !

» Concitoyens, la liberté est notre unique ambition ; il y a sur le continent de nobles cœurs, tous ont les yeux sur nous, pres nent parti pour notre cause et font de vœux pour notre triomphe. Puisse notre intrépidité dépasser encore leur attente ! que nos ennemis, quels qu'ils soient, apprennent que la conquête de la Corse n'est pas chose facile. *Notre terre n'a que des hommes libres et l'homme libre sait mourir.*

La Corse est l'île la plus importante de Méditerranée, elle en est aussi la plus injustement malheureuse ! — Pourquoi ses malheurs, et quand cesseront ils ? — Question grave que je souhaite voir se résoudre par l'unanime, qu'il est temps de solutionner ; interprétant dans le sens le plus large, plus favorable, les vêtements et voyaux aux pels que, individus, Comités, Syndicats, Municipalités et Assemblées de toutes sortes ont formulé et formulent encore.

L'horizon est sombre en dans tous les cœurs le grave problème de vie ou de mort agité, — dans chaque poitrine bat cœur indigné et meurtri... — les dissentiantes et mesquines luttes politiques ne vivent plus notre pays, désormais sur le terrain économique, et ceux qui escomptaient à la faveur des élections assoir fortune sur les débris de notre patrimoine matériel et moral ont compris ce que plus élémentaire prudence leur ordonnait Suivre le peuple Corse et ses légitimes pirations, faire taire leurs prétentions.

Nous sommes arrivés au bord du piège, mais nous nous refusons à sauter nous voulons vie et liberté.

Bercés par l'espoir qu'un jour nos rions traités en frères, nous avons jusqu sans défaillance aucune, suivi aveuglément notre pays d'adoption : la France ; — avons été des parents pauvres et hébétés l'avent du chenil !... Chaque Corse sent le procédé et l'a senti cruellement lorsqu'on sent, ou veut et on peut...

La dernière et sanglante résolution suscitèrent la cruauté et l'impolitie de t éclata en octobre 1729 et dura quarante elle eut pour auteur un faible vieillard Bostanico, appelé Cardone, et pour déterminante, un demi sou ! ! *Ils la donne soul.*

Serions-nous revenus aux temps de Nous obligera-t-on à nous *coaxalter* plaine de Ponte-Novo ?

On doit la vérité à ses amis. Nous sons à la France ; elle saura tenir ses gements, et en remplissant vis-à-vis de Français de cœur et d'âme, tout son elle ne réveillera pas le bon qui dort.

AUGUSTIN POLI

### *Grand déjeuner*

Le Président de la République a offert un déjeuner aux personnes qui l'accompagnent et aux principales autorités.

Il a fait quelques excursions autour de la ville, puis est parti en automobile pour Metlaoui.

### *A METLAOUI*

Le Président de la République est arrivé à Metlaoui, au milieu des ovations enthousiastes de la foule qui l'a accompagné jusqu'à la mairie, où ont eu lieu les présentations des autorités.

Avant dîner, M. Fallières a visité la ville, *toujours* acclamé par les indigènes et les colons français.

Il repartira ce soir pour Sbettla.


## AJACCIO

### Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio
un face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

*Maison* se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

*Prix modérés*

Salle de Bains

*Salon de Correspondance*

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur



Les *BOUGIES L'ASTRE* et *CÉLESTE*
*Sont les meilleures*

Le savon *extra pur*
« *LA ROUE* »
est incomparable.



## L'Union

Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'Incendie, le Vol et sur la Vie humaine
Fondées en 1828 et 1829
Etablie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

*L'Union-Incendie* est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par l'*Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions.*

Assurances sur la Vie entière
Mixtes, à terme fixe, dotales
Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRIER, agent principal, 30, Boulevard Paoli, à Bastia.



## Bains de Puzzichello

*Ouverture le 1er Mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.

Location pour *saison entière* ou par *journée* à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.

Chambres entièrement restaurées.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour sous l'habile direction de M. Adolphe Tellier.

Un médecin est attaché à l'établissement.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Porticchello.

LA VOGUE est au CAFÉ EXPRESS et au CHOCOLAT EXPRESS du GRAND BAR SOAVI.



## Tuilerie et Briquetterie

MÉCANIQUES

USINES A FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,30 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages, appartements, magasins, églises, etc.

*Envoi sur demande d'échantillons et prix*

CHAUX A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois blanchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories.

Exc. Pissak, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins et de vente : BASTIA, 2, Avenue Carnot. CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.



## *Machine à Tricoter*

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Confiance* en Corse, demeurant à Corbara (par Murato)

Joindre un timbre pour la réponse.


Eo ne so più d'una grioia,
Ma porta rispetta a me,
Capisciarete perchè...
Ciel dicia la camicia.
Certa cose nu n'è permessu
Di dille, for che a confessu.

A sapemu po ancu noi,
Gridavanu tutte in seme,
Ch'ella é propria di l'omme,
E ch'ell'è di l'esca... Eppoi ?
Cridate chi su cerbellu
Un trovi un copri-mantellu ?

A la seculu chi corre
Di manda un si po risponde,
A chi più le face tonde...
Quella in petta, c'u su flore,
Caperitta a a passu ardita,
Marchia abbracciu a u so maritu.

Sentendu si sgustalassi
Mi rimasu la bucata,
L'aghiu subitu ligata,
Tutta ingutupata a fasci,
E dentru un fossu a la cesa,
A l'ampai,... mai più si veca.

E poi corsi infieriatu,
Da l'amica in questione ;
Un balsemu e so ragione...
Na fui per sempre sbrugliata.
Dissi : E fatta fra noi,
Ognun pe li fatti sui...

E u mio meiu a si pascia,
Inguarendu lisu e granu...
Una voce pianu, pianu,
All'orecchia mi dicia :
« Un n'hai po persu l'annata,
Per perde sa natturala. »

Di st'esempiu profittate,
O garbate donzelle ;
E chi e vostre bucatelle
Siano sempre ben levate.
Vale a di che in fatti o in detti,
Un vi si trovi difetti.

J.-P. LUCCIARDI.


SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*

Service régulier et constant entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

# LOTE

POUR UN GROUPEMENT D'CE
et d'Encouragement
(Deuxième et Dernière)

Autorisée par Arrêtés Ministériels en date des

Emission de 1.737.500 B

6 Lots de . . . . . UN

6 Lots de . . . 200.000 fr.
12 Lots de . . . 50.000 fr.
628 Lots de . . . . . 1.000 fr.

soit 180.783 LOTS représentant 17

Répartis en 6 Tirages, les 20 Mai, 20 Juillet, 20 Septembre,

Après l'Émission, les billets ne pourront être vendus à un prix supérieur à 25 francs aux frais

(Voir détails aux

Le montant des Lots (17 Millions 28.000 francs) sera versé au CRÉDIT FON

Les sommes à verser aux diverses séries déposées et remises

Prix du Billet

A PARIS : Les Souscriptions sont reçues jusqu'aujourd'hui

à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE,
à la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, au CRÉDIT FONCIER COLONIAL,
à la BANQUE FRANÇAISE pour le Commerce et l'Industrie, au CRÉDIT LYONNAIS,
au CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS,
à la Société Marseillaise, au CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,
au COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, à la Société Générale,
au CRÉDIT ALGÉRIEN, place Vendôme, 21.

La Répartition sera faite

## Un Sourire lassé

**qui masque des souffrances...**

Sous un sourire lassé, les femmes, êtres faibles, essaient souvent de cacher des douleurs, des souffrances, que bien des hommes ne pourraient pas supporter avec résignation.

Les femmes devraient se rappeler que leur mauvaise santé provient presque toujours de la pauvreté de leur sang qu'il est facile de purifier et d'enrichir. Leur vie pourrait être alors plus douce et elles conserveraient plus longtemps leur charme naturel. C'est lorsque le sang est pauvre, que les douleurs dans le dos se font sentir, que ces migraines tenaces et violentes, qui rendent le poids de l'atmosphère insupportable, emerrent la tête. C'est lorsque le sang est pauvre, que le sommeil vous fuit et que les yeux deviennent cernés, que les vertiges, les étourdissements, les palpitations du cœur apparaissent chaque jour. Alors, les joues pâlissent et deviennent creuses, les yeux perdent tout éclat, le teint blêmit.

* * *

Pourquoi souffrir ainsi et perdre votre beauté, alors que le mal peut être si facilement maîtrisé ?

Purifiez, enrichissez, renouvelez votre sang avec les Pilules Pink. Vos souffrances s'évanouiront et vous éprouverez alors une délicieuse sensation de force et de bien-être. Des femmes, par milliers, ont écrit que les Pilules Pink avaient embelli leur existence en leur donnant du sang riche et pur, en leur donnant la santé. Suivez leur exemple.

# PILULES PINK

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Caddia, 23, rue Bailly, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.



# Cedratine

LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE

Mme L. R. MATTEI
Bastia Corse

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.



## Essences et Pétroles

*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
*Pétrole épuré* en fûts for de 50 litres.
*Pétrole de Sureté*, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.
*Naphtacycle*, essence spéciale pour automobiles.
*Graisses et Huiles pour automobiles et charrettes.*
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence* 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.



# Fox-

Grande

## MATÉRIAUX D

Chaux hydrauliques et Ciment
— Plâtres gris
ciment. — Briques plates et p
— Tuyaux en poterie et en grè

## FERS A PI

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carr*

TUYAUX EN

## Appareils

Charles CL

Entrepôts aux Magasins Gén

Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.


## ENQUÊTE

*le commodo et incommodo*

Mairs de la ville de Bastia a l'honneur
rter à la connaissance de ses adminis-
une enquête de commodo et incom-
sera ouverte à la mairie, les 4, 5 et
u prochain, sur le projet d'aliéna-
des terrains communaux situés
la gare de cette ville et le chemin
nant à la chapelle de l'Annonciation ;
ne partie de l'ancien chemin déclassé
Ile de-Pietrabugno, quartier de Ca-

*Appareils* ucinelli Eugène, commissaire en-
, délégué par M. le Préfet, recevra
les trois jours sus-indiqués les
ations des habitants.
ssier des projets est déposé au se-
de la mairie où tout habitant
en prendre connaissance.
, le 23 avril 1911.

## tite Gazette

née

phe Landry, député de Calvi,
hier matin par le paquebot

d'avril nous donne enfin
urnées du printemps.
boulevards regorgeaient de
e vendeurs de violettes ont
bon compte leurs bouquets
x nombreux promeneurs et
promeneuses, avides d'as-
tant de journées de mauvais
premières senteurs du mois

nnonce de nouvelles bour-
t la fin du mois ; espérons
les météorologistes se trom-
e nous pourrons enfin jouir
otre beau soleil.

lu matin à de foot-ball, qui
la place Saint-Nicolas, le
s'est cas si le tibia de la

révenus, les membres de
ssociation ont transporté le
omicile.

res officiers d'administra-
re dont les noms suivent
ns grade d'officier d'ad-
la 3e classe : Massiani, à
; Astruc, à l'hôpital d'Ajaccio ; Colonna Cesari, à l'hôpital de Bastia.

### Recettes buralistes

M. Faggianelli, sergent au 22e colonial, est nommé receveur buraliste de 1re classe à Mour-se-Laonnais.

### Journal de l'Université

Lire dans le numéro du *Journal de l'Université des Annales* les dernières conférences faites rue Saint-Georges : *Sophocle*, de Jean Richepin ; *Rostopchine*, du marquis de Ségur ; *Delacroix*, de Chéramy ; *Le Romantisme de Berlioz*, d'Adolphe Boschot. Nombreuses gravures. La collection de ce journal constitue une attrayante bibliothèque.

Le numéro : 60 centimes.

### Manufactures de l'Etat

M. Giansilj, sergent au 8e colonial, est nommé commis de culture des tabacs dans la direction de Chambéry.

### Avis

Madame Oreste Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

*Ouverture, le 27 avril prochain.*
*Voir annonce à la 4e page.*

### Emplois réservés

M. Paoletti Charles, adjudant au 58e, candidat classé, est nommé commis d'inspection académique à Avignon.

### A vendre

Etude d'avoué à vendre, à Calvi.
S'adresser à M. Nicolas Flach, à Calvi.

### Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Buteri, du 61e, 17 ans de services ; et au caporal Peroti, du 2e étranger, 15 ans de services, 13 campagnes.

### Avis

*Vin vieux. — Eau-de-vie. — Vinaigre* de Patrimonio, médaille d'argent au concours général agricole de Paris 1911.

A VENDRE : Beau comptoir. — Billard anglais. — Tables de marbre.

S'adresser chez M. Marfisi, Place St Nicolas, 13, Bastia

### A vendre

Pour cause de cessation de commerce, fonds de mercerie de très bon rapport, bien situé, à moitié prix de sa valeur réelle.

S'adresser à M. Pierre Colombani, coiffeur, 4, route du Cap.


# Café Express GRAND

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour maisille. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs
et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00221

## CALVI

### LE RAID NICE-CORSE-NICE

*Dernière journée*

Calvi, 23 avril.

Malgré le beau temps et, contrairement à ce que l'on aurait pu espérer, aucun aviateur inscrit pour ce fameux raid Nice-Corse-Nice n'est arrivé à Calvi.

La population, de plus en plus désabusée, ne se faisait d'ailleurs aucune illusion.

Cette dernière journée marque la fin de la semaine d'aviation, sans que nous ayons à enregistrer la nouvelle victoire aérienne à laquelle notre ville aurait été si heureuse de s'associer.

## PARIS

### RETOUR DE M. DELSACSÉ

Paris, 23 avril.

M. Delcassé, ministre de la Marine est rentré ce matin à Paris, venant de Toulon.

M. Delcassé retournera à Toulon un ou deux jours avant l'arrivée du Président de la République, de retour de Tunisie.

Pendant son séjour à Toulon, le Ministre de la Marine visitera très minutieusement notre grand arsenal maritime et recevra les délégations du personnel de cet établissement.

## SOISSONS

### SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE

Paris, 23 avril.

Profitant du moment qu'elle était seule à la maison une jeune fille de 22 ans, piqueuse à la machine, s'est suicidée ce matin.

Elle descendit dans la cour, enleva la plaque d'un égoût et se précipita dans la fosse.

Dès que sa disparition fut constatée, on se mit à sa recherche, et bientôt on la retirait du puits.

La pauvre jeune fille ne donnait plus signe de vie.

On juge du désespoir de ses parents, qui étaient loin de s'attendre à un si cruel événement.

On n'ignore, jusqu'à présent, les causes qui ont poussé cette jeune ouvrière à cet acte de désespoir.

## Tirages financiers

*Ville de Paris, 1892*

Paris, 23 avril.

L'obligation portant le numéro 521.575 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 502.906 est sortie remboursable à *cinquante mille francs.*

## NICE

### LE ROI DE SUÈDE

Nice, 23 avril.

Le roi de Suède, qui est à Nice depuis plusieurs jours, quittera définitivement cette ville demain matin.

Le roi, qui voyage sous le nom de Comte Tullcarn, se rendra en automobile à Vintimille, où l'attend son wagon spécial qui le conduira à Rome.

## AU MAROC

### Graves Inquiétudes

Tanger, 23 avril.

Aucun télégramme officiel n'est venu confirmer la situation désespérée de la Méhalla du commandant Bremond ; mais les nouvelles officieuses continuent à être alarmantes.

*Départ de troupes*

Un bataillon de tirailleurs algériens de Souk-Harras, un bataillon de zouaves et une section de mitrailleuses s'embarqueront demain à Philippeville, à destination du Maroc.

*A la frontière marocaine*

Les mouvements des troupes qui doivent renforcer les postes de la frontière marocaine ont déjà commencé.

Un bataillon du 2e tirailleurs est parti ce matin d'Oran pour Taourirt : un escadron du 2e chasseur d'Afrique quittera demain matin Mascara, pour la même destination.

## PORT-DE-BOUC

### Le Lancement du « Timgad »

Marseille, 23 avril.

Ce matin a été lancé, à Port-de-Bouc, un grand paquebot, le *Timgad*, construit pour le compte de la Compagnie Générale Transatlantique par les chantiers et ateliers de Provence.

Le *Timgad* est un magnifique paquebot de 128 mètres de longueur et de 16 mètres de largeur, qui est destiné à assurer le service rapide entre Marseille et Alger de concert avec le *Charles Roux*.

Ce navire est entièrement éclairé à l'électricité et possède une installation perfectionnée de télégraphie sans fil.

Les opérations du lancement ont parfaitement réussi.

## Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE en Tunisie

### A MAKNASSI

Tunis, 23 avril.

Le Président de la République est arrivé à Maknassi, en automobile.

La population s'est portée en masse au devant de M. Armand Fallières, qui est entré en ville, au son d'une musique locale, escorté par les Européens de Maknassi et les indigènes qui poussaient des cris de joie.

Aux portes de la ville, le Président de la République est reçu par le chef de la municipalité qui lui souhaite la bienvenue.

Le cortège se rend ensuite à la mairie où défilent devant M Fallières les autorités locales et les délégations.

M. Fallières a assuré à nouveau les colons français et étrangers de toute la bienveillance du Gouvernement de la République.

## Grand déjeuner

Le Président de la République a offert un déjeuner aux personnes qui l'accompagnent et aux principales autorités.

Il a fait quelques excursions autour de la ville, puis est parti en automobile pour Metlaoui.

### A METLAOUI

Le Président de la République est arrivé à Metlaoui, au milieu des ovations enthousiastes de la foule qui l'a accompagné jusqu'à la mairie, où ont eu lieu les présentations des autorités.

Avant dîner, M. Fallières a visité la ville, toujours acclamé par les indigènes et les colons français.

Il repartira ce soir pour Sbeitla.


## Tuilerie et Briquetterie MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin
Briques creuses, pleines et pressées
Briques à plancher pour fers à I
Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.
Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
*Envoi sur demande d'échantillons et prix*
POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

Scierie Mécanique de Bois
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
PARIS et Ciments de toutes catégories,
Blanc, Pleuk, Tuyaux, Gentilleru

Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins { Bastia, 2, Avenue Carnot.
de vente : { Corte, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.



## Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 28 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Corse* en Corse, demeurant à Carbonie par Moriani

Joindre un timbre pour la réponse



## AJACCIO

### Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio
(en face les jardins de la Préfecture)
Entièrement restauré à neuf
(genre Touring-Club)

*Maison* se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

*Prix modérés*

Salle de Bains

*Salon de Correspondance*

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur



Les *BOUGIES L'ASTRE* et *CÉLESTE*
*Sont les meilleures*

Le savon *extra pur*
« *LA ROUE* »
est incomparable.



## L'Union

Compagnie Assurance d'assurances contre l'Incendie, le Vol et sur la Vie humaine
Fondées en 1828 et 1829
Établie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

L'*Union-Incendie* est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par l'*Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions.*

Assurances sur la Vie entière
Mixtes, à terme fixe, dotales
Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRIER, agent principal, 39, Boulevard Paoli, à Bastia.



## Bains de Puzzichello

*Ouverture le 1er Mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.

Location pour *saison entière* ou par *journée* à 1 fr. 50, 2 fr. et 3 fr. 25.

Chambres entièrement restaurées.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour sous l'habile direction de M. Adolphe Tellier.

Un médecin est attaché à l'établissement.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.



LA VOGUE est au CAFE EXPRESS et au CHOCOLAT EXPRESS du GRAND BAR SOAVI.


## COSA DICIA UNA BUCATA TESA

La confidenza, un amico,
Un fatto m'ha raccontato ;
L'aghiu subitu capitatu
Punta a punta... e qui ti dicu,
Tale e quale, esattamente,
Cocche ha detta. Stata a sentu :

Pe una curtallina andava
Un ghiornu menza pensata,
Essenda stata avvinata
Chi lu mio mulo inguarava
Grana in spina, e orza e fina,
In d'un campu d'un vicinu.

Sentia cume un gran bisbiglia
Di chiacchiare a sangunate,
Senza vede anime viventi
M'agrunava già lu ciglia,
Quandu vidi — un fu sorgnun. —
Una bucaracia tesa.

M'assicurai s'ell'era
Quella d'a mio namurata,
Chi cuiá l'avia incuntrata
Spessu, in sabatu sera.
Infatti, orazia ! so panni
Chi pienivanu malanni.

Dicianu le so calzette
Sgnattulendu allegreochine :
Ha le zampe pulitrine,
Secche cume dule serrette ;
E trapelanu un sudore
Ch'attufinaghia lu core.

Ch'ella bruci a menzu focu,
Dicianu li cvinuzetti,
Ci face talmente stretti
Chi schurzenu d'ogni locu,
Sinzu a rias an tenditaghiu
E a bergogna au lavaghiu.

A so rôta si lagnava
Ch'ella un la stirava mai ;
Dicia : Sarebbenu guai
Si a so mamma un l'obligava
A cacciassi lu mullizzu,
Chi dà le gattive stizze.

Ch'ella crepi cume arale,
Dicia la cinta ridendu,
Ghiè un fattu proprio tremendu
Quantu stringe a stumanale.
Tira senza fa cennoe
Fina all'ultima tavone.

A so eo perdinsanza,
Chi mi strappa le balene ;
Ma e so cuvin un le po lena,
Dicia u corset, e na tirana.
Mette stracci, aghiumelati,
Per fà li petti imbuffati.

A me, dicia la casacca,
Un mi lava che all'Asunta,
E ne manou mai m'appunta,
Ma, la cara, po la sbacca.
Pure, da e schase che aghiu,
Che sorti d'un prunicaghiu.

Ella, dicianu i so guanti,
Mai ne cosce, ne ricosta,
E si resta sempre in brama
A strigne a mana all'amanti.
Un si sà fà una frittata.
Ne cundisci un insalata.

La so mandile di capu
Li ne facia una passata,
Dicendu : la scolerata
Mi dà sempre in borsa au bapu.
E po in capu lesta, lesta,
Mi mette i jorni di festa.

Ghiè per quessa, disse infine,
La resiglia in lena e seta,
Chi survenie alla vometa
Cocch'ell'ha in di la stintina.
Ghiè la penna di la pipa
Chi li cievula la tripa.

En tu se più d'una gricia,
Ma portu rispettu a me,
Capiscurete perchè...
Cevi dicia la camicia.
Certa cose un n'è permessu
Di dille, fior che a confessu.

A sapemu pe anca noi,
Gristavanu tutte insemu,
Ch'ella è propria di l'esume,
E ch'ell'è di l'esca.... Eppoi ?
Cridete chi su cerbellu
Un trovi un cupri-mantellu ?

A le secule chi corre
Di manda un si po risponde,
A chi più le face tonde...
Quella in petta, c'u su fiore,
Caperita e a passu ardita,
Merchia abbracciu a u so maritu.

Sentendu si sgnattalaeri
Mi rimasen la bucata,
L'aghiu subitu ligata,
Tutta ingutupata a fasci,
E dentru un fossu a la oca,
A lampai,... mai più si vaca.

E poi corsi infuriatu,
Da l'amica in quistione ;
Un balsaru e so ragione...
Ne fui per sempre sbragliatu.
Dissi : E finita tra noi,
Giuvenu pe li fatti voi...

E u mio muiu a si pascia,
Inguarendu litu e grana...
Una vuce piana, piana,
All'orecchia mi dicia :
« Un n'hai po persu l'annata,
Per perde su namurata. »

Di st'esempiu prufittata,
O garbate damigelle ;
E chi a vostre buratelle
Siacu sempre ben lavate.
Vale a di cha in fatti o in detti,
Un vi si trovi difetti.

*J.-P. LUCCIARDI.*


SERVICE DE VAPEURS
## ARTHUR C. SOUTHWELL

*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*

Service régulier [illegible] entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
[illegible]

# LOTERIE

POUR UN GROUPEMENT D'ŒUVRES DE BIENFAISANCE
et d'Encouragement aux Arts.
*(Deuxième et Dernière Partie).*
Autorisée par arrêtés ministériels en date des 14 septembre 1909 et 29 mars 1911.

Emission de 1.737.500 Billets donnant droit à

6 Lots de. . . . . . . . . . UN MILLION de fr.

6 Lots de. . . . 200.000 fr. | 6 Lots de. . . . 100.000 fr.
12 Lots de. . . . 50.000 fr. | 125 Lots de. . . . 10.000 fr.
628 Lots de . . . . . . 1.000 fr. | 180.000 Lots de . . . . . 50, 45, 40, 35, 30 et 25 fr.

soit 180.783 LOTS représentant 17 MILLIONS 28.000 fr.

Repartis en 6 Tirages, les 20 Mai, 20 Juillet, 20 Septembre, 20 Novembre, 23 Décembre 1911 et 20 Février 1912.
Après l'émission, les billets ne pourront être vendus à un prix supérieur à 25 francs tous frais compris. — Ce maximum de 25 francs sera réduit de 2 fr. 50 après chaque tirage.
*(Voir détails aux prospectus et affiches).*

*Le montant des Lots (17 Millions 28.000 francs) sera versé au* CRÉDIT FONCIER DE FRANCE *chargé du service des tirages et du paiement des lots.*

Prix du Billet : 20 francs.

Les Souscriptions sont reçues jusqu'au 27 Avril 1911, à 4 heures du soir.

A PARIS : à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS; à la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE; à la BANQUE FRANÇAISE pour le Commerce et l'Industrie; à la BANQUE PRIVÉE; à la COMPAGNIE ALGÉRIENNE; au COMPTOIR NATIONAL d'ESCOMPTE de PARIS; au CRÉDIT ALGÉRIEN; au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE; au CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE et de TUNISIE; au CRÉDIT LYONNAIS; au CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS; à la Société Générale de CRÉDIT INDUSTRIEL et COMMERCIAL; à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France; à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts; à la SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE.

Et dans leurs Succursales et Agences en Province, en Algérie et à l'Etranger.
En outre, chez les Banquiers, Agents de Change, Notaires et Correspondants des Établissements susmentionnés.

La Répartition sera faite du 3 au 8 Mai 1911.



## Epicerie de la Gare

Mme Oreste BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
Biscuits de Luxe
Conserves alimentaires
*Produits de choix. — Faïencerie*
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30
*Ouverture le 27 avril*



AUX AMIS DE LA CORSE

Lois d'avoir l'utilité d'un simple horaire, l'Indicateur officiel de la Corse, malgré son prix modique, renferme ... Tout ami de la Corse recevra gratis et franco, sur simple demande affranchie à 0.10 centimes, un spécimen ... A. CLAVEL, Éditeur, 43, rue Saint-Lazare, à PARIS.



Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mon L. N. MATTEI à Bastia (Corse)


*Le Directeur-Gérant*
J.-B. Ollagnier.

Imprimerie Ollagnier.


### Essences et Pétroles

*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
*Pétrole épuré* en fûts fer de 50 litres.
*Pétrole de Sûreté*, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.
*Naphtocycle*, essence spéciale pour automobiles.
*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence 15*, Place Saint-Nicolas, Bastia.



RHUM
FOX-LAND
Grande Marque



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



☞ Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
*reconnues supérieures dans le Monde entier*
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
*FERS* I à planchers et Plats, ronds ou carrés
Fontes — Plomb — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

*Tapisserie et Vitres*
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — Outils
*Appareils inodores de tous systèmes*
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
*Prix de Réclame*
Plans et Devis à titre absolument gracieux



Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon
*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.



Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
*Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures*
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
Charles THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
*Les envois sont faits franco*



*Installation à Gaz*
Jean Cini
Ex-ouvrier du Gaz
*Bastia, 13, Boulevard Paoli*
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 114 — MARDI 25 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | Un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.


00222

# LE CONGRÈS DE CORTE

CORTE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 28 m. — Coucher, 6 h. 14 m.
Dernier quart., le 21 — Nouv. Lune, le 28
Fête d'Aujourd'hui : Saint Marc.
Fête de Demain : N. D. du Bon Conseil.

24 AVRIL

## A PROPOS DE DÉLIMITATION

*Les grands Crus de France*

Au moment où la délimitation ameute la Champagne, met en crise le Bordelais et inquiète la Bourgogne, un rapide inventaire de nos richesses vinicoles ne peut manquer d'actualité.

Sous le nom de vins de Champagne, le commerce met actuellement en circulation trois sortes de vins : 1° Ceux d'*origine* qui atteignent des prix très élevés et dont la pièce de 200 litres se vend *généralement*, à l'état brut, entre 1.300 et 1.400 fr. ; 2° Les vins qui, venant d'ailleurs, sont simplement travaillés, c'est-à-dire *champagnisés* en Champagne ; 3° Ceux qui se fabriquent un peu partout, avec plus ou moins de succès d'imitation.

C'est un moine bénédictin, dom Pérignon, de l'abbaye d'Hautvillers, près d'Epernay, qui découvrit, presque par hasard, le procédé de *champagnisation*, en 1670. Mis à la mode par la faveur qu'il acquit à la Cour de Louis XIV, le champagne vit bien vite grandir sa réputation aujourd'hui universelle. Les maisons renommées de Reims et d'Epernay sortent chacune tous les ans de leurs chais une moyenne de 900.000 bouteilles, dont le prix varie de 6 à 8 francs. De 4 millions de bouteilles, en 1844, le chiffre des exportations du champagne de marque a passé à plus de 27 millions.

L'Aube a contribué de tous temps à fournir de l'excellent champagne à des prix plus modérés que celui des coteaux d'Epernay et d'Avize ; le consommateur modeste y trouve son compte. C'est ce qui fait que les revendications des vignerons aubois prennent tournure d'intérêt général.

La culture de la vigne fournit un des plus beaux fleurons du commerce français d'exportation. Il n'est pas en Europe de table confortable sur laquelle ne figurent quelques échantillons de nos meilleurs crus qui forment, en quelque sorte, l'aristocratie du vin : bordeaux, bourgogne, champagne.

Au nord de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne puis de la Gironde, depuis Blanquefort jusqu'à Soulac, c'est-à-dire jusqu'à l'Océan, s'étend la région du Médoc qui produit les vins rouges les plus estimés de tout le Bordelais.

En toute première ligne vient le château-margaux, puis le château-léoville, le château-laffite, le mouton-rothschild, le pontet-canet et quelques autres grands crus qui ont tous leur histoire, leurs titres de noblesse et après lesquels se classent les vins bourgeois, supérieurs et ordinaires, et les vins paysans.

Les sauternes sont les premiers crus de bordeaux blanc ; les plus réputés sont tous situés sur la rive droite du Ciron, petit affluent de la Garonne. Ce sont : le château-yquem, le château-guiraud, le château-latour, le château-vigneau. Leur couleur est d'un beau jaune doré se rapprochant de l'ambre. De conservation presque indéfinie, ils ont une saveur onctueuse toute particulière ; un moelleux qui les distingue facilement des autres bordeaux blancs. Leur vinification est tout à fait spéciale ; on vendange en plusieurs fois, ne cueillant au fur et à mesure que les grains atteints de pourriture « noble. » Le roi des sauternes est le château-yquem dont le clos (environ 90 hectares) est dans la famille de Lur-Saluces depuis la fin du XVIIIe siècle. La moyenne de son prix de vente atteint 4.000 francs la barrique : on l'a même payée 5.000 francs dans les bonnes années.

Les barsacs sont de qualité moins appréciée, ils font le trait d'union, dans les bordeaux blancs, entre les graves et les sauternes.

Passons à la Bourgogne.

Les crus les plus estimés peuvent se ranger dans quatre catégories : Haute-Bourgogne, Basse-Bourgogne, Mâconnais et Beaujolais. Les plus fameux sont dans la Haute-Bourgogne qui va de Dijon à Châlon. Ils s'étagent tous sur les coteaux qui terminent en pente douce, à l'Est, les monts de la Côte-d'Or, et dont l'altitude varie entre 220 et 270 mètres. On a l'habitude de diviser la Haute-Bourgogne elle-même en trois régions : l'une qui va de Digoin à Gevrey-Chambertin, l'autre qui englobe la côte de Nuits et finit à Corton, la dernière enfin qui, partant de là, s'en va jusqu'à Santenay et Chagny.

Il est peu de grands crus dans la première région.

La côte de Nuits, au contraire, contient les crus de premier ordre, comme le chambertin, le clos-vougeot, les romanée, les nuits-saint-georges, les beaune, etc.

Les bourgognes blancs les plus réputés, les mourseault et les montrachet appartiennent à la troisième région qui compte aussi, en vins rouges, de grands vins, comme les pomard, les volnay, les corton, etc.

La côte chalonnaise, qui tient le milieu entre la côte bourguignonne et la côte mâconnaise, n'a pas la réputation de ses deux voisines, bien que néanmoins elle produise le givry, le rully et surtout le mercurey.

Le cru le plus réputé de la Basse-Bourgogne est le vin blanc de Chablis.

La côte mâconnaise, qui produit le bourgogne rouge de grand ordinaire, a aussi un vin blanc célèbre : le pouilly.

Le Beaujolais, à l'extrémité méridionale de la côte de Bourgogne donne d'excellents vins, tels que les fleurie, les romanèche, les thorins et les moulins à vent.

Les vins de notre vieux terroir bourguignon sont pleins de feu, d'un arôme pénétrant et d'un bouquet exquis. Ils ont eu, de tout temps, des fervents illustres et, parmi eux, Napoléon Ier, qui avait une prédilection pour le chambertin dont la production ne dépasse guère 150 pièces par an. Le clos-vougeot et les crus les plus fameux de Bourgogne ne sont malheureusement pas plus productifs, c'est assez dire que très privilégiés sont ceux qui peuvent en boire d'authentiques.

Marcel France.

## CORSICA FARA DA SE!

Tous ceux qui ont parcouru la Corse ont admiré ses sites pittoresques, hautes montagnes, vallées profondes, eaux murmurantes, forêts mystérieuses, végétation luxuriante ; mais tous ont regretté que ces beautés soient d'abord difficiles, alors que dans les pays de tourisme on s'est ingénié à faciliter à chacun l'accès des points intéressants à visiter.

Si maintenant on considère la *Corse* au point de vue économique, on est frappé de la pauvreté de ses habitants qui ne peuvent tirer que de faibles ressources de leurs champs.

Les fruits les plus savoureux, les légumes les plus précoces sont perdus faute de pouvoir être dirigés sur les marchés des villes, encore moins trouvent-ils un écoulement sur le Continent.

Les misérables villageois que ne nourrissent pas les campagnes les plus belles du monde sont obligés d'émigrer, d'aller au loin demander des moyens d'existence que leur refuse la terre natale.

Il serait pourtant facile de remédier à une situation aussi pénible et bien connue de ceux qui s'intéressent au développement de ce coin merveilleux.

Les Corses demandent depuis longtemps que l'Etat entreprenne des travaux de première urgence : assainissement de la Côte Orientale, grandes routes, voies ferrées. Or, rien ne vient, et un mécontentement général se manifeste dans toutes les classes de la société. Il est incontestable que ce département est particulièrement délaissé. Les paysans, nous l'avons dit, faute de moyens de communication, n'y peuvent vendre les produits du sol qui est d'une fertilité admirable, mais dont la culture est impossible ; aucune industrie ne peut en outre s'établir là bas pour les mêmes raisons qui ruinent les agriculteurs. Peut-on appeler industrie ces usines d'acide gallique qui détruisent les châtaigneraies ?

Les pouvoirs publics ont le très grand tort d'abandonner à son triste sort une contrée naturellement fertile, mais dépourvue des avantages qui ont été prodigués un peu partout. Le mouvement qui se produit actuellement sera t il capable d'attirer l'attention des gouvernants, ceux-ci trouveront-ils les moyens de donner satisfaction à la Corse ? Nous le souhaitons vivement.

Au cours de la mauvaise humeur actuelle quelques esprits se sont échauffés, certains même ont parlé d'autonomie, de séparation d'avec la France, etc. Ce sont là de vains propos.

Le Var se plaint de n'avoir pas assez d'eau pour arroser ses campagnes, va-t-on demander que le Var devienne autonome ? Marseille manque d'eau potable, faut-il que Marseille se sépare de la France ? Les départements viticoles mécontents ont-ils songé un moment à cette résolution extrême ?

Maintenant que la Corse, que le Var, que Marseille protestent énergiquement et fassent entendre hautement leur voix, rien de plus naturel. Quand on réclame timidement on n'obtient jamais rien.

L'assainissement de la Côte Orientale de la Corse a été étudiée longuement par des Commissions parlementaires, des rapports très complets ont été déposés sur le bureau de la Chambre dans des législatures antérieures à celle ci. Il est fâcheux que le système qui régit la Chambre française empêche la plupart des projets d'aboutir. Quant une législature se termine tout ce qui a été préparé est aboli, il faut recommencer. A ce jeu les années passent, rien ne se fait, et l'on conçoit l'exaspération des populations lésées dans leurs intérêts les plus immédiats.

Si l'on rendait à la culture les vastes terrains longeant la mer au sud de Bastia et qui sont dépeuplés par la fièvre paludéenne, on donnerait à la Corse des champs d'une fertilité incalculable. Quelques millions sont nécessaires à ces travaux ; mais ces millions seraient vite récupérés.

La malaria règne en maîtresse dans les marécages qui obstruent l'embouchure de tous les cours d'eau, ce sont ces marécages qu'il faut faire disparaître, pour donner la santé à cette contrée et lui apporter la prospérité. Les députés en votant les ressources nécessaires à cette opération accompliront une œuvre utile qui ne peut plus être différée.

La Sologne et les Landes ont été transformées en riches campagnes, en admirables bois de pins, il n'y a pas de raison pour qu'on laisse une vaste étendue à l'état désertique !

Les amis de la Corse sont unanimes sur ce point. On ne peut comprendre que les intérêts d'un département français soient perpétuellement négligés, qu'on ne lui donne pas un concours auquel il a droit.

Le relèvement économique de la Corse s'impose et il ne faut pas laisser grandir une mauvaise humeur qui pourrait amener des troubles fâcheux. La République doit à tous ses enfants un traitement égal, il ne peut

avoir de populations déshéritées en Français?

Prosper FERRERO.

*(Petit Var).*

### *Simple Rapprochement*

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Au moment où le président Fallières accomplit son voyage en Tunisie, avec un faste extraordinaire, il nous a paru utile de rapprocher ce déplacement de celui que fit en 1860 l'Empereur Napoléon III, accompagné de l'Impératrice Eugénie.

C'était au lendemain de l'annexion à la France des deux départements de la Savoie et du Comté de Nice.

Napoléon III avait tenu à visiter ces nouvelles populations françaises, si après avoir parcouru l'ancien pays des Allobroges et reçu les hommages des habitants de Nice, il s'était embarqué pour la Corse, à destination d'Ajaccio, berceau de la famille, pour de là se rendre en Algérie.

On a dit souvent que les chefs d'Etat de la Monarchie déployaient un luxe que les mœurs républicaines ont répudié.

Qu'on en juge.

Le 14 septembre 1860, l'Empereur et l'Impératrice arrivaient à Ajaccio, sur un yacht, l'*Aigle*, entretenu à leurs frais, ayant pour toutes escorte une frégate cuirassée, *la Gloire*.

M. Fallières devant se rendre en Tunisie prend passage sur une de nos plus puissantes unités, la *Vérité*.

Il a pour convoyeurs six cuirassés d'escadre et six contre-torpilleurs.

Cette puissante force navale est augmentée en Tunisie de toutes les unités disponibles.

On est effrayé à l'idée seule de la consommation de charbon faite par ces mastodontes.

Qu'importe; la France est assez riche pour payer un voyage d'agrément à M. le Président de la République, qu'accompagnent son fils, M. André Fallières, et le fils du Président du Conseil M. A. Monis et le fils de M. le Ministre de l'Agriculture.

Il faillait leur faire connaître à ces jeunes gens les beautés Tunisiennes.

*Un Grincheux.*

### *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 avril, à 2 heures 1/2

| | |
|---|---|
| Richard Wallace, allegro, | Selleniek. |
| L'Italienne à Alger, ouvert., | Rossini. |
| Madone de Rubens, valse, | Klein. |
| Gilette de Narbonne, fant., | Audran. |
| Nina, polka-marche, | Lust. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## L'Agitation en Corse

*Si d'ici la fin du mois les Corses n'ont pas satisfaction, les corps élus démissionneront en masse.*

Depuis quelques jours, une très vive effervescence se manifeste en Corse : les meetings succèdent aux meetings. L'agitation est plus sérieuse qu'on ne le pense, car les Corses, maintenant, faisant trêve à leurs divisions politiques, vont se réunir en une vaste confédération dont le programme tend à faire aboutir le plus promptement possible les revendications insulaires.

Ils demandent l'achèvement de son réseau ferré : la Corse est le seul département français dont une de ses sous-préfectures ne soit pas desservie par un chemin de fer ; l'assainissement de la côte orientale, où le paludisme fait des ravages considérables et où la terre, enfin débarrassée de tous ces miasmes pestilentiels, pourrait être d'une incomparable fertilité ; enfin et surtout l'assimilation douanière qui comprendrait une classe attribuant au département la totalité de la plus-value des surtaxes.

Il y a trois ans, à la suite d'un rapport de M. Clémenceau, alors président du conseil, une commission avait été envoyée en Corse pour étudier les remèdes à apporter à la situation. Les commissaires firent un voyage dans l'île et publièrent les conclusions de leur enquête. Et puis ce fut tout.

Or, le ministre des finances, contrairement aux décisions de la commission interministérielle, contrairement aux accords conclus avec le conseil général de la Corse, décidait, il y a quelques jours à peine, « l'assimilation douanière mais sans compensation pour la Corse, et ce pour ne pas nuire au principe de l'universalité des recettes, » c'est-à-dire, en deux mots, que la plus-value des recettes irait non pas dans la caisse du département, mais dans celle de l'Etat.

Cette décision a produit dans l'île une telle émotion et une si vive surexcitation que les élus du département ont dû prendre l'engagement de démissionner collectivement si, d'ici la fin du mois, les vœux légitimes de leurs électeurs ne recevaient pas un commencement d'exécution.

Aujourd'hui les insulaires sont las des promesses qui leur sont faites depuis tant d'années : ce qu'ils réclament, ce sont des actes.

*(La Liberté)*

## GAZETTE DÉPARTEMANTALE

VICO. — M. Leca Michel-Ange, adjoint au maire, est nommé suppléant du juge de paix de Vico, en remplacement de M. Casalta, démissionnaire.

SAN GAVINO DI TENDA. — M. C. V., entrepreneur de maçonnerie, était occupé avec plusieurs de ses ouvriers à placer un cable pour transport aérien, lorsque le nommé M. P., légèrement pris de boisson, s'offrit de les aider.

M. C. V. voulant éviter tout accident possible refusa son concours, et M. P. s'éloigna pour revenir quelques instants.

Il s'était armé d'une paire de ciseaux de couture, et aussitôt arrivé sur les lieux, il s'élança sur l'entrepreneur C. V. et lui en porta un coup à la cuisse gauche en criant « Tu es un lâche, je me suis bien vengé ».

M. C. V. a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

La blessure qu'il a reçue est insignifiante.

ZALANA. — Sont attribués à la commune de Zalana à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Zalana et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Zalana sera à la charge de cette commune, conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 26 décembre 1909.

### *Bureau d'Hygiène*

**Vaccination**

Le Maire de la Ville de Bastia prévient la population que des vaccinations gratuites ont lieu tous les mardis, jeudis et samedis de 10 à 11 heures du matin à la mairie, salle du Conseil Municipal.

A cet effet, il rappelle aux pères de famille que, en vertu de l'article 6 de la loi du 15 février 1902 relative à la protection de la santé publique, la vaccination est obligatoire au cours de la 1re année de la vie et la revaccination au cours des 11e et 21e années.

Devront donc être soumis à ces opérations les enfants nés en 1910, ceux nés en 1900 et les jeunes gens des deux sexes nés en 1890.

Les parents qui ne satisferont pas aux présentes prescriptions seront poursuivis et punis des peines portées à l'article 471 du Code Pénal. (Titre IV. art. 27, Loi du 15 février 1902).

*P. le Maire,*
L. DARNO.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 avril.

Malgré une certaine irrégularité, la tendance du marché reste satisfaisante. Par contre les affaires sont toujours très restreintes. Notre Rente se représente à 96.45.

Tandis que les Emprunts Russes accentuent leur reprise, les autres Fonds Etrangers sont lourds : Turc 92.77, Portugais 66.15, Serbe 89.87. Les Sociétés de Crédit reproduisent leurs cours de la veille. Le Crédit Foncier se traite à 847, le Comptoir National d'Escompte à 926 et la Société Générale à 722. Le Crédit Lyonnais se raffermit à 1.475.

Le Suez gagne une nouvelle fraction à 5.480. Les valeurs de transports sont indécises. Industrielles et Métallurgiques Russes très fermes ou en nouveaux progrès. Hausse des titres cuprifères. Rio 1.607.

Bonne tenue à 474 des obligations à 1/2 0/0 or, descriptible hypothèse Saint-Louis, San-Francisco Railroad.

Au compteur, la Naphte accentue son avance à 362. A la prochaine assemblée, le Conseil proposera un dividende de 12 0/0, égal aux trois précédents, applicable aux actions anciennes de 250 roubles.

Parmi les valeurs minières, Saint-Yves Consolidated est ferme à 57.50. Nazareth y Anexas se négocie à 45.75.

L'obligation Québec Railway a des échanges suivis à 363. On demande à 447 l'obligation 4 1/2 0/0 Crédit Hypothécaire, Agricole et Urbain d'Egypte.

Les 26 et 29 avril la Banque Henriette et Muller recevra au prix de 460 frs les souscriptions aux 8.250 obligations 5 0/0 de 500 frs de la Cie des Tramways Suburbains de Rio de Janeiro remboursables à 534.25 rapportant 23 frs nets.

Chemins de Fer Français un peu bien lents.


SAMEDI 29 AVRIL
*Ouverture*
du Grand Cirque Vinella
à 8 heures du soir très précises
*Troupes Monstres*


## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 24 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 17 à midi 20 + à 6 heures du soir + 19 Maxima + 22.3. Minima + 14.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

### A Sainte-Marie

C'est M. l'abbé Mariotti, le premier vicaire de la paroisse, qui a prêché, cette année le carême à Sainte-Marie, et il l'a fait sans négliger les nombreux services qui lui incombent. Le zèle qui l'anime est d'ailleurs bien connu et n'avait pas besoin de cette circonstance exceptionnelle pour s'affirmer.

On n'a été guère étonné du succès qui a couronné sa mission : M. l'abbé Mariotti avait dirigé ses études vers la prédication et des circonstances de famille seules ont modifié sa vocation et ses aptitudes en l'obligeant à rentrer auprès des siens.

Il possède les vraies qualités de l'orateur : exposition simple, voix claire, geste modéré, émotion sentie. Aussi une assistance plus nombreuse que de coutume s'empressait-elle autour de la chaire, et l'attention soutenue qu'elle montrait prouvait bien avec quel intérêt elle suivait la parole élégante du prédicateur.

Nous sommes très heureux de constater que ce digne prêtre Bastiais a obtenu de très heureux résultats par sa prédication et que l'assistance a toujours été fort satisfaite.


Pilules Suisses

Les Pilules Suisses sont le meilleur *dépuratif*. Elles guérissent les *maux d'estomac* et la *constipation*. 1 fr. 50 la boîte franco. Glassel, ph., 28, rue Grammont, Paris.


A vendre

Etude d'avoué à vendre, à Calvi. S'adresser à M. Nicolas Flach, à Calvi.

### *Cours des Farines*

Gruau 5555 42.75.

Cos b extra Pinatel 43.75.

1re Légère avance sur les blés par suite de la hausse des marchés importateurs.

### ETAT-CIVIL

**Mariages.**

Gasseoni Vincent-Joseph, commerçant, et Poggioli Marie-Rose, commerçante, tous deux de Bastia.

Antoniotti Jean-Camille, employé, de Campile, et Druits Angèle-Marie, ménagère, de Monte.

**Naissance.**

Costa Noël. — Pallioti Amélie.

**Décès.**

Ferreri Pierre, journalier, 62 ans, de Pontremoli (Italie).

# Nos Dépêches
# Le Congrès de Corte

Corte 24 avril.

### *Avant le Congrès*

**La ville de Corte présentait aujourd'hui une animation extraordinaire.**

**De tous les points de la Corse, des voyageurs sont venus, par le train, en automobile, en voiture, pour assister au Congrès qui sera une véritable consulte du peuple Corse.**

**La Fédération des Syndicats d'Initiative de la Corse avait fait distribuer en ville le manifeste suivant :**

Chers Compatriotes Cortenais,

Pour la deuxième fois, depuis six ans, le peuple Corse vient demander l'hospitalité à Corte, pour y tenir une consulte, comme autrefois nos pères, au pied de cette citadelle, rempart de toutes nos libertés insulaires.

Nous vous convions tous, à venir assister à nos travaux, dans le calme et le silence qui conviennent à des citoyens indépendants et libres, chez qui plane, au-dessus des sentiments personnels, l'amour sacré de la patrie, traditionnel chez tous les Cortenais.

Nous vous convions encore, à vous joindre à nous, dans le pèlerinage, qu'après le Congrès, nous irons, pieusement, faire devant les héros de la Terre des Communes.

Un seul cri doit nous unir en ce moment, partant de tous les cœurs :

Vive Gaffory ! Vive Paoli ! Vive Corte Vive la Corse !

Pour le Comité de la Fédération :

*Le Président,*
SYLVESTRE FASSETO.

### *Le Congrès*

**Le Congrès s'est réuni à 1 heure dans la salle qui servait de réfectoire à l'ancien Petit Séminaire.**

**Cette salle avait été pavoisée et décorée avec le meilleur goût par le Syndicat d'Initiative de Corte.**

**La séance est ouverte par M. Frasseto, président de la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Corse, qui fournit des explications sur le manifeste.**

**Les assesseurs sont : MM. Santiaggi, de Nice ; Tommasi, de Bastia ; Poli, président de l'Union Générale des Corses**

**Le président d'honneur est le Maire de Corte, assisté du Président du Syndicat d'Initiative de Corte, et du Représentant de la Chambre de Commerce de Bastia.**

**Secrétaires : MM. Ramelli, de Bastia ; Marcaggi, de Toulon, et le docteur Guerrieri, de Bastia.**

**M. Frasseto prend la parole, et prononce un discours que nous publierons demain matin.**

**Ensuite, M. Marcaggi, secrétaire, donne lecture d'une cinquantaine de lettres et de télégrammes d'excuses et de félicitations.**

**Les télégrammes de MM. Raiesi, député de Sartène, et Giordan prévoquent de nombreux incidents.**

**A ce moment, un tumulte indescriptible règne dans la salle. On ne voit pas moins lire les télégrammes, mais le président réussit à rétablir l'ordre et à en donner lecture.**

**M. Santiaggi, président du Syndicat d'Initiative de Nice, donne lecture du rapport des travaux de la Fédération des Syndicats d'Initiative, de l'année dernière.**

**M. Adriani, député de Corte, demande ensuite la parole.**

**Il monte à la tribune et prononce un long discours au cours duquel il fait un exposé complet des diverses démarches faites par les Représentants de la Corse pour obtenir la solution de notre programme de travaux.**

**Au cours de la discussion, M. Adriani donne lecture d'un télégramme adressé par M. Giacobbi, sénateur.**

**Le Sénateur de la Corse indique que le Gouvernement déposera, dans une huitaine de jours, le projet de loi ayant trait au régime douanier qui comporterait l'établissement d'un octroi de mer.**

**Le discours de M. Adriani, qui dure une heure, est très applaudi.**

**M. Landry, député de Calvi, atteint d'une extinction de voix, monte à la tribune et s'excuse auprès de ses auditeurs de ne pouvoir leur apporter les explications qu'il était prêt à fournir.**

**Il cède la parole à son collègue, M. Pierangeli, député de Bastia, qui développe la question de l'assimilation douanière, et de l'assainissement de la Corse.**

**Ce discours est également très applaudi.**

**M. Pugliesi-Conti, député et maire d'Ajaccio, prend à son tour la parole.**

**Il parle du relèvement moral de la Corse, qu'à son point de vue il veut placer avant le relèvement économique.**

**Il ne fait qu'effleurer la question économique et s'attarde longuement sur la question des chemins de fer.**

**Il dit que son rapport qui sera distribué à la rentrée des Chambres, ne saurait tarder à venir en discussion, et nous apporter la solution d'une des questions les plus intéressantes pour notre pays.**

**Dans une péroraison très patriotique qui fait vibrer tous les cœurs, le maire d'Ajaccio engage tous les bons Corses à rester indissolublement unis à la mère patrie.**

**Ce discours est très chaleureusement applaudi.**

**C'est ensuite le tour de M. Gaudin, maire de Bastia.**

**M. Gaudin fait le procès de l'Assimilation douanière telle qu'elle a été demandée par le Conseil général de la Corse, malgré ses protestation véhémentes et uniques.**

**Il dit qu'il a peu de foi dans les promesses sans cesse renouvelées faites par le Gouvernement.**

**Un incident entre M. Gaudin et M. Landry est vite terminé grâce à une explication du député de Calvi.**

**Plusieurs orateurs prennent successivement la parole parmi lesquels nous citerons :**

**MM. Poli, président de l'Union Générale des Corses, Charles Omessa, Fontana, Dominique Peraldi, avocat à Bastia, Versini, avocat à Paris, capitaine Ceccaldi, Paul Giannettini, conseiller général de Morosaglia, et André Ghilini, président du comité radical-socialiste de Bastia.**

**Ce dernier discours donne lieu à des incidents très tumultueux.**

**Le Président est obligé de lever la séance et de la renvoyer à demain sans qu'aucune décision ait été prise.**

### DERNIER COURS DE PARIS

| | |
|---|---|
| | 23 avril — 24 avril |
| 3 0/0 amort. | 96.10 — 96.00 |
| 3 1/2 0/0 ancien. | 96.15 — 96.30 |

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00223

## POUR LA CORSE

### Les Projets du Gouvernement

Paris, 24 avril.

Le *Journal* annonce que le Gouvernement serait sur le point de se préoccuper activement de la situation du département de la Corse.

Le Président du Conseil et le ministre des Finances examinent les mesures à prendre pour donner satisfaction aux réclamations de l'opinion publique en Corse.

Le Gouvernement recherche une solution qu'il espère trouver, en combinant la réforme du régime douanier Corse et la création d'un octroi de mer.

L'étude du projet serait déjà commencée.

Le Gouvernement pense aboutir dans une huitaine de jours.

Le projet de loi sera soumis à l'approbation du parlement.

Le Gouvernement estime qu'il pourrait produire 500.000 francs, qui permettraient d'entreprendre les travaux publics urgents, combattre l'insalubrité, et gager un emprunt en même temps.

Il s'emploie à l'amélioration des moyens de transports, et à favoriser l'initiative en vue de faire de la Corse un but de grand tourisme.

## Nouvelles Militaires

### *Cadre de réserve*

Paris, 24 avril.

M. le général de brigade Reynes est placé, à dater du 25 avril, dans la deuxième section (réserve), du cadre de l'état major général de l'armée.

### *Service de l'Intendance*

M. Pierre Dias, officier d'administration en retraite, résidant à Cagnano, est affecté au service de la 15e région.

### *Artillerie*

Le gardien de batterie de 2e classe Perfora à Bastia, est promu à la première classe et maintenu à Bastia.

## PARIS

## UN ACCIDENT

### *M. Berteaux fait une chute de cheval*

Paris, 24 avril.

Un grave accident est survenu aujourd'hui à M. Berteaux, lieutenant de réserve, fils du ministre de la Guerre.

M. Berteaux a fait une chute malencontreuse de cheval.

Il a eu une clavicule cassée, et s'est fait aussi de graves contusions à la tête.

L'état du blessé inspire de vives inquiétudes.

## NICE

## LA QUESTION CORSE

### au Congrès Républicain Radical-Socialiste *DU SUD-EST*

Nice, 24 avril.

Le Congrès du Parti Radical du Sud-Est a tenu ses assises au Pavillon Henri IV les 21, 22 et 23 avril sous la Présidence de M. Estier, ancien Président du Conseil Général, Président de la Fédération des Bouches du Rhône.

A la séance de clôture présidée par M. Camille Pelletan, la question Corse était à l'ordre du jour.

Dans un discours très applaudi, M. Joseph Ajaccio, avocat, délégué de la Fédération radicale de l'arrondissement de Bastia, a appelé l'attention des congressistes parmi lesquels se trouvaient tous les parlementaires du midi, sur la situation malheureuse du département de la Corse.

Sur la proposition des citoyens Ch. Fabiani, délégué du Comité Exécutif et Peri, président du tribunal consulaire, délégué du parti radical de la ville d'Ajaccio, le Congrès voté, par acclamation une adresse aux Pouvoirs Publics pour les inviter à envisager avec sollicitude la situation malheureuse de la Corse ; décide qu'une intervention énergique du Gouvernement est nécessaire si l'on veut éviter des événements graves et irréparables motivés par le mécontentement que provoque le retard apporté à donner prompte satisfaction à l'île délaissée.

## La Conquête de l'air

### LE RAID PARIS-PAU

Paris, 24 avril.

L'aviateur Vedrines vient de remporter une belle victoire dans l'aviation.

Il a accompli aujourd'hui le raid Paris-Pau en 6 heures cinquante.

L'audacieux aviateur qui a atterri sans incident, a été chaleureusement acclamé par la foule.

## EN ITALIE

### Les Fêtes du Cinquantenaire de la Proclamation DU ROYAUME D'ITALIE

Rome, 24 avril.

Le royaume italien continue les fêtes du cinquantenaire de son unité, au milieu des splendeurs de la ville Eternelle, et de l'enthousiasme délirant de la population.

C'est aujourd'hui que la mission française, dirigée par le général Michel, est arrivée à Rome.

Le général Michel, accompagné de l'ambassadeur de France à Rome s'est rendu au Quirinal, en grand cérémonial.

S. M. Victor Emmanuel a reçu avec une cordialité exquise toute particulière chef de la mission française qui a été l'objet des ovations les plus chaleureuses à son arrivée et à son départ.

L'audience de la mission française a eu lieu dans la salle du Trône.

## MONACO

### La Constitution Monégasque *et les Elections*

Monaco, 24 avril.

Les premières élections ont eu lieu dans la principauté de Monaco, depuis l'établissement du suffrage universel.

Ces élections ont marqué la victoire des adversaires de la constitution actuelle.

## *Le Voyage* DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE en Tunisie

### *A SBEITLA*

#### *L'arrivée*

Tunis, 24 avril.

Au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste, le Président de la République est arrivé ce matin à Sbeitla.

A l'entrée de la ville, M. Fallières, accompagné de M. Alapetite, résident général, et des ministres, a été reçu par le maire, entouré de la municipalité.

Le maire souhaite la bienvenue au Président de la République et dit l'indéfectible attachement de la population à la France.

M. Fallières remercie et déclare que la France continuera généreusement en Tunisie la noble mission civilisatrice qu'elle a entreprise.

#### *A la Mairie*

Le cortège présidentiel se rend ensuite à l'Hôtel de Ville où a lieu la présentation des autorités civiles et de la colonie française.

#### LE BANQUET

A midi, le Président de la République offre un déjeuner aux notabilités de la ville.

Divers toasts sont prononcés et M. Fallières répond aux souhaits de bienvenue et aux protestations de dévouement à la France, par une aimable allocution qui est très applaudie.

#### *La visite de la Ville*

Dans la journée, le Président de la République a visité la ville de Sbeitla.

Il a fait aussi quelques excursions en dehors de la ville et s'est préparé à partir pour Kairouan d'où il rentrera à Tunis.

## AU MAROC

### La Situation

Paris, 24 avril.

La situation reste toujours inquiétante au Maroc.

Tous les journaux confirment aujourd'hui la nouvelle de l'envoi de 10 mille hommes, que le Gouvernement a décidé de faire partir en vue de parer à toute éventualité.

Plus de 30.000 hommes se trouveront ainsi dans quelques jours, en territoire marocain.

#### *Nos troupes à Taza*

Le *Daily-Mail* annonce qu'une colonne française forte de 3.000 hommes, aurait franchi la Moulouya et s'avancerait dans la direction de Taza.

#### *Nouveaux préparatifs*

Les autorités militaires de Cherbourg, Brest et Rochefort, ont reçu aujourd'hui l'ordre de former un bataillon dont l'effectif serait pris dans les régiments coloniaux.

## AVIS DE DÉCÈS

(ORTIPORIO)

M. César Moroni et ses enfants ; Mme et M. le commandant Moroni ; M. et Mme Marc Moroni ; M. et Mme Louis Moroni ; Mme veuve Joseph Moroni, née Flach, et son fils ; Mme veuve Horace Moroni ;

Les familles du baron Moroni, Acquatella, de Montera, Ubertin, de Moro-Giafferi, Angeli de Brando, Morati de Murato, Vincenguerra de Fiuaja, Sangiovanni d'Ortiporio, Pulicani de Corte, Mariotti de Borgo ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE ADELINE MORONI

leur sœur, belle-sœur, nièce et cousine germaine, décédée à Ortiporio, le 22 avril 1911.

L'enterrement a eu lieu à Ortiporio, le 24, dans le caveau de la famille.


Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Maison J. Carbuccia et Fils

# LOTERIE

POUR UN GROUPEMENT D'ŒUVRES DE BIENFAISANCE
et d'Encouragements aux Arts.
*(Deuxième et Dernière Partie).*

Autorisée par Arrêtés ministériels en date des 14 Septembre 1910 et 29 Mars 1911.

Emission de **1.737.500 Billets** donnant droit à

**6** Lots de. . . . . **UN MILLION** de fr.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 6 Lots de. . . . | 200.000 fr. | 6 Lots de. . . . | 100.000 fr. |
| 12 Lots de. . . . | 50.000 fr. | 125 Lots de. . . . | 10.000 fr. |
| 628 Lots de. . . . . | 1.000 fr. | 180.000 Lots de. . . . | 50, 45, 40, 35, 30 et 25 fr. |

soit **180.783 LOTS** représentant **17 MILLIONS 28.000** fr.

Répartis en 6 Tirages, les 20 Mai, 20 Juillet, 20 Septembre, 20 Novembre, 23 Décembre 1911 et 20 Février 1912.

Après Émission, les billets ne pourront être vendus à un prix supérieur à 25 francs sous fraude pénale. — Le maximum de 25 francs sera réduit de 2 fr. 50 après chaque tirage.
(Voir détails aux prospectus et affiches).

*Le montant des Lots* (17 Millions 28.000 francs) *sera versé au* **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE** *chargé du service des tirages et du paiement des lots.*
Les sommes à verser aux gagnants seront déposées au Trésor conformément à l'arrêté Ministériel du 10 Septembre 1910.

**Prix du Billet : 20 francs.**

**Les Souscriptions** sont reçues jusqu'au **27 Avril 1911**, à 4 heures du soir.

*A PARIS :*
à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, rue d'Antin, 3 ; à la BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, rue Chauchat, 14 ; à la BANQUE FRANÇAISE pour le Commerce et l'Industrie, rue Saint-Georges, 3 ; à la BANQUE PRIVÉE, rue Pillet-Will, 3 ; à la COMPAGNIE ALGÉRIENNE, rue Louis-le-Grand, 21, au COMPTOIR NATIONAL d'ESCOMPTE de PARIS, 14, boulevard des Italiens, au CRÉDIT ALGÉRIEN, place Vendôme, 16 ; au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, rue des Capucines, 19 ; au CRÉDIT FONCIER COLONIAL et de TUNISIE, rue Laffitte, 47 ; au CRÉDIT LYONNAIS, boulevard des Italiens, 19 ; au CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS, rue Taitbout, 39 ; à la Société Générale, CRÉDIT INDUSTRIEL et COMMERCIAL, rue de la Victoire, 56 ; à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France, rue de Provence, 54 ; à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel et Commercial, rue de Châteaudun, 55 ; à la SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCES, rue de Lafayette, 20 bis ;
Et dans les Succursales, Agences ou Bureaux de Recette de ces Établissements, dans les Départements, en Algérie et à l'Étranger.
Et, enfin, chez les Banquiers, Agents de Change, Notaires et Correspondants des Établissements susmentionnés.

La Répartition sera faite du 3 au 9 Mai 1911.

A. CLAVEL, Éditeur, 63, rue Saint-Lazare, à PARIS.



## Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Graines - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
*Produits de choix. — Fraîcheur*
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0.50 & 0.60 LE Litre
**Vinaigre à 0,30**
*Ouverture le 27 avril*



AUX AMIS DE LA CORSE

Cette Feuille, l'unique d'un simple tirage, l'Indicateur officiel de la Corse, malgré son prix modique, reçoit régulièrement de renseignements variés, intéressants, exacts et complets par des textes et des illustrations.
Tout sur de la Corse ouvrira gratis et franco, sur simple demande affranchie à 0,10 centimes, un spécimen d'une des plus importantes, intéressantes à la fois à la curiosité et aux renseignements et confidentiels, entièrement gratuits.
Cette publication unique en son genre.
A. CLAVEL, Éditeur, 63, rue Saint-Lazare, à PARIS.



*Vient de paraître :*

L'AGENDA GALLIA

PRATIQUE — ÉLÉGANT — SOLIDE

Le Mieux Documenté

*Son Format :* 16 sur 13, relié toile verte
*Son nombre de Pages :* 400 (Une par Jour)
*Ses Renseignements :* l'A.B.C. des Affaires
*Sa Prime :* Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

MAGNIER & Cie, ÉDITEURS



Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.



## Essences et Pétroles

*Pétrole Raffiné d'Amérique*, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
*Pétrole épuré* en fûts fer de 50 litres.
*Pétrole de Sureté*, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.
*Napthacycle*, essence spéciale pour automobiles.
*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence* 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.



RHUM

# FOX-LAND

Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces antifeuilletées.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L. N. MATTEI et Quinquina très appréciés des connaisseurs.

Amaro et par ses mérites a pris rang qui lui a valu la croix d'honneur et la médaille d'or aux concours de Bastia et de Nice.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

**JOSEPH LUCCHETTI**

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
*reconnues supérieures dans le Monde entier*
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentias
PLATRES Blancs, Rougeurs et Gris

*FERS* I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

*A NOTER.* — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

*Tapisserie et Vitres*

Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
*Appareils inodores de tous systèmes*
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE GRANIT
*Prix de Réclame*
Plans et Devis à titre absolument gracieux



Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour maraille. Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA* modèle 1911, renommée dans le monde entier. Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs
et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

*Exiger la marque RADIA.*

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.



**Manufacture de Toile et Linge de table**

Fabrique de lingerie fine à la main

*Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures*

LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1883

CHARLES THERMOZ, Successeur

Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec un superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.

Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.

*Les envois sont faits franco*



150f p. mois. Travail fac. chez soi toute l'an assuré par CONTRAT à apprentissage aux nos tricoteuses brevetées. Traite directement avec ses clients. Ce *La Prévoyante*. Bureau H, 11, rue Lacharrière, *Paris*.



Cedratine

LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE

Mon L. N. MATTEI à Bastia (Corse)



Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express



TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 115 — MERCREDI 26 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 30 m. | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00224

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA


LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever. 4 h. 27 m. — Coucher, 6 h. 15 m.
Dernier quart., le 21 — Nouv. Lune, le 28
Fête d'Aujourd'hui : N. D. du Bon Conseil.
Fête de Demain : Saint Georges.

25 AVRIL

## NOS UNIFORMES MILITAIRES

Après le rouge et le bleu, le réséda !

Hâtons-nous de dire que la couleur réséda, qui sera commune aux uniformes de toutes les armes, n'a pas, tout en diminuant la visibilité aussi sensiblement, l'aspect terne et triste de la couleur récemment adoptée pour l'armée allemande.

Le ministre de la Guerre a invité la Commission militaire du Sénat à venir voir les uniformes qu'il se propose de mettre en essai aux grandes manœuvres prochaines ; il lui a présenté un fantassin, un cavalier et un officier d'infanterie. L'impression produite sur la Commission, sauf quelques critiques de détail que nous allons indiquer, a été excellente : « La tenue, écrit le sénateur général Langlois, n'est nullement déplaisante et il y a lieu de penser que le public, après le premier mouvement d'étonnement que lui produit toujours la vue d'une nouvelle tenue, s'y habituera très vite : en effet, elle est très militaire et non dépourvue d'élégance. »

La tenue de campagne a paru fort pratique à la Commission : elle donne à l'homme, surtout au fantassin, un aspect dégagé qui va très bien à l'allure générale du troupier français. Le casque de l'infanterie, à double visière, résout le problème cherché depuis longtemps : une coiffure légère, non déformable, abritant du soleil et de la pluie. En campagne, l'homme peut porter soit la vareuse d'été, soit la capote d'hiver ; le vêtement qu'il n'a pas sur lui est transporté sur la voiture de compagnie. Le havre-sac allégé repose bien sur les reins, la poitrine est dégagée.

La tenue de la cavalerie, sauf la couleur réséda du drap, diffère peu de celle actuellement en usage : le casque proposé pour la cavalerie légère est fort bien ; le manteau est d'une coupe excellente.

L'uniforme des officiers est le même que celui de la troupe ; le sabre est léger, élégant, solide, imité de celui des grenadiers de l'Empire.

On a fini par adopter, pour la tenue de paix, le principe de conserver la tenue de campagne en y ajoutant seulement quelques ornements mobiles : ce sont des pattes d'épaule en laine pour les hommes et pour les officiers ; de plus, ces derniers ajoutent à leur casque un cimier mobile, et, en grande tenue, ils porteront les épaulettes et un ceinturon en étoffe tissée d'or comme la ceinture des officiers généraux.

Quant aux critiques formulées par la Commission du Sénat, elles ne portent que sur des détails : les boutons en cuivre seraient trop visibles, le casque du fantassin un peu bas, le cimier du casque de l'officier peu seyant, etc. Pour son compte personnel, le général Langlois préférerait qu'au lieu de conserver les courroies en cuir, on adoptât le tissu de coton appelé *twill*, en usage dans l'armée anglaise, qui est unanime à s'en déclarer satisfaite.

Le seul reproche important qu'on fasse au nouvel uniforme, c'est qu'il favorisera les méprises en campagne. « C'est certain, constate le général Langlois, mais l'inconvénient est commun à toutes les armées qui, toutes, considèrent aujourd'hui le peu de visibilité comme une condition essentielle à rempir. Pour éviter les méprises, il faut surtout que le commandement supérieur oriente parfaitement toutes les troupes. C'est l'affaire des états-majors, d'une part, et ce qui concerne la rédaction et la transmission des ordres ; du commandant, d'autre part, qui doit mettre tous ses subordonnés au courant de ses intentions et des événements ; de la troupe enfin, qui doit prendre l'habitude de toujours roster liée avec ses voisins. Il y a longtemps que ces principes sont en usage dans certains de nos corps d'armée. »

Bref, la tenue proposée constitue, à tous les points de vue, un très réel progrès, et le Parlement ne refusera certainement pas les crédits nécessaires pour en faire, cette année, une expérience sur un régiment d'infanterie, un régiment de cavalerie et un groupe d'artillerie.

On verra disparaître avec le regret que l'on donne au passé shoii les capotes bleues et les pantalons rouges ; l'essentiel c'est qu'au feu les soldats français restent eux-mêmes, capables toujours d'arracher le cri d'admiration même à l'ennemi : « Oh ! les braves gens ! » D'ailleurs, dans la guerre prochaine, les économies d'existences humaines seront de plus en plus précieuses, et si la teinte des uniformes peut en réaliser, on devra savoir gré à ceux qui ont décidé leur modification.

Tout l'appareil pittoresque qui subsistait encore des uniformes de jadis, les casques à crinière rouge des trompettes, les cuirasses étincelantes, les dolmans bleu-clair, les aiguillettes, tout ce qui avait été épargné aura sa place au Musée de l'Armée et ira y rejoindre l'habit, le chapeau bicorne et les guêtres jusqu'au dessus du genou des fantassins d'Austerlitz, le shako monumental et l'habit blanc des fantassins d'Iéna, car, par une fantaisie bizarre, l'Empereur leur avait donné l'habit des kaiserliks autrichiens, mais il revint bientôt de son erreur, après avoir constaté que si ses bataillons étaient toujours aussi braves, ils étaient « sales comme des..., » et il leur avait rendu l'habit bleu. Au milieu de tous les uniformes du passé, qui conserveront tous le reflet de la gloire militaire française dans tous les temps, la capote bleue, le pantalon et le képi rouges du fantassin d'aujourd'hui leroot aussi belle figure ; on pourra les contempler avec quelque fierté et avec reconnaissance, car s'ils ont été témoins de cruels désastres, ils ont été témoins aussi du prodigieux relèvement de notre armée, sauvegarde en laquelle la Patrie peut se fier sans appréhension.

Au surplus, sous n'importe quelle couleur d'uniforme, Gavroche, qui a l'instinct guerrier, reconnaîtra toujours le « pioupiou français, » puisque ce fut lui qui le baptisa. La première fois que défila dans les rues de Paris le régiment des gardes françaises tout de blanc vêtu, à la façon de Pierrot, tous les gamins se mirent au pas des tifres, imitant le cri du moineau, qui s'appelait déjà, lui aussi, pierrot : piou ! piou ! piou ! Et de là resta le sobriquet depuis immortalisé par le petit soldat français.

MARCEL FRANCE.

## Les Mots de Victor-Emmanuel

A propos du Cinquantenaire de l'unité italienne, Sergines a recueilli et publie, dans les *Annales*, d'amusantes anecdotes sur Victor-Emmanuel.

Sa Cour était, à Turin, d'une simplicité antique et se bornait à une maison modeste des plus modestes. Encore n'avait-il sans cesse d'autre préoccupation que de s'en éloigner, en multipliant les déplacements. Sobre, ne faisant qu'un repas par jour, il préférait les mets simples, et, quand il était contraint d'assister à un dîner à la Cour, il ne touchait à aucun plat, ne déployait même pas sa serviette. Les mains appuyées sur le pommeau de son sabre, il promenait sur les convives un regard scrutateur, sans chercher à dissimuler son impatience et son ennui.

Il aimait passionnément les chevaux, la chasse et les exercices du corps. Constamment, il lui arrivait de partir seul, avec deux aides de camp, pour chasser le chamois ou le bouquetin dans les montagnes. Là, vêtu d'une simple vareuse, il courait à travers les rochers, couchait à la belle étoile, mangeait dans des chaumières ce qu'il y trouvait, et il rentrait, dispos et alerte, tandis que ses infortunés officiers arrivaient exténués.

J'allais oublier de constater que le roi *galant'uomo* avait, à ses heures, infiniment d'esprit. Lorsqu'il était en verve, il procédait par boutades, par saillies à l'emporte-pièce, à la manière d'Henri IV, dont la naïveté et la brutalité mêmes étaient d'un haut comique. Tantôt, c'était pour éconduire un visiteur importun, qui venait lui rappeler une parenté douteuse de sa famille avec la maison de Savoie et à qui il répondait, sur un ton de pince-sans-rire :

— Certainement, vous êtes mon cousin, même mon cousin germain, si cela peut vous être agréable... Le plaisir est pour tous les deux, mais l'honneur est pour moi.

Tantôt, c'était pour couper court aux insistances d'un incorrigible solliciteur, à qui les ministres refusaient obstinément de donner une place et à qui il offrait la sienne, dont il avait assez, disait-il... Je n'en ferais pas si je voulais citer tous ceux de ses mots et toutes celles de ses reparties qui me sont restés dans la mémoire ; je m'arrête. Non, pourtant : car je me reprocherais de ne pas conter une anecdote qui vaut son pesant d'or.

C'était à une date postérieure à l'époque à laquelle se rapportent ces notes, en 1871, si je ne me trompe. Un diplomate de mes amis, qui avait occupé une situation élevée sous l'Empire, ayant, au cours d'un voyage à Florence, obtenu une audience de Victor-Emmanuel, celui-ci lui demanda, avec les marques du plus vif intérêt, des nouvelles de l'empereur et de l'impératrice.

— Pauvres gens ! dit-il, je les plains de tout mon cœur. Je sais d'autant plus attristé de leur malheur que je n'oublierai jamais ce que l'empereur a fait pour moi.

Puis, après un silence et d'un air souriant :

— C'est, d'ailleurs, ce qui nous arrivera à tous, un jour ou l'autre. Moi, je m'en... moque, *parce que je suis républicain* ; mais ce ne sera pas gai pour les autres.

## Comité Radical-Socialiste

(Section de Porri)

Les électeurs républicains de la commune de Porri, réunis dans un local de la maison D. Vittori, sur l'initiative du citoyen Aurèle Colombani qui a exposé à l'assemblée le programme du parti radical-socialiste, ont décidé, à l'unanimité, de se constituer en Comité radical-socialiste (Section de Porri).

Le bureau définitif du Comité a été ainsi composé :

Président, Aurèle Colombani, géomètre en retraite.

Vice-Président, Vittori Jean-Baptiste, géomètre en retraite.

---

196 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XII

COEUR DE MÈRE

Dans le jardin, où elle était assise à côté de celui-ci pendant qu'il travaillait, l'ouvrière, selon ses habitudes, éclatait en fastueuses récriminations contre ses chefs.

— Ne crie donc pas si fort ! dit Jean... M. le duc et Mme la duchesse pourraient l'entendre... Tiens ! justement, les voici qui font un tour de jardin avec Mlle Yvonne !

— Mlle Yvonne ? répondit la sœur du prêtre... Qu'est-ce que c'est que celle-là ?

— Plus bas donc ! dit Jean.

Et désignant de tout la tête et la fille qui venaient d'apparaître au détour d'une allée, et qui marchaient lentement au milieu des plates-bandes fleuries :

— Tenez ! la voici, fit-il à mi-voix. L'ouvrière jeta un coup d'œil du côté des deux femmes auprès desquelles marchait le duc.

— Oui, fit-elle, je la vois... Elle a l'air bon... Elle me va !

Cette appréciation rude et spontanée parut causer un grand plaisir à Goupard.

— Voici ma besogne finie, déclara-t-il... Si tu veux, nous allons aller faire un tour !

— Soit ! dit Joséphine avec sa brusquerie coutumière... Où m'emmènes-tu ?

— A Saint Gratien.

— Allons !

Ils prirent le train à la gare du Nord. Jean Goupard, en compagnie de sa sœur, se rendit au cimetière. En contemplant la croix de bois qui portait le nom de sa femme, ses yeux se mouillèrent de larmes. Il murmura :

— Ma pauvre Madeleine, je ne peux plus me rappeler les torts que j'ai eus envers toi, mais je te demande pardon tout de même !... Et, puisque tu étais la nourrice de Mlle Yvonne, je te promets de l'aimer de tout mon cœur, pour toi et pour moi !... Ma vie ne sait pas grand'chose, mais je la donnerais avec joie si je pouvais racheter par ce sacrifice la faute que j'ai commise envers toi !

XIII

Mme CÉRARDIN

Il était trois heures et demie de l'après-midi. Le bar du « Scarabée », rue Pigalle, était désert. C'est d'ailleurs le moment où, dans ces sortes d'établissements, la consommation chôme. La clientèle féminine, qui vient seulement de se lever, est entre les mains du coiffeur, de la manucure ou de la tireuse de cartes. Quant aux hommes, ceux d'entre eux — assez rares — qui ont une occupation, sont en train de s'y livrer. Les autres, les désœuvrés, piétinent, affairés, sur les hippodromes suburbains, demandant anxieusement aux combinaisons les plus diverses, et parfois les moins recommandables, la « mistringle » qui les aide à subsister. Seule, la patronne du « Scarabée » était assise à son comptoir, occupée à compulser des factures et à mettre à jour son livre de comptes. Mme Cérardin était une imposante matrone, à l'âge indéfinissable, et dont les appas opulents menaçaient de faire éclater le corsage de soie rouge vif dans lequel elle était sanglée.

Très brune, un jaiet doux exhumant sa blême supériorité, les yeux noirs avivés indûment par l'usage savant du crayon des sultanes, le visage quelque peu enfariné, malgré une couche de poudre de riz prématurée, par l'abus des consommations variées de son fonds de commerce, la propriétaire du « Scarabée » répondait en tous points au type traditionnel de sa profession. Outre le bar proprement dit, fréquenté jusqu'à deux heures du matin par une clientèle aussi hétéroclite qu'interlope, elle tenait, dans le sous-sol de son établissement, une table d'hôte bon comme où, moyennant une somme modique, les déshérités du Tout-Montmartre privés de famille ou de foyer, légitime ou non, trouvaient, sous la forme d'un bœuf à la mode ou d'un canard aux navets, l'illusion d'une pitoyable cuisine bourgeoise réparatrice de leurs estomacs fatigués. Mais les occupations de Mme Cérarin ne se bornaient pas là. Avec sa roublardise de vieille Parisienne habituée à pêcher dans toutes les eaux troubles et à patauger dans les chemins les plus creusés, quitte à relever sa robe, elle avait ajouté à ce double commerce une troisième branche plus lucrative encore que les deux premières, et sur laquelle la suite de ce chapitre édifiera amplement nos lecteurs.

Tandis que Mme Cérarin était plongée dans ses additions, une femme à la tournure élégante, vêtue d'un costume tailleur très simple, et dont un voile blanc étroitement serré couvrait à la fois le chapeau et le visage, entra rapidement dans l'établissement. Elle jeta un coup d'œil autour d'elle. Malgré la pénombre que créaient dans la salle les rideaux couverts de la devanture, elle distingua au comptoir la patronne, qui avait levé la tête à son entrée. Celle-ci quitta son siège aussi vivement que son embonpoint le lui permettait, empressé auprès de la nouvelle venue.

— Ah ! c'est vous, madame, dit-elle... J'avais reçu votre petit bleu ici, vous voyez, je vous attendais.

— Pourtant, je ne suis pas en retard.

— Non, non ! l'exactitude même !... Tenez, asseyez-vous donc là, sur la banquette.

Mme Cérarin avait pris un torchon et, de ses doigts courts et rougeauds, surchargés de bagues, elle daigna essuyer elle-même la table de marbre devant la place qu'elle désignait à son interlocutrice. Tandis que celle-ci s'installait, la grosse femme demanda :

— Deux madères, n'est-ce pas ?

— Si vous voulez.

La tenancière du bar prit une bouteille et deux verres qu'elle remplit. Puis, elle s'assit elle-même sur une chaise, de l'autre côté de la table, en face de la visiteuse.

— Eh bien ! chère madame, demanda-t-elle à mi-voix... En quoi puis-je vous être utile ?

— Vous avez toujours votre appartement parmenez dans la maison ?

— Oui, certes, au second au-dessus de l'entresol.

— L'entrée particulière commune à cet étage ?

— Naturellement, sur la rue La Bruyère... C'est au dire avertages inappréciables de l'immeuble, et c'est un peu pour cela que je l'ai choisi.

— Et ici ?... La clientèle vous satisfait ?

— On plus en plus... On se plaint seulement de ne plus vous voir.

— On ne me verra plus jamais.

— Ah bah !... Croyez que je le regrette !

— Je vais résumer de toutes ces fables !

Secrétaire-Trésorier, Gherardi Antoine-Padovano, brigadier de gendarmerie en retraite.

Après la formation du bureau, le président propose l'ordre du jour suivant qui a été voté à l'unanimité :

« Le Comité radical-socialiste, (Section de Porri), déclare adhérer sans restriction aucune au programme du parti représenté dans l'arrondissement par le Comité Central de Bastia et à toutes les décisions prises par les Congrès annuels du parti Radical-Socialiste.

» Prend l'engagement formel de suivre une politique de principes excluant toute politique de personnes et de coterie ;

» Confiant dans les hautes qualités administratives de M. Bueilet, préfet de la Corse, le comité lui adresse ses plus chaleureuses félicitations pour l'œuvre d'épuration sociale, ardemment souhaitée par tous les vrais républicains, qu'il a entreprise, en même temps que l'expression de ses sentiments respectueux de confraternité républicaine. »

Le Président, A. COLOMBANI.

La Comité a immédiatement adressé au Congrès de Corte le télégramme suivant :

« Congrès — Corte.

» Comité Radical Socialiste (Section Porri) s'associe pleinement à campagne faveur Revendications Corses, félicite organisateurs Congrès Corte appelé à réveiller toutes les énergies.

» Président, COLOMBANI. »

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MOITA. — Un déplorable accident vient de se produire, à l'usine de Moita, dirigée par M. Charli.

La nommée Franceschi A. M. était occupée avec plusieurs de ses camarades au lavoir de l'usine, situé au rez-de-chaussée, quand elle voulut se rendre au premier étage, en empruntant une échelle appuyée à la cloison, et qui est exclusivement réservée aux mécaniciens.

Elle fut prise entre l'arbre de transmission et le mur, et elle ne put être retirée de cette position qu'alors qu'elle avait déjà cessé de vivre.

La gendarmerie présente a ouvert une enquête.

LURI. — Les deux sœurs B. C. et B. E. ménagères, sont allées se plaindre à la gendarmerie que la nommée M. A.-M. leur avait lancé des pierres, et leur adresse des paroles injurieuses chaque fois qu'elle les rencontre, pour se venger d'une condamnation qu'elle aurait encourue à la suite d'un différend survenu entre elles.

Une enquête est ouverte.

SCOLCA. — La nommée C. Angèle, ménagère se trouvait sur la place de la commune, quand la nommé F. P. M. s'approcha d'elle, et après lui avoir reproché d'avoir insulté sa femme, lui assena un formidable coup de poing sur la figure.

C. Angèle a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

BRANDO. — Une partie de boules est chose sérieuse à Brando, surtout pour le nommé S. J., journalier.

C'est ainsi que pour décider un groupe de jeunes gens à ne pas interrompre le jeu, il se saisit de l'un d'eux, le jeune B. P., âgé de 16 ans, qui n'obtempérait pas à ses ordres, et lui donna force coups de poings.

B. P. a porté plainte à la gendarmerie.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 avril.

Il n'y a pas grande variété dans l'attitude de la Bourse. Son caractè de fermeté ne se dément pas, bien que l'on doive enregistrer quelques moins values. Notre Rente regresse à 96.17. Fonds Etrangers diversement traités. Le Turc passe à 92.85. Le Portugais recule à 66.95. Nouveaux progrès des valeurs russes. Les grandes Institutions de Crédit ne restent pas en arrière. Crédit Foncier 847, Crédit Lyonnais 1.475, Comptoir National d'Escompte 928, Société Générale 772.

La Suez consolide son avance à 3.480. Le groupe des valeurs de traction est inactif. Industrielles et Métallurgiques Russes plus calmes. Les titres cuprifères perdent une partie de leur regrès de la veille. Rio 1.688.

A la deuxième partie, l'action Grands Minoteries à la Ville Saint-Denis est bien tenue à 129 75.

En Banque, l'Anglo-French Mercantile s'inscrit à 23.50, à la faveur de la réponse satisfaisante du marché du caoutchouc, de-

affaires intéressantes ont été réalisées, dont le bilan de l'exercice qui sera clos le 30 juin perfora trace.

Au comptant, l'Asia Caoutchouc a des échanges suivis à 102 frs.

Parmi les valeurs minières, Nazareno y Anexas monte à 45.75. The Cobalt Star Mining passe à 8 frs.

Les valeurs pétrolifères sont de plus en plus en faveur. Oil Royalties 33 frs. Fergha na Oil Fields en progrès à 43.25.

Les Tubes et Forges de Sosnowice restent très fermes à 3.198 dans l'attente de l'introduction à St-Pétersbourg qui paraît maintenant imminente.

On recherche à 467 l'obligation 5 0/0 de Est Central Chilien.

Grands Chemins Français un peu bien tenus.

## Nécrologie

### M. le Commissaire TOURANJON

Mercredi dernier ont eu lieu à Ajaccio les obsèques de M. Baptiste Touranjon, commissaire principal de marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Le deuil était conduit par ses parents, MM. Touranjon, architecte départemental, et Cardinali, photographe.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le colonel Campi, les commandants Sautinacci et Nicoli et le commissaire de marine Laporte.

On remarquait dans le cortège, M. le commandant de la marine Jacquet, une délégation des officiers de mer et de terre de nombreux officiers de la réserve et de la territoriale

La ville d'Ajaccio perd en M. Baptiste Touranjon un de ses enfants les plus distingués. Il était arrivé au grade d'officier supérieur après une carrière longue et bien remplie, ayant occupé les fonctions de commissaire de l'inscription maritime dans des ports importants. C'était en même temps une nature d'élite, dont la bonté constituait le fond, et qui, sur cette terre, n'a fait que le bien.

Nous adressons à sa famille nos bien sincères condoléances.


Une guérison,
Deux guérisons,
Trois guérisons.

Dans certaines familles éprouvées par la maladie, les Pilules Pink ont guéri tous les malades.

Dans la famille Cochet, de Lyon, on aura toujours un bon souvenir des Pilules Pink. Les Pilules Pink ont, en effet, guéri Madame Cochet et ses deux filles, Louise et Lucie. Il y a quelques semaines, nous avons publié l'attestation de Mme Louise Cochet, aujourd'hui nous publions celle de sa sœur Lucie, célibataire, âgée de 19 ans, et habitant chez ses parents, 25, rue Barrême, Lyon (Rhône).

Voici ce qu'écrivait Mlle Lucie Cochet :

Mlle LUCIE COCHET

« J'ai dû, moi aussi, payer mon tribut à la maladie. J'étais devenue très faible, très pâle et je maigrissais. Je digérais péniblement le peu de nourriture que je prenais et j'éprouvais continuellement des douleurs de tête, des bourdonnements dans les oreilles. Je souffrais souvent de points de côté. J'étais en outre très nerveuse. J'avais dû renoncer à mon travail, car je n'avais plus de force et j'ai même dû faire un séjour dans un hôpital où grâce au repos, mon état s'améliora légèrement. Je retombai malade bientôt, et alors je me suis décidée à prendre les Pilules Pink que déjà ma mère avait prises avec succès et dont ma sœur plus jeune que moi se trouvait bien. J'ai beaucoup changé depuis que j'ai suivi le traitement des Pilules Pink. Je mange de nouveau avec appétit, je me sens forte et j'ai de belles couleurs. Je sens que je vais guérir. »

Le traitement des Pilules Pink est le meilleur que nous puissions offrir pour combattre l'anémie, la chlorose et toutes les formes d'épuisement. C'est également le traitement le plus favorable aux jeunes filles éprouvées par la croissance.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, rue Salin, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.


## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 16°5 ; midi 21° + à 6 heures du soir + 16. Maxima + 22°. Minima + 15°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. ; midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — Dans la matinée, Sud léger.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

### Concerts militaires

Les concerts militaires ayant lieu de 2 h. et demie à 3 h. et demie, la place St Nicolas se trouva, à cette époque de l'année, complètement inutilisée et il ne reste au public qu'un petit espace pour se promener à l'ombre. Les musiciens eux-mêmes se trouvent en plein soleil.

Il semblerait préférable que ces concerts aient lieu de 4 à 5. et compréhensions respectueusement, à ce sujet, une requête à M. le Général Gouverneur de la Corse dont l'amabilité et la bienveillance sont bien connues.

### Légion d'honneur

M. Drago Thomas, médecin en chef de 1re classe de la marine, a été promu au grade d'officier de la légion d'honneur. 38 ans de services dont 18 à la mer ou aux colonies. Tunisie 1881, Madagascar 1885-1886, épidémie de choléra Cochinchine 1882, épidémie de choléra Toulon 1884, chevalier du 26 décembre 1888.

### Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à MM. Gilarti Jérôme-Louis, matelot mécanicien vétéran, 30 ans de services ; Turelli Joseph, maître-armurier, 25 ans de services ; Orsattoni Hector, maître-armurier. 25 ans de services, dont 12 à la mer ou aux colonies.

### Clinique Chirurgicale

Le docteur *J. STEFANI*, ancien interne-lauréat des hôpitaux de Lyon, ex-préparateur à la Faculté de médecine, membre de la Société d'ophtalmologie de Lyon et de l'Association française d'ophtalmologie, a l'honneur de prévenir le public qu'il *vient d'ouvrir sa Maison de Santé*, 4, Boulevard de Cardo, Bastia, en face les écoles primaires.

Chirurgie *générale* et Spéciale (maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et du larynx).

Consultations de 1 heure et demie à 3 heures et demie, sauf le dimanche (Pour les maladies chirurgicales seulement).

Téléphone Interurbain n° 10.

Règlement-notice de la Clinique sur demande.

### Avis

Madame Oreste Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

*Ouverture, le 27 avril prochain.*

*Voir annonce à la 4e page.*

### A louer

Magasin, rue de l'Opéra, N° 3, ancienne librairie Fabiani.

S'adresser chez M. François Mattei, 15, Place St Nicolas, Bastia.

### Vins de propriétaire

Très renommés, garantis naturels, prix par quantités. Récoltes 1908, 1909 et 1910.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

### A vendre

Etude d'avoué à vendre, à Calvi.

S'adresser à M. Nicolas Piach, à Calvi.

### A vendre

Meubles divers, chambre à coucher, salle à manger.

S'adresser à Mme Vincenti, boulevard de Toga, n° 4.

### ETAT-CIVIL

**Décès.**

Paoli Paul, cordonnier, 59 ans, de Matra.

# LE CONGRÈS DE CORTE

## 2me SÉANCE

Corte 25 avril.

**Les Présidents et délégués des Syndicats d'initiative et des divers groupements Corses se sont réunis ce matin, à huit heures, dans une des salles du Petit Séminaire, à l'effet d'examiner les différents ordres du jour proposés.**

**A cette réunion assistaient également quelques conseillers généraux, maires, conseillers d'arrondissement, ainsi que le Président de la Commission départementale.**

**Le bureau était ainsi composé : Président, M. Frasseto, entouré de MM. Tommasi, Santiaggi, Giacomoni et Poli, comme assesseurs, et de MM. A. Rismelli, Marcaggi et docteur Guerrieri, comme secrétaires.**

**Après un échange de vues au sujet des diverses questions examinées par les orateurs, au cours de la réunion d'hier, M. le Président a donné lecture des divers ordres du jour déposés.**

**Ainsi que le *Petit Bastiais* le laissait prévoir, le Congrès, après avoir entendu les explications fournies par les représentants de la Corse, a décidé, de ne pas donner suite aux demandes de démission, formulées hier par quelques orateurs, et d'accorder à tous les députés un délai minimum de quelques mois, afin de leur permettre de poursuivre immédiatement la solution des trois grandes questions, si impatiemment attendues par la Corse entière.**

**Le Congrès s'est du reste réservé le droit de prendre, en temps opportun, toutes les mesures que la situation comportera.**

## Ordre du Jour

Voici d'ailleurs l'ordre du jour proposé par la Fédération, et qui **a été adopté, après une courte discussion, par tous les membres présents :**

Le Congrès de Corte, après avoir entendu MM. les Députés venus pour la première fois au milieu du peuple Corse justifier de leurs efforts et exposer leurs travaux parlementaires, après avoir pris connaissance de la dépêche communiquée par M. Adriani, confirmée par M. Landry et par un deuxième télégramme du journal le *Matin* annonçant le dépôt par le Gouvernement dans la huitaine du projet de la loi créant des ressources financières à la corse,

Considérant que si les réformes éternellement promises à la Corse n'étaient pas réalisées, il appartient à celle-ci, découragée, de provoquer un mouvement de protestation d'une gravité exceptionnelle.

Qu'un raison même de la gravité de ce mouvement projeté, il lui convient, n'ignorant des indications qui lui ont été fournies par les débats, de s'ajourner à la session du Conseil général d'octobre à Ajaccio, pour décider alors d'une manière définitive et sans plus autres sursis des mesures à prendre.

Donne rendez-vous, à cet effet, à tous les membres présents, à Ajaccio, afin, qu'ainsi qu'ils nous l'ont spontanément et formellement promis, ils veuillent prendre à notre tête leur place de chef naturel.

Les délégués des corps élus ou groupements Corses invitent leurs représentants à s'employer de la façon la plus immédiate et la plus énergique à obtenir du Gouvernement l'accomplissement des améliorations suivantes :

1° Mise en discussion immédiate du rapport déjà déposé par M. Puglioni-Conti, relatif à l'achèvement du réseau ferré Corse, en commençant sans plus tarder par l'exécution des travaux de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio dont tout le dossier est complet, sans négliger toutefois de demander la mise à l'étude du programme de 1882, qui comporte l'exécution des lignes Ajaccio-Sartene, Ajaccio-Vizo ;

2° Solliciter le dépôt du rapport sur l'assainissement des plaines insalubres de la Corse, question plusieurs fois étudiée et plusieurs fois rapportée ;

3° Exposer au Gouvernement que la Corse, déjà écrasée par les impôts ne pourrait, en dehors des engagements déjà pris, en supporter de nouveaux, ni directs ni indirects, par loi spéciale ;

4° Les invite à soutenir énergiquement un projet de loi de M. Colin, *député* d'Alger, tendant à faire disparaître, des clauses de connaissements maritimes, les dérogations qu'elles contiennent à l'article 435 du C. P. C. sur la compétence, ainsi que les clauses qui exemptent les Compagnies des responsabilités de toutes sortes.

Prie le président de la Fédération des Syndicats d'initiative d'obtenir l'adhésion des députés à cet ordre du jour, mais déclare qu'ils exigeront formellement et sans faux-fuyants leur démission à l'expiration de ce délai, au cas où le Gouvernement ne tiendrait pas les promesses prises, et recourra alors à l'action populaire, laissant aux Parlementaires le soin de choisir entre leur conscience et leurs intérêts personnels.

Voici le vœu qui a été présenté au nom du Comité radical-socialiste et du Comité d'action Corse de Bastia, par M. André Ghilini, président du Comité radical-socialiste, et soutenu par M. A. J. Giacomoni.

Les deux comités restant partisans de la démission immédiate des députés de la Corse, qui s'impose, d'abord pour protester contre l'abandon systématique dans lequel notre département a été tenu jusqu'ici, et en second lieu afin que nos élus, renvoyés par acclamation au Parlement puissent parler au nom de la Corse entière unie et groupée résolument derrière eux sans distinction de parti.

Les deux comités s'engagent, si leur proposition est adoptée par le congrès, à apporter, comme le feront tous les bons Corses, leur concours absolu aux députés démissionnaires qui doivent rester seuls candidats.

Les deux comités acceptent comme pis aller qu'un délai soit accordé aux députés, à condition qu'il soit bref et que les élus s'engagent désormais formellement à venir spontanément s'expliquer et démissionner si l'hostilité bureaucratique oppose une barrière infranchissable à leur bonne volonté et aux revendications trop légitimes de la Corse.

Pour les Comités :

*Les Secrétaires,* Dr GUERRIERI, J.-A. RICCI.

*Les Présidents,* GHILINI, GIACOMONI.

**La réunion de ce matin, à laquelle n'ont pris part que les délégués des diverses associations de la Corse, a été des plus calmes.**

**L'impression générale ici est que l'assemblée générale d'hier aurait pu revêtir le même caractère, si l'on avait pu interdire l'entrée de la salle à quelques agitateurs, qui s'étaient rendus à la réunion dans le seul but d'amener une confusion regrettable.**

**C'est, en effet, la présence de ces éléments politiques qui a rendu particulièrement difficile la tâche des orateurs, des membres du Bureau et des Représentants qui assistaient au Congrès.**

**Les explications fournies par nos représentants, sur les bonnes intentions du Gouvernement, ont rassuré tous ceux qui ont suivi, sans parti-pris, les travaux du Congrès.**

**Cependant il est certain que l'agitation prendrait un caractère d'extrême gravité, si les circonstances amenaient les électeurs Corses à se réunir à nouveau, au sujet des promesses faites actuellement par le Gouvernement, et dont la réalisation n'aurait pas encore été obtenue.**

*Discours de M. Frasseto*

Aussitôt après l'ouverture de la séance de lundi, M. Frasseto, Président de la Fédération des Syndicats d'Initiative, a prononcé le discours suivant :

Messieurs et chers Compatriotes,

Les événements qui nous réunissent sont graves, mais dans la crise que nous traversons c'est un grand réconfort pour les vrais patriotes que de se voir groupés en un faisceau assez compact pour le relèvement économique de notre petite patrie. Du mauvais sang est dit que nous sortirons diminués de cette épreuve : notre affluence, patriotes accourus de tous les points de l'île et du continent, est une décisive réponse à ces prophètes de malheur. Lorsque l'amour du pays natal vibre ainsi vivant dans le cœur de ses enfants, dominant toutes les passions haineuses et pacifiant toutes les haines, si amères que soit l'horizon, il ne faut point désespérer de l'avenir !

L'unanimité unanimité de tous les corps élus, de tous les groupements, de tous ceux qui s'intéressent le sort de leur pays nous est un sûr garant que les Corses sont prêts à toutes les résolutions, si hardies fussent-elles, que commandent les événements présents. Les résolutions, nous les prendrons tout à l'heure, dans le calme et la dignité qui conviennent à la conseille nationale que la Fédération des Syndicats d'initiative est fière d'avoir provoquée, au cœur même de l'île, où nos pères défendirent inlassablement nos vieilles libertés.

Votre présence parmi nous, MM. les députés, en même temps qu'elle dissipe tout malentendu, nous donne la certitude que vous êtes prêts, de votre côté, à faire tout votre devoir et à consentir tous les sacrifices que le pays vous demanderait, si près vous avoir entendu, il acquérait la preuve qu'il ne doit attendre du gouvernement actuel comme de tous ceux qui l'ont précédé que des promesses bassies sans cesse réalisation.

La Corse se meurt, il lui faut des actes ! Nos quelle que soit la conduite que nous devons à tenir, nous repoussons les insinuations de ceux qui veulent nous représenter comme ayant d'autres préoccupations que la défense de nos intérêts économiques.

Nous ne sommes pas des politiciens. Nous ne prêchons pas la désaffection envers la France. Mais, pauvres contribuables déshérités, nous réclamons d'elle le minimum de justice qu'une mère doit à ses enfants. Tel notre droit, c'est notre devoir ! Cela ne nous empêche pas d'être de bons Français. Si l'ennemi était à la frontière, nous serions comme toujours au travers gens de nos armes. Mais la patrie n'est pas en danger et nous n'avons pas à faire ici, ne profession de foi chauvine ; ce n'est ni le lieu, ni le moment. C'est la Corse qui aujourd'hui nous appelle à son secours, c'est elle qui a besoin de l'union, du dévouement de tous ses enfants.

Puissent les grandes ombres de nos héros populaires, Gaffori et Paoli, planer dans cette assemblée et nous inspirer dans les graves et décisives résolutions que nous allons prendre ! Puisse leur souvenir purifier nos cœurs et en faire disparaître les ferments de discorde qui nous déshonoreraient à jamais, si un autre sentiment que celui de la grande misère de notre pays se faisait jour.

Nous restons ici pour défendre la Corse et nos revendications à l'exécration publique ceux qui voudraient profiter d'un tel moment pour satisfaire des ambitions mesquines et des rancunes personnelles.

C'est au nom de Vive Gaffori, Vive Paoli, Vive la Corse que nous devons marcher, que nous irons tout à l'heure, communiant dans notre ardent amour pour notre chère petite patrie, précédés, nous espérons, de nos chefs naturels, nos députés, les représentants des corps élus, inspirer le drapeau national à la tête de Maures devant les héros dont la vie fut une lutte sans repos pour la grandeur et la prospérité de la Corse !


SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*

Service régulier [illegible] entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00225

### BOURSE DE PARIS

24 avril — 25 avril

ntes du 3 0/0 ancien . 96.00 — 95.92
ds à 4/6 amortis. . 96.30 — 96.20
ex-coupon

## LA QUESTION CORSE ET LA PRESSE

Paris, 25 avril.

De nombreux journaux parisiens consacrent, aujourd'hui, de longs articles à la question Corse, et réclament du Gouvernement une action énergique en faveur de l'île délaissée.

Le *Temps* déclare notamment « qu'il est honteux que le Gouvernement n'ait jamais rien fait pour améliorer la situation de cette île merveilleuse. »

M. Ernest Judet, publiera demain dans l'*Eclair*, un vigoureux article en faveur de la Corse.

## Au « Journal Officiel »

### *Inscription Maritime*

Paris, 25 avril.

M. Marcantetti François, commis de 2e classe de l'inscription maritime, à Bastia, est promu à la 1re classe.

## La Réintégration DES CHEMINOTS

Paris, 25 avril,

Les présidents des Conseils d'administration et les Directeurs des Compagnies de chemins de fer se sont réunis aujourd'hui, pour prendre une décision collective au sujet de la réintégration des cheminots.

**Ils ont décidé qu'ils ne céderaient pas à l'invitation que leur a adressée le Ministre des Travaux Publics pour mettre à exécution le vote de la Chambre.**

**Ils ont déclaré ne pas pouvoir obtempérer à un désir qui affaiblirait le principe de la discipline dans le personnel des chemins de fer, et qui pourrait compromettre la sécurité des voyageurs.**

## La Conquête de l'air

### GRAVE ACCIDENT

*L'aviateur Bouvier venu pour saluer le Président de la République se blesse grièvement.*

Tunis, 24 avril.

L'aviateur Bouvier, qui était parti de Sousse pour se rendre à Kairouan, afin de pouvoir saluer au passage le Président de la République, a été victime d'un grave accident.

Bouvier, monté sur un biplan, avait accompli son vol sans incident, et se préparait à atterrir au champ de manœuvre de la ville, quand la foule, impatiente d'acclamer l'aviateur, se porta enthousiasmée vers l'appareil.

Bouvier n'aperçut qu'un accident se produisait parmi les spectateurs, s'il continuait à descendre.

Il voulut éviter la foule, et en manœuvrant trop brusquement dans ce but, il alla heurter violemment avec sa machine contre un mur.

Le choc fut très rude. L'avant de l'aéroplane fut mis en pièces, et le malheureux aviateur fut lui-même assez grièvement blessé.

## Les Morts du Jour

### *M. Constans Dulau*

Paris, 25 avril.

M. Dulau Jean-Baptiste-Marie-Constans, député des Landes, est décédé aujourd'hui.

M. Constans Dulau représentait à la Chambre l'arrondissement de Saint Sever.

Ancien magistrat, procureur de la République à Béthune, puis à Saint-Omer, M. Constans Dulau avait été élu pour la première fois en 1891.

Toujours réélu depuis, il fut secrétaire de la Chambre des députés en 1894 et 1895

## AU MAROC

### La Situation

Paris, 25 avril.

Les dernières nouvelles reçues du Maroc, quoique n'étant pas alarmantes, ne sont pas faites non plus pour nous rassurer sur la situation.

### *La Méhalla du commandant Brémond*

D'après les derniers télégrammes reçus de Tanger, la colonne dirigée par le commandant Brémond, serait sérieusement menacée.

Les communications restent difficiles avec la côte, et on craint de nouvelles défections de tribus.

On a cependant espoir que la troupe de cavaliers, qui est partie le 19 avril d'El Kraz, sous la direction de M. Boisset, en emportant de l'argent et les munitions destinées au ravitaillement de la méhalla du commandant Brémond, arrivera à temps pour la secourir.

### *Au secours de Fez*

La colonne légère que le général Moinier avait formée pour se porter au secours de la méhalla chérifienne, continue sa route sur Fez.

Cette colonne est composée de 3.000 hommes environ.

### *Préparatifs Espagnols*

Sa présence de la situation compliquée des affaires du Maroc, le gouvernement espagnol a décidé définitivement d'envoyer des forces militaires pour seconder l'action française.

Le croiseur *Rio de la Plata* partira pour Casablanca.

Plus de 12.000 hommes ont été mobilisés.

## LA PRESSE ALLEMANDE et notre politique au Maroc

La presse allemande ne manque pas de s'émouvoir de notre action au Maroc.

Tandis que la plupart des journaux étrangers approuvent l'énergie que déploie le Gouvernement français en présence de la situation actuelle, les grands journaux allemands commencent à manifester leur mauvaise humeur.

Ils ne voient dans notre action qu'un prétexte à une occupation complète du territoire marocain.

## *Le Voyage* DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

### *A KAIROUAN*

Tunis, 25 avril.

Le Président de la République est arrivé hier soir à Kairouan.

Dans une immense plaine, la capitale religieuse de la Tunisie se détache très distinctement, et de loin s'aperçoit le minaret de la mosquée de Sidi-Okba.

C'est la ville musulmane par excellence, où ne pénètrent que les privilégiés, parmi ceux qui n'adorent pas Mahomet.

### *L'arrivée*

Dans une salle magnifiquement ornée, les autorités municipales attendent le Président de la République, et présentent leurs souhaits de bienvenue au représentant de la France.

M. Fallières reçoit ensuite la colonie française et les notabilités de la ville.

### *Dîner présidentiel*

Le soir à huit heures, le Président de la République offre un grand dîner.

Divers toasts sont prononcés qui proclament tous l'attachement des populations à la France, et la reconnaissance du peuple Tunisien envers le gouvernement français qui s'emploie à la cause du progrès et de la civilisation.

M. Fallières répond par une aimable allocution.

Il dit que la France ne faillira pas, en effet, à la mission qu'elle s'est imposée ; puis, s'adressant aux notables musulmans qu'il a fait inviter, il les assure que la France respecte leurs croyances, et qu'elle ne leur demande que de travailler au progrès, en répandant dans le pays, la langue française.

### *Visite de la ville*

Dans la matinée, le président de la République a visité les établissements de Kairouan.

Il s'est d'abord rendu à la célèbre mosquée de la ville, dont il a admiré l'architecture extérieure, sans pénétrer à l'intérieur.

M. Fallières a visité ensuite l'infirmerie indigène, et, après avoir adressé quelques mots d'encouragement aux dévouées de cette œuvre, il s'est rendu à l'École franco-arabe, où il a prononcé une allocution sur l'importance de l'école dans la civilisation d'un peuple.

### *Depart pour Sousse*

Le Président de la République est reparti ensuite pour Sousse où il est arrivé à 11 heures 45 du matin.

### *Retour à Tunis*

Après déjeuner, le Président de la République est parti pour Tunis où le train présidentiel est arrivé dans la soirée.


Bains de Puzzichello

*Ouverture le 1er Mai*

1re saison du 1er mai au 30 mai.
2me saison du 30 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.

Location pour saison entière ou par journée à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.

Chambres entièrement restaurées.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour sous l'habile direction de M. Adolphe Tellier.

Un médecin est attaché à l'établissement.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.

Tuilerie et Briqueterie
MÉCANIQUES
USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

« Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,15, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

*Envoi sur demande d'échantillons et prix*

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planchers, Madriers, Chevrons, Lileaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories.

Ets. Fiesch. Tayani, Gestionn

Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot.
de vente : Corte, Nouvelle Traverse.

Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
Entièrement remis à neuf
Genre Touring-Club

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

JEAN GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
8, Boulevard du Palais, en face

Interurbain : 24. — Bastia. — Ambulant
Contentieux
Boulevard de Gaulle — Bureau d'Ajaccio
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Mise

DÉMÉNAGEMENTS
pour tous les pays
DÉPOT DE CADRES POUR A[illegible]
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

**Etude**
**de Me H. MILLIE**
avoué à Calvi

Par jugement contradictoire du Tribunal Civil de Première Instance de Calvi, en date du douze janvier mil neuf cent dix, confirmé par arrêt de la Cour d'Appel de Bastia, en date du dix-sept janvier dernier, visé pour timbre, enregistré et signifié, la dame Tarquiny Marie-Jeanne, épouse du sieur Guidoni Parisis Jean-Etienne, propriétaire à Calenzana, assistée judiciairement (1er décembre 1908), a été déclarée séparée de corps d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme par moi avoué soussigné près le Tribunal Civil de Calvi et de la dame Marie Jeanne Tarquiny.

H. MILLIE.

**REVUE-GUIDE** POPULAIRE PRATIQUE
Bulletin mensuel (48 pages) illustré, renseignements utiles, conseils, défense et intérêts du commerce, très intéressant pour commerçants.
Fr. MAESTRACCI
ancien 1er Principal de comptoir
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
Il en sera tenu les Bureaux de poste.

**RHUM FOX-LAND**
Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Hauses artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**LA CONFIANCE**
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
**LA CONFIANCE**
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 387 Millions
**LA MINERVE**
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 28, Bd Paoli, BASTIA

**Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express**

**Epicerie de la Gare**
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
*Produits de choix. — Faïencerie*
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
**Vinaire à 0.30**
*Ouverture le 27 avril*

AUX AMIS DE LA CORSE
Le Fernet Carlini d'un simple humeur, l'indicateur officiel de la Corse, malgré son prix modique, renferme non seulement le renseignements variés, intéressants, souvent inédits et complétés par des cartes et des itinéraires.
Tout sont de la Corse recevra gratuit et franco, sur simple demande adressée à 0.60 centimes, en spécimen d'un édition précédente, contenu historique à la dernière en valeur des renseignements et améliorations sensiblement apportées à cette publication unique en son genre.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue Saint-Lazare, à PARIS.

**MAUX DE JAMBES**
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de **Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons** ou de toute autre Maladie de la Peau que l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER** est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
*Marseille, le 30 Novembre 1906.*
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.
L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, Boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

**Pour faire de bons placements**
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. **La Revue de la Bourse et de la Banque** offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
*Demandez un Numéro de la* REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, *40, rue de Victoire, Paris, en nous envoyant gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous nous rendrez vraiment compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

**LES MALADIES DE LA FEMME**
LA MÉTRITE

Ce sont les femmes atteintes de métrite
Celles-ci ont commencé par souffrir en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inutile.
**JOUVENCE de l'Abbé Soury**
qui fait circuler le sang, désengorge les organes et les décongestionne, supprime toute douleur et guérit la métrite.
La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit également, même à la ménopause, les règles douloureuses ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies qui épuisent.
Elles ont été employées avec succès par Mmes Adelaïde, Aigrevin, Vermorel, Marguerite, aux mêmes maux. Elles ont reconnu que la JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement et rapidement la métrite et qu'elle est un remède excellent et précieux. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la
**JOUVENCE de l'Abbé Soury**
qui fait circuler le sang, désengorge les organes et les décongestionne, supprime toute douleur et guérit la métrite.
La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit également, même à la ménopause, les règles douloureuses ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies qui épuisent.
Elles ont été employées avec succès par Mmes Adelaïde, Aigrevin, Vermorel, Marguerite, aux mêmes maux. Elles ont reconnu que la JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement et rapidement la métrite et qu'elle est un remède excellent et précieux. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
d'âge, Chirurgie, Vaporets, Fiscellements, etc.
LA JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies, 3 fr. 50 le flacon, 6 fr. 10 fr. les 3 flacons contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé par Reg. DUMOUTIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.
Notice et renseignements gratis et francs.


*Le Directeur-Gérant*
J.-B. OLLAGNIER.


Imprimerie Ollagnier.



# M. J. MORETTI
## PHOTOGRAPHE A CORTE

**a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).**

**Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.**



TRENTE SIXIÈME ANNÉE. — N° 116 — JEUDI 27 AVRIL 1911

00226

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, en sus des frais de port en plus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


# LE CONGRÈS DE CORTE

### *Première Journée*

Dès le deuxième jour, la ville a pris une physionomie de fête. Sur les terrasses des cafés, décorés de drapeaux tricolores parmi lesquels on aperçoit, ici et là, l'emblématique tête de Maure ou claire, une foule de congressistes se presse déjà, et les pronostics sont leur train. Ce serait à souhaiter vivement que de semblables occurrences eussent souvent donner à notre chère patrie ville un peu de gaieté et d'animation. Le Cours présente l'aspect habituellement de la grande artère d'une grande ville, et les devantures brillantes des pharmacies Corte-naises veulent augmenter encore l'illusion.

Mais c'est le lundi matin, après l'arrivée des trains de onze heures, qu'afflue le gros du contingent étranger, qui se disperse dans les hôtels et dans les cafés en attendant l'heure de la réunion. A midi et demi, la foule se dirige vers l'ancien Petit Séminaire où notre ville et le Congrès se réunir. L'endroit ne saurait être mieux choisi ; c'est dans cette même salle où la Corse se Paoli vint prendre de patriotiques résolutions que la Corse d'aujourd'hui va venir affirmer ses droits à la vie. Du moins est-ce là l'espérance que fait éclore tous les cœurs et commander à nos gens dans une même pensée d'orgueil patriotique et d'amour filial.

Elle a vraiment du caractère, cette grande salle, avec son vaste plafond à poutrelles et ses hautes fenêtres grillées. Des faisceaux de drapeaux tricolores, de rameaux d'arbousier recouvrent de verdure corrigent la nudité de ses murs. Au fond, une estrade pour le bureau ; à gauche de l'estrade la tribune où les Parlementaires Corses et les orateurs de la Fédération vont prendre tour à tour la parole ; à droite des tables pour les rapporteurs de la presse qui vont venir en grand nombre assister à cette séance mémorable.

Une toute simple note pourpre dans la verdure ambiante, et c'est au milieu d'un silence profond que M. Franceschi, président de la Fédération des syndicats d'initiative Corse, prend la parole.

M. Franceschi donne d'abord quelques explications sur la teneur du dernier manifeste, l'adhésion de plusieurs syndicats qui n'avaient pas été personnellement consultés, M. Franceschi explique que plusieurs de ces syndicats se trouvent fort éloignés de la Corse, pareille consultation est retardée les travaux du Congrès.

*Le Bureau*

On procède ensuite à la constitution du bureau. La présidence d'honneur est donnée à MM. Grimaldi, maire de Corte ; capitaine Arrighi de Casanova, président du syndicat d'initiative de Corte ; Pellizzi, représentant la Chambre de commerce de Bastia.

M. Franceschi, président de la Fédération, garde la direction des débats, assisté, comme assesseurs MM. A. di Giacomoni, du Comité d'Action Bastia ; Santiaggi, du Syndicat de Nice ; Poli, de l'Union générale, et Tommasi, du Syndicat d'initiative de Bastia.

Secrétaires : MM. Maraggi, du syndicat de Toulon ; Angelo Rainelli, du syndicat de Bastia, et docteur Guerrieri, du comité d'action de Bastia.

*Discours de M. Franceschi*

Le bureau étant ainsi constitué, M. Franceschi prend la parole. Le sympathique président du Congrès, après avoir en quelques mots remercié le bon de la présente réunion, fait que la Corse ne sortira pas définitive des discours qu'elle l'assiste en ce moment. Il se réjouit d'avoir vu prendre Corte, la vieille ville héroïque, comme centre de ce mouvement populaire, et remercie les quatre députés présents de s'être rendus sans hésitation à l'appel de leurs commettants. Il a dénoncé contre les tendances séparatistes que l'on a voulu prêter à la Fédération ; la Corse ne fait preuve d'aucune désaffection envers la France ; elle ne réclame que le minimum de tendresse qu'une mère doit à ses enfants ». Corse, si la Patrie était en danger, la Corse — elle a vu le prouver, — serait la première à courir à la frontière ; mais tel n'est pas le cas aujourd'hui ; et nous devons rejeter tout autre affection sur la « petite patrie » malheureuse et abandonnée. Il termine son discours sur un salut aux héros corses devant lesquels le Congrès va s'incliner à l'issue de la séance.

*Communication de M. Maraggi*

Après le remarquable discours de M. Franceschi, M. Maraggi, secrétaire, donne lecture des nombreux télégrammes et lettres émanant de divers syndicats et personnalités qui s'excusent par la présence aux travaux du Congrès. Désirant nous concentrer surtout à l'analyse des discours prononcés au cours de la réunion, nous ne nommerons pas ici le détail de cette correspondance, bien que nombre de ces adresses fussent remarquables par leur forme, aussi bien que par les sentiments qu'elles expriment.

Un incident se produit au cours de cette question. Il est provoqué par la lecture d'un très long télégramme de M. Balesi, député de Sartène, empêché, pour cause de maladie, d'assister au Congrès. Ce télégramme exprimant des idées optimistes sur les intentions du gouvernement n'est pas du goût d'un certain nombre de congressistes qui protestent par un vacarme épouvantable. Un télégramme de M. Gordien provoque de nouvelles colères. MM. Jules Lucciani, Jules Carbone, Alexandre Girodo prennent successivement la parole sans qu'il soit guère possible de les entendre. M. Jean-Charles Benedetti se précipite à la tribune pour essayer de ramener le calme dans l'assemblée, mais sa voix est couverte par les clameurs des protestations que le tintement continu de la sonnette présidentielle ne parvient pas à apaiser.

Un calme relatif s'étant rétabli, M. Santiaggi donne lecture du rapport de la Fédération. Il retrace l'historique du groupement et ses travaux ; rappelle l'engagement qu'ont pris les députés de désinsonner si, dans l'espace d'une année, les projets relatifs à la Corse n'étaient pas entrés en voie d'exécution, et finit en déclarant qu'il appartient aujourd'hui à la Fédération de prendre telles décisions qu'elle jugera convenables.

M. Franceschi donne ensuite lecture du règlement du Congrès. Il insiste particulièrement sur la nécessité d'écarter des débats toute discussion touchant de près ou de loin à la politique.

Hélas !...

Enfin, la parole est donnée à M. Louis Adriani, député de Corte.

*Discours de M. Louis Adriani*

Le distingué député de Corte monte à la tribune aux applaudissements de toute la salle. Le ton de son discours est net et aisé. M. Adriani ne se livre pas à des promesses oratoires ; il « cause » avec ses électeurs, sans emphase comme sans embarras, et de cette causerie de bon aloi se dégage une impression de sincérité et de bonne foi qui produit un excellent effet sur l'auditoire.

Il dit combien, Corteaux, il se réjouit de voir le Congrès se réunir dans la vieille capitale historique de la Corse, comme autrefois les Consulte font surgir les décisions viriles et les patriotiques dévouements. Il dit aussi combien il lui est doux de s'associer à une manifestation, si nouvelle en Corse, où les élus consentent à venir rendre compte à leurs commettants du mandat qu'ils leur ont donné. Jamais pareille chose n'avait été demandée aux élus des précédentes législatures, depuis que le régime parlementaire fonctionne en Corse. Il passe ensuite à l'examen des trois principales questions sur lesquelles les députés corses sont amenés à s'expliquer aujourd'hui.

Et d'abord, en ce qui a trait à l'assimilation douanière, M. Adriani déclare ne pas être partisan de la réforme telle qu'elle a été conçue jusqu'ici. Beaucoup de Corses partagent de ce point de vue que nos produits insulaires sont frappés de droits d'exception à leur entrée sur le Continent français. Ce point de vue est erroné. Seules sont frappées de ces droits quelques catégories d'objets manufacturés que la Corse n'exporte pas. Et quant même ces industries viendraient à se développer en Corse, ce serait toujours à temps pour demander au gouvernement des décrets d'exonération.

On a demandé que vers nos articles, les alcools et les tabacs par exemple, fussent surtaxés et que les fonds provenant de ces surtaxes fussent affectés aux travaux nécessaires à l'outillage économique de notre île. Le Conseil général avait émis, au mois de septembre dernier, un vœu dans ce sens. Mais à peine les députés avaient-ils commencé à porter ce projet à la connaissance des pouvoirs compétents, que surgissaient des réclamations individuelles et collectives demandant à cor et à cri le retrait de ce projet.

Pour M. Adriani, la véritable solution de la question douanière est dans la création d'un *Ostroi de mer*, dont les recettes seraient exclusivement encaissées au bénéfice du département. Cet Octroi de mer donnerait à la Corse un supplément annuel de ressources de 800 000 francs, qui lui permettrait de gager un emprunt considérable pour commencer immédiatement les travaux d'utilité publique. Pour créer cet Octroi de mer, il faut une législation exceptionnelle. Or l'a. L'Octroi de mer est virtuellement accordé.

Et M. Adriani donne lecture d'un télégramme, émanant de M. le sénateur Giacobbi, donnant l'assurance formelle que le projet d'*Octroi de mer* sera déposé dans les huit jours.

Certaines exclamations dubitatives étant parties de la foule, M. Landry, député de Calvi, se lève, et confirme les dires de M. Adriani. Il a reçu du ministre des Finances les mêmes assurances. La dépêche de M. Giacobbi n'est donc point une dépêche de circonstance, mais l'expression d'une nouvelle certaine.

Avant d'aquitter Paris, reprend M. Adriani, tous les Représentants sont allés dans les ministères ; ils n'y ont recueilli que des paroles réconfortantes. Nous n'avons pas le droit de jeter le discrédit sur les paroles du Gouvernement.

Les déclarations de M. Adriani sont accueillies par de vifs applaudissements. L'incident qu'essaye de soulever M. Benedetti avorte et ne provoque que les clameurs de certains interrupteurs officieux sur lesquels nous reviendrons en temps utile.

Du bureau, M. Tommasi crie : Par dis politique (sic).

« Si jamais le Gouvernement ne tenait pas ses promesses, s'écrie alors M. Adriani, vos Représentants seraient les premiers à se mettre à la tête de l'insurrection. » (Applaudissements nourris).

*M. Frasseto.* — Nous prenons acte des paroles de M. le député Adriani.

M. Adriani examine ensuite la question des chemins de fer. Ceux avec les plus grandes difficultés que M. Puglioni-Conti a pu obtenir d'être nommé rapporteur de la commission. Le rapport a été rédigé dans le minimum de temps possible. On a fait tout ce que l'on a pu pour en empêcher le dépôt qui n'a été ainsi effectué que dernièrement. C'est au nom de toute la Corse que je me permets de remercier publiquement M. Puglioni-Conti du beau dévouement qu'il a apporté à la cause des chemins de fer corses. (Applaudissements. Vive M. Puglioni-Conti !)

M. Adriani passe enfin à la troisième question, celle de l'assainissement de nos plaines. Avant la fin de la dernière législature, M. Gavini avait déposé un rapport à ce sujet. M. Gavini n'ayant pas été réélu, son rapport devenait caduc. Il a été repris par un député éminent, M. Fernand David, qui se rendra lui-même en Corse incessamment pour se rendre compte de cette situation. Le projet sera discuté très prochainement.

M. Adriani explique en quelques mots comment, logiquement, on n'a pu encore résoudre efficacement aucun de ces trois projets ; il fait le détail minutieux des occupations de la Chambre depuis le début de la législature actuelle et insiste sur l'interminable discussion du budget qui immobilisait toutes les initiatives. Cette discussion prenant fin, on en pouvait enfin faire de la bonne besogne.

Le brillant député de Corte quitte la tribune au milieu d'une véritable ovation.

M. Frasseto prie M. Adriani de fixer lui-même le délai qu'il désire.

M. Adriani répond qu'en pareille matière on ne peut fixer de délais.

M. Pietraggi, à son tour, s'oppose à ce que l'on fixe un délai.

MM. Ch. Ottoni et Fontana disent qu'il appartient au Congrès seul de fixer le délai qu'il consentira à accorder aux Représentants.

La parole est ensuite donnée à M. Henri Pierangeli, député de Bastia.

*Discours de M. Henri Pierangeli*

Le jeune député de Bastia prend la parole. Il commence par donner lecture au Congrès de son adhésion à la Fédération, contenant de nombreuses restrictions, puis du télégramme consentant dans lequel il déclarait consentir, ainsi que ses collègues, à venir rendre compte de son mandat au mois d'avril 1911.

Puis, dans une langue très claire et débitant beaucoup de facilité, il aborde à son tour l'examen des trois questions en cause.

Il examine d'abord ce qui a trait, en matière douanière, le vœu du Conseil général, et les avantages ou les inconvénients que présenterait, pour la Corse, l'abandon des privilèges improprement appelés *arrêtés Miot*, le régime dont jouit la Corse remontant à l'année 1818. Vaut-il mieux surtaxer certains produits, ou s'exposer à voir augmenter les impôts directs par l'adjonction de centimes additionnels ?

Ce dilemme s'impose. Et M. Pierangeli rappelle que la ville de Bastia ayant demandé à un moment donné une surtaxe de 30.000 frs sur les sucres, mesure refusée par le Conseil d'Etat, se vit dans l'obligation de surimposer les contribuables de 0,30 centimes additionnels. Pour un département pauvre, comme l'est la Corse, cette surimposition forcée est une lourde charge.

Personne, ajoute M. Pierangeli, n'a protesté lorsque la Régie a élevé sensiblement le prix des tabacs. Pourquoi protesterions-nous lorsqu'il s'agit de surtaxer, non point les tabacs de provenance corse, mais les tabacs étrangers, au profit exclusif de la Corse ? La surtaxe donnerait en outre considérable au bénéfice du département. Mais le principe de l'universalité des recettes s'oppose à ce que le produit de ces surtaxes soit affecté exclusivement à la Corse. Et d'autre part, comme le disait M. Adriani, les produits naturels de l'île n'étant point frappés de droits exceptionnels à leur entrée en France, on ne voit pas très bien en que l'on gagne ait à l'assimilation douanière. M. Pierangeli se rallie donc entièrement à la solution de l'*Octroi de Mer*, et il fait justice de l'objection soulevée relativement au cumul des taxes communales et départementales qui semblerait entraîner ce nouveau mode de perception. Il espère que le Conseil général adoptera à son tour cette façon de voir.

Sur la question des chemins de fer, M. Pierangeli fait remarquer que rien n'est plus depuis la législature actuelle que le projet d'achèvement du réseau a été sérieusement examiné par le Gouvernement. Il répète que dans cette question, comme dans les autres, les représentants de la Corse ont manifesté d'avoir fait tout leur devoir.

Un léger incident se produit. Une voix dans la salle ayant crié : *Fraternité !* M. Pierangeli qui venait de quitter la tribune y remonte précipitamment et donne, avec beaucoup de véhémence, des explications sur son rôle dans la question des services maritimes postaux, et les avantages qu'il a obtenus pour Bastia.

*M. Landry*

M. Landry, député de Calvi, fut indisposé et souffrant d'une laryngite qui ne lui permet pas de parler en public, exprime tous ses regrets de ne pouvoir à son tour fournir des explications sur sa conduite. On connaît aussi le talent oratoire et la haute valeur intellectuelle du Député de Calvi pour pouvoir partager ces regrets et déplorer une indisposition qui a certainement privé le Congrès d'une partie intéressante de ses débats.

M. Landry déclare, d'ailleurs, s'associer entièrement aux déclarations et aux vues de MM. Adriani et Pierangeli.

La parole est ensuite donnée à M. Puglioni-Conti, député et maire d'Ajaccio.

*Discours de M. Puglioni-Conti*

Le distingué député d'Ajaccio provoque, en montant à la tribune, d'unanimes applaudissements, en apportant à Corte le salut d'Ajaccio.

M. Puglioni-Conti, en sa qualité de rapporteur de la Commission des chemins de fer, parle surtout de la question plus spécialement soumise à son opinion. Il dit à son tour toute l'importance que l'on a mise à

lui confier ce rôle de rapporteur. Pourquoi cette hésitation ? Parce que la politique néfaste, mise en pratique pendant de longues années dans notre malheureux département, a accrédité, dans le monde parlementaire, d'injustes suspicions à l'égard de la Corse. Le dépôt du rapport a été retardé par une foule de circonstances fortuites ; mais il sera très prochainement distribué à la Chambre.

M. Puglioni-Conti a foi dans la parole du Gouvernement et estime que l'on doit se trouver, pour le moment, relativement contents devant le bon vouloir que le Gouvernement manifeste à l'égard de la Corse, peu habitué jusqu'ici à attirer l'attention en haut lieu. Il fait part au Congrès d'une conversation qu'il a eu récemment avec M. Doumergue, et dans laquelle l'éminent homme d'Etat n'avait point ménagé ses intentions sympathiques à l'égard de la Corse.

M. Puglioni-Conti s'élève contre les insinuations séparatistes. Rester la France, dit-il, mais ce serait nous rester nous-mêmes ! Dans une magnifique péroraison, il rappelle à maintes de héros que la Corse a fournis à la Patrie française, et au-dessus desquels plane l'ombre géante du Grand Empereur. Il quitte la tribune sous un tonnerre d'applaudissements et de cris de : Vive la Corse ! Vive la France !

*M. Auguste Gaudin*

La série des parlementaires est close. C'est M. Gaudin, maire de Bastia, qui ouvre la série des... j'allais dire des *anti-parlementaires*, mais je me contenterai de dire des protestataires.

Bien que ne partageant pas absolument la façon de voir de M. Gaudin, — et nous dirons tout à l'heure pourquoi, — nous sommes obligé de reconnaître que c'est un charmeur. Son improvisation est un feu roulant de saillies pétillantes de spirituelle malice. M. Gaudin trouve qu'en limitant son vote relatif à l'assimilation douanière, à l'unanimité moins une voix, — la sienne ! — celle d'un *égaré* ! le Conseil général a fait œuvre sélective.

D'après lui, l'assimilation est un « euphémisme » qui cache, de la part de l'Etat, un désir immodéré de soulager nos poches indigentes de 740.000 francs qui nous gênent. Il est évident que, considérée sous ce jour nouveau, la question de l'assimilation devient rien moins qu'attrayante. M. Gaudin espère être plus heureux devant le Congrès que devant le Conseil général où il a prêché dans le désert. Il ne croit pas plus à l'*Octroi* de mer qu'au fameux serpent de mer qui fit jadis la joie des lecteurs d'un grand quotidien. (La comparaison n'est pas de M. Gaudin, elle est de moi ; je ne prête pas aux riches).

Enfin, revenant sur cette malencontreuse dépêche de M. Balesi, branlon de discorde, il en tire un parti tel que MM. Adriani et Landry ne peuvent s'empêcher de protester. Une discussion s'ensuit dans laquelle M. Gaudin déclare qu'il ne s'élève que contre l'impuissance de nos Représentants dont il veut absolument obtenir la démission. Le Gouvernement, dit-il, ne veut rien faire pour nous et ne fera jamais rien. Hum ! Je doute qu'il consente à faire plus, quand il n'y aura plus personne au Parlement pour défendre nos intérêts. M. Gaudin nous menace, — et ceci est plus grave, — d'une charge nouvelle. L'Etat, dit il, se prendra plus à sa charge les coles irrecouvrables des départements, et cette mesure nous grèvera d'un excédent de 4 à 500.000 francs d'impôts directs.

On s'est habitué à fouiller dans nos poches, conclut le spirituel orateur, mais on fera tant et si bien qu'on ne pourra plus rien y prendre, parce qu'il n'y aura plus rien dedans.

Après M. Gaudin, prennent successivement la parole MM. Poli, Omessa et Fontana, délégués de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse, Versini, avocat, secrétaire du Comité central des Corses de Paris ; Antoine Benedetti ; Peraldi, avocat à Bastia ; Ghilini, délégué du Comité radical et radical-socialiste et du Comité d'action Corse de Bastia ; capitaine Cecaldi, candidat socialiste aux dernières élections législatives dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Nous ne croyons pas devoir analyser les tous ces discours, le fond étant à peu près le même ; si la forme diffèrait, et nous devons dire que cette forme était souvent intéressante, parfois même attachante et impressionnante, notamment dans la bouche de MM. Omessa, Peraldi et Fontana. M. le capitaine Cecaldi seul n'a pas cru devoir exiger la démission immédiate de nos Représentants.

Signalons aussi la réponse de M. Landry au très beau discours de M. Charles Omessa. Après avoir lu les termes de son engagement au Congrès, M. Landry déclare qu'il est du devoir des Représentants de rester à leur poste. Bien plus, qu'ils ont le devoir de ne point proposer à la Chambre les trois questions discutées, au même temps. Cette bête aboutirait forcément à un avortement.

M. Giannettini prend à son tour la parole. L'éloquent avocat de notre barreau s'élève en termes véhéments contre la démission de nos représentants qui ne peut qu'entraver, sans profit aucun, la marche des questions à l'étude.

Enfin, M. le Président du Congrès annonce que M. Santiaggi a [illegible] série des discours. Mais les députés et une grande partie des auditeurs ont quitté la salle et la séance est remise en continuation à demain matin, 8 heures.

Et maintenant, qu'il nous soit permis de dégager les débats de cette première journée, les quelques impressions personnelles que nous en avons rapportées et que partagent certainement les auditeurs impartiaux. Les explications de nos représentants nous semblent empreintes d'un cachet de sincérité qui nous laissent entrevoir quelques espérances pour la réalisation de nos légitimes revendications. Non moins sincères, certes, sont les membres de la Fédération et nos compatriotes du continent qui nous ont fraternellement apporté le concours de leur enthousiasme et de leur talent. Mais ou devait vraiment que ces Corses du continent ont oublié les mœurs de leur pays natal. « Désinsionnez, disent-ils ; le pays vous tiendra compte de votre sacrifice et vous le prouvera en vous réélisant à une immense majorité. Vous serez les seuls candidats du peuple régénéré ». Allons donc ! Je sais bien, parbleu ! que nos représentants actuels seraient vos seuls candidats, *si vous qui parlez, si vous qui voulez* sincèrement le bien général de votre pays. Mais croyez-vous, avec votre louable enthousiasme et votre chaud patriotisme, que la masse du pays vous suivra. Non ! La triste politique de clan, que M. Puglioni-Conti a justement flétri à la tribune, a porté ses fruits. La démission de nos députés remettrait tout en question. Et cela, la physionomie de la salle dans cette séance d'aujourd'hui le disait assez clairement. Ceux qui crurent aujourd'hui : *Démission*, — à l'exception des délégués des Fédérations et des Syndicats dont je tiens le désintéressement pour absolu, je le répète, — étaient justement ceux qui auraient intérêt, un intérêt de médiocre aloi, à voir les représentants actuels céder leur place à d'autres.

Et supposez un instant que l'un ou plusieurs de nos représentants ne soient pas réélus. Les questions qu'ils ont étudiées minutieusement passeraient entre les mains de nouveaux venus auxquels il faudrait encore quelques mois pour se mettre au courant. L'admirable façon d'avancer les choses !

Il y avait un geste à faire, ici même, à Corte, où le candidat malheureux des dernières élections législatives dans notre arrondissement était venu dire aux représentants ce qu'ont dit divers orateurs : « Vous serez les seuls appelés et les seuls élus », et avait pris l'engagement d'honneur de laisser nos députés poursuivre en paix l'œuvre de régénération et de relèvement, nous aurions peut-être crié *démission* nous aussi, bien que nous n'en comprenons pas bien la nécessité, mais simplement parce que l'enthousiasme est communicatif.

Ce geste n'a pas été fait. Ceci nous suffit à considérer la démission de la représentation Corse comme une chose mauvaise et qui, nous y comptons bien, ne se fera pas.

Paul Cuttet-Vacquelin.

## MUSIQUE MILITAIRE

Place Saint-Nicolas

Programme du 27 avril, à 4 heures

| | |
|---|---|
| Le Grognard, | Parès. |
| Le Café de Bagdad, ouv., | Boieldieu. |
| Valse des Officiers, | de Beutort. |
| Ballet de Faust. | Gounod. |
| Bentrons Mimi, | Berniaux. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## Assistance Médicale Gratuite

Les listes des personnes admises au bénéfice de l'assistance médicale gratuite en 1911 dans les communes de Pietralba, Lucciana, St André de Cotone sont déposées au secrétariat de chaque Mairie respective et tenues à la disposition de tout habitant ou contribuable.

Rappelons que pendant un délai de 20 jours à compter du ce dépôt, les réclamations ou inscription ou en radiation peuvent être faites par tout habitant ou contribuable devant la commission Cantonale instituée par l'article 17 de la loi du 15 juillet 1893.

## Gazette de la Balagne

*Calvi*

Les membres du Comité d'aviation de Calvi sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi, 27 avril, à 5 heures de l'après-midi à la mairie.

# UN ASSASSINAT
## A PORRETTA

*Trois arrestations*

Aujourd'hui, vers deux heures, le parquet de Bastia avait été commis au lieu dit « Porretta », territoire de la commune de Lucciana. MM. Agostini, procureur de la République, et Fernand Mattei, juge d'instruction, se sont rendus sur les lieux, accompagnés d'un médecin, afin de procéder aux premières constatations.

Des premiers éléments de l'enquête, il semble résulter que samedi soir, vers 8 heures, le sieur Leca Vital, originaire de Calacuccia, s'est rendu en compagnie d'un de ses amis, Geronimi, dans la maison occupée par la famille Leandri, afin d'aboutir à une transaction au sujet d'un procès à la suite duquel Leca avait été condamné par le tribunal de Bastia, à payer 50 francs de dommages intérêts à Leandri, pour dévastation de récoltes.

La discussion, commencée sur un ton des plus pgisibles, ne tarda pas à s'envenimer, et l'on en vint bientôt aux coups.

Leca aurait, à un moment donné, menacé de coups de bâton M. Leandri père, tandis que Geronimi sortait un revolver. Ce que voyant, Leandri fils s'empara d'un fusil.

Geronimi et Leca voulurent prendre la fuite ; mais ce dernier venait à peine d'atteindre la porte d'entrée de la maison, qu'il recevait un coup de fusil qui l'atteignit à la région postérieure du cou, et après quelques pas, il tomba foudroyé sur l'escalier.

Les magistrats du parquet, en arrivant sur les lieux, ont trouvé la maison Leandri déjà environnée par la gendarmerie, et à l'intérieur, Leandri père et Leandri fils attendaient tranquillement les évènements.

Ils furent mis aussitôt en état d'arrestation.

Pendant ce temps, les parents du mort étaient réunis autour de la maison ; le beau-père de la victime manifestait une telle surexcitation que force a été de le mettre aussi en état d'arrestation.

Il était porteur d'un revolver chargé. Le médecin du parquet a procédé à l'autopsie du cadavre.

## Postes et Télégraphes

Un concours pour l'emploi de surnuméraire des postes et des télégraphes aura lieu les 15 et 16 juin prochain au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 800.

La liste d'inscription sera close le 20 mai au soir.

Les postulants devront se présenter en personne et sans retard, au Directeur des postes et des télégraphes, à Ajaccio, chargé de l'instruction des candidatures.

## GRANDE CONFÉRENCE
*au Théâtre Municipal*

A l'occasion du passage à Bastia des délégués des Sociétés Corses de Paris : M. Ch. Omessa, rédacteur au *Matin* ; Fontana, avocat ; P. Marty, rédacteur à l'*Autorité* ; Poli, président de l'Union générale des Corses ; une grande conférence sera donnée, vendredi prochain, à 8 heures et demie, au théâtre municipal, sous les auspices du « Comité d'Action Corse, » de l'Union générale des Corses et de la Ligue Radicale-Socialiste de Bastia, sous la présidence de M. Gaudin, maire et conseiller général de Bastia.

Nul doute que les patriotes bastiais n'allient en foule applaudir les brillants orateurs qui exposeront la Question Corse.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SOLENZARA. — Le cadavre du nommé Muzy Antoine, charretier, de Sainte Lucie de Porto-Vecchio, a été trouvé, au milieu d'une flaque de sang, au lieu dit « Gabricolo, » à 500 mètres environ de sa charrette.

Le malheureux Muzzi a dû tomber de sa charrette.

Toute présomption de crime semble devoir être écartée.

MEZZANA. — Sont attribués à la commune de Valle di Mezzana à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Valle di Mezzana et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Valle di Mezzana sera à la charge de cette commune, conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 31 décembre 1910.


*Cyrnos-Palace-Hôtel*

**Jeudi 27 avril 1911**
*de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2*

FIVE O'CLOCK TEA CONCERT


## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 16.5 à midi 21 + à 6 heures du soir + 16. Maxima + 22°. Minima + 15°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm.. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Sud Est.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
L'après-midi, id.

De passage

Mme et M. Pierre Capifali, président du Syndicat d'initiative de Calvi.

Concerts militaires

Les desiderata de la population, dont le « Petit Bastiais » s'est fait hier l'écho, se trouvent réalisés.

Voici la note que nous recevons de la Place :

« Les concerts donnés par la musique militaire du 173e, sur la place Saint-Nicolas, auront lieu, à partir d'aujourd'hui, 27 avril, de 4 à 5 heures de l'après-midi. »

Au nom de la population bastiaise nous adressons nos plus vifs remerciements à l'autorité militaire.

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie :

Garde Républicaine : Franceschetti Louis, cavalier au 29e dragons ; Costa Octavien, ancien sergent au 2e zouaves, à Piedigriggio ; Pinelli Jean-Dominique, ancien sergent au 61e ; Rigoussen Jean-Alexis, ancien sergent au 73e, à Ota ; — Cis de l'Aisne, Massei Baptiste, ancien sergent au 61e ; — Cis de l'Oise, Giovannagoli Antoine-Silvestre, brigadier au 10e cuirassiers ; — Cis de la Sarthe, Fanucchi Jean-Baptiste, soldat au 1er bataillon colonial de Diego-Suarez ; — Cis des Hautes-Alpes, Filippi Romain, sanc brigadier au 10e cuirassiers, à Compiègne ; — Cis du Var, Marietti Pierre-François, brigadier au 10e cuirassiers ; Bazzoni Jean-Baptiste-Toussaint, sergent au 3e.


Soufre

Soufre Boude, sublimé pur, en balles de 50 k., de 9.50 à 10 francs, suivant quantité

La bouillie Boude en Cylindres.
Id. id. en sachets par caisse de 50 k. et au détail, à prix réduit.
Chez M. Mattei Aîné, place Saint-Nicolas, Bastia.

LES
Gilets d'Été
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent des
Refroidissements.
VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORSENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

23 ans de Succès, officiellement constatés, contre le Mildiou de la Vigne et de la Pomme de terre, de la Cloque du Pêcher, de la Tavelure du Poirier, etc., par la **Bouillie Sucrée Michel Perret.** — Agent général pour la Corse, **le Service Commercial agricole**, 84, boulevard du Musée, Marseille.

Avis. — Des poursuites et saisies de marchandises seront exercées contre tout vendeur de cette bouillie non autorisé par le Service Commercial agricole, ou ne lui ayant pas fait sa commande directement.


## AVIS DE DÉCÈS

M. Laurent-Pierre Ducatillon ;
Mlle Agnès-Rose Ducatillon ;
M. et Mme Jean-Baptiste Ducatillon et leurs enfants ;
M. et Mme François Ducatillon et les enfants ;
M. et Mme Philippe Ducatillon et leurs enfants, de Paris ;
M. et Mme Isidore Ducatillon et leurs enfants, de Monton ;
Mme veuve Geoffili Nicolette Ducatillon et ses enfants ;
M. et Mme Mariani et leurs enfants, de Corte ;
M. et Mme Nuntei et leurs enfants, de Corte ;
M. Caviglioli et ses enfants, de Corte ;
Mme veuve Cavigliodi et ses enfants, de Paris ;
M. et Mme Cavigliodi et leurs enfants, de Paris ;
M. et Mme Lafan, de Paris ;
M. et Mme Onipa-Jean-Baptiste Corteggiani, de Corte ;
M. et Mme Simonetti et ses enfants, de Sainte Lucie de Mercurio ;
Mlle Toussainte Fenili ;
M. Ferandini, médecin de 1re classe ;
Les familles Sabiani de Corte, et Cristiani de Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE MADELEINE DUCATILLON

décédée à Bastia, à l'âge de 47 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui jeudi, à 3 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Intendance, n° 4.

## ETAT-CIVIL

**Mariages.**

Stefanini Jacques-Ange, chauffeur, de Bastia, et Bonacorsi Marianne, de Lama-Mocogno (Italie).

Bergozzi Pierre-Dominique, employé, de Bastia, et Gambier Louise, repasseuse, de Bastia.

**Décès.**

Peuzini Rose-Marie-Catherine, 5 ans, de Bastia.

Ducatillon Madeleine, ménagère, 47 ans, de Corte.

# Pour la Corse

## Les Projets DU GOUVERNEMENT

Notre correspondant parisien nous télégraphiait lundi dernier que M. le président du Conseil se préoccupait de la situation de notre malheureux département et qu'il examinait les mesures à prendre pour donner satisfaction aux plaintes justifiées qui s'élèvent de tous les points de la Corse.

Nous sommes très heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le télégramme que M. le Président du Conseil a adressé à M. le Préfet de la Corse.

Télégramme de M. Monis

Je suis heureux de pouvoir vous approuver que le résultat de plusieurs conférences avec mon collègues, M. le Ministre des Finances, me permet de déposer, dès la rentrée, sur le bureau de la Chambre des députés, un projet de loi portant l'assimilation douanière demandée par la Corse, et un second projet, conséquence du premier, attribuant annuellement et sous certaines garanties à notre département, à titre de compensation des charges résultant de l'assimilation douanière, une subvention importante qui constituera les ressources permanentes, indispensables pour garantir toutes les entreprises nécessaires à votre prospérité dont nous avons le vif souci.

Je vous rappelle que M. le député Puglioni-Conti a déposé son rapport sur le projet de loi concernant les chemins de fer de l'île et que M. le député David, rapporteur du projet sur l'assainissement de la côte orientale, se rend en Corse pour se mettre en mesure de déposer son rapport le plus tôt possible.

Veuillez vous mettre à sa disposition pour faciliter sa tâche.

Ces projets n'éprouveront pas de retard devant le Parlement, et, grâce à nos projets financiers, celui qui établit l'assimilation douanière et celui qui nous attribue une subvention annuelle, nous verrons s'ouvrir enfin l'ère des travaux qui assureront la richesse à votre beau pays qui nous reste toujours si cher.

*Signé :* MONIS.

Télégramme de M. le Préfet à M. le Président du Conseil

M. Buellet, préfet de la Corse, a répondu en ces termes au télégramme de M. Monis :

Je vous suis personnellement et profondément reconnaissant du témoignage de sympathie que vous et M. le Ministre des Finances voulez bien donner à la Corse en déposant sur le bureau de la Chambre le projet de loi dont vous m'indiquez les grandes lignes par votre télégramme de ce jour, et je suis certain d'être l'interprète fidèle de la population de mon département, en vous traduisant les sentiments d'affectueuse gratitude que l'initiative gouvernementale éveillera dans l'opinion publique Corse.

Permettez-moi, par ailleurs, de regarder la mesure que vous voulez bien m'annoncer comme la sanction la plus précieuse des efforts et de la bonne volonté que j'ai à cœur de déployer dans une collaboration avec le Gouvernement et les représentants de mon département, en vue de conduire à bien l'œuvre de relèvement de progrès économique et de solidarité nationale que la République a résolu de réaliser en Corse.

*Signé :* BUELLET.

En se faisant l'interprète des sentiments des populations de la Corse, M. le Préfet a montré qu'il avait déjà pu se pénétrer des excellents sentiments qui l'animent, et aussi qu'il est décidé à s'occuper sérieusement des intérêts de notre malheureux département.

Si l'honorable Représentant du Gouvernement veut sérieusement et sincèrement le bien de la Corse, il parviendra à atteindre son but, car le Gouvernement ne peut manquer de l'écouter.

Notre avenir se trouve entre les mains du Gouvernement, et M. Buellet peut contribuer puissamment à la réalisation des projets du Gouvernement.

Aussi, adressons-nous tous nos remerciements à M. le Préfet pour ce qu'il a fait et pour ce qu'il pourra faire pour le relèvement de la Corse.

# DERNIÈRES NOUVELLES

00227 Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

**Bourse de Paris**

25 avril — 26 avril
3 0/0 ancien . 95.92 — 95.95
3 0/0 amortis. . 96.30 — 96.40
ex-coupon

## MM. BALESI ET GIACOBBI
## chez M. Monis

Paris, 26 avril.

M. Monis, président du Conseil, a reçu aujourd'hui M. Giacobbi, sénateur de la Corse, et M. Balesi, député de Sartene.

Le président du Conseil a déclaré à nos représentants que le projet sur le chemin de fer de la Corse sera discuté le jour même où le Gouvernement soumettra au Parlement le projet de loi permettant de restituer au département, sous forme de subvention, le produit des surtaxes perçues par la métropole sur les produits importés de Corse sur le continent français.

M. Monis a donné, en outre, l'assurance à nos Représentants, qu'une solution urgente sera apportée à la grave question de l'assainissement de l'île, grâce à l'enquête actuelle faite sur la Corse par M. Fernand David, député de la Haute-Savoie, rapporteur de la commission de l'agriculture.

# LA QUESTION CORSE
## ET LA PRESSE

Paris, 26 avril.

Les journaux parisiens continuent aujourd'hui à s'occuper de la Question Corse.

Dans l'*Autorité*, M. Cassagnac « demande pour la Corse, qui est un département français, le même traitement que pour les autres départements français. »

Dans *Paris Journal*, M. Gérault-Richard écrit « que la Corse est malheureuse, elle qui pourtant possède tout ce qu'il faut pour être prospère ; mais il faudrait faire fructifier ses richesses. »

M. Ernest Judet, dans l'*Eclair*, proclame « que c'est une honte pour la grande France, que la petite Corse qui doit vivre à son ombre tutélaire, soit presque ruinée et comme mise hors la loi naturelle. »

## Nouvelles Militaires

*Artillerie*

Paris, 26 avril.

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour la première classe :

M. Aubry, ouvrier de l'Etat ;
M. Leca, gardien de batterie ;
tous deux attachés à la direction d'artillerie de Bastia.

# LE SCANDALE
## du Quai d'Orsay

Paris, 25 avril.

L'enquête judiciaire au sujet des irrégularités financières qui ont été relevées au ministère des Affaires étrangères, se poursuit activement.

M. Chedanne, l'architecte du ministère des Affaires étrangères, qui fut arrêté au cours de l'instruction, à cause des dilapidations dont il s'est rendu coupable, a été mis aujourd'hui, en liberté provisoire.

## La Réintégration DES CHEMINOTS
### Le Refus des Compagnies

*La Grève générale*

Paris, 25 avril.

Les refus des Présidents des Conseils d'administration et des Directeurs des Compagnies des chemins de fer de réintégrer les cheminots révoqués, a produit une fâcheuse impression dans les milieux syndicalistes.

Interviewé par plusieurs journaux au sujet de cette attitude intransigeante des Compagnies, M. Toffin, président de la Fédération des chauffeurs mécaniciens, a déclaré que lui et beaucoup de ses camarades sont prêts à recommencer la grève générale dans le cas où les Compagnies s'obstineraient à refuser la réintégration des cheminots.

## AU MAROC
### UN SUCCÈS du colonel Mangin

Paris, 26 avril.

Les dernières nouvelles reçues de Fez annoncent que le colonel Mangin a eu à soutenir une nouvelle attaque de la tribu des Ouled-Djamaa.

Les Djamaa auraient été repoussés, et leur soumission ne fait plus de doute, depuis surtout que le maghzen leur a accordé la destitution du caïd Bagdali.

## La Situation DU COMMANDANT BRÉMOND

Des télégrammes arrivés de Fez annoncent que la mélalla dirigée par le brave commandant Brémond bat en retraite sur la route de Fez.

Les nouvelles sont très contradictoires sur la situation de cette colonne.

*Situation critique de M. Boisset*

L'agent ravitailleur Boisset, qui se rend au secours du commandant Brémond, est toujours dans une fâcheuse position.

Il est entouré, en effet, de toutes les tribus hostiles ; et il paraît très difficile de pouvoir lui porter secours.


On CHERCHE *prêteurs*

sur 1re Hypothèque sur Immeubles à Bastia ou alentours à rembrs.

S'adresser à Mantrassi François, agréé, 12, rue Napoléon.

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

*Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.*

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

*Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.*

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Maison J. Carbuccia et Fils

Assistance Judiciaire

Etude
de Me LUCIANI
Avoué près le Tribunal Civil
de Première Instance de Calvi

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Calvi, le vingt et un décembre mil neuf cent neuf, enregistré et signifié,

Au profit de la dame Blanche Vincentelli, épouse Filippi, demeurant à Feliceto, assistée judiciairement du 7 octobre 1907,

Contre le sieur Filippi Vincent, propriétaire, demeurant et domicilié à Ville-di-Paraso,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Filippi à la requête et au profit de la femme.

Pour extrait,
Signé: T. LUCIANI.

Visé pour timbre et enregistré à Calvi, le vingt et un avril 1911, f° 102, C°. 14. Débet: 2 fr. 48 cent.

Signé: R. FERRY.

Pour copie conforme,
T. LUCIANI.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Bonnes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
Fonte — Plomb — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux non ayant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — Outils
Appareils modernes de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES — DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDA
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Chaque ampoule doit avoir un appareil d'Eclairage pour muraille.
Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE,
Lampe Electrique de poche
RADIA modèle 1911, renommée
dans le monde entier.
Pile et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs
et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon
Exiger la marque RADIA.

Représentants concessionnaires pour le Département: Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30
Ouverture le 27 avril

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

CHEVEUX Soins Capillaires Parfums Hair

Par LISELOTTE
1 FR. 45

Le GUIDE des CONVENANCES

100.000fr.
JE DONNE
Chauves!

M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE

a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de Photographie, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).

Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.

TRENTE-SIXIEME ANNÉE — N° 117 — VENDREDI 28 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays: le port en sus. |
| Autres Départ. | 25 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 33 m. — Coucher, 6 h. 17 m.
Dernier quart., le 21 — Nouv. Lune, le 28
Fête d'Aujourd'hui : Saint Marcellin.
Fête de Demain : Saint Pierre, martyr

27 AVRIL

## La Question CORSE ET LA PRESSE

### Pourquoi les Corses ne sont pas contents

Après l'agitation de la Champagne, aurons-nous l'agitation de la Corse ? On nous l'annonce pour la fin de ce mois... Est-il donc écrit que ce pauvre pays de France n'aura plus une heure de calme et de tranquillité ?...

La Corse a maints griefs plausibles: on s'abandonne aux ravages de la Bèvre paludéenne; on ne fait rien pour l'assainir, on ne fait rien pour l'enrichir; elle manque de routes, elle manque de chemins de fer; elle manque de tout. Enfin, on la traite en point de vue douanier pis que si elle était un pays étranger.

— On nous reproche de ne faire que de la politique, disent les Corses. Mais que diable voulez-vous que nous fassions, puisque le régime de douanes sous lequel la France nous maintient depuis bientôt un siècle nous interdit formellement le moindre effort industriel ou commercial ?

Ce régime est tel, en effet, qu'il rend impossible en France l'importation de tout produit de l'île. Un lecteur habitant la Corse me citait ces jours derniers, à ce propos, quelques faits caractéristiques.

Il y a deux ans environ, des originaires de l'île projetèrent d'installer aux environs d'Ajaccio une manufacture de chaussures. Mais auparavant, ils consultèrent la douane pour connaître le tarif qui serait appliqué à Marseille à l'entrée de leurs marchandises. On leur répondit qu'ils auraient à payer trois francs par paire de chaussures. En vain observèrent-ils que leur manufacture n'emploierait que des cuirs français qui seraient transportés en Corse d'un port français et par navires français; qu'en conséquence, dans l'intérêt même de l'industrie française, il importait d'encourager leur entreprise; la douane se refusa à la moindre concession!

A peu près vers la même époque, on tenta d'organiser en Corse la « Dentelle au foyer, » comme on l'a fait en Bretagne, par exemple, où tant de pauvres ménagères peuvent, grâce à ce petit métier, gagner quelque argent en travaillant au logis. Il fallut y renoncer pour la même raison: l'intransigeance de la douane était telle que, pour faire entrer en France la dentelle fabriquée en Corse, il eût fallu payer infiniment plus qu'elle ne valait.

Bien mieux : mon correspondant me cite le cas d'un commerçant corse qui, ayant acheté une certaine quantité de fromage en Sardaigne, avait payé 10 fr. 50 de droits aux cent kilos. N'ayant pas dans l'île l'écoulement de tout son stock, et ayant trouvé un acheteur à Marseille, il lui en envoya cent kilos pour lesquels il dut repayer 35 francs de droits.

Mais le plus beau de cette histoire, c'est que le fromage sarde importé directement à Marseille n'aurait payé que 15 fr. aux cent kilos. Transité par la Corse, il paie 45 fr. 50.

Et notez qu'il en est ainsi pour toutes sortes de produits. Tout objet qui vient de Corse en France paie plus de droits que le même objet qui vient de l'étranger: et ce département français est traité par la douane plus impitoyablement que les pays les moins favorisés.

Concevez vous que les Corses ne soient pas contents ?

JEAN LECOQ.

(*Le Petit Journal*).

### Le Gouvernement se préoccupe de la Situation de la Corse

La vigoureuse campagne faite dans le *Journal* par Jacques Dhur en faveur de la Corse n'aura pas été inutile, et commence à porter ses fruits. Peut-être aurons-nous bientôt une solution qui donnera satisfaction aux justes réclamations des habitants de l'île et leur assurera la possibilité de mettre en valeur les fertiles et magnifiques régions que le manque de ressources seul empêche aujourd'hui d'exploiter.

M. Monis, président du Conseil, s'est, en effet, préoccupé des plaintes justifiées, qui s'élèvent de tous les points de la Corse, et a recherché de quelle façon on pourrait les satisfaire.

Ce qui manque à la Corse, ce sont les ressources permanentes qui lui permettraient de faire de grands travaux, et souriant d'en assurer ensuite l'entretien.

Trouver pour la Corse des ressources d'entretien, telle est la préoccupation du président du Conseil.

On avait d'abord pensé à spécialiser au profit de la Corse le produit des douanes de l'île. Mais ce système avait le grand inconvénient d'être absolument opposé aux principes et règles de la comptabilité publique, et le Trésor y faisait de sérieuses objections.

La Corse demanda ensuite, par l'organe de ses représentants, l'établissement d'un octroi de mer, qui serait établi sous certaines conditions.

M. Monis, après avoir fait une étude approfondie de la question, a pensé qu'il serait peut-être possible de fusionner les deux systèmes. On aboutirait ainsi à une solution, grâce à laquelle la Corse aurait des ressources annuelles permanentes qui lui permettraient soit d'assurer l'entretien des grands travaux publics, soit de contracter les emprunts dont ces ressources nouvelles permettraient l'amortissement.

Le président du Conseil pense aussi qu'il y a lieu de provoquer des mesures pour développer le grand tourisme, et attirer ainsi dans l'île, qui offre aux touristes de grandioses paysages, un mouvement considérable de voyageurs et d'étrangers.

Parmi ces mesures, l'amélioration du service des transports des voyageurs de France en Corse, et particulièrement de Nice en Corse, est une de celles qui ont attiré particulièrement l'attention du président du Conseil.

M. Monis s'est déjà entretenu de toutes ces questions avec M. Caillaux, ministre des finances, qui est tout disposé à seconder ses efforts, et aura, à ce sujet, avec lui, au cours de cette semaine, d'autres entretiens qui aboutiront, espère-t-il, à la mise au point d'un projet de loi dont le dépôt aurait lieu à la rentrée sur le bureau de la Chambre.

(*Le Journal*).

### Le Corse s'agite à son tour

De très graves événements se préparent en Corse. Accolé aux résolutions suprêmes par la détresse morale et économique dans laquelle il se trouve depuis de si longues années, ce vaillant petit département français, perdu et oublié au milieu du flot méditerranéen, va proclamer son droit à la vie.

Quelles sont donc les causes de l'exaspération insulaire? Il convient de les exposer brièvement ici, pour que l'opinion publique de France soit à même de se prononcer sur la valeur et la légitimité des revendications corses.

#### *Régime douanier invraisemblable*

La Corse, département français, subit en l'année 1911 un régime douanier qui remonte à 1818, qui la met au rang de la nation la moins favorisée d'Europe, et qui, ne tenant aucun compte des progrès réalisés depuis cent ans dans tous les domaines, non plus que de la transformation complète qui s'est opérée dans les moyens de transport, frappe d'infériorité flagrante tous les produits originaires de l'île. La monstruosité de ce régime apparaîtra nettement lorsque nous aurons indiqué que certaines industries corses sont obligées de faire passer par l'Italie leurs marchandises à destination de la France, parce que, *se présentant à Marseille sous la nationalité italienne*, elles payent des *droits beaucoup moins élevés* que ceux qu'elles auraient à supporter en provenance directe !

Aussi les corps élus de la Corse, et notamment le conseil général, avaient-ils demandé, ou tout au moins accepté l'assimilation douanière de ce département à la France continentale, avec la possibilité de prélever sur le produit des douanes les ressources financières nécessaires pour diminuer sa dette et contribuer aux frais d'expropriation des terrains en vue des grands travaux projetés (chemins de fer, routes, assainissement). Cette assimilation leur fut formellement promise par le gouvernement de la République; mais au moment de la leur accorder, MM. Monis et Caillaux découvrirent que, sous cette forme, elle n'était point légale, et la question vient d'être une fois de plus ajournée.

#### *La règne de la malaria*

Voilà donc — il est superflu d'en souligner l'importance — un premier motif de mécontentement. Il en est un autre, plus grave encore. Toute une partie de la Corse, la côte orientale de l'île, est livrée sans défense aux fièvres paludéennes et à la hideuse « malaria ». Pour les habitants de cette région misérable, la moyenne de la vie n'excède pas vingt-cinq ans ! L'assainissement de ce véritable enfer colterait environ douze millions, dont la Corse demande à la France de lui faire l'avance, remboursable par annuités dans des conditions telles qu'elles constituent une opération dont la sécurité est absolue. Pourtant les pouvoirs publics font la sourde oreille, tandis qu'impitoyablement la mort accumule ses cadavres dans la plaine d'Aleria...

Victime de son régime douanier à l'extérieur, victime de la Bèvre paludéenne sur sa côte orientale, la Corse est, par surcroît, victime de ses chemins de fer à l'intérieur. Sur son réseau étique, les trains sont d'une lenteur désespérante et d'une inconfortabilité meurtrière, et le personnel, mal payé par la compagnie fermière, n'est point encouragé à remédier par son zèle aux imperfections du matériel. Il faut ajouter que le tarif kilométrique, pour les marchandises comme pour les voyageurs, est double de celui en vigueur sur tous les réseaux français.

L'insuffisance des services maritimes reliant la Corse au continent ne le cède en rien au délabrement et à la pénurie de ses communications intérieures (routes et voies ferrées). Les prix de transport y sont exorbitants, les voyages interminables.

Telles sont, rapidement énoncées, les doléances essentielles de la Corse. Elle meurt d'un état de choses lamentable, sous le poids d'un ostracisme que rien ne justifie, avec le sentiment très net, mais certainement faux, que la France, sa Mère-Patrie, n'a plus pour elle aucune affection, puisqu'elle peuple ses administrations de fonctionnaires métropolitains qui n'ont qu'un désir : fuir, et ses tribunaux de magistrats choisis parmi les politiciens indigènes, *et qui ne laissent pas toujours à la porte de prétoire leurs haines et leurs passions...*

Pourtant, l'an dernier, l'île de Beauté, qu'il serait plus juste d'appeler aujourd'hui « l'Ile de cété », avait pu croire que l'heure des réalisations immédiates avait sonné pour elle. Les parlementaires corses prirent solennellement l'engagement de démissionner en avril 1911, s'ils n'obtenaient pas pour leur pays un minimum de satisfactions. Ils n'ont rien obtenu, sinon des promesses coutumières; mais ils n'ont pas démissionné. Au fait, nous aurions dû nous méfier : cette démission d'avril n'était qu'un poisson d'avril !

Pour rafraîchir la mémoire de ces élus, un grand congrès, organisé par la Fédération des syndicats d'initiative corse, va avoir lieu à Ajaccio le 24 avril. Députés et sénateurs du département y sont spécialement convoqués. Et l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse, qui compte plus de trente mille adhérents, disperés aux quatre coins du globe, y enverra cinq délégués, avec mission d'adhérer au mouvement d'agitation qui se prépare, et d'arrêter aux mesures propres à remédier de suite aux souffrances insulaires ».

Pour donner une idée de la gravité de la situation, citons simplement un passage du manifeste par lequel la Fédération des syn-

---

167 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XIII

Mme CÉSARINE

— Vous vous rangez !.. Espérons que ce n'est pas pour toujours !.. Si plus tard vous changez d'avis, vous savez que vous serez la bienvenue chez moi, comme toujours !

La quarteronne poursuivit :

— Et vos petites soirées dans l'appartement du second ?.. Elles sont sans doute aussi de plus en plus fréquentées ?

— Comme vous dites !.. Vous savez, les bonnes réputations se propagent... Seulement, il faut faire de continuels efforts pour maintenir la vienne !

— Vous vous y entendez !

— Il y a des concurrences redoutables... Aussi, faut-il sortir de la routine, être de son temps... Les clients vont de plus en plus capricieux !

— Heureusement, vous êtes vous bonne de tête, et vous savez ce qu'il faut pour les satisfaire.

Mme Césarine grimaça un sourire.

— Je connais mon Paris, n'est mon petit mérite... J'ai le flair de ce qu'il faut pour lui plaire... Mais, voyons, chère madame, ce n'est pas uniquement pour vous intéresser à mes petites affaires que vous avez pris la peine de venir jusqu'ici à une heure pareille ?..

— Non, fit avec décision Mme de Langeville, que nos lecteurs ont certainement reconnue déjà... J'ai une proposition à vous adresser.

Ici, malgré la solitude qui régnait autour d'elle, Sidonie baissa la voix davantage encore. Elle parlait presque à l'oreille de Mme Césarine, qui l'écoutait avec l'attention soutenue qu'elle apportait toujours en affaires, se gardant d'interrompre son interlocutrice. Lorsque celle-ci eut terminé, la grosse femme hocha la tête.

— Eh bien ! demanda la comtesse, acceptez-vous ?

D'un ton circonspect, Mme Césarine répondit avec une prudence de Normande :

— Je ne refuse pas... Vous savez que, pour vous servir, je suis disposée à faire tout ce qui est en mon pouvoir.

— Alors, je peux compter sur vous ?

La propriétaire du « Scarabée » reprit :

— Vous dites une vingtaine d'années ?

— A peu près.

— Pas de parents ?

— Aucun.

— Ça, c'est une considération... Et, au point de vue des mœurs ?

— Irréprochable !

— Voilà qui est encore meilleur... Pourtant, quelquefois, on se fait des illusions... Mais, enfin, admettons que vous ayez raison... Une dernière question .. Vous dites que cette personne est employée chez un grand couturier ?

— Elle l'était encore hier.

— Ceci est, pour moi, un point très important, reprit Mme Césarine... Mes petites ouvrées, vous le savez, sont exclusivement réservées aux ouvrières... Vous comprenez, les parents ainsi ne s'effarouchent pas !

— Oui, oui, fit Sidonie... Le prétexte est habile... Ah ! vous êtes une femme entendue !

— J'accepte le compliment, fit la matrone de sa voix grasse.

— Si vous manœuvrez comme je vous l'ai indiqué, la personne dont il s'agit n'aura aucune défiance à venir chez vous.

— Il s'agira simplement de la retenir ?

— Ceci vous regarde.

— Eh bien ! je vais voir... Je vais réfléchir, dit Césarine toujours prudente.

Sidonie répliqua d'un ton bref :

— Non pas !.. Il faut que vous preniez tout de suite une décision ou, à mon regret, je serai forcée de m'adresser ailleurs !

La grosse femme parut se livrer à un calcul mental qu'elle accompagna d'un geste dubitatif. Enfin, elle se décida à prononcer :

— Après-demain... Cela vous irait-il ?

— Parfaitement.

— Eh bien ! on essaiera de faire ce que vous désirez... Mais aux conditions que je vous ai fixées.

— Soit ! fit d'un ton décidé la fille de Destin Bourgeoil.

— Dame ! vous comprenez, poursuivit Césarine, par le temps qui court et les campagnes de presse, ça vaut bien ça !

— Eh bien ! c'est entendu.

Mme de Langeville laissa sur la table de marbre une pièce d'argent pour payer son verre de madère, auquel elle n'avait pas touché, et les deux autres qu'avait absorbés la matrone ; puis, après avoir échangé une poignée de main avec sa complice, elle remonta dans la voiture qui l'attendait à la porte.

***

Le lendemain du jour où cette scène avait eu lieu, installée dans son nouveau logis, Gabrielle songeait. Les rêves merveilleux que lui avait fait entrevoir Jolot allaient-ils se réaliser ?.. Pourquoi en douter-elle encore, malgré les affirmations du Montmartrois et les promesses de Mme de Langeville ? A ce moment, on frappa à sa porte.

— Entrez ! dit la jeune fille.

C'était une des bonnes de la maison meublée où elle habitait, qui lui apportait une lettre. Qui pouvait écrire à Gabrielle en ce nouveau domicile ?.. Très surprise, elle décacheta l'enveloppe, dont l'écriture lui était absolument inconnue. Une émotion intense la saisit lorsqu'elle parcourut ces lignes :

« Ma chère enfant,

« Je vais donc avoir enfin le bonheur de te serrer dans mes bras, après avoir cru te jamais te revoir ! Je ne peux te décrire les sentiments que j'éprouve à cette joie si proche ! Malheureusement, ce n'est pas comme je l'aurais souhaité que je te retrouverai, c'est-à-dire en avouant hautement, à la face de tous, que tu es ma fille bien-aimée... On t'a déjà prévenue, n'est-ce pas ? des précautions, des restrictions auxquelles je suis obligée de me condamner encore... Il est dans la vie de douloureuses circonstances, et je souhaite que tu n'aies jamais à éprouver le supplice que j'endure. Surtout, ne t'étonne pas de certaines apparences qui peuvent te sembler étranges et ne m'accuse pas sans m'entendre ! J'ai trouvé le seul moyen à ma disposition de m'entretenir avec toi quelques instants, en attendant le jour tant désiré où nous ne nous séparerons plus... Viens demain à l'adresse ci-dessous et à l'heure que je t'indique, qui est celle à laquelle je pourrai me faire obre quelques instants, et reçus, en attendant, les baisers de ta mère, qui voudrait tant n'avoir plus de larmes à verser. »

(*A suivre*).

duats corses somme les députés de démissionner.

« Pour éviter des événements irréparables, nous vous conjurons de faire entendre à la France, au monde civilisé, le dernier appel d'un département qui se meurt. Et si votre voix n'est pas entendue, *Corsica fará da se !* »

Et parmi les signataires de ce manifeste, on relève les noms du président de la chambre de commerce, du président du tribunal de commerce, de l'adjoint au maire d'Ajaccio, c'est-à-dire d'hommes dont la patriotisme et le désintéressement sont au-dessus de toute suspicion.

CHARLES OMESSA,
*Délégué de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse.*
*(Le Matin).*

# Le Congrès de Corte

## Deuxième Journée

Dès 8 heures, la salle du Congrès commence à s'emplir. La séance n'est cependant pas publique. Les incidents qui se sont produits hier au soir ont donné aux membres sérieux du Congrès le légitime désir de pouvoir discuter dans un calme relatif. En conséquence, les membres des corps élus, des syndicats et groupements corses, et les représentants de la Presse sont seuls admis. Le président fait évacuer la salle et procède à la vérification des titres.

M. Ch. Omessa provoque un incident en exigeant que le commissaire de police se retire. Plusieurs membres du Congrès s'opposent à cette mesure, aussi vexatoire qu'inutile, et M. Omessa retire de bonne grâce sa motion.

M. Ch. Omessa donne ensuite lecture d'un télégramme qu'il a reçu du journal *Le Matin*, hier dans la soirée, télégramme *confirmant absolument* la teneur du télégramme reçu la veille par M. Adriani et émanant de M. le sénateur Giacobbi.

La lecture de cette dépêche qui réduit à néant les dosties d'une partie du Congrès, est accueillie par d'unanimes applaudissements.

M. Charles Omessa prend ensuite la parole. Il revient sur la nécessité de penser fortement sur l'opinion publique Corse, et de faire au quelque sorte l'éducation de cette opinion. Il regrette que les Parlementaires ne soient pas présents à la séance. Pour M. Omessa, la démission s'impose et il déclare qu'il la votera, mais qu'il croit qu'en ne la votant pas le Congrès *fera sagement*, (sic). La question actuelle est de savoir si l'on veut accorder un délai aux députés et quelle sera la durée de ce délai. Si dans le délai imparti par le Congrès, les représentants n'ont rien obtenu, les mesures les plus graves, voire le soulèvement populaire, seront de mise.

*M. Frasseto* déclare qu'on ne doit pas amoindrir les députés en leur imposant une contrainte à tenir. Ils sont tous décidés à accomplir leur devoir et il convient de leur faire crédit.

*M. Fontana* soutient que les députés n'ont pas fait leur devoir jusqu'au bout, puisqu'ils n'ont pas tenu les engagements qu'ils avaient solennellement acceptés.

*M. Frasseto* annonce au Congrès que l'on va donner lecture de l'ordre du jour de la fédération, qui sera communiqué aux députés, lesquels seront priés d'en accuser réception.

*M. Versini* se rallie entièrement aux idées du Président.

*M. Peraldi* se rallie à la même opinion sur le fond, mais il demande que l'on n'adresse point de félicitations aux représentants qui n'ont, à son sens, fait que remplir un devoir élémentaire, devoir que, sur le Continent, tous les députés remplissent à l'égard de leurs commettants.

*M. Frasseto* fait remarquer à M. Peraldi qu'il ne saurait être fait de comparaison entre les réunions politiques dont il parle et un Congrès exclusivement économique comme le présent Congrès.

*M. Gandin* prend à son tour la parole ; il est, comme hier, très pessimiste, et reprend brièvement les arguments qu'il a soutenus la veille à la tribune. Il conclut en refusant confiance aux représentants, mais il leur accorde crédit, tout de même !...

*M. Frasseto* fait alors remarquer à M. Gandin qu'en présence de deux télégrammes dont les teneurs se corroborent entre elles, on se voit forcé d'accorder confiance aux représentants.

*M. Santelupo* dit que le Congrès ne s'est pas réuni pour forcer la main aux députés et les mettre en demeure de démissionner, mais pour s'occuper des intérêts vitaux de la Corse. Nous n'avons pas le droit de formuler une agitation stérile, lorsque trois questions graves sont en suspens et semblent devoir entrer dans une voie de réalisation plus ou moins prochaine. Il sera temps de prendre cette mesure lorsque tout espoir sera perdu de voir aboutir nos légitimes revendications. Que l'on accorde donc un délai aux représentants, mais que ce soit le dernier.

M. le docteur Carlotti refuse sa confiance aux députés, et demande, après M. Peraldi, que l'on ne vote point de félicitations aux représentants. Il se rallie, quant au fond, au principe de l'octroi d'un nouveau délai.

Divers ordres du jour sont présentés successivement par MM. Gandin, Tommasi, par la Fédération, par M. Luciani, délégué de Propriano. Le principe du délai étant admis, une légère discussion s'engage sur la détermination de l'époque de la prochaine réunion.

Après une assez longue discussion sur les termes de l'ordre du jour définitif, on s'arrête au texte de la fédération générale, avec adjonction de deux passages émanant l'un de M. Gaudin, l'autre de M. Omessa.

L'ordre du jour est voté à l'unanimité.

M. Frasseto adresse ses remerciements aux membres du Congrès et à la Presse continentale et insulaire, et clôture le Congrès aux cris de : « Vive la Corse ! Vive la France ! »

Paul GUIDI-VAUQUELIN.

## Carnet Mondain

Samedi matin, tout ce que la colonie corse de Nice compte de plus distingué et plusieurs notabilités de la ville se trouvaient réunis à l'église Saint-Barthélemy où a été bénie l'union de Mlle Fanny Giaufret, appartenant à l'une des plus honorables familles de la Côte d'Azur, avec M. Louis Abbatucci, attaché à la Trésorerie générale de l'Indo-Chine.

Les témoins de Mlle Giaufret étaient M. Ventre, président de la Chambre de commerce, et M. le capitaine Mollat ; ceux de notre compatriote, son frère, M. Charles Abbatucci, et son cousin, le comte Henri Abbatucci.

Pendant la messe, les orgues ont été tenues par Mlle Pieri. Mme Hid a chanté délicieusement le « Sancta Maria » de Mercat et « l'Ave Verum » de Dubois ; le chœur des Enfants de Marie a rendu d'une façon parfaite le « Sanctus » de Beethoven. Plusieurs morceaux, entr'autres « l'Adagio » de Gounod, et « l'Andante religioso » de Charles Pons, furent exécutés à ravir par Mlle Henriette Cohen, dont le talent de violoniste est si apprécié par tous les amateurs.

La quête a été faite par Mlles C. Abbatucci et Ventre, accompagnées par MM. Lucien Bosser et Charles Abbatucci.

Noté dans le très brillant cortège, comtesse Marie Abbatucci, comte et comtesse Henri Abbatucci, docteur Sari, Mme et Mlle Sari, Mme Pejol, M. Fonta, M. Fieschi-Vivet, conseiller de préfecture, docteur Carlotti, docteur de Giovanni, M. et Mme Barkilen, commandant Nahias et Mlle Nahias, Mlle Barcci, Mlle Roumieux, M. et Mme Jarin, etc.

Les jeunes époux sont partis le soir par le rapide de Paris ; ils nous reviendront ensuite pour quelques semaines à Bastia, Corte, Zonza, Sartene, etc.

Nous les prions d'agréer les vœux sincères que nous formons pour leur bonheur.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 avril.

Marché animé et en tendances très soutenues avec des plus-values. Le groupe des Fonds d'Etats est calme : Rente Française 96.12. Les Sociétés de Crédit sont fermes. Les valeurs industrielles Russes continuent à attirer l'attention qui se porte également sur les titres cuprifères en hausse importante aujourd'hui. Rio 1.765.

Les valeurs pétrolifères sont toujours en faveur. La Ferghana Oil Fields passe à 43.95 : cette Société exploite dans le Turkestan russe des concessions de pétrole riches et prouvées par les nombreux rapports d'ingénieurs compétents. Oil Royalties ferme à 93 fr. Ou ouvrage la hausse en paiement prochain d'un premier acompte de dividende annuel à 2 fr. 10. Mardi prochain aura lieu l'introduction à Paris des actions Oil Trust of Galicia déjà cotées à Londres : toutes les propriétés de cette Société sont situées dans la zone de Tustanowice ; les puits sont en parfait état et en pleine production.

Les valeurs métallurgiques sont en hausse. Tubes et Forges de Donawice 3.210. Les Usines Smeloff inscrites depuis le 18 courant à la cote officielle en Banque, passent à 375 : un acompte de 12.50 brut sera payé le 25 courant à la Société Marseillaise.

La Nazareno y Anexas progresse à 45.25. L'exploitation de ces mines ne sera par contrariée par des entreprises similaires situées dans le voisinage.

L'obligation 5 0/0 Est Central Chilien s'inscrit à 467. L'obligation à 1/2 0/0 Crédit Hypothécaire, Agricole et Urbain d'Egypte s'avance à 445 ; le genre d'opérations auquel cette Société s'adonne, présente une grande sécurité.

Chemins Français calmes.

## GRANDE CONFÉRENCE
### *au Théâtre Municipal*

A l'occasion du passage à Bastia des délégués des Sociétés Corses de Paris : M. Ch. Omessa, rédacteur au *Matin* ; Fontana, avocat ; F. Marty, rédacteur à l'*Autorité* ; Poli, président de l'Union générale des Corses ; une grande conférence sera donnée, vendredi prochain, à 8 heures et demie, au théâtre municipal, sous les auspices du « Comité d'Action Corse, » de l'Union générale des Corses et de la Ligue Radicale-Socialiste de Bastia, sous la présidence de M. Gaudin, maire et conseiller général de Bastia.

Nul doute que les patriotes bastiais n'aillent en foule applaudir les brillants orateurs qui exposeront la Question Corse.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — On annonce le décès de M. Antoine Baldacci, employé des postes en retraite, oncle de M. le capitaine Boric, auquel nous adressons nos sincères condoléances.

— Les bouchers de la Ville, ne pouvant plus abattre leur bétail dans l'Abattoir public par suite du mauvais état de cet établissement, avaient organisé des tueries particulières ; poursuivis devant le juge de paix, ce dernier les a condamnés à l'amende et à la fermeture de leurs tueries.

Appel de ce jugement a été interjeté devant le tribunal civil.

CASTINETA. — La liste du maire a été battue dimanche 24 avril.

On se souvient que le Conseil d'Etat avait annulé les dernières élections de cette commune.

MOROSAGLIA. — M. Albertini, maire et conseiller d'arrondissement, est chargé de l'intérim de la perception, en remplacement de M. Benedetti, nommé à Vivario.

LUCCIANA. — Une erreur d'impression s'est glissée dans l'article nécrologique sur le regretté M. Cancellieri.

Il a été imprimé : Nous saurons nous rappeler sa mémoire pour ne pas faiblir et d'y trouver du renfort... lisez : réconfort ; Et plus loin, au lieu de : Puissent ces dernières paroles prononcées par votre cher Benjamin... lire : prononcées sur votre tombe par votre cher Benjamin.

## *UN BANQUET*

Le Syndicat des garçons limonadiers et restaurateurs de notre ville a réuni tous ses adhérents dans un banquet amical jeudi soir, à l'Hôtel des Alpes.

C'est au milieu d'une gaieté parfaite que cette fête corporative s'est déroulée.

A la table d'honneur, en face du président du Syndicat, M. Pierre Romiti, et du président Bistorucci, avaient pris place M. de Monti-Rossi et notre collaborateur A. J. de la Colletta, qui avaient à côté d'eux le vice-président M. Nonlini.

Voici la superbe menu servi par M. Antoine Marzochi :

Veau froid mayonnaise
Ravioli à la Génoise
Petits pois à la Française
Pontarelle rôtie
Salade de saison
Bonbe glacée
Desserts variés
Vins fins — Champagne
Café — Liqueurs

Au dessert, le président d'honneur M. Bistorucci donne lecture d'une lettre de M. Moretti, avocat, dans laquelle celui-ci s'excuse de n'assister au banquet, à cause d'un deuil récent, au banquet du Syndicat.

Après lui, MM. Pierre Romiti et Nicolini, dans une allocution bien sentie, ont retracé les progrès accomplis par leur association fraternelle. Ils ont exprimé le regret de n'avoir pu avoir au milieu d'eux, un camarade délégué par le Syndicat d'Ajaccio.

En terminant, ils ont remercié MM. de Monti-Rossi et Giacomoni, avocats à la cour d'Appel, d'avoir bien voulu accepter leur invitation, et d'être venus leur apporter leurs encouragements.

M. de Monti-Rossi et Giacomoni répondent aux discours du président et du vice-président. Ils assurent le Syndicat de toute leur sympathie, et en félicitant les garçons limonadiers de l'esprit d'union et de solidarité dont ils font preuve, ils leur ont exposé les avantages des associations et les ont engagés à rester groupés pour la défense raisonnée de leurs intérêts.

Après ces M. Bistorucci, président d'honneur, dans une éloquente improvisation, a prononcé de bonnes paroles qui ont été saluées par un triple ban.

Une sonnerie a clôturé cette amicale soirée qui s'est prolongée jusqu'à l'aube.

Notre collaborateur A. J. de la Colletta a été chargé par le Syndicat de Bastia de transmettre au Syndicat d'Ajaccio, ses regrets de n'avoir pas eu le plaisir de compter parmi les convives un camarade ajaccien.

En résumé, ce fut une fête excellente et cordiale qui fait le plus grand honneur à la classe si intéressante des garçons limonadiers et restaurateurs de notre ville.

X.

## Si j'avais su !!!

M. Graves Victor, demeurant à Boursier (Nord), faubourg Ste-Aldegonde, nous a écrit :

« Si j'avais su, j'aurais bien pris les Pilules Pink plus tôt. Je n'aurais pas souffert si longtemps. J'ai souffert d'intolérables maux d'estomac et de maux de reins si violents que bien souvent il m'arrivait de ne pas pouvoir travailler. J'avais pris un certain nombre de remèdes sans avoir pu être soulagé et je commençais à craindre de ne pouvoir guérir. Un de mes amis, qui voyant souffrir, m'a indiqué les Pilules Pink qui, à sa connaissance, avaient déjà guéri plusieurs de ses amis. J'ai suivi son conseil et je dois certifier que les Pilules Pink m'ont délivré de mes maux d'estomac et de mes maux de reins. »

Réclamez à ce « Si j'avais su » que prononcent les malades lorsqu'après avoir été guéris par les Pilules Pink ils regrettent leurs journées de souffrances inutiles. Si j'avais su ! Mais vous savez tous que les Pilules Pink sont un bon médicament. Il ne se passe pas de semaine sans que l'on mentionne dans votre journal une guérison nouvelle due aux Pilules Pink. Et vous savez bien que les guérisons sont réelles, authentiques, récentes, car sans cela elles ne seraient pas publiées.

Faites donc votre profit de ces indications et ne continuez pas à souffrir, alors que vous pouvez être guéris.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, l'épuisement nerveux, la neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabiin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

SAMEDI 29 AVRIL
*Ouverture*
**du Grand Cirque Vinella**
à 8 heures du soir très précises
*Troupes Monstres*

### SOCIÉTÉS & SYNDICATS

COMITÉ PLÉBISCITAIRE DE BASTIA. — Tous nos amis sont priés d'assister à la conférence qui sera donnée dans la salle du Théâtre Municipal, ce soir à 8 heures, par le Comité d'Action Corse

Notre éminent ami et correligionnaire M. Félix Marty, rédacteur de l'*Autorité*, y assistera.

Pour le Comité,
A. PIZZORNO.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 avril

Thermomètre. — 7 heures + 10 matin ; à midi 19 5 + à 6 heures du soir + 17. Maxima + 20°. Minima + 12°.

Baromètre. — 7 heures de matin, 764 mm. ; midi, 763 mm. ; 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi id.
Dans l'après-midi id.

Etat du ciel : le matin, Quques nuages. L'après midi, id.

### Nouvelles maritimes

M. Morati, commis auxiliaire au ministère de la marine, est nommé commis de 2e classe.

M. Carlotti Noël, commis de 2e classe du commissariat, est élevé à la 1re classe.

M. l'adjudant principal fourrier de 4e classe Guerrini Bernardin est promu à la 3e classe.

### Nécrologie

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques de Mlle Madeleine Ducatillon, décédée dans sa quarante-septième année.

Les nombreux amis de la famille ont fait un devoir d'assister au convoi funèbre et ont témoigné toutes leurs sympathies à MM. Ducatillon, si honorablement connus dans notre ville, où ils se sont établis depuis de longues années.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean par M. l'archiprêtre Casanova.

Nous présentons à MM. Ducatillon et à leur famille toutes nos condoléances.

### Nouvelles militaires

M. le docteur en médecine Panerai, médecin auxiliaire à la 3e section d'infirmiers, à Thouon, est nommé médecin aide-major de 2e classe de réserve.

M. Parodi Jean-Baptiste, officier d'administration de 1re classe du service de santé en retraite à Cardo, passe avec son grade dans l'armée territoriale, 15e région.

### Accident

La petite Nicolini Mathilde, âgée de 7 ans, s'est fait hier, en jouant dans la rue Droite, une blessure assez grave au front.

Elle a reçu les premiers soins à la pharmacie Morucci, puis elle a été transportée chez ses parents.

### Avis

Madame Orsola Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts du vin, 5, Avenue Carnot.

*Voir annonce à la 4e page.*

### Contraventions

Procès-verbal a été dressé contre le nommé P., charretier, de Sisco, pour avoir laissé sa charrette à l'abandon dans la rue Marbeuf.

Diverses contraventions ont été dressées contre des charretiers, pour abandon de leurs charrettes sur le boulevard.

### Avis

M. Quarzi Jean, demeurant à Santo-Pietro-di-Tenda, porte à la connaissance des intéressés qu'il tient à leur disposition, un âne de 5 ans, taille 1m. 44, pour la saillie des juments et des ânesses.

### A vendre

Etude d'avoué à vendre, à Calvi. S'adresser à M. Nicolas Flach, à Calvi.

### A vendre

Terrain à bâtir, à Capanelle, s'adresser à M. le notaire Mingalon.

### ETAT-CIVIL

**Mariage.**

Belloni Alexandre-Antoine-Mathieu, employé de commerce de Bastia, et Franceschini Marguerite, couturière de Lama.

**Naissances.**

Bocchacampe, Marie-Prudence. — Giacomotti André. — Ortoli Lydie-Colombe-Marie. — Casanova Angèle.

**Décès.**

Ratali Pierre-Ambroise, 19 mois, de Bastia.

Denegri Michel, cordonnier, 70 ans, de Rapallo (Italie).


## M. FERNAND DAVID
### à CALVI

M. Fernand David, député républicain radical de la Haute-Savoie, rapporteur du budget de l'Agriculture, est arrivé hier soir à Calvi, par le paquebot de Nice.

M. Fernand David est accompagné de M. Carrier, inspecteur général des améliorations agricoles au ministère de l'Agriculture.

M. Carrier est un ami de notre pays ; il faisait partie de la Commission extra-parlementaire, envoyés en Corse par M. Clémenceau, alors président du Conseil.

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié le magistral rapport de M. Carrier sur l'agriculture.

Quant à M. Fernand David, il est considéré comme l'un des députés les plus distingués de la Chambre actuelle.

Membre de la Commission du budget, rapporteur du budget du ministère de l'agriculture, M. Fernand David est chargé, en outre, du rapport sur le projet d'assainissement de la côte orientale de la Corse.

Ce matin, M. Fernand David est allé rendre visite à son collègue et ami M. Adolphe Landry, député de Calvi, qui se trouve actuellement auprès de son père qui est installé dans son magnifique domaine aux environs de Calvi.

M. Fernand David a déclaré qu'il déposera son rapport sur l'assainissement de la côte orientale, dès la rentrée de la Chambre.

## Avis Important

M. ROGGIALI, Tailleur
*Place Saint-Nicolas, BASTIA*

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment, *Haute Nouveauté, d'étoffes, dernière création* (Printemps-Eté), provenant des plus importantes maisons françaises et anglaises et pouvant satisfaire tous les goûts.

*Complets sur mesures*
Devants incassables
depuis 35 francs

*Coupe et façons irréprochables*
Concurrence Impossible

Sur demande, un envoi des échantillons à l'intérieur.

HOPITAL MILITAIRE DE BASTIA

## Adjudication du 18 mai 1911

*Fourniture de la viande*

Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser à l'Hôpital Militaire.

Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies, au plus tard le 11 mai à midi.

## Bains de Puzzichello

*Ouverture le 1er Mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.
Location pour *saison entière* ou par *journée* à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 50.
Chambres entièrement restaurées.
Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour sous l'habile direction de M. Adolphe Tellier.
Un médecin est attaché à l'établissement.
Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Punchello.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00229

### BOURSE DE PARIS

26 avril — 27 avril

Rentes de 3 0/0 ancien . 95.92 — 95.65
Rentes de 3 0/0 amortis. 96.40 — 96.20
ex coupon

## Nouvelles Militaires

### *Cadre de réserve*

Paris, 27 avril.

M. le général de brigade Arrois-naux est placé, à dater du 28 avril, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

## AUTOUR DU SYNDICALISME

### *La Bataille Syndicaliste*

Paris, 27 avril.

C'est aujourd'hui qu'a paru le premier numéro du nouveau journal quotidien, si attendu dans les milieux syndicalistes, la *Bataille Syndicaliste*, qui sera, suivant ses fondateurs, une arme puissante entre les mains du Syndicalisme.

La *Bataille Syndicaliste* sera un organe de combat contre les puissances, auxquelles les groupements ouvriers reprochent d'étouffer les aspirations démocratiques.

## METZ

### UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Metz 27 avril.

Les autorités militaires ont eu connaissance aujourd'hui d'une grave affaire d'espionnage.

Deux ouvriers italiens auraient disparu en emportant un relevé des plans du fort Cheany.

La police recherche activement les deux espions.

Cette affaire a produit une vive émotion dans les milieux militaires.

## LA MANIFESTATION DU 1er MAI

Paris, 27 avril.

La Confédération général du Travail prépare activement la manifestation du premier mai, à laquelle ont été conviés tous les groupements ouvriers.

Le Comité central a transmis des ordres, pour que le premier mai ait un véritable succès dans toutes les villes de France, où la Confédération étend ses manifestations.

A Paris, quarante-cinq meetings seront tenus dans la journée, à la même heure, et les manifestants défileront en un cortège monstre.

Les protestations de cette année porteront surtout sur la loi des retraites ouvrières, que l'on considère dans les milieux syndicalistes comme un trompe l'œil et une escroquerie.

La Confédération Générale du Travail profitera aussi de ce jour de chômage général pour s'élever avec véhémence contre les condamnations qui ont atteint ses militants, et surtout contre le verdict implacable de la Cour d'assises de Rouen.

## ORLÉANS

### LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

Orléans, 27 avril.

L'émotion causée en ville par l'incident soulevé par le Préfet, qui aurait refusé de recevoir le président de l'Union des Syndicats, connu comme un chaud partisan des fêtes de Jeanne d'Arc, n'est pas encore calmée.

A la suite de la démission du président et du bureau des Syndicats, une réunion de tous les patentés a eu lieu hier soir.

Demain soir, l'Union se réunira en assemblée plénière, pour prendre des décisions énergiques.

## Une Inauguration

### *Les peintres hollandais*

Paris, 27 avril.

Aujourd'hui, a été inaugurée officiellement l'Exposition des grands et petits maîtres hollandais, dans les salles du Jeu de Paume, aux Tuileries.

Cette riche exposition, qui est placée sous le haut patronage de S. M. la reine des Pays Bas, comprend environ deux cents toiles et quarante dessins. Rembrandt et F. Hals sont représentés à eux seuls par une soixantaine d'œuvres, la plupart inconnues du public.

## *Le Voyage* DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE en Tunisie

Tunis, 27 avril.

### *AU KEF*

Dans la soirée, M. Fallières est arrivé au Kef.

A la gare, le Président de la République est reçu par les autorités municipales qui lui souhaitent la bienvenue.

Le cortège présidentiel se rend ensuite à la mairie où un dîner est offert.

La population ne cesse d'acclamer le Président de la République, et au milieu des préparatifs splendides d'une illumination générale, retentissent les cris de : Vive Fallières ! Vive la France !

### *Départ du Kef*

Le président de la République a quitté ce matin, le Kef, en automobile.

Au départ, M. Fallières a été longuement acclamé par la population qui n'a cessé de crier avec enthousiasme : « Vive la France ! Vive Fallières ! »

Le troisième bataillon d'Afrique a rendu les honneurs, et, après avoir remercié une dernière fois les autorités municipales de leur réception, le Président de la République est parti pour Souk el-Arba, salué par un dernier cri de : « Vive la France ! Vive Fallières ! »

### *A SOUK-EL-ARBA*

Le Président de la République est arrivé à Souk el-Arba dans la matinée.

Il a été reçu par les autorités municipales qui lui ont souhaité la bienvenue.

A midi, un déjeuner auquel assistaient les notables de la ville, a été offert par le Président de la République.

Après le déjeuner, M. Fallières a visité Souk-el-Arba.

Pendant sa promenade, les habitants n'ont cessé de manifester leurs sympathies au Président de la République et c'est au milieu des acclamations de la foule, qu'il est parti pour Sidi-Abdallah.

### *A SIDI-ABDALLAH*

M. Fallières arrivera dans la soirée à Sidi-Abdallah.

Le Président de la République se rendra immédiatement à l'arsenal, où il s'embarquera à bord du « Vérité » pour rentrer en France.

## AU MAROC

### *La mission du Commandant Brémond*

Paris, 27 avril.

Les dernières nouvelles parvenues du Maroc n'apportent pas beaucoup de détails sur la situation.

Un télégramme du commandant Brémond annonce qu'il avait reçu, le 22 avril, une lettre du colonel Mangin lui prescrivant de se rendre le plus tôt possible au secours de la ville de Fez.

En raison de la situation critique du Maghzen, le colonel Mangin priait le commandant Brémond de se dépêcher, afin de pouvoir arriver à temps pour repousser les tribus rebelles, qui étaient sur le point d'être victorieuses, et débloquer la ville de Fez.

## L'AGITATION EN CHAMPAGNE

### *L'Instruction*

Reims, 27 avril.

M. Levy, juge d'instruction, continue son enquête au sujet de l'émeute et des désordres sanglants de la Marne.

Il a procédé aujourd'hui, à l'interrogatoire de plusieurs émeutiers, et s'est appesanti longuement sur le point de savoir par quels moyens les vignerons avaient pu réussir à rendre si rapide l'incendie des maisons saboteés.

Les agents de la brigade mobile ont opéré, aujourd'hui, de nouvelles arrestations de vignerons inculpés de complicité dans les sabotages d'Ay.

Un grand nombre de syndicats agricoles ont émis encore des vœux de protestation contre l'arrestation arbitraire de Michel Lecacheur.


**Machine à Tricoter**
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 60 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Vescani.

Joindre un timbre pour la réponse.

AJACCIO
**Grand Hotel Solferino**
8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

*Maison* se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

*Prix modérés*
Salle de Bains
*Salon de Correspondance*
Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.
JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

*DÉMÉNAGEMENTS*
pour tous les pays
DÉPOT DE CADRES POUR MEUBLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS
*A. PADOVANI, 7, Route du Cap*
BASTIA

**Tuilerie et Briquetterie**
MÉCANIQUES
USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie
Tuiles plates et rondes
résistant à la gelée et à l'air salin
Briques creuses, pleines et pressées
Briques à plancher pour fers à I
Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.
Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
*Envoi sur demande d'échantillons et prix*
POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE
SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories,
Zinc, Plomb, Tuyaux, Gouttières
Matériaux de construction
de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence
Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot, de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.
Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

RHUM GRANDS MORNES

MARQUE MONDIALE des GET Frères des célèbres inventeurs du *PIPPERMINT*.
Le *RHUM GRANDS MORNES* se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.
Maison fondée en 1796

Assistance judiciaire

**Etude**
**de Me LUCIANI**
Avoué près le Tribunal Civil de Première Instance de Calvi

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Calvi, le quinze février mil neuf cent dix, enregistré et signifié,

Au profit de M. Suzzoni Napoléon, menuisier, domicilié et demeurant à Ile-Rousse, assisté judiciairement du 27 février 1908,

Contre la dame Cecci Françoise, épouse Suzzoni, ménagère, domiciliée à Ile-Rousse,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Suzzoni à la requête et au profit du mari.

Pour extrait,
Signé : T. LUCIANI.

Visé pour timbre et enregistré à Calvi, le vingt et un avril 1911, f° 102, C°. 15. Débat: 2 fr. 48 cent.
Signé : R. FERRY.

Pour copie conforme,
T. LUCIANI.


**LA CONFIANCE**
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

**LA CONFIANCE**
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 347 Millions

**LA MINERVE**
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 28, Bd Paoli, BASTIA

RHUM
**FOX-LAND**
Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouses artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie liqueur très appréciée des gourmets.

**ON DEMANDE** des familles ouvrières avec trois filles pouvant travailler. Logement, chauffage, éclairage gratuits. Ecrire : Directeur Usine de Valobre, à Estraigues, (Vaucluse).

**150f p. mois.** Travail fac. chez soi toute l'an. assuré par CONTRAT s. apprentissage sur nos tricoteuses brevetées. Traite directement avec ses clients. *Cie La Prévoyante*. Bureau H, 11, rue Lacharrière, *Paris*.

**Essences et Pétroles**
*Pétrole Raffiné* d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
*Pétrole épuré* en fûts for de 50 litres.
*Pétrole de Sureté*, marque *Pétrolène*, en bidonnets de 5 litres.
*Naphtacycle*, essence spéciale pour automobiles.
*Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.*
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence* 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

**Epicerie de la Gare**
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
*Produits de choix. — Faïencerie*
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
**Vinaigre à 0.30**
*Ouverture le 27 avril*


Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.


Imprimerie Ollagnier.



**Manufacture de Toile et Linge de table**
Fabrique de lingerie fine à la main
*Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures*
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1863
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
*Les envois sont faits franco*

*Installation à Gaz*
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
*Bastia*, 13, *Boulevard Paoli*
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
éclairage puissant et consommation réduite

**Café Express** — **GRAND BAR SOAVI** — **Chocolat Express**

**M. J. MORETTI**
**PHOTOGRAPHE A CORTE**
a l'honneur de prévenir sa nombreus clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.



TRENTE-SIXIEME ANNÉE. — N° 118

SAMEDI 29 AVRIL 1911

00230

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.


# Trois jours à Calvi

## Une Visite à la Citadelle

**La maison de Christophe Colomb**

Lorqu'on quitte le boulevard Géry pour pénétrer dans l'ancienne cité-telle de Calvi, on a l'illusion de se trouver dans une ville du quinzième siècle. Rien n'a changé dans cette enceinte fortifiée qui eut à soutenir les assauts répétés des Turcs en 1555, puis des Anglais en 1794, et n'étaient-ce les canons abonnés on se figurerait que cette forteresse est encore utilisée pour la défense de l'île.

Du haut des remparts on a une vue splendide sur le merveilleux golfe de Calvi. Au soleil couchant le coup d'œil est féerique, et l'on conçoit que les touristes n'oublient jamais d'inscrire cette visite à la citadelle de Calvi dans leur itinéraire de voyage en Corse.

En contournant la citadelle du côté Ouest, on arrive bientôt dans l'ancienne rue *del Filo*, devant de vieilles maisons en ruines. Sur l'une d'entre elles, une grande plaque de marbre scellée dans le mur porte l'inscription suivante :

*Ici est né, en 1441, Christophe Colomb, insuffisamment par la découverte du Nouveau-Monde, alors que Calvi était sous la domination génoise.*

*Mort à Valladolid le* 20 mai 1509.

Les siècles ont passé et l'injure du temps est visible. Seuls les murs de la maison de la famille Colombo restent encore debout, mais il est à souhaiter que pour perpétuer la mémoire de l'illustre Marin, la ville de Calvi fasse restaurer en partie les murs de cette illustre demeure.

Tout en face de la maison de Christophe Colomb s'est la mer immense, vision qui devait hanter la jeune imagination du grand Navigateur, et non loin, c'est la pointe de la Girolata, si pittoresquement découpée au-dessus du vaste horizon.

**L'église Saint-Jean**

On ne peut quitter la Citadelle sans aller visiter l'église Saint-Jean, ancienne cathédrale en partie restaurée.

Nous devons à la très grande obligeance de M. l'archiprêtre Quilici d'avoir pu visiter en détail cette intéressante église qui, bien que peu connue des touristes, contient de fort belles choses.

A gauche en entrant, on remarque un baptistère en marbre fort artistiquement travaillé qui porte en lettres apparentes le nom de son donateur Vincentello et la date de 1560. Ce Vincentello est un Calvais qui fit fortune en Amérique, au service de l'Espagne.

A droite de la porte d'entrée se trouve une chaire en bois sculpté, style Louis XV, portant la date de 1757.

Sur un très bel autel, de facture italienne, orné de deux colonnes torses en marbre noir, est placée une statue de N. D. du Rosaire, donné à la cathédrale de Calvi, par J.-B. Martini, au service du Calvais au service de l'Espagne, qui s'était enrichi au Pérou.

De l'autre côté du maître-autel est enfermé le fameux *Christ des Miracles*, objet de la vénération des Calvais. Ce Christ, a, en effet, son histoire ! Au moment du fameux siège de 1555, et alors que les assiégeants allaient se rendre maîtres de Calvi, les assiégés eurent l'idée d'exposer ce Christ sur les remparts. Tout aussitôt la discorde se glissa au camp de l'ennemi et la ville de Calvi fut ainsi sauvée. Actuellement encore, ce Christ est porté solennellement en procession en cas de calamité publique.

Derrière le chœur se trouve un triptyque peint sur bois, dont un panneau a été emporté par un boulet anglais, lors du siège de 1794. Diverses images de saints y sont représentées : entre autres, Saint Sébastien, Saint François d'Assise, etc. Ce tableau est de la fin du XVe siècle (1498).

On remarque, scellée dans le mur de droite, la porte en marbre d'une petite armoire style renaissance, où sont enfermées les Saintes-Huiles.

Au pied du maître-autel et du côté opposé à la chaire, se trouve, encore recouvert d'une ancienne étoffe, le siège épiscopal.

C'est, enfin, dans la sacristie de cette même église, que l'on garde précieusement un superbe Christ en ivoire du XVIe siècle, signé Jacques Sansovino.

Ce Christ, qui est un véritable chef-d'œuvre de sculpture sur ivoire, mérite, à lui seul, une visite à Calvi.

Très sont les principaux objets d'art qu'il nous a été donné d'admirer dans l'ancienne cathédrale de Calvi, aujourd'hui transformée en église paroissiale de la Haute-Ville.

En terminant notre rapide récit, nous tenons à remercier à M. l'archiprêtre Quilici l'expression de nos respectueux sentiments, et à le remercier bien vivement d'avoir bien voulu se mettre si obligeamment à notre disposition pour nous fournir tous les renseignements nécessaires.

**Au champ d'aviation**

Il faut avoir fait partie de la foule anxieuse, enthousiaste et patriotique qui se pressait sur le champ d'aviation de Calvi, pour comprendre combien aurait été grand le succès de cette semaine d'aviation, si les désirs du Comité s'étaient trouvés réalisés.

Le merveilleux emplacement du terrain d'aviation ne pouvait manquer d'ajouter au charme de cette journée du 18 avril qui s'annonçait déjà sous les plus heureux auspices.

Situé au pied de collines verdoyantes et faisant face aux montagnes aux cimes neigeuses, ce terrain, d'où l'on découvre admirablement tout le golfe de Calvi, formait un cadre ravissant au public nombreux et élégant qui était venu de tous les points de la Corse pour saluer, à leur arrivée, les audacieux aviateurs.

Il y avait là, en dehors des membres du Comité, toutes les autorités civiles et militaires de l'arrondissement, toute la haute société de la Balagne, et beaucoup de dames aux toilettes élégantes qui, par leur présence, faisaient de cette réunion matinale une véritable fête mondaine.

Parmi les personnes présentes citons au fur et à mesure de leur arrivée sur le champ d'aviation, où déjà se trouvait Mme Vernin, Mme la générale Ladret, Mme Joseph Orsoni, Capitoli, Colonna de Leca, Sébastien Savelli, Nardini, Fabiani, Maroni, Germain Ricci, Ernest Ricci, Nicolaïeff, Costa ; Mlles D. de Casabianca, Simonetti-Balaspina, Ferrandi, Massoni, Bartoli, Crudeli, etc...

Citons également MM. le docteur Feydel, conseiller général de Saint Florent ; Marini, ancien secrétaire général de la Préfecture de la Corse ; docteur Orabona, conseiller général ; Colonna de Leca, maire de Lumio ; Auguste Ramelli, avocat ; Martini, juge de paix ; Fabiani, receveur des finances ; Martelli, maire de Corbara ; Capitaine Donati ; de Signorio ; Charles Villini ; Comte Piazza-Alessandrini ; Ambrosi, professeur ; Docteur Franchetti, conseiller général ; Ferrandi ; Acquatella, professeur ; Mingalon, avoué ; docteur Monnier ; Rossi, contrôleur ; Nardini, conseiller de préfecture ; Costa, d'Ile-Rousse ; Huillet ; Fabiani, avocat ; Fabiani, conseiller général ; Paul Valot ; Comte de Rivarola ; Rossi, directeur d'école ; Ernest Ricci ; Orsini, percepteur ; Jean Salvini, maire et conseiller général ; Mario-Olivi ; J.-B. Ollagnier, directeur du *Petit Bastiais* ; Grasso ; Savelli.

Mais l'affluence des spectateurs était telle que nous nous excusons à l'avance des oublis qui ont pu se glisser dans notre compte-rendu.

De bonne heure, le Comité avait fait prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de l'arrivée des aviateurs, et les feux déjà allumés pour servir de point de repère au moment de l'atterrissage indiquaient bien au public que le Comité avait pleine confiance en la réussite du raid audacieux.

Pendant que l'on attendait l'heureux télégramme qui allait annoncer le départ des aviateurs, la fanfare de Calvi, sous la direction de son infatigable chef, M. Fondacci, fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, et les applaudissements les mieux mérités ne furent guère ménagés à ces braves musiciens, qui depuis deux jours n'avaient cessé d'égayer la ville de Calvi.

Le public anxieux attendait des nouvelles, mais les heures passèrent sans que l'on vit apparaître là-bas, tout au fond du golfe, au-dessus de la citadelle, l'aviateur vicentois... Seuls les petits aéroplanes que vendaient d'astucieux camelots obtinrent ce jour là un vif succès de curiosité.

Et lorsque, après avoir en vain scruté l'horizon, et dirigé instinctivement vers l'azur immuable du ciel les plus puissantes longues-vues, le public apprit que les terribles revenaient au mouillage, ce fut, parmi cette foule, tout à l'heure si joyeuse et si enthousiaste, comme un long murmure de spontanée protestation.

Ainsi prit fin cette belle matinée de printemps, et l'on s'en alla emportant la vision de ce panorama grandiose et de cette immuable citadelle au-dessus de laquelle les grands oiseaux blancs doivent zondain apparaître...

**Le Golfe**

Si pendant les agréables jours des passés à Calvi nous n'eumes pas la joie d'acclamer les aviateurs si impatiemment attendus, il nous fut, au moins, donné d'y goûter les honneurs d'une charmante hospitalité et d'admirer tout à loisir l'un des plus admirables centres touristiques que possède notre île de Corse.

Ce golfe de Calvi, aux contours si harmonieux, dominé par de hautes montagnes couvertes de neige, est un véritable joyau dont on ne saurait suffisamment vanter le charmes poétiques. Vu du côté de la ville, des hauteurs de la citadelle ou même des quais, il apparaît toujours comme un véritable lac qui, au soleil couchant, se colore de mille teintes changeantes, pendant que les hautes cimes des montagnes voisines s'irisent lentement dans le lointain...

Rien que constituant un abri des plus sûrs, où toute nos escadre pourrait facilement se rallier, ce golfe, qui aurait pu devenir en point stratégique important, ne possède pas encore de quai accostable, et le paquebot du service postal est actuellement encore obligé de jeter l'ancre à une centaine de mètres du quai de rive.

C'est comme partout ailleurs en Corse : d'un côté, des beautés naturelles jetées à profusion, et de l'autre, l'insuffisance de l'œuvre d'une nation avare de ses bienfaits...

**La Plage**

Ce qui mérite, d'autre part, une mention toute spéciale, en dehors de cette attrayante citadelle à laquelle nous consacrerons un article séparé, c'est cette magnifique plage qui court tout le long de golfe. Couverte d'un sable très fin, abritée contre la brise par un massif de pins, elle peut, sans contredit, rivaliser avec les plages les plus réputées du Continent.

On comprend que l'on aime, l'été venu, à y venir goûter la fraîcheur du soir, alors que la mer vient mollement caresser le rivage, et pendant que tout au fond, la citadelle de Calvi se détache sur l'azur limoneux du ciel, telle la proue d'un colossal navire.

Souhaitons qu'un jour toutes ces beautés naturelles soient mieux connues par les touristes qui parcourent notre île, et que Calvi, cette coquette cité, que l'aviation va mettre à deux heures de la terre de France, devienne un centre d'excursions et de tourisme, capable d'offrir à ses visiteurs une hospitalité aussi parfaite que celle que nous y avons nous-même reçue.

En terminant ces notes hâtives sur notre séjour à Calvi, il nous est agréable de renouveler nos félicitations les plus vives et les plus sincères à tous ceux qui, avec un dévouement admirable, travaillèrent à organiser la semaine d'aviation ; qu'ils nous permettent de leur dire que, quelles que soient les raisons qui n'ont pas permis aux aviateurs de se conformer au programme tracé, la ville de Calvi aura toujours la satisfaction d'avoir fait son devoir et d'avoir ainsi répondu au sentiment unanime de la Corse entière. — R.

## La Semaine des Déceptions

C'est par le ciel le plus clair, le temps le plus beau, le plus calme, le plus propice à une course aérienne, que s'est terminée dimanche la semaine tourmentée, décevante, ridicule que les Calvais doivent aux imprésarii Nigois, semaine qui restera dans leur mémoire comme la semaine des déceptions.

On se demande quel rôle a joué l'Aéro-Club de Nice en lançant un raid auquel devaient prendre part, au début, une dizaine d'aviateurs et qui, à la veille de Pâques, se réduisaient au seul marquis de Villeneuve-Trans-méditerranée.

Les entrepreneurs de spectacles pas gratuits de la Côte d'Azur sont décidément plus forts que les Gascons, et ils pourraient dire en les parodiant :

En partant de Vintimille
Nous étions bien cent mille.
En arrivant à Carcassonne
Nous n'étions... plus personne.

Les intrépides aviateurs qui, à en croire l'Aéro-Club et le propriétaire entreprenant de l'aérodrome de la Bragne, devaient bravement risquer leur vie, non pas pour l'infime somme de dix mille francs, mais pour la gloire, se sont fondus comme la neige du Monte Grosso sous les gais rayons de notre beau soleil d'avril.

Quel est le vaudevilliste corse décidé à écrire l'histoire de la *combinazione* aéro-dromesque, qui a valu aux bons bistots bleus et la présence d'une foule énorme tous les matins à M. Roffard, pendant que les hôteliers de la ville de Calvi et les commerçants étrangers accouraient bouche bée la nouvelle et la bonne poire entre la citadelle génoise et le champ d'aviation ?

C'est la pêche à faire, elle... qu'on ne nous fasse plus de pareilles plaisanteries.

M. Chanchard, président de l'Aéro-Club, a télégraphié dimanche en nous renvoyant à l'année prochaine, c'est-à-dire aux calendes grecques ! Les Corses sont décidément Ecossais. Ils savent que si les Nigois ont choisi le mois au temps toujours variable d'avril au lieu de mai ou juin, c'est parce qu'ils voulaient retenir chez eux les étrangers et cette mystification, qui coûte 25.000 francs à la marine française, (à nous contribuables par conséquent), ne sera pas renouvelée ; le club ne l'ignore pas plus que les habitants de l'Ile de Beauté.

Ainsi que l'a dit le lieutenant Bagne dans sa lettre, il était à supposer que les professionnels sérieux n'iraient pas risquer de détruire leurs appareils coûteux pour la somme de dix mille francs, et nous avons été bien... bons, nous Corses, de croire à ce poisson d'avril.

Il est vrai que nous ne comptions pas sur ce vaillant et indépendant officier de tirailleurs, lequel a déjà fait ses preuves, n'a qu'un but patriotique en vue et a résolu de sacrifier sa fortune et sa vie pour tracer la voie aux futurs hommes volants appelés à relier un jour régulièrement la France au Nord-Africain.

Malheureusement, le jour où il était prêt à partir, l'aéro-club, sous prétexte de brume, ne demandait pas le service des torpilleurs, et dimanche la housse de l'ex-lieutenant des tirailleurs était brûlée.

C'est ainsi que nous avons connu de multiples phases d'espérances et de déceptions, la splendide matinée sportive du mardi de Pâques sur le terrain d'aviation et la noire guignée des faux départs et du mauvais temps des derniers jours.

Ne nous plaignons pourtant pas trop, nous, simples souscripteurs, réservons notre marquise pitié pour les trop confiants membres du Comité, et notre sympathie à MM. les Officiers de marine, qu'on a enlevés pendant six jours à leurs familles, à leurs affections, à leur résidence habituelle, pour leur faire la chaine protectrice, toutes les nuits au large, en mer, entre Nice et Calvi.

On les a sermonés pour rien, mais ce gigantesque bluff plus bruneux qu'sérieux aura du moins profité à quelqu'un, et maintenant, la toile baissée, celui-ci peut s'écrier : *E finita la comedia.*

UN CALVAIS.

## SERVICE DE L'OCTROI

### Gestion de la Douane

**Prescriptions à suivre à partir du 1er mai 1911**

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de la population que la Gestion de l'Octroi de la Ville de Bastia sera assurée par le service de la Douane à partir du lundi prochain 1er mai.

Il croit utile de rappeler aux redevables certaines des dispositions du règlement local qui avaient été perdues de vue et dont l'application, devenue indispensable, sera désormais assurée.

Voici quelques-unes de ces dispositions qui intéressent tout particulièrement les redevables.

*I° — Abattoir*

L'intérieur de l'abattoir, c'est-à-dire du local où le bétail est abattu, est interdit aux voitures. Le bétail qui est transporté par charrettes doit être mis sur pied dans la cour située en avant du bâtiment ; et les animaux, destinés à être abattu immédiatement, doivent être dirigés sur la bascule tandis que les autres peuvent être remisés dans les étables adjacentes.

Lorsque les animaux sont sur la bascule, aucune personne ne peut s'en approcher, les abords de la bascule doivent rester libres pendant tout le temps que dure l'opération de pesage.

Le tarif dispose que les droits seront prélevés sur l'animal pesé vivant ; il ne peut y avoir aucune contestation à ce sujet et aucune réclamation ne serait admise.

L'arrêté de 1897 interdisant d'abattre, en toute saison, une heure avant le coucher du soleil est de nouveau confirmé.

*II. — Entrepôts*

L'article 46 du règlement de l'Octroi de Bastia, reproduit ci-après, prévoit la déclaration et le paiement immédiat des droits pour toutes les quantités enlevées des entrepôts et destinées à la consommation locale :

ART. 46.

« Toute expédition d'objets entreposés ne pourra avoir lieu qu'aux heures indiquées par l'article 3 du présent règlement, et devra, avant l'enlèvement des dits objets, être *déclarée* au bureau de l'Octroi.

» Les droits seront acquittés sur le champ pour les objets destinés à la consommation locale ».

La rigoureuse application des dispositions de ce texte constituerait une gêne pour les entrepositaires en les obligeant à une déclaration préalable au bureau central chaque fois qu'ils livreraient des objets à la consommation locale.

En vue de donner au Commerce toutes les facilités compatibles avec le recouvrement régulier des taxes, il a paru possible de restreindre notablement les formalités prescrites par le règlement en conflant aux entrepositaires, (par analogie avec ce qui se pratique en matière de contributions indirectes) des registres A première partie, (grand comptant) sur lesquels ces négociants inscriront eux-mêmes, au fur et à mesure des enlèvements, les quantités qu'ils livreront à la consommation locale.

Trois fois par mois, soit tous les dix jours approximativement, les entrepositaires présenteront leur registre au bureau central qui liquidera les droits dûs et délivrera quittance globale détachée d'un registre A, exclusivement affecté à cet effet. Le timbre de cette quittance ne sera pas perçu et restera attaché à la souche.

Le service donnera immédiatement décharge, au compte particulier de chaque négociant, des quantités pour lesquelles les droits auront ainsi été soldés.

La mesure aura encore pour effet de permettre au service d'espacer ses visites chez les négociants dont les déclarations seront reconnues sincères et les registres exactement tenus. Des inventaires plus fréquents et plus approfondis seront effectués au contraire chez les redevables qui tiendraient mal le registre ou qui en refuseraient le dépôt. A l'égard de ces derniers on ne pourrait que s'en tenir à la règle en appliquant strictement les dispositions de l'article 46 précité.

ART. 43

L'article 43 de règlement de l'Octroi de Bastia dispose que les entrepositaires seront tenus de diviser leurs magasins en cases régulières, d'un cubage facile et d'une contenance déterminée. Il s'ensuit que les marchandises entreposées doivent être nettement séparées de celles déjà affranchies des droits et destinées à la vente au détail.

Tout mélange de colis, toute confusion des premières avec les secondes ajouteraient aux difficultés ordinaires du recolement des restes, constitueraient une restriction apportée par le négociant au droit de contrôle des préposés, restriction de tous points inadmissible au refus d'exercice et susceptible d'être relevée comme telle par le service.

*Détail des restes*

La principale opération du service chez les entrepositaires est le recolement des restes *dont le détail*, par nature et nombre de colis, inscrit à l'encre, doit nécessairement trouver place sur le registre portatif spécial affecté au compte particulier de chaque négociant.

Ce détail chiffré est immédiatement suivi d'un acte, dont ci-après le dispositif, établi sans désemparer sur le feuillet même qui a servi à l'inscription des restes :

« L'an mil neuf cent onze, le..... du mois de... M.... prescrit, nous soussignés avons reconnu qu'il reste en magasin :

1°..... (en toutes lettres)

2°.....

3°.....

nommé de signer (s'accepté ou refusé).

*III. — Itinéraire à suivre pour les marchandises soumises aux droits.*

Tout porteur ou conducteur d'objets assujettis aux droits d'octroi est tenu, avant de les introduire, d'en faire la déclaration au bureau. (Article 4 du règlement local).

Toutefois, lorsque le bureau n'est pas placé sur la limite même du rayon mais se trouve en retrait de la périphérie on admet comme régulièrement introduites les marchandises circulant sur la route directe qui mène du point d'introduction au premier bureau.

Pour les objets introduits par la gare de Lupino la voie directe est la route nationale qui conduit au bureau de Saint-Joseph en passant par la gare de Lupino. (1)

Les voyageurs qui ne rendraient au dit bureau en empruntant le sentier ou chemin déclassé qui aboutit à la grande route un peu au-dessus de la maison Meria ne seraient plus sur la voie directe et les objets taxibles dont ils seraient trouvés porteurs seront saisis par procès-verbal judiciaires. (1)

Toutes les marchandises transportées par mer doivent être dirigées directement sur le bureau central, lorsque ces marchandises ne sont pas manifestées et qu'elles sont chargées sur de petites embarcations venant de la banlieue.

Les conducteurs de ces embarcations qui entreraient directement dans le vieux port seraient considérés, à moins le cas de force majeure dûment constaté, comme cherchant à éluder le paiement des droits et passibles d'une contravention.

(1). Il en serait de même pour les voyageurs qui n'emprunteraient pas la route nationale pour se rendre à la barrière de Toga.

## AJACCIO

### SOIRÉE MONDAINE

Mercredi dernier, Mme et M. de Malherbe, la sympathique directeur des haras, offraient une soirée dans les salons du Grand Hôtel d'Ajaccio.

Cette fête mondaine, une des plus jolies et des mieux réussies de la saison, a obtenu le meilleur succès.

Mme et Mlle de Malherbe, à l'entrée des salons, recevaient les invités nombreux, parmi lesquels nous notons au passage :

Le Préfet de la Corse et Mme Bueilet, le colonel Babier, le Consul général d'Angleterre et Mme Dawadas, le Commandant de la Marine et Mlles Jacquet, M. et Mme de Lanassie, M. le Chef de Cabinet du Préfet et Mme Bertoin, M. Dudremel, M. le commandant Dubessy, M. le docteur Pitti-Ferrandi, M. Charles Pitti-Ferrandi, conseiller général, M. le docteur Paul Pompeani et Mme, M. et Mme Bazire, M. Levie et Mlle Levie Andrau, M. et Mme de Séiancy, M. et Mme Siffiet, M. le docteur Vico et Mme, M. et Mme Rotter, M. Otiavy, M. et Mme Lefebvre, M. Lafond, M. le docteur Brunet et Mme, M. et Mme Bréhion, M. Mercier fils, M. et Mlle Beverini, M. et Mme Malavoit, lieutenant Meynot, M. et Mme Vincent de Paretti, etc., etc.

Le programme de la soirée, très original, avait été illustré par M. le commandant Dubessy.

La partie artistique de cette charmante réunion mondaine a vivement intéressé les assistants.

C'est d'abord le commandant Dubessy qui nous récite, avec tout son talent de diseur agréable, un très gentil prologue, puis quelques instants après, un monologue très réjouissant, *Barbarasse*.

Mme Bazin, *après avoir* chanté seule et nous avoir fait applaudir sa belle voix de soprano, est revenue dans le duo du *Cid* de Massenet avec Mme Bréhion qui chante divinement. Les invités ont prodigué à Mmes Bazin et Bréhion leurs plus chaleureux applaudissements.

*Le feu sous la cendre*, un acte gai plein de mariv.udage, de Michel Provins, a été enlevé avec beaucoup de méthode et d'à-propos par M. de Malherbe et Mme Bazin.

Enfin, *la Vie à tire d'aile* de Jacquin, une comédie follement amusante, nous a permis de juger de ce que sera la vie d'un homme d'affaires en 1930, grâce aux qualités artistiques de MM. le docteur Pitti-Ferrandi, de Malherbe et Mallavoit, et de Mlle Jacquet, particulièrement brillante.

A la partie artistique succéda le bal. Jusqu'à l'aube on dansa avec entrain, et après le cotillon, on se retira non sans regret. Il était cinq heures du matin.

Ne manquons pas de dire, en terminant, que l'excellent orchestre de l'*Hôtel Continental* prêtait son concours à cette jolie fête, et adressons nos meilleurs compliments à Mme et M. de Malherbe pour avoir si brillamment clôturé la saison d'hiver à Ajaccio.

## *Bourses Nationales*

Les jeunes filles dont les noms suivent ont été nommées titulaires de bourses nationales dans les lycées et collèges ci-après :

*Bourses de mérite*

Giordani Antoninale, née en 1896, le père économe de colonie pénitentiaire, 26 ans de services, 6 enfants, bourse d'externat de 200 fr., Montpellier.

Mariani Marie, née en 1897, le père lieutenant de gendarmerie, 23 ans de services, 4 enfant, bourse d'externat de 200 fr., Bordeaux.

Orsini Germaine, née en 1895, le père sous-inspecteur aux chemins de l'Etat, 32 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat de 120 fr., Nantes.

*Bourses d'essai*

Cremona Antoine, né en 1898, le père adjudant en retraite, 6 enfants, bourse d'externat de 60 fr., Corte.

Laurenzi Elisabeth, née en 1899, le père commis expéditionnaire au ministère de la guerre, 20 ans de services, 4 enfant, bourse d'externat de 250 fr., Racine.

## LE CIRQUE VINELLA

### *Soirée d'ouverture*

C'est ce soir samedi, à 8 heures et demie précises, que les portes du grand cirque Vinella, s'ouvriront avec une troupe et un programme tout à fait hors ligne et de tout premier ordre.

Voici le tableau de la troupe sous la direction de M. Vinella, un orchestre d'élite sous la baguette du maestro Marquez et la régie tenue par M. C. Siporetti.

M. Romanoff, le célèbre calculateur, très renommé dans le monde entier ; les sisters Leona, contorsionnistes des « Folies Bergères », King et Cook, excentriques sauteurs au tremplain, Miss *Ella* dans Madame Sans-Gêne et ses transformations ; Miss Delors et ses chiens musiciens ; Pubell et Laurat, comiques excentriques ; M. et Mme Vinella, présentation d'un groupe de chevaux en liberté ; Cressendos et Forest, les célèbres Clowns musicaux ; Miss Etoile's, Haute école ; Andrew's, cinq minutes de terreur dans ses exercices le Tonneau de la mort ; Toto et son Auguste, des Folies Bergères de Paris ; Clowatogué, du nouveau cirque de Paris ; famille Martens, célèbres acrobates à la bascule, etc., etc.

Nul doute qu'avec une pareille troupe la salle ne soit trop petite pour la population Corse.

Tous les dimanches, jeudis et jours de fête, grande matinée à 2 heures et demie ; tous les vendredis soirée de grand gala avec nouveaux débuts.

Mardi 9 mai, nouveaux débuts sensationnels.

## Le Paludisme au Brésil

Parmi la série des expérimentations de traitement et de prophylaxie provoquées par la Maison Bisleri de Milan contre l'impaludisme, il ne faut pas oublier celle qui a été faite dans le haut Brésil par M. le Doct. Romulus Peretti, et précisément dans les deux régions les plus infectées par les fièvres palustres : le Macapa et l'Acre, du grand bassin Amazonais.

Son importance n'est pas à comparer avec celle des expérimentations d'Ostie (près de Rome) dirigée par le prof. Grassi, et de Nona (Dalmatie) confiée aux soins du Doct. Bottaro, mais elle est tout de même remarquable pour les motifs que nous allons exposer.

Avant tout, on a pu constater l'efficacité de l'*Essenofeie* non seulement contre toute forme d'infection palustre des climats tempérés de l'Europe, mais aussi contre celles des climats tropicaux de l'Amérique et de l'Afrique. De plus, il faut observer que tous les individus soumis par le Doct. Peretti au traitement de l'*Essenofeie* se trouvaient dans un état très grave de cachexie, à cause de la cruauté de la maladie et des mauvaises conditions hygiéniques de climat, de nourriture et de logement. Et malgré ces circonstances, malgré la courte durée du traitement (de 15 à 27 jours), les résultats furent merveilleux : on peut bien l'assurer d'après les affirmations des autorités locales, du Gouvernement, de M. le commandant de la forteresse de Macapa, M. d'Avila ; de M. le commandant Cunha Mathes, chef de l'expédition Brésilienne, et de M. le Doct. Mello, procureur de la République.

Plusieurs médecins, parmi lesquels l'illustre Doct. F. Da Silva Miranda, chef du service sanitaire de l'Etat, ont ensuite obtenu de pareils résultats, avec l'*Essenofeie*, dans l'hôpital de Belem do Para.

*Le Docteur.*

## *Mairie de Bastia*

AVIS

Le maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés que la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes a prescrit des mesures transitoires en faveur des personnes qui, au 1 juillet 1901, auront 65 ans révolus et moins de 70 ans.

En conséquence, toutes les personnes qui désirent bénéficier des dispositions des articles 7 et 36 de la loi précitée sont priées de se présenter à la mairie où des modèles seront mis à leur disposition pour leur permettre de formuler les demandes d'allocations à laquelle elles peuvent avoir droit.

Elles devront se munir au préalable de leur acte de naissance et d'un extrait du rôle.

*Office Commercial*

Les membres du syndicat trouveront dans leur entrepôt tous les produits anti-cryptogamiques (soufres, sulfate de cuivre, bouillie Michel Perret) ainsi que les instruments (pulvérisateurs et soufreuses) ayant fait l'objet de leurs commandes.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 30 avril, à 5 heures

| | |
|---|---|
| La Marche des Parisiens, | Bertain. |
| La Dame de Cœur, ouv., | Duval. |
| The British Patrol, | Asch. |
| Les Pêcheurs de Perles, fant., | Bizet. |
| Prix de Beauté, valse, | Blum. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## Un Mauvais Début

Souvent, le délabrement de l'organisme commence par les reins, organes d'une importance capitale, puisque la moindre altération dans leur fonctionnement suffit pour troubler l'économie tout entière et dans certains cas amène la mort du malade en quelques jours. Méfiez-vous donc, lorsque vous constaterez que vos urines sont troubles, lorsqu'elles sont d'une couleur trop foncée. Méfiez-vous aussi, lorsqu'en vous levant le matin vous sentez une douleur persistante dans le dos, lorsqu'après vous être baissé vous ne pouvez vous redresser qu'au prix de vives douleurs. Vos reins ne fonctionnent plus bien, et c'est un mauvais début qui demande attention. Hâtons-nous de dire qu'avec une petite réparation il n'y paraîtra bientôt plus et que tout rentrera dans l'ordre, surtout si on demande aux Pilules Pink de faire cette petite réparation.

Exemple : Mme H. Dufranne, 16, rue Fontaine-au-Roi, Paris, écrit :

« C'est pour moi un devoir de témoigner des bons résultats que j'ai obtenus grâce à vos excellentes Pilules Pink. Je vous félicite pour l'excellence de votre médicament et je vous autorise à publier ma guérison, espérant que d'autres malades imiteront mon exemple.

» J'ai souffert cruellement de maux de reins et mon travail avec ces douleurs était devenu une véritable torture. J'ai eu aussi des douleurs très vives dans les jambes, et de plus mon état général était peu satisfaisant. En particulier j'éprouvais souvent des migraines très pénibles.

» Tous les médicaments successivement employés par moi, n'avaient produit aucune amélioration et je me demandais si je n'étais pas condamnée à toujours souffrir. Enfin, j'ai eu la bonne inspiration de prendre les Pilules Pink et à partir de ce moment j'ai été sur le chemin de la guérison. J'ai poursuivi ce bienfaisant traitement et actuellement je me considère comme définitivement débarrassée de mes douleurs et mon état général de santé est tout à fait satisfaisant. »

Les Pilules Pink régénèrent le sang et fortifient les nerfs, elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, douleurs, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gahin, 23, rue Bolle, Paris ; 2 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

## Syndicat Agricole de la Corse

*Culture de pommes de terre primeurs*

Les propriétaires et les cultivateurs qui ont bénéficié des distributions de pommes de terre importées de Chiogria sont informés que la Compagnie Mokenghra (78, rue de la République à Marseille), ouvrera, à titre gratuit, à tous ceux qui lui en feront la demande, les emballages nécessaires à l'exportation de leur récolte. Les producteurs sont invités à s'adresser directement au Directeur de la Société pour la vente à *forfait*, au quintal métrique, ou à la commission. La vente à forfait nécessite l'envoi préalable d'un colis postal comme échantillon du produit offert, avec indication de la gare où se fera la livraison.

Le syndicat des exportateurs de Bastia, dont le président est M. Garelli, faubourg Saint-Joseph, a été également prié de faciliter l'exportation de ces pommes de terre et les producteurs pourront s'adresser à lui pour avoir tous renseignements utiles.

*Office Commercial*

Les membres du syndicat trouveront dans leur entrepôt tous les produits anti-cryptogamiques (soufres, sulfate de cuivre, bouillie Michel Perret) ainsi que les instruments (pulvérisateurs et soufreuses) ayant fait l'objet de leurs commandes.

SAMEDI 29 AVRIL

*Ouverture*

du Grand Cirque Vinella

à 8 heures et demie très précises

*Troupes Monstres*

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 28 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 16 à midi 18·4 + à 6 heures du soir + 17·4 Maxima + 18·5. Minima + 10·3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 756 mm., 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans la matinée, Sod Est.

Dans l'après-midi. id.

Etat du ciel : le matin, Quques nuages. l'après-midi, id.

L'escadre présidentielle

Hier soir, vers 9 heures, au moment où le paquebot *Golo*, franchissait la passe du Nouveau Port, l'escadre qui a accompagné le Président de la République dans son voyage en Tunisie, et qui ramène M. Fallières à Toulon, est passée en vue de Bastia.

Le cuirassé *Vérité*, battant pavillon du Chef d'Etat, était escorté de 6 cuirassés et de 6 contre-torpilleurs.

Feu de cheminée

Hier, vers 10 heures du matin, la police était prévenue qu'un feu de cheminée venant de se déclarer, rue Bajetta N° 1.

L'incendie avait pris naissance au 3e étage dans le logement de M. Rossi Pierre, ouvrier-peintre, et en raison de la violence du sinistre, il menaçait de s'étendre et de communiquer le feu aux maisons voisines.

Les agents se rendirent aussitôt sur les lieux avec la pompe de la mairie, et grâce à la promptitude des secours organisés sous la direction de M. Hennequin, commissaire central, de M. Giabiko, commissaire de police, et de M. l'inspecteur Canari, le feu était éteint après une demi-heure de travail.

Il n'y a eu aucun dégat.

A la Miséricorde

Demain dimanche, 30 avril, on célébrera la fête patronale de Notre Dame de la Miséricorde.

Des messes basses seront dites à 6 heures et à 7 heures du matin, l'Office de la T. S. Vierge à 9 heures, Grand' Messe à 10 heures.

Le soir à 5 heures Vêpres solennelles suivies du salut et du baisement de la relique de la Très Sainte Vierge.

Clinique Chirurgicale

Le docteur *J. STEFANI*, ancien interne-lauréat des hôpitaux de Lyon, ex-préparateur à la Faculté de médecine, membre de la Société d'ophtalmologie de Lyon et de l'Association française d'ophtalmologie, a l'honneur de prévenir le public qu'il *vient d'ouvrir* sa *Maison de Santé*, 4, Boulevard de Cardo, Bastia, en face les écoles primaires.

Chirurgie générale et Spéciale maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et du larynx).

Consultations de 1 heure et demie à 3 heures et demie, sauf le dimanche (Pour les maladies chirurgicales seulement).

Téléphone Interurbain n° 10.

Règlement-notice de la Clinique sur demande


Avis

*Vin vieux. — Eau-de-vie. — Vinaigre* de Patrimonio, médaille d'argent au concours général agricole de Paris 1911. A VENDRE : Beau comptoir. — Billard anglais. — Tables de marbre. S'adresser chez M. Marini, Place St Nicolas, 13, Bastia.

A vendre

*Fonds de commerce* important à Bastia en pleine prospérité. Clientèle ancienne et nombreuse. S'adresser à M. le notaire Mingalon, Boulevard Paoli, 10.

Avis

Madame Ornato Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, rue achalandé, dans l'ancien local où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

*Voir annonce à la 4e page.*

A louer

Magasin, rue de l'Opéra, N° 3, ancienne librairie Fabiani.

S'adresser chez M. François Mattei, 15, Place St Nicolas, Bastia.

A vendre

Etude d'avoué à vendre, à Calvi. S'adresser à M. Nicolas Flach, à Calvi.


## GRANDE CONFÉRENCE

### *au Théâtre Municipal*

La conférence qui a été donnée hier soir, au théâtre, par les délégués des Comités corses de Paris, a obtenu un plein succès.

La réunion était présidée par M. Gaudin, maire et conseiller général de Bastia, assisté de M. le docteur Stefani, président du comité de l'Union Générale, M. André Ghilini, président du comité radical-socialiste, et M. A.-J. Giacomoni, président du Comité d'Action Corse.

M. le docteur Guerrieri remplissait les fonctions de secrétaire.

Après quelques mots de M. Gaudin, M. Poli, président du comité central de l'Union des Corses, et M. Charles Omessa, délégué de l'Union, ont exposé en termes éloquents, la Question Corse et les résultats du Congrès de Corte.

M. Giacomoni a ensuite donné quelques explications.

Tous les orateurs ont été chaleureusement applaudis.

Notre excellent ami, M. Félix Marty, rédacteur à l'*Autorité*, avait envoyé un télégramme d'excuse.

Voici l'ordre du jour, présenté par M. le docteur Stefani, au nom du Comité d'Action Corse, de l'Union Générale des Corses, et du Comité radical-socialiste, qui a été voté par acclamation.

Les citoyens Bastiais réunis le 28 avril 1911, au péristyle du théâtre, au nombre de 2000, sous la présidence de M. Gaudin, maire et conseiller général, après avoir entendu les éloquents exposés de MM. Poli, président du Comité central de l'Union, Charles Omessa, délégué de l'Union, Giacomoni, avocat à la Cour d'appel.

Considérant que si les promesses ont une valeur, les actes en ont une évidemment bien plus grande encore.

Expriment leur volonté de continuer dans la Corse entière le beau mouvement commencé, de veiller à la stricte exécution des décisions du Congrès de Corte qui marque le réveil de l'opinion publique Corse, grâce au dévouement patriotique de la Fédération des Syndicats d'initiative, activement dirigée par M. Sylvestre Francois, et de recourir le cas échéant, à l'expiration du délai accordé, à l'action populaire, dernier recours contre l'injustice.

Ils chargent, en outre, le Comité central de l'Union de provoquer au plus tôt un débat parlementaire pour obliger le gouvernement à préciser ses intentions à l'égard de notre pays.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00231

## M. FERNAND DAVID

### A AJACCIO

*Interview*

*de notre Correspondant*

Ajaccio, 28 avril.

M. Fernand David, député républicain radical de la Haute-Savoie, est arrivé aujourd'hui, vers 3 heures, à Ajaccio.

Le rapporteur du budget du Ministère de l'Agriculture est accompagné de Mme Fernand David, et de M. Carrier, inspecteur général des améliorations agricoles au Ministère de l'Agriculture, un ami passionné de notre pays.

Dès son arrivée à Ajaccio, M. Fernand David, qui est également chargé du rapport sur le projet de loi relatif à l'assainissement de la Côte orientale, s'est rendu à la préfecture, où il a été reçu par M. Bueilet, préfet de la Corse, avec lequel il s'est entretenu longuement.

Au moment où il allait quitter l'hôtel de la préfecture, notre correspondant ajaccien, M. Paul Valot, a tenu à interviewer le distingué député de la Haute-Savoie qui lui a fait les déclarations suivantes :

« Je me trouve en présence d'un projet de loi qui a été déjà rapporté, ma tache est donc plus facile, cependant j'ai tenu à venir me rendre compte des besoins véritables de votre département.

« Je commencerai mon voyage d'études par Bonifacio, de là je me rendrai à Porto-Vecchio, et je visiterai ainsi toute la côte orientale jusqu'à Bastia.

« Après avoir longuement étudié le rapport de mon prédécesseur, je me suis fait une opinion personnelle qui est la suivante :

« Je compte demander au Gouvernement de faire commencer l'assainissement de la côte orientale par les travaux d'adduction d'eau potable. Les raisons qui militent en faveur de mon projet, je les trouve dans la construction très prochaine du chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio. Il faut, en effet, donner de l'eau potable aux employés et ouvriers qui seront chargés de construire cette ligne.

« Je compte demander, en outre, au Gouvernement de fractionner, en 6 annuités au lieu de 17, le crédit de onze millions 500 000 francs nécessaire à l'assainissement de la côte orientale.

« En ce qui me concerne, j'interviendrai énergiquement auprès de la Commission du budget, dont je fais partie ; je dirai qu'il ne faut pas hésiter à donner à la Corse tout ce qu'elle demande, car ces travaux sont d'une absolue nécessité.

« J'ai le ferme espoir que lorsque les Corses auront obtenu satisfactions, ils ne manqueront pas de tirer parti des grand travaux qui auront été entrepris dans leur beau pays. »

M. Fernand David a ajouté qu'il déposera son rapport à la première réunion de la Commission de l'Agriculture, et qu'il était d'autant plus heureux de donner ces renseignements à un journaliste, qu'il était journaliste lui-même.

Le député de la Haute-Savoie, qui est descendu au Grand Hôtel d'Ajaccio, partira demain en automobile pour Bonifacio.

BOURSE DE PARIS

27 avril — 28 avril

Rtes de 3 0/0 anciens . 95.65 — 95.70

— de 3 0/0 amortis. . 99.80 — 95 90

ex-coupon

## Conseil des Ministres

Paris, 28 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront lundi matin à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

## Le Voyage Présidentiel

### M. FALLIÈRES

*à Toulon*

Paris, 28 avril.

Le Président de la République s'est embarqué hier soir à Sidi-Abdallah, à bord du cuirassé *Vérité* qui a appareillé aussitôt pour la France, escorté des autres navires de l'escadre.

M. Fallières arrivera, en rade de Toulon, demain matin.

Il débarquera à l'arsenal, au quai ouest de Missiessy, et montera aussitôt dans le train présidentiel qui le ramènera à Paris.

## Les Morts du Jour

*Le général Houdaille*

Paris, 28 avril.

M. le général Houdaille, commandant la 1re division d'infanterie, à Nancy, est décédé subitement ce matin.

Né à Rochefort le 7 septembre 1848, il entra à Saint Cyr le 18 octobre 1867 sous-lieutenant en 1869, lieutenant en 1872, capitaine en 1875 chef de bataillon en 1887, lieutenant colonel en 1894, colonel en 1898, général de brigade en 1902, M. Houdaille avait été promu, le 28 mars 1908, au grade de général de division.

Il était commandeur de la Légion d'honneur.

## LA MANIFESTATION DU 1er MAI

Paris, 28 avril.

Le Gouvernement a donné ordre aujourd'hui, à M. Lépine, préfet de police, de notifier à l'Union des Syndicats de la Seine que la manifestation du premier Mai serait interdite.

M. Monis, président du Conseil, d'accord avec les Ministres présents à Paris, a cru devoir prendre cette mesure pour éviter des désordres sanglants qui pourraient se produire.

Dans les milieux syndicalistes, cette décision du Gouvernement a été considérée comme une provocation.

L'Union des Syndicats de la Seine se propose par conséquent de passer outre à la défense du Gouvernement.

Les membres de l'Union ont été convoqués tout de même à manifester le 1er mai, en chomant, et en se concentrant en masse, à 2 heures de l'après-midi, sur deux points de Paris.

Les travailleurs de la rive gauche devront se réunir sur l'esplanade des Invalides.

Ceux de la rive droite devront se donner rendez-vous sur la place de la Concorde.

## AU MAROC

### Assassinat DU COMMANDANT BRÉMOND

Paris, 28 avril.

Le bruit a couru aujourd'hui que le commandant Brémond aurait été assassiné.

Cette nouvelle a produit une profonde émotion dans tous les milieux.

On se demande, en effet, quel sera le sort de la mehalla que dirigeait le commandant Brémond, et qui se portait au secours de Fez.

Au ministère des Colonies on n'a pas reçu confirmation de cette grave nouvelle.

### *Départ de Renforts*

Marseille, 28 avril.

Le paquebot *Tibet*, de la Compagnie Fraissinet, affrété par le Gouvernement, a quitté Marseille cet après-midi, après avoir embarqué 13 officiers, 600 sous-officiers et soldats et 25 chevaux, à destination de Casablanca.

Paris, 28 avril.

Le général Ditte, qui vient d'être appelé au commandement de la brigade mixte coloniale, s'embarquera le 2 mai, à Marseille, à destination du Maroc.

Le colonel Gouraud qui a été nommé au commandement du 1er régiment de marche d'infanterie coloniale, et le colonel Comte, qui a été nommé commandant du 2e régiment, partiront par le même paquebot.

Alger, 28 avril.

La municipalité d'Alger a offert hier soir au vin d'honneur aux officiers de la garnison d'Alger et à leurs camarades qui sont partis aujourd'hui et qui partiront demain pour le Maroc.


SERVICE DE VAPEURS

ARTHUR C. SOUTHWELL

*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL

BASTIA

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio

(en face les jardins de la Préfecture)

Entièrement remis à neuf

(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY

Propriétaire-Directeur


ETAT-CIVIL

Naissances.

Bartoletti Léon.

Décès.

Vaglianoni Françoise, couturière, 55 ans, de Piedicroce.

d'Angelis Angeline-Marie, 60 ans, de Bastia.

Marazzi Marie-Françoise, 28 mois, de Pastia.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu ce soir, à 8 heures précises. Bourse du travail, route du Cap, n° 8.

Le Secrétaire, P. Ugolini.

AVIS DE DÉCÈS

M. Maxime d'Angelis ;

M. Léon d'Angelis et Mme d'Angelis, née Mondagne ;

Mlle Eugénie d'Angelis ;

Mme François Benedetti, née d'Angelis, et M. Benedetti, juge de paix à Luri ;

Mme Félicia Nogues Bourchat, née d'Angelis, et M. Alexandre Nogues Bourchat, capitaine adjudant-major au 61e de ligne, à Aix, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants ;

M. Félix d'Angelis ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle MARIE-ANGÈLE D'ANGELIS

leur sœur, belle-sœur et tante germaine, décédée à Bastia, le 27 avril, munie des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu ce soir samedi 29 avril, à 4 heures.

Maison mortuaire, 5, Boulevard du Palais.


Avis Important

M. ROGIALLI, Tailleur

*Place Saint-Nicolas, BASTIA*

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment, *Haute Nouveauté*, d'étoffes, *dernière création* (Printemps-Eté), provenant des plus importantes maisons françaises et anglaises et pouvant satisfaire tous les goûts.

*Complets sur mesures*

Devants inusables

depuis 35 francs

*Coupe et façons irréprochables*

Concurrence impossible

Sur demande, on envoie des échantillons à l'intérieur.

N. B. On demande de bonnes culottières.

En vente dans toutes les principales pharmacies du département.

MM. les Pharmaciens sont priés d'adresser leurs commandes à MM. Ch. P. POGGIOLI et Cie, chargés de les transmettre à la Maison.

Les *BOUGIES*

*L'ASTRE* et *CÉLESTE*

*Sont les meilleures*

Le savon *extra* pur

« *LA ROUE* »

est incomparable.

*DÉMÉNAGEMENTS*

pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR MOTEURS

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. PADOVANI, 7, Route du Cap

BASTIA

# Maison L.-N. MATTEI

## BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

*La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

*dont la réputation est devenue universelle, contre des* **contrefaçons** *que certains fabricants débitant sous le même nom.*

*Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des* **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

*On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse*

*Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.*

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MATTEI

L'ORANGERIE

# LA CEDRATINE

## GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

**SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS**

**(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).**



TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 119 — DIMANCHE 30 AVRIL 1911

# Le Petit Bastiais

00232

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réserves, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays : le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


LE CALENDRIER

Soleil (heure nationale).
Lever, 4 h. 39 m. — Coucher, 6 h. 49 m.
Premier quart., le 5 — Pleine Lune, le 13
Fête d'Aujourd'hui : Ste Catherine de S.
Fête de Demain : Saint Philippe.

29 AVRIL

## LA VEUVE AU BALLON

**CONTE DU DIMANCHE.**

J'ai toujours eu un faible pour les originaux, les gens fantasques, ceux que la vulgaire appelle des « types. » Donzac était de ces gens-là. Comme le parfait artificiel et compagnon de la Riviera m'était devenu insupportable, j'allais souvent lui rendre visite dans sa villa d'Antibes, dont le jardin fleuri de roses et presque baigné par la mer remplaçait pour moi avantageusement les casinos. Donzac jouissait en plus d'une excellente bibliothèque; sa conversation était indulgente pour les hommes, qu'il fuyait d'ailleurs, et pleine de renseignements pittoresques sur les innombrables pays qu'il avait parcourus autrefois. Donzac avait cependant une manie que je lui pardonnais, pour ma part, volontiers, mais qui faisait sourire : devenu sédentaire et podagre, il était un fervent de l'aérostation, écrivait des articles compliqués sur la direction des ballons; et les murs de sa chambre à coucher exhibaient les portraits des plus célèbres conducteurs de l'air.

Comme je lui en faisais la remarque, avec une ironie toute amicale, un soir de grandes étoiles, tandis que nous nous balancions en de larges fauteuils d'osier, au rythme bleu des vagues mourantes, il me dit tout à coup cette confession qui n'étonnera pas, malgré son étrangeté, ceux qui savent quel supérieur besoin de ne pas mourir tout à fait leur souverain pousse parfois les vieillards à révéler aux jeunes hommes les événements les plus secrets de leur passé.

* * *

« Je n'ai pas toujours été, me confia Donzac, en retirant des lèvres sa pipe d'écume, ce n'ai pas toujours été le vieux birbe impotent, à qui vous tenez compagnie par charité et par curiosité à la fois; j'ai été jeune, ambitieux, migrateur, — indiscipliné même, et incapable de garder longtemps une habitude. A ce point que je fus très malheureux en ménage. J'avais trente ans quand mes parents m'unirent à une très jeune fille, de dix-huit ans à peine, jolie, certes ! mais insignifiante, — ou, du moins, alors, elle me paraissait telle.

» Nous vécûmes ensemble pendant une quinzaine de mois, sans avoir rien de commun par la pensée et par le cœur. Je m'ennuyais ferme auprès d'elle, pour la simple raison qu'elle était ma femme. Je poussai si loin cette torquade d'indépendance, que les plaisirs du célibataire (je ne m'en privais pas) me paraissaient sans saveur, du seul fait que j'étais un « marié. » Littéralement, je séchais sur pied, trouvant chaque jour ma situation avilissante. Je pris la décision d'en finir. — Mais comment ? Divorcer ? Il aurait fallu inventer quelque grief contre mon épouse obligeante, et de caractère fidèle. En puis, je ne suis pas méchant de nature, et j'ai toujours eu un sentiment très vif de la justice naturelle. Le problème se résolvait à disparaître sans procès et à « lâcher, » si possible, sans trop de douleur.

» Parfois le hasard sert le désir. M'étant lié avec le célèbre Ibanez, que je rencontrai à mon cercle (ses ascensions audacieuses avaient mis l'aérostation à la mode), je collaborai à ses expériences pour la direction des ballons.

» Y prenant goût, je fis fabriquer une montgolfière à mon usage et, dans une excursion atmosphérique, une idée ingénieuse et pratique, quoique d'apparence insensée, me tomba du ciel — c'est bien le mot... J'avais enfin résolu le problème difficile de ma libération !

» Je réalisai ma fortune assez rapidement, laissant à ma femme de quoi vivre dans une honnête aisance; je pris le reste sur moi en portefeuille. Le matin du grand jour, en lui annonçant ma nouvelle ascension, j'embrassai Mme Donzac, avec d'autant plus de plaisir que, je l'espérais bien, c'était pour la dernière fois... Nous habitions Dunpe cet été là. Une fois hors de vue, je m'empressai d'atterrir. Je déchirai mon ballon au bord de la mer; je fracassai ma nacelle, et j'eus soin de placer, çà et là, dans les rochers, à l'abri du vent, afin qu'on les retrouvât, mon chapeau et mon parlessus. Ainsi l'on me supposerait noyé. Enfin, comme un bon mari qui a fait tout son devoir en donnant à sa femme toutes les raisons de se croire veuve, je filai sur l'Angleterre et de là, par l'Amérique, au Japon.

» Pendant quinze ans, sous un autre nom, je menais une existence instable et charmante; j'augmentai encore ma fortune; mais, sans doute par suite de ma trop grande indépendance, je ne rencontrai nulle part la femme susceptible d'un long attachement. Le hasard, comme dans les pièces de Capus, fut de nouveau mon maître; c'est lui qui me conduisit à Boston et là au théâtre, où jouait une troupe française de passage.

» De hautes affiches m'avaient appris le nom de l'étoile, de grand talent et qui rivalisait déjà avec la Duse et Sarah Bernhardt. Je n'étais pas fâché de me remettre au courant de la « culture française, » comme ils disent là-bas. En entendant la Clairval, je ressentis une émotion jusqu'à ce jour inéprouvée. La grande tragédienne conquit mon admiration, mais la femme surtout m'enthousiasmait, la femme dans toute sa chaleur et en pleine beauté, telle que je l'entrevoyais sous l'enveloppe de son rôle. Je ne sais quoi de « déjà vu » se mêlait pour moi, en elle, à de l'inconnu et à de l'inespéré. Je scrutai mes souvenirs et, non sans stupéfaction, je constatai qu'elle me rappelait ma femme.

» Oui, ma femme. Je haussai les épaules à cette comparaison involontaire qui s'imposait à mon esprit. Mme Donzac était chétive, hésitante, mesquine d'aspect quoique gracieuse de traits. La Clairval était au contraire de forme opulente et son allure intrépide fascinait. Je ne retrouvais pas non plus dans cette magnifique chevelure rousse la couleur châtain pâle, comme fanée, des cheveux de « ma veuve... » Mais n'y avait-il pas tout l'art du théâtre et les transformations de la vie ?...

» Je ne pus obtenir sur elle des renseignements précis, sauf qu'elle avait une réputation de dignité et de vertu. En effet, je l'avitai à souper en vain, et je ne réussi à la rencontrer que chez une honnête famille américaine avec qui j'étais en affaires. Comme elle était très admirée et que je me tins à l'écart dans la pénombre des invités ordinaires, elle ne me remarqua point, tandis que moi je ne la quittai pas de l'oreille et des yeux. Hélas ! il était bien naturel qu'elle ne me reconnût pas ! Ces années de vagabondage m'avaient tellement vieilli ! J'étais devenu chauve, et je lui avais poussé une barbe grise et drue, alors qu'auparavant, soigneusement rasé, j'étais fier de mes moyennes moustaches brunes. De plus, mon nez est resté endommagé d'une rixe que j'eus avec des voleurs, dans les quartiers mal famés de New-York, où je m'étais risqué par ce maudit goût d'aventures ! Pour ma part, je pus, ce soir-là, dans une angoisse indescriptible et silencieuse, identifier Mme Donzac à la Clairval. C'était bien la même femme, transformée, embellie, épanouie, il est vrai; mais c'était bien ma femme, — ma « veuve » plutôt.

» Cette impression extraordinaire et qui peu d'hommes, je pense, ont éprouvée, devenait dans mon cœur un quelque sorte tragique, car je compris que, pour la première fois, *j'aimais*. Et j'approchais de la cinquantaine, et j'étais devenu laid; et par une dérision de ma destinée j'étais épris d'une femme qui était ma femme, sans pouvoir, moi, être autre chose devant elle qu'un traître abominable ou un mort.

» J'aurais dû prendre le parti de m'en aller, de fuir cette apparition, qui était à la fois mon remords et mon châtiment. Mais pouvez-vous exiger d'un amoureux un acte raisonnable ? Je restai, je fus même assez intéressé, si mal habillé pour présenter mes hommages à la Clairval, chez elle, sous un fallacieux prétexte. Je la vis, je lui parlai, je lui dis mon vrai nom et mon amour, et qu'il ne tenait qu'à elle de redevenir ma femme, de cesser d'être veuve...

* * *

» Allez, mon jeune ami, j'ai couru bien des dangers, j'ai bravé les pires désastres. Eh bien ! l'instant le plus mémorable et le plus redouté de ma vie s'est écoulé dans ce salon délicieux et frivole, encombré d'objets d'art, devant cette femme indignée qui répondit, les yeux dans les yeux, à mes supplications par ces mots terribles, sincèrement terribles : « Je vous hais... Je vous hais, entendez-vous ? plus que tous hommes au monde... Vous avez brisé ma vie, vous m'avez forcée à devenir l'être que je suis maintenant, artificiel et public; et toutes les gloires ne remplaceront jamais la vie humble et douce, mais sereine et vraie pour laquelle j'étais née... »

» Les femmes ont beau nous détester; quand elles se constatent véritablement aimées, leur colère se désarme elle-même. La Clairval me vit si affreusement pâlir, qu'elle ne douta pas de toute l'étendue de sa vengeance. Elle ajouta, presque avec douceur : « Pour être pardonné, je ne vous demande que de vous taire et de ne plus me revoir. Je suis, en ce moment, fiancée à un honnête homme que j'épouserai ici, car les lois américaines me le permettent; et je ne pourrais cesser d'être veuve que si vous faisiez un éclat... Mon bonheur dépend de votre silence et de votre éloignement. »

» Dans un sanglot, je promis tout. Je n'ai plus revu la Clairval, ni Mme Donzac; j'ai quitté Boston et les Etats-Unis, j'ai voyagé infatigablement, avec rage, — comme on s'enivre, comme on joue, — à travers le monde. Un matin, au Caire, en regardant au salon de lecture, à l'hôtel, un journal parisien, j'appris par les quelques lignes d'un écho hâtif, qu'elle était morte d'une embolie, dans la nuit, après une de ces représentations où elle se donnait toute, âme et nerfs. Alors, je suis rentré en France, où j'ai repris mon nom. Allez ! la patrie, on s'aperçoit qu'il n'y a qu'elle encore, même, surtout, quand, étant jeune, on a cru l'oublier... Mais Paris, avec ses frivolités et ses potins, était devenu intolérable à ma misanthropie. Je me suis enfoui à Antibes, au milieu des roses, près de la mer. Et j'attends la mort ici, en radotant d'aérostation, sachant bien que j'ai manqué ma vie, puisque je n'ai jamais aimé qu'une femme, une seule, — ma femme, — trop tard, alors qu'il m'était impossible de l'obtenir... »

*JULES BOIS.*

*

## VERS LE RELÈVEMENT!

### *Nos Chemins Vicinaux*

Nous reproduisons plus bas le décret du 12 avril qui autorise un emprunt de 77.463 francs applicable aux travaux des Chemins vicinaux à subventionner en 1911.

Pour tous ceux qui liront ce décret et qui ne connaissent pas les dessous de caisse des Chemins vicinaux de la Corse, le fait est bien simple : le département de la Corse a besoin d'une somme de 77.463 fr. pour assurer les dépenses de sa voirie vicinale et reconvert à un emprunt, qui se traduira, à partir de 1912, par une augmentation dans les contributions.

Mais, pour d'autres, il n'en va pas ainsi. Si le département est obligé de recourir à cet emprunt, après s'être chargé du maximum de centimes additionnels que la loi permet pour le même objet, c'est parce que les fonds affectés au service de la voirie ont été, il y a quelques années, détournés de leur affectation légale et ordinaire.

M. le directeur général des Douanes Delaunay, président de la commission interministérielle, et ancien

---

168 — Feuilleton du Petit Bastiais

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XIII

Mme CÉSARINE

La lettre était signée de l'initiale C... et contenait des indications précises. Entre dix et onze heures du soir, Gabrielle devait se rendre dans une maison de la rue La Bruyère, au deuxième étage. Elle demanderait Mme Césarine, qui était dans le secret, et mettrait sa présence la mère et la fille.

Gabrielle relut à plusieurs reprises cette lettre qui la bouleversait profondément. Elle était beaucoup trop troublée pour méditer ce qu'on pouvait en fond d'elle. Il lui semblait qu'elle demeurait comme offerte, sans que son cœur palpitât dans sa poitrine, comme elle n'attendait à le sentir battre. Elle allait se rendre en toute hâte chez ses protectrices qui lui fourniraient certainement les détails dont elle avait besoin après lecture de cette singulière missive. Tout ce pénible mystère dont elle se sentait entourée, et que Sidonie ne lui avait pas dévoilé encore jusqu'ici dans la crainte de l'affliger, elle voulait le connaître avant de voir sa mère, pour éviter à celle-ci de trop cruels aveux.

Gabrielle éprouva une violente déception en se présentant au logis de sa prétendue bienfaitrice. On lui répondit que cette dernière venait de partir pour la campagne et que son absence durerait au moins deux jours. Pourquoi Mme de Langeville ne l'avait-elle pas prévenue de ce déplacement ? Pourquoi n'avait-elle pas dit à la jeune fille où celle-ci pourrait lui écrire ?... Gabrielle regagna tristement sa demeure. Ce contretemps devait-il la chagriner outre mesure ? La nouvelle qu'elle avait reçue ne primait-elle pas tout le reste ! Mme de Langeville lui avait promis de lui faire retrouver sa mère, et cette lettre semblait démontrer que l'événement annoncé par la comtesse était sur le point de se réaliser. Gabrielle vécut jusqu'au lendemain dans une surexcitation facile à comprendre. A l'heure convenue, suivant ponctuellement les indications qui lui avaient été adressées, elle se présentait rue La Bruyère. C'est Mme Césarine elle-même qui reçut la jeune fille dans un petit salon très bien meublé. Pourtant, la maîtresse du logis, en toilette de soirée, produisit un singulier effet sur la jeune ouvrière. Sanglée dans une robe de satin clair, des fleurs dans la coiffure, des diamants aux oreilles, au cou, aux poignets, aux doigts, Mme Césarine était un peu trop resplendissante.

— Mademoiselle, commença la complice de Sidonie, je suis, avant tout, chargée de vous recommander un peu de patience.

— Pourquoi ? fit Gabrielle... La personne qui m'a écrit n'est donc pas là ?

— Pas encore... Il est survenu, à la dernière minute, un petit empêchement qui l'a retardée, et il n'a pas été possible de vous en avertir.

— Vous m'inquiétez, madame !

— Rassurez-vous !... On dirait que vous tremblez !

— C'est qu'en effet, je suis très émue !

— Je le comprends, ma chère petite !.. Il faut pourtant vous remettre... D'ailleurs, vous ne vous ennuierez pas ici... Vous tomberez précisément au milieu d'une petite fête de famille !

— Une fête ?..

— Oui, vous allez voir. Venez vous joindre à nous en attendant la personne qui ne peut manquer d'arriver bientôt... Cela vous distraira.

— Mais, madame, se récria Gabrielle, je ne suis pas en toilette de soirée !

— Tandis que moi, je suis habillée, n'est-ce pas ?... Ne vous préoccupez pas de ce détail, mon enfant !.. Vous comprenez, je suis la maîtresse de la maison... Ma situation m'impose des devoirs... Voyons, êtes-vous un peu plus rassurée ?..

— Je ne m'explique pas ce qui se passe en moi... Et puisque celle que j'attends est en retard, il me semble que j'ai un parti plus sûr à prendre...

— Lequel ?

— Celui de revenir, moi aussi, dans quelques instants.

— Y pensez-vous ?.. Que ferez-vous dehors, à une pareille heure ?.. Non, non ! Ce serait une folie !.. Vous n'auriez, d'ailleurs, pas le temps de retourner chez vous !

— Madame, reprit Gabrielle d'une voix ascendée, pourquoi me... pourquoi cette dame qui m'a écrit n'est-elle pas venue me voir dans la maison que j'habite ?

— Elle vous répondra elle-même à ce sujet... Ne veux-t-elle pas laissé comprendre qu'elle n'était pas libre de ses actes ?

— Pourtant, elle peut venir ici ?..

— Ce n'est pas la même chose !... Mais en quoi ma maison vous paraît-elle si redoutable, mon enfant ?.. Je n'ai pourtant pas l'air méchant !

— Je vous demande pardon, madame, répondit la jeune fille en baissant la tête.

— Pauvre petite ! fit Césarine avec la plus touchante sollicitude... Je vous excuse, car je sais les émotions par lesquelles vous passez !... Mais il ne faut pas vous y abandonner ainsi !... Vous avez besoin de tout votre sang-froid pour ne pas vous trahir, et trahir surtout celle que vous attendez, car il en résulterait peut-être, pour elle, des suites graves.

— Vous m'effrayez !

— Ne soyez pas impressionnable à ce point !... Vous n'êtes pourtant plus une petite fille !.. songez qu'il s'agit de votre position !.. Vous ne voudriez pas rentrer à votre atelier et reprendre votre métier d'ouvrière... Vous avez déjà goûté de l'indépendance, vous savez ce que c'est que le bien-être, et il n'y a qu'à vous regarder pour comprendre que vous êtes faite pour le luxe qui vous attend !... Croyez-moi, suivez mes conseils, ma petite !.. Vous vous en trouverez bien !

— Que dois-je donc faire ?

— Tout d'abord entrer avec moi dans le salon, où l'on doit s'étonner de mon absence prolongée.

— Mais je vous assure que je ne peux pas ! je serais tout intimidée...

— Il n'y a pas de quoi, je vous assure !... Vous n'y verrez presque que des ouvrières comme vous l'êtes vous-même il y a quelques jours !

— Des ouvrières ici ?..

— Certainement ! des jeunes filles fort gentilles, fort convenables, qui se divertissent de la façon la plus honnête !... Venez ! Croyez-moi, venez vite !

(*A suivre*).


**LA VOGUE est au CAFÉ EXPRESS et au CHOCOLAT EXPRESS du GRAND BAR GRAVI.**

préfet de la Corse, connaît les détails de cette situation. Notre honorable Préfet pourrait se renseigner auprès de lui. Et pour plus amples renseignements, nous lui indiquerons particulièrement trois noms : M. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, ancien préfet de la Corse ; M. Bonhoure, trésorier-payeur général, qui a succédé à M. Lutaud en Corse ; M. Robin, agent-voyer en chef de la Corse en retraite, et quoique retraité, agent-voyer en chef dans un autre département.

Si M. le Préfet de la Corse peut puiser à ces trois sources il saura exactement à quoi s'en tenir sur la voie suivie pour les fonds que les contribuables de la Corse ont versé pour l'entretien et l'achèvement des Chemins vicinaux.

Nous pourrions naturellement prier M. le Préfet de faire appel aux souvenirs d'autres personnes qui sont plus rapprochées de lui que celles nommées plus haut, mais les déclarations de ces trois lui suffiront, croyons-nous, et les autres pourraient lui paraître intéressées.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes,

Vu la délibération du conseil général de la Corse en date du 4 septembre 1910 ;

Décrète :

Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la délibération susvisée du conseil général, à emprunter, à un taux d'intérêt qui ne pourra dépasser 3.63 p. 100, une somme de 77.463 fr. remboursable en quinze ans à partir de 1912 et exclusivement applicable aux travaux des chemins vicinaux à subventionner en 1911, par application de la loi du 12 mars 1880.

Art. 2. — Le département de la Corse est également autorisé, conformément à la délibération susvisée du conseil général à s'imposer extraordinairement pendant quinze ans, à partir de 1912, 1 centime 5 centièmes additionnels au principal des quatre contributions directes, pour en affecter le produit au service des intérêts et au remboursement de l'emprunt de 77.463 fr. autorisé par l'article 1er ci dessus.

Fait à Paris, le 12 avril 1911.

## LA QUESTION DE L'ASSAINISSEMENT

### M. FERNAND DAVID en Corse

C'est avec une légitime satisfaction que nos populations ont accueilli la nouvelle de l'arrivée en Corse de M. Fernand David, député de la Haute-Savoie, Rapporteur général du budget de l'Agriculture, et rapporteur du projet de loi sur l'assainissement de la plaine orientale, ainsi que de M. Carrier, Inspecteur général des Améliorations agricoles, auteur du rapport sur la situation agricole de la Corse.

La Corse entière ne peut s'empêcher de voir dans ce voyage une preuve manifeste des excellentes intentions du nouveau rapporteur, à l'égard d'un projet qui, après avoir été examiné par la Commission de l'Agriculture, sera bientôt soumis aux délibérations du Parlement.

Verrons-nous enfin cette éternelle question de l'assainissement recevoir une solution ?

Ce résultat paraît encore si surprenant, que beaucoup de nos compatriotes hésitent à le croire.

Que d'articles ! que d'études ! que de rapports publiés sur cette importante question, à laquelle l'avenir de notre pays est si étroitement attaché ! mais aussi que de promesses et que de déceptions !

Cette triste période de longue et douloureuse attente toucherait-elle à sa fin ? C'est ce qu'un avenir prochain ne peut tarder à nous apprendre.

Nous n'ignorons pas que quelques essais d'assainissement ont eu lieu à d'autres époques, et nous savons aussi que les résultats obtenus n'ont guère été concluants?

Mais comment pouvait-il en être autrement ?

Jamais jusqu'ici un plan méthodique d'assainissement n'a été poursuivi.

Or, l'insalubrité de nos plaines est aujourd'hui trop généralisée pour qu'il soit possible d'obtenir quelque résultat, en exécutant des travaux sur telle ou telle région déterminée.

Il faut, si l'on veut faire œuvre utile, s'attaquer dès le début à toutes les causes du fléau, et poursuivre rapidement l'action défensive contre la *malaria*.

C'est ce que M. Fernand David nous paraît déjà avoir très nettement compris en déclarant qu'il demanderait immédiatement l'adduction des eaux potables dans toutes les régions à assainir, et c'est aussi, pour réaliser une œuvre méthodique, que le rapporteur est décidé à demander une réduction du délai d'exécution des travaux.

Pourquoi parler de 17 années, alors que l'existence même de toute une population est en jeu !

Si le Parlement est réellement décidé à *taire* pour la Corse ce qui doit être fait, il faut que les travaux d'assainissement soient rapidement menés et que ces vastes régions, aujourd'hui abandonnées, soient aussitôt livrées à la culture.

Et sur ce point que l'on ne nous dise pas que les travaux agricoles deviennent de plus en plus difficiles dans notre pays, par suite de la rareté de la main d'œuvre : nous connaissons des propriétaires et même des sociétés agricoles qui n'attendent que la réalisation des premiers travaux pour se livrer à toutes sortes de cultures, en faisant appel à la main d'œuvre italienne et en utilisant les machines agricoles les plus perfectionnées.

Mais tout cela n'est possible que si le fléau de la *malaria* est immédiatement, et, vigoureusement combattu et à cet égard nous avons été très heureux de connaître les excellentes idées de l'honorable rapporteur.

La mission, dont est chargé M. Fernand David, est l'une des plus belles qui puissent être confiées à un Représentant du peuple ; il lui appartient d'assurer non seulement la prospérité matérielle d'un pays, mais de rendre la vie à toute une population.

L'existence de ces terrains insalubres sur une partie du territoire français est, nous n'hésitons pas à le dire, une honte pour la Nation.

Il est temps que l'on se mette à l'œuvre, et M. Fernand David, en réalisant un vœu si souvent formulé par nos populations, aura acquis un titre impérissable à la reconnaissance de la Corse entière.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 avril.

Un moment contrarié par la hausse de la Rente Française qui finit à 96 fr., le marché ne tarde pas à recouvrer toute sa fermeté. Les Fonds d'Etats notamment s'inscrivent en plus-value, à l'exception toutefois des Emprunts Russes. Extérieure 97.60, Portugais 68.50, Serbe 90.20, Turc 98.70. Sociétés de Crédit calmes et fermes. Le Crédit Foncier est à 829, le Crédit Lyonnais à 1.472, le Comptoir National d'Escompte à 925 et la Société Générale à 772.

La souscription des 6.350 obligations 5 0/0 de 504 frs de la Cie des Tramways Suburbains de Rio de Janeiro aura lieu les 28 et 29 courant à la Banque Henrotte et Müller au prix 460 frs. Ces titres se recommandent de leur revenu net de 5.40 0/0 et de leur première hypothèque sur la ligne, le matériel et tout l'actif de la Cie.

Le Suez accuse son avance précédente à 5.505. Valeurs de tention diuontées. Les Industrielles russes supportent quelques réalisations. Les titres aurifères poursuivent leur mouvement de reprise sans finir toutefois au plus haut. Rio 1.715.

En Banque, l'Anglo French Mercantile cote 21.50.

L'Asia Caoutchouc reste à 402. Le prix de revient de son caoutchouc s'établit à un chiffre très avantageux.

Valeurs minières bien tenues ; Cobalt Star Mining Cy 7.50. Saint-Ives Consolidated est ferme à 57 frs.

Les actions Oil Trust of Galicia, déjà cotées à Londres, ont fait aujourd'hui leur apparition sur notre place où elles ont donné lieu à des transactions animées à 67 les unités et 69 les coupures. En mars, les expéditions de la Société ont été de 24.000 tonnes, laissant un bénéfice de L. 1 par tonne.

L'obligation 4 1/2 0/0 Crédit Hypothécaire, Agricole et Urbain d'Egypte se négocie en hausse à 448.

Grands Chemins Français lourds.

### *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 avril, à 4 heures

| | |
|---|---|
| La Marche de Paris, | Popy. |
| Polonaise de Concert, | Vidal. |
| La Jolie Patineuse, valse, | Bagarre. |
| Faust, fant., | Gounod. |
| Violettes Russes, mazurka, | Tellain. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## Le Port de Bastia

### *L'éclairage de l'entrée du Port*

M. le Ministre des Travaux Publics a adressé à M. le Préfet de la Corse la lettre suivante :

Paris, le 12 avril 1911.

Monsieur le Préfet,

Par une délibération du 1er mars dernier, la Chambre de Commerce de Bastia a appelé l'attention de mon administration sur les dangers que présentaient pour la navigation les travaux en cours d'exécution à l'entrée du Port de Bastia, qui ne seraient signalés par aucun feu ; c'est à ce défaut de protection qu'il y aurait lieu d'attribuer le naufrage de trois balancelles italiennes où deux matelots ont péri.

Je ferai observer que les travaux de prolongement de la jetée Saint-Nicolas à Bastia sont couvert par un éclairage spécial consistant dans l'établissement de deux secteurs rouges émis l'un par le feu de la jetée du Dragon, l'autre par un feu spécial provisoire placé au pied de la batterie Saint-Erasme, et qui se croisent précisément sur l'emplacement de la zone dangereuse.

L'expérience a démontré que l'éclairage ainsi obtenu donnait des résultats satisfaisants et que les manœuvres correspondantes sont faciles, même pour la petite navigation.

L'Administration, d'ailleurs, n'a pas manqué de prendre toutes les mesures réglementaires pour informer les intéressés de cet éclairage spécial au moment où allaient être entrepris les enrochements de la jetée de Bastia. — Depuis qu'il fonctionne, aucune réclamation sur son insuffisance n'avait été formulée par les capitaines qui fréquentent le port.

Dans ces conditions, le naufrage ne saurait être attribué à un défaut d'éclairage. — Très vraisemblablement, les marins dont les embarcations sont venues s'échouer à la côte ignoraient ou ne connaissaient qu'imparfaitement cette partie du littoral sur laquelle ils ont été poussés malgré eux par la violence de la tempête. On ne peut que déplorer la mort des matelots victimes du naufrage, mais mon Administration ne saurait en être rendue responsable, ayant pris, en temps opportun, toutes les mesures que la situation comportait pour assurer la sécurité de la navigation dans ces parages.

J'adresse une copie de la présente à la Chambre de Commerce et à M. l'Ingénieur en chef Jannin.

Par autorisation :

*Le Conseiller d'Etat,*
*Directeur des Routes et de la Navigation,*
A. CHARGUERAUD.

### SOCIETES & SYNDICATS

LA BIS CAMPA. — Les membres de la dite Société sont avisés qu'il y aura réunion aujourd'hui dimanche, à 10 heures et demie du matin, au local habituel, Bar de la Promenade des Quais.

Le Président, ASTOLFI.

## Necrologie

### Mlle MARIE D'ANGELIS

Mlle Marie d'Angelis s'est éteinte vendredi après quelques semaines de maladie. Elle était l'aînée des filles de notre très regretté concitoyen M. Sylvestre d'Angelis, consul de France à Savone. Elle aimait peu le monde et se plaisait surtout dans son intérieur. Elle avait ramené de son long séjour en Italie de très agréables souvenirs qui animaient sa conversation toujours réservée et intéressante. Elle était bonne et affectueuse pour tous, mais particulièrement pour ses neveux et ses chers neveux.

Les obsèques ont eu lieu à quatre heures du relevée en présence d'une affluence de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par M. Henri d'Angelis, M. le juge de paix Benedetti et d'autres parents.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean.

Nous offrons à MM. d'Angelis, Benedetti et Nugues-Bourchat et à leur famille l'expression de nos bien sincères condoléances.

### MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 30 avril, à 5 heures

| | |
|---|---|
| La Marche des Parisiens, | Bertain. |
| La Dame de Cœur, ouv., | Duval. |
| The British Patrol, | Asch. |
| Les Pêcheurs de Perles, fant., | Bizet. |
| Prix de Beauté, valse, | Flun. |

*Le Chef de Musique*, TIBERI.


## *Rougeurs Eruptions*

Ce sont ceux qui n'ont pas fait la cure de printemps que nous voyons avec des visages rouges, qui ont de l'eczéma aux mains ou sur la figure, des boutons, des furoncles. Les pilules Pink vous donneront les meilleurs résultats pour votre cure de printemps. Elles régénèrent, purifient et enrichissent le sang, elles tonifient le système nerveux et débarrassent le corps de toutes ses impuretés.

## Pilules Pink


## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 29 avril

Thermomètre. — 7 heures + du matin 15 2 à midi 17 à + 4 6 heures du soir + 15° Maxima + 20°. Minima + 12°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 760 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

### A l'arrivée

Mme et M. Fernand David, député de la Haute-Savoie ; M. Carrier, inspecteur général des améliorations agricoles au ministère de l'Agriculture, sont arrivés par le dernier train du soir, venant d'Ajaccio, et sont descendus au Cyrnos Palace.

Nous leur adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

### En Orient

S. A. le prince Roland Bonaparte repart pour l'Orient, où il fit l'an dernier un assez long séjour. Le prince avait rapporté de là-bas, on s'en souvient, des impressions et des notes qu'il désirait compléter.

C'est pour continuer ses observations et ses études qu'il va passer plusieurs semaines dans les pays balkaniques.

### Nouvelles militaires

M. Franchi, officier d'administration de 3e classe du service de santé au Val-de-Grâce, est désigné pour le corps de débarquement de Casablanca.

### Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Morucci, Place d'Armes.

### Inscription Maritime

Le payement du 1er trimestre 1911, délégations des marins de l'Etat, aura lieu à Bastia, le 2 mai.

### A la Miséricorde

Aujourd'hui dimanche, on célébrera la fête patronale de Notre Dame de la Miséricorde.

Des messes basses seront dites à 6 heures et à 7 heures du matin, l'Office de la T. S. Vierge à 9 heures, Grand' Masse à 10 heures.

Le soir à 5 heures, Vêpres solennelles suivies du salut et du baisement de la relique de la Très Sainte Vierge.

### Avis

M. Quarci Jean, demeurant à Santo-Pietro-di-Tenda, porte à la connaissance des intéressés qu'il tient à leur disposition, un âne de 5 ans, taille 1m. 44, pour la saillie des juments et des ânesses.

### Soufre

Soufre Bonde, sublimé pur, en balles de 50 k., de 9.50 à 10 francs, suivant quantité.

La bouillie Bonde en Cylindres.

id. id. en sachets par caisse de 50 k. et au détail, à prix réduit.

Chez M. Mattei Aîné, place Saint-Nicolas, Bastia.

### Terrain à vendre

2.000 mètres environ de terrain (site à bâtir) quartier de la Gare, tenant de l'ouest à la cour des voyageurs.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.


VOULEZ-VOUS CONSTITUER UNE DOT A VOTRE PETITE FILLE ? Quelle maman pourrait résister à cette proposition ? Et comme il lui est facile de satisfaire son désir !

Il suffit de s'adresser à une de nos anciennes Compagnies françaises d'assurances sur la Vie et d'y souscrire un contrat d'assurance dotale. La dot rêvée est ainsi assurée dès le paiement de la première prime.

**Aucune Société ne donne plus de sécurité que la Compagnie LE PHÉNIX** (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) **qui existe depuis soixante-cinq ans.**

Renseignements au siège de la Compagnie, 33, rue Lafayette, et chez ses agents généraux.


### ETAT-CIVIL

**Mariage.**

Cavallini Dominique-Pellegro, journalier, de Monteze (Italie), et Pietrotti Joséphine-Marie, ménagère, de Santo Pietro di Tenda.

Preziosi Dominique-Delatour, garçon des prisons, de Taglio-Isolaccio, et Graziotti-Eline, couturière, de Bastia.

**Naissance.**

Botterman, Raymonde-Louise-Angèle.

**Décès.**

Magardi Marie-Assomption, ménagère, 85 ans, de Bastia.


CAFÉ DES GOURMETS

*Boulevard Paoli, 23*

Grande renommée

GLACES

A partir de midi

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR

favori des

CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur

COULEUR NATURELLE

Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00233

## M. LE DÉPUTÉ LANDRY

### *à Ile-Rousse*

Ile-Rousse, 29 avril.

M. Adolphe Landry, député de Savi, est arrivé ce soir par le train de 2 heures 53.

Il a été reçu à la gare par de nombreux amis, qui l'attendaient avec une vive impatience.

M. Landry est descendu chez M. Mazzio-Olivi ; il quittera Ile Rousse demain matin, par le train de 7 heures, se rendant à Ajaccio pour prendre part aux travaux de l'assemblée départementale qui doit se réunir lundi prochain.

### BOURSE DE PARIS

28 avril — 29 avril

Rente 3 0/0 ancien . 96.70 — 96.87

— de 3 0/0 amortis. . 95.90 — 95.97

Ex-coupon

## SAINTE-MARIE-SICCHÉ

### Tentative de meurtre

Sainte-Marie Sichè, 29 avril.

Une tentative de meurtre a été commise ce matin, au hameau de Sichè.

Vers 7 heures, une vive discussion éclate entre le jeune Leonzi Dominique, âgé de 18 ans, et son beau-père Fico Paul.

A un moment donné, Leonzi sort un pistolet et fit feu sur son beau père, qui, heureusement, ne fut pas atteint.

Le meurtrier a pris aussitôt la fuite. Il a été arrêté vers 9 heures par la gendarmerie.

## LA MANIFESTATION DU 1er MAI

### *Mesures d'ordre*

Paris, 29 avril.

Des mesures sévères ont été prises pour faire respecter les décisions du Gouvernement au sujet de la manifestation du Premier Mai.

Le Gouvernement est nettement résolu à maintenir l'ordre, et à assurer la liberté du travail, la circulation et la sécurité publique.

Les troupes de la garnison de Paris ayant été jugées insuffisantes, vingt six régiments de province seront dirigés sur la capitale.

Ces régiments occuperont Paris pendant la journée du 1er mai, afin d'empêcher la concentration en masse des ouvriers mobilisés par l'Union des Syndicats de la Seine.

## Le Voyage Présidentiel

## M. FALLIÈRES

### *à Toulon*

Toulon, 29 avril.

Le cuirassé *Vérité* est arrivé aujourd'hui vers 3 heures, en rade de Toulon, ayant à son bord le Président de la République.

Le « Vérité » était escorté des cuirassés « Patrie, » « Démocratie, » « Ernest Renan, » « Justice, » « Liberté, » « Saffren, » et des contre-torpilleurs « Chasseur, » « Voltigeur, » « Tirailleur, » « Fantassin, » « Hoche » et « Cavalier » qui formaient l'escadre d'honneur qui a accompagné M. Fallières pendant son voyage en Tunisie.

Au moment où le *Vérité* entre en rade, tous les bâtiments hissent le grand pavois, et les coups de canon réglementaires saluent l'arrivée du Chef de l'Etat.

### *Les autorités à bord du « Vérité »*

Aussitôt, M. Gasquet, maire de Toulon ; l'amiral Marin-Darbel, préfet maritime, et M. le Préfet du Var, montés sur le canot du Préfet Maritime s'approchent du cuirassé « Vérité. »

Ils se rendent à bord et s'entretiennent quelques instants avec le Président de la République et les Ministres.

### *Le débarquement*

A 3 heures 30, le torpilleur *309*, commandé par le capitaine de vaisseau Leuwich, commandant supérieur des flottilles sous-marines, et le torpilleur *308* accostent le « Vérité. »

Le Président de la République et les Ministres s'embarquent sur le torpilleur *309*

La suite du cortège présidentiel prend place sur le torpilleur *308*.

Quand le torpilleur *309* passe à la portée d'un bâtiment de guerre, le Président de la République est salué du cri sept fois répété de « Vive la République » et la musique du bord joue la « Marseillaise » et l'équipage rend les honneurs.

### *Les troupes*

Le torpilleur *309* accoste au quai ouest de Missiessy.

Au point de débarquement, se trouvent les troupes de terre sous les ordres d'un colonel, avec une section de gendarmerie maritime.

Deux compagnies de débarquement, sous les ordres d'un capitaine de frégate, avec clairons, tambours et musique, sont rangées de chaque côté de la passe de Missiessy.

Trois sections fournies par les flottilles occupant l'épi du Vp dépôt, et les quais avoisinant la station des sous marins.

Au moment où le Président de la République met pied à terre, les troupes rendent les honneurs, et la musique joue la « Marseillaise. »

Les officiers généraux, chefs de service et commandants de navires viennent saluer M. Fallières et les Ministres.

### *Remise de décorations*

Le Président procède ensuite à une remise de décorations aux marins du commerce et aux agents du personnel non militaire.

### *Le départ*

A 4 heures, le Président de la République monte sur le train présidentiel, avec les Ministres.

Les troupes rendent une dernière fois les honneurs, et la musique joue la « Marseillaise. »

M. Fallières sera de retour de main, à Paris.

## AU MAROC

### L'assassinat du Commandant BRÉMOND

Paris, 29 avril.

Les dernières nouvelles, qui sont parvenues du Maroc, n'apportent aucune confirmation des bruits pessimistes qui ont couru sur le sort du commandant Brémond, lequel aurait été assassiné.

### *Le siège de Fez*

Le Gouvernement n'a pas non plus reçu de nouvelles au sujet de la situation de la ville de Fez, et sur le sort du colonel Mangin.

La marche de la colonne volante, qui se porte au secours du Maghzen, rencontrerait de grosses difficultés pour atteindre la ville de Fez.

### *Bruits alarmants*

D'après certains renseignements de source espagnole, une colonne française aurait été attaquée aux environs de Taxza.

Le bruit a couru avec persistance qu'à la suite de ce combat, les troupes françaises auraient essuyé des pertes considérables.

Nous aurions eu quinze morts environ et plus de trente blessés.

Le Gouvernement n'a reçu aucune confirmation de cette grave nouvelle.

## DERNIÈRE HEURE

### FEZ REÇOIT DES SECOURS

Paris, 29 avril.

Des télégrammes de source officieuse annoncent que la ville de Fez vient de recevoir des renforts.

Une colonne de 1.500 cavaliers serait arrivée au secours du maghzen.

Ces renseignements ne sont pas confirmés d'une manière officielle.


Gilets d'Été DU DOCTEUR RASUREL préservent des Refroidissements.

VENTE EXCLUSIVE : Charles ORENGA, à BASTIA. LANZI Frères, à AJACCIO

23 ans de Succès, officiellement constatés, contre la Médecine de la Vigne et de la Pomme de terre, de la Cloque du Pêcher, de la Tavelure du Poirier, etc., par la Bouillie Sucrée Michel Perret. — Agent général pour la Corse, le Service Commercial agricole, 82, boulevard du Musée, Marseille.

Avis. — Des poursuites et saisies de marchandises seront exercées contre tout vendeur de cette bouillie non autorisé par le Service Commercial agricole, ou ne lui ayant pas fait sa commande directement.

Veillez sur votre Santé! Ayez toujours un Flacon d'Alcool de Menthe de Ricqlès contre Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique. Son usage quotidien préserve de la Grippe et des Epidémies. REFUSER LES IMITATIONS

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Rouennerie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Les NOUVEAUX & GRANDS MAGASINS, situés en face des ANCIENS, installés avec toutes les exigences modernes, permettent aux Visiteurs de trouver exposé, à chaque rayon, un très grand choix de toutes sortes de marchandises.

Nous recommandons notre *rayon de Chapeaux* pour Dames et Fillettes, ainsi que le *rayon de Lingerie* pour Trousseaux et Layettes.

Grand choix d'articles de *Première Communion* ; Cierges, Fleurs, Robes, Brassards, etc., etc.

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Maison J. Carbuccia et Fils

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



Demandez dans tous les Cafés: LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI & Cie, liqueur très appréciée des gourmets.



AUX AMIS DE LA CORSE

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettas Dentaires
de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Depuis : Pharmacies Bianchi, à Bastia, rue Saint-Carlo, l'ancienne à l'Ile-Rousse, Semigiola, Cours Napoléon, à Ajaccio.



Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX de la Campagne
Des PRODUITS
Des PLAISIRS
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Retrait d'un Spécimen : 0 fr. 25



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
PLANS et Devis à titre absolument gracieux



Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage portatif muraille. Lampe Electrique très pratique.
L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche RADIA modèle 1914, renommée dans le monde entier, Piles et ampoules de rechange.

En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon
Exiger la marque RADIA.
Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.



Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30
Le Directeur-Gérant J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.
CHEVEUX sauvés par le Phénole Hahn



Vin du CAP CORSE au QUINQUINA de L. N. MATTEI

Apéritif TONIQUE Délicieux Fortifiant
MARQUE DÉPOSÉE
Attention aux Contrefaçons
Après vos Repas BUVEZ La Cédratine Liqueur extra-fine
JE DONNE 100.000 fr. Chauves!



M. J. MORETTI
PHOTOGRAPHE A CORTE
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient d'ouvrir ses ateliers de *Photographie*, 15, Boulevard Saint-Angelo, BASTIA, en face du Petit Lycée, (près du Palais de Justice).
Les clients sont priés d'adresser toute correspondance à cette adresse.



TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 120 — LUNDI 1er MAI 1911

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00234
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## Après le Congrès

Voici donc le Congrès de Corte terminé. A-t-il été ce qu'il aurait pu, ce qu'il aurait dû être ? C'est ce que nous allons essayer d'examiner sans parti pris aucun, en toute liberté d'esprit, maintenant que l'enthousiasme communicatif des grandes réunions populaires est un peu refroidi et que nous pouvons considérer de sang froid ce qui s'est passé dans ces deux journées du 24 et du 25 avril.

Disons d'abord que l'on pouvait augurer moins bien d'une tentative si nouvelle pour la Corse, et que M. Frasseto, le si distingué président de la Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses, qui dirigea les débats avec tant de tact et d'impartialité, et son vaillant collaborateur M. le capitaine Arrighi de Casanova, président du Syndicat d'Initiative de Corte, dont le concours fut si précieux et dont l'infatigable dévouement sut applanir toutes les difficultés matérielles de l'entreprise, peuvent se montrer pleinement satisfaits du résultat obtenu. Nous tenons à leur exprimer ici toute notre reconnaissance pour nous avoir fait assister à cette pensée grandiose de l'initiative populaire, à ce spectacle réconfortant du réveil de l'opinion publique trop longtemps endormie dans notre chère petite île.

Et maintenant que nous avons payé aux organisateurs du Congrès notre juste tribut d'hommages, reposons-nous la question que nous nous sommes posée plus haut : le Congrès de Corte a-t-il été ce qu'il aurait dû être ? Nous répondrons tout vivement : non !

Certes, la foule se pressait, nombreuse et enthousiaste, dans cette grande salle dont les murailles, — restaurées, sans doute, mais toujours les mêmes, — entendirent les accents des Consulte nationales et virent passer les ombres héroïques de Paoli et de Gaffori. Mais cette foule était-elle celle que nous y aurions voulu voir ? Non encore, du moins dans la première séance. Et dans la seconde, lorsque M. le Président du Congrès eut fait débarrasser la salle des éléments inutiles, pour ne pas dire nuisibles à la bonne tenue des débats, nous nous sommes retrouvés *trop peu* au pied de la tribune.

Le public, que j'aurais voulu voir dans la salle, à la place du grand public qui la remplissait au premier jour, eut été l'expression incarnée de la pensée insulaire. *J'aurais voulu*, — et quand je dis *j'aurais*, j'exprime ici le désir de tous ceux qui prennent au sérieux cette manifestation imposante, — j'aurais voulu voir là la représentation officielle de tous les corps élus ; j'aurais voulu que la plus petite commune de la Corse eut là son délégué, que les conseillers généraux, que les conseillers d'arrondissement y fussent venus en plus grand nombre. Alors, et alors seulement, m'aurait été prouvée la part active que le pays entier prenait à la délibération. J'aurais voulu que chacun de ces élus et de ces délégués des corps élus vint à cette réunion, oubliant de toute préoccupation politique et de toute pensée intéressée, et non point dans le but unique d'exiger une démission que rien ne justifiait pour l'instant ; que les envoyés des communes fussent munis de pouvoirs très étendus, leur permettant de parler et d'agir au nom de ceux qu'ils représentaient sans crainte d'être désavoués. J'aurais vu dans ce seul fait de chaque commune s'imposant des sacrifices, — oh ! pas bien considérables, — pour pourvoir aux frais de voyage et d'entretien de son délégué, la preuve tangible de l'intérêt que prenait le peuple des campagnes au grand mouvement qui se préparait. Et si, dans un moment d'enthousiasme délirant, tous ces délégués des municipalités parlant au nom de leurs commettants, tous ces conseillers généraux, — leur président en tête, — tous ces conseillers d'arrondissement, eussent, à l'instar des départements du Midi et de la Champagne, et, pour reprendre la comparaison classique de M. Charles Ornesa, déposé, comme les femmes de Lacédémone, sur l'autel de la patrie, ce qu'ils avaient de plus précieux, c'est-à-dire leurs fonctions, leurs douces habitudes et leur petit esprit de cocarde et eussent exigé de leurs représentants au Parlement les mêmes renoncements, je me serais incliné bien bas et j'aurais applaudi bien fort, quand même j'eusse pensé, dans mon for intérieur, que le geste venait mal à propos.

Rien de cela n'a eu lieu. Bien plus, dans le Congrès de Corte, ce n'est pas l'élément corse *fixe*, si je puis ainsi m'exprimer, qui a élevé la voix le plus haut. C'est l'élément Corse *extérieur* qui a occupé la tribune pendant la plus grande partie des séances et qui nous a eu quelque sorte, — le terme semblera peut-être fort, mais tant pis ! — fait la loi. Oh ! je ne mets pas en doute un seul instant la pureté des intentions et la chaleur du patriotisme de nos compatriotes du Continent. Nous leur devons même, comme je le disais dans mon précédent article, et nous ne leur ménagerons pas notre reconnaissance pour la part qu'ils sont venus prendre à nos travaux, part qui nous a permis d'apprécier, chez d'aucuns, un talent oratoire réellement remarquable. Malheureusement les délégués des Syndicats Corses du Continent semblent avoir trop oublié que, comme le disait fort bien M. Santinggi dans la dernière séance, la démission des représentants n'était pas le but du Congrès, mais seulement le moyen d'affirmer au Gouvernement l'indignation de la Corse contre son apparente indifférence, et son légitime désir d'être enfin considérée comme partie intégrante du territoire français. Ils ont péché par excès de logique. Leurs discours, dont quelques-uns furent, je le répète, de fort beaux morceaux d'éloquence, se sont tous réduits à peu de chose près à ceci : « Nos députés ont pris l'engagement formel de démissionner, si dans le délai d'une année ils n'avaient pas obtenu du Gouvernement la solution des principales questions qui intéressent notre département. Ils n'ont pas obtenu cette solution ; donc, il ne leur reste qu'à démissionner ». Il est évident qu'au point de vue purement logique, le syllogisme est impeccable. Il n'en est pas de même au point de vue pratique.

Lorsque les candidats à la prochaine législature prirent cet engagement, ils le firent certainement en toute loyauté. Nous autres Corses de Corse, nous connaissons assez la mentalité de notre pays et nos députés la connaissaient assez, eux aussi, pour comprendre que le sort de leur élection ne dépendait point d'une pareille promesse, et que rien ne les forçait à la formuler. Pouvaient-ils se douter, alors, qu'une foule de circonstances se présenteraient qui rendraient leur tâche impossible et notamment que les bavardages de la Chambre feraient traîner si longtemps la discussion du budget ?

La question est de savoir s'ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux, pour arriver à la réalisation de leur promesse. Nous répondons sans hésitation par l'affirmative. Tous ont pris la parole au Parlement, tous ont étudié minutieusement les questions vitales dont dépend notre relèvement et se sont efforcés de les faire aboutir ; il y avait belle lurette que la Corse ne s'était vue à pareille fête. Ont-ils hésité un instant à répondre à l'appel de la Fédération et à venir lui fournir toutes les explications qu'il lui plairait de leur demander ? Quelques-uns se sont plu à dire qu'ils ne l'ont fait que contraints et forcés. Contraints et forcés par qui ? Personne n'ignore que la loi française ne reconnaît pas de mandat impératif. Ils n'avaient à prendre conseil que de leur propre conscience. Y ont-ils failli et ne se sont-ils pas compromis, au premier appel, de comparaître à la barre de l'opinion publique ?

M. Peraldi, dont la fougueuse éloquence nous a d'ailleurs vivement impressionnés, a commis une erreur grave en comparant le geste de nos représentants à celui du député continental qui vient rendre compte de son mandat. C'est généralement à leurs *électeurs*, et, dans tous les cas, à leurs *électeurs*, à ceux qui les ont envoyés au Parlement, défendre leurs intérêts, que les représentants des départements de terre ferme viennent rendre des comptes, et non point à des groupements institués dans un but exclusivement économique et qui n'ont pris, en tant que groupements, aucune part à leur élection. Je ne fais d'ailleurs que paraphraser l'observation qu'a frappé M. Frasseto au jeune et éloquent orateur.

Pour ce qui est de la teneur des explications que nous ont fournies nos représentants, je crois que nul de ceux qui sont venus au Congrès dans un état d'esprit exempt de toute prévention n'a eu lieu d'en être mécontent. Les détails minutieux que nous a donné M. Astraut et dont la véracité était corroborée par la déposition de M. le sénateur Gucobbi et par le télégramme du *Matin* reçu par M. Charles Ornesa dans la soirée du lundi, nous ont particulièrement frappés. Le rôle du député de Corte était, en effet, singulièrement délicat en l'occurrence. Appelé à prendre la parole le premier, c'était à lui qu'incombait la tâche de créer un courant d'opinion favorable à la cause que ses collègues et lui voulaient défendre, et de créer ce courant dans une assemblée dont une partie lui était systématiquement hostile. Il l'a fait avec sincérité et avec habileté, — l'une n'exclue pas l'autre, — et les explications consécutives que nous ont données MM. Pierangeli et Pugliesi-Conti ont achevé de nous convaincre de la bonne conscience, car j'étais, pour ma part, il n'y a pas bien longtemps encore, un partisan de la démission des représentants Corses, avec cette particularité cependant que j'entendais que cette démission serait précédée ou immédiatement suivie dans la même séance de celle de tous les corps élus du département.

Quant à M. Landry, dont l'indisposition nous a privés d'explications qui ne pouvaient manquer d'être fort intéressantes, il a, sur la fin de la première séance, résumé l'opinion de tous ceux qui voyaient clairement la situation. La démission de nos représentants, en ce moment où des questions d'intérêt vital pour la Corse sont à l'étude et sur le point d'aboutir, serait une désertion coupable. En outre, dans notre ordre du jour de mardi, un nouveau délai, — trop court, à mon humble avis, — on n'est pas à nos représentants que nous avons fait grâce, c'est à nous-mêmes. Un geste inconsidéré eut donné au gouvernement un semblant de prétexte pour nous abandonner à notre malheureux sort, et nous eut replongés dans l'isolement de jadis. Et quand il a été question d'accorder crédit à nos députés, cette pression était impropre : c'est au gouvernement, c'est à la France que nous accordons ce crédit. Nos représentants nous ont donné, depuis qu'ils sont à la Chambre, suffisamment de preuves de leur zèle pour que ce crédit leur appartienne de droit.

Oui, Messieurs, la confiance que quelques-uns vous ont refusée sans trop savoir pourquoi, malgré la clarté de vos explications et les preuves que vous nous avez apportées de votre bonne volonté agissante, nous autres qui vous avons jugés dignes l'année dernière de nous représenter au Parlement et qui étions à vos côtés aux jours de combat, nous vous l'accordons pleine et entière. Et les félicitations que l'accueil ont cru devoir commettre la chaleureuse assemblée ne vous refuser, nous vous les décernons de grand cœur, ainsi bien pour les efforts que vous avez accomplis que pour avoir accepté, en quelque sorte, un rôle de « présidents qui ne sont à diminués » qu'on devant le Pays.

Et lorsque vous reviendrez nous parler au mois d'octobre prochain, ce n'est pas, nous en sommes persuadés, pour vous demander des comptes que nous vous pouvons à revoir parmi nous, mais pour vous féliciter et pour vous applaudir.

Paul GUTTEY-VAUQUELIN.

### SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE LA CORSE

Nous sommes très heureux d'annoncer à nos lecteurs la publication du premier Bulletin trimestriel de la nouvelle Société des Sciences de la Corse. Ce numéro est en vente dès

---

169 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

## LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

XIII

Mme CÉSARINE

A peu près inerte, ne comprenant qu'à demi ces étranges paroles, Gabrielle se laissa entraîner par la vigoureuse Césarine. Celle-ci ouvrit une porte et la jeune fille se trouva dans un vaste salon vaste où un flot de lumière l'éblouit. La figure couperosée de Césarine, couronnée d'une tignasse poivre et sel, que le coiffeur s'était contenté à friser de son mieux, s'épanouissait.

Ses yeux ronds, comme ceux des oiseaux de proie, pétillaient de plaisir. Ses doigts courts et crochus se contractaient, comme s'ils palpaient déjà les billets de banque promis à sa cupidité par sa complice. Au moment où elle entrait dans le salon, un domestique irréprochable faisait circuler un plateau chargé de coupes de champagne. L'hôtesse en prit une et l'offrit à la jeune fille.

— Tenez, mon enfant ! dit-elle... Rafraîchissez-vous... Cela vous fera du bien !

Gabrielle, dont la gorge était sèche et qui se sentait envahie par la fièvre, but machinalement. Le breuvage glacé la calma momentanément. Elle vit mieux où elle était. Le salon avait été disposé comme pour une représentation théâtrale. Au fond, une estrade de quelques marches formait une sorte de petite scène à laquelle on accédait à droite et à gauche. Un piano s'y trouvait, derrière lequel était assise une femme sans âge, presque sans expression, qui jouait une valse récemment parue. L'atmosphère était lourde ; les rideaux épais qui garnissaient les fenêtres étaient tirés. Gabrielle se sentait de plus en plus étourdie.

— Comment ! c'est toi !.. fit une voix auprès d'elle.

— Gabrielle !.. fit une autre jeune fille... Qu'est-ce que tu deviens donc ?

Elle se retourna et reconnut une de ses camarades de chez Chevillot ; la pétillante Rosalie, accompagnée de sa cousine Céleste. On la pressa de questions. Elle ne savait comment y répondre. Ne lui était-il pas impossible de raconter son histoire et de dire le motif qui l'avait amenée dans cette maison ? Dans le salon, maintenant, elle distinguait d'autres ouvrières qu'elle connaissait moins, mais qu'elle rencontrait fréquemment dans le quartier de la place Vendôme. Les unes étaient coquettement habillées, les autres mises avec plus de simplicité. Il n'y avait pas seulement des femmes dans le salon. L'élément masculin y était représenté par une douzaine d'hommes, parmi lesquels il sembla à Gabrielle qu'il y avait peu de jeunes gens. C'étaient, pour la plupart, des messieurs d'un certain âge, à la mine respectable, sensiblement empressés auprès des assistantes. La jeune fille passa la main sur son front.

Où était-elle, en réalité ?.. Que venait-elle faire dans cette étrange maison ?..

Avant qu'elle ait eu le temps de rassembler ses idées éparses, une voix aigrelette résonna sur l'estrade, à côté d'elle, accompagnée par la pianiste. La chanteuse gazouillait :

Petit enfant, j'aimais d'un amour tendre
Ma mère et Dieu, divines affections !
Puis, cet amour aux fleurs voulut s'étendre
Comme aux oiseaux et comme aux papillons...

C'était Caroline, un trottin de la rue Duroc, que Gabrielle connaissait bien, et qui fut très applaudie. Une des conséquences ordinaires du succès, sous quelque forme qu'il se présente, c'est de provoquer presque immédiatement, à Paris surtout, l'imitation, la parodie. Il y a peu d'œuvres, de quelque nature qu'elles soient, qui échappent à cette loi constante et obligatoire. On sait dans quelle intention exquise fut fondée, il y a quelques années à peine, par un poète délicat et un chanteur éminent, aidés de plusieurs hommes distingués, une institution au but charmant. Il s'agissait, après l'écrasant labeur de chaque jour, d'arracher de jeunes ouvrières aux sollicitations grossières des beuglants de bas étage qui pullulent dans les quartiers populeux. On voulait faire la guerre aux bambochades sanglantes et parfois dégradantes dont elles se forcèrent trop facilement l'esprit à force de les entendre répéter autour d'elles. Et, au contraire, en délassant agréablement ces douces laborieuses des fatigues quotidiennes, éveiller dans leurs jeunes et fraîches cervelles ces idées de poésie, de grâce, de charme que jadis, malgré leurs alures surannées et leur parfum quelque peu fané, répandaient, autour de nos aïeules, les vieilles romances. Il fallait montrer aux couturières, aux modistes, aux corsetières, aux brunisseuses, à toutes ces fleurettes écloses entre deux pavés parisiens, que Nadaud, Désaugiers, Pierre Dupont, Bertier, et tant d'autres chantres délicieux et tendres, pouvaient rivaliser victorieusement avec « Armand d'Amanda et le Bi- du bout du banc ».

Et c'est ainsi que naquit, d'abord frêle et chancelante, puis se fortifiant chaque jour davantage, cette salutaire institution de la « Chanson française, » qui est aujourd'hui, Dieu merci ! une grande fille vaillante et robuste, dont les bienfaisantes leçons ont déjà porté leurs fruits savoureux et réconfortants. Mme Césarine, en matrone experte qui connaît à la fois son époque et son métier, avait imaginé une contrefaçon à cette œuvre célèbre. Sous prétexte d'habituer les jeunes ouvrières à chanter en public, elle en réunissait quelques unes autour desquelles s'en groupaient d'autres plus nombreuses que leurs dispositions naturelles ne sollicitaient pas porter précisément vers l'artiste ou la bienveille. L'idée de Césarine avait eu un certain succès dans le monde spécial où elle s'agitait et ses petites réunions étaient, on l'a vu, assidûment suivies.

Lorsque la jeune fille était apparue dans le salon, un des assistants avait fait un brusque mouvement. C'était un homme aux tempes grisonnantes comme la moustache, au visage régulier et pâli par des préoccupations que semblait accuser la large barre qui creusait son front élevé. Placé dans un coin du salon, il paraissait observer, sans se mêler à aucun des groupes, l'assistance bariolée qui tourbillonnait autour de lui. Cet inconnu quelque peu taciturne avait été salué, à son entrée, par Mme Césarine, du nom de Philippe Gilbert, et n'était autre, en réalité, que cet étrange ouvrier ciseleur à propos duquel le Monsieur-très avait tout dernièrement fait à Nanquis des révélations qui auraient édifié certainement nos lecteurs s'ils ne l'avaient été déjà par sa personnalité. Philippe de Lamerville, lui aussi, avait gravi à pas pris tous les degrés de son calvaire.